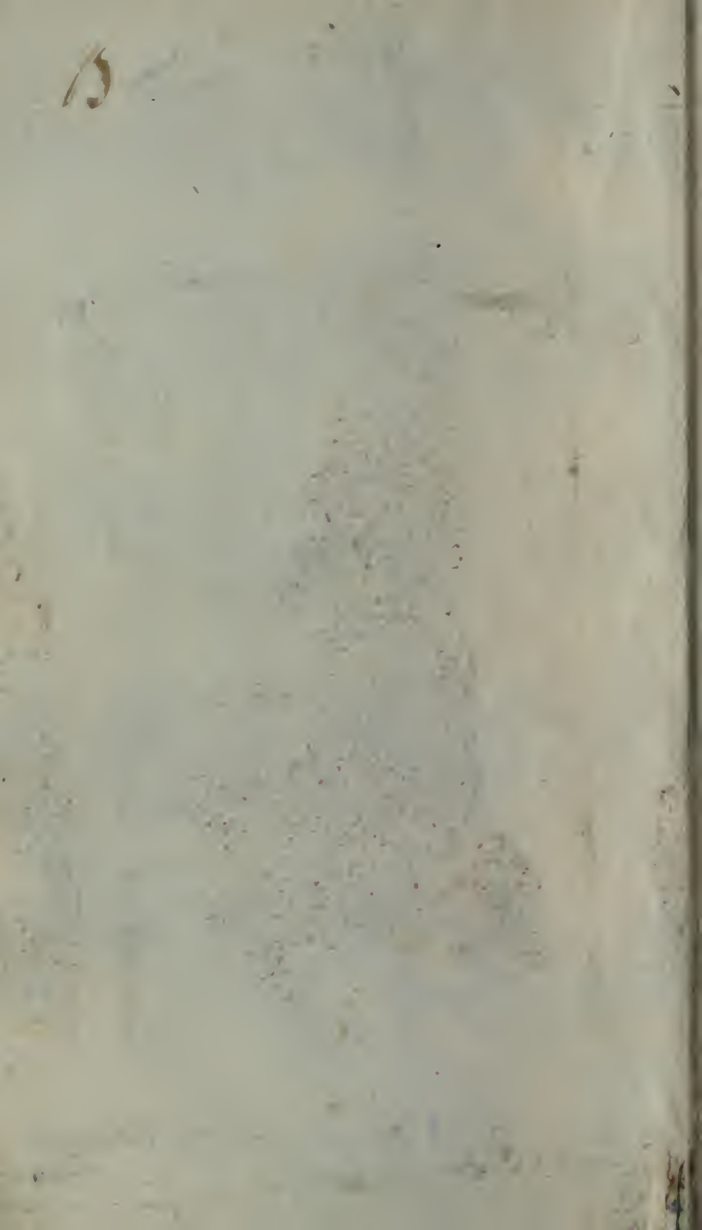
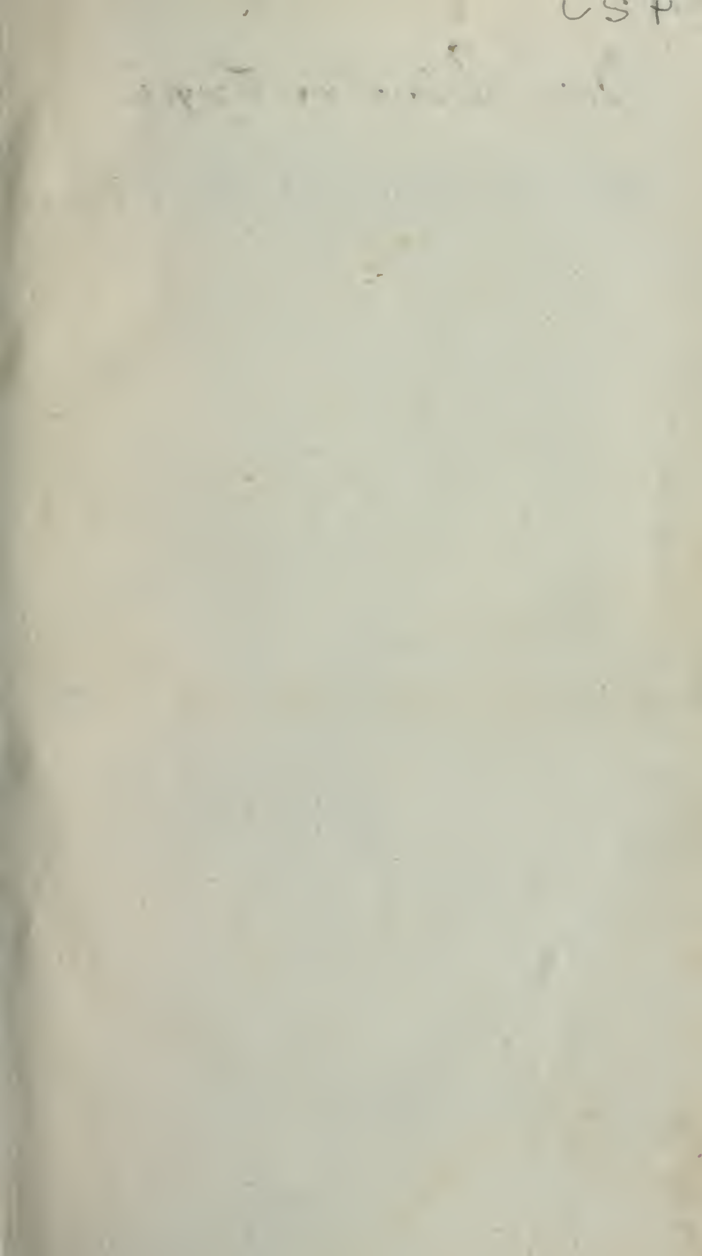










Bon Pasteur de Troyes.

[illegible] Bremond [illegible]



Messire Henry Marie Boudon,
Prestre Docteur en Theologie, Grand Archidiacre d'Evreux, Illustre par sa pieté, ses Ecrits, et son abandon a la Divine Providence.

Décédé, le 31. Aoust 1702. Agé. de 79 ans.

LA VIE DE M. HENRI-MARIE BOUDON,

GRAND ARCHIDIACRE D'EVREUX,

Par M. COLLET, *Prêtre de la Mission, & Docteur en Théologie.*

NOUVELLE ÉDITION

Dédiée à la Reine.

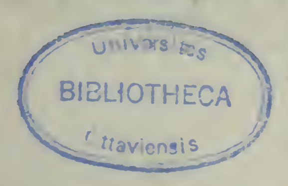


A PARIS,

Chez JEAN-THOMAS HERISSANT, Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.

M. DCC. LXII.

Avec Approbations & Privilége du Roi.





A
LA REINE.

MADAME,

J'AI eu l'honneur de dédier au Roi, Votre Auguste Pere, la Vie d'un Prêtre à qui l'Eglise, aux instances de toute l'Europe, a érigé des Autels. J'ai l'honneur de dédier aujourd'hui à VOTRE MAJESTÉ *la Vie d'un Archidiacre, que la voix de tous ceux qui aiment la vertu, a depuis long-tems canonisé. Il est vrai que le tableau qu'offre l'Histoire du premier a quelque chose de plus frapant. Un homme, qui tiré, comme le jeune David, du sein de la pous-*

ſiere, devient & modéle & protecteur du Clergé d'un vaſte Royaume ; qui eſſuye les larmes de trois grandes Provinces, où la faim & la mort retraçoient toutes les horreurs du dernier ſiége de Jéruſalem ; qui enveloppe ſous les aîles de ſon immenſe charité l'enfant expoſé, le vieillard décrépit, le captif de Barbarie, l'inſulaire de Madagaſcar, le Maronite du Liban ; qui préſide avec Mazarin au Conſeil des Rois, & n'y parle que le langage de la ſincérité Chrétienne ; qui par la plus profonde humilité ſçait perſuader aux eſprits les plus médiocres, qu'ils ſont beaucoup au-deſſus de lui, tandis qu'au jugement de l'illuſtre de Lamoignon, les plus beaux génies de ſon ſiécle ne l'ont jamais trouvé au-deſſous d'eux. Un homme frapé à des traits ſi grands charme l'ami du bien, étonne l'indifférent, déconcerte l'ennemi, & le réduit à chercher à grands frais l'iniquité dans la maiſon du juſte. (Proverb. 24. 15.) *Mais quoique la Vie de M. Boudon ne préſente pas des traits ſi grands,* VOTRE MAJESTÉ *appercevra du premier coup dœil, qu'il a réuni toutes les vertus qui en ſont le germe ; & qu'il ne lui a manqué que le pouvoir, ou l'occaſion de les faire éclater. Elle trouvera dans le même homme une charité qui n'a de bornes que celles de la plus rigoureuſe impuiſſance ; un zéle ardent pour les intérêts de Dieu & de*

son Eglise, mais un zéle toujours tempéré par la douceur & par la prudence; le rare talent de soulager ces ames souffrantes, que Dieu conduit à lui par les plus pénibles sentiers; une confiance si parfaite en la Providence, que, quoique dénué de tout, le lendemain ne lui donna jamais la plus légere inquiétude; un détachement si absolu de toutes les créatures, que Dieu seul, & très-seul, fut toujours le centre & le terme de son cœur, de ses pensées, de ses entreprises.

Mais, j'ose le dire, MADAME, *quelque accoutumée que Vous soyez aux plus sublimes vertus, vous ne pourrez voir sans une sorte d'émotion, je ne dis pas la patience invincible, je dis la joie, les transports avec lesquels ce saint Prêtre souffrit une des plus violentes persécutions qu'on puisse imaginer: persécution qui, quoique suscitée contre sa foi, fut si souplement ménagée, qu'elle parut ne l'attaquer que pour les mœurs. Les Etats les plus brillans ont leurs croix. Le joug pesant qui accable les enfans d'Adam, n'épargne pas plus les Rois, qu'il n'épargne les derniers de leurs Sujets. Quelle consolation pour l'Eglise, de présenter en tout tems des modéles d'une parfaite soumission aux ordres les plus séveres du premier des Maîtres! Quel plaisir pour une Reine, qui toute occupée de la*

Eccli. 40, v. 3.

grandeur de Dieu, gémit, comme Esther, du poids de la sienne, de voir dans ce dernier âge du monde, un homme plus content d'être le rebut & l'opprobre d'un Peuple qui l'avoit si souvent admiré, qu'il ne l'étoit en se rappellant que les trois plus grandes Princesses du monde avoient versé des fleurs sur son berceau. VOTRE MAJESTÉ n'aura pas besoin de cette derniere grace qui fait vaincre la calomnie par la patience. Le monde, tout monde qu'il est, a rendu un hommage constant, & aux vertus dont le Ciel vous a comblée dès l'enfance, & à la maniere dont vous avez sçu les transmettre à Votre Auguste Famille. Puissiez-Vous, comme les anciens Amis de Dieu, les y voir régner jusqu'à la quatriéme génération. C'est l'unique vœu que puisse former un Ministre de J. C. Et c'est le seul qu'adoptera une Princesse qui sçait que le monde passe avec sa gloire & ses plaisirs; mais que la vertu subsiste éternellement.

Je suis avec un très-profond respect,

MADAME,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, très-obéissant, très-fidéle Serviteur & Sujet,
PIERRE COLLET.

PRÉFACE.

J'ETOIS encore jeune, lorsque j'entendis parler pour la premiere fois des vertus de M. Boudon. Ce qu'un vertueux Prêtre * racontoit de l'éminence & de la continuité de l'oraiſon du grand Archidiacre d'Evreux, ne m'eſt jamais échappé de l'esprit: mais je n'aurois pas cru que la Providence m'eût deſtiné à écrire ſon Hiſtoire; & je ne penſois à rien moins, quand un Prélat, plus respectable encore par ſes vertus que par ſa naiſſance, a cru trouver, dans un de mes foibles Ouvrages, des raiſons de m'engager à celui-ci. Quelque déterminé que je fuſſe à ne courir jamais la même carriere; une ſeule Lettre m'a mis hors de combat. Enchaîné, ſéduit en quelque ſorte par ces manieres charmantes, qui ſemblent fermer toute

* M. Joſeph Grandet, Curé de ſainte Croix d'Angers, qui mériteroit lui-même que ſa vie fût écrite.

avenue à la réflexion ; je n'ai pensé aux motifs qui pouvoient m'excuser, qu'après avoir donné ma parole.

Le public y perdra en plus d'un sens; mais j'espere qu'il y perdra peu du côté de l'exactitude. J'ai lu avec attention tout ce qui pouvoit me fournir les lumieres dont j'avois besoin. Les Ouvrages de M. Boudon ne m'ont pas été inutiles. J'ai profité de ses Lettres, mais je dois infiniment plus aux trois Historiens, qui avoient déja ébauché la vie de ce grand Serviteur de Dieu.

Le premier est M. Nicolas Courtin, Prêtre de la Communauté de Saint Nicolas du Chardonnet. Son manuscrit, dont je n'ai pu avoir de meilleure copie, est extrêmement imparfait dans celle qu'on m'a prêtée; cependant j'y ai trouvé des faits qui ne sont pas ailleurs.

Le second Ouvrage, qui est un peu plus étendu, a pour Auteur un Prêtre du Séminaire des Missions étrangeres. Il m'a fourni des anecdotes importantes; & quoiqu'il ne soit peut-être pas exempt de fautes, sur le point même où il intéresse

davantage, je n'en ai point trouvé qui répandît plus de jour ſur l'établiſſement de cette fameuſe Maiſon, qui donne à toutes les parties du monde tant d'Ouvriers Apoſtoliques.

Le troiſiéme, qui ſans contredit l'emporte de beaucoup ſur les deux autres, eſt de M. Thomas, Conſeiller au Châtelet, homme plein de l'eſprit de Dieu, très-verſé dans les voies de la vie ſpirituelle; dépoſitaire des plus intimes ſentimens de M. Boudon; lié d'eſprit & de cœur avec tous ſes amis, & qui n'a écrit qu'après avoir profondément étudié ſon ſujet. Il a diſcuté en critique judicieux l'Hiſtoire de cette fille traveſtie, qui, ſous le nom de Frere Claude, a fait tant de bruit pendant ſa vie & après ſa mort. Graces à Dieu, nous avions, indépendamment de ſon travail, des monumens ſur lesquels on peut compter. Ils ſont du tems même: ils ont paru ſous les auspices d'un Prélat qui étoit ſur les lieux, & qui par un événement auſſi heureux pour nous, qu'affligeant pour lui, ne peut être récuſé.

C'eſt, je l'avoue de bonne foi; ce dernier point de la vie du grand Archidiacre, qui m'a le plus effrayé. Plein de respect pour la mémoire de M. de Maupas, je ne l'ai vu qu'avec peine prendre le change ſur le compte d'un homme que la vertu avoua dans tous les tems, & qui fit toujours un honneur infini à la Religion. Mais quel moyen de ſupprimer un fait qui eut pour témoins la Capitale & les Provinces? On ſçait, après tout, que ni les premieres places, ni les meilleures intentions, ne ſont pas toujours à l'abri de la ſurpriſe: que Miphiboſet peut, même au Tribunal de David, échouer ſous les artifices de Siba; S. Jérôme ſe défier trop tard de Rufin; l'illuſtre Epiphane céder pour un tems à ſes préjugés contre Saint Chryſoſtôme. Heureux encore & les Hiſtoriens & ceux pour qui ils travaillent, quand ils ne trouvent pas dans les Supérieurs cette indomptable fierté de jugement, qui les attache jusqu'à la fin au parti qu'ils ont une fois embraſſé: & qui contre les loix, que Rome payenne reſpecta, leur fait regarder comme coupables des

hommes, toujours mal jugés, parce qu'ils n'ont jamais été entendus *.

Mais c'en eſt trop ſur un article où les leçons ſont auſſi inutiles qu'elles ſeroient néceſſaires. Diſons encore un mot de la vie de M. Boudon.

La Chronologie qu'on regarde, à juſte titre, comme une partie eſſentielle de l'Hiſtoire, n'y eſt pas dans la derniere préciſion. Mais comment marcher bien droit, dans un pays où l'on marche ſans guide? J'ai tiré parti de tout; & ſi quelquefois je ſuis ſorti de la voie, ce n'eſt qu'après avoir pris de juſtes meſures pour y rentrer le plutôt qu'il me ſeroit poſſible.

Les noms propres ont été encore un écueil plus inſurmontable. L'impatience où étoient les gens de bien de connoître plus à fonds le grand Archidiacre d'Evreux, a multiplié les copies manuſcrites de ſon Hiſtoire, & par une ſuite inévitable a multiplié les fautes. On les rectifie, quand il s'agit de Lieux voiſins, ou de perſonnes qui portent un grand

* » Qui ſtatuit aliquid, parte inauditâ alterâ
» Verum etſi ſtatuit, judex haud æquus fuit.

nom ; en tout autre cas il faut presque les mettre au hazard. Je profiterai avec autant de plaiſir que de reconnoiſſance, des lumieres qu'on voudra bien me donner ſur ce point & ſur tout autre.

Plaiſe à Dieu de bénir un travail qui n'a été entrepris que pour ſa gloire. Quelque ſublime qu'ait été la vertu de M. Boudon, il y a mille occaſions où elle peut ſervir de regle. Au reſte, je proteſte d'avance, quoique je croye l'avoir fait ailleurs, qu'en donnant à ce vertueux Prêtre le nom de ſaint, je ne l'ai pris que dans le ſens auquel le grand Apôtre l'appliquoit aux Fidéles. J'ai parlé de la ſainteté des mœurs, en laiſſant au Siége Apoſtolique à décider de celle qui tombe ſur la perſonne. A Dieu ne plaiſe, que je penſe à prévenir ſon jugement, ou à m'en écarter jamais.



SOMMAIRE

DU PREMIER LIVRE.

NAISSANCE de Boudon ; vertu de ses Pere & Mere. Trois Reines se trouvent aux cérémonies du Baptême de leur Fils : une d'elles lui sert de Marreine. Sa Mere le nourrit. Il est porté à Notre-Dame de Liesse. Dangers dont il est préservé dans son enfance, p. 5. Son Pere quitte le service militaire & se retire en Normandie. Danger qu'il court dans son voyage. Sa mort. Combien elle est funeste à son épouse. Le jeune Boudon fait deux fautes : avantages qu'il tire de sa chute, 10. Sa premiere Communion. Il fait vœu de virginité. Ses sentimens sur l'Apôtre S. Jean. Il reprend ses études dans la vue de Dieu seul. Ce que ces paroles signifioient chez lui, & les conséquences qu'il en tiroit dans la pratique, 15. On le met en pension à Rouen. Il va au Collége, & s'y sanctifie. Son grand amour pour les pauvres. Il les instruit avec beaucoup de succès & d'ardeur. Preuve qu'en donne une pauvre femme, 20. Il visite les hôpitaux. Service qu'il rend à un jeune homme qui se mouroit. Il porte ses Condisciples à la plus haute vertu. Ses succès prouvés par deux exemples, 25. Exercices de piété de ses Associés. Leur zéle pour l'honneur de la sainte Vierge. Leur excessive charité envers les pauvres. Lumiere &

Il va à Beaune visiter le tombeau d'une sainte Religieuse. Il édifie beaucoup les Carmelites. Il commence une espece de Mission avec ses amis. Caractere d'un Lorrain riche en vertus, 60. Bons offices que lui rend M. Boudon. Avec quelle grandeur ce pauvre homme parloit de Dieu. Soupirs de Boudon à la vue du profond oubli de Dieu, où vivent les hommes, 65. Boudon & ses Compagnons pensent à porter la foi dans les Pays infidéles. Origine du Séminaire des Missions étrangeres. Boudon reçoit la tonsure, & porte constamment les marques de son état. M. de Laval pense à lui résigner son Archidiaconé, & l'accompagne à Evreux, 70. Il y délivre, presque malgré elle, une Religieuse des peines intérieures qui la dévoroient. Il est très-mal reçu dans le second voyage qu'il fait dans cette Ville; mais enfin il est installé. Il écrit aux Curés d'Evreux une Lettre très-humble. Il fait une longue retraite à la Chartreuse de Gaillon, 75. Il reçoit les saints Ordres. Ferveur avec laquelle il célebre. Etendue & ferveur de sa préparation prochaine. Réponse qu'il fit à un Officier qui le prioit d'être court à la Messe. Il rend visite à Messieurs de Levis & Bourdoise. Avis que lui donne ce dernier, 80. Il s'oppose à un abus qui regnoit la veille de S. Jean. Un faux plaisant le tourne en ridicule. Parole remarquable de M. Bourdoise. Idée des grands talens de l'Archidiacre. Sa science, la pureté de sa morale, son style. On veut éprouver sa capacité; il se tire avec honneur du combat, 85. Il prêche avec un succès prodigieux.

SOMMAIRE

DU SECOND LIVRE.

MONSIEUR de Maupas eſt député à Rome pour la canoniſation de S. François de Sales, 140. Il donne les plus amples pouvoirs à l'Archidiacre. Cette préférence & ſa fermeté lui ſuſcitent des ennemis. Il eſt informé de leurs projets. Il écrit à M. de Maupas, qui l'approuve en tout. Boudon continue à marcher ſur la même ligne. Dieu lui fait connoître une partie de ce qu'il aura à ſouffrir, 145. Il eſt malade à l'extrémité, & ſe démet de ſon Archidiaconé. Il eſt guéri par les reliques de S. Gaud. Le Roi le nomme au même Bénéfice. Il viſite le tombeau de ſon ſaint Libérateur. Notice de ſaint Gaud. Fameuſe tranſlation de ſes Reliques. Boudon va au Mont Saint-Michel, 150. Il ſe forme un violent orage contre lui. Il eſt indignement déchiré dans pluſieurs libelles ſcandaleux. On l'inſulte à outrance. Retour de M. de Maupas. Il trouve ſon Diocèſe ſoulevé contre l'Archidiacre. Une femme de piété le juſtifie. Caractere de la dame de Fourneaux, 155. Excès de ſon zéle pour le ſaint Prêtre. Pieuſe réponſe qu'il lui fait. Belle Lettre qu'écrit en ſa faveur la Mere Mechtilde. On impute à Boudon l'impétuoſité de ſa Pénitente. L'Evêque d'Evreux tient un grand conſeil contre l'Archidiacre. On lui fait ſignifier ſa

Archidiacre. La Ducheſſe de Baviere le prie de paſſer en Allemagne pour lui donner ſes conſeils. Il ſe met en chemin. Eſtime qu'on lui témoigne à Metz, 200. Les Filles de S. Dominique lui font voir le chef de S. Henri, ſon patron. Ce qu'il fit à Nanci à la Chapelle de bon Secours. Etat de la ville de Strasbourg, qui n'étoit que depuis peu ſous la domination du Roi. Converſion de pluſieurs Luthériens. Il arrive à Ulm, & il eſt aſſez heureux pour y pouvoir célébrer. Il eſt reçu par leurs Alteſſes au Palais de Dirkeim. Portrait du Prince Maximilien. Vertus de Fébronie de Bouillon, ſon épouſe, 205. Leur Cour juſtement appellée la Cour ſainte. Piété du Pays. La Ducheſſe éprouvée par des peines intérieures. Boudon développe ſon état en préſence de ſon Confeſſeur. Elle eſt effrayée de la pauvreté du grand Archidiacre ; elle lui offre un caroſſe, il le refuſe conſtamment, 211. On le conduit à Munick. Il n'a de curioſité que pour les choſes ſaintes. Il dit la Meſſe dans l'Egliſe des PP. Théatins. Sa dévotion pour S. Gaétan. On lui propoſe le voyage d'Oeting, 215. Il paſſe par Ausbourg ; il y trouve ſes ouvrages en Allemand. Il entre en Saxe ; voit la chambre de Luther. Excès de ſa douleur. Deſcription de la Chapelle d'Oeting : ſa magnificence : ſon culte, 219. Un Comte Allemand eſt frapé de la dévotion du grand Archidiacre. Il lui fait un préſent de ſon goût. Il revient à Munick. Il en part, ſans recevoir ni préſens, ni argent. Il arrive en Lorraine plus tard qu'il n'eût fallu. Se rend à Evreux. Compoſe la

Vierge sa délivrance. Elle établit la Communauté du Refuge. Ses trois filles y prennent le voile, 250. L'Archidiacre sanctifie plusieurs Communautés. Il fait une retraite à la Chartreuse du Mont-Dieu. Admirable piété des Solitaires qu'il y trouva. Boudon travaille à Cambrai, à Anvers, à Bruxelles, à Namur. Mais il travaille encore plus en Lorraine. Belles leçons qu'il fait aux Vierges consacrées à Dieu, 255. Soin qu'il prend des Novices. Avis qu'il donne aux Monasteres qui sont dans l'indigence. Il est attaqué d'une dangereuse maladie. Les Dames du Refuge en prennent soin, 260. Sa reconnoissance pour ses Bienfaitrices. Ses occupations, quoique moins pénibles, n'en sont pas moins continuelles. Ses ennemis le traversent au sujet d'un Livre sur le respect dû aux Eglises. Il empêche qu'on ne retire de Rouen les Dames du Refuge. Son zéle pour celles qui étoient établies à Bezançon. Grand service qu'il rend à un Religieux affligé, 266. Il en poursuit un, dont les mœurs étoient corrompues. Ses Livres passent les mers. La dévotion qu'ils inspirent, sauve Quebec attaqué par les Anglois. Relation de M. de Laval, qui étoit Evêque de cette Ville. Eloge de la Princesse de Chimai. Justice qu'elle rend aux Filles de sainte Geneviéve, 270. Boudon rétablit la dévotion à S. Taurin, premier Evêque d'Evreux. Il donne un abrégé de sa vie & de ses miracles. Prédiction qu'il fait à un jeune homme qui étoit son parent. Usage que celui-ci en fit. Malheureuse fin d'un bienheureux du siécle, 275.

SOMMAIRE

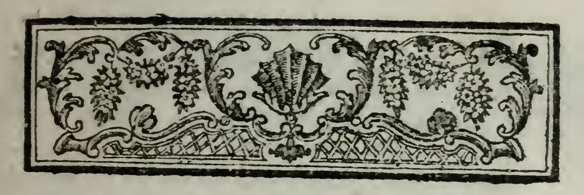
DU TROISIEME LIVRE.

ces bienheureux Esprits. A ſon exemple le Diocèſe d'Evreux devient très-dévot aux SS. Anges. Belle & ſimple pratique de l'Archidiacre. SA DE'VOTION AUX SAINTS, ET SUR-TOUT A LA SAINTE FAMILLE, 391. Equité du culte que l'Egliſe rend aux Saints. Idée que l'Archidiacre ſe forma de leur grandeur. Il étudie leur hiſtoire, viſite leurs tombeaux, honore leurs Reliques. Il invite les Paſteurs à établir leur culte. Saints pour qui il eut une dévotion ſpéciale. SON AMOUR POUR LE PROCHAIN, 398. Sa charité pour ſes plus mortels ennemis, prouvée par de nouveaux exemples. Sa Charité envers les pécheurs. Sa charité pour les perſonnes affligées de peines intérieures. Elles ont recours à lui des pays éloignés. Conduite qu'il garde avec un ſcrupuleux. Il ne peut ſouffrir qu'on ſe rebute dans le miniſtere de la Pénitence. Selon lui la ſcience ne ſuffit pas pour traiter ceux que Dieu conduit par des routes obscures. Son attention à ſoulager ceux qui ſe ſont endormis dans la grace du Seigneur. Il étoit perſuadé qu'il y a des ames qui ſouffrent long-tems pour des fautes légeres. Son amour pour les pauvres. SA RECONNOISSANCE, 407. Combien il étoit ſenſible aux ſervices qu'on lui rendoit. Sa gratitude envers Dieu, ſoit qu'il lui fît du bien, ou qu'il lui envoyât des peines. Son parfait dévouement à la Providence. Il lui conſacre un jour d'actions de graces toutes les ſemaines. Sage Lettre qu'il écrit ſur ce ſujet. SA DOUCEUR, 414. Il la fait paroître dans les événemens les plus imprévus. Sa conduite à

l'égard d'un homme qui l'avoit accusé d'être Athée. Il eſt la reſſource de tous ceux qui ſouffrent. Il eſt d'autant plus louable, que ſon caractere tout de feu ne le portoit pas à la douceur. SA PRUDENCE, 423. Sageſſe avec laquelle il appaiſa un murmure que le retranchement de quelques Fêtes avoit occaſionné dans le Diocèſe de Rouen. Son équité dans le jugement qu'il portoit du ſcandale que donnent quelquefois les plus ſaintes Maiſons. Sages avis qu'il donne à un Eccléſiaſtique chargé de viſiter des Maiſons Religieuſes. Prudence avec laquelle il combattit un homme de Lettres, qui avançoit des paradoxes. Conſeils qu'il donna à une jeune perſonne, qui pour entrer dans une Congrégation, vouloit quitter ſa mere. Il blame ſa propre conduite à l'égard d'un ſoldat. Prudence avec laquelle il écartoit les louanges. SON HUMILITE', 433. Témoignage que porte de lui un homme qui l'avoit étudié pendant quarante ans. Les dons de Dieu ſont pour lui un ſujet de s'humilier. Son humilité principe du plaiſir qu'il prenoit avec les pauvres. Il ne fit jamais de viſite à la Reine d'Angleterre, ſa Marreine ; mais il courut avec ſoin audevant de tout ce qui pouvoit l'humilier. Preuve qu'en fournit un Magiſtrat d'Andeli. Il eſt plus humble à meſure qu'il eſt plus eſtimé. SA PURETE', 437. Il l'aime dès ſa tendre enfance, & prend toutes les meſures poſſibles pour n'y point donner d'atteinte. Sou zéle contre les parures peu modeſtes. Ses attentions dans ſes viſites d'Archidiacre. Sa ſageſſe, ſes leçons, ſes pratiques. SA



LA VIE



LA VIE
DE M. HENRI-MARIE
BOUDON,
GRAND ARCHIDIACRE D'ÉVREUX.

LIVRE PREMIER.

L'Eglise de France gémissoit depuis long-temps de sa propre stérilité, lorsque Dieu touché des soupirs d'un petit nombre de Justes, qu'il avoit soustraits à la contagion, jetta sur elle dans sa miséricorde un de ces regards puissans, qui du sein même des pierres, font naître à Abraham des enfans dignes de lui. En peu d'années cette Vigne, qu'un sanglier cruel, sorti de la forêt voisine, ravageoit impunément, produisit des fruits capables de dédommager le Pere de famille de ses travaux passés. Toutes les parties du Royaume concoururent à sa gloire. La Bretagne, le Maine, la Normandie lui donnerent, comme à l'envi, des Vierges pures, des Confesseurs

éclairés, des Pasteurs que S. Charles auroit regardés comme sa joie & sa couronne. Peu contente de ses propres biens, cette derniere Province sçut profiter de ceux de ses voisins; & c'est à la Picardie qu'elle dut l'*Homme de Dieu seul*, dont nous commençons l'Histoire. Si nous nous arrêtons un peu à sa famille, c'est qu'elle a été long-tems un problême; & que bien des gens, soit par ignorance, soit par mauvaise volonté, en ont donné une fausse idée.

Henri-Marie Boudon naquit le 14. de Janvier 1624. à la Fere, petite ville de la Thiérache, mais qui alors étoit considérable par ses fortifications. Il eut pour pere Jean Boudon, brave & vertueux Gentilhomme, qui étoit Lieutenant dans la Citadelle sous M. de Beaumont. Sa mere fut Antoinette Jourdée *, Dame d'une vie très-exemplaire, & qui docile aux leçons d'un époux plein de sentiment & de sagesse, posséda, tant qu'il vécut, toutes les vertus d'une femme vraiment chrétienne. Ils eurent tout lieu de regarder leur enfant comme le don d'une miséricorde spéciale : car outre qu'Antoinette avoit passé quinze années dans la stérilité; un jour qu'elle se plaignoit de cette disgrace, une Dame d'un port grave & majestueux, s'approcha d'elle, & après l'avoir exhortée à la confiance, lui dit que le Ciel l'avoit exaucée,

1624. & suiv.

* Ou Jourdin, comme dit l'Auteur de la vie de M. Boudon imprimée à Anvers en 1705. que je ne connoissois pas, quand j'ai donné la premiere édition de celle-ci,

& qu'elle seroit mere de deux garçons, dont le dernier seroit un jour la gloire de sa maison. Ces paroles prononcées d'un ton assuré, & par une personne qu'on n'a jamais revuë depuis, parurent bientôt une vraie prédiction. Madame Boudon ne tarda pas à se voir mere d'un fils : mais ce fils attendu si long-tems, & obtenu par tant de larmes, en fit bientôt couler de nouvelles. A peine eut-il reçû le baptême, qu'il expira. Heureusement la personne inconnuë, dont nous avons parlé, en avoit annoncé un second. Il vint en son tems, & il eut, comme il le disoit lui-même avec beaucoup de reconnoissance, le bonheur de naître un samedi, jour que l'Eglise consacre à l'honneur de la Mere de Dieu, & qui d'ailleurs se trouvoit cette année là dédié à la gloire du saint Nom de Jesus.

1624. & suiv.

Cet enfant, qui fut en effet la gloire de sa famille & l'honneur de l Eglise, fut ondoyé a la maison, selon l'usage du tems, qu'une discipline plus sage a réformé. Selon le même usage, les cérémonies de son baptême furent différées. Ce délai qui dura quatre mois, ne servit qu'à les rendre plus augustes; & peut-être que jamais aucun enfant de pareille condition n'en eut de semblables Il s'y trouva trois Reines, Marie de Médicis veuve de Henri IV. Anne d'Autriche épouse de Louis XIII. & Henriette Marie de Bourbon, fille du premier de ces deux Rois, sœur du second, & qui depuis fut femme de Charles I. & mere de Jacques II. tous deux Rois d'Angleterre. Cette der-

1624. & suiv. niere Princesse voulut bien servir de marreine au jeune Boudon & elle lui donna les noms de Henri & de Marie qu'elle portoit elle-même. Il n'étoit pas aisé de trouver un parrein d'une si haute volée : Charles de Beaumont, gouverneur de la Fere y suppléa, autant qu'il fut possible. Ce jour glorieux fut un jour de triomphe pour toute la ville : & la joie d'une famille chérie pour sa probité, devint la joie de tous les habitans.

La Mere de ce fils si cher voulut le nourrir elle-même. Elle ne crut pas, comme on fait aujourd'hui, qu'il fût du grand air pour une femme de condition, de faire sucer au fruit de son sein un lait étranger, qui souvent ne transmet ni la santé, ni la vertu. Heureuse si elle eût soutenu jusqu'à la fin ces premiers sentimens de tendresse; mais il s'en fallut beaucoup, comme nous le verrons dans la suite.

Dès que le jeune Henri put soûtenir les impressions de l'air, ses parens dont la foi étoit plus vive, parce qu'elle étoit plus simple, le firent porter à Notre Dame de Liesse. Ce fut dans ce Sanctuaire, si célébre par le concours des Fidéles, qu'il fut mis une seconde fois sous la protection de la Mere de Dieu : car il lui avoit déja été très-spécialement dévoué, lorsqu'on lui suppléa les cérémonies du baptême. Ce qu'il ne put faire dans un âge qui ne lui permettoit pas d'entrer dans les pieuses vuës de sa famille, il le fit abondamment dans un âge plus avancé. Mille fois il se félicita de ce que sa premiere sortie de

la maison paternelle, ne s'étoit faite qu'en vuë du saint pélerinage dont nous venons de parler : mille fois il célébra, soit dans ses conversations, soit dans ses pieux Ouvrages, le bonheur qu'il avoit eu d'appartenir dès sa naissance à la très-sainte Vierge. Quelque vives que fussent ses expressions, on apperçoit en lisant ses Ecrits, que les termes manquoient aux transports de sa reconnoissance. » O ma bonne Maîtresse, disoit il d'un stile que la sagesse humaine ne goûtera pas, & qu'elle atteindra encore moins, » ô ma très-» douce & très-miséricordieuse Mere, & qui » m'en avez servi, dès que j'ai commencé de » vivre ... Si j'avois tous les cœurs en mon « pouvoir, que je vous les donnerois volon-» tiers ! Dès ce moment tous ne respireroient » que votre pur amour ; & toutes les bou-» ches ne publieroient que vos louanges im-» mortelles. »

1624. & suiv.

Ce que disoit le pieux Henri de la Mere de Dieu, il le disoit avec encore plus d'ardeur de la divine providence. Au fonds rien n'étoit plus juste que la reconnoissance qu'il avoit pour l'une & pour l'autre, chacune dans son genre. Ce ne fut qu'à elles qu'il dut sa conservation dans son enfance. Il a plus d'une fois assûré que le démon lui voulut du mal dès ses plus tendres années ; que pendant la nuit il le jettoit souvent hors de son berceau pour le tuer ; qu'il l'effrayoit par des spectres hideux ; & que ce ne fut que par des attentions continuelles, que sa mere lui conserva la vie.

1624. & ſuiv. Mais quand ces accidens fâcheux n'auroient été qu'une ſuite naturelle de la force de l'imagination, & de la vivacité du tempérament; il n'en eſt pas moins ſûr, que ce jeune enfant ne fut redevable de ſon ſalut qu'aux ſoins d'une très-ſpéciale Providence.

Ce fut encore elle, qui comme on le crut alors, & qu'il l'a toujours cru lui-même, le prévenant des plus ſingulieres bénédictions de ſa douceur, lui avança l'uſage de la raiſon, afin qu'il fit un plus prompt uſage de la grace de ſon baptême, & qu'il pût dire avec le Roi Prophête: » Vous êtes, Seigneur, vous êtes doublement mon Dieu; » je vous cherche dès le matin, & mes premiers regards ſe tournent devers vous. »

1627. & ſuiv. En effet, & c'eſt un aveu qu'il fit un jour à une ancienne & parfaite Religieuſe de S. Jean d'Andely; dès l'âge de trois ans il ſe ſentit enflammé d'un vif amour pour Dieu, & d'une tendre dévotion pour la ſainte Vierge & pour S. Jean l'Evangéliſte. Il apprit à lire avec la plus étonnante facilité; & cette premiere ſcience ne ſervit qu'à développer le goût extraordinaire qu'il avoit reçu du Ciel pour les cérémonies de l'Egliſe, & ſes divins Cantiques. Dès le grand matin il en chantoit quelque partie, mais avec un goût ſi inconnu à ſon âge, que les domeſtiques même ſe réveilloient volontiers pour l'entendre.

Une aurore ſi belle ne pouvoit annoncer qu'un très-beau jour: & on ne doutoit point

que si le jeune Boudon étoit cultivé, il ne dût quelque jour être un sujet fort élevé au-dessus du commun. Nous le verrons tel en effet : mais nous ne verrons pas moins qu'il se dût tout entier à la Providence : en peu d'années son pere & sa mere lui manquérent, quoique par des raisons bien différentes Dieu seul le prit sur ses aîles comme un aigle prend ses petits : & que ne fait pas ce grand Maitre, quand il travaille sur une argile souple, & qu'il se plaît à la façonner ! 1627. & suiv.

M. Boudon paroissoit solidement établi à la Fere, où il joignoit à la réputation d'un homme de bien, celle d'un brave & fidéle Militaire, lorsque M. de Bouville, qui pour lors en étoit gouverneur, fut obligé par une intrigue de cour à en sortir. Boudon fut touché de la disgrace de son Commandant ; & soit qu'il aimât mieux prévenir, qu'attendre un revers pareil ; soit qu'il n'écoutât que sa générosité & son affection, il voulut partager la mauvaise fortune de son ami, & le suivre à Routoi, bourgade du Romois dans le Diocése de Rouen. Ainsi après avoir réglé ses affaires, il se mit en chemin avec son épouse, & ce fils si cher, dans lequel il croyoit entrevoir l'appui & la consolation de sa vieillesse. 1628. & suiv.

Ce voyage pensa coûter la vie à toute la famille. A mi-chemin, des voleurs masqués attaquerent la voiture. Mais Boudon, vieil Officier qui ne s'épouvantoit pas du bruit, sçut si bien animer ceux qui l'accompagnoient, qu'ayant tous chargé avec vigueur

1628. & suiv. ces maraudeurs, ils les forcerent à prendre la fuite. Le jeune Henri fut le seul qui y perdit. On enleva une robe qui étoit à son usage. Quelques années après il auroit encore donné son manteau.

Le pere de cet aimable enfant, rendu à lui-même, & libre enfin du tumulte des armes & de l'assujettissement du service, se flattoit de la douce idée de cultiver l'heureux naturel de son fils: mais il reconnut bientôt, & vertueux comme il étoit, il ne put reconnoître qu'avec une humble soûmission, qu'il est une Puissance supérieure qui dérange les plus légitimes projets. Il n'y avoit pas long-tems qu'il étoit à Routoi, lorsqu'une maladie, plus forte que tous les remédes, l'emporta.

Cette mort, que la prudence humaine regarda comme très-funeste au jeune Henri, fut encore plus funeste à sa mere. Celle-ci avoit jusques là passé pour un modéle de sagesse & de raison. Bientôt après on eût cru que ces grandes qualités s'étoient ensevelies dans le tombeau de son époux. La crainte de voir dépérir son bien entre les mains d'une veuve, la fit penser à de secondes nôces. Ce qu'il y eut de plus facheux, c'est qu'oubliant & le nom de son mari, & sa propre famille, où l'on trouvoit encore quatre Présidens de Cours souveraines *, elle jetta les yeux sur un misérable villageois. La distance de ce dernier à celui qui l'avoit précédé, avoit

* M. Thomas met toute cette grande Magistrature sur le compte de M. Jean Boudon. Mais le MS. des Missions étrangeres la rapporte à son épouse.

quelque chose de choquant. Pour la diminuer & se dissimuler sa faute, elle en fit une seconde. Son premier mari lui avoit laissé du bien : elle acheta au second une charge chez le Roi pour l'ennoblir. Heureuse dans son malheur volontaire, si elle avoït pû lui acheter en même-tems des sentimens & de l'élévation ; mais elle eut tout lieu de reconnoître que si le sang ne les donne pas toujours, les Charges les donnent encore moins à ceux pour qui elles ne sont pas faites.

1628. & suiv.

Le jeune Henri passa quelques années auprès de ce nouveau beau-pere. Le respect qu'il eut toujours pour lui, & la maniere dont il en parloit, le firent dans la suite regarder comme son fils. Il accrédita lui-même cette fausse opinion par son silence & par son humilité : & sans le témoignage de quelques personnes qui l'ont très-exactement connu, peut-être croiroit-on encore avec le Journal des Sçavans, que le grand Archidiacre d'Evreux étoit le fils d'un Chirurgien. Après tout, comme on ne se choisit pas son pere, sa vraie gloire n'en souffriroit qu'aux yeux du préjugé : & nous ne tarderons pas à voir que sa naissance ne contribua pas plus à sa réputation qu'à sa fortune.

A l'âge de sept ans, on pensa à lui faire étudier la Langue latine : mais comme le motif qui portoit ses parens à lui donner une Grammaire, étoit tout naturel, Dieu ne lui donna pour-lors ni penchant, ni attrait pour l'étude. On ne jugea pas à propos de le

1631. & suiv.

1631. contraindre : on le laiſſa à ſa liberté.

Jamais peut-être enfant n'en abuſa moins, C'eſt trop peu de dire, que dans un âge ſi tendre, il n'y eut rien de puérile chez lui : on peut avancer ſans crainte de s'écarter du vrai, que dès-lors on vit en lui les prémices de toutes les vertus, que le tems & la grace y ont développées dans la ſuite. Beau & modeſte, comme on peint les Anges, il prioit déja avec tant de goût, qu'il ne s'en laſſoit ni le jour, ni la nuit. Timide, effrayé à la ſimple vue du péché, dont on lui avoit inſpiré un grand éloignement, il fuyoit avec une ſainte horreur toute compagnie capable de ternir ſon innocence. Pur & chaſte par tempérament, avant que de l'être par vertu & par réflexion, il n'y avoit ni parente, ni alliée, dont il pût ſouffrir l'approhe & les careſſes. Plein de reſpect pour la majeſté de Dieu, on ne pouvoit le voir à l'Egliſe ſervir la ſainte Meſſe, ſans apprendre par ſon recueillement de quelle maniere il faut ſe comporter dans la maiſon du Seigneur.

1631. & ſuiv. Il eſt vrai qu'il fit vers ce même tems deux fautes, qu'il a pleurées le reſte de ſes jours. La premiere fut d'avoir caché par une mauvaiſe honte dans quelques unes de ſes confeſſions, qu'après avoir ſervi la Meſſe il avoit bu ce qui reſtoit de vin dans les burettes ; ſenſualité que ſa conſcience lui reprochoit comme un excès conſidérable. La ſeconde (que la timidité d'un enfant diminuoit beaucoup, & que ſon ignorance pouvoit excuſer

entiérement) fut d'avoir une heure ou deux, gardé l'argent d'un Religieux propriétaire, pendant que son Supérieur faisoit la visite de la maison. Mais ces deux fautes, qu'il a souvent racontées à ses amis afin de se confondre devant eux, devinrent, par le saint usage qu'il sçut en faire, des moyens de sanctification pour lui & pour le prochain. La derniere lui donna lieu, dans une infinité d'occasions, de faire connoître de vive voix & par écrit aux personnes Religieuses de l'un & de l'autre sexe, l'étroite obligation que leur impose le vœu de pauvreté, qu'elles ont fait d'une maniere si solemnelle au pied des Autels; & de leur représenter le compte terrible qu'auront à rendre au Jugement de Dieu, ceux & celles qui chargés de la conduite des autres, introduisent dans leurs maisons la propriété, soit par une molle condescendance, soit par une dureté outrée qui refuse jusqu'au nécessaire; soit par le mauvais exemple, qui toujours contagieux, l'est encore plus, quand il vient de ceux qui sont en place.

1632. & suiv.

Pour ce qui est de cette suppression, dont la crainte & la honte avoient été le principe, le saint homme s'en servit, pour apprendre, comme il fit dès-lors, à ses petits amis, & plus encore dans la suite à toutes sortes de personnes, qu'une faute légere peut avoir des suites facheuses; qu'on se trouble souvent pour des bagatelles; que le moyen d'avoir la paix avec Dieu, c'est d'aller droit à lui, de porter son cœur sur ses lévres, & plus encore

1632. dans le tribunal de la Pénitence, que partout ailleurs. *J'espere néanmoins*, ajoutoit-il, après s'être donné pour exemple, avec beaucoup d'humilité, *j'espere que la Sainte Vierge m'obtiendra la rémission de cette faute: car je l'ai déclarée avec beaucoup de douleur dans la confession générale que je fis pour ma premiere Communion.*

1633. & suiv. Il la fit cette premiere Communion dès l'année suivante à l'âge de neuf ans: & ce fut alors que le torrent des faveurs célestes, que les chutes dont nous venons de parler, avoient arrêté pour un tems, reprit chez lui son cours avec plus d'abondance & plus d'impétuosité qu'auparavant. *Il fit avec une nouvelle ferveur ses pieuses lectures* & il y en eut une qui le porta à une action bien extraordinaire pour son âge.

Ayant trouvé par hazard, ou plutot par une secrette disposition de la providence, un Sermon à l'honneur de S. Jean l'Evangéliste, qui traitoit de la pureté de ce grand Apotre: son cœur en fut si touché, si attendri, qu'il conçut un violent desir d'imiter ce Disciple bien aimé de l'Epoux & du Roi des Vierges. Il se retira donc à l'écart, & les yeux baignés de larmes, le cœur embrasé du divin amour, il se consacra sans réserve à la Sainte Trinité: & se mettant ensuite sous la protection de la Mere de Dieu & du grand Apotre, dont les sublimes vertus venoient de faire sur lui une si vive impression, il fit vœu de virginité perpétuelle.

Depuis ce jour, qu'il regarda ſans ceſſe comme le plus beau de ſes jours, Boudon 1633.
conçut pour le ſaint Evangéliſte de la charité, une tendreſſe qui ne s'altéra jamais, ou plutôt qui crût & ſe multiplia beaucoup plus que l'âge & les années. Il ne ſe laſſoit, ni de célébrer ſes grandeurs, ni de publier les graces qu'il croyoit en avoir reçuës. *Grand Saint*, diſoit-il dans ces mouvemens rapides dont il ſembloit n'être pas maître, *puiſſe le Ciel accroître le nombre de vos ſerviteurs & les combler de ſes plus douces bénédictions. Que le Seigneur répande de plus en plus dans ſon Egliſe un inſtinct d'amour pour vos excellentes perfections: que votre nom ſoit grand dans toutes les nations, qu'il ſoit célébré depuis un bout du monde juſqu'à l'autre.*

Ce fut pour ſe mettre en état d'inſpirer avec plus de ſuccès & plus d'étendue, ces 1635. & ſuiv.
grands & nobles ſentimens, que Boudon à l'âge d'onze à douze ans ſe détermina de lui-même à reprendre, ou plutôt à commencer ſes études. Il s'y prit de la maniere du monde la plus chrétienne. Après une oraiſon fervente; car ce ſaint exercice, qui rebute ſouvent des hommes faits, lui étoit déja très-familier; il porta ſon Rudiment aux pieds d'une image de la Sainte Vierge. Il la pria avec beaucoup d'inſtance de bénir ſon entrepriſe, & de ne pas permettre que dans ſes études il ſe propoſât jamais d'autre fin que la gloire de ſon Fils. « Vers l'âge de douze ans, *diſoit-il dans* » *la ſuite*, je commençai à étudier le latin;

1635. » & je bénis Dieu, & sa tres-sainte Mere, de
» n'avoir pas permis que j'aye commencé plu-
» tôt, parce que j'aurois pû chercher autre
» chose que Dieu seul: depuis, à l'aide de sa
» grace, je n'ai jamais eu d'autre intention. »

Mais puisque la vûe de *Dieu seul* a été depuis ce tems comme le caractère propre de la grace de M. Boudon, & que ces mots : » Agissons & souffrons pour Dieu seul; ne » vivons que pour Dieu seul : Dieu seul nous » suffit : » & autres semblables lui échapoient presque du matin au soir dans ses entretiens, dans ses Ecrits, dans ses Prédications; qu'il les mettoit à la tête de toutes ses lettres; & qu'enfin en tres-peu d'années, soit mépris, soit estime, il fut plus connu sous le nom de *Dieu seul*, que sous le nom de sa famille; il est juste que nous développions, une fois pour toute, l'idée qu'il attachoit à ces deux mots. Nous le ferons avec d'autant plus de justesse, que nous n'employerons que ses propres expressions.

» L'esprit de l'Homme-Dieu, disoit-il, doit » être notre esprit. Nous devons penser & » parler comme J.C. agir non par la seule » lumiere naturelle, qui suffit pour nous » faire agir en hommes, mais par la lumiere » divine de sa grace; voir & juger des choses » par la foi; ne regarder les objets qui se pré- » sentent, que selon la connoissance que » Dieu en a, & qu'il nous en donne. »

» Le Chrétien, qui ne voit les choses que » de cette maniere, se met peu en peine de ce

» que le monde peut juger & dire. Il ne con- 1635.
» sulte ici ni ses répugnances, ni ses inclina-
» tions, ni l'intérêt, ni le plaisir. Ainsi comme
» il aime ses amis en J.C. il aime ses ennemis
» pour J. C. & parce qu'étant un en J. C. il
» aime ceux que ce divin Sauveur a aimés jus-
» qu'à donner sa vie pour eux. Agir d'une
» autre maniere, c'est quelque chose de
» monstrueux pour un chrétien ; parce que
» c'est vivre d'une autre vie, que de celle
» de son chef adorable. » Quelle morale, grand Dieu ! & où sont ceux qui la pratiquent ?

Telle étoit cependant dans l'esprit & plus encore dans le cœur de celui dont nous écrivons l'histoire, l'étendue de ce mot : *Dieu seul*. Il en prit si bien le sens, il sçut si bien s'en pénétrer, que dans les consolations les plus sensibles, comme dans les croix les plus humiliantes, le créé, quel qu'il fut, disparoissoit à ses yeux. Il ne voyoit plus que Dieu : C'étoit sa grace, son caractere, sa devise. Il la portoit, il la gravoit par-tout, & comme elle étoit sans cesse dans son cœur, elle étoit presque toujours dans sa bouche. Mais ce qui fait beaucoup à sa gloire, c'est que pour en venir là, il n'eut pas besoin d'attendre le nombre des années. Dieu, & Dieu très-seul, l'occupa tout entier dans un tems où l'on est heureux, eu égard à la corruption répandue sur tous les âges, de voir les autres ne s'occuper qu'à la bagatelle. Le cours de ses études, dans lequel nous allons entrer avec

lui, nous en donnera des preuves qui ne
1636. & suiv. souffrent ni exception ni réplique.

Sa mere voyant que de lui-même il avoit repris l'étude, & qu'il s'y appliquoit avec un courage soutenu, l'envoya à Rouen, où il eut pour maître un pieux & sage Ecclésiastique, qui consacroit à l'éducation de la jeunesse & son tems & une partie de son bien. Ce fut-là qu'il fit paroître une mémoire heureuse, une pénétration vive, ce génie aisé qui conçoit tout, qui emporte tout sans peine, & pour qui les premiers élémens, que plusieurs ne dévorent qu'avec des difficultés infinies, ne sont qu'un jeu, & qu'une espéce de récréation.

le sieur Havel, Prêtre.

Mais s'il fit de grands progrès dans les sciences, il faut avouer qu'il en fit de plus grands encore dans la piété; & que le Collége des Jésuites, où quelques mois de travail lui permirent d'entrer, fut moins pour lui un lieu d'étude, qu'une Académie de vertus. Il ne connut point ce funeste déchet, qui au sortit de la maison paternelle, enleve à tant d'autres l'innocence, que des leçons sages & des soins assidus leur avoient ménagée. Il sçut profiter des saints avis de ses maîtres; mais il ne sçut jamais céder aux mauvais exemples que lui donnerent quelques uns de ses condisciples: & s'il cueillit avec une juste avidité les premieres fleurs des lettres; il conserva avec les plus séveres précautions un germe infiniment plus précieux, celui de la pureté, & des plus sublimes vertus.

Une des premieres qu'il fit éclater à Rouen, fut un grand amour pour les pauvres & pour la pauvreté. Son maître de pension ne lui donnoit que le couvert. Des villageois, qui chaque semaine venoient au marché, lui apportoient ses petites provisions ? & ces provisions, dont un beau-pere dur & dissipateur étoit l'arbitre, alloient à si peu de chose, que la plus foible diminution les eût réduites à rien. Boudon non seulement ne s'en plaignit jamais, mais il en donna toujours la meilleure partie à ceux qui étoient dans le besoin. Il s'y mettoit lui-même pour les soulager : & il auroit été obligé, ou de mendier comme eux, ou de passer les derniers jours de la semaine sans manger, si la mere de son maître, charmée de la sainte prodigalité de ce jeune étudiant, n'eût secrettement pourvû à son indigence. Encore falloit-il qu'elle prît les momens où il étoit absent de la maison: il n'auroit pas souffert qu'une femme, quelque vertueuse qu'elle fût, entrât dans sa chambre. 1636. & suiv.

Aux secours, qui n'ont pour objet que le soulagement du corps, Boudon joignit les secours spirituels. Comme on lui laissoit une honnête liberté, parcequ'on étoit sûr qu'il n'en abuseroit pas ; au lieu de se délasser, comme il est d'usage, des travaux de la semaine, il assembloit les jours de congé une troupe d'enfans pauvres comme lui, & parlant déja, quoiqu'encore petit, le langage de ceux qui ne le sont plus, il les entretenoit de la dignité de leurs ames ; de la bonté qu'avoit

1636. & suiv. eue J.C. de se faire pauvre pour leur amour, & de mourir nud sur une croix pour les racheter; & enfin de la disposition où ils devoient être de mourir plutôt que d'offenser Dieu. Tout ceci se disoit d'une maniere si vive, si touchante, que ces pauvres enfans sembloient n'avoir plus d'inclination que pour la vertu, plus d'horreur que pour le péché. Ce qu'il avoit fait à Rouen pendant le cours de l'année, il le faisoit à Routoi pendant les vacances. Il apprenoit aux pauvres de son village les mysteres de la Foi, les vérités de la Religion, les voies du Salut: *& ces bonnes gens l'écoutoient comme un Ange.*

De retour à la ville il reprenoit ses exercices ordinaires avec une nouvelle ferveur. Il y en joignit bientôt un autre, qui répand sur sa jeunesse un si beau lustre, que nous aurions tort de le supprimer. Une Boulangere de son voisinage ayant appris qu'un des Pensionnaires de M. Havel ne recevoit presque aucun secours de sa famille, & qu'il joignoit à une vie très-exemplaire un zele ardent pour le salut du prochain, voulut lui donner quelquefois à manger. Dès-que son mari étoit sorti, elle rassembloit dans sa maison un grand nombre de pauvres femmes, c'est à dire de ces sortes de personnes, que les besoins de l'ame touchent souvent beaucoup moins que les nécessités du corps. Le jeune Henri étoit plus flatté de cet auditoire, où l'on ne voyoit que la triste & sombre empreinte de l'indigence & de la

miſere : qu'il ne l'étoit en ſe rappellant que les trois plus grandes Princeſſes de l'Europe avoient verſé des fleurs ſur ſon berceau. Ainſi, comme dès-lors il ne tariſſoit point, quand il s'agiſſoit des intérêts & de la gloire de ſon maître, il entretenoit ſa petite aſſemblée avec une force & des graces qu'on ne peut exprimer. Après une courte, mais vive expoſition des principaux myſteres de la Foi, il s'étudioit principalement à leur donner une haute idée de cet état humble & pauvre qui les rendoit ſi petites, ſi mépriſables aux yeux du monde.

1636. & ſuiv.

Il les diſpoſoit enſuite à la réception des Sacremens, & ſurtout à la communion du corps & du ſang adorable de J.C. Il leur diſoit ; « que nous rendrons un compte ri- » goureux, non-ſeulement de toutes les » Communions indignes, mais encore de » celles que nous aurions pû faire dans l'ordre » de Dieu, & que nous avons négligées. Il » n'y a donc, mes cheres ſœurs, *continuoit-il*, » il n'y a ni mari, ni enfans, ni état, ni » commerce qui doivent nous excuſer. Il faut » rompre avec la nature corrompue, briſer » nos liens, quitter tout pour reçevoir un » Dieu qui a tout fait pour ſe donner à nous. » Ce ton didactique étoit ſouvent coupé par de vives & impétueuſes ſaillies, qui ſortoient de ſon ame, comme le feu ſort d'une fournaiſe allumée. » Ouvrons-nous, mon cœur, » *s'écrioit-il*, éclatons, mourons d'amour, » perdons-nous dans cet abime d'amour, dans

1636. & suiv. » ce divin Sacrement. Aimables Séraphins ; » embrasez-nous de vos feux. Incomparable » Reine du pur amour, consumez-nous » dans vos flammes, afin que saintement » consumés de toutes parts, nous puissions » être les victimes de l'amour de J.C. dans » le très saint Sacrement, &c. Ainsi parloit à l'âge de treize ou quatorze ans le pieux Henri : combien de vieux Philosophes, parmi ceux mêmes qui ont encore assez de force d'esprit, pour ne pas rougir de l'Evangile, ne parleroient pas mieux !

Cependant il ne se borna pas à ces maximes, qui quelques grandes qu'elles paroissent, ne sont après tout que les élémens réfléchis de la vie chrétienne. Peu à peu il forma à l'oraison ces ames de boue, à qui le nom même d'oraison étoit d'abord inconnu. Il leur apprit à converser intérieurement avec Dieu : & parmi celles qui se rendirent assidues à ses conférences, il s'en trouva plusieurs qui, à l'ombre de la grace & de leur simplicité, s'éleverent à un très-haut degré de piété & de contemplation, La plupart des autres changerent de conduite, firent des confessions générales, & menerent depuis une vie très-édifiante.

Une d'elles fit un jour une réponse, dont bien des gens furent touchés, & que notre jeune Boudon n'a jamais oubliée. Les Jésuites de Rouen commençant alors à bâtir leur église, cette femme pour y contribuer à sa maniere, se sentit intérieurement pressée de

porter au P. Recteur un écu, qui étoit tout ce qu'elle avoit d'argent. Ce Supérieur ayant reconnu à ses habits qu'elle étoit bien éloignée d'être à son aise, loua sa bonne volonté; mais il refusa son présent, & lui dit, que bien loin de la priver du peu qu'elle avoit, il seroit bien aise de lui procurer quelque secours, parce qu'elle lui paroissoit être dans le besoin. Ce fut alors que cette femme aussi riche en foi, qu'elle l'étoit peu du côté de la fortune, élevant la voix, lui répondit d'un ton ferme & respectueux: » Sçachez, mon Pere, » que je suis chrétienne, & par conséquent » fille d'un grand Roi, & héritiere d'un » grand Royaume. Désabusez-vous, mon » Pere, je ne suis pas pauvre; on ne l'est pas, » quand on a un Dieu pour son vrai pere. » Le Recteur frapé d'un sentiment si noble, ne balança plus. Il accepta les deux oboles de la veuve avec autant d'édification, que de reconnoissance.

1636. & suiv

Le zéle de notre saint Écolier ne se borna pas au petit troupeau dont nous venons de parler; il le porta à visiter les malades dans les hôpitaux, & à leur rendre tous les services dont il étoit capable. La seule vue de ces hommes; dont une délicatesse peu chrétienne détourne les yeux, attendrissoit son cœur; & il comptoit parmi ses plus beaux jours, ceux où il avoit passé plus de tems à respirer l'air contagieux qui les environne.

S'il ne faisoit pas du bien à tous les pauvres, parce qu'il n'étoit guéres moins pauvre

1636. & ſuiv. qu'eux ; du moins les traitoit-il comme le Fils de Dieu veut qu'on traite ceux qui lui appartiennent. De-là cette belle maxime, qu'il pratiquoit exactement, & qu'il répéta plus d'une fois dès le tems de ſes premieres études : « Quand une perſonne dans le be- » ſoin ſe préſente à nous, ce n'eſt point aſ- » ſez de ne la pas rebuter, de ne la pas trai- » ter rudement, ou même avec indifférence; » nous devons encore la recevoir avec un » profond reſpect, & rendre à Dieu de très- » grandes actions de graces, de ce qu'il veut » bien nous procurer l'honneur de ſervir » J. C. en la perſonne de nos freres. »

C'eſt dans cet eſprit qu'étant un jour à la campagne, il ſecourut un jeune garçon qui ſe mouroit dans la rue. Le Curé du lieu le regardoit de ſang froid, ſans avoir compaſ- ſion ni du corps ni de l'ame. Un pauvre ar- tiſan l'ayant porté dans ſa maiſon, Henri, que les premiers cris de la miſere réveilloient aiſément, y accourut. Le malade demandoit inſtamment un Confeſſeur. Boudon appella le Vicaire, homme épais & mal inſtruit, qui ne voulut pas l'entendre. Pour y ſuppléer, notre jeune Etudiant lui fit produire des actes de contrition ; & pria un Chapelain de ſe prêter aux juſtes deſirs d'un moribond, qui ne demandoit qu'à ſe réconcilier avec Dieu. Ce dernier trouva ſon ſujet bien diſpoſé, lui donna l'abſolution, & fut ſi touché des bons ſentimens où Dieu avoit mis un enfant par le moyen d'un autre, qu'il ne put retenir

ſes larmes. Boudon n'abandonna point le mourant : il eut la force de recevoir ſes derniers ſoupirs ; après quoi il le fit tranſporter dans ſa chambre , juſqu'à ce qu'on pût l'enterrer. 1636. & ſuiv.

Le ſoin de former les pauvres à une vraie & ſolide vertu,ne fut pas la ſeule occupation de notre jeune candidat ; il travailla pour le moins autant à faire de ſes condiſciples un peuple ſaint , une nation choiſie : & s'il ne réuſſit pas à l'égard de tous , on peut dire qu'il réuſſit un peu trop à l'égard de pluſieurs. Heureux les hiſtoriens , s'ils n'avoient que de pareils excès à tranſmettre à la poſtérité !

Son premier ſoin en arrivant dans la maiſon du ſieur Havel , fut de ſe lier de cœur & d'affection à ceux des Penſionnaires qui lui parurent plus ſages ou plus dociles Diſciple par rapport à ſes maîtres d'étude,il ſçut bientôt par un certain air de candeur & d'ingénuité , par ſes manieres inſinuantes , & ſur-tout par cet empire puiſſant que donne une vertu qu'on ne trouve jamais en défaut , ſe rendre maître abſolu de l'eſprit de tous ceux que la grace rendit dignes d'être admis à ſon commerce.

Mais que pouvoit donc faire un enfant de ſon âge ? Ce que bien des perſonnes de trente & quarante ans n'oſeroient preſque tenter. Il apprenoit aux uns à bien employer le tems , & ſur-tout à étudier en parfaits chrétiens ; aux autres à s'elever doucement à Dieu par le moyen de la priere & de l'oraiſon

1636. & suiv. mentale; à ceux-ci de quelle maniere ils devoient s'y prendre pour faire saintement leur premiere communion; à ceux-là les dispositions qu'ils devoient apporter à une confession générale, dont il leur avoit donné l'idée; à plusieurs, & c'est ce qui étonne davantage, de quelle façon ils devoient se comporter pour vaincre une passion naissante, ou une tentation importune. Car dès-lors il possédoit si bien le talent d'inspirer de la confiance, que des écoliers, souvent beaucoup plus avancés qu'il ne pouvoit être, lui découvroient leurs peines les plus sécrettes: & l'on ne doute point que ce jeune directeur n'ait guéri bien des plaies, dont il avoit le bonheur de n'avoir encore aucune idée distincte.

Ses discours étoient déja si vifs, si puissans, qu'ils enchaînoient les cœurs. C'étoit une semence bien nourrie, qui jettée dans une bonne terre, y produisit peu à peu jusqu'au centuple. Nous n'en donnerons ici que deux exemples; mais ce que nous dirons un peu plus bas, démontrera que nous les choisissons parmi un très-grand nombre d'autres. Le P. Gallie, né à Dieppe, avoit tout jeune encore, ces belles & grandes qualités qui ouvrent l'entrée du monde de la maniere la plus flatteuse; c'est-à-dire tout ce qu'il faut pour y réussir & pour s'y perdre. Il eut le bonheur de voir Boudon, de le goûter, de former une tendre & intime liaison avec lui. A son école & par ses exemples il apprit

apprit à connoître la vanité du siécle. Il résolut de se soustraire à ses dangers. Il exécuta ce projet en entrant dans la Compagnie de Jesus; & ce fut là qu'il répéta cent fois, qu'il devoit, après Dieu, sa vocation aux exercices de piété, que Boudon, enfant comme lui, lui faisoit faire, ainsi qu'à ses autres condisciples.

1636. & suiv.

M, Fermanel, qui fut depuis Supérieur du Séminaire des Missions étrangeres, a aussi déclaré, que c'étoit en conséquence des leçons du jeune Henri, qu'il avoit quitté le monde pour embrasser l'état Ecclésiastique. Aussi, *ajoutoit-il*, rien de plus admirable que la grace qu'il avoit dès ce tems-là pour toucher les cœurs: rien de plus propre à faire impression sur ceux qui l'entendoient, que son amour pour J. C. tendre & unique objet de son cœur, & sujet éternel de ses conversations.

Quelque idée que nous donnent de l'enfance de M. Boudon, des aveux si précis, il faut avouer que le détail des exercices qui faisoient l'occupation ordinaire de ce jeune maître & de ses pieux associés, nous en donne encore une bien plus avantageuse. Voici, quant à la substance, ce qu'il nous a lui même appris de ce petit troupeau. Si la modestie ne lui a pas permis de s'y joindre, la justice nous permettra encore moins de l'en séparer, lui qui en fut toujours l'ame & le premier mobile.

Tous ces enfans, pensionnaires & étran-

1636. & ſuiv.

gers, car ils en gagnerent pluſieurs autres, commencerent par ſe mettre ſous la protection ſpéciale de la ſainte Vierge : tous s'enrolerent dans la Congrégation de notre Dame, établie pour la jeuneſſe au Collége des PP. Jéſuites. Mais les exercices qui s'y faiſoient, ne ſuffiſoient pas à leur ferveur. Ils avoient à la maiſon un petit Oratoire, où chaque jour ils ſe réuniſſoient, pour rendre leurs hommages à la Reine des Anges. Ils diſputoient ſaintement à qui lui donneroit de plus magnifiques éloges. Sa gloire & ſes grandeurs étoient l'invariable objet de leurs entretiens pendant le repas & pendant les récréations. Leur plaiſir le plus doux étoit de viſiter les Egliſes & les Chapelles conſacrées au Fils ſous l'invocation de la Mere. Quelquefois les jours de congé ils quittoient leur chauſſure hors de la ville, pour faire avec plus de ferveur ces pieux pélerinages. D'autrefois, & aſſez ſouvent, ſaiſis par cet eſprit qui animoit David & ſa lire, ils faiſoient retentir de ſes louanges les montagnes & les vallées. On ne pouvoit, ſans être touché, voir cette aimable jeuneſſe devancer de beaucoup l'aurore, pour ne pas manquer ſon Office les jours de Congrégation. Dès les trois à quatre heures du matin ils étoient à la porte du Collége : & ils attendoient en paix & en priéres qu'elle leur fût ouverte,

Ce grand appareil de culte extérieur étoit ſoutenu de cet eſprit de foi & d'amour, qui en fait l'ame. Ils ſe préparoient aux ſolem-

nités de cette Reine du Ciel & de la Terre, par des mortifications qui auroient fait honneur à un âge beaucoup plus avancé. Ils jeunoient sept jours auparavant ; & ce jeune étoit si rigoureux, qu'un peu de pain & de beurre faisoit toute leur nourriture. Une Communion fervente étoit ces mêmes jours un des premiers exercices de leur dévotion. Ils souhaitoient avec ardeur, & tâchoient de procurer, tant par leurs priéres, que par celles des plus vertueux Prêtres, que son nom fût connu des nations qui l'ignorent, & doublement honoré de ceux qui ont le bonheur de le connoître. Ils avoient un livre d'association, où tous avoient signé, plusieurs même de leur sang, qu'ils se dévouoient à son service, autant que l'ordre de Dieu le permettoit & l'exigeoit d'eux. En particulier ils avoient fait vœu de défendre son immaculée Conception ; & chaque jour ils en récitoient l'Office. Trouve-t-on quelque chose de mieux dans les Cloîtres les plus réguliers !

1736. & suiv.

On peut bien juger que notre charitable Etudiant remplit le cœur de ses pieux Eleves des tendres & respectueux sentimens qu'il avoit pour les pauvres. Il fit en ce genre tant de choses, qui, sous différens rapports, paroissent dans l'ordre & contre l'ordre, qu'en admirant le motif, on seroit tenté de se récrier sur la maniere, si Dieu n'avoit justifié & la maniere & le motif en parant les conséquences. Aussi sensible, & en quelque sor-

1636. & suiv.

te plus attentif aux besoins de l'indigent, que ces anciens Patriarches, qui le soir à la porte de leurs tentes, attendoient l'étranger, pour partager avec lui leur foyer & leur subsistance; Boudon se levoit quelquefois la nuit; & prenant avec soi un ou deux de ses meilleurs amis, il alloit par les rues de la ville chercher quelque malheureux, qui n'eût point de retraite. Lorsqu'il avoit été assez heureux pour en rencontrer quelqu'un; & ce bonheur ne lui manquoit guére dans une aussi grande ville que celle de Rouen, il le faisoit monter sécrettement dans sa chambre; il lui lavoit les pieds, les essuyoit de ses cheveux, qu'il avoit fort longs & fort beaux; buvoit avec plus de force, que nous n'en avons à l'écrire, une partie de cette eau bourbeuse, partageoit avec lui son très-petit ordinaire, lui cédoit son lit, passoit le reste de la nuit, ou sur le plancher, ou en priéres; éveilloit ce nouvelle hôte le matin, le catéchisoit avec autant de zéle que d'affection, & le renvoyoit en paix.

M. Boudon en réfléchissant, plus de cinquante ans après, sur cette partie de sa conduite, ne pouvoit assez admirer la Providence qui avoit écarté les mauvaises suites, qu'elle devoit naturellement avoir. Car enfin, disoit-il, c'étoient de jeunes gens qui de nuit, & souvent après minuit, ouvroient les portes d'une maison; & qui, sans que jamais personne du logis s'en soit plaint, y introduisoient des mendians inconnus, c'est

à-dire, des gens ſans aveu, & trop ſouvent ſans probité, qui auroient pû veiller pendant que leurs petits hôtes dormoient, & emporter ce qu'ils auroient trouvé à leur bienſéance. » C'eſt, *ajoutoit-il*, que ce qui ſe fait par » charité, ſe trouve toujours bien fait. Heu- » reux oubli, qui nous fait perdre de vue nos » intérêts, pour ne penſer qu'aux ſeuls inté- » rêts de J. C. ! »

1636. & ſuiv.

C'eſt ſon carctere qu'il a tracé par ces dernieres paroles. Il étoit dès lors ſi perdu, ſi abſorbé en Dieu, qu'il ne voyoit que lui dans toutes les créatures, ou plutôt qu'il oublioit toutes les créatures, à force de ne penſer qu'à lui. Son penchant pour la contemplation étoit ſi fort, qu'il paſſoit aſſez ſouvent les nuits entieres dans ce ſaint exercice. Le ſoleil qui l'avoit laiſſé humblement proſterné devant la Majeſté ſuprême, l'y trouvoit encore, quand il renaiſſoit ſur l'horiſon. Ce goût pour la priere le conſoloit beaucoup ; & il ne douta point qu'il n'en fût redevable aux mérites & à l'interceſſion de la ſainte Vierge.

Ce fut ſans doute à cette zélée & tendre Protectrice de ſa jeuneſſe, qu'il dut encore ſon amour pour l'auguſte Sacrement de l'Euchariſtie. Sa foi ſur cet adorable myſtére, étoit ſi vive, ſi lumineuſe, qu'on eût cru que le voile qui le dérobe à nos yeux, étoit levé pour les ſiens. Il y voyoit ſon divin Maître revêtu de ſa gloire, & environné de ces bienheureux Eſprits, qui ſuivent l'Agneau par-tout où il va. Soit qu'il ſe nourrît réel-

1736. & suiv. lement de sa chair, ce qu'il fit dès sa jeunesse, aussi souvent qu'il le put faire; soit qu'il n'y participât qu'en esprit, il y trouvoit une source féconde de graces pour son ame, & une fournaise de feux pour son cœur. Chaque jour, dès le grand matin, il passoit aux pieds du saint Tabernacle tout le tems qu'il avoit à sa disposition. Ce tems même ne suffisoit pas aux ardeurs de sa charité, il donnoit à sa dévotion une partie de la nuit aux portes des Eglises, sans se soucier ni de la dureté des saisons, ni des besoins de son corps, ni du jugement que pouvoient porter de lui ceux qui le trouvoient là à des heures indues. Son Confesseur en ayant été averti le lui défendit. Il obéit sans repliquer. La vraie piété ne dispute point contre ceux qui lui tiennent la place de Dieu.

Quelque abondant que fût le fonds de vertus que s'étoit fait le jeune Boudon, il ne tarda pas à reconnoître, qu'en ce genre on n'est jamais trop fourni. Au calme profond, dont il avoit joui pendant ses premieres années, succéderent de violens orages, qu'il n'avoit point prévus. Attaqué à la fois au-dedans & au-dehors, il se vit en butte aux fureurs du démon, à la malignité du monde, à l'insensibilité de sa propre famille. Ces beaux jours, où Dieu l'avoit nourri d'un lait délicieux, s'évanouirent. A peine étoit-il en Troisiéme, qu'il fut sevré de ces consolations sensibles, qui sembloient ne devoir jamais finir. Des nuages impurs, plus terribles pour

lui que ne l'eût été la nuit du tombeau, s'éleverent dans ſon imagination. Il marchoit dans une terre déſerte, ſans chemin, ſans eau, ſans lumière qui lui découvrit le précipice, où, à chaque pas, il craignoit de tomber. Le Ciel paroiſſoit d'airain pour lui, la terre l'abandonnoit. Toutes ſes voies étoient remplies de pierrres quarrées, ainſi que parle l'Ecriture. Le Seigneur n'étoit plus pour lui qu'un Dieu caché dans la nuë. Si quelquefois il faiſoit luire à ſes yeux un rayon de lumiere, c'étoit un éclair, que le même inſtant voyoit paroître & ſe diſſiper. Son cœur lui ſembloit être une triſte image de ces montagnes de Gelboé, pour leſquelles il n'y a ni pluie, ni roſée. En un mot, il ne lui reſtoit plus qu'un ſentier de troubles, de croix, de mortelles inquiétudes.

1736. & ſuiv.

Dans une poſition ſi cruelle, & d'autant plus fâcheuſe, qu'elle commença de bonne heure, & qu'elle dura pluſieurs années, il étoit difficile qu'il eût l'eſprit aſſez libre, pour donner à ſes études cette application ſérieuſe ſans laquelle on n'y réuſſit pas. On ſçait néanmoins, que dans ce tems de peines & d'agitations, il fut toujours un des premiers de ſa Claſſe. Toujours également ferme dans ſa dévotion envers la Mere de Dieu, il en obtint une ouverture admirable pour les ſciences; & ſi cette pieuſe mere ne calma pas les flots, qui s'étoient élevés ſur la ſurface d'un cœur qui lui étoit ſi cher; elle ne permit pas que les eaux entraſſent dans ſon ame,

1636. & ſuiv. & moins encore qu'il en fût ſubmergé. Auſſi fut-il toujours également pur, malgré les efforts que fit le démon pour l'entamer. Le vice contraire à la plus belle des vertus trouva en lui un cenſeur inéxorable. Une parole un peu libre le faiſoit rougir ; mais un de ſes regards faiſoit au moment même rougir ceux qui l'avoit proférée : Sa préſence déconcertoit le plus intrépide libertin.

Ce fut par cet aſcendant que lui donnoit ſa vertu, qu'il garantit celle d'une jeune & pauvre veuve nommée Louiſe Henri, à qui malgré les clameurs de ſes parens, qui tous étoient des Huguenots invétérés, il avoit fait abjurer ſon héréſie. Reçue dans la maiſon de M, Havel à titre de ſervante ; des Penſionnaires plus avancés en âge, mais beaucoup moins avancés en vertus, que ceux dont nous faiſions il n'y a pas long-tems un ſi grand éloge, la regarderent d'un œil criminel. Boudon inſtruit de leurs deſſeins, & craignant qu'ils ne fiſſent ſuccéderla violence aux prieres, ſe trouva par-tout où il pouvoit y avoir du danger pour elle. Et comme les jours de congé étoient ceux où il y avoit plus à craindre, il ſacrifioit ſa récréation, de peur qu'en ſon abſence, on ne lui fit quelque inſulte.

Un ſervice auſſi eſſentiel ne fut pas, à bien près, le ſeul que M. Boudon rendit à cette veuve déſolée. Lorſqu'il fut Archidiacre d'Evreux, il prit d'elle pour le temporel & pour le ſpirituel tous les ſoins d'une atentive charité.

Il lui écrivoit souvent, soit pour lever ses scrupules, soit pour la fortifier dans une peine intérieure de réprobation ; peine, qui pour une ame vraiment fidéle, est la plus terrible de toutes, & par laquelle il plut à Dieu de l'exercer long-tems. Enfin peu de tems avant sa mort, il la recommanda au vertueux M. Thomas, Conseiller au Châtelet de Paris, qui, conformément aux intentions de son ami, la secourut avec beaucoup de générosité. Elle ne survécut à notre grand Archidiacre, que pour publier sa vertu & ses bienfaits. Enfin elle mourut à Rouen, *comblée d'années & de mérites.*

1636, & suiv.

Si les parens de Louise Henri ne la virent qu'avec indignation renoncer à leur secte, les grands Pensionnaires de M. Havel ne virent qu'avec une espéce de rage un enfant comme Boudon leur faire la loi, & déconcerter leur projets. Ils se liguerent contre lui ; & cette persécution, qui fut, à proprement parler, la premiere qu'il ait essuyée du dehors, put lui faire entrevoir qu'il ne parviendroit à Dieu que par les croix & que par les humiliations.

On commença à le décrier comme un hypocrite. On le chargea d'opprobres & d'insultes. Les moins passionnés le tournoient lui & sa dévotion en ridicule. Les plus corrompus s'efforcerent de répandre des nuages sur son innocence, d'insinuer, quelquefois même de dire hautement, qu'il ne valoit pas mieux qu'eux. Un jour de promenade ils se

1636. & suiv. livrerent à des actions si peu décentes, qu'elles furent rapportées à leur Maître de Pension par quelques personnes du dehors, qui en avoient été choquées. La troupe libertine eut bien tôt pris son parti. Tous accuserent Boudon d'avoir été le premier auteur du désordre. Ce fut envain que celui ci protesta de son innocence. Il essuya, & d'une maniere très-rigoureuse, le dernier châtiment. Sa punition fut un triomphe pour des gens qui ne pouvoient souffrir qu'on eût pour lui plus d'égards, qu'on n'en avoit pour eux. Mais enfin ils tomberent dans la fosse qu'ils s'étoient creusée. M. Havel sçut après coup, que non-seulement Boudon n'avoit eu aucune part à la faute, mais qu'il ne s'étoit pas même trouvé dans la compagnie de ceux qui en étoient coupables. Il fut si affligé de sa méprise, que pour la réparer il se fit une espéce de devoir de louer en toute occasion la vertu de son aimable pensionnaire

Si celui-ci en eut besoin pour soutenir avec constance la persécution de ses compagnons d'étude, il en eut bientôt besoin pour en soutenir une beaucoup plus rude en tout sens, puisqu'elle lui vint de la part de sa propre famille. Nous avons déja remarqué, qu'il ne recevoit de son beau-pere, que des secours très-médiocres pour sa subsistance: peu à peu ils diminuerent si fort, qu'ils devinrent à rien. Ce fut à cette dure condition, que sa mere fut obligée d'acheter la paix du maître qu'elle s'étoit donnée par un second ma-

tiage. On vit donc un enfant de bonne maison errer au gré de l'indigence, dans une ville, où il avoit des parens d'un nom distingué, & d'une fortune considérable. Un traitement si dur ne l'altéra point. Il n'y vit au contraire qu'un trait de miséricorde, qui l'obligeoit à se jetter sans réserve & sans bornes dans le sein de la Providence. Il la prit plus que jamais pour la meilleure de toutes les meres; & il n'eut pas lieu de s'en repentir. 1636. & suiv.

Il y avoit à Rouen un ancien Secrétaire du Cabinet, qui lassé des embarras du siécle, avoit fait avec le monde une espéce de divorce pour penser plus sérieusement à son salut. Ce vertueux citoyen, qui se nommoit M. le Tanneur, persuadé, qu'on ne peut mieux servir l'Eglise, qu'en dérobant à la contagion du siécle de jeunes cœurs, qui, faute d'expérience & de réflexion, s'y laisseroient prendre aisément; donnoit sa maison & sa table a plusieurs Ecoliers, qui avoient moins de fortune, que de bonne volonté. Boudon, qui n'avoit plus ni feu, ni lieu, & qui d'ailleurs étoit déterminé à continuer ses études à quelque prix que ce fût, lui exposa sa triste situation; & le pria de vouloir bien faire pour lui ce que sa charité lui faisoit faire pour tant d'autres. Son ingénuité, sa modestie, sa pauvreté, & un certain air de noblesse parlerent en sa faveur. Il fut admis.

M. le Tanneur & toute sa famille reconnurent bientôt le trésor qu'ils possédoient

1636. & suiv. en la personne de ce sage & pieux Ecolier. La vertu, à qui seule il appartient de mettre à prix la vertu, sçut estimer les dons qu'il avoit plû à Dieu de répandre sur lui. Il fut regardé dans la maison, moins comme un enfant, que comme un homme formé par cette main puissante qui n'est assujettie ni à l'âge, ni au tems. Ces premiers sentimens ne firent que se fortifier dans la suite : & toute la famille a depuis ce tems conservé pour M. Boudon *une vénération & un respect, qui ne se peuvent comprendre.* Ce sont les termes du plus exact de ses Historiens.

Comme il se vit tranquille du côté du temporel ; & qu'on lui laissoit une entiere liberté de se livrer, comme auparavant, à toutes sortes de bonnes œuvres, il ne pensa qu'à croître en grace & en sagesse, à mesure qu'il croissoit en âge. Dans cette vûe il rechercha avec une sainte avidité le commerce de ceux qu'il croyoit capables de lui communiquer quelque chose de leur plénitude.

Le P. Gaspard, pieux & sage Jésuite, qu'un *esprit fort* appelleroit homme à dévotions communes, mais qui avec sa dévotion droite & simple formoit ses Ecoliers aux plus solides vertus, fut un de ceux qu'il suivit, & qu'il goûta davantage. Ce zélé Professeur, qui ne prisoit les talens de l'esprit, qu'autant qu'ils étoient embellis par la piété, rassembloit de tems en tems ses éleves dans sa chambre. C'étoit là qu'-

avec une bonté pleine de graces & d'onction, il les entretenoit du royaume de Dieu ; qu'il leur inſpiroit de l'horreur pour les moindres fautes ; qu'il leur parloit tantôt de la reſpectueuſe confiance que l'on doit avoir en la Mere de Dieu ; tantôt des raiſons & de la maniere d'honorer les SS. Anges ; & plus ſouvent encore de l'amour de Jeſus-Chriſt. Ces diſcours, dont toute la parure conſiſtoit dans une ſimplicité mêlée de beaucoup de tendreſſe, faiſoient un effet admirable ſur des cœurs bien diſpoſés. Boudon & ſes petits compagnons n'en perdoient pas un mot dans la théorie, ni dans la pratique : & jamais peut-être Orateur n'a tant fait de fruit, & à ſi peu de frais. Auſſi avoit il une juſte prédilection pour eux. Il les reconduiſoit, tête nuë, juſqu'à la porte du Collége, & ſur ce que quelqu'un d'eux lui en demanda un jour la raiſon : c'eſt, leur dit il, que je reſpecte en chacun de vous l'Ange qui veille à ſa garde.

1636, & ſuiv.

Quelque content que fût Henri des entretiens du P. Gaſpard, ils ne ſuffiſoient pas à la ſoif inſatiable qu'il avoit d'entendre parler de Dieu. Il formoit de pieuſes liaiſons avec ces ames privilégiées, que l'Epoux a conduites dans la ſolitude pour parler plus efficacement à leur cœur. Mais s'il en étoit édifié, elles ne l'étoient pas moins de lui. Et dès l'âge de treize à-quatorze ans on lui trouvoit une ſupériorité de ſageſ-

1636. & suiv. se, une intelligence dans les voies de Dieu, un goût, une abondance de lumieres, qu'on ne se lassoit pas d'admirer.

Les peines par lesquelles il plut à Dieu de l'exercer; ces sentiers apres & raboteux, qui furent de si bonne-heure, & si long-tems, la seule voie par laquelle il pût marcher, en le rendant plus attentif sur lui-même, le rendirent plus expérimenté pour le prochain. Il trouva un jour dans un Monastere très-réformé un Religieux dévoré de peines intérieures. A peine cet homme de croix *eut-il ouvert la bouche*, que Boudon le comprit parfaitement. Il lui fit voir en peu de mots & le bonheur qui est attaché à des peines si cuisantes, & la fin que Dieu se propose dans une conduite si rigoureuse, & les moyens d'en faire un salutaire usage. En un mot, il calma si parfaitement cet esprit agité, que toute la maison en fut aussi surprise qu'édifiée; les Supérieurs très-consolés; & ce Religieux ramené enfin, & ramené pour toujours au port de la paix, après lequel il avoit si long-tems & si inutilement soupiré.

Le prix qui mérita au jeune Daniel les faveurs, dont il plut à Dieu de le combler, fut à peu près celui auquel le jeune Boudon acheta les graces prématurées, dont nous avons jusqu'ici parlé. Il étoit si pénitent dès le tems de ses basses classes, qu'à l'exception des jours de Fêtes & de Diman-

ches, & de ceux où il mangeoit en compagnie, le pain & l'eau étoient sa seule nourriture. Il châtioit si rigoureusement son corps, qu'une personne dont la chambre n'étoit pas éloignée de la sienne, a souvent trouvé un ruisseau de sang dans le lieu qui avoit servi de théâtre à sa mortification. Il étoit si ferme, si ardent, lorsqu'il étoit question des intérêts de son divin Maître, qu'il n'y avoit ni railleries, ni insultes, ni outrages, qui le fissent rougir de l'Evangile. Il étoit si touché de la perte des ames, qu'à l'exemple de Sainte Thérese, il la pleuroit par des torrens de larmes. Il aimoit avec tant de passion la pauvreté, qu'il n'eut pas fait un pas pour acquérir tous les Royaumes de la Terre. 1636. & suiv.

Ce fut ce grand amour pour la pauvreté, qui le fit penser sérieusement à entrer dans l'Ordre de Saint François. Son parti étoit si bien pris, qu'il fut cent fois sur le point de faire vœu de l'exécuter. Cependant une secrette impression, qu'il ne démêloit pas bien, l'en détourna toujours. Il en fut instruit avec le tems: la délicatesse de sa complexion, sa santé déja altérée par de longues & cruelles mortifications, ne permirent pas de l'admettre. Ce coup lui fut sensible. » Je me retirai dans un Cabinet, *c'est* » *lui qui parle*, j'y pleurai de la bonne » maniere. Cependant, *poursuit-il*, la di- » vine Providence a eu pour moi l'effet

1636. & suiv. » de ses attraits, m'ayant fait vivre
» en pauvre : car je ne vis que d'aumô-
» nes, n'ayant pas un denier de revenu :
» ce que j'estime plus, je vous assure,
» que si j'avois tous les biens de la terre
» en ma possession.... Et de cette sorte
» la Providence m'a fait Religieux de Saint
» François, sans en avoir jamais porté l'ha-
» bit. Qu'à jamais je chante ses miséri-
» cordes. «

En fermant à Boudon l'entrée d'un Ordre qui a donné à l'Eglise des milliers de Martyrs & de Confesseurs, Dieu lui communiqua de grandes lumieres sur le Saint Patriache qui en a été le Fondateur. Il en pensoit dignement, il en parloit avec goût. Ayant une fois été surpris de la nuit dans les bois, & cherchant quelqu'endroit où il pût loger, il se trouva à la porte d'un Château. Il y entra, & pour obtenir grace plus aisément, il pria quelques domestiques de la basse cour de lui permetre de coucher dans la grange, sans souper. Le Seigneur & la Dame du lieu, qui étoient à table avec un Provincial des Capucins & son Compagnon, ayant appris le besoin de ce pauvre écolier, le firent entrer, & lui donnerent quelque chose à manger auprès du feu. Un moment après, la conversation tomba sur S. François & sur ses Constitutions. On demanda à Boudon ce qu'il pensoit de ce genre de vie, & on le pressa de parler. Il le fit & long-tems, mais d'une ma-

niere ſi vive, ſi charmante, qu'on croyoit entendre, non un homme, moins encore un écolier, mais un Ange qui en eût pris la figure. Toute la compagnie avoua qu'elle n'avoit jamais entendu rien de ſemblable ſur ce ſujet : Et le Provincial, à qui les panégyriques de ſon ſaint Inſtituteur n'étoient pas nouveaux, en fut plus touché qu'un autre. 1636. & ſuiv.

Pour regagner d'un côté ce qu'il croyoit perdre de l'autre, Henri fut divinement inſpiré de vivre dans le ſiécle, comme il auroit vécu dans l'Ordre Séraphique; je veux dire, de ſe révêtir de l'eſprit de pauvreté & de ſacrifice; de mortifier ſa chair; de ſe donner autant qu'il lui ſeroit poſſible au ſalut du prochain. Oubliant, à l'exemple de S. Paul, tout ce qu'il avoit fait juſqu'alors, il ſe propoſa fortement de commencer un nouveau genre de vie ſpirituelle; de mépriſer le monde, comme ſon divin Maître l'a mépriſé; & de mener une vie cachée en J. C. autant que la gloire & les intérêts de ce Dieu Sauveur le lui pourroient permettre. Il ne la mena pas abſolument cette vie cachée; & nous le verrons dans la ſuite donner à la France étonnée le ſpectacle d'un zele plus invincible que l'enfer *, & d'une patience plus forte que la perſécution de ſes miniſtres.

Dès le tems dont nous parlons, il fut aiſé de connoître qu'il étoit également à Dieu dans quelque état qu'il plût à ſa Providence de le mettre. Ses travaux continuels, ſes peines

* Dura ſicut infernus æmulatio, *Cant. cap.* 8 ℣. 6.

1636. & ſuiv. intérieures, ſon application à l'étude, ſa nourriture moins frugale, qu'exceſſivement pauvre; tant de mortifications de toutes eſpeces accablerent enfin la nature. Boudon pendant toute ſa Rhétorique fut travaillé d'une fievre quarte ; il devint ſi foible, ſi attenué, qu'une année entiere ne put qu'avec peine rétablir ſes forces. Il ſouffrit en vrai Chrétien cette longue épreuve; & je ne ſçais s'il en étoit bien quitte, lorſque ſes amis, & plus encore l'eſprit de Dieu, dont le mouvement régloit toutes ſes démarches, lui inſpirerent de ſe rendre a Paris, pour commencer dans cette premiere Univerſité du monde ſon cours de Philoſophie & de Théologie. Il y a lieu de préſumer que MM. le Tameur & Brebion * firent quelques avances pour lui. Mais ce ſecours ne le mena pas loin, & nous ne tarderons pas à le voir réduit à dévorer tout ce que l'indigence a de plus humiliant & de plus rigoureux.

1644. & ſuiv. Deux ſoins, qui en inquiétent bien peu d'autres, l'occuperent en arrivant dans cette immenſe Capitale. L'un fut de pouvoir loger avec des Ecoliers, qui, ayant un goût décidé pour la vertu, ne puſſent lui être une occaſion de ſcandale : l'autre fut de trouver un Directeur, qui d'une main ſûre lui traçât la route par laquelle il devoit marcher. L'un étoit plus difficile à rencontrer que l'autre; Boudon les trouva tous deux.

* Ce dernier étoit Tréſorier de France, grand homme de bien, & plein d'eſtime pour notre vertueux Etudiant.

Il déterra dans un coin de la rue de la Harpe, une petite troupe de vertueux amis, qui partageoient leur tems entre l'étude & la piété; & qui ne se délassant de l'un que par les éxercices de l'autre, sçavoient être à la fois & Philosophes & Chrétiens. 1644. & suiv.

Pour ce qui est d'un Confesseur, il en trouva un parfaitement bon au Collége de Clermont. Ce fut le P. Bagot, qui dirigeoit la plupart des jeunes Congréganistes. Nous regarderions comme étranger à notre Histoire l'éloge de cet humble & sçavant Religieux, si les couleurs dont M. Boudon a embelli son portrait, ne servoient à orner le sien. Nous l'avons dit plus d'une fois, il n'y a guere que la vertu qui sçache rendre trait pour trait toutes les graces, toutes les finesses de la vertu.

Le P. Bagot, au jugement de son Disciple, étoit un homme d'une prudence consommée, d'une expérience admirable, d'un talent merveilleux pour conduire les jeunes gens dans le chemin du Ciel. Sa réputation l'avoit fait choisir pour Confesseur de Louis XIII. Ce grand emploi le flatta si peu, qu'il s'en défit le plutôt qu'il lui fut possible. Il avoit coutume de dire: « Si l'on vous fait » entrer à la Cour par la porte, sauvez-vous » par les fenêtres. Car l'air de la Cour, qui » est empoisonné pour tout le monde, l'est » encore plus pour un Religieux.

» Ce pieux Jésuite, *c'est toujours M.* » *Boudon qui parle*, étoit encore plus éclairé

1644. & ſuiv. » dans la ſcience des Saints, que dans celle
» des écoles, quoiqu'il paſſât pour un hom-
» me d'érudition. Il aimoit naturellement
» l'étude; & cependant il la quittoit ſans
» peine, pour donner, quelquefois même,
» un tems conſidérable au plus petit Ecolier,
» qui avoit beſoin de lui. Sa patience étoit
» admirable. Il avoit une ſi étrange frayeur
» de la pierre, dont il ſentit quelques attein-
» tes étant encore jeune, que la ſeule penſée
» de ce mal le faiſoit tomber en foibleſſe.
» Cependant à l'âge de plus de ſoixante ans il
» fut obligé de ſouffrir l'opération. Elle fut
» extrêmement longue, & très-douloureuſe.
» Néanmoins il ne proféra pour toute plain-
» te que ces paroles de Saint Paul: *J'acheve*
» *ce qui manque aux ſouffrances de J.C.* Son
» humilité n'avoit point de bornes. Il louoit
» volontiers la vertu dans les autres: mais il
» ne pouvoit ſouffrir qu'on louât la ſienne:
» & il entra un jour dans une ſainte colere
» contre un de ſes amis, qui dans une occa-
» ſion avoit parlé de lui d'une maniere avan-
» tageuſe. Il étoit ſi peu attaché à ſon ſens,
» qu'il ſuivoit avec plaiſir l'avis d'un Ecolier
» préférablement au ſien propre. » Tel étoit
au rapport de M. Boudon; & qui pourra le
récuſer pour témoin dans une matiere où il a
ſi bien mérité d'être juge; Tel etoit le R. P.
Bagot.

Un homme ſi ſçavant dans les voies du
Ciel, ne pouvoit manquer d'y faire marcher
ſur ſes pas ceux qui lui donnoient leur con-

fiance. Aussi vit-on sortir de son école, comme autrefois de celle d'Origenes, mais d'une maniere plus heureuse, des hommes que l'Eglise placeroit dans ses Fastes, si elle pouvoit y mettre tous les Saints. De ce nombre furent un Pere Jogué, de la même Compagnie, qui transporté par son zele dans le sein du Canada, mourut au milieu de tous les supplices, qu'une nation barbare & cruelle peut inventer. Un M. de Levis, Chanoine & Pénitencier dans l'Eglise de Chartres, & Archidiacre du Vendomois, homme qui à une vie toute cachée en Dieu, joignit les glorieux titres de Directeur éclairé, de pere des pauvres, d'homme Apostolique. Sans parler d'un nombre considérable d'Evêques de la Chine, de la Cochinchine, du Tonquin & du Canada, qui sous ses auspices s'étoient formés aux plus hautes vertus; & qu'il regardoit sur ses vieux jours comme sa joie & sa couronne.

1644. & suiv.

Mais sans vouloir peser à un poids incertain des mérites dont le degré ne s'estime sûrement que dans la balance du Sanctuaire; on peut dire, que le grand Archidiacre d'Evreux sera un honneur éternel à la mémoire de son Directeur. Suivons-le dans les progrès qu'il fit sous la conduite de ce parfait Religieux: rien n'est plus propre à édifier. Boudon considéré vis-à-vis de lui-même, ou relativement au prochain, est toujours l'homme de Dieu seul, toujours admirable. Une patience invincible dans ses peines, qui fu-

1644. & suiv. rent encore plus grandes à Paris, qu'elles n'avoient été à Rouen ; une ardeur pour les croix, les humiliations, le dénûment, la pénitence, qui s'accrut toujours, & ne dit jamais, C'est assez ; un amour pour Dieu, qui ne voyoit que lui, qui ne cherchoit que lui, qui regardoit comme perdu tout discours qui ne tendoit pas à lui ; voila en substance la vie que mena notre pieux Etudiant, tant qu'il fut dans la Capitale.

Quoique l'étude lui coutât moins qu'à bien d'autres, parce qu'il avoit une grande facilité pour le travail ; il lui donnoit tout le tems qu'elle exige de ceux qui veulent y réussir. Malgré cette application, qui étoit toujours remplacée par des exercices aussi pénibles pour la chair, qu'ils sont consolants pour l'esprit, il étoit si peu nourri, que moins vertueux il eût pû envier la condition de l'enfant prodigue dans le tems même de sa disgrace.

Comme il étoit très exact aux Assemblées dont on a parlé, & qu'il y édifioit par sa modestie singuliere, il ne pouvoit guéres y manquer, sans que son absence fît un vuide, dont on s'apercevoit aisément. M. du Bochet, ancien & zélé Congréganiste, ayant remarqué un jour qu'il n'y étoit pas, en parla à quelques-uns des Associés. On courut à la maison de ce jeune, mais parfait serviteur de Dieu. On le trouva dans sa pauvre chambre, accablé de langueur, exténué d'inanition, destitué de tout secours humain.

Un état si triste toucha ceux qui en furent témoins. M. du Bochet en fut bientôt averti. 1644. & suiv.
Il y mit un si bon ordre, qu'en peu de tems le malade recouvra la santé, & reprit tous ses exercices de science & de vertu.

Mais quand le Ciel, qui vouloit en faire un modéle de patience & de résignation, ne s'en seroit pas mêlé, il étoit difficile qu'un homme entiérement abandonné de sa famille; qui d'ailleurs tâchoit de n'être à charge à personne; & qui mangeoit seul, quoiqu'il vécût dans une espéce de Communauté, n'éprouvât souvent les besoins & la rigueur de l'indigence. Aussi fut-il souvent réduit à la mendicité; & il se trouvoit heureux quand il pouvoit avoir vingt sols à dépenser par semaine. Il est vrai, que la Providence sembloit quelquefois se hâter de venir au secours de sa misére: & qu'un jour qu'il n'avoit plus de linge, une personne inconnuë l'en fournit abondamment. Mais Dieu qui vouloit le tenir dans la plus humble dépendance, l'aguerrir, en quelque sorte, & le fortifier contre les peines dont sa vie devoit être traversée; ce Dieu toujours juste dans ses vuës, toujours adorable dans la maniere dont il les exécute, paroissoit le matin & se déroboit sur la fin du jour.

Ce fut sur-tout la premiere année de son sejour à Paris que ce pauvre Ecolier eut le plus à souffrir; & qu'au défaut de ses amis, que la Providence même endormoit sur ses besoins, il fut plus d'une fois réduit à la triste

1644. & ſuiv. & humiliante néceſſitê d'implorer la charité publique. Il lui arriva un jour à cette occaſion dans l'Egliſe de Notre Dame une choſe aſſez ſinguliere. Preſſé de la faim, il cherchoit quelques ſols pour avoir de quoi dîner. Il demanda l'aumône à un homme de la premiere condition, qui le reçut très mal. Charmé de voir qu'à l'exemple de ſon divin Maître, l'indigence & les opprobres ſe réuniſſoient en ſa perſonne, Boudon ſe retira à l'écart pour lui en rendre de très-humbles actions de graces.

La douceur & la patience du jeune étranger fraperent M. de Montmorenci : car c'étoit à lui que notre Etudiant s'étoit adreſſé. Il ſe détourna, & l'ayant apperçu derriere un pilier dans cette attitude de reſpect, où l'Ecriture nous repréſente les Séraphins devant la ſuprême Majeſté, il quitte ſa place, va le joindre, lui demande qui il eſt, d'où il eſt, & ce qu'il eſt venu faire à Paris. Boudon, ſans dire un mot de ſa naiſſance, ſe contenta de répondre qu'il étoit un pauvre Ecolier venu de Normandie pour achever ſes études dans l'Univerſité; mais que n'ayant pas de quoi vivre, il étoit obligé de demander l'aumône. Alors ce Seigneur, qui l'avoit pris pour un de ces vagabonds, dont Paris étoit alors inondé, changeant tout à coup & d'air & de langage, lui demanda avec beaucoup de bonté s'il vouloit accepter ſa maiſon ; ajoutant qu'il y auroit toutes les facilités poſſibles pour continuer ſa Philoſophie ; qu'il ne manqueroit

quєroit de rien; & qu'on le prioit ſeulement de conférer de ſes études avec un jeune Eccléſiaſtique qui commençoit à courir la même carriere. Ce jeune Eccléſiaſtique étoit François de Laval de Montmorenci, qui depuis fut premier Evêque de Québec *. 1644. & ſuiv.

Henri accepta de grand cœur un poſte où il y avoit du bien à faire. Il y en fit en effet; & ſi par des leçons, dont un bon Ecolier eſt capable, il ouvrit aux ſubtilités dialectiques l'eſprit de ſon illuſtre Condiſciple; il ouvrit encore plus ſon cœur à ces hautes vertus, dont le développement exact n'appartient qu'aux grands maîtres.

Ce fut vers ce temps, que pour dépendre en tout des ſoins de la Providence, il fit vœu de pauvreté, afin de ſuivre nud la croix nuë de J. C. ſon Sauveur. Je ne ſçais au reſte dans quel ſens il entendoit ce vœu: mais je ſçais, & la ſuite de ſon hiſtoire en ſera une preuve ſans réplique, qu'il l'a pratiqué dans le ſens le plus rigoureux.

En quittant M. l'Abbé de Laval, ſi toutefois celui-ci ne le ſuivit pas, Boudon alla rejoindre ſes anciens amis. Leur nombre s'étoit beaucoup augmenté par les ſoins du P. Bagot; leur ferveur s'augmenta beaucoup par les bons exemples de Boudon. Il étoit l'ame de cette pieuſe ſociété. Sous les ordres & par les conſeils de ſon Directeur, il ſe propoſa d'en faire une compagnie de Saints 1646. & ſuiv.

* Il fut ſacré en 1649. Evêque de Pétrée *in partibus*, & fait Vicaire Apoſtolique dans la nouvelle France.

1646. & ſuiv. du premier ordre. Ses eſpérances alloient loin, le ſuccès alla plus loin que ſes eſpérances.

Ils eurent d'abord aſſez de peine à trouver une maiſon qui convînt à leur nombre & à leurs exercices. Enfin ils s'établirent au Faux-bourg S. Jacques : & ce fut principalement dans ce lieu, qui fut pendant quelques années le théâtre de leurs vertus, qu'ils donnerent à leur ſiécle un ſpectacle qui ſeroit nouveau pour le nôtre. Quoique la plupart de ces Meſſieurs fuſſent d'un ſang illuſtre, & qu'il n'y eût peut-être parmi eux d'autre pauvre que Boudon ; celui-ci néanmoins, qui donnoit le premier mouvement à toutes les opérations de cette compagnie naiſſante, ſçut ſi bien leur inſpirer l'amour de la ſainte pauvreté, & des vertus les plus héroïques, que leur maiſon reſſembloit moins à une retraite d'Ecoliers réunis, qu'à un Collége d'hommes Apoſtoliques. Le lever, le coucher, l'heure du repas, les récréations, le tems de l'étude, les conférences, l'oraiſon, les lectures ſpirituelles, la fréquentation des Sacremens, l'entrevuë avec le Directeur, & généralement tous les exercices y étoient reglés comme dans les Communautés les plus exactes. Quand ils faiſoient quelque voyage de dévotion, ils gardoient le long des rues de Paris un ſilence ſi rigoureux, qu'ils reſſembloient moins à des Ecoliers, qu'à des Solitaires ſortis de la Thébaïde pour édifier par leur recueillement & par leur modeſtie.

Boudon, que ſa propre expérience avoit inſtruit du prix & des effets de la dévotion envers la ſainte Vierge, les y porta, comme il avoit fait autrefois ſes Condiſciples à Rouen. Les diſpoſitions n'étoient pas moins favorables, le ſuccès ne fut pas moins heureux. Leur but principal fut toujours d'imiter les plus ſublimes vertus du Fils & de la Mere; ſur-tout, cette profonde humilité, qui coute tant à la nature, & qui eſt l'écueil d'une infinité de dévots ſuperficiels. Ils mépriſoient ſi fort le monde & l'eſtime du monde, qu'ils n'étoient contents, que lorſqu'ils avoient réuſſi à s'en faire mépriſer: & à n'en juger que ſelon les regles communes, on croiroit que de ce côté-là ils porterent les choſes à l'excès. L'un d'eux eut un jour le courage de dire publiquement des choſes fort ſecrettes & fort humiliantes, qui devoient naturellement lui attirer une extrême confuſion. Mais le contraire arriva, & ceux qui l'entendirent, touchés d'une ſi rare humilité, ne purent retenir leurs larmes.

1646. & ſuiv.

Quant à celui dont nous écrivons l'hiſtoire, le trait enflammé qui perça le cœur de ſainte Thérèſe, avoit ſi profondément bleſſé le ſien, que tranſporté hors de ſoi, il n'entendoit plus que le langage du divin amour. Pour nourrir & pour animer ce feu ſacré, il ſe ménageoit la connoiſſance de ceux à qui Dieu donnoit un langage, ou des vuës qui avoient du rapport avec les ſiennes. Il entendoit avec un plaiſir infini le P. de

1646. & suiv. Condé, Jésuite du Collége, Prédicateur peu suivi, parce qu'il préchoit *sans fard & sans éloquence ;* mais qui connoissant toutes les routes du cœur, y portoit le saint amour dont il étoit pénétré. Il alloit voir tous les quinze jours à Montmartre une Religieuse, qui avoit d'intimes communications avec Dieu : il ne la quittoit qu'avec un desir violent de tendre à la perfection plus que jamais. Il eut aussi d'admirables liaisons de graces & de charité avec la Révérende Mere Catherine de Bar, surnommée sœur Mechtilde du S. Sacrement. Cette fille, qui n'a vêcu quatre-vingt-trois ans *, que pour donner plus long-tems l'exemple d'une aversion constante pour le monde, d'une espéce de passion pour les croix, & les mépris ; d'une paix, ou plutôt d'un plaisir infini dans les plus vives persécutions ; & enfin d'une très-tendre dévotion envers le S. Sacrement : cette vertueuse fille avoit par ces qualités mêmes trop de rapport avec M. Boudon, pour ne le pas honorer autant qu'il méritoit de l'être. Il y répondit toujours par le plus sincere & le plus respectueux dévouement : & lorsqu'il fut grand Archidiacre d'Evreux, il ne vint guéres à Paris, sans voir & la Mere & les Filles, afin de rendre à la Communauté dans ses pieux entretiens ce qu'il croyoit avoir appris de celle qui en étoit Supérieure.

* La Mere Mechtilde nâquit à saint Dié en Lorraine sur la fin de l'année 1614. Elle fut reçuë à Paris par S. Vincent de Paul ; & y mourut le 6 Avril 1698. dans son premier Monastere du Fauxbourg S. Germain.

Il voyoit aussi très-souvent la vénérable Mere Magdeleine de S. Joseph, Carmélite du grand Couvent de Paris, à qui la Sainteté de sa vie n'a pas moins fait d'honneur, que les miracles qu'elle opéra après sa mort. Elle avoit pour grace particuliere l'amour de l'obscurité & de l'anéantissement. Dans sa jeunesse elle avoit souhaité de passer ses jours dans les plus misérables occupations de la vie champêtre. Nayant pû y réussir, elle voulut au moins n'être admise dans la Religion qu'en qualité de sœur converse. Son humilité échoua encore ici: mais elle sçut la dédommager en se tenant cachée dans une Maison, qui recevoit souvent la visite de tout ce que l'Etat avoit de plus grand & de plus respectable. Marie de Medicis y alloit de tems en-tems avec ce cortége de grandeur qui marche à la suite d'une Reine de France. Soit que la Mere de S. Joseph fût Supérieure, ou qu'elle ne le fût pas, elle ne paroissoit jamais: une autre, & c'étoit une convention obtenuë à force de priéres, tenoit sa place, faisoit les honneurs & les recevoit. Pendant vingt années il ne fut pas plus question de cette humble solitaire, que si elle eût été rayée du nombre des vivans. Son nom se trouvera à jamais dans ce Livre écrit de la main de Dieu, où la vraie humilité occupe une place si distinguée.

1646. & suiv.

Enfin M. Boudon voyoit encore un Augustin, ce n'étoit qu'un pauvre Frere Convers, mais si puissant auprès de Dieu, que,

1646. & suiv. de l'aveu de tous les gens de bien, ce fut lui qui obtint à Anne d'Autriche un fils après vingt-deux ans de stérilité : si plein de lumiere, que l'avenir étoit dévoilé à ses yeux : si inondé de graces & d'amour, que notre pieux Théologien en le quittant, ou plutôt en *s'arrachant d'auprès de lui*, s'écrioit dans un de ces mouvemens dont il n'étoit pas trop maître : « O mon Dieu ! combien doit être grande la douceur céleste » des Bienheureux unis au Ciel à J. C. dans » le sein de l'adorable Trinité ; puisque dès » cette vie, qui n'est qu'une vallée de larmes, l'entretien d'un seul de vos Elus » donne par avance des consolations si pures » & si divines *.

Mais si Boudon sçavoit suivre avec Marie les attraits du pur amour & de la contemplation, il ne sçavoit pas moins se livrer avec Marthe aux plus pénibles emplois d'une vie active & laborieuse. Sa compassion pour les malheureux le portoit comme naturellement aux Hôpitaux & à l'Hôtel-Dieu. C'est dans ce triste séjour, où la mort choisit à l'aise ses victimes, qu'on le voyoit appliqué, tantôt à enseigner un malade comment il

* Ce parfait Religieux étoit né le 21 Février 1609. Son nom de famille étoit Denys Antheaume Son nom de Religion étoit F. Fiacre. Il mourut le 16 Février 1684, dans la soixante-quinziéme année de son âge, & la cinquante-troisiéme de Religion. Son corps fut enterré dans le Couvent de la Place des Victoires ; son cœur fut porté par ordre du Roi à Notre-Dame de Grace en Provence.

faut s'y prendre pour faire une bonne confeſſion ; tantôt à diſpoſer un moribond au grand & prochain voyage de l'éternité ; quelquefois à ſoutenir les pas mal affermis d'un convaleſcent. 1646. & ſuiv.

Il rendit un jour ce dernier genre de ſervice à un Etranger de 13 à 14 ans, qui au ſortir de l'Hôtel-Dieu ne ſçavoit où ſe retirer. C'étoit un jeune Hollandois, qu'un Gentilhomme, Calviniſte comme lui, avoit amené à Paris à l'inſçu de ſes parens. Ayant ouï dire dans l'auberge où il étoit logé, qu'il n'y avoit point de ſalut pour lui, s'il ne rentroit dans l'Egliſe que ſes Ancêtres avoient quittée ; il ſe fit inſtruire, & abjura ſon héréſie. Son maître le chaſſa ; & Dieu qui avoit ſes raiſons pour le dérober aux pourſuites de l'erreur, ayant permis qu'il tombât malade, il fut porté à l'Hôtel-Dieu. Ce fut là, & au moment même qu'il alloit en ſortir, que Boudon le rencontra. Il étoit encore ſi foible & ſi languiſſant, qu'il avoit peine à ſe ſoutenir. Notre écolier ne perdit pas une occaſion ſi favorable à ſon zèle. Il le prit par le bras, lui aida à marcher le long des rues, & malgré les railleries déplacées d'un peuple qui s'amuſe de peu de choſe, il le mena enfin juſqu'à ſa chambre. Il lui fit tous les bons traitemens qu'un pauvre peut attendre d'un autre pauvre. Il l'inſtruiſit plus à fond des vérités de la Religion ; & ſurtout du bonheur qu'il y a de ſouffrir pour un Dieu, qui a bien voulu ſouffrir pour nous juſqu'à mou-

1646. & suiv.

rir sur une croix. Ces maximes soutenues de l'onction de la grace, s'insinuerent si avant dans le cœur du nouveau converti, qu'étant retombé malade, il ne cessoit de publier les miséricordes du Seigneur; & de lui rendre jusqu'au dernier moment de continuelles actions de graces, de ce qu'il l'avoit tiré des ténebres de la nuit, pour le faire passer dans son admirable lumiere. Ce fut dans ces beaux sentimens qu'il expira. Boudon recueillit ses derniers soupirs, & il se trouva heureux de l'avoir vu mourir entre ses bras. Jamais au reste il n'oublia ce jour si consolant pour un cœur fait comme le sien; & plus de 40 ans après, il avoit peine à retenir ses larmes, quand il racontoit cet événement.

Des occupations si pénibles, jointes à une étude sérieuse, à des mortifications secrettes, à une nourriture très-pauvre, firent leur effet ordinaire : elles accablerent la nature. Boudon tomba dans une seconde maladie, qui dès le premier jour parut dangereuse. On jugea à propos de le faire transporter à l'Hôpital de la Charité. Ce fut pour lui une joie sensible de se voir associé aux pauvres qu'il aimoit comme ses freres: mais il n'en jouit pas long temps. Dans le trajet il s'étoit recommandé à la très-sainte Vierge : il ne tarda pas à en être exaucé. A peine fut-il couché dans son lit, qu'au moment même il fut parfaitement guéri. Il se leve à l'instant, va rejoindre sa compagnie, qui

douta d'abord, ſi c'étoit bien lui, ou quelqu'autre qui lui reſſemblât. On fut charmé de revoir un ami de la vie duquel on déſeſpéroit, & tous chanterent de concert un cantique de louanges à ce Maître abſolu, qui d'un ſouffle conduit aux portes de la mort, & en rappelle à ſon gré. 1646. & ſuiv.

Rendu à la vie par une protection ſi viſible, Boudon reprit ſes exercices avec une nouvelle ferveur. Il travailla ſurtout avec ſes Aſſociés à ſemer la vertu dans le cœur des jeunes Ecoliers de l'Univerſité. S'ils ne réuſſiſſoient pas à l'égard de tous, au moins en gagnoient-ils un bon nombre. Ce ſuccès fit fondre ſur eux un des plus violens orages, qu'ils euſſent encore eſſuyé. Déſeſpéré de voir une Compagnie, qui en naiſſant portoit déja à ſon empire des coups ſi bien frapés, le Prince des ténébres ſouleva contre eux des gens animés d'envie & de fureur, qui ſous de ſpécieux prétextes, ſe mirent à les décrier. On les peignit dans des écrits publics avec ces noires couleurs que l'enfer détrempe à ceux qui veulent bien lui ſervir de miniſtres. Mais enfin cet orage ſe diſſipa, & nos pieux aſſociés continuerent à ſuivre leur premiere route.

Après avoir achevé ſon cours de Théologie, Boudon, âgé pour lors d'environ 25 ans, fut un peu indécis ſur le parti qu'il avoit à prendre. Il ne pouvoit ni entrer en Licence, parce qu'il étoit extrêmement pauvre, ni monter en Miniſtre ſacré dans les 1649. & ſuiv.

1649. & suiv. Chaires Chrétiennes, parce qu'il n'étoit que Séculier; ni moins encore rester oisif, parce que chez lui la charité étoit un feu violent qui ne demandoit qu'à éclater. Il voyoit bien que Dieu l'appelloit à la sanctification des ames : mais il le voyoit d'une maniere trop confuse pour prendre un dernier parti. Sa regle, & ce doit être celle de tout Chrétien, qui veut ne se pas méprendre sur les desseins de Dieu; sa regle fut de consulter humblement cet Esprit de sagesse, qui souffle où il veut & comme il veut. Dans cette vue il redoubla ses prieres & ses mortifications. Il y ajouta des pélerinages de dévotion, sorte d'exercice qui reviendra souvent dans le cours de son histoire; & qui, quoiqu'équivoque en soi, ne le fut jamais par rapport à un homme, qui voyageoit d'une maniere pénible, qui n'avoit de ressource que la Providence, & qui sçavoit sanctifier tous ses pas.

Le plus fameux pélerinage qu'il ait fait en ce tems-là, fut celui de Beaune. Il n'y avoit pas long-tems que la vénérable sœur Marguerite du S. Sacrement, Religieuse Carmélite, y étoit décédée en odeur de sainteté. Ce fut le tombeau de cette admirable fille, qui perpétuoit par ses miracles la réputation qu'elle s'étoit faite par ses vertus, que Boudon voulut visiter. Son dessein étoit de participer aux graces qui couloient nuit & jour dans ce respectable sanctuaire; & sur-tout d'y puiser cet amour de J. C. enfant, qui

avoit été le caractere propre de cette humble & parfaite servante du Seigneur. Ses espérances ne furent point trompées. La rosée du ciel tomba sur lui en abondance, & il en reçut assez pour en répandre sur les autres. Les Carmélites formées par les ouvrages de leur sainte Fondatrice au plus sublime langage de la charité, furent extrêmement édifiées de la beauté & de l'élévation de ses sentimens ; & il rapporta de chez elles, avec un redoublement de tendresse pour les sacrés cœurs de Jesus & de Marie, *une dévotion incomparable* pour l'Epoux vierge de la plus pure Vierge qui ait jamais été, dévotion qu'il a dépuis étendue autant qu'il a pu, comme nous le dirons dàns la suite.

1645. & suiv.

De retour à Paris, il ne douta plus que Dieu ne demandât de lui qu'il se mît, quoique encore séculier, à lui gagner des ames. Il s'en ouvrit à M. de Laval & à quelques autres de ses Associés. Ceux-ci, pleins du même esprit dont il étoit animé, firent quelque chose de plus que d'applaudir à son dessein ; ils voulurent avoir part à l'exécution. Ainsi, s'étant distribués par bandes, ils se répandirent de côté & d'autre, non-seulement dans les villages, mais encore en différents quartiers de la ville de Paris. Tout auditoire leur étoit bon. Ils évangélisoient le laboureur dans les champs, le berger dans les prairies, l'artisan dans sa boutique. Ces petites missions qui n'avoient ni éclat, ni appareil, produisirent de très-grands fruits.

1649. & suiv. Quoique Boudon fît très-bien dans la compagnie de ces Messieurs, il crut néanmoins qu'étant particuliérement destiné à l'instruction des plus pauvres, Dieu béniroit encore plus ses travaux, s'il s'associoit un pauvre artisan de Lorraine, dont il estimoit infiniment la vertu. Comme ce pieux étranger revenoit souvent dans les conversations du grand Archidiacre, nous ne pouvons nous dispenser d'en dire un mot.

Tout le monde sçait que la Lorraine fut vers le milieu du dernier siécle, réduite aux plus cruelles extrémités. La stérilité & la mort exerçoient de concert dans ses vastes campagnes leur impitoyable empire. Ceux de ses citoyens qui échappoient au glaive, ne pouvoient échapper à la famine; & si la Providence ne leur eût donné en la personne de S. Vincent de Paul un homme qui, comme Moyse, osa s'opposer à la colere de Dieu; peut-être que cet infortuné pays auroit eu le sort de ces villes malheureuses, dont il n'y a plus que le nom qui subsiste aujourd'hui. Mais malgré les prodigieux efforts que fit en faveur des deux Duchés ce digne Prêtre de J. C. un nombre considérable d'habitans furent obligés de chercher un azile en France. Presque tous venoient en droiture à S. Lazare, où le Pere des pauvres faisoit sa résidence. Quelques autres dispersés dans la ville tâchoient d'y subsister, ou de leur travail, ou de la charité des Fidéles..

Claude, c'est le seul nom sous lequel on

ait connu celui dont nous parlons, fut du 1649. & suiv.
nombre de ces derniers. C'étoit un de ces vrais pauvres à qui le Royaume des Cieux appartient. Il n'avoit quitté sa patrie qu'à la derniere extrémité. Pendant quelques mois, il avoit vécu avec sa femme & une fille unique, de l'herbe des champs; cette foible ressource leur ayant enfin manqué, il fallut quitter une terre qui n'étoit plus bonne qu'à dévorer ses habitans. Il partit donc pour Paris avec sa petite famille; il y arriva presque nud, parce que des soldats Allemands l'avoient dépouillé sur la route.

Boudon toujours alerte pour déterrer les malheureux, fut informé de son arrivée & de sa situation. Il lui rendit visite, & débuta par lui prêter un habit, jusqu'à ce que la Providence lui en eût donné un autre; ce qui arriva dès le lendemain. Notre saint jeune homme résolut de cultiver par lui-même & par ses amis un fonds si riche; & afin que rien ne l'arrêtât dans ses opérations, il tâcha d'écarter tout ce qui auroit pu y mettre obstacle. Il fit entrer l'épouse dans une Communauté religieuse; il procura à la fille par le moyen d'un Gentilhomme de ses amis, une dot de huit cens livres, au moyen de laquelle on lui trouva un parti sortable. Enfin il mit Claude sous la conduite du P. de Condé, ce grand Prédicateur du divin amour, duquel nous avons ci-dessus parlé. Il joignit ses propres instructions aux instructions de ce par-

1632. & suiv. fait Religieux. Mais pendant que l'un arrosoit ce que l'autre avoit planté. Dieu donnoit à l'ouvrage tout entier un si visible accroissement, que Claude fut bientôt plus riche en mérites, qu'il n'étoit dénué des biens de la fortune.

Il donnoit à l'oraison la plus grande partie de la nuit. Quelquefois de grand matin il se retiroit en quelqu'une de ces carrieres abandonnées qui sont aux environs de Paris. Il y passoit la journée en contemplation. Le soir, de retour chez lui, un peu de pain & d'eau faisoit toute sa nourriture. Un jour qu'il étoit extrêmement accablé de besoin, il fut fort surpris de trouver sa table chargée de mets excellens. Après une priere animée, il profita des attentions de la Providence, & mangea, selon les regles de l'Evangile, ce qu'elle avoit bien voulu lui servir. C'est ce qu'il a raconté lui-même à ses amis, avec tout l'agrément possible; car de son naturel il étoit fort gai.

Mais il étoit si occupé de Dieu, si abysmé dans le sein de ses profondeurs; & cette application lui enchainoit si fort l'usage des sens, qu'elle a pensé vingt fois lui couter la vie. Dans les rues de la plus tumultueuse ville qui soit au monde, il n'entendoit ni bruit, ni fracas, ni carosses, ni cris de ceux qui l'avertissoient de se retirer. Il étoit heurté, jetté par terre; on le croyoit mort, ou brisé; il étoit effectivement blessé: il se relevoit au moment, & sans appeller ni Chi-

rurgien ni Médecin, il ſe trouvoit guéri.

Boudon fut fâché de cette continuité de raviſſemens, qui le rendoit inutile au prochain, & qui pouvoit enfin ouvrir ſon cœur à la vanité. Il le pria de demander à Dieu d'arrêter le cours d'une faveur qui avoit ſes dangers. Il s'unit à lui pour l'obtenir. Il l'obtint en effet, & notre Lorrain depuis ce temps n'eut plus d'extaſes, au moins en public. Mais en récompenſe il eut un jour une ſi vive impreſſion, ou, pour le dire avec les Ecrivains d'après qui nous travaillons, un ſi *violent aſſaut* du ſaint amour, qu'on le crut prêt d'expirer. On appella les Médecins, dont les diſcours embaraſſés prouverent qu'ils n'entendoient rien à ſa maladie. Déja on délibéroit du lieu de ſa ſépulture, quand le P. de Condé, averti du danger où ſe trouvoit ſon pénitent, entra dans ſa chambre, & déclara avec tant de fermeté qu'il n'y avoit rien à craindre, qu'on le crut enfin ſur ſa parole. Claude revint en effet peu à peu à lui-même, mais avec de ſi vifs mouvemens de charité & de reconnoiſſance, que comme ſon cœur étoit tout en Dieu, ſa bouche ne trouvoit de termes que pour célébrer ſon amour & ſa magnificence. 1649. & ſuiv.

Il le faiſoit avec tant de netteté & d'onction, qu'ayant été mis chez un homme de ſa profeſſion, on voyoit, ſur tout les Fêtes & les Dimanches qu'il ne travailloit pas, une longue file de caroſſes devant la porte de ſon maître, & des gens de la premiere qualité

1649. & suiv. qui venoient l'entendre discourir comme un Ange des saintes opérations du divin amour dans les cœurs bien disposés. Cet homme idiot & sans lettres connoissoit si bien les voyes les plus sublimes de la grace, que ceux qui étoient en possession d'être consultés sur ces matieres, venoient eux-mêmes le consulter comme un oracle.

Le besoin que tant de personnes avoient de lui, fit juger qu'il n'étoit pas à propos de le laisser plus long-tems enseveli dans la boutique d'un artisan. Celui-ci ne put le voir partir sans douleur : car outre qu'il perdoit un homme qui avoit tant d'horreur pour l'argent, qu'il le regardoit comme un meuble empoisonné; il avoit remarqué, à peu près comme Putiphar, que le nouveau Joseph étoit pour sa maison une source de bénédictions. Mais enfin il fallut céder à des ordres supérieurs. Claude entra chez M. Gauffre, digne successeur du zéle & de la charité du P. Bernard. Il y resta jusqu'à la mort de ce saint Prêtre; & alors Messieurs du Séminaire de S. Sulpice, qui dans tous les tems ont sçu honorer la vertu, lui donnerent chez eux une retraite honorable, ou, quoique décédé dans une extrême vieillesse, il est mort plus chargé de merites que d'années.

Tel fut l'homme que Boudon associa à ses travaux. Dieu les récompensa par des bénédictions signalées : mais elles servirent moins à consoler Henri, qu'à lui faire sentir combien l'immense moisson du Pere de famille

avoit beſoin d'Ouvriers. » Helas ! *diſoit-il* 1649. & ſuiv.
» *dans l'excès de ſa douleur*, on a vu les
» hommes courir en foule à l'Ecole de ces
» fameux Philoſophes de l'Antiquité, de ces
» fameux réprouvés. Les Monarques ſe fai-
» ſoient un honneur d'augmenter le nombre
» de leurs diſciples. Cependant il falloit avoir
» beaucoup d'eſprit, & ſe donner bien des
» peines pour entendre leur doctrine. La
» ſcience du ſalut au contraire eſt propre à
» tous les hommes : les plus ſimples en ſont
» capables comme les plus beaux génies.
» Pour y faire de grands progrès, il ne faut
» qu'être petit à ſes yeux, & n'être pas fâché
» de l'être à ceux des autres ; & c'eſt ce que
» tous les hommes peuvent avec le ſecours
» de la grace. Malgré tant de facilités d'une
» part, & tant d'avantages de l'autre, cette
» ſcience, qui ſeule en mérite le nom, eſt
» négligée de tous côtés, & de ceux-mêmes
» qui devroient l'enſeigner aux autres. On
» va à la Chine & au Japon prêcher aux In-
» fideles les vérités chrétiennes. Rien de plus
» glorieux ; mais pendant que de nouveaux
» Apôtres travaillent à conquérir à J. C. de
» nouveaux Empires, pourquoi laiſſerons-
» nous périr de pauvres ames qui ſont à nos
» portes ? N'eſt-ce pas une cruauté de voir
» ſans émotion ſe précipiter dans l'abyſme,
» ſes parens, ſes amis, ſes voiſins, des gens
» que l'on connoît, que l'on voit tous les
» jours, &c. » C'étoit par ces idées ſi gran-
des & ſi ſimples tout à la fois, que Boudon

1649. & ſuiv. ſoutenoit ſa propre ardeur, & qu'il animoit celle de ſes Compagnons. Ils formerent bientôt de plus grands projets: & on peut dire que ſans y penſer, ils ont donné occaſion à un des plus beaux établiſſemens qui ſe ſoit fait dans l'Egliſe.

1651. & ſuiv. Le P. Bagot, qui, quand il s'agiſſoit des intérêts de Dieu, ne s'embaraſſoit pas par qui le bien fût fait, pourvu qu'il fut fait ſolidement, entretenoit ſouvent ſes chers Congréganiſtes des combats qu'avoient à ſoutenir, & des victoires que remportoient de ſaints & zélés Jéſuites, qui étoient actuellement occupés à la converſion d'un monde d'Infidéles : mais il leur faiſoit ſentir en même tems qu'une petite troupe d'Ouvriers, quelques laborieux qu'ils fuſſent, ne ſuffiſoit pas pour défricher des campagnes auſſi difficiles par la réſiſtance du terrein, que par leur prodigieuſe étendue.

Ces diſcours firent beaucoup d'impreſſion ſur des jeunes gens pleins de feu. Boudon en parut plus touché que perſonne. Macérations ſurprenantes, prieres continuelles, neuvaines répétées, communions fréquentes, il mettoit tout en uſage pour forcer le Soleil de juſtice à luire ſur des terres où il étoit inconnu. Nuit & jour il croyoit voir une foule de Paralytiques ſpirituels, qui n'attendoient qu'un homme pour être jettés dans la piſcine : nuit & jour il gémiſſoit de ne voir perſonne qui ſe préſentât pour jetter les fondemens de ce grand édifice.

Le tems qui devoit donner naiſſance à cet ouvrage de bénédiction, n'étoit pas ſi éloigné que le penſoit notre Henri. Ce fut du ſein même de la Compagnie, dont il étoit alors un des plus beaux modéles, que ſortit peu de tems après un eſſain d'hommes Apoſtoliques, qui ſur les pas & ſur les exemples de l'Apôtre des Indes, ont porté le nom & la gloire du Fils de Dieu dans des climats dévorans, où il ſembloit devoir être toujours inconnu. Voici, mais bien en abrégé, comme la choſe ſe paſſa.

1651. & ſuiv.

Le P. Bagot, qui les viſitoit ſouvent, leur ayant un jour amené le P. de Rodes, ſi célébre par ſes travaux Apoſtoliques, ce ſage Religieux lui dit comme par un eſprit prophétique, que Dieu ſe choiſiroit parmi ces jeunes gens ceux qui ſeroient propres à façonner les Pays barbares, dont la culture les occupoit depuis tant d'années. Quelque tems après un ami leur offrit ſa maiſon dans la rue du Bacq ; & ce fut-là qu'ayant formé une eſpéce de Communauté Eccléſiaſtique, ils conçurent le deſſein de ſe livrer aux Miſſions Etrangeres. Boudon qui en vit bientôt partir un bon nombre, tant pour l'Orient que pour l'Occident, ſe conſoloit dans l'eſpérance qu'il auroit ſon tour. Dieu qui le conduiſoit par la main, ne le permit pas. Il le réſerva aux beſoins de ſa patrie, & pour raſſaſier la faim qu'il avoit des ſouffrances, il ſçut lui ménager en Europe des combats, que l'Afrique & l'Aſie ne lui auroient peut-être pas livrés.

1653. Quoique ſes études & ſon attrait annonçaſſent aſſez qu'il étoit né pour le Sacerdoce, la grande & juſte idée qu'il en avoit conçue, la crainte de faire une démarche, qui ne peut être fauſſe ſans être infiniment dangereuſe, mille autres conſidérations ſemblables qui arrêtent les Saints, & qui par malheur n'arrêtent qu'eux, le mettoient dans cet état indécis, où une ame timorée appréhende toujours de prévenir les momens de Dieu. A trente ans Boudon étoit encore ſéculier : mais enfin vaincu par les ſollicitations de ſes vertueux amis, par les conſeils d'un Evêque, qui fut frapé de l'élévation avec laquelle il parloit de Dieu, & par les ordres de ſon Confeſſeur, qui revenoit ſans ceſſe à la charge, il conſentit à recevoir la tonſure, & ce fut le Nonce du Pape, qui la lui conféra « Ce jour, diſoit-il dans la » ſuite, où j'ai pris Dieu pour mon parta» ge, eſt pour moi un jour de Dieu ſeul. » C'eſt pour lors qu'en face de l'Egliſe, & » dans la maiſon de la divine Reine des » Saints, j'ai dit que le Seigneur étoit la part » de mon héritage. Elle me doit entierement » ſuffire, cette part précieuſe, puiſqu'après » l'avoir priſe, il n'y a plus rien ni à pren» dre, ni à eſpérer de meilleur. »

Depuis ce jour heureux juſqu'à ſa mort, Henri ne quitta jamais les marques de ſon état. Il porta toujours la tonſure, les cheveux courts & l'habit long. Ni ſes voyages continuels, ni le ſéjour qu'il fit quelquefois

dans des pays hérétiques, ne purent le lui faire quitter un moment. « C'est, disoit-il, 1653.
» que la soutane est le saint habit de la religion du Clergé, la gloire & l'honneur de
» l'Etat Ecclésiastique, & le signe visible du
» divorce parfait qu'ils doivent faire avec le
» monde, & tout ce qui lui appartient. »
Faut-il que des sentimens si beaux soient aujourd'hui si profondément ignorés !

Le nouvel Ecclésiastique ne pensoit qu'à demeurer dans ce premier grade de la Cléricature, lorsque Dieu qui, pour glorifier les humbles, se plaît à les tirer de la poussiere, voulut le placer au plutôt sur le chandelier de son Eglise. M. de Laval, qui depuis le tems qu'il avoit étudié avec lui la Philosophie, connoissoit son mérite & sa vertu, se voyant destiné à porter le flambeau de l'Evangile dans des pays infidéles, jetta les yeux sur lui pour le remplacer dans la dignité de grand Archidiacre d'Evreux. Il prit des mesures si justes, que l'humble Boudon, accablé sous le poids de l'autorité, se vit contraint de subir le joug qui lui étoit imposé.

Cependant deux choses s'opposoient à sa prise de possession. Il n'étoit ni Prêtre, ni gradué. L'Abbé de Laval leva le premier obstacle, en lui faisant venir de Rome un *Extra tempora ;* la Providence leva le second, en lui inspirant de recourir à l'oraison, qui dans ses besoins fut toujours son aliment & sa ressource. Très-peu de jours après il arriva à Paris, des extrémités du Royaume, un

1653. homme de bien, qui connoissant l'embarras de Boudon, lui fournit libéralement tout ce dont il avoit besoin. Le pauvre de J. C. en profita pour prendre à Bourges le bonnet de Docteur *, car quoiqu'il eût fourni avec autant d'exactitude que de capacité, sa carriere dans l'Université de Paris, son extrême indigence ne lui avoit pas permis d'y prendre des degrés.

1654. & suiv. Lorsqu'il eut reçu ses provisions de Rome, M. de Laval, qui craignit peut-être que le nom de Boudon ne fît un contraste trop marqué avec celui de Montmorenci, prit la peine de l'accompagner jusqu'à Evreux, pour disposer les esprits en sa faveur, & faire connoître à l'Evêque & au Chapitre le trésor qu'il leur procuroit. Tout se passa assez tranquillement dans cette premiere entrevue. Nous verrons bientôt que ce calme ne dura pas. Pendant le séjour que fit dans cette ville notre pieux Henri, il lui arriva une chose, dont près d'un siécle n'a point altéré la mémoire. Voici comme on nous l'a contée en 1751. dans l'Abbaye de S. Sauveur; c'est-à-dire dans une maison, qui sçait allier une piété sincere avec la douceur & la noblesse des sentimens.

Il y avoit dans ce Monastere une Religieuse, dont Dieu éprouvoit la vertu par des peines intérieures, qui ne se conçoivent bien que par ceux qui en ont fait l'expérience.

* Le 7 Octobre 1653.

Soit que le bruit s'en fût répandu, soit que Dieu en eût instruit son serviteur par une voie surnaturelle, Boudon en fut informé. Toute occasion d'exercer la charité étoit précieuse à ses yeux : il ne manqua pas celle-ci. Sans délai il se transporta à l'Abbaye, & demanda la personne dont il connoissoit les besoins. En l'attendant il se mit en prieres dans un coin du parloir. Interrogé par elle sur le sujet de sa visite : *Je viens pour vous*, lui dit-il. *Je vous assure*, reprit cette Dame, *que je n'ai rien à vous dire : & que si j'avois à m'ouvrir à quelqu'un, ce ne seroit point à une personne aussi jeune que vous le paroissez. Souffrez au moins*, poursuivit Boudon, *que je continue ma priere.* Elle le lui permit fort volontiers, & se retira.

1654. & suiv.

Je ne sçais si cette aventure ne lui servit point à égayer un peu ses sœurs: ce qui est certain, c'est que la curiosité & une espéce d'inquiétude la rappellerent au parloir une heure après. Henri, à qui, lorsqu'il s'agissoit d'oraison, les heures ne paroissoient pas des minutes, y prioit avec autant de ferveur que jamais. Il essuya néanmoins le même compliment qu'on lui avoit fait à la premiere entrevue: & il ne tint qu'à lui de regarder son voyage comme perdu. Il n'en fit rien, & ce fut un coup du Ciel pour la personne affligée.

Le son de la cloche l'ayant appellée à l'Office, elle se trouva dans un trouble mortel. La Méditation qui suivit l'Office ne servit

qu'à redoubler ses inquiétudes. Mille pensées diverses firent sur son esprit ce que font sur une mer agitée les flots qui s'y brisent sans ordre & sans regle. C'est de ce point qu'elle devoit partir pour recouvrer la paix. Elle se rappella comme de loin que cet Ecclésiastique qu'elle avoit congédie assez brusquement, ressembloit à quelqu'un dont il lui avoit été dit au fond du cœur: *C'est celui ci qui guérira vos peines.* Elle part au moment même, débute par de très-humbles excuses de ce qui s'étoit passé, développe sa situation, reçoit les avis dont elle a besoin, & se trouve au sortir de la conversation aussi libre de ses peines, que l'étoit Naaman de sa lépre, quand il sortit des eaux du Jourdain.

1654. & suiv

Si cet événement, où il est impossible de méconnoître le doigt de Dieu, se répandit d'abord dans Evreux, il dut naturellement inspirer du respect pour celui que la Providence en avoit fait l'instrument. Il n'en fut pas tout-à-fait ainsi. Henri étoit insatiable de croix: Dieu voulut le traiter selon son goût; & pour lui faire sentir de bonne heure ce qu'il devoit attendre dans sa nouvelle dignité, il en sema les avenues de peines & de contradictions. A son premier voyage on avoit gardé des mesures avec lui par considération pour celui qui l'accompagnoit: au second, on lui donna des preuves marquées de mauvaise humeur. L'Abbé de Laval, qui sçavoit que ce vrai pauvre ne possédoit ni or,

ni argent, & qu'il ne vivoit que d'aumônes, voulant qu'il prît enfin possession de son Bénéfice, lui donna tout ce dont il avoit besoin pour faire avec décence son voyage. Il y ajouta un manteau long fort propre; & par surcroît de bonté il chargea un de ses Officiers de l'accompagner. 1654. & suiv.

Malgré ces précautions; Henri après une marche pénible, (c'étoit au mois de Juillet,) ne trouva pas dans toute la ville d'Evreux une seule hôtellerie où l'on voulût le recevoir. Il fallut, après avoir erré de quartier en quartier, se retirer dans un misérable cabaret d'un des fauxbourgs, qui pour délasser nos voyageurs, ne leur présenta qu'une mauvaise chambre, un lit plus mauvais encore, & un morceau de pain bis. Boudon remercia Dieu de la grace qu'il daignoit lui faire. Il se souvint avec confusion que J.C. en venant au monde n'avoit pas été si bien traité.

Il comptoit rendre le lendemain matin ses devoirs à Messieurs du Chapitre: mais quand il eut tiré son manteau long de la valise, où il l'avoit enfermé, il le trouva percé dans tous les doubles. C'étoit un nouveau tour, dont il n'a jamais connu les auteurs. Dès-lors une vive impression lui fit entrevoir qu'il seroit un jour percé des traits de la calomnie, & déchiré de toutes parts pour la gloire de son Maître.

Comme il n'étoit pas délicat sur le fait des vêtemens, il eut bientôt pris son parti. Son

1654. & fuiv. manteau fut rapiécé à la hâte; & ce fut dans cet état qu'il alla faluer le Doyen & les Chanoines de la Cathédrale. L'hiftoire de ce manteau criblé fut bientôt la nouvelle du jour. Les uns en rirent, les autres en eurent pitié: les plus fages fe fouvinrent que Saint Martin, dont les habits groffiers avoient bleffé les yeux de l'Evêque Défenfeur, s'étoit fait un nom immortel dans toutes les Eglifes. Ainfi un Chapitre extraordinairement affemblé inftalla Boudon. Ce fut un Samedi 27 de Juillet que la cérémonie s'en fit.

Le nouvel Archidiacre ne refta pas longtems à Evreux. Une affaire importante, & chez lui il n'y en eut jamais d'autres que celles de la charité, l'appella à Rouen. Ce fut de-là qu'il écrivit à Meffieurs les Curés de la ville d'Evreux une lettre commune. Quoiqu'un peu obfcure, elle eft fi pleine d'humilité & d'ardeur pour les intérêts de Dieu feul, qu'on ne peut encore la lire aujourd'hui fans en être touché. « C'eft, *leur dit-il* » *en propres termes*, c'eft la derniere des » créatures qui vous adreffe cette chétive » lettre, pour fupplier votre charité d'avoir » foin de fa mifere devant la majefté du » Dieu tout bon. J'ai cru que l'adorable » Crucifié feroit glorifié, fi ayant été ap- » pellé par un excès de fon amour à l'Ar- » chidiaconat d'Evreux, nous avions foin » de nous recommander à vos faints facrifi- » ces..... Ce n'eft pas, Meffieurs, le pau-

» vre pécheur que je recommande à votre
» souvenir : je vois devant Dieu que je mé- 1654. & suiv.
» rite d'être effacé dans l'esprit de toutes les
» créatures : ce sont les seuls intérêts de Dieu
» dont je vous prie d'avoir soin dans vos
» prieres... C'est Jesus qui doit être l'Ar-
» chidiacre d'Evreux, & non pas le dernier
» des hommes. Tout ira bien, si le pauvre
» Archidiacre est bien détruit, bien anéanti
» par l'esprit de Dieu.... C'est dans cette
» vue que j'ai offert l'Archidiaconé d'Evreux
» à la très-digne Mere de Dieu, sçachant
» que si une fois elle l'a entre les mains, il
» sera tout au pouvoir de son Fils bien-
» aimé. » Toute la lettre qui est longue, est du même style. Ceux à qui elle étoit adressée y répondirent quelque-tems après ; mais quoiqu'en peu de mots, ils le firent avec autant de dignité que de politesse.

De retour à Evreux, Boudon qui n'avoit encore que la premiere tonsure, pensa à recevoir les saints Ordres. Pour s'y disposer, il se retira dans la célébre Chartreuse de Gaillon. S'il fut beaucoup edifié de ces Anges de la terre, il les édifia beaucoup par son recueillement & son assiduité constante aux Offices du jour & de la nuit. Près de cinq mois de retraite & de pénitence couterent moins à son ardeur, que cinq jours donnés aux apparences ne coutent à une infinité d'autres. Ainsi sur le Dimissoire des grands Vicaires de Laon, le Siége vacant, & en conséquence du Bref Apostolique, il reçut

le Soudiaconat à Evreux, le Diaconat à
1654. & suiv. Verneuil dans l'Eglise Abbatiale de S.t Nicolas, & la Prêtrise dans la Chapelle du Palais Episcopal le premier Janvier 1655. Tous ces Ordres lui furent conférés par Gilles Boutault, Evêque d'Evreux.

1655. & suiv. Les dispositions que le grand Archidiacre avoit apportées au Sacerdoce, firent descendre sur lui la plénitude des graces de J. C. Il célébra sa premiere Messe avec une piété capable de toucher les cœurs les plus endurcis. Mais sa ferveur ne fut pas une de ces lueurs passageres, que la nouveauté de l'action fait naître, & que l'habitude a bientôt fait évanouir. Boudon, pendant quarante-deux ans qu'il a vécu depuis son Ordination, n'a jamais manqué, hors les cas de maladie, d'offrir le sacrifice de la nouvelle Alliance; & chaque jour le vit plus respectueux, plus attentif, plus pénétré que le jour précédent. Plût à Dieu qu'un si bel éloge lui fût moins propre, & qu'il le partageât avec un plus grand nombre de Ministres.

Sa conscience étoit d'une pureté admirable. Il ne portoit au sacré Tribunal, que quelques-unes de ces fautes, dont la vertu la plus sévére n'est pas exempte. Avec cela il donnoit des marques si vives de contrition, qu'il communiquoit à ceux qui en étoient témoins, une partie de la douleur dont il étoit pénétré.

A cette pureté de conscience, qui ne fit que croître avec les années, se joignoit une

attention si continuelle à la présence de Dieu, qu'il ne le perdoit de vue ni le jour, ni la nuit. De-là naissoit en lui un amour actuel, qui n'étoit presque jamais interrompu. « Aimons Dieu, *s'écrioit-il*, & quoi » qu'il nous en coûte, quoi qu'il nous arri- » ve, aimons toujours Dieu seul. Ne soyons » pas assez malheureux pour partager nos » cœurs & nos affections. Que tout l'Etre » créé en sorte, que Dieu seul les remplisse » sans exception. Ce Dieu si grand, si bon » nous doit bien suffire. » Ces actes répétés à l'infini, & toujours avec les plus vifs sentimens d'anéantissement & de respect, nourrissoient sur l'autel intérieur un feu, à qui tous les momens du jour donnoient un nouveau degré de force & de vivacité. 1655. & suiv.

Mais ces dispositions si peu communes n'étoient pour ce digne Ministre de J. C. qu'une préparation éloignée à la grande action du Sacrifice. Une méditation, vive, animée, & qu'on a vu quelquefois aller au-delà d'une heure & demie, étoit toujours sa préparation prochaine. Il avoit coutume de dire, que l'esprit d'empressement, d'inquiétude est une espéce de larron qui suit l'homme par-tout, & qui tâche de lui enlever le fruit de ses bonnes œuvres, & surtout de la Messe & des divins Offices. Il déconcertoit cet esprit séducteur, en élargissant le terrein, à mesure que celui ci s'efforçoit de le retrécir. La tentation d'abréger étoit pour lui un motif d'imiter ce Dieu-

1655. & suiv. Sauveur, qui sur le point de s'immoler pour nous, prioit avec plus d'instance & de continuité *.

La frayeur, le saisissement, l'humiliation la plus profonde étoient la substance de cette préparation prochaine. » Ah, Seigneur! *se » disoit-il alors, & il l'a laissé par écrit*, » Seigneur, que vais-je faire? c'est un Dieu » que je vais offrir : un Dieu devant qui les » cieux ne sont pas nets : un Dieu devant qui » les Séraphins se voilent la face : un Dieu » dont toute l'Eglise chante avec admiration; » Vous n'avez pas eu horreur d'entrer dans » le sein d'une Vierge. C'est ce Dieu de ma- » jesté, qui va se rendre dans mes mains par » une soumission incompréhensible. Je vais » sacrifier celui que les Anges n'osent re- » garder qu'avec une sainte frayeur. »

Il s'unissoit ensuite aux plus intimes dispositions du Fils de Dieu regardé comme Sacrificateur & comme victime, afin de s'immoler à son exemple, & pour soi-même, & pour tous ses freres, soit qu'ils vécussent encore, soit qu'ils se fussent endormis dans le sommeil de la paix.

Dans la célébration actuelle il prenoit tout le tems nécessaire pour faire avec décence les cérémonies prescrites par l'Eglise. Il laissoit à d'autres le talent de courir, d'anticiper, de manger les mots. Il les prononçoit tous *distinctement*, *posément*, *dévotement*. Au Canon, où la mémoire n'aide que

* Factus in agoniâ prolixius orabat. *Luc.* 22. v. 43.

trop la volubilité naturelle, il entroit dans un recueillement ſi profond, qu'il paroiſſoit alors plus différent de lui-même, qu'il ne l'étoit des autres hommes dans tout le cours de cette grande action. A l'une & l'autre élévation on voyoit ſon viſage enflammé, ſes yeux étincelans, tout l'homme extérieur ſi transformé en un autre homme, que placé par miracle ſur le Calvaire, où le Sauveur s'immola la premiere fois, il n'eût changé ni de ſentimens, ni d'attitude. Au ſortir de l'Autel il donnoit encore un tems conſidérable à ſon bien aimé. Il s'uniſſoit intimement à lui, il le prioit avec inſtance pour les beſoins de l'Egliſe & de l'Etat. Rien n'échappoit à l'étendue de ſa charité; parce que rien n'a échapé à l'étendue de la charité de ce Prêtre éternel, qu'il ſe propoſoit pour modele. 1655. & ſuiv.

Il étoit ſi fidele à célébrer tous les jours avec la même dévotion, qu'un Officier d'un grand Prince l'ayant une fois prié de n'être pas plus long à ſa Meſſe que les Aumôniers de S. A. il lui répondit avec une ſainte & noble fermeté : » Vous pouvez compter, M. » que je ferai ce que je dois faire. Je parlerai » à mon Dieu avec toute la vénération, tou» te l'attention poſſible; & je n'en pronon» cerai pas une parole plus vîte. »

Quelques propres que fuſſent des diſpoſitions ſi ſaintes à attirer les bénédictions du Ciel ſur les travaux de l'Archidiacre d'Evreux, il ne s'en contenta pas: il crut devoir conférer des opérations de ſa premiere

1655. & suiv. campagne avec ceux qu'une longue expérience mettoit plus à portée de lui tracer un plan de conduite, & d'en diriger l'exécution. Dans cette vue il se rendit d'abord à Chartres & puis à Paris. Il vit dans la premiere de ces deux villes le célébre M. de Levis, Archidiacre du Vendômois, Chanoine & grand Pénitencier de cette illustre Eglise. C'étoit un homme d'une érudition peu commune, d'une piété rare, d'un sage conseil, d'une douceur, & en même tems d'une fermeté admirable, quand il s'agissoit des intérêts de Dieu, d'une vie si pure, mais si traversée, que l'Archidiacre de Vendôme est peut-être l'homme de son tems qui du côté de l'innocence & des persécutions ait eu plus de rapport à l'Archidiacre d'Evreux. Ce fut dans le commerce de ce saint Prêtre que Boudon puisa une partie des lumieres dont il avoit besoin; & il conçut tant d'estime pour lui, que depuis il ne passa jamais à Chartres, sans lui rendre ses devoirs & prendre ses avis.

De Beauce il vint à Paris. Il passa quelques jours au Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet. Ce fut dans cette maison, si estimée & si digne de l'être, qu'il jouit à loisir du commerce d'Adrien Bourdoise, c'est-à-dire de cet homme admirable, que la Providence avoit suscité depuis plus de quarante ans pour travailler avec les Ollier, les Vincent de Paul & plusieurs autres, au rétablissement de la discipline ecclésiastique. Com-

me les caracteres étoient à peu-près semblables, & que les intentions l'étoient encore plus, il y eut bientôt une intime liaison entre le Fondateur du Séminaire & le grand Archidiacre. Bourdoise lui donna d'excellentes leçons: Pour les rendre plus sensibles par les exemples, il l'entretint souvent du bienheureux Evêque de Genève; de l'honneur qu'il avoit eu de l'accompagner plusieurs fois dans son dernier voyage, & de la consolation qu'il avoit eue de lui voir prêter, dans le tribunal de la Pénitence, son ministere aux pauvres tout comme aux riches.

1655. & suiv.

Aux instructions que Bourdoise donna de vive voix à son vertueux ami, il joignit des présens de sa façon; je veux dire un grand nombre de petits Ouvrages, qu'il avoit composés pour la réformation des Pasteurs & des Peuples. Il lui en donna sur-tout un, dont le but étoit de combattre les dissolutions scandaleuses, qui regnoient dans toutes les Paroisses, à l'occasion des feux qui s'y font la veille de S. Jean.

Ce fut par-là que Boudon commença à signaler son zéle: mais s'il réussit en quelques endroits, comme à Montigni près de Verneuil, où les Seigneurs de Paroisse seconderent ses bonnes intentions: il y en eut d'autres, où il se vit en butte à la plus amere contradiction. Un Curé des environs de l'Aigle, qui sçavoit mieux être mauvais plaisant, qu'homme solidement vertueux, tourna en ridicule & le livre de M. Bourdoise, & celui qui le

1655. & suiv. lui avoit envoyé. Ce vertueux Prêtre le félicita moins sur ses succès, que sur les mortifications qu'il avoit essuyées : & parce qu'un vrai Chrétien est insatiable de Croix, il borna tous ses vœux pour lui, à lui en souhaitter de nouvelles & de plus vives. Au reste il predit dès-lors que l'Archidiacre d'Evreux seroit *un homme Apostolique & tout de feu, un très-grand serviteur de Dieu ; un homme de croix, & qui rendroit à l'Eglise de très-grands services*. L'événement ne tarda pas à justifier la prédiction, & il la justifia dans tous ses points.

Avant que d'entrer dans ce détail, il est à propos de donner une juste idée de la capacité & des talens de M. Boudon. Nous la tirerons du témoignage qu'en ont rendu, pendant sa vie & après sa mort, un grand nombre de personnes d'une probité reconnue, d'un mérite distingué, & du plus parfait désintéressement.

Il avoit la mémoire si sûre, si étendue, qu'il sçavoit imperturbablement l'histoire de tous les siécles, & sur tout ce qui s'est passé de plus intéressant dans l'Eglise. Il possédoit les Actes des Saints d'une maniere si nette, si exacte, qu'à l'en entendre parler, on eût cru qu'il n'avoit jamais fait d'autre lecture. Il détailloit & le fonds, & les circonstances d'un événement passé depuis trente ou quarante années, comme un homme qui raconte bien, détaille un fait qui le jour même s'est passé sous ses yeux.

Il avoit fait une étude profonde du Droit Canon, de la discipline de l'Eglise, de tout ce qui peut avoir du rapport au gouvernement des diocèses. Aussi le regarda-t-on constamment comme le plus habile de ceux à qui M. de Maupas confia le soin de son troupeau, pendant le voyage qu'il fit à Rome. 1655. & suiv.

Souvent on le vit aux prises avec des Docteurs de Sorbonne, & même avec des Prélats : mais jamais on ne le vit avoir du dessous dans ces sortes de démêlés. Il saisissoit le vrai, il le rendoit bien : il n'étoit pas possible d'être de bonne foi, & de tenir contre lui.

En fait de Théologie mystique, espéce de science aussi décriée par les ignorans, qu'elle a été estimée par les Saints, il sçavoit tout ce qu'une étude assidue & réfléchie peut apprendre. Il n'y avoit aucun bon livre sur cette importante matiere qu'il n'eût lu avec attention. Les Ouvrages de S. Jean de la Croix, de sainte Thérèse, de S. François de Sales lui étoient si familiers, qu'on en trouve par-tout chez lui le langage & les expressions. Sçavoir s'il n'en a point un peu outré les sentimens, c'est une question que nous pourrons discuter ailleurs.

Sa morale étoit très-pure, & fondée sur les saintes Ecritures, sur les décisions de l'Eglise, sur l'autorité des SS. Peres, sur le sentiment des Docteurs les plus judicieux & les plus estimés. Quelqu'étendue qu'elle soit, il en avoit presentes toutes les parties. Aussi,

1655. & suiv. dit un témoin oculaire, & qui par son érudition tenoit un rang distingué parmi les sçavans : *Ce que j'ai plus admiré en lui, c'est qu'il étoit toujours prêt à répondre à toutes sortes de questions.*

Pour ce qui est de son style, quoiqu'il ne soit pas bien correct, il est sur qu'on y trouve une sorte d'éloquence aussi vive qu'elle est naturelle, une diction nerveuse, un raisonnement persuasif, une tournure qui charme le cœur, l'entraîne par l'onction, & le tourne à son gré, comme le Colon tourne les eaux qui arrosent ses plantes & ses prairies.

Ce fut avec ces talens supérieurs que le grand Archidiacre entra dans Evreux : en moins de trois semaines il eut occasion de les faire connoître. Quelques Ecclésiastiques furent les premiers à en faire l'essai. Le titre de Docteur de Bourges, dont Henri étoit redevable à sa pauvreté, leur parut de foible augure. Sur ce fondement, auquel l'extérieur simple & négligé du nouveau venu donnoit quelque apparence, un Curé de la ville l'invita à manger. Il lui donna pour convives tout ce qu'Evreux avoit de meilleur pour la science & pour la dispute. Il fut convenu qu'on ne l'épargneroit pas. Chacun se mit en frais, & pour embarasser un seul homme, on consulta les vivans & les morts. Après le dîner la scène s'ouvrit : les plus épineuses matieres furent mises sur le tapis. On proposa, on pressa, on revint à la charge

ſans donner ni treve, ni relâche. Mais, quoique pour être habile, il ne ſoit pas néceſſaire de tout ſçavoir, & moins encore de n'avoir rien oublié de ce qu'on a ſçu, l'Archidiacre fit ſi bonne contenance, & réſolut avec tant de lumiere, tant de préciſion, tant de douceur toutes les queſtions qui lui furent propoſées, qu'un de ceux qui a travaillé à l'hiſtoire de ſa Vie, a cru pouvoir dire de lui, comme il a été dit de Salomon, que tout Iſraël ayant ſçu la maniere dont il s'étoit tiré d'affaire, conçut pour lui une eſtime mêlée de crainte & de reſpect; parce qu'on vit que l'eſprit de Dieu réſidoit en lui, & qu'il y réſidoit avec plénitude.

1655, & ſuiv.

Sa réputation redoubla, lorſqu'on l'eût entendu tonner dans les Chaires de la ville Epiſcopale. Il y parut, dit un pieux & reſpectable Docteur *, avec la force & dans l'eſprit d'Helie. Son ſtyle véhément, qui rappelloit le ſtyle des Prophétes, découvroit en lui l'homme né pour bâtir & pour planter pour détruire & pour renverſer. Sa belle voix alloit juſqu'aux derniers rangs chercher l'oreille de l'Auditeur, & par elle faiſoit entrer au fond des cœurs le ſaiſiſſement, la terreur, ou plutôt tous les mouvemens qu'il jugeoit à propos d'y faire entrer. Auſſi jamais Orateur ne fut plus univerſellement & plus conſtamment ſuivi. Les plus

* M. de Boſcguerard, Docteur en Théologie, & ancien Curé de la Paroiſſe de S. Nicolas, à Rouen. Il étoit natif d'Evreux.

1655. & suiv.

vaſtes Egliſes ne pouvoient ſuffire à la multitude qui s'y rendoit pour l'écouter ; & quoiqu'on s'y plaçat dans des lieux preſque inacceſſibles, les rues étoient pleines de gens qui s'efforçoient d'attraper & de retenir quelques-unes de ſes paroles.

Après tout, quoiqu'il ignorât, qu'il eût même en horreur ce langage précieux, qui énerve l'Evangile à force de l'embellir ; il falloit qu'il y eut chez lui bien de l'onction & bien de la fécondité. Depuis le commencement de l'année juſqu'à Pâques il ne prit d'autre texte de tous ſes diſcours, que ces paroles du Roi Prophete : *Multa flagella peccatoris*. Cependant il ſçut ſi bien varier ſa matiere, & en développer toutes les parties, que le dernier de ſes ſermons ne parut pas moins neuf, que ceux qui l'avoient précédé. Mais ce n'étoit pas de l'admiration, c'étoit de la douleur & des larmes qu'il demandoit. Il ſçut en tirer des cœurs les plus endurcis. » Je me ſouviens, *dit un témoin* » *oculaire*, que prêchant dans l'Egliſe de » S. Pierre, le Dimanche des Rameaux, il » briſa ſi abſolument les cœurs les plus im- » pénitens, qu'on ne voyoit que des torrens » de larmes ; & elles couloient en telle abon- » dance, que pluſieurs furent ſur le point » d'expirer de douleur dans l'Egliſe ; car ja- » mais l'on n'avoit rien entendu de pareil. » Pour moi, qui aſſiſtois exactement à ſes » ſermons, j'en reçus des impreſſions ſi for- » tes, que quoique je ne fuſſe encore qu'un

» jeune homme, je pris une ſincere réſolution de ne vouloir jamais le péché, d'être » à Dieu ſans réſerve, de deſirer d'aimer » tout de bon J. C. mon Sauveur & mon » unique maitre. Dès-lors je regardai comme les plus heureuſes perſonnes du monde celles qui avoient l'avantage de ſuivre » M. Boudon, & je mis en uſage tous les » moyens poſſibles pour m'attacher à lui. Je » le trouvai enfin, & je ne peux aſſez re- » connoître les bontés de mon Dieu, de » m'avoir donné un guide ſi ſaint, ſi aſſuré, » & qui ne donnoit aux autres que des con- » ſeils que lui-même avoit pratiqués le pre- » mier. »

1655. & ſuiv.

Ce qui fait plus à la louange de l'Archidiacre, c'eſt que ces ſentimens d'eſtime n'étoient l'effet ni du préjugé, ni de l'inclination qu'un cœur bien né a naturellement pour un homme de bien. Ceux, qui, à parler humainement, avoient quelque raiſon de n'être pas contents de lui, en parloient comme ſes diſciples les plus déclarés. Un homme qui prêchoit l'Avent dans une Ville qu'on ne nomme pas, voyant que ſon Auditoire étoit déſert, parce que tout le monde couroit aux ſermons du grand Archidiacre, lui dit un jour : » Je ne ſçais, M. d'où vient que tant » de gens vont vous écouter : mais vous nous » déſolez tous ; car tout le monde court » après vous. » Un autre, & celui-ci étoit un Jéſuite, qui s'étoit fait une grande réputation à Bordeaux, s'étant laiſſé entraîner au

1655. & ſuiv. torrent qui ſuivoit par-tout notre Prédicateur, fut ſi touché de la maniere dont il annonçoit la parole de Dieu, qu'au ſortir de la Chaire il l'arrêta pour lui dire : » Je ſuis » heureuſement forcé de vous avouer, que » vous confondez bien la maniere de prêcher de la ſageſſe du ſiécle ; & qu'il ſeroit » à deſirer que l'Egliſe fût moins fertile en » Prédicateurs éloquens, & qu'elle en eût » un bon nombre d'auſſi pleins, & d'auſſi » pénétrés de l'eſprit Apoſtolique, que vous » l'êtes. » C'eſt que l'homme de Dieu ſeul, ne prêchoit ni ſes penſées, ni ſes propres inventions, mais J. C. & ſon Evangile ; & qu'il ne ſe ſoucioit, ni de plaire, ni de déplaire, pourvû que la vérité fût annoncée, & qu'elle le fût dans toute ſa force, & toute ſa pureté.

Jamais auſſi le vice ne trouva d'agreſſeur plus intrépide pour l'affronter, ni d'ennemi plus vigoureux pour l'atteindre, le combattre de pied ferme, le forcer juſques dans ſes derniers retranchemens. Le pécheur qui trouvoit dans la vie de ce ſaint Prêtre un cenſeur inexorable, trouvoit dans ſes diſcours un feu & des éclairs, qui lui annonçoient la foudre dont il alloit être frapé. Il n'y eut ni crime, ni criminel qui trouvât grace devant lui ; & quoique l'orgueil, l'avarice & l'impudicité ſoient les déſordres qu'il a le plus combattus, on a dit de lui, comme du Reſtaurateur de Jéruſalem, qu'il avoit rempli d'effroi tous les Ouvriers d'iniquité.

Mais s'il étoit terrible à l'égard des endurcis, il étoit plein de bonté, pour les ames foibles. Il les portoit dans son sein. Il éclaircissoit leurs doutes. Il relevoit leur courage par la confiance & par la vûe des bontés de Dieu. Il présentoit la vertu sous une face si belle, si charmante; il en applanissoit le chemin avec tant d'habileté; il déméloit avec tant d'intelligence, & il détruisoit avec tant de succès les obstacles qui en fermoient les avenues, qu'il l'a fait embrasser à des milliers de personnes de tout age, de tout sexe, de toute condition; souvent même à celles que le seul nom de vertu révoltoit, & qui avoient pour elle l'aversion la plus décidée. Je n'en rapporterai que deux exemples. L'un & l'autre regardent des personnes issues des meilleures familles d'Evreux. 1655. & suiv.

Le premier fut celui d'une jeune Demoiselle, si pleine de fureur pour le monde & pour la mondanité, que toutes les autres personnes de son sexe se modeloient sur elle pour le goût, & pour les parures. Comme Boudon étoit l'homme du tems, & qu'on ne parloit dans toute la Ville que de ses prédications, elle s'y rendit comme elle eut fait au spectacle. La grace l'y suivit & fit son coup. Ce cœur qui jusques là s'étoit roidi contre les leçons & contre les exemples, fut brisé comme celui de la Pécheresse de l'Evangile. La nouvelle pénitente ne pensa qu'à se laver au plutôt dans la piscine salutaire. L'Archidiacre qui avoit fait la plaie, fut char-

1655. & suiv. gé de la guérir dans le sacré Tribunal. Il y mit l'huile & le vin avec sa prudence ordinaire. En peu de tems la cicatrice fut fermée à jamais. Il n'y eut plus de jours, plus de momens pour le monde : tout fut à Dieu ; & l'on satisfit à sa justice en réparant sous le voile de la Religion les outrages qu'on avoit faits à sa miséricorde, sous l'étendard de son ennemi.

Le second exemple fut celui du Sieur de Pressac. C'étoit un libertin si débordé, que tout le monde le regardoit comme un démon travesti en homme. Il entendit le grand Archidiacre ; & en moins d'une semaine tout Evreux vit avec le plus prodigieux étonnement un loup changé en agneau ; un impie déclaré, en un homme de retraite & d'oraison ; un cœur jusques-là insensible aux miseres du prochain, en cœur tendre, compatissant, occupé nuit & jour du soin de l'indigent, des intérêts de l'orphelin, du besoin des malades les plus rebutans & les plus abandonnés. Il soutint avec une fermeté de diamant l'injurieux mépris que firent de lui ses compagnons de débauche. Aggrégé aux enfans du Tiers-Ordre de S. François, il devint si humble, que dans ses lettres il ne se nommoit que *le chien pourri*, ou *le néant de rien*. Disciple & partisan déclaré de Boudon, il le suivoit par tout, comme celui dont Dieu s'étoit servi pour le tirer du profond abîme, où ses crimes l'avoient précipité. Enfin sa ferveur alla si loin, que pour satisfaire au desir qu'il avoit de souffrir le

martyre, il fit presque l'impossible pour suivre, & pour servir en quelque qualité que ce pût être, M. François Pallu, premier Evêque du Tonquin. Dieu ne le permit pas: De Pressac passa le reste de ses jours à Evreux: & jusqu'à sa mort il y exhala en soupirs le sang qu'il ne lui étoit pas donné de répandre dans une terre étrangere. 1655. & suiv.

Au reste, c'étoit presque toujours, comme il est d'usage, dans le sacré Tribunal, que le grand Archidiacre achevoit ce qu'il avoit commencé en Chaire. Mais puisque la calomnie, qui ne le ménagea jamais, ne l'a pas épargné sur ce point; & qu'elle a bien osé le traduire pendant plusieurs années en homme sans discrétion & sans jugement; il est juste que nous le vengions de ces frivoles accusations. Voici un plan abregé de sa Conduite, qui fera suffisamment son apologie. 1656. & suiv.

Sa Morale tenoit un juste milieu entre les deux extrémités. S'il ne fut jamais d'une inflexible rigidité, il ne fut jamais assez foible pour plier l'Evangile au gré du pécheur. La facilité d'absoudre, sans avoir vu d'assez près si le cœur est bien réformé, étoit à son avis & la perte des Confesseurs, & la ruine des péniténs. Il s'étudioit d'abord à découvrir dans la conscience du pécheur les principes de son mal, afin d'y remédier peu à peu; & il examinoit dans une juste balance, si tel mouvement venoit de la grace, ou de la nature qui se plaît quelquefois à la contrefaire.

Une de ses grandes attentions étoit de dé-

1656. & suiv. mêler l'eſpéce, & s'il l'eût pu, le degré de grace dont étoit muni chacun de ceux qui s'addreſſoient à lui, afin de les faire tous marcher dans la voie par où l'Eſprit, qui diviſe ſes dons comme il lui plaît, vouloit les conduire. Mais à quelque degré de perfection qu'une ame fût élevée, il ne lui permit jamais, ni de ſe tenir dans une abſtraction volontaire de toute bonne penſée, ce qu'il regardoit au contraire comme une *illuſion diabolique ;* ni d'oublier les myſteres de J. C. & ſa très-ſainte humanité. Il y a plus : c'eſt que quoiqu'il fût très-éloigné de faire violence aux impreſſions de Dieu, il s'efforçoit de ne mener au Pere que par le Fils, en tant qu'anéanti pour nous. « Il faut, *diſoit-il*, honorer toutes les voies qui ſont dans l'ordre de » Dieu. Néanmoins, à parler en général, » le moyen de faire beaucoup avancer les » ames, c'eſt de leur propoſer ſans ceſſe les » ſouffrances, la pauvreté, l'humilité, l'obéiſſance de leur Sauveur, & de leur faire » voir les avantages, la gloire même d'être « traité comme lui, & d'avoir quelque part » à ſes voies. »

Il étoit perſuadé qu'un Directeur, pour conduire les ames à la perfection, ne doit pas compter ſur ſa ſcience, mais ſe donner tout entier à l'Oraiſon, & que ſans elle le plus habile Docteur peut n'être propre qu'à retarder dans une ame l'opération céleſte, dont les reſſors, ouverts quelquefois à la ſimplicité d'une villageoiſe, ſont inacceſſi-

bles à la ſpéculation des ſçavans. En général, il vouloit que ſes pénitens s'attachaſſent au ſolide, à l'eſprit de Foi, à l'amour du mépris, des ſouffrances, de la ſainte pauvreté, à la haine d'eux mêmes ſi recommandée dans l'Evangile, mais ſi profondément ignorée. Sur ce principe, loin de courir après les brebis de ſon voiſin, il laiſſoit à celle même, qui s'étoit donnée à lui, une pleine liberté de s'adreſſer à d'autres, bien perſuadé qu'en ce point une ſorte de gêne eſt la ſource des plus grands maux. Sur ce principe encore, il ne s'attachoit jamais aux perſonnes qui étoient ſous ſa conduite, & il ne pouvoit ſouffrir qu'elles s'attachaſſent à lui. Il diſoit à ce propos qu'il faut veiller, & veiller beaucoup ſur l'inclination qui nous porte quelquefois à ſecourir les perſonnes qui nous reviennent plus que d'autres. Sur-tout il vouloit qu'on retranchât ſans miſéricorde toute liaiſon avec les perſonnes d'un ſexe différent. Le danger, *pourſuivoit-il*, eſt d'autant plus grand, que l'amitié ſe pare des prétextes de la reconnoiſſance, & même du plus grand bien de la pénitente. Rien de plus aiſé à l'amour propre que de ſe mettre de la partie. Si le Confeſſeur n'y prend garde, il ſatisfera beaucoup plus la nature, qu'il ne remplira ſon miniſtere; & il ne trouvera au jugement de Dieu qu'un vuide épouvantable.

1656, & ſuiv.

Il éprouvoit, mais toujours avec prudence, les ames déja fortes: mais s'il les fai-

1656. & suiv. ſoit marcher à grands pas, il ménageoit celles qui étoient plus foibles. Il les attendoit avec patience, il veilloit avec ſoin à ce que l'excès & l'indiſcrétion ne ſe mêlaſſent point dans leur plan de vie, & moins encore en matiere d'auſtérités corporelles, dont il ne permettoit l'uſage, que quand Dieu y appelloit par une vocation marquée.

Il ſoutenoit dans leurs détreſſes ces ames ſouffrantes que le Sauveur tient attachées à la Croix, ſans trop s'efforcer de les en retirer. Mais comme elles ont beſoin d'être fortement encouragées dans ces pénibles états, il les animoit à perſévérer dans leur devoir, à ſuivre avec une fidélité inviolable leurs exercices de piété, malgré les dégouts & les ennuis qui marchent à la ſuite de leur triſte & déſolante ſituation. Un ſimple regard vers Dieu, un grand détachement de toutes les créatures étoient les moyens par leſquels il tâchoit de les fortifier dans le combat. A la faveur de cette méthode toute ſimple, où chacun ſuit l'attrait de ſa grace, & ne veut de ſoi que ce que Dieu en veut lui même, tous ceux qui étoient ſous ſa conduite, ou qui prenoient ſes avis, ſe trouvoient dans leur centre, & jouiſſoient bientôt d'une paix profonde. Il eſt vrai que peu de Directeurs de ſon tems ont mieux poſſédé que lui le talent de bannir les tentations, ou de ſoutenir ceux qui en étoient atteints. Il procura une paix ſolide à un bon Prêtre, que ſes ſcrupules & une vive idée de réprobation

rendoient incapable des fonctions de son ministere. Il lui fit sentir que ceux qui sont réprouvés, ne le sont que parce qu'ils veulent l'être: que le Dieu de miséricorde étant descendu du ciel pour racheter ceux qui vivoient dans sa disgrace, il ne rejettera pas ceux qui le veulent aimer, & qui ont recours à lui. « Rejettez donc en sa divine vertu, » *poursuit-il*, ces pensées de réprobation, » qui vous assiégent, au moins n'y faites aucune réflexion volontaire. C'est le démon » qui les donne, & comme il est réprouvé, » parce qu'il l'a voulu, il tâche de tourmenter, par cela même qui fait le sujet de » sa peine, les ames que le Fils de Dieu a » rachetées de son sang. Mais Dieu tout bon » ne lui permet de vous exercer de la sorte, » que pour vous établir davantage dans sa » sainte grace. Mettez donc votre confiance » dans les grandes miséricordes de N. S. » J. C. & vivez, & mourez dans sa sainte » paix. »

1656. & suiv.

Dans une autre lettre dont nous allons donner le précis, parce que ceux qu'il plaît à Dieu d'humilier par des scrupules, y trouveront des regles de conduite; il lui prescrit, 1°. de s'en rapporter sur l'état de sa conscience au jugement de son Confesseur, quelque pensée qui lui vienne au contraire: » Car enfin, *lui dit-il*, quand même votre » Directeur se tromperoit toujours, vous ne » vous tromperez point en lui obéissant, & » vous n'en répondrez pas devant Dieu. »

1656. & suiv. 2°. De ne point répéter son Office pour ses distractions involontaires ; 3°. de prendre très peu de temps pour s'examiner lorsqu'il ira à confesse ; 4°. de ne point recommencer ses confessions générales. « Jamais, *continue-* » *t-il*, vous n'aurez la paix qu'en soumettant » votre jugement & vos lumieres, toutes » grandes qu'elles vous paroissent, aux lu- » mieres des personnes expérimentées. Oui, » le remede des ames travaillées de scrupu- » les, c'est la soumission de l'esprit. Souve- » nez-vous que c'est une tentation commune » aux personnes peinées, de s'imaginer qu'on » ne les entend pas, qu'on ne les connoît » pas, qu'on ne pénétre pas assez leurs fau- » tes. Or c'est un artifice du démon, & une » ruse de l'amour propre qui veut s'arrêter » à ses propres lumieres. Je vous le dis & » redis, la soumission du jugement est le seul » remede qui puisse vous guérir. Passez par- » dessus toutes les peines qui pourront vous » arriver, quand on vous le dira, & soyez » persuadé que le véritable obéissant sera » toujours béni de Dieu. »

Ces avis, pour le dire en passant, ne furent pas inutiles à celui qui les recevoit. Il s'y conforma, & s'en trouva bien. Les inquiétudes terribles qui l'avoient dévoré pendant une longue suite d'années, se dissipement enfin, & se dissiperent pour toujours. Il mourut en revenant d'Italie, tout inondé de la paix des enfans de Dieu.

Ces sortes de guérisons spirituelles n'ont été

été ni les ſeules, ni les plus difficiles qu'il ait plû à Dieu d'opérer par le miniſtere de ſon ſerviteur. Un jour qu'il paſſoit par Chartres, Ferdinand de Neuville, qui en étoit Evêque, le pria de voir une Dame, à qui l'excès de ſes peines avoit preſque enlevé le ſens & la raiſon. Juſques-là il ne s'étoit trouvé dans la Ville aucun Confeſſeur qui eût pu la calmer. Le grand Pénitencier, homme habile & fort intérieur, y avoit échoué comme les autres: ou plutôt, faute d'avoir ſaiſi la nature de ſon mal, il avoit ſi fort redoublé ſes peines, qu'elle ſe déchaînoit contre lui d'une maniere ſcandaleuſe. Boudon la vit, la confeſſa, & connut ſi bien ſon état, qu'il fut en peu de tems à portée de la calmer, & de lui rendre la paix, après laquelle elle avoit ſi long-tems, & ſi inutilement ſoupiré. 1656. &ſuiv.

Quand ce ſage Directeur avoit une fois bien affermi ſes pénitens dans leurs bonnes réſolutions, il les faiſoit ſouvent approcher de la Table du Seigneur. Il les portoit enſuite à pratiquer quelques mortifications corporelles; & ces mortifications, il les meſuroit toujours ſur leurs forces, & ſur l'attrait de la grace qui leur étoit propre. En même tems il leur inſpiroit de marcher fidélement en la préſence de Dieu; & de s'unir ſouvent à J. C. pour n'agir que par ſon eſprit. Puis gagnant toujours du terrein ſur la nature & ſur l'ennemi commun, il leur apprenoit à mener une vie cachée,

1656. & ſuiv.

anéantie, crucifiée; à ſe détacher abſolument de tout appui humain, afin de laiſſer à la grace une place, où elle pût travailler à ſon aiſe.

Il n'y a que Dieu qui connoiſſe le nombre des ames que ſon ſerviteur lui a gagnées, & l'éminent degré de perfection où il a ſçu conduire celles qui ont été plus dociles à ſa voix. Grands & petits, riches & pauvres, forts & foibles, tous s'efforçoient ou d'être ſous ſa direction, ou du moins de profiter de ſes leçons. Sa chambre, qui avoit moins l'air d'un appartement honnête, que d'un miſérable réduit, ne deſempliſſoit pas. A peine lui donnoit-on le tems de prendre un peu de nourriture. Ceux qui obligés de gagner leur vie par un travail aſſidu, le laiſſoient en repos pendant le cours de la journée, ſe rendoient chez lui par pelotons, quand elle étoit finie; & il étoit rare qu'ils n'en ſortiſſent meilleurs qu'ils n'y étoient entrés. Cependant comme ces aſſemblées firent du bruit, & que quelques perſonnes plus envieuſes que zélees, les trouverent irrégulieres à raiſon du tems où elles ſe faiſoient; Boudon, que l'ombre du ſcandale allarma toujours, les rompit abſolument.

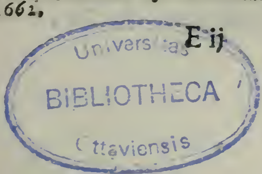
Parmi les perſonnes dont la direction fit plus d'honneur au miniſtere du grand Archidiacre, il y en eut deux, dont le nom ſeul ſuffiroit pour immortaliſer le ſien. Leurs conditions étoient différentes: leurs voies mêmes n'étoient pas ſemblables: mais cha-

cune alloit au but, & y alloit ſelon la nature & le degré de ſes dons avec une incroyable ferveur. 1656. & ſuiv.

La premiere fut Mauricette Fébronie de Bouillon, Princeſſe auſſi célébre par ſes vertus, que le grand Turenne ſon oncle le fut par ſes exploits Militaires. Dès qu'elle eut connu Boudon, & il étoit aiſé de le connoître, elle le regarda comme un Ange, qui lui avoit été envoyé du Ciel pour la conduire dans les voies du ſalut. Pour prendre & pour ſuivre ſes avis, à meſure qu'elle en avoit beſoin, elle l'engagea contre ſon inclination, à loger dans ſon Hôtel, pendant le tems qu'elle avoit coûtume de paſſer à Evreux. Toute la ville voyoit avec autant de ſurpriſe que d'édification, une Princeſſe jeune & délicate ſuivre à pied dans les rues le Serviteur de Dieu, lui donner toujours la droite, pour faire connoître par un exemple frapant, le reſpect qui eſt dû aux Miniſtres de J. C. & l'accompagner humblement dans tous les lieux, où la préſence de l'un & l'autre pouvoit contribuer à la gloire de Dieu, & au ſalut du prochain.

C'eſt à ſa tendre piété pour l'auguſte Sacrement de nos Autels, piété qui la porta à obtenir de l'Evêque d'Evreux l'établiſſement d'une Confrairie toujours prête à honorer J. C. caché ſous les voiles de ſon amour; que l'Egliſe doit le livre * d'or, que Boudon

* Ce Livre qui ſe réimprime encore tous les jours, a pour titre : L'*Amour de Jeſus au très-ſaint Sacrement de l'Autel.* Il parut en 1662.



1656. & suiv. composa quelques années après sur cette matiere. Il est dédié, & il devoit naturellement l'être à celle dont le zéle en avoit fourni l'idée. Boudon y fait & de la fille, & de la Duchesse sa mere un éloge magnifique. Sur-tout il loue avec complaisance cette derniere, d'avoir hautement déclaré, qu'elle étoit prête d'exposer sa vie pour soutenir l'autorité du premier des Pasteurs, & qu'elle eut mieux aimé voir mourir tout ce qu'elle avoit de plus cher dans le monde, que d'y voir la moindre désobéissance au Siége Apostolique. Je sçais que les Epîtres dédicatoires, ainsi que les Oraisons funebres, sont de foibles preuves de la vertu des Héros qui y sont célébrés; mais je crois qu'une plume aussi timide à donner de vraies louanges, que l'étoit celle de M. Boudon, n'étoit pas propre à en donner de fausses.

La seconde personne, dont la conduite servit beaucoup à faire éclater la grace & les talens du grand Archidiacre, fut la sœur Marie-Angélique, qui est encore aujourd'hui si respectée à Evreux sous le nom de Madame Simon, que plus de soixante-dix ans qui se sont écoulés depuis son décès*, n'y ont point altéré sa mémoire. Jamais fonds ne fut cultivé avec plus d'attention: mais jamais fonds ne rendit un centuple plus abondant. Angélique toujours humiliée par son

* Elle mourut à Evreux le 16 Février 1685. âgée de 34 ans & trois mois. M Boudon écrivit sa vie. Elle vient enfin d'être imprimée chez Fex, à Avignon.

Directeur, toujours obſervée ſelon ſes ordres, ſe fit une loi des préceptes de l'Evangile. Sa patience fut invincible, ſa douceur inaltérable, ſon amour pour la retraite, pour le mépris, pour la pauvreté, formé ſur celui des plus grands Saints, ſa mortification ſi prodigieuſe, qu'elle eût fait trembler ceux qui en ce genre ont fait trembler les autres; ſon amour pour Dieu, ſi fort, ſi généreux, qu'à l'exemple de ſainte Thérèſe, elle fit vœu de ne rien faire que pour ſa plus grande gloire.

1656. & ſuiv.

Des ſuccès ſi marqués auroient pu entamer un cœur moins affermi, que ne l'étoit celui de M. Boudon Dieu l'en préſerva par un contrepoiſon ſalutaire, mais qui peu-à-peu devint ſi vif, ſi pénétrant, que le ſaint homme eut beſoin de toute la force du Ciel pour n'y pas ſuccomber. Pour entendre ceci, après l'avoir conſidéré comme faiſant les fonctions de Miniſtre de la parole, & de Directeur des ames, il faut en ſuivant toujours le fil de ſon Hiſtoire, le conſidérer comme rempliſſant les devoirs d'Archidiacre.

Lorſqu'il conſulta à Paris M. Bourdoiſe; celui-ci ſe contenta de lui recommander, 1°. de ne contribuer jamais à l'Ordination précipitée de ceux qui ſe préſenteroient aux Ordres ſans épreuve & ſans vertu; 2°. de procurer de toutes ſes forces au Diocèſe d'Evreux les meilleurs Sujets qu'il pourroit trouver, & un Séminaire pour en former de nouveaux; 3°. d'étudier d'abord la conduite des Eccléſiaſtiques de ſon Archidia-

1656. & suiv. coné; de gagner par la patience ceux qui étoient déréglés; de s'attacher les autres par la douceur & par les manieres les plus charitables; 4°. de ne regarder dans son emploi que le bien de l'Eglise, & de n'y rien faire ni contre sa conscience, ni à la recommandation de qui que ce pût être; 5°. de commencer par les choses moins importantes, à réformer les abus qu'il remarqueroit dans ses visites, pour avancer peu à peu & comme insensiblement dans le bien.

Ce fut sur ces avis également pleins de fermeté & de douceur, que Boudon voulut se regler. Mais pour le faire dans le Seigneur & par sa vertu, dont il vouloit tout attendre, il s'efforça de mettre Dieu dans ses intérêts; & ce qu'il fit la premiere fois, il l'a fait, sans y manquer jamais, pendant plus de quarante ans. Le détail en est si glorieux pour lui, que, quoiqu'un peu long, je crois le devoir suivre dans toute son étendue.

Et d'abord il commença, comme nous l'avons déja dit, par mettre son Archidiaconé, sa personne & toutes les Paroisses qu'il devoit visiter, sous la protection de la sainte Vierge, & des saints Evêques qui y ont planté & multiplié la foi. Les beaux esprits, & parmi eux un grand Vicaire, plaisanterent beaucoup sur cette premiere démarche de notre vertueux Prêtre: quelques-uns même, pour la tourner en ridicule, en firent imprimer l'Acte sur une feuille volante. Mais avec un peu moins de passion, ils auroient

pu voir que le grand Archidiacre, en s'offrant lui & les siens à la Mere de Dieu, n'avoit fait en petit que ce que Louis le Juste avoit fait en grand, lorsqu'en 1638. ayant déposé son sceptre & sa couronne sur le grand Autel de Notre.Dame, il voulut apprendre à toute l'Europe, que ni le Prince, ni les Sujets ne pouvoient trop honorer celle, dont le Fils dispose à son gré des Rois & des Royaumes. 1656. & suiv.

Pour ne pas se borner à une simple oblation, l'Archidiacre y joignit toutes les œuvres de piété & de pénitence, que les Saints pratiquent pour engager, pour forcer le Ciel à bénir leurs travaux. Communions ferventes, pieux & pénibles pélerinages, mortifications excessives, tout étoit mis en usage. Dans tous les tems de l'année il jeûnoit trois fois par semaine; mais dans le tems de ses visites, qu'il fit toujours à deux ou trois reprises, il jeûnoit tous les jours, sans y manquer jamais, quelques fatigues qu'il eût essuyées. Il auroit voulu, si les mœurs du tems l'eussent souffert, n'avoir d'autre monture que celle dont se servit le Fils de Dieu au jour de son entrée à Jérusalem : il y suppléa en se servant d'un cheval qui valoit encore moins. C'est dans cet équipage, qui faisoit pitié, que suivi, non d'un valet, car il n'en eut jamais, mais d'un homme presqu'aussi pauvre qu'il l'étoit lui-même, il parcouroit les villages & les villes du Diocèse. Ceux

1656. & suiv. qui jugerent du succès de l'opération par l'apparente bassesse du prélude, ne tarderent pas à se détromper.

Le Diocèse d'Evreux étoit alors, comme presque tous les autres, dans cet humiliant état, dont trop d'Ecrivains nous ont transmis la funeste mémoire. On n'y voyoit guères que des Ecclésiastiques sans vertu, des peuples sans mœurs comme sans instruction, des Eglises sans ornemens, des cérémonies sans ombre de décence, des Cimetieres, qui, sans clôture, servoient plus à la pâture des bêtes, qu'à la sépulture des Fidéles.

A la vue de tant & de si déplorables abus, l'homme de Dieu seul fut effrayé, mais il ne se découragea pas. Il fit rendre aux Marguilliers un compte exact des deniers qu'ils avoient reçus, ou dû recevoir; & du produit il substitua des Ciboires & des Calices d'argent à ceux qui n'étoient que de cuivre ou d'étain. Il remplaça dans chaque Eglise les lambeaux sales & déchirés, qui y servoient à la célébration des divins Offices, par des ornemens convenables. Il contraignit les gros Décimateurs à réparer les bréches du Sanctuaire, & à le mettre à couvert de l'injure des saisons. Il fit enfermer de hayes ou de murailles les Cimetieres; & de balustres les Fonts sacrés, autant qu'il lui fut possible. Il n'épargna ni les tableaux indécens, ni ces prétendues images qui déshonorent la Religion. Il en fit faire qui pouvoient instruire & édifier.

Après avoir terminé ce qui concerne le culte de Dieu & la décoration des Lieux saints, parce que c'est ce qui frape davantage les yeux des Fidéles, il s'appliqua fortement à la sanctification des peuples. Il contraignit les Pasteurs, qui jusques-là ne l'avoient été que de nom, à faire, au moins tous les Dimanches, le Catéchisme à leurs Paroissiens. Il le faisoit lui-même quand il le jugeoit nécessaire. Cette partie du saint Ministere étoit à ses yeux quelque chose de si grand, de si essentiel, qu'il composa depuis un ouvrage intitulé : *La Science sacrée du Catéchisme*, où il démontre & l'obligation qu'ont les Pasteurs de l'enseigner, & celle qu'ont les peuples de s'en faire instruire.

1656. & suiv.

Il n'y avoit point de Paroisse, où il ne fît au moins une prédication. Qu'il y eût peu ou beaucoup de monde, tout lui étoit égal, parce qu'il ne cherchoit que la gloire de Dieu, & que la gloire de Dieu se trouve dans le salut d'une ame. Il parloit avec tant de feu, tant d'énergie, de la nécessité de faire pénitence, qu'avant que la calomnie l'eût décrédité, on le regardoit comme un Ange prêt à fraper dans la justice ceux qui ne profiteroient pas d'un reste de miséricorde. Il varioit cependant à propos, ou le tout, ou les différentes parties de sa matiere, avec une admirable fécondité ; & on l'a vu prêcher le même jour dans les huit Paroisses d'Evreux huit sermons différens, & tous sur la sainte Vierge.

1656. & ſuiv. Dans tous ſes diſcours il tendoit à donner aux peuples une haute idée de Dieu, à imprimer profondément dans leurs cœurs ſon amour & ſa crainte ; à leur faire ſentir que tout le bonheur de l'homme conſiſte à ſervir ce grand & ſouverain Maître. Il leur apprenoit enſuite à s'approcher dignement de la Pénitence & de la ſainte Euchariſtie. Pour ne pas trop charger leur mémoire, il leur diſoit peu de choſes à la fois; mais ce peu de choſes, il le diſoit avec tant d'onction, il l'éclairciſſoit par des ſimilitudes ſi bien ménagées, qu'on a remarqué, & lui, comme les autres, que les enfans même le ſuivoient parfaitement bien.

Ces enfans, par le moyen deſquels l'Apôtre des Indes réforma plus d'une fois de nombreuſes familles, furent un des grands objets de l'attention du pieux Archidiacre. Il voulut que les Curés, au lieu de les abandonner à leurs petites paſſions, les portaſſent de bonne heure à la vertu. Il ne ſouffrit ni qu'on différât à les confeſſer, juſqu'à ce qu'ils euſſent ſept ans accomplis, ni qu'on les aſſemblât tous enſemble le Jeudi ſaint, pour leur donner une abſolution générale. Il établit par tout où il put le faire, des maîtres & des maîtreſſes d'école. Il veilloit par lui-même ou par d'autres ſur leur doctrine, ſur leurs mœurs, ſur la maniere dont ils faiſoient les fonctions de leurs charges.

Les Sages-femmes, dont l'emploi décide ſi ſouvent du ſalut éternel, n'échapoient pas

à ſon zéle. Il les interrogeoit publiquement ; il leur apprenoit, quand il en étoit beſoin, la matiere & la forme du Baptême. Il les exhortoit à donner en toutes choſes bon exemple, à garder inviolablement le ſecret des familles, à s'approcher ſouvent des Sacremens. 1656. & ſuiv.

Ce détail, qui commence peut-être à rebuter la patience du Lecteur, ne ſuffiſoit pas à la charité de M. Boudon. Il vouloit ſçavoir le nombre des habitans de chaque lieu, & connoître en gros les mœurs du canton. Il tâchoit de réconcilier les ennemis, de terminer les procès : & ſa dextérité ſoutenue d'un jugement exquis lui en a fait finir un grand nombre. Il mettoit la paix & la regle dans les familles, comme s'il en eût été le pere. Il n'y ſouffroit aucun mauvais livre. Il y multiplioit les lits, quand le ſexe & l'âge commençoient à l'exiger.

Il avoit un regiſtre des pécheurs publics, & de ceux qui manquoient au devoir Paſchal. Il les alloit trouver dans leurs maiſons, & quelquefois juſques dans les champs où ils faiſoient leurs travaux. Il leur parloit en particulier, & avec une bonté paternelle, pour les ramener à leur devoir. Quand ils cédoient à ſes remontrances ; & combien de ceux-mêmes qui paroiſſoient les plus inflexibles, y céderent ! il les embraſſoit avec tendreſſe, & leur donnoit toutes les marques poſſibles d'amitié. Quand au contraire ils lui réſiſtoient en face, ſa maxime étoit

1656. & suiv. de ne les pas tourmenter, mais de prier pour eux, & d'attendre avec patience les momens marqués de Dieu pour leur conversion. Il disoit à ce sujet, que les Curés « qui » pour empêcher le mal, usent d'un style » fier & impérieux, ne font qu'augmenter » le désordre » ; & qu'au lieu de gagner la confiance par la douceur, ils s'attirent une haine qui éloigne d'eux pendant la vie, quelquefois même à la mort.

Ce fut par cette douce & ferme patience, que l'Archidiacre arrêta insensiblement un nombre prodigieux d'abus, que le démon de l'ignorance & du libertinage avoit introduits. Les jours de Dimanches & de Fêtes étoient profanés par les jeux de hazard, par les danses, par l'ivrognerie; il leur rendit leur sainteté primitive. La superstition regnoit dans les campagnes, il en coupa jusqu'à la racine. Les Confrairies avoient dégénéré en assemblées tumultueuses, il y remit l'esprit de paix & de Religion qui les a fait naître, & qui doit les conserver. Le luxe, l'insolence, les nudités scandaleuses se plaçoient impunément jusques sur le marchepied des Autels, il s'opposa comme un mur à l'abomination de la désolation : & s'il ne fit pas toujours des Magdeleines*, il leur épargna du moins les conquêtes sacriléges.

Tant de bonnes œuvres demandoient du

* On n'entre point ici dans la fameuse question de l'identité de Magdeleine avec la pécheresse. On parle selon l'usage vulgaire, qui n'est pas toujours le mieux appuyé.

tems & des peines : mais Boudon qui ne se croyoit pas Archidiacre pour courir de Paroisse en Paroisse, & y percevoir ses droits, ne ménageoit ni ses peines, ni son tems. Il eut sur-tout besoin de patience & de fermeté, quand il lui fallut entreprendre la réformation des Ecclésiastiques ; car un Prêtre qui est mauvais, l'est presque toujours plus qu'un Séculier.

1656. & suiv.

Pour procéder avec ordre & avec sagesse dans une affaire, dont il sentoit toute la difficulté, après avoir réglé ce qui concernoit le culte de Dieu & le salut des peuples, il entroit dans la Sacristie, ou dans le Presbytere. Là, il se faisoit rendre compte par chaque Ecclésiastique en particulier, de son exactitude à partager ses plus précieux momens entre l'oraison & l'étude ; de son assiduité à remplir les devoirs, & à porter constamment les marques de son état ; des précautions prises ou à prendre, pour ne souffrir dans sa maison aucune personne suspecte. Cet examen étoit suivi d'avis salutaires ; & ces avis étoient presque toujours donnés de maniere à ménager la foiblesse & l'amour propre de ceux qui les recevoient.

Quand il trouvoit des Pasteurs, ou d'autres Ecclésiastiques, qui menoient une vie digne de leur profession, à peine étoit-il maître de la joie sainte dont son cœur étoit pénétré. Il les louoit publiquement, pour leur concilier l'estime & la vénération des peuples. Il reprenoit avec une juste sévérité

1656. & suiv. les Paroissiens qui ne répondoient pas à leur zéle. Il leur procuroit, s'ils n'en avoient pas encore, des Bénéfices, ou des emplois conformes aux talens qu'il avoit remarqués en eux.

Mais, & nous l'avons déja insinué, il s'en fallut bien que le Diocèse n'offrît à ses yeux que des Ministres si accomplis. Il en trouva qui ne lui présenterent que le plus scandaleux & plus affligeant spectacle. Les uns ne s'étoient frayé la route du Sanctuaire, que par la simonie ou la confidence. Les autres toujours riches pour la chasse, le jeu & la bonne chere, ne l'étoient jamais pour la misere & l'indigence. Ce fut contre ces désordres, & contre ceux qui en faisoient profession, que l'Archidiacre s'arma du double glaive qui lui avoit été confié. Il commença par celui de la parole : il représenta à ces différens profanateurs le malheur d'une vocation défectueuse, & plus encore d'une vocation simoniaque; il démontra par des exemples, dont il avoit lui-même été témoin, la fin tragique de ces entrailles de bronze, qui ne se refusent rien, pour avoir droit de refuser tout aux besoins du pauvre. Il peignit d'un crayon de feu l'horreur du scandale, sur-tout quand il est donné par ceux que leur état engage à ne donner que de bons exemples. A ce premier glaive, quand il le vit absolument inutile, il fit succéder celui des censures : il suspendit de leurs fonctions, ou retrancha de la Communion des

Fidéles une troupe de malheureux, qui n'y restoient que pour la deshonorer. 1656. & suiv.

Ce fut alors qu'Esaü, au lieu de cris, poussa des rugissemens. Chaque coupable ayant vu dans le traitement de son voisin ce qu'il avoit à craindre pour soi, il s'éleva une nuée de voix, qui firent de Boudon le plus noir de tous les hommes. On le traita d'ambitieux, d'ennemi de la paix, d'accusateur de ses Freres. On s'efforça d'indisposer les peuples contre lui, & de donner un air de ridicule à ces mêmes discours, que Dieu avoit jusques-là visiblement bénis. Pour lui, sans cesser jamais d'aller toujours en avant, il n'opposa que le devoir & la patience à des traitemens si peu mérités; & si dans ce tems, qui ne fut pour lui qu'un premier essai de disgraces, il déchut un peu dans l'esprit de quelques personnes, les gens de bien & d'honneur lui conserverent toute leur estime. En voici un exemple assez singulier.

Un gentilhomme qui avoit plusieurs Bénéfices à sa nomination, s'étant un jour trouvé dans une nombreuse assemblée de Curés, la conversation tomba sur l'Archidiacre. Dans un moment elle devint des plus vives: & tel, qui dans un prône auroit parlé de l'enfer d'un ton froid à glacer, se trouva plein de feu, quand il fallut parler d'un homme absent & innocent. Tout y alloit donc de bon train, lorsque le Seigneur dont j'ai parlé, dérouta un peu la pieuse conférence. « Messieurs, *dit-il d'une voix très-sérieuse*,

1656. & suiv.

» je ne connois point M. l'Archidiacre. Je ne » l'ai jamais vu. J'en ai ſeulement entendu » parler. Souffrez que je vous demande » comment il ſe peut faire, qu'il ſoit tel que » vous le dépeignez, puiſqu'une infinité de » gens d'honneur & d'une vie irréprocha- » ble en diſent tout le bien poſſible. Vous » en faites un diable, ne ſeroit-ce point, » parce qu'il veut vous faire des Anges. » A ces mots l'entretien finit, mais le dépit & la haine ne finirent point.

Comme les exhortations, les cenſures mêmes, qui tant de fois ont ramené au devoir les puiſſans du ſiécle, ſont de foibles reſſources contre un Prêtre, qui s'eſt accoutumé à manger & à boire ſon jugement: Boudon connut bientôt, que pour réformer ſolidement le diocèſe d'Evreux, il falloit & former de nouvelles plantes pour remplacer les anciennes, & tâcher de nourrir en elles l'eſprit de force & de vigueur, qu'une premiere culture leur auroit donné. Dans cette vue il fit une exacte recherche de tous ceux qui ſe croyoient appellés au ſaint Miniſtere. Il examina leur vocation & leur talent. Il procura à ceux qu'il en jugea dignes, les ſecours dont ils avoient beſoin pour faire leur Séminaire à Paris. La piété éclairée qu'ils y puiſerent, vint dans la ſuite à l'appui de ſon zéle, & fut la conſolation de ſa vieilleſſe. Il auroit bien voulu faire quelque choſe de mieux, c'eſt-à-dire, établir dans Evreux même un Séminaire. Les circon-

ſtances du tems ne le permirent pas. Ce ne fut que ſous l'Epiſcopat de M. de Maupas, que cette grande affaire fut exécutée. Le Prélat en fit les frais, le pauvre Boudon n'y put contribuer que par ſes ſollicitations. Ce Séminaire fut confié aux enfans du célebre M. Eudes. Là, comme ailleurs, ils éclairent ſans faſte, ils édifient ſans affectation.

1656. & ſuiv.

A ce premier ſecours, qui faiſoit entrer les jeunes Miniſtres dans la voie droite, l'Archidiacre en joignit un autre, qui les empêcha de s'en écarter. Ce fut celui des Conférences ſpirituelles, c'eſt-à-dire, de ces entretiens ſimples & familiers, où pluſieurs perſonnes par une ſage diſſection d'une vertu ou d'un vice, s'apprennent avec ſimplicité & ſans s'ériger en maîtres, les raiſons & les moyens de pratiquer l'un, & d'éviter l'autre. Ce projet dut naturellement être, & fut en effet du gout de M. de Maupas, qui ayant été toujours extrêmement lié avec S. Vincent de Paul, devoit connoître mieux que perſonne les grands biens dont ſes Conférences avoient été l'inſtrument. D'ailleurs celles que le pieux Dominique Georges*, Abbé

* Dominique Georges naquit à Cultri proche Longwi en 1613. Il fut fait Curé de Circourt au diocèſe de Toul en 1637. Obligé par les guerres à quitter ſa Paroiſſe, il paſſa douze ans avec Meſſieurs de S. Nicolas du Chardonnet. Il fut dans la ſuite Curé du Pré-dauge, & puis Abbé du Val-Richer, où il établit des Conférences, à l'inſtar de celles de S. Vincent de Paul, ſon intime ami. Il fit par-tout de grands biens, & mourut plein de jours & de mérites le 8 Novembre 1693. Sa vie a été écrite par le Pere Buffier.

1656. & Réformateur du Val Richer, commençoit à établir en Normandie, avoient un si heureux succès, qu'on crut avec raison ne pouvoir trop les multiplier. Boudon s'y trouvoit souvent, soit à Evreux, soit dans ses visites. Il y parloit avec autant de modestie, que le dernier de ceux qui y assistoient. Il les exhortoit tous à s'y rendre exactement : ses yeux étoient les interpretes de la joie que son cœur en ressentoit ; & l'on peut dire que ses larmes ont consacré la naissance de ces vénérables assemblées. Mais il recueillit enfin dans la joie, ce qu'il avoit semé dans les pleurs ; & malgré la cabale & l'envie, il sera toujours vrai de dire, que le Diocèse d'Evreux lui doit en grande & très-grande partie sa rénovation & son lustre,

1657. & suiv. Quelque occupation que lui donnât son emploi, sur-tout les premieres années, il s'en falloit beaucoup qu'il suffît à l'ardeur & à l'étendue de son zele. Ainsi, après avoir trouvé en lui un Prédicateur tendre & véhément, un Directeur éclairé, un Archidiacre accompli, la suite de son histoire va nous y découvrir un Missionnaire infatigable. Il est vrai que le défaut d'un plus grand nombre de monumens nous réduira à un détail assez borné ; mais ce détail, malgré ses bornes, nous fera connoître, à n'en pouvoir douter, que la main de Dieu fut par-tout avec ce vertueux Prêtre, & qu'elle y fut d'une maniere très-distinguée.

Dès qu'il avoit fini ses visites, qui étoient

la ſeule fonction qu'il eût à remplir en vertu de ſon Archidiaconé, il ſe mettoit en campagne pour annoncer de Bourgade en Bourgade, & de Ville en Ville le Royaume de Dieu. Pour participer aux bénédictions que Dieu répandoit dans les pays étrangers ſur le travail de ſes anciens Aſſociés, il n'y avoit point de bonnes œuvres qu'il ne pratiquât pour les mériter. Une retraite de pluſieurs jours, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, étoit toujours le prélude de ſes Miſſions. C'étoit-là qu'il prioit Dieu de l'envoyer où l'intérêt de ſa gloire vouloit qu'il allât : car d'ordinaire il ſortoit d'Evreux ſans avoir d'objet déterminé. Un ſentiment qui tenoit de l'inſpiration, le fixoit bientôt ; à l'inſtant il pourſuivoit ſa route, ſans jamais dire à perſonne où elle devoit aboutir ; parce qu'il avoit remarqué, que quand ſon ſecret avoit tranſpiré, il ſembloit que les démons priſſent le devant pour indiſpoſer contre lui les eſprits & les cœurs.

1657. & ſuiv.

Du reſte, il parut cent fois que c'étoit Dieu lui-même qui dirigeoit les pas de ſon ſerviteur. A peine étoit-il arrivé dans un lieu, qu'il y trouvoit un nombre de perſonnes, qui deſtituées de tout autre ſecours, ſembloient l'attendre comme l'Ange de la Piſcine. En voici un exemple, qui ne peut être ni plus ſûr, ni plus convaincant, & qui d'ailleurs confirme parfaitement ce que nous avons dit de ſa premiere viſite à l'Abbaye de S. Sauveur.

1657. & suiv. Une Religieuse Carmélite qui étoit Prieure en Bretagne, se trouvoit dans un état de trouble & d'obscurité, dont elle étoit extrêmement fatiguée. Le lieu où elle faisoit sa résidence, ne manquoit ni de Prêtres éclairés, ni de Docteurs qui fussent versés dans les voies intérieures: mais tous avoient une si haute idée de sa vertu, que leurs décisions lui paroissoient suspectes. Un soir, que sa peine, plus vive qu'à l'ordinaire, l'empêchoit de reposer, elle pria avec une admirable simplicité le Fils de Dieu, de lui envoyer quelqu'un à qui elle pût s'ouvrir, & sur qui il lui fût permis de compter. « Le » lendemain, *c'est elle qui va continuer ce » récit*, on vient me dire que M. Boudon » me demandoit. J'en fus d'autant plus sur» prise, que je le sçavois à vingt-cinq lieues » de-là, que l'hyver étoit très-avancé, que » pendant cette saison les chemins sont im» praticables en ce pays... Après donc qu'il » eut achevé les actes d'adoration de la sain» te Trinité, & salué les SS. Anges, comme » il faisoit, quand il entroit la premiere fois » dans une ville, je lui demandai d'abord ce » qui pouvoit l'amener dans ce lieu pendant » une telle saison. Il me répondit : C'est » vous qui m'y faites venir. Cela me parut » assez surprenant : mais ne pouvant tout-à» fait le croire, je lui demandai encore s'il » feroit quelque séjour dans le pays; à quoi » il répondit : Autant seulement que vous » en aurez besoin, car je ne viens que pour

» vous. Ce coup de la divine Providence
» me donna moyen d'expoſer avec facilité 1657. & ſuiv.
» & ouverture de cœur le ſujet de ma peine:
» & j'en trouvai ſi pleinement le remède en
» ce vrai ſerviteur de Dieu, que depuis cet
» heureux jour, jamais je n'en ai reſſenti d'at-
» teinte. Ce voyage profita encore à plu-
» ſieurs Maiſons religieuſes, qui s'empreſſe-
» rent de le demander pour conduire leurs
» retraites, & qui en tirerent tant de fruit &
» de conſolation, que M. l'Evêque lui en
» marqua ſon eſtime & ſa reconnoiſſance. »

Or, ce que dit ici cette Révérende Mere, c'eſt préciſément ce qu'ont dit dans tous les tems les perſonnes de ſa profeſſion, qui ont eu le bonheur d'entendre l'Archidiacre d'Evreux. » Je ne puis, *lui écrivoit une vertueu-*
» *ſe Urſuline de Montbard*, non, je ne puis
» aſſez louer la divine Providence, pour le bien
» qu'elle nous a fait de vous envoyer ici.
» Vous y avez, M. apporté une ſi grande
» bénédiction, qu'elle s'eſt répandue ſur
» toutes, mais particuliérement ſur mes
» ſœurs du Noviciat, qui ſe trouvent plus
» ferventes, plus animées qu'elles n'étoient...
» Depuis que vous nous avez parlé, il me
» ſemble que je n'ai plus de peine à rien, &
» que je n'en ſçaurois même avoir, parce
» que la peine même, portée en vue de
» Dieu, me ſemble délicieuſe. Ce n'eſt pas
» que j'y ſois inſenſible : mais la penſée que
» cela plait à Dieu, l'emporte ſur le ſenti-
» ment. C'eſt un des bons effets de votre

1657. & suiv. » Miſſion ; & j'eſpere que la fidele corref-
» pondance à la grace de notre état en ſera
» un de vos charitables prieres. »

Mais ce n'étoit pas ſeulement dans des terres ſi bien préparées, que la ſemence jettée par le ſaint homme, donnoit une abondante récolte. Le fonds le plus ingrat devenoit fertile ſous ſa main. Il parloit avec tant de lumiere & d'onction, qu'il étoit ſouvent obligé d'interrompre ſon diſcours, pour donner à ſes Auditeurs le tems d'arrêter leurs ſanglots & le cours de leurs larmes. C'eſt de quoi la ville de Vannes a long-tems rendu un témoignage auſſi conſolant pour elle, que pour lui. Quand il paſſoit quelque tems dans un lieu, on n'y voyoit que Confeſſions générales, que reſtitutions de toute eſpéce, que converſions ſinceres. Laiſſant la controverſe à ceux que les Supérieurs jugeroient à propos d'en charger; il ne s'attachoit, même dans les lieux infectés d'héréſie, qu'aux grandes vérités de la Morale Evangélique : mais auſſi il les traitoit avec tant d'énergie, qu'on ne ſe laſſoit point de l'entendre. A Mons en Hainaut, Dieu donna de ſi grandes bénédictions aux Sermons qu'il y prêcha, que le concours y fut toujours égal, malgré les incommodités de la chaleur. De Mons la Providence le conduiſit à Anvers, & elle y fit en lui & par lui ſes miracles ordinaires.

Au reſte, ce n'étoit pas ſeulement le menu peuple, juge aſſez équivoque, qui fait toujours le gros d'un Auditoire; c'étoient des per-

sonnes capables de décider en maîtres, quelquefois même engagées par un intérêt secret à décider moins favorablement, qui rendoient justice à ses talens pour la Chaire. Dans une Mission qu'il fit à Bourdeaux, Mission pendant laquelle il prêcha au moins deux fois par jour, il n'y eut ni rang, ni condition, qui ne se fit un plaisir & un devoir de l'entendre, & cela dès le grand matin. Le Provincial d'un Ordre célebre le suivoit & le faisoit suivre exactement par un grand nombre de personnes, qui étoient sous sa conduite. Il touchoit, il enlevoit si puissamment les cœurs, qu'un homme de qualité, qui n'employoit son tems, ses biens & sa personne, qu'à faire des charités continuelles au-dedans & au-dehors du Royaume, l'ayant une fois entendu, s'écria tout haut du milieu de l'Auditoire: *Non, je n'ai jamais ouï parler de la sorte, ni mettre les vérités du salut dans un si beau jour, & les publier avec tant d'onction.*

1657. & suiv.

C'étoit pour honorer de si beaux talens, & beaucoup plus encore la vertu qui leur servoit d'appui, que les plus grands Prélats & les personnes de la premiere condition lui donnoient à l'envi des marques décisives d'estime & de vénération. Pendant le séjour qu'il fit à Bordeaux, l'Archevêque le vit plusieurs fois, & le mena à sa maison de campagne, pour lui communiquer à cœur ouvert des affaires importantes. A peine étoit-il arrivé dans une Ville, qu'il étoit tout surpris

1657. & suiv. d'y trouver un appartement déja préparé pour lui, & une foule de personnes du premier rang, qui s'y étoient assemblées pour le voir & pour l'entendre parler de Dieu. On le partageoit en quelque sorte, afin de l'avoir quelque tems chacun à son tour. C'est ainsi que par une transaction de douceur, l'Archevêque de Cambrai céda aux RR. PP. Carmes le plaisir de le loger, & que ceux-ci céderent au Prélat le plaisir de lui donner sa table. Il n'y avoit vraisemblablement qu'à gagner au change; mais ce genre de gain étoit une perte pour un homme aussi pénitent que l'étoit Boudon: & il l'a fait connoître en bien des occasions.

Un jour après avoir prêché chez les Ursulines de Laval, où toute la ville s'étoit rendue pour l'entendre; on lui servit, aussi-bien qu'à plusieurs amis de la Maison, tant Ecclésiastiques que Séculiers, un repas magnifique. L'homme de Dieu laissa aux Convives, qui n'y étoient venus que pour lui faire honneur, une pleine liberté de manger & de boire: pour lui, à l'exemple de S. Charles Borromée en pareille occasion, il ne voulut toucher à rien. Seulement, pour n'y être pas tout-à-fait spectateur oisif, il fit à la compagnie un discours fort touchant sur l'édification que doivent donner les personnes qui se sont consacrées à Dieu, soit par la Religion, soit dans l'état Ecclésiastique. Il ajouta qu'après avoir prêché la mortification, on détruisoit souvent par une sorte de sensualité

ſenſualité tout ce qu'on avoit dit de mieux en faveur de la pénitence. 1657. & ſuiv.

S'il pratiquoit ſi bien ſes propres leçons en matiere d'abſtinence, il ne les pratiquoit pas moins bien en matiere de déſintéreſſement. Sa méthode étoit d'aller en miſſion un bâton à la main, & de ne prendre jamais plus d'argent, qu'il ne lui en falloit pour la dépenſe d'un jour. Malgré une pauvreté ſi exceſſive, on peut dire, à parler en général, qu'il ne manquoit de rien. Il a même avoué plus d'une fois qu'il eût pu aiſément devenir riche; parce que quand il étoit ſur ſon départ, on lui apportoit de l'argent de tous les côtés, & que ſouvent il trouvoit ſur la table de ſa chambre des bourſes remplies d'or. Mais ce digne enfant de la Providence s'en remit toujours à elle pour le lendemain. Ainſi tout ce qu'il avoit de trop, étoit ſur le champ diſtribué aux pauvres des lieux où il ſe trouvoit.

Au fonds, ſi quelquefois la Providence parut l'oublier, pour faire éclater ſa vertu; elle parut bien plus ſouvent avoir pour lui l'attention la plus ſinguliere. Après l'avoir traité pendant ſon ſéjour dans un lieu beaucoup mieux qu'il n'auroit voulu; on s'empreſſoit d'adoucir les fatigues de ſes longs & pénibles voyages; les Comteſſes, les Marquiſes, les Préſidentes lui procuroient des voitures: quelquefois même malgré ſes inſtances, & quand une ſevere bienſéance ne s'y oppoſoit pas, elles l'accompagnoient

1658. & suiv. vu les transporter sur ses épaules au milieu des rues les plus fréquentées de la ville de Caën, jusqu'à l'Hôtel-Dieu, qui est à l'autre extrémité.

Il devoit, après Dieu, ce fonds inépuisable de vertus aux leçons & aux grands exemples du R. P. Jean-Chrysostome, Religieux Pénitent du Tiers-Ordre de S. François; homme si zélé pour la discipline réguliere, qu'il aima mieux refuser une somme considérable qu'on lui offroit, pour rebâtir une des Maisons de sa Province, que de manger avec un pieux Séculier, qui cependant n'avoit attaché son aumône à cette condition, que pour profiter de ses discours; si charitable, que pour épargner à de pauvres Ecclésiastiques l'humiliation de la mendicité, il partageoit avec eux le bien qu'on faisoit à un Couvent dont il étoit Supérieur; si plein d'ardeur pour l'abjection, qu'il avoit fait vœu de se faire mépriser autant que l'ordre de Dieu le lui pourroit permettre; & de jeûner cent jours en l'honneur de S. Joseph, si par son intercession il pouvoit réussir à n'essuyer que des rebuts & des mépris de la part de tous les hommes.

Tel étoit celui que la Providence avoit donné pour directeur à M. de Bernieres. Il en profita, & pendant la vie de ce saint homme, & après sa mort *. Dans le tems que Boudon le fut visiter, il avoit fait bâtir

* Le P. Jean-Chrysostome mourut le 26 Mars 1646, âgé de 52 ans.

dans la ville de Caën une espéce de petit hermitage, où renfermé avec un petit nombre d'amis, il passoit les mois entiers dans la contemplation des vérités éternelles. La vie qu'y menoit cette troupe d'élite, étoit une vie toute de silence & d'oraison. Si la nature y trouvoit le nécessaire, elle n'y trouvoit rien de superflu. De Bernieres, quoique riche & noble, n'y étoit servi qu'en vaisselle de terre. Un peu de pain bis & une nourriture grossiere faisoient tout l'entretien du corps. En récompense cette aimable solitude étoit une école de vertus » Je puis assurer, *dit notre* » *Archidiacre, témoin oculaire*, qu'ayant » eu le bonheur d'y passer deux ou trois mois, » je n'y ai jamais ouï pendant ce tems, d'au- » tres entretiens que ceux de l'oraison. L'on » n'y parloit d'autre chose, même durant » la récréation. Et ce qui est de plus mer- » veilleux, c'est qu'on ne s'en ennuyoit ja- » mais. On y passoit les jours, les mois, les » années à parler toujours de la même cho- » se : & cette chose unique paroissoit tou- » jours nouvelle, parce qu'elle ne tendoit » qu'à Dieu seul, qui est le centre de nos » ames, & le lieu de notre repos. Quand » M. de Bernieres sortoit de cet hermitage » pour vaquer aux affaires de sa charge, il » ne perdoit jamais la présence de la Majesté » divine, & il s'en revenoit chez lui pour » se plonger encore plus dans l'oraison, & » s'unir plus étroitement à Dieu qu'aupa- » ravant. »

1658. & suiv.

1658. & suiv. Il avoit une si grande estime pour les personnes éminentes en piété, qu'il les cherchoit par-tout. Il ne faisoit de voyages, comme il l'a quelquefois dit lui-même, que pour trouver des Saints. Il avoit avec tous les vrais Serviteurs de Dieu une union si intime, que s'étant en quelque sorte approprié leur grace, après avoir passé tous les degrés de l'oraison ordinaire, il étoit s'élevé à ce qu'il y avoit de plus sublime dans ce genre.

Tout Laïque qu'il étoit, on ne peut dire avec quel zéle il s'employoit au salut des ames, ni comprendre la multitude des personnes de tout état, qui s'adressoient à lui pour avoir ses avis. Séculiers, Ecclésiastiques, Religieux, tous le consultoient; & de ces derniers, il y en avoit plusieurs de différens Ordres, qui aimoient mieux faire leur retraite chez lui, que dans leurs Monasteres.

Sa conscience étoit si pure, qu'il se confessoit d'avoir senti trop de joie dans un pélerinage de dévotion, qu'il avoit fait avec des personnes d'une éminente vertu: c'est qu'il craignoit que la nature n'y eût un peu trouvé son compte; & qu'il n'y avoit dans son cœur ni angle, ni coin, dont il ne voulut la chasser. Il avouoit confidemment à son ami, notre digne Archidiacre, que la désolation entiere d'une Province, où tout ce qu'il avoit de plus cher au monde seroit enveloppé, lui seroit, en n'y considérant

que le mal temporel, beaucoup plus supportable, qu'une action indifférente: parce qu'il n'y a rien dans les opérations d'un Chrétien, c'est-à-dire, d'un homme qui doit nécessairement être animé de l'esprit de J. C. qui ne doive être surnaturel & divin. 1658. & suiv.

Tels étoient les sentimens & les dispositions de ce grand serviteur de Dieu. On peut bien compter qu'un homme comme Boudon ne servit qu'à les fortifier. Le P. Jean-Chrysostome ayant dit une fois à M. de Bernieres, que la pauvreté actuelle étoit l'essence de sa grace, & que jamais il n'auroit de repos, qu'il n'y fût comme dans son centre: il ne cessa pas depuis ce tems de soupirer après ce riche trésor, dont la pensée en effraye tant d'autres. Boudon, le pauvre Boudon, & qui avoit fait vœu de l'être toute sa vie, charmé de ces beaux sentimens, l'exhorta à suivre les impressions d'une grace si forte. Il les suivit en effet, & ce fut sans réserve qu'il les suivit. Il aida de ses aumônes à bâtir des Séminaires, des Hôpitaux, des Maisons Religieuses. Il fit couler dans la Chine, & dans toutes les contrées du Canada, des sommes abondantes pour y entretenir la foi & ceux qui l'annonçoient. Le reste de son bien fut remis à ceux à qui il appartenoit par les droits du sang; & dans ses dernieres années, de Bernieres ne vécut plus que des libéralités de sa famille. Ainsi, quoique Boudon n'ait pas eu la gloire de contribuer aux premieres vertus de ce respectable Seigneur; il est

1658. & suiv. pourtant vrai que ce fut lui qui le conduisit à ce haut degré de justice où il arriva, & que ce fut par ses conseils qu'il fit en France & hors de France ces biens de toute espéce, qui ont rendu son nom si respectable. Aussi avoit-il pour les avis du saint Prêtre la plus parfaite déférence : Il le chargea même plus d'une fois dans le sacré Tribunal du soin de sa conscience ; & bien loin de prendre le change sur son compte, lorsque la calomnie commença à s'élever contre lui à l'occasion de ses visites, il répondit constamment, que M. le grand Archidiacre d'Evreux auroit toujours une ressource dans sa maison, & qu'il se trouveroit heureux d'être calomnié & persécuté pour lui.

Au reste, & c'est une circonstance dont la piété du lecteur nous imputeroit l'omission, ce vertueux Thrésorier mourut * comme il avoit vécu. Le jour qui fut le dernier de sa vie il n'avoit eu aucune atteinte de mal. Un Domestique chargé de l'avertir tous les soirs, que le tems de son oraison étoit fini, parce que sans cette précaution il eût donné à la priere le tems qu'il devoit donner au sommeil, étant entré dans son appartement pour s'acquitter de sa commission, Louvigni le pria avec sa douceur ordinaire de lui donner encore un moment. Ce moment,

* M. de Bernieres mourut le 3 Mai 1659. âgé de 57 ans. Ainsi les visites que lui a rendues M. Boudon, ont précédé ses grandes persécutions. Celles-ci ne commencerent que vers 1666. comme nous le dirons bientôt.

qui ſelon les apparences ne ſe meſura pas à la minute, étant fini, le Domeſtique rentre & trouve ſon bon Maître à genoux, mais ſans mouvement & ſans vie *. Son ame perdue dans le ſein de la Divinité, n'avoit pu revenir à lui. Son corps fut enterré aux Urſulines de Caën. Sur ſa tombe il n'y eut de ſingulier que ces mots, qui y furent gravés ſelon ſes ordres : *Jeſus Chriſt eſt mort pour tous les hommes*. C'étoit ſa deviſe. Ce ſeul mot : *C'eſt pour mon amour que le Fils de Dieu s'eſt fait homme, & qu'il eſt mort ſur la croix*, rempliſſoit ſon cœur de la plus douce conſolation. Il s'en ſervoit pour nourrir ſa foi, pour animer ſa confiance, pour enflammer ſon amour. Sçavoir ſi dans ſon *Chrétien intérieur* il n'a point préludé aux *Maximes* ** de l'illuſtre de Salignac; ou ſi, comme le crut Boudon, bien ou mal informé, ſon Livre ne fut ſupprimé à Rome, que parce qu'il y avoit en Italie des gens qui en abuſoient; c'eſt un fait dont la diſcuſſion

1658. & ſuiv.

* La tradition de la famille de M. de Louvigni eſt qu'ayant une frayeur extraordinaire de la mort, il avoit toujours demandé à Dieu de mourir ſubitement. On me mande de Caën, qu'une Religieuſe Urſuline de cette Ville avoit prédit la mort de M. de Bernieres trois jours avant qu'elle arrivât,

** Je trouve après coup dans la vie de l'Abbé du Val-Richer ces paroles, p. 185. « Si la verſion Italienne » qui fut faite de ce Livre (le Chrétien intérieur) a paru » trop forte en quelques endroits aux Cenſeurs de Rome, » cela ne regarde aucunement le Livre, ni la per- » ſonne de M. de Bernieres. » C'eſt-à-dire que la traduction du Chrétien intérieur aura été altérée, & cette altération condamnée.

1658. & ſuiv. eſt étrangere à l'Hiſtoire que j'écris. Reprenons celle du grand Archidiacre. Nous l'allons voir comblé de gloire & d'honneur, & un moment après raſſaſié d'opprobres & d'ignominie.

1661. & ſuiv. Gilles Boutault, Evêque d'Evreux, Prélat dont notre vertueux Prêtre fut toujours beaucoup conſidéré, étant mort le 11 Mars 1661, la Cour lui donna pour ſucceſſeur Henri Maupas du Tour, qui avoit déja gouverné le Diocèſe du Pui en Velai avec autant de ſageſſe que de bénédiction. Un de ſes premiers ſoins, dès qu'il eût pris poſſeſſion de ſon nouveau Diocèſe, fut d'étudier le génie & le caractere de ſon grand Archidiacre, dont apparemment on lui avoit dit beaucoup de bien & beaucoup de mal. Il l'eut bientôt approfondi, & par une ſuite naturelle il en eut bientôt connu le prix. Il l'honora de toute ſa confiance. Il voulut que tant que ſes fonctions ne l'appelleroient pas ailleurs, il n'eût point d'autre table que la ſienne. Il regarda ſes conſeils comme autant de regles de conduite pour lui. Il fut plus loin encore, & perſuadé qu'il avoit trouvé en la perſonne de M. Boudon ce diſpenſateur fidéle, qu'un bon pere peut établir ſur ſoi-même & ſur toute ſa famille; il fit, ſans l'en avertir, un vœu particulier de lui obéir en tout; & afin que perſonne ne doutât de ſes ſentimens, il le fit ſon premier Grand-Vicaire, Supérieur des Carmélites du *

* C'eſt-à-dire que les Carmélites du Ponteau-de-Mer le

Ponteau-de-Mer, & maître de dreſſer de nouveaux Statuts, comme il le jugeroit à propos pour la gloire de Dieu, & pour le bien de ſon Diocèſe. En un mot, il lui donna coup ſur coup tant de marques d'eſtime, de tendreſſe, de reſpect même, que l'humble Boudon en étoit tout confus. Des commencemens ſi beaux devoient-ils donc avoir une ſuite ſi déplorable! 1661. & ſuiv.

L'Archidiacre s'acquitta de ces différens emplois avec tout le ſuccès qu'en pouvoit attendre celui qui les avoit mis en œuvre.

Pour commencer par ſes Statuts, on convient encore aujourd'hui qu'ils ſont ſi ſages, ſi propres à rétablir la diſcipline, qu'ils peuvent ſervir de regles à ceux qui travaillent ſur cette pénible matiere. On y preſcrit tout ce qu'un parfait Eccléſiaſtique doit ſe preſcrire à lui-même: on y défend tout ce qu'il doit s'interdire. En un mot on y bannit, on y prévient même tous les genres d'abus, qui peuvent humilier l'Egliſe & dégrader ſes Miniſtres.

Ces ordonnances étoient trop raiſonnables, pour être attaquées directement. La malignité, qui pour ne ſe pas décéler elle-même, garde quelquefois des meſures, auroit donc peut-être été réduite au ſilence, ſi l'Archidiacre, qui, lorſqu'il s'agiſſoit du bien de l'Egliſe, alloit toujours en avant, n'eût découvert qu'il ſe répandoit en Nor-

lui ayant demandé pour Supérieur, avec la permiſſion de leur propre Evêque, il le leur accorda: car Ponteau-de-Mer n'eſt pas du Diocèſe d'Evreux.

1661. & suiv. mandie, & particuliérement dans le Diocèse d'Evreux une secte de Fanatiques, que le dangereux commerce de nos voisins avoit infectés d'une bonne partie de leurs erreurs. Sans aller aussi loin que le fameux Gomare * & ses adhérans, ils adoptoient un assez bon nombre de ses erreurs sur la grace, sur le libre arbitre, sur la mort de J. C. pour le salut des Elus : matieres, qui presque dans tous les tems ont été l'écueil de la curiosité & des vaines spéculations de l'esprit humain. On les méprisa d'abord ; & c'est une faute dans laquelle on ne se lasse point de tomber : mais bientôt un extérieur composé, des aumônes répandues avec art, un commerce doux, des manieres insinuantes, des manuscrits bien travaillés ne tarderent pas à multiplier leur nombre, & à le rendre formidable. Ils le devinrent encore plus par la maniere dont ils sçurent se défendre. Ils frapoient d'une maniere si dure quiconque osoit les attaquer, que lorsqu'ils commençoient à s'établir dans un Canton, l'innocence même n'osoit leur jetter la premiere pierre.

Boudon aimoit la paix ; mais il ne l'aimoit pas au préjudice de la vérité. Ainsi dès qu'il eût reconnu que les voies de la douceur

* Les démêlés des Gomaristes avec les Arminiens sont si connus des Sçavans, si inutiles à ceux qui ne le sont pas, que je ne crois pas devoir m'y arrêter plus long-temps. Le systême des premiers, après avoir eu le dessus avec beaucoup d'éclat, a tant perdu de terrein, qu'il n'est presque plus suivi que dans les Ecoles de Geneve.

étoient inutiles, & que la contagion commençoit à entrer dans le Sanctuaire, il résolut d'éclater. Il le fit à la maniere du saint Concile de Trente, c'est-à-dire, sans nommer personne : mais il le fit en même tems d'une maniere si forte, si détaillée, qu'il eût enlevé à l'erreur toutes ses armes, si la révolte & le mépris des Puissances ne lui en eussent fourni de nouvelles. Lettres, manuscrits, ouvrages faits ou à faire en faveur du parti, tout fut interdit sous la plus rigoureuse censure; & les précautions furent en ce genre portées à un point, dont je n'ai point vu d'exemples.

1661. & suiv.

Si ce reglement fut applaudi de M. de Maupas & de tous les vrais enfans de l'Eglise, il déplut horriblement aux parties intéressées. Dès-lors Boudon ne fut plus qu'un furieux du premier ordre. Sa perte fut jurée; & on lui prépara plus d'anathêmes, qu'il n'en avoit décerné contre les Partisans du nouvel Evangile. Mais avant que la suite des années nous découvre la profondeur du Calice amer, dont il fut enivré, il est juste, & l'ordre des tems l'exige, que nous fassions connoître une partie des services qu'il rendit aux Carmélites du Ponteau-de-Mer, aussi-tôt que son Evêque lui en eût fait accepter la direction. Il est beau de trouver dans un seul homme des regles de conduite pour des états fort différens.

Si l'estime qu'on fait d'un emploi, porte à s'en bien acquitter, le grand Archidiacre

1661. & suiv. dut réussir en celui-ci. Quoiqu'il aimât tous les ordres de l'Eglise, il avoit pour le Carmel un attrait particulier. Sainte Thérèse qui l'a réformé, fut toujours un des plus tendres objets de sa dévotion; & jamais il n'en parloit qu'avec des transports, qui marquoient la liaison de son ame avec la sienne, & la parfaite confiance qu'il avoit en sa puissante intercession. Il n'avoit pas moins de tendresse pour le sage & zélé coopérateur de cette grande Sainte. Au nom seul de Jean de la Croix, ses entrailles étoient profondément émues. Il l'appelloit ordinairement *le Pere de son ame.* Il lisoit sans cesse ses sublimes Ouvrages: il l'invoquoit souvent, il etudioit sa vie, cette vie d'amour, d'oraison, d'austérité, de travaux Apostoliques, & il s'efforçoit de l'imiter. Il le proposoit pour modele, & dans ses discours publics, & dans ses entretiens particuliers.

De l'amour du Pere naissoit une sincere & constante affection pour les Enfans. Dans ses voyages il logeoit ordinairement chez les Carmes Déchaussés, lorsqu'il se trouvoit à portée de leurs Maisons. Il célébroit souvent chez les Carmélites. En toute occasion il se fit un devoir de rendre aux uns & aux autres tous les bons offices dont il étoit capable.

C'en fut un signalé aux yeux de la foi, que de maintenir l'ordre, l'union, la ferveur dans le Monastere du Ponteau-de-Mer, & d'en écarter jusqu'à l'ombre de ce qui au-

roit pu en troubler l'harmonie. Le plan qu'il se forma pour y réussir, est aussi beau qu'il est naturel. 1661. & suiv.

Il vouloit, 1°. que les Religieuses eussent toujours devant les yeux & la fin principale de leur Institut, & la vie de ceux que Dieu avoit employés pour l'établir. *C'est*, disoit-il, *qu'une copie est toujours plus parfaite, à mesure qu'elle approche plus de son original.*

2°. Il s'appliquoit à ne recevoir que des Sujets, dont la vocation ne fût ni suspecte, ni équivoque. C'est pourquoi, lorsque des parens demandoient pour une fille le voile de la Religion, il ordonnoit expressément à la Supérieure de les avertir du terrible anathême, qu'a porté le Concile Trente contre ceux qui forcent leurs enfans à embrasser un état, dont leur cœur est souvent bien éloigné. Il examinoit lui-même la vocation de celles qui se disposoient à consommer leur sacrifice; parce que, *disoit-il*, toute personne qui est bien appellée & fidéle à ses exercices, arrive en peu de tems à la perfection religieuse; & que souvent une pauvre Converse, qui, par défaut d'industrie ou de santé, paroît inutile à la maison, est pour elle une source de graces & de Bénédictions; pendant que celles que leur commerce avec les grands du monde font regarder comme l'appui d'une Communauté, lui portent un coup terrible, en y faisant entrer la dissipation & l'esprit des enfans du siécle.

1661. & suiv. 3°. Pour ne se pas tromper dans une affaire aussi décisive, il se faisoit rendre un compte exact des bonnes & des mauvaises qualités de chaque postulante ; de la maniere dont elles avoient fait leur Noviciat, & sur-tout de la pleine & entiere liberté avec laquelle elles s'engageoient.

4°. Il s'informoit encore si la Postulante avoit bien consulté Dieu. *Car, après tout*, disoit-il, *une affaire si sérieuse mérite bien qu'on aille au conseil. C'est ici, ou jamais, qu'il faut une mûre délibération.*

5°. Quand la Novice avoit bien pris son parti, & que sa vocation avoit toute la certitude qu'un homme sage peut raisonnablement exiger, il ne manquoit pas de la confirmer dans son dessein. Après l'avoir fortifiée par des discours, à qui l'onction du S. Esprit donnoit toujours un grand prix, il la recevoit à la profession ; mais toujours sous ces deux conditions : l'une que sa dot ne seroit point excessive ; l'autre, que la Maison ne prendroit jamais plus de Sujets, qu'elle n'en pourroit nourrir.

6°. Dans ses visites, son plus grand soin n'étoit pas de s'informer jusqu'à la derniere obole de l'état du temporel ; mais de bien examiner si la clôture étoit exactement gardée ; si les parloirs n'étoient point trop fréquentés ; si l'on s'approchoit des Sacremens dans l'ordre & selon la regle ; si l'Office divin se faisoit avec piété ; si la regle du silence étoit fidélement observée ; si l'on ne

manquoit ni le matin, ni le ſoir à l'Oraiſon mentale ; ſi chaque Religieuſe faiſoit tous les ans les exercices ſpirituels ; ſi par de pernicieux adouciſſemens on n'altéroit point la ſainte rigueur des Conſtitutions ; ſi les vœux, & ſur-tout celui de pauvreté, ſubſiſtoient dans toute leur vigueur. Car l'eſprit de propriété, quelque couleur qu'on pût lui donner, étoit un monſtre à ſes yeux : & c'eſt pour cela qu'il ne ſouffroit ni penſions hors de la maſſe commune, ni dépenſes ſuperflues, ſur-tout en bâtimens ſomptueux, ni dettes contractées mal-à-propos, ni procès entrepris ſans une vraie & preſſante néceſſité.

1661. & ſuiv.

7°. A tant de précautions, ce digne Supérieur en joignoit une autre contre les livres curieux, ou ſuſpects de nouveauté. Il les banniſſoit tous ſans miſéricorde. » Que » ſervent à des filles, *diſoit-il*, des Traités » ſur la grace, ſur la Prédeſtination, & ſur » ſemblables matieres de la plaus haute » Théologie ? Quel fruit retirent-elles de l'é» tude qu'elles en font, ſi ce n'eſt une vaine » ſuffiſance, un eſprit de révolte, & ſou» vent de très-grandes peines d'eſprit ; pei» nes, dont j'ai vu les funeſtes effets à la » mort de certaines perſonnes. Non, *ajou» toit-il*, je n'ai jamais compté ſur une fille » qui fait la ſçavante. Sa vaine curioſité n'eſt » bonne qu'à mettre la diviſion dans un Mo» naſtere, & à partager les cœurs en parta» geant les eſprits. Sainte Thérèſe l'avoit

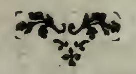
1661. & ſuiv. » bien prévu, elle, qui, après avoir reçu » une Poſtulante, la renvoya, parce qu'elle « la vit attachée à une lecture, qui, quoi» que très bonne en ſoi, étoit trop élevée » pour elle. »

Telles furent les maximes que ſuivit l'Archidiacre dans le gouvernement ſpirituel de ſes filles. La grande idée qu'elles s'étoient faite de lui, les avoit portées à le demander pour Supérieur ; les progrès qu'elles firent ſous ſa conduite, leur apprirent qu'elles ne s'étoient point trompées. Heureuſes les Communautés, qui pourroient toujours avoir de guides auſſi sûrs : la paix, la grace, la vérité y regneroient à jamais.

Mais quoique les Carmélites ayent eu l'avantage d'avoir ce vertueux Prêtre pour Supérieur, on auroit tort de croire que ſa charité ſe ſoit bornée à elles ſeules. Depuis ſa diſgrace, dont nous parlerons bientôt, juſqu'à la fin de ſes jours, il eut pour regle dans tous les lieux où la Providence le conduiſoit, d'aller de Monaſtere en Monaſtere, & de Communauté en Communauté, pour y répandre le feu du divin amour. La plupart des Maiſons, ſoit Religieuſes, ſoit Séculieres de Paris, ont eu pendant pluſieurs années le bonheur de profiter de ſes conſeils, & de ſes diſcours, ou publics, ou particuliers. Les Religieuſes de la Viſitation & celles de Sainte Claire de l'étroite obſervance, les RR. Meres Carmélites, Récolletes, Urſulines, & Feuillantines ; les Filles de la

Croix, de la Providence, de l'Union Chrétienne, & un grand nombre d'autres, ont plus d'une fois entendu les paroles de vie, qui ſortoient de ſa bouche, 1661. & ſuiv.

Ce qu'il faiſoit dans la Capitale par rapport à ces ames d'élite, qui, comme le dit S. Cyprien, ſont la plus noble portion du troupeau de Jeſus-Chriſt, il avoit ſoin de le faire dans les Provinces, lorſqu'il en trouvoit l'occaſion. C'eſt ainſi qu'à Metz il fit des conférences ſpirituelles aux Religieuſes de S. Dominique, & de ſainte Marie; à Nancy, aux Dames du Réfuge; à Munick, à diverſes Communautés; à Straſbourg, aux Filles de la Viſitation. Si dans cette derniere Ville l'Archidiacre édifia beaucoup toute la Communauté, que la Supérieure, qui étoit une Princeſſe de la maiſon de Bade, lui préſenta en corps, il en fut à ſon tour beaucoup édifié; & dans une lettre qu'il écrivit à ce ſujet, il félicite & la Mere & les Filles du tendre amour qu'elles avoient pour J. C. & du parfait mépris qu'elles faiſoient du monde & de tout ce qui lui appartient.





LA VIE
DE M. HENRI-MARIE
BOUDON,
GRAND ARCHIDIACRE D'EVREUX.

LIVRE SECOND.

1664. & suiv.



ONSIEUR de Maupas voyoit avec un sensible plaisir les grands biens que son Archidiacre faisoit dans tout le Diocèse d'Evreux, lorsque le Clergé de France, qui vouloit obtenir la Canonisation du Bienheureux François de Sales, le députa à Rome avec l'Evêque de Soissons, pour y travailler. Avant son départ, il crut ne pouvoir rien faire de mieux pour le salut de son troupeau, que de donner à M. Boudon une autorité sans bornes pour le gouverner; & il déclara de la maniere la plus authentique, qu'il entendoit qu'on eût pour son Archidiacre, & pour les Ordonnances qu'il jugeroit à

propos de faire, le même respect, la même soumission, qu'on auroit pour sa propre personne; *en tout & par-tout, quelque longue que pût être son absence.* 1664. & suiv.

Une distinction si marquée, & qui peut-être l'étoit trop, mit de mauvaise humeur certaines gens, qui croyoient la mériter davantage. Ce fut-là un premier grief contre l'Archidiacre. Il s'y en joignit bientôt d'autres. Boudon, chez qui l'intérêt de Dieu l'emportoit sur tout autre intérêt, frondoit avec une liberté Apostolique des personnes, qui nées pour édifier, menoient une vie scandaleuse. Gens de ce caractere ne font grace à personne, & ils résolurent de pousser à bout un homme, dont la seule vue étoit une censure de leurs désordres. Enfin sa fermeté à n'accorder des Bénéfices qu'à ceux en qui l'on trouvoit les qualités nécessaires pour les bien remplir, mit le sceau à ses prétendues iniquités. Il en refusa un à un homme, qui comptant sur son nom & sur le crédit de ses amis, n'avoit pas douté un moment qu'il ne dût l'obtenir. Il en refusa un autre à un Ecclésiastique, qui gâtoit de beaux talens par un attachement invincible aux nouvelles opinions, dont nous avons parlé. Il alla plus loin encore; car il le fit chasser de tout le Diocèse, où depuis il n'osa jamais rentrer.

A ces nouvelles, le parti déja trop fort jetta les hauts cris, & les mécontens de toute espéce s'y réunirent. Cent voix crierent

1664. & suiv. de concert qu'il falloit crucifier ce perturbateur du repos public. Les circonſtances paroiſſoient favorables: l'Evêque d'Evreux étoit en Italie; & il n'eſt pas difficile de ſurprendre un Prélat, qui ne pouvant ſçavoir que ce qu'on lui écrit, apprend chaque ſemaine par une nuée de lettres habilement concertées, que, s'il n'a pitié de ſon Diocèſe, un brouillon va le mettre tout en feu.

Quelque ſecret que fût ce manége, Boudon en fut informé. Il apprit en même-tems d'une perſonne de confiance, que ſes ennemis vouloient le perdre à quelque prix que ce fût; qu'ils ne penſoient à rien moins qu'à l'expulſer du Diocèſe; que dans cette vue ils faiſoient faire une exacte perquiſition de la maniere dont il avoit vécu depuis ſon enfance dans tous les lieux où il avoit demeuré.

Comme cette lettre marquoit beaucoup d'inquiétude dans celui qui l'avoit écrite, Boudon, par ſa réponſe qui ſuivit de près, le pria en peu de mots d'être tranquille ſur ſon compte, parce qu'il avoit mis ſa confiance en Dieu, & qu'après tout les hommes ne ſont que les exécuteurs de ſes volontés. » Pour ce qui eſt des recherches que » vous me mandez qu'on fait de moi, *ajouta-t-il*, ſi vous voulez ſçavoir le fonds de » ma vie, je vous dirai ſans détour qu'elle » eſt plus remplie d'ingratitude que celle des » démons; & que ce qui m'appartient avec » juſtice, c'eſt l'enfer. Je ne ſçais perſonne » ſur la terre, qui ſoit indigne des graces de

» Dieu comme je le ſuis; au reſte il n'y a
» point de grace pareille à celle d'être cruci- 1664. & ſuiv.
» fié avec J. C. De quelque part que la
» croix nous arrive, & en quelque maniere
» qu'on la puiſſe ſouffrir, on ne peut jamais
» aſſez bénir la divine Providence d'une fa-
» veur ſi particuliere. Bienheureux celui qui
» peut dire, qu'il eſt comme la balayeure
» & l'ordure du monde. »

Voilà ce que penſoit de lui-même ce prétendu ambitieux, dont on faiſoit à ſon Evêque un ſi terrible portrait. Cependant comme la charité n'exige pas qu'on ſacrifie abſolument ſa réputation à l'impoſture, & qu'il eſt de la ſageſſe de prévenir le ſcandale : Boudon crut devoir inſtruire M. de Maupas de l'état des choſes. Il le fit avec cet air de candeur qui ſied bien à l'innocence, & avec cet eſprit de déſintéreſſement qui ne l'abandonna jamais. Après lui avoir rendu un compte exact de la conduite qu'il avoit tenue, & des motifs qui l'y avoient engagé; il le prie de lui donner ſes ordres, ſoit pour continuer à ſervir ſon Diocèſe, ſoit pour renoncer à ſon emploi de premier grand Vicaire. Quoiqu'il laiſſe l'un & l'autre parti au jugement du Prélat, il lui fait cependant entrevoir qu'il ſe forme contre lui un orage, dont il ſera tôt ou tard la victime, ſi ſa charge lui eſt continuée.

Cette lettre fit l'effet qu'elle devoit naturellement faire ſur un eſprit judicieux. M. de Maupas redoubla d'eſtime pour un hom-

1664. & ſuiv. me qui ne cherchoit que la gloire de Dieu & le ſalut de ſon peuple. Bien loin de lui donner ſa démiſſion, il approuva tout ce qu'il avoit fait; & juſtement perſuadé que ſon Diocèſe ne ſouffriroit point de ſon abſence, tant qu'il ſeroit conduit par un grand Vicaire, qui joignoit la prudence à la fermeté, il lui continua ſes pouvoirs, en l'aſſurant qu'il l'appuyeroit en toute occaſion.

Sur ces nouveaux ordres, le grand Archiacre ne penſa qu'à remplir dignement les fonctions de ſon miniſtere. Il ſuivit ſa premiere route, ſans jamais s'en écarter d'un pas. Il veilla, comme auparavant, ſur les mœurs des Eccléſiaſtiques: & s'il donna de juſtes louanges à ceux qui en méritoient, il réprit avec une ſainte liberté ceux qui deshonoroient la Maiſon de Dieu. Son zéle ne fit qu'aigrir des gens endurcis dans le mal. On dreſſa de nouvelles batteries contre lui; & l'on fit jouer tant de reſſorts, qu'on eut enfin le malheureux plaiſir de le voir ſuccomber ſous le poids de la calomnie, de le perdre de réputation dans l'eſprit d'un des plus vertueux Evêques de ſon tems, de le rendre le ſcandale des gens de bien, la fable & l'opprobre des libertins. C'eſt ce triſte & funeſte événement, qui n'a preſque pas ſon pareil dans l'hiſtoire de l'Egliſe, que nous allons développer.

Boudon n'étoit occupé que des obligations que ſon état & ſon zéle lui impoſoient, lorſqu'au ſortir d'une Miſſion, Dieu lui fit voir,

voir, à peu près comme à S. Paul, ce qu'il auroit à souffrir pour son nom. Le jour même de saint Taurin, premier Evêque d'Evreux, il apperçut en l'air une Croix d'une longueur extraordinaire. Il avoue lui même dans une lettre écrite à Madame de Rouves, femme d'une éminente vertu, que son cœur en fut effrayé. Cependant il se soumit au moment même à tout ce que la Providence jugeroit à propos d'ordonner.

1664. & suiv.

Les desseins de cette Providence, desseins toujours justes, & quelquefois bien terribles, se manifesterent peu à peu. L'Archidiacre prêchant au Neubourg avec tout le zéle possible, fut saisi au milieu de son discours d'une douleur si violente, qu'il fut sur le champ obligé de descendre de Chaire. Une femme de condition, & d'une probité reconnue, qui étoit présente, crut ne devoir rien épargner pour sauver la vie à son pere spirituel: elle le fit transporter à son château de Fourneaux, qui n'étoit pas éloigné, & dont elle portoit le nom. On eut de lui tous les soins que la charité & la reconnoissance peuvent inspirer. Mais le mal se déclara si vivement dès le troisiéme jour, que les Médecins jugerent qu'il n'y avoit plus d'espérance, & qu'il falloit sans délai lui donner les derniers Sacremens. Cette nouvelle qui en effraye tant d'autres, n'altéra point sa tranquillite. Il fit une Confession générale au Vicaire de la Paroisse, qui depuis a assuré que les choses dont il s'accu-

1665. & suiv.

1664. & suiv. me qui ne cherchoit que la gloire de Dieu & le salut de son peuple. Bien loin de lui donner sa démission, il approuva tout ce qu'il avoit fait; & justement persuadé que son Diocèse ne souffriroit point de son absence, tant qu'il seroit conduit par un grand Vicaire, qui joignoit la prudence à la fermeté, il lui continua ses pouvoirs, en l'assurant qu'il l'appuyeroit en toute occasion.

Sur ces nouveaux ordres, le grand Archiacre ne pensa qu'à remplir dignement les fonctions de son ministere. Il suivit sa premiere route, sans jamais s'en écarter d'un pas. Il veilla, comme auparavant, sur les mœurs des Ecclésiastiques: & s'il donna de justes louanges à ceux qui en méritoient, il réprit avec une sainte liberté ceux qui deshonoroient la Maison de Dieu. Son zéle ne fit qu'aigrir des gens endurcis dans le mal. On dressa de nouvelles batteries contre lui; & l'on fit jouer tant de ressorts, qu'on eut enfin le malheureux plaisir de le voir succomber sous le poids de la calomnie, de le perdre de réputation dans l'esprit d'un des plus vertueux Evêques de son tems, de le rendre le scandale des gens de bien, la fable & l'opprobre des libertins. C'est ce triste & funeste événement, qui n'a presque pas son pareil dans l'histoire de l'Eglise, que nous allons développer.

Boudon n'étoit occupé que des obligations que son état & son zéle lui imposoient, lorsqu'au sortir d'une Mission, Dieu lui fit voir,

voir, à peu près comme à S. Paul, ce qu'il auroit à souffrir pour son nom. Le jour même de saint Taurin, premier Evêque d'Evreux, il apperçut en l'air une Croix d'une longueur extraordinaire. Il avoue lui même dans une lettre écrite à Madame de Rouves, femme d'une éminente vertu, que son cœur en fut effrayé. Cependant il se soumit au moment même à tout ce que la Providence jugeroit à propos d'ordonner.

1664. & suiv.

Les desseins de cette Providence, desseins toujours justes, & quelquefois bien terribles, se manifesterent peu à peu. L'Archidiacre prêchant au Neubourg avec tout le zéle possible, fut saisi au milieu de son discours d'une douleur si violente, qu'il fut sur le champ obligé de descendre de Chaire. Une femme de condition, & d'une probité reconnue, qui étoit présente, crut ne devoir rien épargner pour sauver la vie à son pere spirituel: elle le fit transporter à son château de Fourneaux, qui n'étoit pas éloigné, & dont elle portoit le nom. On eut de lui tous les soins que la charité & la reconnoissance peuvent inspirer. Mais le mal se déclara si vivement dès le troisiéme jour, que les Médecins jugerent qu'il n'y avoit plus d'espérance, & qu'il falloit sans délai lui donner les derniers Sacremens. Cette nouvelle qui en effraye tant d'autres, n'altéra point sa tranquillite. Il fit une Confession générale au Vicaire de la Paroisse, qui depuis a assuré que les choses dont il s'accu-

1665. & suiv.

ſa, étoient moins des fautes que des vertus,
1665. & ſuiv. & qu'il ne ſçavoit pas trop comment lui pouvoir donner l'abſolution *. Cependant cette Confeſſion ſe fit avec autant de douleur, que s'il eût commis les plus grands crimes. Sur le ſoir il reçut le ſaint Viatique avec une piété qui édifia toute l'aſſemblée.

Comme il comptoit toucher à ſa derniere heure, il réſigna ſon Archidiaconé au plus vertueux Eccléſiaſtique **, qu'il connût dans le Diocèſe, afin de ne plus penſer qu'à bien mourir.

Si le bruit de ſa maladie fit plaiſir à ceux qui ne l'aimoient pas, il affligea ſenſiblement les gens de bien, qui voyoient en lui une des plus belles lumieres de l'Egliſe prête à s'éteindre. Meſſieurs de la Cathérale députerent quelques-uns de leurs Chanoines, pour lui porter la précieuſe Relique de S. Gaud, un de leurs premiers Evêques. L'Archidiacre mourant la reçut & l'honora avec un profond reſpect; & plein de confiance en ſon interceſſion, il fit vœu d'aller à ſon tombeau dans le Diocèſe de Coutances, ſi Dieu lui rendoit la ſanté. Cependant, pour ne ſe priver d'aucun des ſecours que l'Egliſe accorde aux Fidéles dans les derniers momens, il demanda l'Extrême Onction. Pour la re-

* Quoique ces ſortes de déclarations ne ſoient pas ſans exemple, il y a des gens de mérite qui ne les approuvent point : & il me ſemble qu'il vaut mieux s'en abſtenir.

** M. du Vaucel. Il étoit auſſi grand Vicaire de M. de Maupas. Cette Réſignation ſe fit le 8 Février 1665.

cevoir avec le plus profond ſentiment de pénitence, il fit étendre de la cendre ſur le plancher de ſon appartement, & pria qu'on le mît deſſus. 1665. & ſuiv.

Ce fut alors que voulant faire connoître qu'il mouroit parfaitement ſoumis à l'Egliſe, il ſupplia le Miniſtre de ce dernier Sacrement de l'interroger ſur les principaux Myſteres de la Foi, comme on fait les enfans, de maniere qu'il pût répondre par oui & par non, attendu que ſon mal le preſſoit trop, pour qu'il lui fût poſſible d'en dire davantage.

Ce dernier acte d'humilité, joint à la confiance que Boudon avoit aux mérites de S. Gaud, plut ſi fort à Dieu, que ce vertueux malade ſe trouvant à l'inſtant même ſaiſi d'un mouvement extraordinaire de grace, parla plus d'une heure aux aſſiſtans, de la grandeur & de l'importance du ſalut. Il le fit avec tant de feu, tant d'onction, qu'on avoua unanimement qu'il s'étoit autant ſurpaſſé lui-même dans ce dernier diſcours, qu'il avoit coutume de ſurpaſſer les autres dans ſes diſcours ordinaires. Cependant le Médecin qui craignit que ce violent effort ne lui ôtat le peu de vie qui lui reſtoit, l'ayant prié de ceſſer, il obéit ſans délai. Mais il y avoit beaucoup moins à appréhender qu'on ne l'avoit cru. Un Médecin, qui ſçait des routes inconnues à tous ceux de la terre, s'en étoit mêlé; & quand celui qui aſſiſtoit Boudon, voulut par le mouvement de ſon

1665. & suiv. pouls juger de sa situation, il fut étrangement surpris de le trouver sans fiévre. Dès-lors on le crut hors de danger. Mais sa maladie, & les travaux immenses dont elle étoit la suite, l'avoient si fort épuisé, qu'on lui ordonna de prendre les eaux. Ainsi il séjourna depuis la Purification jusqu'à Pâques dans la maison où on l'avoit d'abord transporté.

Comme, après s'être démis de son Archidiaconé, il restoit sans titre, il pria l'Evêque de Laon, dans le Diocèse duquel il étoit né, de vouloir bien l'en dispenser, & de lui permettre de vivre désormais sans bénéfice, comme un pauvre Prêtre, qui n'a pour tout revenu que *les soins amoureux de la Providence.* Cet esprit de dénuement édifia si fort le Prélat, qu'en accordant cette dispense, il félicita son Diocèse d'avoir donné à l'Eglise *un Prêtre si plein de mérite, & si détaché des biens de la terre.*

Mais Dieu se contenta de la bonne volonté de son serviteur. La résignation qu'il avoit faite de sa dignité se trouva caduque, parce que la régale n'étant pas close à Evreux, il n'appartenoit qu'au Roi d'en disposer. Un ami de Boudon pria le P. Confesseur d'agir auprès de sa Majesté en faveur d'un homme qui servoit si utilement l'Eglise depuis plusieurs années. La chose fut bientôt conclue; & le saint Prêtre, qui ne s'attendoit à rien moins, fut nommé une seconde fois au grand Archidiaconé d'Evreux. Il avoit déja acquitté

le vœu qui l'engageoit à visiter le tombeau de S. Gaud. 1665. & suiv.

Ce grand Evêque, après avoir gouverné, ou plutôt créé en quelque sorte l'Eglise d'Evreux, où la persécution avoit presque entierement éteint la foi, se retira au Diocèse de Coutance, dans une affreuse solitude sur le bord de la mer. Ce fut là qu'après avoir long-temps édifié S. Pair * & les pieux solitaires qui vivoient sous sa conduite, il termina sa course, & fut enterré dans son Oratoire.

Son corps, que Dieu avoit comme laissé dans l'oubli, pour le soustraire à la fureur impie des Normands, fut découvert en 1131. sous le Pontificat de Richard de Bruere, trente-huitiéme Evêque de Coutance. Les miracles qui s'y firent dans la suite des tems, & sur-tout vers le milieu du XVII. siécle, déterminerent Eustache le Clerc de Lesseville à en faire la Translation. Il la fit en effet en 1664. suivi des députés de son Chapitre, & de ceux du Chapitre d'Evreux, de ses Archidiacres, des Religieux du Mont S. Michel, d'un grand nombre d'autres Communautés, & de plus de vingt mille personnes de toutes sortes d'états, que la nouveauté de ce grand spectacle avoit atti-

* Si S. Gaud est mort à Scissy en 491. comme le dit M. Roault dans son Catalogue des Evêques d'Evreux, ou même dans les premieres années du sixiéme siécle, comme le dit le même Auteur, pag. 184. de son Abrégé de la vie des Evêques de Coutance ; il ne doit avoir vu que très-peu de tems S. Pair, que cet Ecrivain fait mourir en 565.

1665. & suiv. rées de tous les lieux circonvoisins. Les ossemens du saint Pontife se trouverent, après plus de douze siécles, aussi vermeils que le seroient ceux d'un corps qu'on viendroit de séparer de ses chairs. Ils exhaloient une odeur si douce, qu'une personne de qualité, mais Calviniste, la regarda comme absolument miraculeuse.

Ce fut dans ce respectable Sanctuaire, que Boudon se transporta pour y rendre graces à son Libérateur. Il y célébra les divins Mysteres; & quoique pauvre, il résolut de donner, comme il fit ensuite, à la Cathédrale d'Evreux un Reliquaire d'argent, pour renfermer la précieuse parcelle du corps de son deuxiéme Evêque, qu'elle avoit demandée & obtenue dans la derniere translation, & qu'on lui avoit appliquée dans le tems qu'il étoit aux portes de la mort.

Comme l'hermitage de S. Gaud n'est pas éloigné du Mont S. Michel, lieu si célébre par le concours des Pélerins, qui s'y rendent de toutes parts pour honorer ce Prince de la Milice céleste; Boudon, qui eut toujours un profond respect pour les SS. Anges, crut devoir visiter un Temple qui est dédié au Seigneur, sous l'invocation de ses premiers Ministres. Il y fut tout inondé de consolations: & persuadé par de nouvelles lumieres du Ciel, que l'heure du grand combat s'avançoit, il s'y disposa avec une parfaite soumission & un courage à toute épreuve.

Il en avoit besoin; & peut-être n'a-t-on

jamais mieux vu qu'en ſa perſonne ce que peut l'enfer contre un homme de bien qu'il veut perdre, & dont le corps n'eſt pas, comme celui de Job, laiſſé à ſa diſpoſition. 1665. & ſuiv.

Le premier nuage vint, comme il arrive aſſez ſouvent, du côté dont on l'attendoit le moins. Le ſéjour que l'Archidiacre avoit fait chez Madame de Fourneaux, fut la ſource innocente du mal. Quelques-unes de ces perſonnes, à qui le monde ne donne gueres le nom de dévotes, que pour décrier la vraie dévotion, ſoit de leur propre mouvement, ſoit par une impreſſion étrangere, trouverent mauvais que le ſaint Prêtre eût abſolument donné la préférence à la maiſon de cette illuſtre veuve. Bientôt après on repandit le bruit, qu'elle ſe ruinoit en dépenſes exceſſives, pour fournir, diſoit-on, à ce malade imaginaire, à ce dévot apparent, les mets les plus exquis. Inſenſiblement on ajouta que dans le cours de cette maladie il s'étoit paſſé bien des choſes, qui ne pouvoient donner qu'une idée aſſez équivoque de la Pénitente & du Directeur. Ces bruits groſſirent peu-à-peu, comme il eſt d'uſage; & ce que la calomnie même n'avoit d'abord débité qu'en tremblant, devint bientôt une vérité inconteſtable.

Mais ce fut bien pis, quand les Partiſans de la nouvelle Doctrine dont j'ai déja parlé, ſe mirent de la Partie. Il y avoit long-tems qu'ils haiſſoient l'Archidiacre; mais quand ils eurent appris que depuis ſa convaleſ-

1665. & suiv. cence il avoit informé M. de Maupas des aſſemblées ſecrettes qu'ils faiſoient dans ſon Diocèſe, & reçu de lui des ordres précis de s'y oppoſer de toutes ſes forces, leur haine ſe changea en fureur, & ils réſolurent de le faire chaſſer du Diocèſe. Dès-lors on ramaſſa tout ce qui juſqu'alors s'étoit dit, & fait contre lui. On empoiſonna de la plus horrible maniere ſes démarches & ſa conduite. On compoſa contre lui des libelles ſi diffamatoires, qu'un libertin les eût déſavoués, pour peu qu'en perdant l'honneur, il n'eût pas encore perdu tout ſentiment d'humanité. A l'exception du larcin, & c'eſt lui-même qui le diſoit deux ans avant ſa mort, il n'y eut point de crime dont on ne l'accuſât.

Comme malgré ces premieres émotions l'Archidiacre, qui étoit naturellement ferme, ſur-tout quand il s'agiſſoit de la gloire de Dieu, marchoit toujours ſur la même ligne, & continuoit à dérouter les ennemis de l'Egliſe, ils dreſſerent un Libelle, qui contenoit pluſieurs chefs d'accuſation contre lui, bien réſolus de le préſenter à M. de Maupas, qui ayant heureuſement terminé l'affaire de la canoniſation de S. François de Sales *, étoit de jour en jour attendu dans ſon Diocèſe.

* S. François de Sales fut canoniſé le 19 Avril 1665. ſelon d'Avrigni : la Chronologie du nouveau Bréviaire de Paris dit 1666. c'eſt une faute. M. de Maupas étoit de retour à Evreux le 14 Juillet 1665. comme il paroit par les ſignatures du Sécrétariat.

Il y arriva enfin, quoique plus tard qu'il n'avoit cru, parce que de longues & importantes affaires l'avoient arrêté à Rome. Sans presque lui donner le tems de respirer, on le mit sur le chapitre de son grand Vicaire. Des personnes qui portoient un nom, & qui avoient de l'autorité, lui présenterent tous les Libelles qui s'étoient faits contre lui. Il les lut, & en fut aussi frapé que les Concytoyens de la chaste Susanne, quand ils la virent accusée d'adultere par deux Vieillards à qui l'on ne pouvoit rien reprocher. Son chagrin & ses inquiétudes redoublerent, quand il vit tout le peuple d'Evreux, que tant de mauvaises histoires avoient séduit, entierement soulevé contre l'Archidiacre. Chaque jour on venoit lui en raconter de nouvelles; & on le mettoit comme par degrés dans cet état violent, où l'on ne peut absoudre un seul homme, sans en condamner un très-grand nombre d'autres.

1665. & suiv.

Cependant, pour découvrir au juste ce qui s'étoit passé à l'occasion de la derniere maladie, dont Boudon avoit été atteint au Neubourg, le Prélat pria Madame le Fevre de se rendre chez lui. Elle étoit sous la conduite de l'Archidiacre. La calomnie l'avoit respectée, & M. d'Evreux honoroit profondément sa vertu. Il lui lut le sanglant Libelle qui avoit été fait contre son Directeur: & bien persuadé qu'elle ne le justifieroit pas aux dépens de sa conscience, il la pria de lui dire la vérité.

1665, & suiv. Elle protesta d'abord en général que cet injurieux *Factum* n'étoit qu'un tissu de calomnies; puis reprenant en détail les principaux chefs d'accusation qui y étoient contenus, elle soutint que Boudon n'avoit fait chez sa pieuse hôtesse un si long séjour, que parce que les Médecins l'avoient exigé ; que bien loin de la ruiner, il lui avoit abondamment payé sa dépense, au moyen d'une restitution de six cens livres, qu'on l'avoit obligé de recevoir au lieu & place de feue Madame sa mere ; qu'elle connoissoit trop le grand Archidiacre, pour voir sans douleur qu'on soupçonnât la pureté de ses mœurs ; qu'elle croyoit avoir l'honneur d'être assez connue de celui à qui elle parloit, pour ne lui être pas suspecte de ce côté-là ; & que cependant personne n'avoit rendu à Boudon plus de services qu'elle, pendant le temps de sa maladie.

Un témoignage si précis & si sûr, à raison du crédit de la personne qui le rendoit, fit impression sur l'esprit de M. de Maupas. Il dit plus d'une fois que si son grand Vicaire étoit coupable en quelque chose, c'étoit d'avoir trop de zéle pour la vérité & pour le maintien de la discipline. Ainsi il étoit au moins disposé à suspendre son jugement, lorsque la dame de Fourneaux le força d'aller beaucoup plus loin qu'il n'auroit voulu.

Il est sûr que cette Dame avoit de la piété, qu'elle aimoit l'oraison, & que lorsqu'on avoit le talent de lui montrer le bien

que Dieu attendoit d'elle, elle s'y livroit toute entiere. Mais il est sûr aussi, & c'étoit moins un vice du cœur, qu'un défaut du tempérament, il est sûr qu'elle étoit extrêmement sensible; que le feu de son imagination l'entraînoit malgré elle; & que sa tête n'étoit pas faite de maniere à porter ces grands coups, qui font plier les épaules les plus vigoureuses, 1665. & suiv.

Ce fut à sa campagne qu'elle apprit l'indigne & cruelle maniere dont on traitoit son Directeur. Elle en fut touchée, & elle dut l'être. Mais quand elle sçut que c'étoit de sa propre maison, qu'on datoit une partie des crimes de l'Archidiacre, elle en fut au désespoir; & faussement persuadée qu'elle n'avoit à faire qu'à un petit nombre de dévotes jalouses, elle résolut de leur apprendre avec éclat, qu'il falloit y penser à deux fois, quand on attaquoit une femme de qualité, & qui avoit toujours vécu avec honneur. Elle se trompoit; & peut-être qu'avec un esprit plus tranquille, elle eût jugé, comme le firent dès le commencement un petit nombre de personnes intelligentes, que la derniere maladie de Boudon, & toutes ses circonstances n'étoient qu'un prétexte, sous lequel l'héréfie secondée du déréglement, couvroit sa manœuvre.

Quoi qu'il en soit, cette Dame commença par se plaindre de Boudon à lui-même: elle lui écrivit qu'on étoit surpris de le voir souffrir, sans rien dire, de si noires calom-

1665. & suiv. nies ; que son honneur exigeoit qu'il se justifiât, & qu'elle l'en conjuroit très-instamment ; que le rang qu'il tenoit dans l'Eglise ne lui permettoit pas de sacrifier sa réputation ; & que les biens qu'il avoit faits dans le Diocèse ne pouvoient subsister, si par son silence il laissoit à chacun la liberté de dire & de penser de lui tout ce qu'il jugeroit à propos. Mais ce parfait imitateur de Jesus-Christ avoit des sentimens bien opposés. Il avoit pris son parti, & ce parti étoit de porter sa croix à l'exemple du Sauveur. Ainsi il se contenta de lui répondre, qu'il falloit qu'elle & lui parussent criminels, tant qu'il plairoit à la divine Providence ; & que si J. C. qui étoit l'innocence même, avoit été si outrageusement traité, il étoit bien juste que le pécheur ne fût pas ménagé.

Une réponse si sublime étoit trop forte pour un esprit agité. Bien loin de s'y rendre, la Dame de Fourneaux parla avec plus de chaleur que jamais. Elle écrivit à Rouen, à Paris, & dans je ne sçais combien d'autres endroits, où elle sçavoit que la calomnie avoit pénétré. Rien de plus sage, de plus chrétien, que la réponse que lui fit la Mere Mecthilde, dont nous avons déja parlé. Elle disoit en substance, qu'à la vérité on ne pouvoit *sans étonnement voir la conduite de la Providence sur M. Boudon ;* qu'après tout, Dieu le traitoit en favori, puisqu'il lui faisoit part du Calice dont il a enivré son

propre Fils ; que ce vertueux Prêtre triompheroit de tout par sa patience & son silence, & que s'il étoit actuellement comme le grain de froment tombé en terre pour y être anéanti, il germeroit un jour, & porteroit dans l'Eglise des fruits de bénédiction. » Ayez, Madame, *poursuivoit-elle*, ayez » cette confiance en la bonté de celui qui » prend en main la cause de l'innocent, & » qui souffre en la personne de ses Elus. Que » si son divin Esprit vous pousse à faire quel- » que diligence de votre part, que ce soit » avec cette paix & cette douceur qui ani- » me l'esprit des Saints, ayant toujours un » singulier respect pour la maniere dont » Dieu sanctifie les siens. »

1665. & suiv.

1666. & suiv.

Des avis si salutaires, si conformes aux plus belles maximes de l'Evangile, auroient dû faire quelque impression sur celle à qui ils étoient donnés. Mais le zéle commençoit à se changer en passion ; & la passion n'est pas propre à écouter. Le langage chrétien de son amie parut à la Dame de Fourneaux une leçon déplacée. Elle vouloit forcer les calomniateurs à faire hommage à la vérité, & tous ses efforts n'aboutirent qu'à servir leur fureur.

Elle fit un grand nombre de Mémoires apologétiques pour se venger elle-même & pour venger son Directeur, qui lui paroissoit trahir ses intérêts. Boudon les lut, ces Mémoires, & quelque solides qu'ils fussent, il la pria de les supprimer. Mais cette

1666. & suiv. femme aigrie n'étoit plus assez forte pour connoître, & moins encore pour pratiquer l'obéissance. Elle envoya de tous côtés ses apologies, & y joignit des lettres dont bien des gens furent touchés. En peu de tems M. de Maupas en reçut une foule de la Cour & d'ailleurs, dont il n'avoit pas tout-à-fait lieu d'être content.

Ce fracas fut à l'ordinaire mis sur le compte de M. Boudon, qui néanmoins avoit tout mis en œuvre pour l'empêcher. Dès-lors sa cause fut jugée plus mauvaise, & on se crut obligé d'en venir aux dernieres extrémités. Cependant, pour ne rien faire qui sentît la précipitation, le Prélat assembla comme en synode ce que son Diocèse sembloit avoir de meilleur & de plus expérimenté dans l'un & l'autre Ordre du Clergé. Mais il s'y trouva des gens d'autant plus dangereux, qu'ils étoient moins suspects; & sur-tout un de ces hommes à face composée, qui ne disent un peu de bien, que pour se rendre croyables sur beaucoup de mal, & qu'on regarderoit, à entendre leurs soupirs simulés, comme prêts à donner leur sang pour un malheureux qu'ils égorgent. Cet homme grave, souple, insinuant, ami public, ennemi secret; passionné dans le cœur, modéré, & presque insensible à l'extérieur, ne pouvoit porter qu'un coup sûr à ceux qu'il vouloit perdre. Le résultat de cette assemblée fut d'avertir l'Archidiacre qu'il eût à se retirer de lui-même, & à remettre au Pré-

lat ses lettres de grand Vicaire, & les pouvoirs qu'il avoit reçus de lui. 1666, & suiv.

Sa réponse fut courte, & telle qu'on devoit l'attendre d'un homme, qui ne connoissoit d'autre bonheur que celui d'être cloué à la croix de son Maître, & d'y mourir avec lui, s'il en étoit besoin. Il écrivit en deux mots au Prélat, qu'il ne pouvoit se rendre à l'avis de son Conseil; qu'en s'y conformant, il feroit une action indigne de l'honneur qu'il s'étoit toujours fait d'être méprisé & anéanti pour J. C. & que sur ce principe Evangélique il avoit pris le parti de s'abandonner sans mesure & sans réserve à tous les desseins de la divine Providence.

En conséquence de cette réponse il fut déposé dans les formes, & la sentence lui en fut signifiée avec tout l'appareil qui pouvoit la rendre odieuse. Ce procédé ne l'ébranla point; c'est trop peu dire: il le combla de joie, & le même jour il la fit éclater devant un ami fidéle, qui osa lui rendre visite. Car dès-lors il n'étoit pas permis de le voir, ni de le plaindre.

Quelque grand que fût ce premier coup, ce n'en fut point assez pour l'implacable fureur de ses ennemis. Leur dessein étoit de le 1668. & suiv. suivre de poste en poste, & de le forcer enfin à sortir d'un Diocèse, où, tout méprisable qu'ils l'avoient rendu, il pouvoit toujours leur donner de l'inquiétude. Ils agirent donc encore auprès du Prélat; & ils l'engagerent à faire signifier à l'Archidiacre une défense

1668. & fuiv. de confeſſer la Dame de Fourneaux. Boudon qui la connoiſſoit à fonds, & qui ne l'avoit maintenue dans un état de raiſon, que par des ménagemens infinis ; vit tout d'un coup que ſon eſprit déja troublé par la calomnie, ne ſoutiendroit pas ce nouvel aſſaut. Cependant, pour obéir aux ordres qu'il avoit reçus, il la pria par lettres d'entrer dans les ſentimens du Fils de Dieu anéanti pour ſon amour ; & de ne penſer plus ni à préſenter des requêtes, ni à obtenir des réparations d'honneur. Il lui parla plus ferme dans la ſuite, & après s'être plaint à elle même de ſes emportemens, il la conjura au nom de la plus douce & de la plus obéiſſante des Vierges de ſacrifier à Dieu & ſes peines & tous ſes reſſentimens.

Ces avis étoient trop raiſonnables pour une femme, qui commençoit à ne l'être plus beaucoup. Après avoir eſſayé trois Confeſſeurs qu'elle ne goûta pas, & qu'elle n'étoit preſque plus en état de goûter, elle remua plus que jamais. Son dépit la tranſporta à la Cour. Elle demanda juſtice au Roi, mais en des termes qui annonçoient moins l'excès de ſa douleur, que le dérangement de ſon eſprit. Cependant elle diſoit à haute voix que M. l'Archidiacre étoit ſon Directeur, & que jamais elle n'en auroit d'autre.

Il eſt vrai que c'eût été un grand bien pour elle. Tant qu'elle avoit été ſous ſa conduite elle avoit édifié toute la ville, ou plutôt tout le Diocèſe d'Evreux. Plus de ſoixante

lettres que Boudon lui avoit écrites, & qui nous restent encore, font voir avec quelle sagesse ce pieux Directeur la garantissoit de l'illusion, & la formoit à la solide piété. Il eût pû encore la servir par la même voie sans donner d'ombrage. Mais quand il vit que rien ne pouvoit la fléchir, il fut contraint de l'abandonner. 1668. & suiv.

Ses ennemis ne crurent pas, ou voulurent ne pas croire, qu'il l'eût fait. Ce que disoit la Dame de Fourneaux, que M. Boudon étoit toujours son Directeur, fut pris dans le sens le plus rigoureux. On fit entendre au Prélat, que malgré la révocation de ses pouvoirs, l'Archidiacre continuoit à la confesser. Aux premieres nouvelles d'une révolte si décidée, & d'un sacrilége si scandaleux, M. de Maupas ne put se contenir: & sans perdre de tems il ôta au prétendu coupable le pouvoir de prêcher & de confesser dans son Diocèse.

Un traitement si dur, & qui après tout n'étoit fondé que sur l'expression équivoque d'une femme en colere, ce traitement parut aux ennemis du saint Prêtre un ménagement excessif. Ils firent à l'Evêque un crime, de ce qu'ils appelloient une douceur pernicieuse: & de cet air, qu'un scélérat prend mieux qu'un homme de bien, ils lui dirent, que le Sieur Boudon étant perdu de réputation & d'honneur, étoit désormais inutile, & plus qu'inutile à Evreux. Qu'il n'y avoit pas d'apparence que les Curés, ou les peuples

1668. & suiv. souffrissent la visite d'un homme, à qui sa mauvaise conduite avoit mérité une punition rigoureuse; Que tant qu'il demeureroit dans le Diocèse, sa seule présence y perpétueroit le trouble & le scandale; Que pour se procurer une bonne fois la paix, il n'y avoit plus qu'un pas à faire; c'étoit de le destituer de sa dignité, & de le chasser sans miséricorde.

M. de Maupas, qui sçavoit que les voies d'éclat ont leurs inconvéniens, proposa à l'Archidiacre de se démettre de son emploi. De ce peu d'amis qui lui restoient, plusieurs furent du même avis, persuadés que sans cela il n'y avoit point de paix à espérer pour lui; & qu'il n'étoit plus en état de faire aucun bien dans le Pays. L'esprit de Dieu qui le conduisoit, ne lui permit pas de déférer à ce sentiment. « La croix, répondit-il, » ne nous doit pas faire quitter les lieux où » nous la portons. C'est tout le contraire; » s'il y a quelque chose qui nous y doive arrêter, ce sont les souffrances. » Ainsi il refusa de se rendre aux ordres de M. d'Evreux. Il résolut même de faire ses visites avec plus d'exactitude que jamais; quoiqu'il n'en attendît que de la peine & de la confusion.

Une résolution si ferme étonna un peu les Partisans de la nouveauté, que le Prélat servoit, sans le sçavoir: mais outre qu'ils n'étoient pas gens à reculer, ils avoient déja gagné tant de terrein, qu'ils crurent qu'un

nouvel effort les mettroit en possession du reste. Ils se tromperent pour cette fois. M. de Maupas, après avoir consulté un grand nombre de Sçavans, & ceux sur-tout qui étoient le plus au fait des matiéres bénéficiales, vit clairement qu'on le jettoit dans un labyrinthe, dont il auroit peine à sortir. Ainsi, malgré qu'il en eût, il laissa Boudon en place: bien résolu de le pousser si vivement, qu'il l'obligeroit enfin à lacher le pied de lui même, & à quitter son poste. C'est ce qu'il fit avec tant de chaleur, que ceux qui surprirent sa confiance, mériteront à jamais l'indignation de tous les siécles. 1668. & suiv.

Et d'abord ce Prélat, qui, après avoir fait vœu d'obéir à l'Archiciacre, sembloit, comme on le dit alors, avoir fait vœu de le persécuter, prévint contre lui ceux qui jusqu'à ce jour l'avoient le plus parfaitement honoré. Comme il sçavoit qu'il avoit à Rouen un grand nombre d'amis respectables, il s'y transporta; & dans une conférence qui dura trois heures, il fit à deux Curés de la ville, un portrait si hideux du pauvre Boudon, que ces Messieurs à qui la probité de M. de Maupas étoit connue, s'engagerent enfin à refuser l'entrée de leur maison à l'Archidiacre d'Evreux: & à l'exception d'une ou de deux personnes, il n'y eut dans cette grande Ville qui que ce soit, qui ne le regardât, ou comme un hypocrite avéré, ou comme un homme très suspect de l'être.

Ce que le Prélat avoit fait à Rouen, il

1668. & suiv. crut le devoir faire à Paris, où son Archidiacre avoit encore des partisans. Il le fit en effet ; & ce fut toujours avec ce feu d'expression, que dicte à un homme de bien la douleur d'avoir été dupe d'un imposteur. Il faut avouer en passant que cet imposteur de nouvelle espece pensoit comme les Saints, & parloit comme eux. « Notre bon Prélat; *écrivoit-il dans ce mêms temps à une femme de qualité*, me décrie de tous côtés dans » Paris. Il faut le laisser faire, l'honorer » beaucoup, en dire du bien, & demeurer » en repos. Notre paix sera solide, si nous » la mettons dans la Croix. Il est doux d'y » vivre, il est encore plus doux d'y mourir, » & nous n'avons plus que faire au monde, » quand nous cessons de souffrir. » Quel langage ! fut-il jamais celui de l'imposture ?

Il restoit encore à l'Archidiacre une ressource dans les Pays éloignés, où sa mâle & nerveuse éloquence, & plus encore la pureté de ses mœurs, l'avoient rendu si célébre. Mais cet azile lui fut fermé comme les autres. On écrivit aux Evêques de ces différentes Provinces du même style, qui avoit si bien réussi à Paris & à Rouen. La grande & juste idée qu'ils avoient de M. de Maupas, les entraîna dans son sentiment. Tous s'engagérent à interdire au Sieur Boudon la Chaire, le Confessional, la célébration des saints Mysteres.

On juge bien que ce qui se faisoit ailleurs contre l'Archidiacre, se faisoit encore plus

vivement dans le Diocèse d'Evreux. Il n'étoit permis à personne, & moins encore aux Communautés de Filles, de voir le coupable. C'étoit un séducteur, un homme sans mœurs, sans probité, sans Religion; en un mot, un athée : Car quelqu'un dans un Discours public en vint jusqu'à cette flétrissante dénomination. Il est vrai que dans la suite il en demanda pardon à l'homme de Dieu : mais les excuses viennent un peu tard, quand les impressions sont faites.

1668. & suiv.

Ce fut alors que Boudon se vit dans l'état où son divin Maître se trouva pendant sa passion. Toutes les voies de la douleur s'ouvrirent pour lui ; toutes celles de la consolation lui furent fermées. Trahi par les uns, abandonné par les autres ; méprisé de tous, il fut un but que nulle fléche n'épargna ; & il faut remonter jusqu'aux premiers temps, pour y trouver des exemples d'une persécution aussi générale. Il ne paroissoit dans les rues, que ceint du honteux bandeau de l'ignominie. On le montroit au doigt comme ces hommes de sang, que la justice a épargnés. On lui prodiguoit les plus sanglantes, & souvent les plus folles épithetes, comme celles de sorcier & de magicien. Un homme qui en public auroit fait dix pas avec lui, se seroit deshonoré. Un Ecclésiastique, à qui il se joignit pour quelque tems dans un pélérinage de dévotion, en fut si humilié, qu'il n'osoit lever les yeux. La consolation, dont Dieu récompensa sa charité, quoique

1668. & suiv. forcée, le fit bientôt changer de ſentiment. Mais cet exemple fut peut-être unique : & Boudon, à parler en général, ne fut dans ce temps d'orage, qu'un ver de terre, l'opprobre du genre humain, le jouet & la fable d'un peuple qui l'avoit tant de fois admiré.

Ce qu'il y eut de plus terrible, & ce qui effraie encore aujourd'hui, c'eſt que l'humiliation ſuivoit ſes pas, de quelque côté qu'il pût les porter. Quand ſes affaires l'appelloient à Rouen, où il étoit auſſi connu qu'à Evreux, il falloit, pour obtenir une mauvaiſe chambre dans une Auberge, qu'il y fût *incognito.* Il n'y avoit point de Sacriſtie, où on ne lui refusât des Ornemens; & afin de lui faire entendre une bonne fois, qu'il n'avoit rien à eſpérer de ce côté-là; on oſoit lui dire en face, qu'un homme comme lui étoit indigne d'entrer dans l'Egliſe. Pour un Confeſſeur, je ne ſçais s'il en eût pû trouver dans cette grande Ville; ce que je ſçais, c'eſt que dans tout Evreux, à peine y avoit il un Prêtre qui voulût l'entendre. En un mot, dit un témoins oculaire, *on le traitoit à Rouen avec moins de pitié, qu'on n'eût fait une bête jettée ſur un fumier.*

Il étoit difficile de le perdre auſſi abſolument à Paris, où il y a toujours moins de chaleur, plus de lumieres, & un bon nombre de perſonnes, qui ne croient ni les grands biens, ni les grands maux, qu'après y avoir bien penſé. Cependant il eſt sûr que ſa réputation y ſouffrit un échec conſidéra-

ble. M. de Maupas lui avoit déja enlevé une partie de ses amis; on tâcha, & on réussit à lui enlever presque tout le reste, par la malignité avec laquelle on commença à répandre alors dans la Capitale, l'Histoire d'une fille, qu'on disoit ne s'être travestie en garçon, que pour servir mieux la passion de ce malheureux Prêtre. Comme cette événement est curieux, qu'il a mis à de nouvelles épreuves la patience de notre Archidiacre; & que je sçais par ma propre expérience, que plusieurs de ceux qui respectent sa mémoire, en sont très-mal informés; je le regarde moins comme un épisode, que comme un point essentiel à l'Histoire que j'écris. Du reste, je n'en dirai rien qui ne soit appuyé sur des monumens certains; & j'ai sous les yeux la relation imprimée en forme de lettre, qui fut dans le tems même adressée à M. de Maupas par Antoine de la Haie, très-digne Curé de S. Amand à Rouen *. Voici en substance ce qu'elle porte. 1668. & suiv.

Une pauvre fille du Diocèse d'Evreux, nommée Marie, eut dès sa jeunesse un goût décidé pour la vertu. Les Vies de quelques

* Cette relation est datée du 17 Octobre 1665. Elle est toute tirée d'un Mémoire qu'avoit donné le Confesseur de cette Fille. Ce sage Directeur, qu'un ami du pays m'a dit avoir été un R. P. Minime, avoit mis à la tête de son écrit ces paroles de S. Paul, 2. Corinth. 11. *Deus & Pater Domini nostri Jesu-Christi, qui est benedictus in sæcula, scit quòd non mentior.* Ce que nous y ajoutons, est peu considérable, & tiré en partie d'une lettre de M. Boscguerard, Curé de S. Nicolas de Rouen, partie d'autres piéces également certaines.

1668. & suiv. Saints distingués qu'on lui lisoit de temps-en-temps, produisirent en elle un grand desir de marcher sur leurs traces, & surtout d'imiter cette pureté sans tache, dont plusieurs d'entr'eux ont mérité d'être Martyrs.

Cette fille ayant atteint l'âge, où les personnes de son état se mettent en condition, vint à Rouen, & fut reçue à titre de servante dans une des bonnes maisons de la Ville. Elle prit en même temps pour Directeur un Religieux d'un Ordre fort austere, & d'un mérite reconnu.

Elle eut bientôt besoin de ses conseils. Jeune, bien faite, d'une taille avantageuse, d'une modestie qui suppléoit à la beauté, son maître la regarda d'un œil coupable & la sollicita au crime. Les premiers refus & les marques d'horreur dont ils avoient été accompagnés, ne l'étonnerent pas : il redoubla ses poursuites. Marie fit alors ce que doit faire en pareil cas une Vierge chrétienne; elle eut recours à son Confesseur. Celui-ci l'obligea de sortir sur le champ d'un lieu où elle étoit dangereuse, & couroit elle-même du danger.

Elle changea donc de domicile; mais elle n'évita un écueil, que pour tomber sur un autre : elle eut le malheur de plaire à son nouveau maître, comme elle avoit plû au premier; & il mit tout en usage pour la séduire. Touchée & vivement touchée de ne trouver par-tout que des piéges tendus à

son

son innocence, elle résolut de se jetter en quelque port, afin d'éviter le naufrage. Elle demanda avec instance l'habit de la Religion aux Filles de sainte Claire. Elle mit en mouvement tous ses amis pour l'obtenir. Mais leurs efforts & les siens furent inutiles. Dieu permit qu'elle fût refusée. 1668. & suiv.

Dans sa douleur elle alla trouver une veuve qui étoit tante de sa Maîtresse, & lui conta une partie de ses peines. Cette Dame qui avoit de la piété, après l'avoir beaucoup consolée, la prit à son service: Marie se crut enfin à l'abri du danger. Elle alloit demeurer à la campagne, chez une femme d'une vertu exemplaire, & qui, pour comble de bonheur, ne se faisoit servir que par des personnes de son sexe.

Mais cet état de paix, dont elle étoit si charmée, ne dura pas. Sa Maîtresse avoit un fils, qui, après avoir achevé à Paris ses études, revint sur la fin de l'année dans la maison maternelle. Il étoit dans cet âge, où la piété seule peut arrêter les passions; & malheureusement il ne la connoissoit pas. Ainsi, après avoir épuisé en pure perte les promesses, les artifices, les menaces pour séduire la colombe, il forma le détestable projet d'obtenir de vive force, ce qu'il ne pouvoit obtenir autrement. Un jour que sa mere étoit absente, & que cette fille étoit seule dans une chambre haute, il y entre comme un furieux, & fond sur sa proie avec la plus noire & la plus insolente brutalité. Malgré

les prodigieux efforts que fit la victime pour
1668. & ſuiv. briſer les liens qui l'environnoient, elle étoit
aux abois, quand le ciel ſe déclara pour elle.
Cette courte priere prononcée à voix haute :
O ſainte Vierge, ſecourez-moi : ne permettez pas que votre ſervante ſoit deshonorée ! cette priere fut un coup de tonnerre pour le ſcélérat. Il tremble, il palpite, il tombe par terre ſans mouvement & preſque ſans vie. Notre vertueuſe fille au contraire, ſent à l'inſtant *ſa foibleſſe diſſipée, ſes forces rétablies, ſon courage fortifié*, prend la fuite, & ſort pour toujours d'un lieu, qui avoit penſé être ſi funeſte à ſon honneur & peut-être à ſa vie.

Elle partit par un dégel affreux. Les chemins étoient rompus à faire trembler. Malgré cela, elle fit quatorze lieuës à pied, n'ayant d'autre chauſſure que celle des plus pauvres payſans. Enfin elle arriva à Rouen dans un état ſi triſte, que ſon Directeur eut de la peine à la reconnoître. Après l'avoir entretenu dans le Confeſſional, de ſa derniere avanture : *J'ai réſolu*, lui dit-elle, *de cacher mon ſexe ſous des habits d'homme, puiſque j'ai éprouvé le danger de me perdre, en me faiſant connoître pour ce que je ſuis.*

Cette penſée ſurprit le Pere, & il la déſaprouva abſolument. En homme ſage, & qui prévoit les ſuites, il lui repréſenta les difficultés qui pourroient ſurvenir dans l'exécution de ce deſſein ; l'impoſſibilité où elle ſeroit de ſubſiſter ; & enfin le ſcandale

qui en arriveroit infailliblement, si elle venoit à être reconnue. 1668. & suiv.

Mais elle répondit à son tour qu'elle avoit tout prévu; Que pour l'exécution, elle avoit dès la veille acheté les habits d'un mendiant; Que prétendant vivre en pauvre dans un village qu'elle connoissoit, il en couteroit peu à la Providence pour la faire subsister; Que pour éviter l'oisiveté, elle rempliroit un chemin qui étoit très-mauvais; qu'enfin pour sa nourriture elle se contenteroit d'un peu de potage par jour; & qu'elle attendoit de la bonté de Dieu, qu'il inspireroit à quelqu'un de lui faire cette charité.

Quant au scandale, elle ajouta, qu'elle ne craignoit rien de ce côté-là; Qu'elle étoit assurée de n'être jamais reconnue pendant sa vie; que Dieu connoissoit son cœur & la pureté de ses intentions; que Sainte Pélagie en avoit fait autant; & qu'elle vouloit imiter sa pénitence & sa vie depuis sa conversion.

En parlant ainsi, cette vierge affligée fondoit en larmes, & son Directeur avoua depuis qu'il en fut extrêmement touché: mais comme il n'osoit prendre sur lui un changement si extraordinaire, & qui de lui-même n'est pas dans les regles, il la pria de trouver bon qu'il prît conseil, vû que l'affaire étoit assez importante pour n'être pas décidée par un seul homme.

Elle y consentit, & en conséquence son

1665, & suiv. Directeur consulta le R.P. Godefroy, homme d'une capacité reconnue, & qui après avoir fait d'une maniere édifiante les fonctions de grand Pénitencier à Lorette, faisoit actuellement à Rouen celle de Recteur du Noviciat des Jésuites.

Ces deux sçavans Religieux eurent, tête à tête, une longue conférence sur cette matiere, qui, graces à Dieu, n'exerce pas souvent les Casuistes. Le Recteur, après avoir entendu le principe, les motifs, le progrès & toutes les circonstances de cette affaire, s'écria en pressant la main à celui qui le consultoit? » Mon Pere, voilà une grande ame, il la faut laisser faire: ce dessein » est la récompense d'une vertu héroïque; » assurément Dieu en veut faire quelque » chose de grand. » Cette décision soulagea beaucoup le Confesseur, & il résolut de s'y tenir.

Quelques jours après, comme il sortoit du Confessional, il vit entrer dans son Eglise *un pauvre garçon tout défiguré, un bâton à la main, des sabots aux pieds, tel que pourroit être un pauvre convalescent qui sortiroit de l'Hôpital.* Ce jeune homme alla saluer le très-saint Sacrement, & y passa un tems considérable. Au sortir de l'Eglise il regarda le Pere avec un souris qui l'étonna. Il y soupçonna du mystere; & ayant jugé que ce pourroit bien être sa penitente, il fit courir après. On l'atteignit sur le chemin de S. Paul.

Le premier moment ne fut pas gracieux pour elle. Sa précipitation sembloit mériter des reproches ; elle en essuya d'assez vifs. « Le moins que vous pussiez faire, lui dit le » Religieux, c'étoit d'attendre ma répon» se, puisque vous sçaviez que je n'avois » été au conseil, que pour vous donner » une décision, propre à tranquilliser votre » conscience. »

1668. & suiv.

Pour adoucir son Directeur, elle répondit avec beaucoup d'humilité, que son premier dessein avoit été de ne rien faire sans avoir reçu ses derniers avis ; mais que la crainte de quelque nouvelle insulte, la faisoit frémir ; que dans sa derniere Communion elle s'étoit sentie si vivement pressée de finir cette affaire, qu'elle en perdoit le repos ; qu'au reste on ne devoit avoir aucune inquiétude à son sujet, puisqu'étant sous la protection de la Sainte Vierge, elle étoit assurée de n'être connue qu'après sa mort.

Le Confesseur, qui vit que c'étoit une chose faite, & qui d'ailleurs en conséquence de l'entretien qu'il avoit eu avec le P. Godefroi, ne pouvoit s'y opposer, l'anima au bien & à la persévérance. Il lui donna une petite méthode de conduite ; & lui recommanda sur-tout l'exercice de l'oraison, & la fréquentation des Sacremens. A cette occasion il eut une difficulté ; c'étoit de sçavoir comment elle se confesseroit. Mais elle avoit si bien lié toutes les parties de son systême, qu'il n'y avoit point de difficulté, qu'elle ne

1668. & suiv. fût prête à résoudre. Elle répondit, que son dessein étoit de ne se déclarer à personne; qu'il lui suffisoit d'être connue de Dieu; qu'elle espéroit de sa miséricorde de ne commettre aucun péché, qui l'obligeât à se découvrir; qu'ainsi *elle se confesseroit toujours dans le genre masculin:* ce fut son terme, dont ce Directeur fut assez surpris. Il le fut encore plus, lorsqu'il vit cette fille qui ne sçavoit pas lire, soutenir une longue conversation sans se méprendre une seule fois sur la différence des genres. Au reste, elle fut toujours d'un secret inviolable sur ce qui regardoit son sexe, vû même qu'à l'heure de la mort elle ne voulut point se faire connoître.

Avant que de quitter son Confesseur, elle lui demanda un Crucifix & une discipline. Il n'osa lui refuser cet instrument de pénitence; quoiqu'il sçût qu'elle portoit déja une haire très rude. Il joignit à ces deux présens une image de notre-Dame des septs Douleurs, pour qui elle avoit une tendre dévotion.

Il ne restoit plus qu'une difficulté; c'étoit de sçavoir quel nom elle se donneroit dans le public. Le Pere, au choix duquel elle s'en rapporta, voulut qu'elle se fît appeller CLAUDE PETIT; Claude, parce que c'étoit le nom qu'il portoit lui-même, & que parlà il espéroit qu'elle se souviendroit de lui dans ses prieres; PETIT, afin qu'elle ne perdît jamais de vûe son néant & sa bassesse. Ce charitable Directeur, après lui avoir donné

ſa bénédiction, l'abandonna à la grace de 1668.
Dieu : Bien confus, diſoit-il, de voir une & ſuiv.
fille foible & naturellement délicate, le devancer dans le chemin de la vertu, & courir les riſques de l'indigence & de la derniere misère, pour ne pas courir les riſques de manquer à Dieu & de perdre ſon ame. Cependant dans la juſte crainte qu'il eut, que les rudes travaux auxquels elle ſe condamnoit elle-même, ne paſſaſſent ſes forces, il lui donna pour dernier ordre de recourir à lui dans ſes beſoins. Comme il pouvoit manquer lui même, il fit part de ſon ſecret à la reſpectable & vertueuſe Madame de Brebion ; *& il en tira promeſſe, qu'en cas de beſoin elle recevroit chez ſoi* cette fille auſſi innocente que pénitente. Peut-être auſſi qu'il étoit bien aiſe d'avoir un témoin, qui déposât en faveur de la vérité, ſi par hazard cela devenoit néceſſaire. Quoi qu'il en ſoit, cette Dame, dont le nom revient plus d'une fois dans notre Hiſtoire, répondit au Pere, qu'elle ſe prêteroit très-volontiers à cette bonne œuvre, & que puiſqu'elle tâchoit de ne pas abandonner celles qui étoient dans le mauvais chemin, il étoit bien juſte d'aſſiſter celles qui avoient tant d'amour pour Dieu.

Claude Petit, car c'eſt le nom que nous lui donnerons déſormais avec le public, & nous prions le Lecteur de s'y faire ; Claude alla donc ſe confiner dans un Village. Mais il reconnut bientôt qu'il n'eſt ni état, ni habit qui ſoit à l'abri des tribulations. Il en

1668. & suiv. essuya une, qui ne sera pas la premiere de ce genre dans l'Histoire ecclésiastique. Une fille qui avoit eu le malheur de se laisser séduire, joignit à son premier crime celui d'en charger Claude Petit. Jamais calomnie ne fut plus aisée à confondre. L'accusé ne prit point le change. Il souffrit en paix, ou plutôt, comme il le déclara dans la suite, il souffrit avec une joie qu'il n'avoit point encore éprouvée, cette humiliation toujours dure par elle-même, mais plus dure encore pour ceux qui font profession de vertu. Son innocence fut enfin reconnue, & vraisemblablement par l'aveu d'un des deux coupables.

Ce fut peut-être pour éviter la gloire qui couronne enfin l'humilité & la patience, que Claude changea de domicile, & se fixa à Evreux, où il loua deux petites chambres au Fauxbourg S. Gilles. Sa modestie, sa vertu constante, son assiduité à fréquenter les Sacremens, son invincible patience dans les cruelles douleurs d'une gravelle, qu'il souffrit sans reméde de peur d'être reconnu; son zéle pour l'instruction de la jeunesse, à qui il faisoit faire des lectures édifiantes : un air de douceur & de sérénité, que ses infirmités presque continuelles n'altérerent jamais, le firent bientôt passer dans la ville pour un Saint du premier ordre, & on ne lui donna plus que le nom de Frere Claude.

Plusieurs Ecclésiastiques, & sur-tout Messieurs Postel, Chanoine de la Cathé-

draie, & le Roi, Confesseur des Ursulines, souhaiterent de l'avoir à leur service : mais de justes égards pour la réputation de ces vertueux Prêtres, chez qui la mort auroit pu le surprendre, l'empêcherent d'y consentir. Et quoiqu'il fît leurs commissions, comme il faisoit celles d'un grand nombre d'honnêtes gens, il fut toujours ferme à ne vouloir loger, ni même manger chez eux. 1668. & suiv.

Pour ce qui est de M. Boudon, il est vrai que le prétendu Claude entendoit & servoit volontiers sa messe, parce que ce saint Prêtre la disoit comme un Ange ; mais ce fut le seul rapport qu'il eut avec lui, & si l'Archidiacre l'entendit quelquefois en confession, ce ne fut que très-rarement & au défaut de son Directeur ordinaire.

Sa mort fut aussi sainte que l'avoit été sa vie. Les derniers Sacremens de l'Eglise reçus avec une tendresse, une ardeur dont il y a peu d'exemples, lui furent un gage de la récompense qu'alloient recevoir ses travaux & ses combats. Ce fut dans cette occasion que les femmes qui se présenterent pour l'ensevelir, reconnurent son sexe, & publierent par-tout que c'étoit une fille travestie en homme. Dans un moment ce fut la nouvelle du jour & de toute la Ville. Le bruit en passa bientôt dans les lieux circonvoisins, & ce fut à la campagne que Boudon en fut informé.

Une découverte si extraordinaire n'affoiblit point la réputation de cette illustre

1668. & suiv. Vierge. Les gens ſages jugerent qu'il y avoit là-deſſous un miſtere qui s'éclairciroit avec le tems, & l'on ſouhaitoit qu'il plût à Dieu de le manifeſter. En attendant ſon heure, on ſe racontoit à l'envi ce qui avoit transpiré des vertus de cette fameuſe pénitente; ſur-tout de ſon horreur pour l'impureté, qu'elle pourſuivoit par-tout, ou par elle-même, ou par l'autorité de ceux qui étoient capables de l'arrêter; de ſon zéle pour retirer du crime les perſonnes qui s'y étoient laiſſé engager; de ſon attention à fournir à leur fragile vertu les ſecours dont elle avoit beſoin pour ſe maintenir; de ſa générosité, ſoit à partager avec elles le peu qu'elle avoit pour ſa ſubſiſtance, ſoit à leur procurer des aumônes, qu'elle acheta plus d'une fois par des rebuts humilians.

Mais en parlant ainſi, on ne connoiſſoit encore qu'une partie de ſes mérites. Nous en pourrions détailler d'autres, qui ſuppoſent des graces d'un ordre peu commun. Mais dans un ſiecle comme celui où nous vivons, on a preſque de la peine à écrire ce que Dieu n'a point de peine à opérer. Après tout, le peu que nous en avons dit, eſt plus que ſuffiſant pour concilier à ſa mémoire une juſte vénération; & nous nous croyons en droit de répéter aujourd'hui, & d'adopter ces paroles qui terminent la relation du Curé de S. Amand, & qu'il adreſſoit à M. de Maupas. » Je demanderois volontiers, Mon» ſeigneur, ſi ce Pere Recteur de la Com-

» pagnie de Jesus, si docte & si spirituel, 1668. & suiv.
» n'a pas eu raison de dire de cette ame, que
» Dieu en vouloit faire quelque chose de
» grand; & si les effets n'ont pas justifié ce
» sentiment? Car où trouve-t-on rien de
» médiocre dans le cours de cette vie, &
» dans la pratique de ces vertus? Quelle
» ardeur céleste pour la chasteté? Quelles
» flammes du saint amour, qui a paru visi-
» blement un jour qu'elle entendoit la Messe
» à Rouen?... Quelle patience dans une
» extrémité de douleur? Quelle libéralité
» au milieu de la disette? Quelle confiance
» en la bonté divine, & en la protection de
» la sainte Vierge! Quelle force & quelle
» constance de persévérer dans toutes les
» vertus jusqu'à la fin de sa vie, &c. »

Or ce que pensoit de cette fille si extraordinaire en tout genre, le Curé de S. Amand, c'est précisément ce qu'en pensa, lors de sa mort, toute la ville d'Evreux. Bien loin de la regarder comme une personne qui eût joué le public & la Religion, elle fut universellement estimée, comme elle méritoit de l'être. On lui fit des obséques honorables, & on érigea sur sa fosse une croix de pierre, pour en conserver la mémoire; & nous sçavons pour l'avoir vu, que le nom de Frere Claude, car c'est ainsi qu'on a toujours parlé, est encore en bénédiction à Evreux.

Ce fut néanmoins à l'occasion de cette

* Cette Croix, qui auroit dû être conservée, ne subsiste plus.

1668. & suiv. fille, que l'Archidiacre fut ſi indignement traité, non dans Evreux même, où la calomnie auroit ſauté aux yeux, mais dans une partie du Royaume. On y publia avec une impudence qui tenoit de la fureur, qu'il avoit eu pour ſervante une perſonne du ſexe, déguiſée en homme; mais que Dieu, pour confondre l'hypocriſie du ſcélérat, avoit permis qu'elle fût reconnue à la mort. Le fait eſt au contraire, que, quoiqu'il eût pu y être innocemment trompé, comme l'euſſent été ceux qui lui offrirent leur maiſon; Dieu ne permit pas qu'il le fût, & que jamais pendant tout le tems de ſa vie, ſans en excepter celui de ſes plus grandes infirmités, il n'eut ni valet, ni ſervante *.

Ceux qui ne veulent rien approfondir, & moins encore quand il s'agit de juſtifier un Prêtre, ſaiſirent le dernier morceau de la fable, & enflerent le reſte au gré de leur paſſion. Le grand Archidiacre, à qui l'on avoit déja porté de ſi terribles coups, devint l'abomination de l'homme grave, & le jouet de la canaille. On le chanſonna ſur le Pont-neuf à Paris. Son nom courut les halles avec les vaudevilles; & ce qui touche plus un bon cœur, il ſe vit abandonné par des perſonnes, à qui il avoit rendu des ſervices ſignalés. Ainſi de quelque côté qu'il allât, il ne trouvoit plus que des croix.

* C'eſt donc par erreur qu'on a dit le contraire dans un Mercure de 1702, quoique l'on excuſe M. Boudon ſur ſon ignorance.

A Evreux, on le *prêchoit* en sa présence ; & un Religieux qui avoit la station du Carême, le traitoit en Chaire d'hypocrite, d'imposteur, de faux Prophéte. A Paris il trouvoit des Satyres contre lui jusques chez les Libraires qui imprimoient ses Ouvrages. Un grand nombre de ses amis lui tournerent le dos. Il n'osoit presque voir les autres dans la crainte de les compromettre. Ainsi, comme il ne tiroit rien, ou presque rien, de son Archidiaconé, & que pour subsister il n'avoit d'autre fonds que ceux de la charité chrétienne, il se voyoit dans la plus triste situation, lorsqu'il étoit obligé de se rendre en cette ville. Il y passa une fois cinq jours de suite avec la fiévre dans le grenier d'un pauvre tailleur ; & il fut alors réduit à une si étrange nécessité, qu'il n'avoit pour tout soulagement qu'un peu d'eau, & quelques misérables bouillons qui ne valoient guéres mieux. Cet extrême besoin eût pu lui couter la vie, si les Filles de la Providence, qui par hazard en furent informées, ne l'eussent fait prier de prendre une chambre dans le voisinage de leur Communauté. Il l'accepta avec bien de la reconnoissance, & avec des sentimens d'une humilité si profonde, qu'en entrant chez elles il baisa le seuil de la porte, & s'écria d'une maniere infiniment touchante : « Est-il donc vrai, mon Dieu, que » votre adorable Providence vueille bien en- » core donner un lieu de retraite à ce mi- » sérable pécheur, qui ne mérite que l'en-

1668. & suiv.

1668. & suiv. » fer, pendant que vous n'aviez pas vous-
» même, étant dans le monde, une pierre
» où reposer la tête.

Tels furent pendant le cours de cette malheureuse affaire, ou plutôt pendant toute sa vie, les sentimens de ce grand serviteur de Dieu; mais nous manquerions un des plus beaux traits de son portrait, si nous ne les développions avec plus d'étendue Rien de plus touchant, de plus noble, de plus chrétien, que la maniere dont il remplit alors ses devoirs, soit par rapport à Dieu, dont la main sembloit vouloir l'écraser, soit par rapport à ceux, qui de bonne ou de mauvaise foi le persécutoient sans égards & sans miséricorde.

Quant à ce qui regarde ses devoirs envers Dieu, son cœur, qui malgré la violenec de l'orage fut toujours inondé d'un fleuve de paix, se dévoua au service de ce grand Maître avec une fidélité, une ardeur, que le tems des grandes épreuves semble ne pas comporter. Chaque jour il célébroit les divins mysteres à Evreux, où l'on n'avoit osé les lui interdire. Il faisoit ses visites d'Archidiacre avec autant de zéle que jamais. Il s'y dédommageoit par des discours vifs & enflammés de l'impuissance où on l'avoit mis de prêcher hors le temps de ses fonctions; & quoique, eu égard aux préjugés des peuples, son Auditoire fût aussi désert, qu'il avoit été nombreux quelques années auparavant, il parloit avec toute la chaleur d'un

homme, qui eſt prêt à donner ſon ſang & ſa vie pour la converſion d'une ſeule ame. Il faiſoit à l'ordinaire ces pieux & laborieux pélerinages, qui lui ont mérité tant de graces. Sur-tout il réclamoit du milieu des flots où il étoit comme enſeveli, la protection de celle que l'Egliſe nomme l'Etoile de la mer. Dans cette vue il fit le voyage de Chartres, où cette Vierge mere eſt ſi particuliérement honorée : & *ce fut là*, dit ſon principal Hiſtorien, *que nous eûmes le bonheur de le voir pour la premiere fois, & d'apprendre de lui l'honneur que Dieu lui faiſoit de ſouffrir pour ſa gloire.* 1668. & ſuiv.

C'étoit effectivement en ces termes, que Boudon parloit de ſes humiliations. Sa croix étoit pour lui une ſource intariſſable de joie, mais d'une joie ſi vive, ſi animée, qu'elle éclatoit au dehors malgré qu'il en eût. C'eſt que, comme il l'avoua une fois, il avoit toujours dans l'eſprit ces conſolantes paroles du Sauveur : « Vous ſerez heureux quand » on vous chargera de malédictions, qu'on » vous perſécutera, qu'on dira fauſſement » toutes ſortes de maux contre vous à cau- » ſe de moi. Réjouiſſez-vous alors, & treſ- » ſaillez de joie ; parce que la récompenſe » qui vous attend dans le Ciel, eſt grande. » Heureux donc, *diſoit-il encore*, & bien- » heureux ceux qui ſouffrent ; mais plus heu- » reux ceux qui ſont crucifiés de toutes parts, » & qui ne peuvent ni mettre le pied, ni » repoſer la tête, ni appuyer leurs mains, ni

1668. & suiv. » soutenir leur corps, que sur la Croix ; » qui sont eux-mêmes des croix vivantes, » & qui n'ont au corps ou à l'esprit aucune » partie qui ne soit crucifiée. »

C'étoit en partant de ces grands principes, qui après tout ne sont que la substance de l'Evangile bien entendu, que Boudon agréablement flatté de ses souffrances, s'en humilioit devant Dieu, comme une personne naturellement modeste s'humilie à la vue d'une distinction trop marquée. « O mon » Seigneur, *s'écrioit-il souvent*, par où ai-je » mérité que vous me traitiez comme vos » plus chers favoris ! Pourquoi me donnez-» vous en partage la pauvreté, les mépris, » la douleur ! D'où vient cet abandonne-» ment intérieur & extérieur, qui est la por-» tion chérie de vos premiers nés ! »

Ce qui le touchoit le plus, & ce qui redoubloit ses actions de grace, c'est que Dieu, pour le faire entrer dans ce délicieux sentier de croix & d'opprobres, étoit plus ou moins sorti des loix ordinaires de sa conduite : comme lorsqu'il avoit amené à Evreux cette fille vêtue en garçon, qui devoit donner lieu aux calomnies dont il fut noirci ; lorsqu'il avoit fermé le cœur à des gens qui lui avoient les dernieres obligations ; lorsqu'il avoit si profondément endormi tous ses parens, qui faisoient à Rouen une figure distinguée, que pas un d'eux n'ouvrit la bouche en sa faveur : ensorte qu'il pouvoit dire avec le Prophéte Roi : « *Mes freres m'ont traité comme un*

inconnu, & les enfans de ma mere comme un étranger. 1668. & suiv.

A la vue de ce renversement d'ordre, qui fait éclater en plaintes des Chrétiens mal affermis, Boudon éclatoit en transports de reconnoissance. Mais cette reconnoissance ne lui suffisoit pas. Il s'étoit allumé dans son cœur un feu à qui les croix seules pouvoient servir d'aliment. Et ces croix, il les comptoit pour peu de chose, lorsque par leur pesanteur elles n'approchoient pas de celle de son divin Maître. Point de genre d'épreuves qui ne fussent les bien venues dans ce grand cœur. Il alloit au-devant avec respect; il les recevoit avec honneur. « Il faut » avouer, *disoit-il*, que le comble de ma » joie seroit d'être emprisonné, chargé de » fers, faussement accusé des plus grands » crimes, condamné à la mort, exécuté sur » un gibet, au milieu d'une confusion de » peuple plus nombreux, s'il étoit possible, » que celle qui à la mort de J. C. se trouva » sur le Calvaire. Je sçais, *continuoit-il*, que » peu de personnes goûteront ce genre de » mort; mais je sçais que mon Maître & » mon Dieu l'a goûté, & qu'il ne se trompe » point dans le goût des choses. Je sçais que » ce qu'il trouve bon est bon, quoi qu'en » pensent & qu'en puissent dire les créatu- » res, dont le goût est dépravé par la cor- » ruption du péché. »

Cette ardeur, ou cette espéce de sainte fureur qu'avoit l'Archidiacre pour les souf-

frances, étoit de tems en tems soutenue par
1668. des exemples bien propres à le consoler. Un
& suiv. homme de bien qui revenoit d'Angleterre, lui raconta à Paris, qu'un grand Seigneur de ce Royaume, avoit été dépouillé de tous ses biens, parce qu'il étoit Catholique, & que son château avoit été donné à un autre, parce qu'il étoit bon Anglican; que le premier se voyant sans ressource avoit supplié le second de le loger dans un petit coin de son ancienne maison, ce qu'il lui avoit accordé; que réduit à n'avoir pour retraite qu'un misérable trou, & pour nourriture que du pain noir, il voyoit dans une paix profonde des gens qui ne lui étoient rien, faire tous les jours grande chere à ses dépens, & habiter un somptueux palais, dont il avoit fait tous les frais, pendant qu'il couchoit dans l'ordure, & qu'il vivoit dans la misere.

« J'ai vu, *disoit cet Etranger*, j'ai vu ce » digne Confesseur de la foi. Il me reçut avec » bien de la charité. Il voulut même me » traiter; mais le pain & l'eau furent tous les » mets du festin qu'il me fit; & il ne put al- » ler plus loin. Ce qui me ravit, c'est qu'il » m'assura que jamais il n'avoit été si con- » tent. »

Ces sortes d'exemples animoient si puissamment l'homme de Dieu, qu'il ne pouvoit plus regarder ses ennemis, que comme des bienfaiteurs, à qui il devoit toute sa tendresse & toute sa reconnoissance. Aussi

fit-il pour eux ce qu'un bon cœur ne fait pas toujours pour des amis éprouvés. Il tendit la main à ce souple & dangereux calomniateur, qui lui avoit porté le dernier & peut-être le premier coup, ainsi que nous le verrons dans la suite. Il eut toujours une singuliere vénération pour l'Ordre de ce déclamateur, qui l'avoit si indignement traité en Chaire; & pour ce qui est du Prédicateur même, il n'en parla jamais qu'avec estime; & depuis sa mort: « Je crois, *disoit-il*, que Dieu lui aura » fait miséricorde, parce qu'il croyoit bien » faire. » 1668. & suiv.

A l'égard de M. de Maupas, qui assurément lui donna beaucoup d'exercice, on se souvient qu'au fort de ses peines, il vouloit qu'on l'honorât & qu'on en dît du bien: mais peut-être qu'on auroit peine à croire, qu'il ait pu s'acquitter de ce double devoir si pleinement & si constamment.

Il étoit à Paris chez les Dames de la Visitation du Fauxbourg S. Jacques, & il ne faisoit que sortir de Chaire, lorsqu'on vint lui annoncer l'étrange mort de ce Prélat, qui avoit été à demi brisé * sous les roues de son carosse. Après les premiers momens, qui se donnent de plein droit à la douleur, ces Dames qui n'avoient pas oublié les bons of-

* M. de Maupas, qui aimoit à donner de l'émulation à son Clergé, venoit d'entendre le sermon d'un de ses jeunes Ecclésiastiques, lorsque ses chevaux à une descente près d'Evreux prirent le mors aux dents. On eut le tems de le transporter à l'Evêché, & de lui donner les Sacremens. Il y mourut le lendemain, Lundi 12 Août 1680.

1668. & suiv. ficees que M. de Maupas leur avoit rendus à Rome dans l'affaire de la canonisation de S. François de Sales, priérent le grand Archidiacre de leur dire un mot de ses vertus. Il le fit pendant près d'une heure ; mais avec tant de zéle, tant d'effusion de cœur, que toute la Communauté en fut enchantée.

Mais les anciennes, & sur-tout Madame de Lamoignon, qui sçavoient ce qui s'étoit passé à Evreux entre ces deux grands hommes, & qui remarquerent que dans le cours de ce long entretien il n'échapa pas à Boudon un seul ïota qui sentît la plainte, en furent si édifiées, que plus de vingt ans après, celles qui restoient encore, n'en parloient qu'avec admiration.

Mais ce ne fut point parce que la paix étoit faite alors, que l'Archidiacre louoit M. de Maupas. Il l'avoit fait dans le tems même, où une vertu ordinaire croit que le silence & la suppression des murmures sont le seul sacrifice que Dieu puisse exiger d'elle : mais il l'avoit fait avec ces traits mâles & nourris, qui de la part d'un autre auroient annoncé un tableau d'idée, & qui heureusement ne pouvoient annoncer de la sienne qu'un pinceau fidéle & Chrétien. Nous allons présenter ce portrait ; non pour faire contraster l'Archidiacre avec l'Evêque : mais pour faire voir aux Grands, que la vertu & les bonnes intentions ne les mettent point à l'abri de la surprise, & qu'ils doivent vingt fois revenir à l'examen, quand il s'agit de juger en

dernier reſſort un Miniſtre de Jeſus-Chriſt.

Henri de Maupas du Tour, d'une des plus illuſtres familles du Royaume, paſſa le temps de ſa jeuneſſe avec tant de piété, qu'il en ménageoit tous les momens avec une attention qui alloit juſqu'au ſcrupule. 1668. & ſuiv.

A l'âge de 13 ou 14 ans, il ſe dépouilla de ſon droit d'aîneſſe pour entrer dans la Cléricature. Sa famille fut étonnée d'une démarche ſi généreuſe : le public en fut édifié ; Dieu la récompenſa par une de ces victoires que l'homme de chair mépriſe, & que la Religion ſçait apprécier. Une femme plus belle que vertueuſe tendit un piége à ſon innocence. Ses diſcours libres & paſſionnés la décélerent. Le jeune Maupas en eut horreur. Il reçut ſes premieres avances de maniere à la diſpenſer d'en faire de nouvelles. Engagé par un emploi honorable * à ſuivre la Cour, il ſçut y vivre comme il eût fait dans un cloître. Malgré cela il fut cruellement déchiré par un libelle qu'on lui mit en main. Il s'en vengea ſur l'heure, mais comme ſe vengent les Saints : au moment même il alla offrir pour ſon calomniateur la victime de paix & de propitiation.

Nourri du lait & des maximes de S. Vincent de Paul, dont il fit le panégyrique funébre, ſa foi étoit ſi pure, qu'il fut toujours l'intrépide défenſeur de toutes les vérités catholiques. Si les Novateurs réuſſirent à

* Il étoit premier Aumônier de la Reine Anne d'Autriche.

1668. & suiv.

l'aliéner de son Archidiacre, ce ne fut qu'à la faveur d'un masque, sous lequel il étoit impossible de les reconnoître.

Son amour pour Dieu étoit si ardent, qu'il étoit toujours prêt à mourir pour son service; & sur la fin de ses jours, quoique d'un âge déja fort avancé, lorsqu'il entendoit jurer son saint nom, il faisoit arrêter son équipage; & fondant sur le blasphémateur, il le reprenoit avec tant de force, & tout à la fois tant de bonté, que chargé de confusion, l'impie se jettoit à ses pieds, & le conjuroit humblement de lui pardonner sa faute.

Sa tendresse pour la sainte Vierge étoit aussi vive qu'elle étoit lumineuse. Il avoit mis sous sa protection son Diocèse, sa famille, sa personne, son salut. Il se déclaroit publiquement l'ennemi des ennemis de cette Reine des Anges. Il ne pouvoit souffrir ceux qui affoiblissoient son culte. Il parloit dignement de sa gloire & de ses grandeurs; & quoiqu'on ait dit de lui, que de son tems il n'y avoit personne qui prêchât d'une façon plus naturelle, plus profonde, plus touchante, il se surpassoit, quand il étoit question de la Mere de Dieu.

Son affection pour les pauvres étoit si grande, qu'il alloit les chercher dans les hôpitaux, dans les cabanes, dans les champs, pour les instruire. Il se faisoit honneur de leur apprendre à faire le signe de la croix, à réciter leurs prieres, à connoître le Sei-

gneur Jesus, & les mysteres de sa Religion. Dans les Villages de son Diocèse il assembloit au son de la cloche les habitans du lieu. Il interrogeoit lui-même les enfans, pour voir si le Pasteur faisoit son devoir, & s'il avoit soin de fournir à la jeunesse le lait dont elle a besoin. En voyage, dès qu'il étoit descendu en quelque hôtellerie, il se faisoit amener & les enfans & les pauvres pour les catéchiser. Tous les soirs Boudon, devant & après les brouilleries dont nous avons parlé, faisoit par son ordre un discours de piété à ses domestiques. 1663. & suiv.

Une de ses maximes étoit que l'orgueil n'a jamais fait que des démons. Pour l'éviter il refusa humblement l'Archevêché de Toulouse. La Reine, qui l'avoit toujours regardé comme un sujet fidéle, informée de son mérite, voulut l'avoir pour Pere, & le traita comme tel. Ces distinctions ne l'enflerent point. L'idée de son néant lui fut toujours présente.

Ses voyages n'ôtoient rien ni à sa piété, ni à la piété de ceux qui avoient le bonheur de l'accompagner. Son carosse étoit une espéce de temple mobile, où l'on immoloit sans cesse à Dieu des sacrifices de louanges.

Evêque du Puy en Velai, il avoit travaillé avec une application infatigable, soit par ses visites & ses Synodes, soit par ses Missions & ses Séminaires, à arracher de la vigne du Pere de famille les épines qui la défiguroient. Evêque d'Evreux, il travailla

1668. & suiv. avec la même ardeur à défricher un champ d'autant plus précieux, que le fonds en étoit admirable. Il mit la réforme dans les Abbayes : il établit des Missions & des Conférences ; il distribua aux petits & aux grands une nourriture proportionnée ; il partagea ses revenus avec l'indigent, & par sa derniere volonté il fit les pauvres ses légataires universels : Ainsi quelque prompte qu'ait été sa mort, on a lieu de croire qu'elle ne fut pas imprévue.

Tel est en raccourci le portrait de M. de Maupas ; & c'est en grande partie à son Archidiacre que nous le devons. On a peine à n'y pas voir qu'il ait honoré ce saint Prêtre d'une amitié constante : mais tant qu'il y aura des hommes sur la terre, il y aura des méprises ; & jusqu'à la fin des siécles, il se trouvera des Constantins, qui séduits par la faction Eusébienne, croiront honorer Dieu en persécutant les Athanases. Heureux encore ces Persécuteurs forcés, quand à l'exemple de M. d'Evreux, ils découvrent enfin le piége qu'on leur avoit tendu, & qu'ils reviennent entierement de leurs préventions.

Après tout, il n'étoit pas de l'ordre de la Providence, qu'un Prélat, d'ailleurs si respectable, ne reconnût jamais la vérité. Il y eut même toujours en lui, après les premiers feux, une sorte d'incertitude, & un fonds d'inclination, qui le disposoient peu à peu à se déclarer en faveur de l'innocence. La vue

vûe de l'Archidiacre toujours semblable à lui-même ; sa patience invincible, son zele infatigable, son attention à ne dire que du bien de ses ennemis les plus déclarés, sa modestie, cet air de paix, que les passions ne connoissent pas, & qu'elles donnent encore moins ; tout cela faisoit sur le cœur de M. de Maupas, une impression qui le mettoit aux prises avec lui-même, & qui le forçoit de revenir au jugement. *Je ne sçais*, disoit-il quelquefois à M. Boudon, qui s'adressoit à lui avec uue parfaite confiance, quand les affaires de Dieu le demandoient, *je ne sçais comment je vous ai fait de la peine : car au fonds je vous aime, & vous estime. Mon Archidiacre*, disoit-il dans une autre occasion, *c'est un Ange, c'est un Archange.*

1675. & suiv

Cependant comme cet Ange avoit été proscrit dans un nombreux conseil, où l'Evêque d'Evreux ne sçavoit point encore que l'iniquité & l'artifice eussent beaucoup plus présidé, qu'il n'y avoit présidé lui même ; il y a toute apparence que les choses n'auroient pas changé de face, si Dieu n'eût fait entendre sa voix. Elle éclata enfin, & ce fut par l'organe de deux Ecclésiastiques aussi différens de mœurs, qu'ils l'étoient de sentimens.

Le premier étoit un homme d'une probité antique, d'une droiture à toute epreuve. Celui-ci, après avoir examiné à fond l'affaire du grand Archidiacre, & l'avoir suivie dans toutes ses branches, démontra au Prélat, que de toutes les accusations intentées

1675. & ſuiv. contre Boudon, il n'y en avoit pas une qui ne fut le fruit de l'envie & de l'impoſture. M. de Maupas, ſemblable à un homme qu'un bruit auquel il n'eſt pas fait, tire tout-à-coup d'un profond ſommeil, mande ſur le champ ce vertueux perſécuté. Il le force de rompre le ſilence, que le deſir des humiliations, & la malice de ſes ennemis lui avoient impoſé. Il l'entend article par article. Chaque circonſtance éclaircie devient une preuve de ſon innocence. Les doutes formés contre lui s'évanouiſſent. On le plaint moins d'avoir ſouffert, qu'on ne ſe plaint ſoi-même d'avoir été trompé juſqu'à le faire ſouffrir : & Dieu qui veut fermer juſqu'à l'ombre du retour, permet que ſon plus violent accuſateur devienne ſon plus sûr Apologiſte.

Nous avons dit ci-deſſus qu'entre tous les ennemis de l'Archidiacre, il y en avoit un dont les coups étoient d'autant plus dangereux, qu'ils partoient d'une main plus meſurée. Or il arriva par un de ces terribles jugemens de Dieu, que S. Auguſtin ne laiſſe pas de regarder comme des traits de miſéricorde, que cet homme ſi grave, ſi important, ſi accoutumé à être l'oracle de ſon Evêque, fit une de ces chutes épouvantables qui ne ſe pardonnent point ; & que cette chûte lui fut reprochée publiquement par la perſonne qu'il avoit ſéduite, ou peut-être par qui il s'étoit laiſſé corrompre. Dans le trouble énorme, dans la confuſion que cauſe un coup ſi aſſommant, ce malheureux ſe

souvint des maux qu'il avoit faits au grand Archidiacre. Les bons exemples que lui avoit donnés ce saint Prêtre, la soumission, la joie même avec laquelle il avoit supporté ses peines, lui revinrent dans l'esprit. Il crut qu'il trouveroit dans les entrailles de sa charité de quoi calmer les remords qui le déchiroient. Il alla le trouver, il s'humilia autant devant lui, qu'il avoit voulu l'humilier devant les hommes. Il s'offrit de rétracter par un désaveu public les calomnies qu'il avoit avancées contre lui. Et sur ce que Boudon, bien éloigné d'accabler un homme qui l'étoit déja assez, le lui défendit, il sçut le faire sans l'offenser. Il se mit sous sa conduite. Il lui ouvrit dans le sacré Tribunal son cœur & ses plaies. Il ajouta de nouvelles pénitences à celles qui lui étoient imposées. Emplois, Bénéfices, Compagnies, il quitta tout, pour vivre presqu'aussi pauvre que l'étoit son Directeur. Il mourut enfin entre ses bras, plus rempli de tendresse pour lui par la vertu du Sauveur, qu'il ne l'avoit été de fiel & d'aversion par le mouvement de l'ennemi du salut.

1675. & suiv.

C'est ainsi que Dieu justifia son serviteur. Tous les gens de bien prirent part à son triomphe : & ce fut avec un véritable plaisir, que ceux qui aimoient la Religion, le virent, comme avant sa disgrace, exercer son zele & dans l'administration de la Pénitence, & dans toutes les Chaires du Diocèse. Son Evêque ne se contenta pas de lui

1675. & suiv. rendre ses premiers pouvoirs ; il crut devoir le dédommager de ses peines, en lui donnant des marques authentiques d'estime & d'affection. Il honora de sa présence plusieurs de ses prédications; & il voulut que tant qu'il demeureroit à Evreux, il n'eût point d'autre table que la sienne.

Cette réconciliation dans un tems où le grand Archidiacre s'y attendoit le moins, produisit dans son cœur deux sentimens tout-à-fait opposés, la joie & la tristesse. Dévoué & très-parfaitement dévoué à son Evêque, il se réjouit en Dieu de voir la fin d'une affaire qui faisoit tort à ce Prélat dans l'esprit de bien d'honnêtes gens. Altéré de la soif de souffrir, il s'affligea de se voir trouvé trop foible pour porter la croix jusqu'à la fin. Cependant il adora la main qui le relevoit de l'opprobre, comme il avoit adoré celle qui l'écrasoit. Dans son premier état il invita ses amis à le féliciter du bonheur qu'il avoit de verser des larmes: dans le second, il les supplia de remercier Dieu de ce qu'il avoit daigné en tarir la source : très-disposé à en répandre de nouvelles, si c'étoit sa sainte volonté.

Cette réconciliation, dont le bruit se répandit peu à peu jusqu'aux extrémités du Royaume * mit ses ennemis en fureur. Leur

* M. Boudon travailla avec son succès ordinaire à Bordeaux en 1679. Ses lettres d'Approbation lui donnent un titre qui ne paroît pas de style : *Henricus miseratione divinâ, &c. Venerabili Magistro Boudon, &c. die 25 Junii 1679.*

dépit augmenta, quand ils virent que la calomnie n'avoit plus d'accès auprès du Prélat, & que les mesures qu'ils avoient prises pour achever de le perdre, ou du moins pour le dégoûter de son emploi, ne leur laissoient que la confusion d'un projet également odieux & frivole. Malgré leur indigne manœuvre, tout plia sous l'autorité légitime: Boudon dans ses visites fut reçu partout avec le respect qui lui étoit dû. Et depuis ce tems jusqu'à sa mort, si l'on en excepte quelques-uns de ces vieux pécheurs, dont la conversion se met au nombre des miracles, le serviteur de Dieu n'eut plus qu'à se louer & des Brebis, & des Pasteurs.

1675. & suiv.

Ce retour inattendu fut un nouveau sujet de chagrin pour ceux qui avoient conjuré sa perte. Mais ce ne fut pas la derniere mortification qu'ils eurent à dévorer. Malgré tous leurs efforts, Jacques Potier de Novion, qui succéda à M. de Maupas en 1682. * eut pour l'Archidiacre les mêmes attentions qu'avoit eu pour lui son illustre Prédécesseur: & quelque tems après l'Allemagne lui donna une marque d'estime, qui les mit au désespoir.

La Duchesse de Baviere, qu'il avoit au-

1682. & suiv.

* Et non pas en 1680. comme le dit M. Rouault, Curé de S. Pair. Louis-Joseph-Adeymar de Grignan, qui ne prit jamais possession de l'Evêché d'Evreux, à cause des brouilleries qui étoient entre la Cour de Rome & celle de France, fut nommé au Siége de Carcassone en 1682 & Jacques de Novion ne fut nommé qu'après à celui d'Evreux. *Voyez l'Histoire du Comté d'Evreux*. p. 406.

1682. & suiv. trefois dirigée, lorsqu'étant encore Mademoiselle de Bouillon, elle faisoit son séjour à Evreux, se trouva, dans le sein de la gloire & des grandeurs, éprouvée par quelques-unes de ces peines intérieures, qui livrent une ame affligée au trouble & à la perplexité. Incertaine si elle marchoit dans les voies de Dieu, ou dans une route d'illusion, elle eut recours aux plus célébres Directeurs qui fussent dans ses terres. Le succès ne répondit ni à ses desirs, ni à ses espérances. Son état fut une énigme, dont les Sages du Pays ne trouverent point la clef. Il lui falloit un Daniel, ce fut à Evreux & dans la personne de Boudon qu'elle le chercha. Comme deux ou trois entretiens, dont l'un peut suppléer à l'autre, font aisément ce que vingt Lettres ne pourroient faire, son Altesse crut que la présence de l'Archidiacre lui étoit absolument nécessaire. Pour l'obtenir à coup sûr, elle lui dépêcha quelques uns de ses Officiers, avec ordre de ne point revenir, qu'ils ne lui eussent fait promettre qu'il les suivroit bientôt après.

Boudon qui sçavoit que les Souverains méritent d'autant plus d'égards, que lorsqu'ils goutent en paix combien le Seigneur est doux à ceux qui le servent, ils ont une grace singuliere à le faire goûter au nombreux cortége qui les environne : Boudon crut devoir se prêter aux desirs d'une vertueuse Princesse, qui ne cherchoit que Dieu. Mais plus l'affaire étoit importante, plus il

crut auſſi s'y devoir préparer par des prieres extraordinaires. Il la recommanda ſelon ſa coutume, mais ſans rien ſpécifier, à ce petit troupeau de pieux amis, qu'une vertu conſtante mettoit en état de tout demander, & de tout obtenir. Cependant quelques précautions qu'il eût priſes, pour dérober aux yeux mal intentionnés le terme & le deſſein de ſon voyage; l'un & l'autre ne tarderent pas à tranſpirer. Ce fut un coup terrible pour ceux qui ne penſoient qu'à le dégrader dans tous les eſprits & dans tous les cœurs. Leur indignation s'exhala en murmures, & preſque en imprécations. Ils auroient voulu qu'on leur donnât la préférence, & l'on ne s'aviſoit pas même de penſer à eux. 1682. & ſuiv.

Pour ce qui eſt du grand Archidiacre, ce n'étoit ni ſur ſes talens, ni ſur ſes lumieres qu'il comptoit; c'étoit uniquement ſur la miſéricorde de Dieu, & jamais il ne parla de lui dans des termes plus humbles, que dans ce tems où l'Allemagne lui donnoit des preuves ſi marquées d'eſtime & de confiance. Ce fut dans ces ſentimens qu'il ſe mit en marche. Nous le ſuivrons pas à pas dans ſa courſe. Dans les voyages, comme à la maiſon, l'Archidiacre d'Evreux eſt toujours l'homme de Dieu ſeul, toujours édifiant.

Les premiers jours de ſa route ne furent pas heureux. En ſortant de Paris, d'où il devoit ſe rendre à Metz, il lui ſurvint au doigt une eſpéce de panaris ſi violent, qu'il n'avoit pas un moment de repos. La patience

& un reméde innocent firent en trois jours
1682. ce que n'avoit pu faire un homme du métier,
& suiv. qui avoit inutilement tâché d'adoucir son mal.

A Metz il fut reçu avec toutes les marques possibles d'affection, & par un Conseiller du Parlement de cette ville, & par l'Evêque auquel il rendit ses devoirs, comme il avoit coutume de faire en semblables occasions. Il n'y eut aucun genre de pouvoirs ecclésiastiques, que ce Prélat ne lui confiât très volontiers. Boudon, qui sçavoit parfaitement que les personnes consacrées à Dieu doivent être beaucoup plus cultivées que les autres; & qui ne sçavoit que trop, qu'en fait de direction elles manquent souvent de bien des secours, qu'on ne peut regarder comme superflus, visita à Metz, selon sa pratique ordinaire, plusieurs Communautés Religieuses, & les entretint de la perfection à laquelle elles sont obligées de tendre par les engagemens de leur état.

Les Filles de S. Dominique, à qui la lecture de ses premiers Ouvrages avoit inspiré une grande vénération pour lui, le trouverent dans la conversation tel qu'elles l'avoient trouvé dans ses livres, plein de feu pour les intérêts de Dieu, pour la gloire de sa sainte Mere, pour la pratique littérale des observances régulieres.

Mais il faut avouer qu'elles firent avec lui un échange de biens spirituels, où il crut gagner beaucoup. Comme elles sçavoient qu'il se nommoit Henri, & qu'elles ont le bon-

heur de posséder dans leur maison le Chef de ce saint Empereur, aussi-bien que celui de son Epouse, elles lui firent voir l'un & l'autre. Plus content que s'il eût trouvé tous les thrésors de l'Inde, Boudon contempla avec une respectueuse avidité ces précieuses Reliques. Après les avoir profondément honorées, il prit & tint long-tems entre ses mains le Chef de son glorieux Patron. Il croyoit encore y appercevoir ce Prince, si continent, qu'il aima mieux vivre & mourir vierge, que mourir pere des Empereurs; si dévoué au culte de la Mere de Dieu, qu'à Rome il passoit les nuits entieres dans l'Eglise de sainte Marie Majeure; si éminemment Chrétien, qu'il l'emportoit plus sur le reste de ses Sujets par l'étendue de ses vertus, que par l'éclat de sa Couronne. Ces sentimens eussent mené l'Archidiacre bien loin, si la bienséance n'en avoit arrêté le cours. Cependant dès lors il augura bien du succès de son voyage; & il crut qu'un Prince, qui avoit été Duc de Baviere avant que d'être Empereur, daigneroit favoriser un Prêtre, qui ne parcouroit une portion de l'Europe, que pour travailler à la Cour d'un de ses Successeurs.

1682. & suiv.

Il fit à Nanci, où il passa le saint jour de la Pentecôte, quelque chose de plus qu'il n'avoit fait à Metz. Entrainé par l'exemple d'une multitude de Fidéles, qui alloient en pélerinage à un quart de lieue de la Ville, il les suivit jusqu'à la Chapelle de Notre-

1682. & suiv.

Dame de bon Secours, que la piété de Stanislas, Roi de Pologne & Duc de Lorraine, a de nos jours rendue si magnifique. Il y célébra les saints Mysteres avec ces sentimens de Religion & de ferveur, qui lui concilioient la vénération de ceux mêmes à qui il étoit inconnu. Il passa l'après-midi chez les Dames du Réfuge ; & ce qui fut un bonheur que le public a partagé avec elles, il s'y engagea à écrire la vie de leur illustre Fondatrice, Marie de Ransain, si connue dans le monde sous le nom d'Elisabeth de la Croix. Quoique les réflexions qui la coupent sans cesse, ne soient pas du goût de ceux qui ne cherchent dans une Histoire que de quoi s'amuser ; on ne peut nier qu'elle n'ait fait des biens considérables. Les premieres Dames de la Cour, les Princesses mêmes y trouverent des regles de conduite & un grand modéle de perfection. Nous en donnerons un précis dans la suite.

A Strasbourg le grand Archidiacre logea chez les RR. PP. Jésuites, qui le reçurent avec joie. Ce fut charité & justice : Il eût été difficile de trouver un homme plus attaché à leur Compagnie, plus reconnoissant de la sainte éducation qu'il en avoit reçue. Comme il n'y avoit qu'un an que cette Ville étoit sous la domination du Roi *, & que

* Strasbourg se rendit au Roi le 30 Septembre 1681. Ce Prince n'y fit son entrée que le 30 d'Octobre. Cela me feroit croire qu'il faut reculer le voyage de M. Boudon jusqu'en 1683. Il est vrai qu'à ce compte il y avoit plus d'un an que la Ville appartenoit à la France ; mais il n'y avoit

les erreurs de Luther qui y avoient régné pendant plus d'un ſiécle, commençoient déja à s'y affoiblir, Boudon crut devoir informer ſes amis de l'état où ſe trouvoient les choſes, quand il y arriva. 1682. & ſuiv.

Sa lettre porte en ſubſtance, que la Cathédrale, qui eſt une grande & magnifique Egliſe, a été rendue aux Catholiques ſes anciens maîtres, par les ordres de Louis le Grand, toujours victorieux, toujours zélé protecteur de la Religion; que chaque Dimanche on fait dans cette auguſte Baſilique deux ſermons, l'un en François, l'autre en Allemand; Que les Luthériens, à qui l'on avoit fait croire que l'Egliſe Romaine enſeigne les plus monſtrueuſes erreurs, ſont ſurpris d'apprendre combien nous en ſommes éloignés; qu'il s'en convertit tous les jours; que ce n'eſt pas le peuple ſeul qui ouvre les yeux à la lumiere, mais des Miniſtres, des Capitaines, des Commandans, des Villages entiers; & que ce qui eſt plus frapant encore, *c'eſt que pluſieurs, tant Officiers que Soldats, changent de mœurs en changeant de Religion, & ſe convertiſſent en toutes manieres.*

Un ſpectacle ſi beau, ſi touchant pour un

tout au plus qu'un an que les Catholiques y travailloient. La Cathédrale étoit depuis cent cinquante-deux ans aux Luthériens. . . . Je remarque après coup, que M. Boudon étoit à Toul, & qu'il y fut approuvé le 20 Mai 1682. Mais les voyages ne lui coutoient pas. Son approbation porte: *Cujus eruditio & pietas nobis jam diu notæ ſunt. Jacobus Epiſcopus & Comes Tullenſis.*

1682. & suiv. cœur fait comme celui du grand Archidiacre, l'eût occupé plus long-tems, si un carosse qui l'attendoit de la part de leurs Altesses Sérénissimes, ne l'avoit obligé de précipiter son départ. Il se mit en marche, après s'être muni du pain des Forts. Ce fut une heureuse précaution ; bientôt après il se trouva dans un pays tout hérétique, où il eut la douleur de ne pouvoir plus célébrer les divins Mysteres.

Il arriva à Ulm la veille de la Fête-Dieu. Comme cette ville ne lui offrit d'abord que des Luthériens, dont en effet la Religion y domine, il fut vivement affligé dans la pensée qu'il ne pourroit le lendemain ni dire, ni entendre la Messe. Mais on lui apprit bientôt que la Providence, qui a conservé en Angleterre une Communauté de Filles, qui depuis Henri VIII. font hautement profession de la vraie foi, avoit conservé à Ulm un Monastere de Religieuses, dont l'Eglise est dédiée à Dieu sous l'invocation de S. Michel & de tous les Anges. Une si bonne nouvelle le consola sensiblement. Dès le soir il rendit visite au Supérieur de cette maison, & le pria d'agréer qu'il célébrât le lendemain dans son Eglise. Il le fit de grand matin ; & ce même jour il entra dans un pays tout Catholique. Enfin il arriva heureusement dans le Diocèse d'Ausbourg : leurs Altesses Sérénissimes, qui ont à Dyrkeim un magnifique Palais, l'y attendoient avec une sainte impatience.

On ne peut dire avec quelles marques d'affection & d'honneur il fut reçu du Prince, de la Princesse, & à leur exemple de toute la Cour. Le Duc Maximilien qui aimoit tendrement son épouse, & qui avoit une estime singuliere pour les bons Ecclésiastiques, ne sçavoit comment reconnoître les peines, que le grand Archidiacre, naturellement infirme, avoit prises de venir des extrémités d'un Royaume étranger, pour rendre la paix à une ame affligée, & pour sanctifier sa famille par ses prieres, par ses discours & par son exemple. 1682. & suiv.

Comme Boudon nous a lui-même tracé le portrait de ce Prince, & de son auguste Epouse, ce n'est pas sortir de notre objet, que de dépeindre l'un & l'autre d'après lui. S'il sçut bien supprimer les défauts du prochain, il sçut aussi bien ne lui point prêter des vertus qu'il n'avoit pas. D'ailleurs on est toujours consolé, quand on voit les Grands de la terre ne monter sur le thrône, que pour y faire asseoir la Religion à côté d'eux. Voici donc ce que l'Archidiacre nous a appris du Duc & de la Duchesse de Baviere.

Le Prince Maximilien, Frere de l'Electeur de Baviere, étoit un homme d'un rare mérite, d'un esprit étendu, d'un jugement solide. Il joignoit à toutes les qualités qu'on peut souhaiter dans une personne de son rang, une autre qualité qui ne s'y trouve pas toujours, la Religion & la piété. Dieu l'en récompensa en lui donnant pour épouse

1682. & suiv. Mauricette-Fébronie de Bouillon, que le grand Archidiacre avoit formée à la plus sublime vertu dès son enfance. Elle n'avoit que seize ans, lorsqu'elle épousa Maximilien; mais dans cet âge, où le luxe & la mollesse en endorment tant d'autres qui ne la valent pas, elle avoit déja toute la maturité d'une heureuse vieillesse. Une des premieres actions qu'elle fit en arivant en Baviere, fut d'aller de Munick à Œting, lieu célébre par sa dévotion à la très-sainte Vierge, afin de mettre son époux, sa personne, ses Vassaux & ses biens sous la protection de la Mere de Dieu. Le voyage est de vingt lieues, & elle le fit à pied.

La Cour de Munick étoit si bien réglée, que Boudon ne l'appelloit que *la Cour sainte*. On l'eût prise pour une de ces grandes & vastes Communautés, où la priere, la table, le service divin & tout le reste a ses heures réglées. Le Prince avoit fait bâtir dans l'Eglise Paroissiale de Dirkeim une Chapelle en l'honneur du saint Evêque Rennon, patron & protecteur de la Baviere. La Duchesse à son retour d'un pélerinage à Notre-Dame de Lorette, en fit construire une autre assez près du Château, sur le modéle de celle qu'elle venoit de visiter. Les Peres Capucins, qui en ce lieu sont chargés du soin de l'instruction du peuple de la campagne, le furent aussi du soin de desservir la nouvelle Lorette; & chaque jour on y récitoit les Litanies de la Vierge.

L'Eglise Paroissiale érigée sous le titre de l'Immaculée Conception, a sept beaux Autels, où l'on gagne les indulgences des stations de Rome. Cette Basilique est magnifiquement ornée. Quand leurs Altesses sont à Dirkeim, elles assistent réguliérement avec leur nombreuse Cour à tout l'Office, depuis les premieres jusqu'aux secondes Vêpres, qui sont suivies de la récitation du Chapelet. Le banc du Duc & de la Duchesse est dans la nef & hors du Chœur, qui de regle n'appartient qu'aux Ministres de l'Autel. On y chante les Dimanches un Cantique spirituel en Allemand; après quoi l'un des quatre Prédicateurs de la Cour monte en Chaire & fait le sermon. Ce discours est suivi d'une Messe chantée en musique : mais cette Messe ne suffisoit pas à la ferveur de leurs Altesses, elles en entendoient encore plusieurs autres.

1682. & suiv.

Boudon, qui n'étoit pas homme à rien perdre d'une matiere aussi conforme à son goût; parle encore & du Chapelet, qui se dit avec une devotion que l'on admire jusques dans les enfans; & du grand nombre de bougies que le peuple fait bruler pendant la Messe, par respect pour nos Mysteres; & de la piété avec laquelle il s'approche de la sainte Table; piété si touchante qu'il en fut attendri jusqu'aux larmes. *Et voilà*, dit-il, en réfléchissant sur tant de biens, *voilà ce que produit le bon exemple des Grands.*

Parmi tant de sujets de consolation, le grand Archidiacre eut toujours une secrette

1682. & suiv. empreinte de tristesse. Mais quel chagrin pouvoit avoir un homme, qui étoit aussi honoré en Allemagne, qu'il avoit été indigement traité en France ? Point d'autre, que celui de ne trouver sur sa route, au lieu de ces croix qui lui étoient si cheres, que des preuves constantes d'affection & d'estime : car en ce genre chaque jour sembloit enchérir sur le jour d'auparavant. Et lorsqu'à la priere de leurs Altesses sérénissimes on l'eut entendu prêcher, ou, comme il disoit lui-même, *crier au divin amour*, il n'y eut, ni Princes, ni Seigneurs, ni aucun de ceux qui sçavoient assez de François pour le suivre, qui ne le regardât comme un homme extraordinaire. Et quels biens n'eût-il pas fait en dirigeant une Cour vertueuse, lui qui avoit gagné à Dieu tant de personnes, qui n'avoient ni penchant, ni goût pour la vertu ?

Mais il fallut se borner à la pieuse Duchesse, qui avoit été le motif de son voyage. En arrivant en Baviere elle s'étoit mise sous la conduite d'un Religieux très-vertueux & très-éclairé. Mais Dieu, qui la disposoit à ce haut degré de perfection, où elle est depuis parvenue, la fit passer par ces voies obscures & nébuleuses, qui ne semblent faites que pour les grandes ames. Son Directeur perdit terre. Ces routes d'épreuves, de délaissemens intérieurs, furent pour lui un Pays, dont il ne connoissoit point assez la carte. Ce que la Princesse lui disoit de Boudon, &

de la maniere dont il l'avoit conduite dans des états aſſez ſemblables, lui donna une juſte idée de ce grand ſerviteur de Dieu : & ne doutant pas qu'il ne dût profiter de ſes lumieres, auſſi bien que ſon iluſtre Pénitente, il fut le premier à lui conſeiller de le faire venir auprès d'elle. Elle le fit, & s'en trouva bien. Nous l'avons dit plus d'une fois, & rien n'eſt plus vrai, l'Archidiacre connoiſſoit ſi bien les différens états par où Dieu fait paſſer ſes Elus, qu'un mot ou deux de leur part lui faiſoient comprendre ce qu'ils ne comprenoient pas eux-mêmes. 1682. & ſuiv.

La Ducheſſe l'éprouva, comme bien d'autres l'avoient éprouvé. Elle lui développa toutes ſes peines, quelquefois en particulier, & ſouvent en préſence de ſon Confeſſeur. Boudon en diſcourut en homme qui a des lumieres ſupérieures. Il fut à la fois & le Directeur du Directeur-même, & de celle qui étoit ſous ſa conduite. Il leur donna des regles ſi ſûres, que pour bien faire, chacun de ſon côté, ils n'avoient l'un & l'autre qu'à les ſuivre.

Il encouragea beaucoup la Princeſſe à marcher à grands pas, comme elle avoit fait juſqu'alors, dans les ſentiers de la vérité & de la juſtice. Il lui donna tous les avis dont elle avoit beſoin pour faire un ſaint uſage des épreuves par leſquelles il plaiſoit à Dieu de l'exercer. Il lui recommanda ſur-tout la confiance en la divine bonté, la fidélité aux mouvemens de la grace, l'humilité profonde

1682. & suiv.

au milieu de toutes ses grandeurs, le saint exercice de l'oraison, & le fréquent usage des Sacremens. Il régla ses pratiques de dévotion, ses devoirs envers le Prince son époux, ses obligations à l'egard de ses sujets. Il l'exhorta à entretenir le bon ordre dans son domestique ; à inspirer l'esprit de piété à ses Dames d'honneur ; à n'en souffrir point qui ne fussent dans les régles de la plus sevére modestie. En un mot, il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer au vrai bonheur de la Duchesse & de toute sa Cour.

Ces avis furent reçus, comme l'eussent été ceux d'un Ange, avec toute la soumission possible. Mais plus ils étoient proportionnés aux besoins de la vertueuse Princesse, plus elle sentit le vuide que devoit causer chez elle le départ du grand Archidiacre. Elle trouvoit en lui un homme qui entendoit parfaitement son état, qui pouvoit prévenir ses chûtes, & l'en relever, éclaircir ses doutes, la soutenir, la fortifier dans ses peines : L'idée de son absence l'effrayoit. Pour remédier à ce mal, autant que la distance des lieux le pouvoit permettre, elle le pria instamment de vouloir bien continuer à lui rendre par Lettres les mêmes Offices de charité, qu'il lui avoit rendus de vive voix : en l'assurant que de son côté elle suivroit ses avis comme un enfant docile suit les sages leçons de son pere. Boudon y consentit volontiers ; & depuis ce voyage jusqu'à sa mort, qui ne précéda que de quatre ans

celle de la Ducheſſe *, il l'aida de ſes conſeils avec autant d'application que de lumiere. 1682. & ſuiv.

Dans les divers entretiens qu'eut ſon Alteſſe avec l'homme de Dieu, elle s'informa avec bien de la bonté de la maniere dont il vivoit à Evreux. Son extrême pauvreté l'édifia; mais elle y trouva du trop. Une vie ſi dénuée des biens temporels lui parut ne quadrer pas tout-à-fait bien avec la dignité de grand Archidiacre, & les fatigues qui y ſont attachées. Elle crut qu'un Caroſſe modeſte n'iroit pas mal, ſur-tout à un homme, qui commençoit à n'être plus jeune, & que ſes travaux joints à la foibleſſe de ſon tempérament, avoient déja épuiſé. Ainſi elle le pria d'accepter un petit équipage, s'engageant, & au-dela, à fournir à toute la dépenſe qu'il faudroit faire pour l'entretenir.

Le ſaint Prêtre la remercia très-humblement de l'offre qu'elle daignoit lui faire: & de peur qu'elle ne revînt à la charge, il lui repréſenta tout ſimplement, qu'il avoit fait vœu de pauvreté; que juſqu'ici il s'étoit repoſé de ſes beſoins ſur la Providence, & qu'elle ne lui avoit jamais manqué; qu'enfin il ne croyoit, ni devoir être infidéle à Dieu, ni qu'il lui fut permis de ſortir de l'état qu'il avoit embraſſé.

Il fallut céder à des ſentimens ſi beaux, à des raiſons ſi preſſantes. Ainſi la Ducheſſe n'inſiſta plus. Seulement, & peut être pour

* Elle mourut ſans poſtérité le 20 Juin 1706.

1682. & suiv. avoir plus long-tems le bonheur de posséder l'Archidiacre, elle voulut le conduire à Munich. Mais cet homme qui étoit mort au monde, n'y passa que trois jours : & de ces trois jours il n'y eut pas une minute qui fût donnée à la curiosité. Il ne voulut voir ni les appartemens du superbe Palais où il étoit logé, ni les jardins qui n'en sont pas le dernier ornement, ni même la bibliothéque, ni moins encore les raretés qui se trouvent dans la Ville. En récompense, il visita une bonne partie des Sanctuaires, qui pouvoient nourrir sa piété. De ce nombre furent la Chapelle Electorale, qui posséde quarante-six Corps saints, sans parler d'une main du S. Précurseur, & d'une autre de S Jean Chrysostôme; la Chapelle du Duc, qui se glorifie d'avoir dix neuf Chefs, de cette prodigieuse foule de Vierges, qui à la suite de sainte Ursule, joignirent la couronne du martyre aux palmes de la virginité ; & enfin l'Eglise Cathédrale, dont les Chanoines font tous les Samedis libres, l'Office de l'immaculée Conception. Notre Voyageur remarque au sujet de cet Office, que le sentiment qui soustrait au péché d'origine la Mere de Dieu, est *fermement crû, & soutenu très-régulierement par tous les Docteurs Catholiques d'Allemagne.*

Boudon suit toujours ici avec complaisance les sentimens qu'il eut toujours pour les PP. Jésuites. Il parle du magnifique Collége, où plutôt du Palais qu'ils ont à

Munich; de la grandeur & des richesses immenses de leur Eglise; de la multitude de ceux qui sont sous leur direction. Il ajoute, en finissant, que *le Clergé vit très-bien avec eux; & qu'ils vivent très-bien avec le Clergé.* 1682. & suiv.

Dès le premier jour de son arrivée à Munich, il voulut célébrer dans l'Eglise des Théatins. Car il eut toute sa vie une spéciale dévotion pour S. Gaëtan leur fondateur, tant à raison de ses autres vertus, qu'à cause de ce parfait abandon à la Providence, lequel fait son caractere particulier, & celui de ses Enfans.

Comme il eut appris, que les Filles de S. François de Sales avoient dans leur thrésor un des doigts de sainte Anne, & qu'en fait de Reliques il ne sçavoit qu'honorer, sans sçavoir philosopher, il leur rendit une visite, moins de bienséance que de religion. Il les entretint à son ordinaire du divin amour. Cette conférence de la part d'un homme, qu'elles respectoient sans l'avoir jamais vû, fit un très-grand effet. Il y eut le lendemain à sa Messe une communion générale. Après le sacrifice, il exposa le doigt de la Sainte à la vénération des Fidéles. On conçoit qu'il ne fut pas le dernier à s'acquitter des devoirs que prescrit l'Eglise en pareille occasion.

Il vit aussi les Religieuses Angloises, dont l'Institut a beaucoup de rapport à celui de nos Ursulines de France. Après lui avoir montré leurs Chasses, elles lui firent un dé-

1682. & suiv. tail abrégé de la maniere dont elles instruisent la jeunesse. Il en fut aussi content qu'édifié : parce qu'il regarda toujours l'éducation des enfans, & sur-tout des filles, comme le principe des bonnes mœurs, & le fondement de la piété chrétienne.

Ce fut à ces objets de Religion, que se termina la curiosité du grand Archidiacre. Vous eussiez dit, qu'il ne pouvoit s'arracher de ces temples respectables, où les corps de tant de Martyrs servent d'Autel à la Victime qui s'est immolée pour eux, & pour laquelle ils se sont eux-mêmes immolés. Sa foi, qui perçoit bien au-delà de leurs mausolées, les découvroit dans le sein de la gloire à la suite de l'Agneau, qui fut leur force pendant la vie, & qui est leur lumiere dans l'éternité. Touché, confus de ne pouvoir participer à leurs combats, il se proposoit de répandre par ses pleurs, & par ses macérations, une partie du sang, qu'ils ont répandu par le glaive des Nérons & des Domitiens. Ce fut presque la seule pensée qui l'occupa pendant le séjour qu'il fit à Munich. L'or, l'azur, les richesses sans nombre, la symmétrie, l'élégance du Palais Electoral, qui en font une des plus belles maisons de l'Europe, ne le toucherent point : & il ne daigna pas y donner un coup d'œil.

Après avoir satisfait sa piété, le saint Prêtre ne pensoit qu'à revenir en France, lorsqu'on lui parla des merveilles, qui de jour en jour s'opérent à Notre-Dame d'Oe-

ting. Il souhaita d'y aller. La Duchesse, qui comme nous l'avons dit, avoit fait elle-même ce voyage de dévotion, n'eut garde de s'y opposer. Le Prince s'y prêta aussi très-volontiers. Il ajouta d'une maniere fort obligeante, que M. l'Archidiacre étoit fort le maître d'aller beaucoup plus loin s'il le jugeoit à propos, & que l'argent ne lui manqueroit pas.

1682. & suiv.

Il se mit en chemin avec quelques Gentilshommes, que la princesse lui donna pour l'accompagner. Il partit un Mardi, jour, où il ne manquoit jamais de jeûner, pour honorer les Saints Anges, & en eux la divine Providence, dont ils sont les fidéles Ministres. Le desir qu'il avoit de connoître, autant qu'on le peut faire en si peu de tems, l'état de la Religion en Allemagne, le porta à quitter le droit chemin. Il fut d'abord à Ausbourg, ville qui n'est pas moins connuë des Sçavans, par la confession de foi que Luther & Mélanchton y présenterent en 1530. à l'Empereur Charles V. qu'elle est admirée des voyageurs pour la beauté de sa Police. Il y vit avec une sensible douleur la Religion mi-partie : les Catoliques mêlés avec les Luthériens, qui y ont jusqu'à sept temples. Comme il y arriva précisément la veille de S. Udalric, qui est le Patron du Lieu, & du Diocèse, il eut la consolation de célébrer nos saints Mysteres dans l'Eglise où reposent les précieuses Reliques de ce saint Evêque.

1682. & suiv. Le grand Pénitencier le reçut avec une charité vraiement chrétienne. Boudon en parle comme d'un homme qui joignoit une piété singuliere à une profonde érudition. Le Doyen & le Sous-doyen de la Cathédrale ne lui firent pas moins d'accueil. Le premier avoit déja traduit en Allemand celui de ses Livres, qu'il a intitulé *Dieu seul*. Le second traduisoit actuellement en la même langue sa *Dévotion aux neuf chœurs des Anges*. Ces marques d'approbation, qui en auroient peut-être flaté un autre, ne toucherent point l'Archidiacre d'Evreux. Il ne fut sensible qu'au plaisir de voir, qu'il servoit d'instrument à la miséricorde de Dieu, pour établir son regne dans des lieux très-éloignés.

Après avoir rendu ses devoirs aux précieuses Reliques, qui se trouvent dans la principale Eglise, il adora l'Hostie miraculeuse, qui depuis tant de siécles s'y conserve sans corruption. Une malheureuse créature l'avoit prise pour s'en servir à des opérations abominables : mais lorsqu'elle fut sur le point d'en faire cet usage sacrilége, au lieu des espéces du pain, elle n'y trouva plus que des apparences de chair. Cette couleur si étrangere au pain Eucharistique, & qui se voit encore dans la formule dont nous parlons, effraya la coupable. Elle revint sur ses pas, avoua son crime, & par son aveu, que les plus sûrs monumens ont transmis d'âge en âge jusqu'à nous, elle apprit d'avance aux Luthériens, qu'indépendamment

de

de l'usage Jesus-Christ est dans son Sacrement. 1682. & suiv.

D'Ausbourg Boudon partit pour la Saxe. Son dessein étoit de voir, de pleurer, de réparer par des larmes améres une partie des ravages qu'a fait Luther dans ce Pays autrefois si Catholique. Il alla jusqu'à Islébe, au Comté de Mansfeld, & entra dans la Chambre, où est né ce profane & sanguinaire Réformateur, qui a enlevé à l'Eglise une partie si considérable de ses enfans ; & donné naissance à ce prodigieux nombre de faux Prophêtes, qui toujours divisés entr'eux, ne s'accordent que dans la haine implacable qu'ils ont contre l'Eglise Romaine. Notre Voyageur ne pouvoit guéres voir de plus affligeant spectacle, que celui que l'Electorat de Saxe offrit à ses yeux. De quelque côté qu'il les tournât, il n'appercevoit que les déplorables ruines de l'ancienne Sion : des Eglises renversées, des Monasteres, asyle de la pureté & de l'innocence, détruits de fond en comble ; des peuples, qui, le Livre de la Loi à la main, disputoient contre la Loi même ; qui sçavoient y trouver dans un Canton, ce qu'un autre Canton n'y voyoit point ; & qui n'y rencontroient jamais ce que l'antiquité y vit si constamment. Ce fut alors qu'entrainé par l'excès de sa douleur, il s'écria comme un autre François de Sales dans le Chablais : « Que sont devenus ces Solitaires qui peu- » ploient autrefois ces forêts, & qui les fai-

1682. & suiv. » ſoient retentir nuit & jour des louanges du
» Seigneur ? Où ſont aujourd'hui ces Vier-
» ges, qui ſuivoient par tout l'Agneau ſans
» tache ? Quel glaive a moiſſonné ces Lévi-
» tes, ces Prêtres, qui dégagés de la chair &
» du ſang, n'étoient occupés qu'à ſon ſervi-
» ce ? Quelle impitoiable main a diſperſé les
» pierres du Sanctuaire ? A qui vous compa-
» rerai je, Fille de Jéruſalem ? A qui dirai-je
» que vous êtes devenue ſemblable, ô Vier-
» ge, fille de l'infortunée Sion ? Vos Pro-
» phêtes n'ont eu pour vous que des viſions
» fauſſes & inſenſées : juſques à quand aurez-
» vous le malheur de les ſuivre ? Après tout,
» *pourſuivoit le ſaint Prêtre*, c'eſt à nos
» péchés, c'eſt à ceux d'un trop grand nom-
» bre de Miniſtres de l'Autel, qu'il faut im-
» puter nos diſgraces. Ils vivoient ici dans le
» déſordre, & Dieu, le juſte Dieu, s'eſt re-
» tiré d'eux. Ils employoient en folles dépen-
» ſes leurs riches poſſeſſions : & celui qui en
» eſt le Maître abſolu, les a transportés à
» leurs plus mortels ennemis. »

Ce fut dans ces ſentimens de douleur que Boudon parcourut la Saxe. Son eſprit, comme celui de S. Paul chez les Athéniens, étoit dans la gêne : & s'il eût ſçu la langue du Pays, il n'auroit pû s'empêcher d'annoncer, aux dépens de ſa liberté, de ſa vie même, la grandeur & la beauté de la Religion Catholique. Réduit à ne pouvoir prêcher de parole, il s'efforça de prêcher d'exemple. Cette maniere d'inſtruire ne lui coûtoit pas.

Il portoit la piété peinte ſur ſon viſage : & dans tout ce voyage qui fut long, il n'y eut ni lieu, ni hôtellerie, où il ne fût regardé & honoré comme un ſaint. 1682. & ſuiv.

Enfin il arriva à Oeting : c'étoit autrefois une grande Ville : mais les Barbares l'ayant réduite en cendres, il n'y eut que la Chapelle ; que S. Rupert, Apôtre de la Baviere avoit dédiée à la Reine des Anges, que les flammes reſpecterent. Ce premier miracle a été ſuivi d'une ſi prodigieuſe quantité d'autres, que les quatre côtés du Cloître, ne ſuffiſent pas pour en contenir les preuves autentiques. Il s'y fait un concours ſurprenant de toutes les Nations. Peu de tems avant que Boudon y arrivât, l'Empereur & ſon épouſe y étoient venus rendre leurs vœux à Dieu : ils y avoient paſſé pluſieurs jours, défrayés avec toute leur Cour par l'Electeur de Baviére.

Le thréſor de cet auguſte Sanctuaire eſt un des plus riches qui ſoient au monde. On n'y voit qu'argent, or & pierres précieuſes, dont les Chaſubles même ſont couvertes. Ce ſont autant de monumens de la reconnoiſſance, qu'ont voulu témoigner à la Mere de Dieu les Généraux d'armées, les Princes, les Rois, les Empereurs, & tout ce qu'il y a de plus grand ſur la terre. La France y a auſſi envoyé ſes dons ; & l'on juge bien qu'ils n'y tiennent pas le dernier rang. Il y a peu de Temples en Europe, où Dieu ſoit plus honoré. Il s'y dit chaque année

1682. & ſuiv. plus de quatre-vingt-dix mille Meſſes, & c'eſt pour cela qu'on y a multiplié les Autels.

Le grand Archidiacre viſita pluſieurs fois ce ſaint Lieu. Il s'y conſacra de nouveau à l'adorable Trinité, ſous la protection de celle qu'il appella toujours ſon aimable Maîtreſſe. Il y célébra les divins Myſtéres. Il y vénéra les ſaintes Reliques avec une piété ſi édifiante, qu'un Comte Allemand qui en fut frappé, voulut lier avec lui une étroite amitié; & afin qu'il ne l'oubliât jamais dans ſes prieres, il lui donna une image en relief de la ſainte Vierge; ce qui étoit preſque le ſeul préſent que ce vrai pauvre de J. C. eût voulu accepter. Ainſi pendant qu'on traitoit en France l'Archidiacre d'Evreux d'homme à dévotions populaires; & qu'on pouſſoit le ſcandale juſqu'à dire, que parler en bien de ſes neuvaines & de ſes pélérinages, *c'étoit vouloir canoniſer juſqu'à ſes extravagances:* en Allemagne les Séculiers mêmes, & les Séculiers du premier ordre, rendoient juſtice à ſa vertu, & félicitoient nos Provinces du bonheur qu'elles avoient de le poſſéder.

Après avoir amplement contenté ſa dévotion, notre ſaint Prêtre s'en revint à Munich. Leurs Alteſſes le revirent avec un nouveau plaiſir. On ne manqua pas de lui demander encore quelque tems: & ce tems, ſi la pieuſe Ducheſſe n'eût ſuivi que ſon inclination, auroit duré autant que ſa vie. Mais outre que les honneurs dont on l'accabloit, ſans y penſer, étoient un ſupplice pour lui, il

reçut en ce même tems des Lettres de Lorraine, qui le pressoient de partir sans délai. 1682. & suiv.
Il le fit le plutôt qu'il lui fut possible, & il le fit encore trop tard, comme nous le verrons dans un moment. Ce ne fut qu'avec bien de la douleur, que la Cour de Munick vit partir un homme qu'elle regardoit comme son Ange tutélaire. Elle s'efforça de se dédommager, & de le dédommager lui-même par de riches présens; mais il les refusa avec une constance que rien ne put ébranler. On crut, & on avoit, ce semble, raison de croire qu'il accepteroit le peu d'argent, dont il avoit besoin pour retourner en France: mais il fut encore inflexible sur ce point. Il n'en prit qu'autant qu'il lui en falloit pour vivre pendant un jour. Il y avoit long-tems que ce conseil de l'Evangile: *Ne vous mettez point du tout en peine du lendemain*, étoit pour lui un précepte rigoureux.

C'est ainsi que Boudon sortit de la Cour de Baviere: le cœur aussi détaché des grandeurs du monde, que s'il ne les avoit jamais vues, & l'esprit aussi uni à Dieu après un voyage de quatre ou cinq cens lieues, & de plusieurs mois, que s'il eût passé tout ce tems dans une oraison continuelle.

Malgré sa délicatesse naturelle, il s'avança à grandes journées vers le lieu où il étoit attendu; c'étoit un Monastere d'Ursulines en Lorraine. La Supérieure lui avoit écrit, qu'elle avoit des affaires d'une extrême importance à lui communiquer; mais

1682. & suiv. que s'il tardoit tant soit peu, elle n'auroit pas la consolation de le voir. Boudon eut beau faire ; cette Dame étoit morte, quand il arriva. Il tâcha de consoler la Communauté de la perte qu'elle venoit de faire ; & s'il ne put arrêter, il adoucit au moins sa douleur. On eût bien souhaité qu'il eût en quelque sorte reproduit la défunte, en écrivant sa vie, dont on lui dit des choses admirables. Mais comme il n'écrivoit jamais pour le public, à moins qu'il ne se sentît intérieuremenr pressé de le faire ; & qu'il ne vît pas que notre Seigneur exigeât de lui ce genre de travail, il s'excusa de l'entreprendre. Comme il ne se reposoit qu'en travaillant, il commença la visite de son Archidiaconé, presqu'aussi-tôt qu'il fut de retour à Evreux.

Le peu de loisir que lui laissoient ses occupations ordinaires & ses fréquentes infirmités, il le donna tout entier à la composition de la Vie de la Révérende Mere Marie-Elisabeth de la Croix, qui fut imprimée en Flandre par les soins de la Princesse de Vaudemont *.

1684. & suiv. Quoique notre plan ne nous permette pas de faire entrer dans la vie de M. Boudon, une vie très-différente de la sienne ; & que par cette raison nous n'ayons rien dit de plusieurs autres Histoires de piété **, qu'il a

* Cet Ouvrage fut approuvé le premier d'Avril 1684. par *Nicolas Dubois, Docteur de Louvain, & premier Professeur des saintes Lettres.*

** Les principales, outre celle de saint Taurin, sont

aussi écrites, il y a néanmoins dans l'Histoire de la Mere de la Croix des choses si singulieres, si capables de faire connoître le génie & le caractere de celui qui l'a composée * que je crois devoir m'y arrêter un peu de tems. 1684. & suiv.

L'Archidiacre a intitulé ce Livre *le Triomphe de la Croix*; parce qu'en suivant Marie-Elisabeth, depuis son enfance jusqu'à sa mort, il a toujours vu le signe du salut triompher en elle & par elle.

Cette fille naquit à Remiremont en Lorraine de Jean-Léonard de Ranfain, ancien Gentilhomme du pays, & de Claude de Magniére. Elle dédommagea en peu d'années sa Mere, qui n'étoit plus jeune, des cruelles douleurs qu'elle lui avoit fait souffrir dans son enfantement. Le siécle dernier n'a rien vu de plus accompli que la jeune Elisabeth. Les qualités du corps se réunirent en elle aux qualités de l'ame, pour en faire un de ces chef-d'œuvres que les Romans imaginent, & que l'Histoire ne rencontre presque jamais. A une taille extrêmement avantageuse, elle joignoit un air grave & serein, un Le 30. Novemb. 1592.

celles du P. Seurin, du P. Chrysostome, Religieux du Tiers-Ordre de saint François, du Bienheureux Jean de la Croix, & de la Sœur Marie-Angélique de la Providence, connue dans le monde sous le nom de Mademoiselle Simon. Cette derniere vie a été imprimée pour la premiere fois en 1760. à Avignon, chez Ant. Ign. Fex.

* Ce n'est donc pas moi qui parle ici ; & un Critique plus odieux que célébre, auroit dû y faire attention. Au reste ce morceau qui lui a déplu, a été extrêmement applaudi de feu M. l'Abbé Sallier.

1684. & suiv. port majestueux, un tour de visage si éblouissant, que les peintres n'ont jamais pu le saisir, en un mot une beauté si parfaite, qu'elle fut l'Irene * de son tems, & que dans toute l'Europe il n'y en avoit point qu'on pût lui comparer. L'Archiduc d'Autriche, qui ne la vit à Remiremont qu'à peine sortie de l'enfance, en fut si frapé, qu'il la demanda instamment, en offrant toutes les cautions possibles, pour l'élever à sa Cour; mais Dieu avoit d'autres desseins sur elle.

Ces graces extérieures étoient soutenues par des graces d'un tout autre prix, celles de l'esprit & du cœur. Pour ce qui est de l'esprit, elle l'avoit vif, pénétrant, droit, simple, ami du vrai, ennemi de l'équivoque & du déguisement : elle pensoit bien, elle jugeoit solidement, & saisissoit mieux les conséquences, que d'autres ne voient les principes. De là ce mot d'un des plus grands génies de son tems : *Je ne suis qu'un enfant auprès d'elle.* De-là encore cette effusion de louanges, que prodiguerent les Cardinaux Romains à quelques-uns de ses écrits, qui étoient arrivés jusqu'à eux.

* Irene étoit une Grecque d'une illustre naissance, dont les charmes, après la prise de Constantinople, se firent sentir impérieusement au cœur farouche de Mahomet II. Comme ses assiduités auprès d'elle faisoient murmurer son armée, ce barbare, après l'avoir fait superbement parer, la prit par les cheveux d'une main, & de l'autre lui abbatit la tête; & se tournant vers les Grands de la Porte avec des yeux pleins de fureur : *Ce fer*, leur dit-il, *quand je veux, sçait couper les liens de l'amour.* Vertot, Histoire de Malthe, Liv. VI.

Les qualités de l'eſprit le cédoient à celles du cœur. Elle l'avoit grand, noble, généreux, reconnoiſſant preſqu'à l'excès ; toujours prêt à faire du bien, & toujours auſſi ferme qu'il le devoit être à raiſon du tems, du lieu, des circonſtances. Qu'on joigne à ces précieux dons un naturel extrêmement doux, une prodigieuſe facilité à apprendre tous les petits ouvrages qui occupent les perſonnes de ſon ſexe, une main très-habile pour les exécuter, une voix des plus gracieuſes qu'on ait jamais entendues ; on tombera aiſément d'accord que Mademoiſelle de Ranfain effaça toutes les jeunes perſonnes de ſon tems. 1684. & ſuiv.

Tant & de ſi beaux talens la deſtinoient au monde, ſelon les idées du ſiécle ; mais Dieu ſembloit l'appeller ailleurs. A peine avoit-elle treize ou quatorze ans, qu'elle devint un modéle de vertu & de pénitence. La priere, les bonnes lectures, les entretiens avec Dieu étoient ſa principale & ſa plus tendre occupation. La nourriture qui la révoltoit davantage, étoit préciſément celle qu'elle choiſiſſoit. Une diſcipline de chaînes de fer étoit de tems à autre l'inſtrument de ſa mortification. Elle portoit trois fois par ſemaine un rude cilice en forme de croix de S. André, & le ſerroit ſi fortement ſur ſa chair innocente, qu'elle en tomboit en foibleſſe. Sa mere qui fondoit ſur elle ſes plus flatteuſes eſpérances, autant affligée que ſurpriſe de la voir infirme de ſi bonne heure,

redoubloit d'attention pour conſerver une
1684. fille ſi chere, & qui d'ailleurs étoit l'unique
& ſuiv. fruit de ſon mariage. Elle prenoit elle-même la peine de la coucher tous les ſoirs, d'arranger ſon lit, de faire tendre devant les fenêtres de ſon appartement une piéce de tapiſſerie, pour en dérober l'entrée au ſouffle le plus leger. Mais l'amour de la Croix rendoit ces précautions inutiles. Eliſabeth, au moment même qu'elle jugeoit tout le monde endormi, ſortoit de ce lit ſi bien préparé, & ſe couchoit à platte terre ſur le carreau.

On s'apperçut enfin qu'elle ſoupiroit après la Religion: un cilice trouvé à l'écart la trahit. Dès lors elle eſſuya tous les mauvais traitemens qu'on put imaginer pour la détourner de ſon deſſein. On lui enleva tous ſes livres de piété; on ne lui propoſa d'autre lecture que celle des Romans: toute Compagnie qui n'étoit ni diſſipée, ni diſſipante lui fut interdite. On la forçoit de paroître dans les cercles avec un attirail de parure & de mondanité, qu'elle ne déteſtoit pas moins, qu'Eſter déteſtoit les ornemens de ſa gloire. Bientôt après, pour punir ſon inſenſibilité à toutes les bagatelles du ſiécle, on la revêtit de haillons. Dans cet humiliant équipage ſa propre mere lui fit parcourir une partie des rues de la Ville, & la préſenta à ſes amis comme une inſenſée. A la maiſon on lui prodiguoit les termes les plus offenſans, les paroles les plus

outrageuſes. Mais c'étoit trop peu pour une mere furieuſe ; elle y joignit les coups de poing les plus violens : & tout le monde a ſçu, non ſeulement qu'elle penſa la tuer, mais qu'à force d'efforts pour la battre, elle fut elle-même malade pendant deux mois. La Croix du Sauveur triompha toujours dans des épreuves ſi longues & ſi dures : Eliſabeth ne les portoit pas ſeulement avec patience, elle les goutoit avec un plaiſir délicieux. La Providence ſe plut à l'en raſſaſier : elle lui en ménagea de nouvelles dans le mariage que ſes parens la forcerent de contracter avec le ſieur du Bois, Prévôt d'Arches. C'étoit un homme riche, & dans un poſte à le devenir encore davantage ; mais qui poſſédoit dans un haut degré toutes les mauvaiſes qualités qu'un mari peut avoir.

1684. & ſuiv.

La douceur, la complaiſance, les graces de ſon épouſe ne toucherent point ce cœur indomptable. Il n'eut pour elle qu'une averſion pleine de mépris *. Il donnoit à d'autres, & ſous ſes propres yeux, les marques de tendreſſe qu'il lui déroboit. Il lui ôta, malgré ſon habileté connue, la conduite de ſa maiſon, pour la livrer à des valets & à des ſervantes, qui à la vue de leur Maîtreſſe faiſoient une diſſipation épouvan-

* Du Bois avoit trois enfans d'une premiere femme. Son averſion pour celle-ci vint de ce que l'ayant priée avant ſes noces de lui dire ingénuement, s'il étoit vrai qu'elle n'eut point d'inclination pour le mariage, elle lui avoit avoué qu'elle l'avoit en horreur.

1684. & suiv. table. Son mépris devint colere, & sa colere, fureur brutale. Tantôt, malgré la délicatesse de sa victime, il lui faisoit faire deux ou trois lieues à pied. Tantôt, & presqu'à la veille de ses couches, il la faisoit monter sur des chevaux, que de bons Cavaliers n'auroient essayés qu'avec précaution. Une fois, pour passer un torrent débordé, il lui donna une monture sous laquelle elle devoit naturellement périr. En effet elle fut bientôt entraînée par la rapidité des eaux; & son mari se contentant d'éclater en injures, c'en étoit fait d'elle, si un étranger qui se trouva présent, n'eût exposé sa vie pour sauver la sienne.

Le reste de sa maison regloit par rapport à elle, sa conduite sur celle du Maitre. Une Belle-fille la traitoit d'une maniere si atroce, que je crois la devoir supprimer. Les domestiques n'en agissoient pas mieux avec elle. Un d'eux lui donna du poison; elle en fut réduite à l'extrémité; & malgré cette extrémité, son mari, qui joignit enfin la jalousie à ses autres défauts, voulut qu'elle montât à cheval pour le suivre.

Mais, & cette heureuse chute reviendra toujours ici, la Croix de J. C. triompha toujours dans le cœur de la vertueuse Elisabeth. Tourmentée par son mari, plus que Job ne l'avoit été par sa femme, elle ne pécha point par ses levres, ni ne tint contre la Providence des discours capables de l'offenser. Jamais elle ne se plaignit des fureurs de sa

Belle-fille. Jamais elle ne trouva à redire, ni aux mépris de ses domestiques, ni aux emportemens de son époux. La volonté, les insinuations même du tyran furent toujours la regle de sa volonté & de ses démarches. Elle avoit un attrait infini pour les austérités, elle n'en pratiqua que de son consentement. Sa santé étoit, & devoit être très-foible; malgré cela, l'été comme l'hyver, qui est très-rude dans les Vôges, elle le suivoit partout où le demandoient ses affaires, & quelquefois son caprice. La goutte le retenoit jusqu'à des cinq ou six mois au lit: la charité retenoit son épouse dans sa chambre, & les services les plus humilians ne lui coutoient rien.

1684. & suiv.

Enfin elle vint à bout de l'adoucir; & par elle la Croix triompha de ce monstre, qui jusques-là n'avoit pas connu les apparences de l'humanité. Peu à peu il perdit l'habitude de jurer, & insensiblement on trouva en lui un modéle de patience, qui souffre tout sans émotion; un homme de miséricorde, toujours prêt à soulager l'indigence, sans permettre qu'elle languisse un moment à sa porte; un serviteur si dévoué à la Mere de Dieu, qu'il ne sortoit plus de la maison, sans saluer & invoquer cette auguste Protectrice, devant quelques-unes de ses images. Ce fut dans cet état que Dieu l'éprouva & son épouse avec lui.

Ni les mauvais traitemens, ni les mortifications volontaires, n'avoient pu altérer

1684. & suiv. ce fonds inépuisable de beauté, qu'elle avoit reçu des mains de la nature. Un Seigneur accrédité, sur le portrait qu'on lui en fit, en devint passionnément amoureux. Apres mille & mille efforts inutilement hazardés pour l'entretenir à son aise, il résolut de lui susciter une affaire, qui devoit naturellement la forcer de paroître à la Cour. Son mari fut accusé de concussion, dépouillé de son gouvernement, privé par confiscation d'une partie de ses biens. Pour remédier à tout, il ne falloit qu'un voyage d'Elisabeth à Nanci ou à Lunéville. Cent bouches apostées le lui répétoient sans cesse. Mais elle connoissoit le piége : elle aima mieux tout perdre que d'en courir les risques ; & son époux mourut en bénissant la Providence. Lui rendit-elle la vie par ses priéres, afin qu'il pût recevoir les derniers Sacremens ? c'est ce que *plusieurs personnes dignes de foi* ont assuré : mais des faits pareils demanderoient un examen juridique. Après tout, une vie comme la sienne, ne la mettoit-elle pas en droit de triompher de la mort ?

Elle avoit été un modéle de vertu dans les liens du mariage ; elle fut un modéle de vertu dans son état de viduité. Enveloppée & comme perdue à l'âge de vingt-quatre ans dans un labyrinte d'affaires épineuses, chargée de trois filles qui commençoient à croître, poursuivie d'une foule d'adorateurs, qui par un second mariage vouloient partager avec elle leur crédit & leur fortu-

ne ; elle eut, plus que perſonne, beſoin de grace & de vigilance, pour être du nombre des veuves que S. Paul canoniſe. La piété, qui, ſelon le même Apôtre, eſt bonne à tout, la mit en état de faire face à une partie des peines qui l'environnoient, & de ſupporter les autres en eſprit de paix & de ſoumiſſion. C'étoit, & je ne me ſers de ce mot qu'après elle, c'étoit *à coups de bâton* qu'on l'avoit forcée de prendre un premier mari : la nobleſſe & les biens de ceux qui voulurent le remplacer, ne firent point d'impreſſion ſur elle : & malgré les avis mendiés de quelques Religieux, qui ſortoient des bornes de leur profeſſion, J. C. fut le ſeul époux qu'elle voulut avoir. 1684. & ſuiv.

Sans fatiguer ſes filles par des ſermons continuels, elle ſçut en faire des Vierges chrétiennes : elle leur permît d'être propres, parce que leur condition l'exigeoit; mais jamais elle ne leur permit d'être moins modeſtes, parce que l'Evangile le défend. Par ſes ſoins & par ſes attentions charmantes elle leur fit trouver dans ſa compagnie une joie innocente & pure, qu'elles ne goûtoient point ailleurs. Jamais d'entretiens avec les valets : très rarement avec les filles de ſervice : point du tout au dehors avec les jeunes perſonnes de leur âge, à moins qu'elles ne fuſſent d'une vertu exemplaire. Faut il s'étonner après cela, ſi ces trois filles ont voulu, ſans attendre le ſoir, conſommer dans le Cloître le ſacrifice qu'elles avoient commencé de ſi bon matin ?

1684 & suiv. Les Domestiques de notre vertueuse Elisabeth furent, aux yeux de sa foi, un dépôt dont elle devoit répondre. Aussi n'omit-elle rien pour les former à la piété. Elle présidoit à leurs prieres, les menoit à l'Eglise, les disposoit à approcher des Sacremens, les reprenoit avec douceur, & toujours en très-peu de mots. S'il falloit enfin les congédier, elle leur payoit l'année entiere de leurs gages: & quand c'étoit à l'entrée de l'hyver, qu'elle étoit obligée d'en venir à cette extrémité, elle faisoit quelque chose de plus, pour leur adoucir une partie des rigueurs de la saison.

Malgré les embarras de ce nouvel état, la pieuse veuve paroissoit dans une situation bien plus douce que celle qui l'avoit si long-tems exercée, soit dans la maison paternelle, soit pendant le regne de son mari. Mais elle étoit née pour les croix du premier ordre; & à peine y avoit-il vingt mois que son époux étoit mort, qu'il lui en survint une, dont les annales de l'Eglise fournissent peu d'exemples. C'est une affaire qui a tant fait de bruit en Lorraine, qu'il n'y a point de danger à en rappeller la mémoire. Je le ferai avec précision: je prie qu'on se souvienne que je ne dois le faire qu'en Historien.

En 1618. le 20 de Février, quelques Dames de ses amies l'inviterent à une partie qu'elles avoient faite d'aller au saint Mont, lieu de dévotion qui n'est éloigné de Remiremont que d'environ une demi-lieue.

La pieuſe veuve, qui ne ſçavoit qu'obliger, y conſentit volontiers ; à condition néanmoins qu'il ne s'y trouveroit point d'hommes. On le lui promit ; & plut à Dieu qu'on lui eût tenu parole. 1684. & ſuiv.

Lorſqu'elle y fut arrivée, au lieu de ſe chauffer, comme firent les autres, elle parcourut, malgré la rigueur du froid, les Chapelles qui ſont ſur le ſommet de cette montagne. Mais elle s'arrêta ſur-tout devant une image de la Vierge, qui eſt très-reſpectée dans ce lieu. Elle y renouvella le vœu de chaſteté, qu'elle avoit fait depuis la mort de ſon mari. Elle ſe mit, auſſi bien que ſa fille aînée qui l'avoit ſuivie, ſous la protection de la Mere du Verbe incarné. Elle lui proteſta avec toute l'ardeur dont elle étoit capable, qu'elle ne vouloit plus vivre, que pour glorifier le Fils dans la Mere, & la Mere par le Fils.

Cependant on l'appelle : & elle trouve à table, contre la parole donnée, un Médecin nommé Poirot. C'étoit un tour qu'une Dame de la Compagnie lui avoit joué. Elle en fut affligée, parce qu'elle ne voyoit d'hommes, que ceux qu'elle ne pouvoit ſe diſpenſer de voir : mais elle diſſimula ſa peine. Poirot, familier avec tout le monde, étoit timide à l'égard de notre Eliſabeth. La vertu peinte ſur ſon viſage la rendoit impoſante. Le libertin même avoit pour elle un reſpect forcé ; & de toutes les perſonnes qui la connoiſſoient, il n'y en avoit point qui osât s'échapper en ſa préſence.

1684. & suiv. Pour s'en faire aimer, le Médecin, qui sans avoir jamais osé lui faire l'aveu de sa flamme, l'aimoit éperduement, eut recours à la voie du maléfice ; & pour se frayer un chemin au mariage, il voulut, à l'aide de l'enfer, comme ce scélérat dont parle S. Jérôme dans la vie du grand Hilarion, obtenir des sentimens dont la nature & la vertu lui fermoient l'entrée.

Elisabeth au moment même se trouva dans une situation qu'elle n'avoit jamais éprouvée. Une noire vapeur de pensées impures s'éleva dans son imagination, & elle se vit comme livrée aux fureurs de cet Ange de Satan, qui afflige si cruellement ceux sur qui il lui est donné d'exercer son empire. Mais comme le démon, quoiqu'il puisse déranger les organes, ne peut rien sur la volonté ; & qu'à moins qu'il n'ôte la raison, il laisse au cœur la liberté du consentement : Elizabeth, qu'une longue suite de vertus avoit préparée aux plus rudes combats, rendit inutiles tous ses efforts. Elle en fit même par la vertu de la croix, la matiere de son plus beau triomphe. Pour éteindre le feu qui la dévoroit, ses yeux versoient des torrens de larmes. Elle passoit en oraison une partie des jours & des nuits. Sans cesse elle appelpelloit à son secours la Reine des Vierges, & ceux des Saints, qui, comme François d'Assise, ont le plus imité sa pureté sans tache. Elle se confessoit presque tous les jours, & presque tous les jours elle trouvoit dans

le pain des forts de quoi braver l'enfer, & tous les miniſtres de ſa fureur. Elle fut donc, quoiqu'il lui en coutât beaucoup plus, tout ce qu'elle avoit été juſqu'alors. Son cœur fut à Dieu, & il ne fut qu'à lui. L'impie put le troubler, il ne put y avoir d'entrée. 1684. & ſuiv.

Déſeſpéré d'un ſi mauvais ſuccès, Poirot, qui peut-être étoit accoutumé à en avoir de plus conformes à ſes vues criminelles, voulut du moins avoir la funeſte conſolation d'être appellé auprès de celle pour qui ſa paſſion redoubloit tous les jours. Cela n'étoit pas difficile; il étoit ſeul Médecin à Remiremont: il n'y avoit qu'à la fraper de quelqu'une de ces maladies, où il eſt de l'ordre d'avoir recours à ſa profeſſion. Il le fit par de nouveaux maléfices. Anne Bouley, pauvre fille de Lorraine, dont on ne ſe défioit pas, & qu'il avoit rendue complice de ſes ſortiléges, le ſervoit admirablement bien dans ces occaſions.

En conſéquence de la nouvelle opération, notre pieuſe veuve fut bientôt dans un état à faire trembler ceux qui en étoient témoins: & qui eſt-ce qui ne le fut pas d'un mal, qui, quoiqu'avec des accès inégaux, a duré ſi long-tems?

Quelquefois elle avoit la moitié du corps gelée & ſans aucun ſentiment, pendant que l'autre étoit ſi violemment agitée, que quoiqu'elle fût très-foible, quatre perſonnes bien fortes avoient peine à la retenir. Quelquefois on voyoit avec la plus étrange ſurpriſe ſa

1684. & ſuiv. tête s'entrouvrir, & ſe refermer un peu de tems après *. D'autres fois cette même tête s'enfloit à vue d'œil, & devenoit monſtrueuſe. Souvent elle y ſouffroit des douleurs ſi aigues, que tous ſes ſens en tomboient dans la ſtupidité : elle n'entendoit plus : elle voyoit peu ; elle n'avoit ni goût, ni odorat. Une gravelle furieuſe, des coliques cruelles, le corps ſouvent courbé en arc, un aſtme terrible, une toux très-violente, une veine rompue qui lui faiſoit perdre beaucoup de ſang ; un froid qui la glaçoit au milieu des ardeurs de l'été ; & avec cela un feu intérieur, principe d'une ſoif que rien ne pouvoit éteindre : des déchiremens ſemblables à ceux des raſoirs ; ſes membres diſloqués de façon qu'on entendoit craquer ſes os ; la peau de ſa tête conſumée par la violence des remédes, en ſorte qu'on lui voyoit le crâne : tout cela n'eſt qu'un foible abrégé des peines que ſouffrit cette femme de douleurs.

Mais ces peines qui n'attaquoient que le corps, n'étoient rien en comparaiſon de celles qui crucifioient ſon ame. Penſées abominables dans la perſonne du monde qui en avoit le plus d'horreur. Doutes contre le plus conſolant de nos myſteres, & doutes fondés ſur les raiſons des Calviniſtes, qu'elle n'avoit jamais lus ; Tentations de blaſphême, de fureur, & du plus affreux déſeſpoir ; Langueur, ſéchereſſe, diſtraction

* Voyez ſur ces ſortes de Phénomenes l'*Examen critique de l'Hiſtoire des Diables de Loudun.* Entretien VII.

dans ces mêmes exercices de piété, qui jusques-là avoient été sa plus consolante, & presque son unique occupation ; tels étoient les rigoureux exercices que le Ciel lui fournissoit. Les eaux de la mer l'environnoient, & elles avoient pénétré jusques dans la substance de son ame. Tous ses flots avoient passé sur elle. Elle erroit dans la solitude, dans ces lieux obscurs & ténébreux, séjour éternel de ceux qui sont morts pour toujours. 1684. & suiv.

Mais dans cet état, dont nous n'avons fait qu'affoiblir la double horreur, la Croix du Fils de Dieu triompha constamment. Elisabeth ne se lassoit point de bénir le nom du Seigneur. Elle le conjuroit de ne pas permettre qu'elle eût jamais d'autre desir, que celui d'être dans la situation où sa Providence vouloit qu'elle fût : & un jour qu'elle souffroit des tourmens qui eussent suffi à la sainte avidité des Martyrs, elle dit à ceux qui la plaignoient, que c'étoit peu de chose.

Il est vrai qu'elle changea enfin de langage ; mais ce langage, joint aux symptômes extraordinaires de sa maladie, fit juger qu'elle étoit possédée. Comme c'est-là l'endroit critique de sa vie, & de celui qui l'a écrite, nous le suivrons pas à pas dans une matiere aussi pleine d'intérêt, qu'elle est environnée d'écueils.

L'Archidiacre commence d'abord par poser pour principe, qu'il peut y avoir des personnes possédées par le démon. Il le prouve,

1684. & suiv. & par l'Evangile qui en parle dans un grand nombre d'endroits, & par la promesse que le Fils de Dieu fit à ses Apôtres, & en leur personne, à ceux qui devoient leur succéder, qu'ils chasseroient en son nom les démons du corps de ceux qui en seroient infestés : & par l'établissement d'un Ordre d'Exorcistes, que reçoivent encore aujourd'hui tous ceux qui se disposent au Sacerdoce ; & enfin par l'autorité des plus anciens & des plus respectables Docteurs de l'Eglise ; qui, comme S. Ignace Martyr, S. Justin, Tertullien, S. Cyprien, S. Athanase, S. Jean-Chrysostome, S. Jérôme, S. Augustin, ont parlé des Exorcismes : c'est-à-dire, d'un ministere essentiellement relatif au genre de vexation dont nous parlons. Il ajoute que les siécles suivans n'ont pas pensé autrement que ceux qui les avoient précédés ; & dès-là il a fait appercevoir une chaîne de Traditions, contre laquelle un vrai Chrétien ne peut se roidir. Il est vrai, & c'est peut-être un défaut, qu'il ne cite aucun texte, ni à la marge, ni dans le corps de son livre : mais s'il ne faut que cela pour avoir la paix, nous sommes prêts à les citer pour lui.

Il prétend ensuite, qu'il y a *des possessions dont les causes sont innocentes* ; c'est-à-dire, qui ne sont la punition d'aucune faute qu'ait commise la personne possédée, & que par conséquent le *dessein* de Dieu *n'est pas toujours de punir, quand il afflige*. Il dit d'a-

bord, mais avec beaucoup de précision, que la possession n'est après tout qu'un genre de croix, & que Dieu distribue les croix aux innocens comme aux coupables. Il cite en preuve l'exemple de l'ancien Joseph, qui n'eût été ni persécuté par ses freres, s'il eût été moins vertueux; ni condamné à une rigoureuse prison, s'il eût été aussi corrompu que son infâme maîtresse. A cet exemple il joint celui du saint homme Job, qui de l'aveu de Dieu même, n'avoit pas son pareil sur la terre; & qui cependant devenu le jouet des enfers, n'eut pour ressource dans l'excès de ses disgraces, qu'une femme & des amis qui y mirent le comble. Tobie & l'aveugle né de l'Evangile viennent à l'appui de ces premieres preuves. Boudon ne manque pas d'y joindre avec ses transports ordinaires la très-sainte Vierge. Jamais vie ne fut plus pure, plus innocente que la sienne; jamais cœur ne fut plus souvent percé du glaive de douleurs, que Siméon lui avoit prédit.

1684. & suiv.

Ces principes ne suffisent pas à notre Ecrivain. Il vient au fait précis des possessions. Il soutient avec Cassien, qu'il y a eu des personnes d'une grande sainteté, dont la vertu a été exercée par ce genre d'épreuves. Il fait voir par l'autorité de Sulpice Severe, qu'il s'est trouvé des Saints, qui l'ont demandé à Dieu, pour éviter des fautes, dont l'humiliation qui y est attachée, pouvoit les garantir. Enfin, il ajoute d'après le Chance-

lier Gerson, qu'il y en a eu d'autres qui l'ont
1684, obtenue par grace, & auxquels le bon usage
& suiv. qu'ils en ont fait, a beaucoup servi. A ce sujet il cite l'exemple de la vertueuse Marie des Vallées *, qu'il avoit très particuliérement connue, & qui fut possédée presque toute sa vie, non pas pour avoir chanté dans sa jeunesse quelque chose de trop libre, ainsi que l'ont écrit des personnes mal instruites; mais pour prendre sur elle, par un effort de charité, les maléfices dont un grand nombre de filles, à qui leur peu de vertu les rendoient funestes, étoient affligées.

Mais enfin de ce que Marie-Elisabeth a pu être possédée, il ne suit point du tout, qu'elle l'ait été effectivement. L'Auteur en convient. Il n'ignoroit pas, que dans l'Histoire il y a cent exemples de possessions, qui n'ont eu de réel que la foiblesse ou l'artifice de ceux qui les contrefaisoient, & la stupide crédulité de ceux qui s'y sont laissé prendre. Il commence donc par avertir, & Dieu

* M Michault dans le premier Tome de ses Mêlanges Historiques & Philologiques, p. 324 rapporte un Fragment, où cette fille est traitée comme n'ayant ni raison, ni Religion. On y dit qu'on proposa de sa part trente années de vie au Cardinal de Richelieu, sous la condition de donner dix ou douze mille livres au P. Eudes, *pour fonder la cuisine de sa Mission.* On y aioute que J. C. lui révéla la damnation de ce Ministre. Un homme instruit, à qui j'ai demandé ce qu'il pensoit de ces pieuses Anecdotes, m'a prouvé que c'étoient des rêveries & des impertinences. Au reste, si M. Boudon a été trompé sur le compte de cette fille, il ne l'a été que d'après un grand nombre de personnes d'un vrai mérite.

veuille

veuille qu'on ne l'oublie jamais, qu'il est d'une extrême conséquence pour la gloire de Dieu & pour l'honneur de la Religion, de ne marcher qu'à pas très-mesurés dans un sentier aussi glissant que l'est celui-ci. Il dit que certaines maladies, sur-tout quand elles sont jointes à une imagination vive, à un tempérament robuste, & plus encore à une volonté ou déterminée au mal, ou séduite par l'apparence du bien, peuvent produire, & produisent les plus surprenans effets. Il soutient que l'ennemi du genre humain entre pour beaucoup dans ce détestable manége; & que comme il procure quelquefois à d'hypocrites scélérats la réputation de gens de bien, pour avoir lieu, quand il aura fait tomber le masque, de décrier la véritable vertu; de même il met de tems en tems de faux possédés sur la scêne, pour empêcher la gloire qui revient à Dieu & à ses Saints, des véritables possessions.

1684. & suiv.

Il démontre ensuite, mais par des faits épars ça & là, que si la possession d'Elisabeth a mérité croyance, ce n'a été, ni par un principe de compassion pour elle, ni par un principe d'aversion pour le Médecin, qu'on soupçonna d'en être l'Auteur. Ce dernier étoit estimé pour sa science & ses talens. Il avoit de puissans amis à la Cour de Lorraine. Un air de fermeté sembloit déposer en faveur de son innocence. Il traitoit hautement la possession d'imaginaire, & demandoit justice de la calomnieuse im-

putation, qui la mettoit sur son compte.

1684. & suiv. Pour Elisabeth, elle se vit abandonnée de tout le monde. On la traitoit avec la derniere indignité. *On étoit insensible à tous ses maux.* On alla jusqu'à invectiver publiquement contre elle dans les Chaires; & afin que rien ne manquât à ses humiliations, on répandit de tous côtés des libelles diffamatoires contre son honneur. *Il n'y avoit ni petits, ni grands, qui ne fussent imbus* des faux bruits qu'on fit courirpour la perdre de réputation. *Elle étoit l'opprobre du monde. Chacun parloit contre elle*, les uns par malignité, les autres par ignorance, quelques-uns par crainte humaine & par intérêt, d'autres par un faux zéle de la gloire de Dieu. Les plus modérés croyoient lui faire grace de ne la traiter que de folle & de lunatique.

Poirot s'étant déclaré partie contre elle, obtint à la faveur de quelques Grands de la Cour des Commissaires pour en informer. On entendit à ce sujet plus de quatre-vingt témoins. On tâcha d'en suborner par argent, & ce furent eux-mêmes qui le déposerent. Comme tout alloit à la décharge de la sainte veuve, on en vint jusqu'à conspirer contre sa vie. On l'a empoisonnée plus de vingt fois. Sa tête étoit à prix, & mille pistoles devoient être l'inique salaire de son assassin. Il n'y avoit qu'une protection des plus singulieres qui pût briser sous ses pas les filets qui étoient dressés pour la prendre. Gens inconnus & sans aveu l'ont suivie le

piſtolet à la main pour la tuer. Ils ſe trouvoient attendris au moment de l'exécution, sans ſçavoir pourquoi. Cent fois l'on a voulu faire entrer de nuit dans ſon appartement des hommes dévoués au crime, pour la poignarder. De vingt-quatre heures qui compoſent le jour, il n'y avoit pas une minute, où elle pût compter pour ſa vie ſur la minute d'après. C'eſt ce qui obligea la Cour à lui donner des gardes; mais c'eſt auſſi ce qui démontre qu'une favorable prévention n'a point travaillé pour elle, & que ce n'eſt qu'à force d'innocence qu'elle n'a pas ſuccombé.

1684. & ſuiv.

Au reſte rien de plus ſage que la maniere, dont le Sacerdoce & l'Empire procéderent dans une affaire auſſi délicate, qu'elle étoit épineuſe. Jean des Porcelets, Evêque-Comte de Toul, s'y conduiſit avec la plus haute prudence. Lorſque le bruit de la poſſeſſion eut enfin éclaté, de façon à invoquer ſon miniſtere, il fit tout ce qu'un homme de ſon rang doit faire dans une ſemblable occaſion.

Comme les poſſeſſions ne peuvent être conſtatées que par des ſignes, dont les uns conſiſtent dans de certains mouvemens du corps, qui paſſent les forces du ſujet où ils ſe trouvent; les autres, dans des lumieres & des connoiſſances, qui ſuppoſent néceſſairement l'opération d'une intelligence ſupérieure; le judicieux Prélat appella à ſon ſecours tout ce qu'il y avoit de plus capable de bien juger des uns & des autres. Les ſignes

1684. & suiv. du premier ordre étoient de la compétence des Médecins ; on en fit venir six des plus habiles qui fussent alors à Nanci. Les signes de l'autre genre étoient plus du ressort des Théologiens : on choisit dans le Clergé Séculier & Régulier des personnes, que leur vertu & une capacité reconnue mettoient en état de les évaluer.

Les Médecins, après un examen sérieux, jugerent que parmi les mouvemens dont Marie-Elisabeth étoit agitée, il y en avoit qui surpassoient les forces de la nature, & qu'ainsi l'on devoit avoir recours aux remédes surnaturels. Mais lorsqu'ils eurent assisté aux Exorcismes, mûrement examiné tout ce qui s'y passoit, conféré plus mûrement encore sur les prodiges dont ils avoient été témoins, ils avouerent qu'ici toute leur physique étoit à bout, & que ni l'art, ni la nature ne pouvoient être le principe de ce qu'ils avoient vu. C'est de quoi ils donnerent tous une attestation authentique.

Les Théologiens parurent ensuite, & outre plusieurs Ecclésiastiques de Science & de probité, on réunit une bonne partie de ce que les différens Ordres avoient de plus sage & de plus éclairé. Bénédictins, Carmes, Augustins, Cordeliers, Minimes, Capucins, Jésuites, Prêtres de l'Oratoire, tous furent consultés. D'ailleurs rien ne se faisoit dans l'angle : tout étoit marqué au coin de la précaution & du respect, qu'exigeoient très-souvent la présence du Souverain & de

ſa Cour, de Henri & de Charles de Lorraine, tous deux Evêques, de l'Evêque Diocéſain, & d'une nobleſſe, qui bien intentionnée pour le Médecin Poirot, ne devoit naturellement céder qu'à l'évidence. 1684. & suiv.

Ce fut dans ces circonſtances critiques que les Conſulteurs déclarerent ſous les yeux de Dieu, que la poſſeſſion n'étoit que trop réelle, & qu'après les preuves convaincantes que l'on en avoit, il falloit, pour la nier, être auſſi téméraire que dépourvu de raiſon.

Le grand Archidiacre rapporte quelques-unes de ces preuves, car il avoue de bonne foi, qu'eu égard à ſes occupations, il n'a pu lire qu'une partie des Mémoires qu'on lui a communiqués. Il remarque principalement qu'Eliſabeth, ou plutôt le démon en elle, a connu des perſonnes qu'elle n'avoit jamais vues, qu'elle a révélé leurs actions les plus ſecrettes, & qu'ils convenoient avoir été faites ſans témoins; qu'un Docteur de Sorbonne lui ayant préſenté un billet cacheté, par lequel il la ſommoit de donner de nouvelles preuves de ſon état, elle répondit bruſquement que c'étoit en vain qu'on lui demandoit de nouveaux ſignes, & qu'elle en avoit aſſez donnés pour conſtater cent poſſeſſions. *Du reſte*, ajouta le démon, *ton billet eſt en latin, & tu l'as mal écrit;* ce qui ſe trouva vrai, quand le billet eut été ouvert, & relu avec attention.

1684. & suiv. L'intelligence des langues étrangeres est un des points sur lequel Boudon insiste davantage. Il étoit de notoriété publique qu'Elisabeth ne sçavoit que le François : cependant elle répondit sans hésiter à toutes les questions qui lui furent faites en Italien, en Anglois, en Allemand, en Latin, en Grec & même en Hébreu.

Un Religieux Bénédictin lui fit en Allemand un grand discours, qu'elle entendit aussi-bien qu'eût pu faire une personne élevée en Autriche. Pour l'embarrasser on recherchoit à grands frais ce Latin fier & inusité, que les Sçavans même, s'ils ne sont des Huet, ou des Pétau, n'entendent qu'à la faveur d'un Dictionnaire : ce qui arrête quelquefois les meilleurs Humanistes, n'étoit qu'un jeu pour elle. Un Docteur, qui en méritoit bien le titre, l'interrogea à plusieurs reprises en Grec, & non-seulement elle satisfit exactement à tout, mais elle badina sur une faute qu'il n'avoit faite que par précipitation.

M. de Sanci, qui pendant plusieurs années avoit été Ambassadeur pour le Roi à Constantinople, & qui de Prêtre de l'Oratoire devint dans la suite Evêque de S. Malo, lui fit en Hébreu plusieurs commandemens, auxquels elle obéit sans délibérer. Un Docteur de la faculté de Théologie de Paris fit le même essai, & le fit avec le même succès. Un Anglois, dont elle n'avoit jamais entendu parler, & que la curiosité,

peut-être même une envie secrette d'insulter à la Religion, entraîna, comme bien d'autres, aux exorcismes, fut tout étonné de la voir aussi bien instruite des particularités de son pays, que des sentimens d'une secte dont il faisoit profession. Il fut bien plus surpris, lorsqu'à sa demande, elle lui dit le nom du maître sous lequel il avoit fait son apprentissage, & dont il n'avoit point entendu parler depuis long-tems. Mais ce qui frapa également, & les gens habiles, & ceux qui ne l'étoient pas, ce fut de l'entendre discourir de nos Mysteres avec une profondeur, qui n'appartient qu'aux grands Maîtres, & développer les plus difficiles morceaux de l'Ecriture avec une facilité que rien n'arrête.

1684. & suiv.

Ce fut sur cette suite de preuves (suite qui d'ailleurs n'étoit pas nécessaire, & qui ne se trouve pas toujours; puisque le démon, qui de sa nature est le pere du mensonge, après avoir malgré lui constaté son œuvre, s'efforce quelquefois pour empêcher le bien qui en résulte, de l'obscurcir, & de la rendre douteuse) ce fut, dis je, sur cette suite de preuves, & de bien d'autres, qu'il faut supprimer ici, que plusieurs Evêques qui avoient tout vu, tout examiné devant Dieu, plusieurs Religieux distingués dans leurs Ordres, & parmi eux le Provincial des Capucins, le premier Définiteur des Minimes, le Prieur des Carmes, le Recteur du Collége des Jésuites, un grand nombre

1684 & suiv. de Lecteurs en Théologie, auxquels il faut joindre le Supérieur de l'Oratoire, malgré le penchant connu des Seigneurs de la Cour, déclarerent par un acte solemnel, que la possession étoit indubitable.

Comme je m'apperçois que cet extrait grossit beaucoup plus que je n'avois prétendu, je ne suivrai le grand Archidiacre, ni dans l'énumération des biens, qui malgré tous les efforts de l'enfer, suivent toujours l'effrayant spectacle des possessions, & les aveux que le démon est forcé d'y faire; ni dans le sage examen qu'il fait des raisons, qu'a le Dieu Tout-puissant de permettre, qu'il en coûte tant à ses Ministres pour chasser l'ennemi de la maison où il s'est une fois logé. Je dirai seulement que les Exorcismes servirent au moins à délivrer Elisabeth de la plus grande partie de ses maux; que Poirot, sur l'avis qu'on eut, qu'il vouloit s'enfuir dans un pays hérétique, fut arrêté; qu'Anne Bouley sa confidente, qui s'étoit évadée avec des papiers, qui développoient ses abominations & celles de son maître, fut prise à Paris, & ramenée à Nancy, où elle rendit hommage à la vérité; que le Duc de Lorraine Henri II. à qui la bonté qu'il eut pour ses Sujets, a mérité de leur part un surnom qui vaut mieux que celui de Conquérant, chercha & dans ses Etats, & hors de ses Etats, vingt-quatre Commissaires pour instruire le procès du Médecin; que malgré les sollicitations d'une faction puissante, ils

le condamnerent au feu ; qu'aux inſtantes prieres d'un nombre de grands Seigneurs, cet Arrêt fut encore ramené au jugement ; qu'il fut enfin confirmé ; & que ſi Poirot & la Bouley eurent le même ſort devant les hommes, ils en eurent un bien différent devant Dieu : puiſque celle-ci mourut dans des ſentimens de douleur & de ſoumiſſion, dont tout le monde fut attendri ; & que celui-la au contraire mourut comme il avoit vécu. 1684. & ſuiv.

Pour ce qui eſt de la vertueuſe Eliſabeth, ce fut à la ſainte Vierge, objet & principe de ſa tendreſſe, qu'elle dût ſa pleine & entiere délivrance. Réſolue de gagner à la Mere pour l'amour du Fils le plus d'ames qu'il lui ſeroit poſſible, elle travailla à ſouſtraire au danger celles des perſonnes de ſon ſexe, qui y étoient les plus expoſées ; & ſans ſe rebuter de la groſſiereté, de l'ingratitude, quelquefois même de la fureur de ces ames honteuſement vénales ; elle en raſſembla peu à peu juſqu'à vingt dans ſa maiſon, où elles éprouvoient tous les ménagemens de la charité chrétienne.

Les graces que Dieu répandit ſur cette petite aſſociation, firent juger à l'Evêque de Toul, qui pour lors étoit de la Maiſon de Lorraine, que pour lui donner une juſte conſiſtance, il falloit l'ériger en Communauté Religieuſe. Notre ſainte veuve, qui dès-lors fut appellée Marie-Eliſabeth de la Croix de Jeſus, nom qu'elle ne porta pas à

titre gratuit, en fut la premiere Supérieure.
1684. & suiv. L'aînée de ses filles prit le voile avec elle, & les deux autres la suivirent avec le tems. Elisabeth eut toutes les vertus nécessaires pour le pénible & laborieux Institut, dont la Providence l'avoit rendue fondatrice; & pendant vingt cinq ans qu'elle a gouverné cette Maison *, elle y a donné tant de marques de pureté, d'obéissance, d'humilité, d'amour pour Dieu, de charité pour le prochain, de patience & de douceur à l'égard du troupeau, souvent indocile, que la main de son Evêque avoit confié à ses soins, qu'on n'a point de peine à croire avec son Historien, que Dieu l'ait honorée pendant sa vie & après sa mort, du don des miracles. Mais un plus long détail nous meneroit trop loin. Il est tems de passer de l'Histoire de Marie-Elisabeth à l'Histoire de celui qui l'a composée.

L'Archidiacre d'Evreux avoit fait tant de
1685. & suiv. bien dans tous les lieux où il avoit travaillé, il y passoit si universellement pour un Saint, dont les visites répandoient par-tout la paix & la joie de l'Esprit divin, qu'on souhaitoit ardemment de l'y revoir encore une fois, avant que ses infirmités le missent entiérement hors de combat. Il fut donc prié, & par un grand nombre de personnes de la premiere condition, & par plusieurs Commu-

* La Communauté du Réfuge fut établie le premier Janvier 1624. Elisabeth de la Croix la gouverna jusqu'au 14 de Janvier 1649. jour & année où elle mourut.

nautés Religieuses, de vouloir bien donner une nouvelle façon à des terres, qui s'étoient si bien trouvées de la premiere. 1685. & suiv.

Sa charité toujours active parla pour le moins aussi haut que les voix multipliées de ceux qui l'appelloient à leur secours. Ainsi il ne tarda pas à se mettre en marche: mais pour se disposer par sa propre sanctification à la sanctification du prochain, il voulut commencer par une retraite. L'estime qu'il eut toujours pour le saint Ordre des Chartreux, le silence éternel qui regne dans leurs Cloîtres, la facilité qu'on y trouve à pratiquer la pénitence, soit par les longs Offices du jour & de la nuit, soit par une abstinence inviolable; enfin un attrait décidé pour la solitude, le déterminerent à donner la préférence aux enfans de S. Bruno.

Ce fut à la Chartreuse du Mont-Dieu, que sa position met encore plus à l'abri du tumulte, & qui d'ailleurs l'approchoit des Provinces où il étoit appellé, qu'il passa quelques jours à se recueillir devant Dieu. S'il édifia beaucoup ses pieux Hôtes en suivant nuit & jour leurs exercices, il fut beaucoup édifié des grands exemples de vertus qu'ils lui donnerent. Tous le toucherent par l'éclat de cette ferveur primitive, que tant de siécles n'ont point encore altérée: mais ce qui le frapa davantage, ce fut l'admirable vertu de deux vieillards que Dieu éprouvoit chacun à sa maniere, & qui, chacun à l'envi, remercioient Dieu de la maniere dont il les éprouvoit.

1685. & suiv. Le premier étoit paralytique, sourd, & à peine pouvoit-il parler. Il ne vouloit au monde que ce que Dieu veut. Ses Freres, dans les momens où la vertu peut & doit s'égayer, lui demandoient quelquefois par le moyen d'un alphabeth fait exprès, ce qu'il penseroit si l'armée ennemie venoit fondre sur la maison, ou si un feu violent menaçoit sa cellule. Mais on avoit beau le tourner en tous les sens, on ne trouvoit en lui qu'un homme qui ne craint rien, & qui ne desire rien sur la terre. Sa réponse toujours uniforme étoit, que, *quoi qu'il dût lui en coûter*, il seroit ravi que la divine volonté s'accomplît en lui & en ses Freres.

L'autre Solitaire étoit si affligé dans toutes les parties de son corps, que Boudon l'appelle *un homme de douleurs*. Cependant, comme il pouvoit encore se traîner un peu sur les pieds, il ne manquoit pas aux exercices communs. » J'eus, *dit notre » Archidiacre*, j'eus le bien de le voir assister à la Psalmodie de la nuit; & certainement quelques petits cris, que l'excessive douleur lui faisoit faire, durant l'intervalle des versets que l'on ne chantoit pas de son côté, au lieu de donner de la distraction, portoient merveilleusement à Dieu; & je puis dire avec vérité, que le cœur en étoit plus touché, que des plus belles voix que l'on pourroit entendre.

Quelque plaisir que prît notre vertueux Prêtre à écouter la voix de Dieu, qui par-

loit à ſon cœur dans la Solitude, il fallut en ſortir. Le même mouvement qui l'y avoit porté, comme Jean Baptiſte, l'en tira, comme ce ſaint Précurſeur. En répandant à droite & à gauche de ſa plénitude, il arriva juſqu'à Cambrai, où la grace fit par lui ſes miracles ordinaires. Une illuſtre Comteſſe voulut avoir avec lui une longue conférence ſur les beſoins de ſon ame. Elle en fut ſi ſatisfaite, que ne pouvant ſe réſoudre à le perdre ſi tôt, elle ſe détermina à le ſuivre juſqu'à Anvers, où il étoit invité. Il lui donna pendant une bonne partie du voyage les avis dont elle avoit beſoin pour ſe ſanctifier. Ses diſcours publics purent ſuppléer au reſte, & achever ce que la droite du Très-haut avoit ſi bien commencé.

1685. & ſuiv.

A Anvers, un homme de qualité ne voulut jamais ſouffrir que l'Archidiacre eût d'autre maiſon que la ſienne. L'humilité fut donc obligée de céder à la charité : mais elle eut ſon tour. Boudon, comme un autre Elie, récompenſoit toujours ſes hôtes. Il donna à ce Seigneur & à toute ſa famille de grandes leçons, & il les ſoutint par de grands exemples. Ce genre de ſalaire en vaut bien un autre.

D'Anvers, il devoit aller à Bruxelles, & de-là ſe rendre à Mons. Pour tant de voyages il n'avoit d'autres reſſources que la Providence, mais on eût preſque cru que la Providence étoit à ſes ordres. Une Princeſſe voulut abſolument le défrayer. Il ne poſſé-

1685. & suiv. doit rien, & il ne manquoit de rien. Ce fut sur ce même fonds, qu'il se rendit à Namur, & nous connoissons encore aujourd'hui des personnes, qui dans une heureuse vieillesse, se rappellent son nom avec joie, & respectent sa mémoire *.

Mais ce fut en Lorraine, que son zéle trouva plus d'occupation. Il avoue lui-même, dans une lettre qu'il écrivit à une Religieuse, pour lui demander le secours de ses prieres, qu'on l'arrêtoit à chaque pas pour l'entendre parler du Royaume de Dieu; & qu'il donna en différens Diocèses, les exercices de la retraite à un grand nombre de Communautés. Or voici en abregé le plan qu'il suivoit dans ces sortes d'occasions; & qui, quoique simple en apparence, a élevé tant d'ames à la plus haute perfection.

Il représentoit à celles qui avoient déja le bonheur de s'être solemnellement engagées à Dieu, que cette premiere consécration ne leur suffisoit pas, mais qu'il falloit y répondre par une vie vraiement & pleinement Religieuse; Qu'on ne sert pas Dieu comme il doit l'être, précisément parce qu'on se trouve dans un lieu où il est aisé de le servir; Que comme ceux qui dans le monde meurent à eux-mêmes, ne sont point du monde; ceux qui dans les Monastéres se laissent aller à leur humeur, à leurs passions immortifiées, à leurs inquiétudes, sont du monde hors du monde; Qu'il faut

* Ceci se trouve encore vrai en 1762.

donc s'efforcer, à l'aide de la grace, *que Dieu répand avec libéralité & avec miséricorde*, de dompter la chair & de mortifier l'esprit, en modérant ses saillies & sa vivacité ; Qu'une des grandes leçons qu'on doit tâcher d'apprendre dans le Cloître, est celle de l'humilité, & de l'humilité continuelle ; puisque c'est sur les humbles que l'Esprit saint se repose ; & que ce n'est que pour eux qu'il est le Dieu de paix, mais de cette paix que le monde & la nature ne peuvent donner ; Qu'après tout en s'humiliant de ses fautes, il ne faut pas s'abattre ; ni se décourager, en gémissant de ses chûtes ; Que les ames qui sont fonciérement à Dieu, vivent à la vérité *dans une sainte confusion, dans une humiliation anéantissante, dans une douloureuse componction de leurs péchés* ; mais qu'elles ne perdent ni le courage, ni la confiance qu'elles doivent avoir en l'adorable Jesus, leur Sauveur & leur Dieu.

1685. & suiv.

Pour les fortifier dans ces sentimens, l'Archidiacre prescrivoit à ses Filles spirituelles, la fidélité à l'oraison, le doux & tendre souvenir de la Passion, de la mort, ou de quelque autre point de la vie de J. C. la fréquentation des Sacremens ; mais toujours dans les regles de l'obéissance & d'une juste soumission.

Il leur apprenoit encore à faire, des austérités & des mortifications du Cloître, le saint usage pour lequel elles ont été établies. « Elles vont ces pénitences, leur disoit-il,

1685. & suiv. » elles vont toutes à nous unir au Sauveur ; » & à faire par cette union qu'il régne seul » & à jamais dans nos cœurs. Jesus-Christ » nous a appris qu'il est venu apporter le » glaive sur la terre, pour nous apprendre » qu'il divise les unions les plus étroites ; & » que non content de séparer l'homme du » reste des créatures, il veut encore le sépa- » rer de lui-même. Entrons donc dans ses » desseins adorables. Abandonnons-nous à » son divin Esprit. Quittons-nous nous- » mêmes, & avec nous toute vûe des créa- » tures, toute idée d'estime & d'amitié, » toute ombre de respect humain. Telle est » la fin des pénitences régulieres. » Et sans ces mortifications intérieures, en vérité, les plus séveres mortifications extérieures servent de bien peu.

Le saint homme revenoit souvent à cette mort spirituelle ; parce qu'il la regarda toujours comme le terme où doit tendre & conduire l'Etat Réligieux. » Tenez pour » maxime, *s'ecrioit-il dans ses entretiens*, » que pour être dans un véritable repos, il » faut que notre cœur sorte des créatures, » qu'il les quitte absolument d'affection, & » qu'il retourne à Dieu seul dans l'union du » Sauveur. Les liaisons, qui causent du trou- » ble, de l'empressement, des chagrins, sont » bien humaines. Une liaison qui ne vient » que de Dieu, ne cause ni ces regrets, ni » ces sensibilités, ni ces tristesses désolantes » dans les séparations : car on ne souffre pas

» de la ſorte, quand on n'eſt ſéparé que
» d'une choſe à laquelle on ne tient point. 1685. & ſuiv.
» Que votre cœur ne ſoit donc qu'à Dieu
» ſeul, puiſqu'il n'eſt fait que pour lui. »

Enfin il développoit à leurs yeux, & les artifices de l'amour-propre, & les ſtratagemes de l'ancien ſerpent, dans les différentes tentations qu'il nous ſuggere. Il leur préſentoit des armes puiſſantes pour les combattre, & pour les vaincre. On juge bien que la dévotion à la Mere de Dieu & aux SS. Anges n'étoit pas oubliée. On inſiſte toujours très-volontiers ſur cet article, quand on joint, comme lui, la conviction à l'expérience. » O! *diſoit-il*, ſi je pou-
» vois faire entendre à tous les hommes
» combien la ſinguliere dévotion à l'imma-
» culée Vierge eſt une rare faveur de notre
» divin Maître; combien ſont grands les
» avantages qui en réſultent; combien il eſt
» doux de vivre & de mourir à ſes pieds!
» Mais non, on ne l'expliquera jamais com-
» me il faut: on ne l'entendra jamais aſſez
» dans cette vallée de larmes. »

Il n'étoit pas moins utile à ces jeunes plantes que forme la Religion; & qui doivent tranſporter à celles qui viendront dans la ſuite, le ſuc de vie, qu'elles tirent de celles qui les ont précédées. Il proportionnoit ſes avis à leur ſituation préſente. Il communiquoit à celles qui étoient chargées de les cultiver, l'eſprit de ſageſſe, & de diſcernement, dont elles ont beſoin, pour démêler

1685. & suiv. la tige vicieuse de celle qui n'est que foible; & qui, quoique languissante aujourd'hui, peut, à force d'eau & de façons, pousser de bonnes racines & produire de beaux fruits. Il sçavoit même, en faisant tomber sur elles la rosée du Ciel, forcer plus ou moins la nature; rendre excellentes celles qui n'étoient que bonnes; & donner la vie à celles qu'on étoit prêt à couper, parce qu'on les croyoit mortes.

Quoique le spirituel fût son grand objet, il se prêtoit dans l'occasion aux soins du temporel. Il s'intéressoit auprès du Chancelier en faveur des Etablissemens, dont Dieu pouvoit tirer sa gloire. Il apprenoit aux Communautés naissantes à souffrit tout ce que la pauvreté & le rebut des hommes ont de moins supportable. Rien de plus sensé que ce qu'il écrivit aux Dames du Réfuge, qui furent assez mal reçuës à Besançon, où cependant elles pouvoient faire de grands biens. Leur premier séjour n'y fut signalé que par la disette, & par la contradiction des langues. Boudon les fortifia par l'exemple de ce grand Modéle, que le Pere éternel n'a placé sur la montagne, qu'afin qu'il servît de régle à tous les Chrétiens. « Vous me » mandez, *leur disoit-il*, que vous êtes dans » la derniere indigence: mais qu'est ce que » votre indigence, si vous la comparez à » celle de ce Dieu Sauveur, qui à sa naissan- » ce n'eut d'azyle qu'un antre sans porte, & » qu'un peu de paille pour se reposer: vous

» êtes assurément encore mieux logées que » lui. Nous avons bien des contradictions, » *ajoutez-vous*. Mais c'est l'état que l'homme-Dieu a porté; & la premiere Prophé- 1685. & suiv.
» tie qu'on ait faite de lui, & qui fut celle » du juste Siméon, ne lui annonça que des » contradictions. On parle de nous renvoyer: » mais l'adorable Jesus n'a-til pas été exilé » dès son enfance, & ce qui est bien pis, » n'a-t-il pas été crucifié avec une » infinité de douleurs? Il y a des gens, » qui ont de l'envie contre nous: » Mais les premiers des Juifs, les Prêtres, » les Scribes, n'en eurent-ils pas une cruelle » contre le Sauveur? Si donc dans votre » entrée à Besançon il veut vous faire l'hon- » neur de vous rendre semblables à lui, » avez-vous sujet de vous décourager? Non: » tout ce que vous me mandez de plus affli- » geant dans votre Lettre, c'est ce qui me » cause plus d'espérance. Un établissement, » qui se fait sans contradiction, sans pau- » vreté, sans croix, est, à mon sens, une » œuvre bien pitoyable; & il n'y a pas lieu » d'en espérer de grands fruits. Regardez la » divine Providence qui agit dans votre » etat, la main invisible de Dieu, qui le con- » duit; sa divine présence, qui est plus dans » le lieu où vous êtes, que vous n'y êtes » vous-mêmes: ce vous sera une bonne oc- » cupation, & qui vaudra bien l'Office du » Chœur, que vous ne pouvez pas encore » réciter. Grande observance que l'accom-

1685. & suiv. » plissement des ordres de Dieu ! » Telle étoit la Philosophie de l'Archidiacre d'Evreux. On pourra en trouver une plus brillante : en trouvera - t - on de plus solide ?

1687. & suiv. Au reste, si les Dames du Réfuge dûrent beaucoup à la tendre charité que Boudon eut toujours pour elles ; Boudon dut beaucoup à la pieuse attention qu'elles eurent pour lui. Les fatigues d'un long voyage, les exercices d'une Mission, qui ne finissoit dans un lieu, que pour commencer le moment d'après dans un autre ; les efforts de zéle que faisoit un homme, qui, lorsqu'il s'agissoit des intérêts de Dieu, ne se ménageoit point, accablerent enfin la nature. En arrivant de Mons à Nanci, l'Archidiacre fut attaqué d'une fiévre si violente, que sa vie parut en danger. Il se traîna, comme il put, jusqu'à la Maison du Réfuge. On le logea au dehors ; mais on veilla si bien à ce qu'il fût traité, comme il méritoit de l'être, qu'il ne manqua ni du nécessaire, ni de ce qui ne l'étoit pas absolument. Médecins habiles, domestiques affectionnés, argent, linge, rien ne fut épargné. Ainsi le testament qu'il avoit fait dès les premiers jours de sa maladie, devint inutile. Il ne servit qu'à faire connoître son amour pour la pauvreté & pour les pauvres. Il leur donnoit ses vêtemens, & vouloit être enterré comme l'un d'eux.

Les Religieuses du Réfuge ne furent pas les seules, qui dans cette fâcheuse conjoncture lui donnerent des preuves d'attache-

ment & d'estime. Une Dame aussi connue dans le pays par sa piété, que par son mérite, ne le quittoit presque point; & c'est elle qui depuis a si souvent rendu ce témoignage, qu'elle avoit été fort édifiée de la patience de ce saint Prêtre; qu'elle l'avoit toujours trouvé semblable à lui-même, plein de reconnoissance pour les plus petits services qu'on pouvoit lui rendre; le visage riant dans ses douleurs les plus vives; & n'ayant à la bouche que ces paroles: *Dieu soit béni, sa sainte Mere, les SS. Anges & tous les Saints: voilà une bonne croix; ô aimable croix*, & autres semblables.

16 7. & suiv.

Madame de Turgis.

Lorsqu'il commença à se mieux porter, il rendit visite à la pieuse Communauté, qui, après Dieu, lui avoit rendu la vie. La crainte qu'on avoit eu de le perdre, jointe à celle qu'on avoit de ne le revoir que dans l'éternité, sembla redoubler la juste confiance, qui étoit dûe à sa vertu & à ses lumieres. C'étoit à qui lui ouvriroit son cœur, pour profiter de ses avis. Mais personne n'en profita plus que la Supérieure & la Maîtresse des Novices. Il fut leur oracle dans toutes les affaires de quelque importance qui leur survinrent dans la suite; & il regla par ses lettres ce que la distance des lieux ne lui permettoit pas de regler autrement.

Depuis ce tems il ne fut plus en état de faire ces longs & pénibles voyages, qui avoient donné tant d'exercice à son zéle.

1687. & suiv. Les années qui se multiplioient sensiblement, une descente affreuse que la Chirurgie ne put ni guérir, ni pallier; une succession de maux, qui affoiblissent le Cavalier, sans le mettre absolument hors de combat; la vieillesse en un mot, qui est presque toujours double en ceux qui ont outré le travail; tout cela réduisit l'Archidiacre à des occupations, qui, quoique continuelles, étoient plus modérées *. J'entends plus modérées pour lui: car ce qu'il regardoit comme une sorte de délassement, il est sûr que bien d'autres l'eussent regardé comme une vie très-laborieuse & très-fatigante.

Boudon faisoit exactement ses visites d'Archidiacre, & il les faisoit avec une sérieuse application. De retour à Evreux, il mettoit à profit tous les momens, qu'une oraison toujours longue, les saints Offices, la célébration des divins Mysteres laissoient à sa disposition. Tour à tour il composoit ces pieux Ouvrages, que Dieu bénit encore aujourd'hui. Il formoit à la plus haute piété, non-seulement ceux qui s'adressoient à lui dans le sacré Tribunal, mais encore un nombre infini de jeunes gens, qui certains jours de la semaine venoient le trouver dans

* Il est sur néanmoins que M. Boudon travailla encore dans le Diocèse de Cambray en 1687. puisque le 19 Juin de cette même année il obtint de Jacques-Théodore de Bryas, qui en étoit Archevêque, des pouvoirs très-honorables d'y prêcher: *Præmonitis tamen Parochiarum Rectoribus, aliorumve locorum Superioribus.*

ſa pauvre chambre. Le reſte du tems, ou il éclairciſſoit les doutes des perſonnes qui le conſultoient ſur les maximes ſpirituelles; ou il répondoit à une foule de lettres, qui lui venoient de tous les coins du Royaume, & aſſez ſouvent des Royaumes étrangers. Chaque année il faiſoit un voyage à Paris, pour entretenir dans de ſaintes Communautés le feu du divin amour, qu'il y avoit allumé. De tems en tems il ſe retiroit à l'écart, pour y jouir dans la ſolitude de la préſence & des faveurs de ſon Bien-aimé. Le penchant qu'il eut toujours pour les lieux ſéparés du tumulte & du commerce des hommes, s'accrût ſi fort dix ou douze ans avant ſon décès, qu'il prit des meſures pour finir ſes jours au Mont-Valérien, ou dans la forêt de Sénar : ſes infirmités habituelles ne lui permirent pas d'exécuter ce projet. Si ſon attrait y perdit, le public y gagna. Livré aux douceurs de la contemplation, le ſaint Prêtre, perdu en Dieu, auroit oublié les hommes, & les hommes avoient encore beſoin de lui. 1687. & ſuiv.

Il avoit d'autant plus de mérite à travailler pour eux, qu'il ne le faiſoit jamais ſans eſſuyer quelque nouvelle contradiction. Ses ennemis, dont la calomnie ne put trouver d'accès chez M. de Novion, ſon Evêque, s'efforçoient de le décréditer ailleurs : & la fleche, qui ne frape jamais plus sûrement que quand elle frape dans les ténébres, lui portoit des coups auſſi imprévus, qu'ils 1690. & ſuiv.

1690. & suiv. étoient peu mérités. Le petit Livre qu'il venoit de composer, pour faire connoître le respect qui est dû aux Eglises, & l'énormité des profanations qui s'y commettent, n'avoit rien qui pût effaroucher personne. S'il étoit venu de toute autre part, on y eût applaudi; mais parce qu'il venoit de l'Archidiacre d'Evreux, il fut censé partir d'une main ennemie. On eût voulu effacer son nom du Livre des vivans: tout Ouvrage qui le portoit sur son frontispice, étoit anathême par le seul fait. Ainsi une brochure qui pouvoit s'imprimer en deux mois, fut arrêtée pendant plusieurs années. Sa patience, ses prieres & celles de ses amis forcerent enfin les obstacles, que l'envie & la malignité avoient fait naître. Deux illustres Censeurs, l'un Curé de S. Laurent, l'autre Théologal de Rouen, rendirent justice, le premier à la sainte véhémence de son zéle, le second au tour neuf & intéressant, qu'il avoit sçu donner à une matiere rebattue.

Les oppositions que notre vertueux Prêtre trouvoit à faire le bien, ne l'empêchoient pas de s'y porter, & d'y porter les autres, avec ce fonds d'ardeur, que ni la difficulté des conjonctures, ni le malheur des tems, ni l'incertitude du succès ne peuvent rallentir. C'est pourquoi ayant appris que les affaires de la maison du Réfuge n'allant guéres mieux à Rouen qu'à Besançon, l'on pensoit à retirer de cette premiere ville les Religieuses qui y avoient été envoyées; l'Archidiacre

diacre, qui sçavoit qu'un lieu qui sert d'asyle à la vertu & aux larmes, est par tout, & principalement dans les grandes villes, d'une conséquence infinie, résolut de faire tous ses efforts pour empêcher ce malheur. Il fit plus, & plein de cette confiance, au moyen de laquelle il avoit tant de fois fait des voyages de trois à quatre cens lieues, sans provision & sans argent, il osa bien prier la Supérieure de Nanci d'ajouter de nouvelles filles à celles qui y étoient déja. 1690. & suiv.

Ce fut sur ces mêmes principes d'une confiance sans bornes, qu'il continua de maintenir le Réfuge à Besançon. Hors d'état de le soutenir par ses libéralités, il tâchoit au moins de l'encourager par ses discours, & par de petits présens de piété. Sa foi, qui fut toujours d'une simplicité admirable, lui découvroit des thrésors dans une infinité de petites choses, que les prudens du siécle traitent de puérilités. Les Carmélites d'Anvers lui avoient envoyé quelques estampes de Notre-Dame de Grace, en l'assurant que Dieu daignoit y attacher une bénediction singuliere; & qu'en conséquence des prieres qu'un Monastere ravagé par des soldats, avoit faites devant une de ces images, une fille inconnue avoit présenté à la Tourriere trois pains, qui avoient suffi pour toute la Communauté, & où les Religieuses avoient trouvé un goût particulier. Le vertueux Prêtre en envoya une en Franche-Comté. Je ne sçais si la sainte Vierge, qui se plaît

1690. & suiv. quelquefois à éprouver ceux qui la servent, différa long-tems à déployer sa puissance en faveur d'un Etablissement si orageux ; ce que je sçais, c'est que la Maison du Réfuge est aujourd'hui une des plus belles qui soit à Besançon. On ne lui enviera pas sa prospérité, pour peu qu'on fasse attention qu'elle fut toujours le séjour, ou de ces vives actions de graces qui conservent l'innocence, ou de ces gémissemens sinceres, qui expient le malheur qu'on a eu de la perdre. Et de quel prix n'a pas dû être devant Dieu le service que Boudon a rendu au Public, en s'opposant a la ruine d'une fondation si sainte & si nécessaire?

Mais il ne falloit pas de si grands objets, pour mettre en mouvement sa charité & son zéle. La pacification d'une seule ame lui donnoit des aîles dans le tems même qu'il étoit déja courbé sous le poids des infirmités. Il y avoit à une des extrémités de Paris un pauvre Religieux, que la main de Dieu avoit touché, & qu'elle avoit réduit à un état si affligeant, que le ciel & la terre paroissoient ligués contre lui. Il ne voyoit presque plus, il ne pouvoit faire un pas qu'avec beaucoup de peine ; & ce n'étoit-là que le commencement de ses douleurs. Son ame étoit plongée dans un abysme d'amertume. Le démon de l'ennui & du désespoir l'obsédoit. Il ne trouvoit dans ses Freres, qui ne comprenoient rien à son état, que de la dureté, & une conduite qui appro-

choit du mépris. Il avoit rendu autrefois de bons ſervices en faiſant des leçons de Théologie : mais ſa Théologie & ſes ſervices n'étoient plus, & on les avoit oubliés. On ſe croyoit preſque quitte à ſon égard, en le regardant comme un homme qui avoit perdu l'eſprit. Souffrir, ſentir ſon mal, n'avoir perſonne qui nous conſole; c'eſt un état, qui ſe trouve dans le monde & hors du monde, mais dont on ne connoît la rigueur, que quand on y a paſſé. 1690., & ſuiv.

Boudon portoit de ce vénérable vieillard un jugement bien oppoſé à celui qu'en portoient ſes Supérieurs. Il le regardoit comme un Prédeſtiné, dans lequel la faulx des croix & des ſouffrances moiſſonnoit ce peu de paille, qui dans les Elus mêmes ſe trouve avec le bon grain. Et il comptoit bien qu'un Religieux, qui avoit joint l'exacte obſervance de ſes Regles à une tendre dévotion pour la ſainte Vierge, ne ſouffroit dans ce ſiécle, que pour être ménagé dans l'autre. Auſſi malgré l'éloignement des lieux il le viſitoit avec la tendreſſe d'un fils. Il diſſipoit une partie de ſes peines : il le fortifioit dans l'autre par des paroles de vie. Sans vouloir lui diſſimuler la peſanteur de ſa croix, il l'encourageoit à la porter juſqu'au bout : & il avoit la conſolation de le laiſſer toujours plus tranquille, que ne le comportoit la nature de ſes peines. Enfin l'Archidiacre apprit par une Religieuſe que cet homme ſi long-tems battu de l'orage, étoit

1690. & suiv. arrivé au port dans une paix profonde, & qu'il avoit vu ses derniers momens avec une tranquillité presque égale à ses anciennes agitations.

Pendant que Boudon voloit jusqu'au bout de Paris, pour consoler un Religieux d'une vertu solide, quoiqu'un peu obscurcie; il poursuivoit de ville en ville un autre Religieux d'une hypocrisie certaine, quoique encore inconnue. Celui-ci, à la faveur d'une attestation qu'il avoit surprise à un grand homme de bien, signaloit sa route par ses crimes, & laissoit par-tout des traces honteuses de son apostasie & de son libertinage. L'Archidiacre découvrit le loup sous la peau étrangere, dont il s'étoit couvert. Il ameuta contre lui les Chefs du Troupeau; & on fit de toutes parts si bonne garde, que ce monstre travesti fut obligé de prendre la fuite, & d'aller porter ailleurs sa contagion & ses ravages.

C'est ainsi que notre digne Prêtre saisissoit toutes les occasions, grandes ou petites, d'avancer le Royaume de Dieu, & de parer les coups que ses ennemis lui portoient. Ce qu'il ne pouvoit faire par lui-même, il tâchoit de le faire par le moyen de ses Livres; & il remarque dans une de ses lettres, qu'une des meilleures choses qu'on puisse faire, est d'en prêter de bons à ceux qui n'en ont point, ou qui n'en ont que de mauvais. Il envoya les siens jusqu'au Canada, & il eut la consolation d'apprendre que la dévotion

qu'ils avoient inſpiré pour la ſainte Vierge, pour S. Joſeph, & pour les SS. Anges, avoit ſauvé Québec dans une occaſion où il devoit naturellement périr. 1690. & ſuiv.

Les Anglois, ſous la conduite du Chevalier Guillaume Phips, étoient partis de Boſton avec une armée navale de plus de trente vaiſſeaux, & pour le moins de ſept mille hommes de débarquement. Dans cet ordre formidable à une ville qui pour lors n'avoit que trois cens hommes, & pas un ſeul navire à leur oppoſer, ils s'étoient approchés de Québec, & avoient fait à une lieue de ſon enceinte une deſcente de plus de deux mille hommes. Mais on reconnut alors, à n'en pouvoir douter, qu'il eſt un Dieu des combats; & que, quoi qu'en diſe l'impiété, il ne ſe met pas toujours du côté des plus gros bataillons. L'eſprit de vertige ſaiſit l'ennemi: frapé d'une terreur panique, il ſe rembarqua pendant la nuit, & abandonna au vainqueur cinq piéces de canon, & deux étendarts. » Les trois vaiſſeaux, qui » de dix partis de France, ſont encore les » ſeuls que nous ayons, *continue l'Evêque* » *de Québec, qui me fournit ce détail*, n'ont » pas été protégés moins miraculeuſement. » Les ennemis ont fait pendant cinq jours » tous leurs efforts pour entrer dans un lieu, » où ils s'étoient réfugiés; mais ils en ont » toujours été repouſſés par les vents con» traires, qui changerent à l'heure même » que les nôtres y furent entrés. Enfin les

1690. & suiv.

» mauvais teins & des tourbillons de neige » les ont forcés de prendre la fuite. . . . Je » ſerai toujours, le peu de jours qui me » reſtent à vivre, tout à vous, en l'amour » de Jeſus, de Marie, de Joſeph, de tous » les SS. Anges, & de tous les Saints. » Ces dernieres paroles montrent tout à la fois & l'amitié conſtante dont M. de Montmorency honora le grand Archidiacre, & l'uſage qu'il faiſoit ſur ſes vieux jours des pieuſes leçons qu'il avoit reçues de lui dans ſa jeuneſſe.

Mais la lettre de ce reſpectable Prélat n'eſt pas la ſeule par laquelle Boudon ait appris combien ſes Ecrits faiſoient de bien dans l'Amérique. Ce ſeul mot, *Dieu ſeul, & toujours Dieu ſeul*, qu'il mettoit à la tête de toutes ſes lettres, touchoit ſi fort un ſaint Prêtre, qui travailloit dans ce nouveau monde, que de ſon aveu * il n'y avoit point de ſermon dont il fût ſi efficacement pénétré. Les Séculiers, je dis ceux mêmes du premier rang, à force de le lire ou de l'entendre, ſe faiſoient à ſon langage, & prenoient ſes ſentimens. La Princeſſe de Chimai, qui avoit en lui la plus parfaite confiance, s'étoit tellement nourrie de ſon ſtyle & de ſon eſprit, que nous avons cru le lire lui-même en liſant les lettres dont elle l'honoroit. Nous dirons en paſſant qu'il y en a une, où cette religieuſe Dame, en exhor-

* Lettre de M. E. Boulard, écrite à Beauport en Canada, & datée du 20 Octobre 1699.

tant l'Archidiacre à voir Mademoiſelle de Rochefort à la Communauté de ſainte Geneviéve, fait en deux mots un fort bel éloge de Madame de Miramion * & de toutes ſes filles. 1690. & ſuiv.

Quoique Boudon, chez qui le Grec & le Gentil ne faiſoient qu'un ſeul peuple en J. C. s'efforçât de ſanctifier par ſes pieux ouvrages l'ancien & le nouveau monde, il eſt ſûr que le Diocèſe d'Evreux étoit en quelque ſorte le premier objet de ſon zéle. Ce fut pour le ſanctifier de plus en plus, qu'il tâcha de faire rendre à S. Taurin, ſon premier Evêque, les honneurs qui étoient dûs à ſon Apoſtolat. Ce digne Confeſſeur du Fils de Dieu n'étoit preſque connu que de nom de la plupart de ceux à qui il avoit annoncé la foi. L'Egliſe faiſoit ſon Office; mais ſon tombeau étoit déſert, & on n'y voyoit rien de ce ſaint concours, qui en marquant la reconnoiſſance des anciens bienfaits, en attire de nouveaux. Un oubli auſſi injurieux bleſſa la piété de notre vertueux Archidiacre. Il invectiva contre dans ſes prédications. Il montra dans des panégyriques pleins d'onction les obligations infinies que nous avons à ceux, qui par l'Evangile nous ont enfantés à J. C. & l'on

* Marie Bonneau de Miramion mourut à Paris le 24 Mars 1696. à 66 ans. Elle s'eſt diſtinguée par ſon zéle, ſa piété & ſes bonnes œuvres, ſous la conduite de M. Joly, troiſiéme Supérieur général de la Congrégation de la Miſſion: *Duquel*, dit l'Abbé de Choiſi, qui a écrit la vie de cette vertueuſe Dame, *le nom ſeul fait l'éloge.*

1690. & suiv. convient que c'est à sa véhémence & à ses larmes, que le Diocèse dût la grace de reconnoître & de réparer son indifférence.

Pour empêcher qu'on n'y retombât, il crut devoir donner au public la vie de ce saint Pontife. Il ne l'enfla ni de ces dissertations sur l'an & sur le mois, que la curiosité aime, & dont la charité se soucie peu; ni de ces recherches critiques, qui ne servent guéres qu'à rendre l'esprit plus indécis. En récompense il y fit entrer des réflexions, propres par leur simplicité même à fortifier la foi, à nourrir l'espérance, à enflammer la charité. Il y joignit une relation abrégée de deux miracles, qui s'étoient opérés depuis peu par l'intercession du saint Evêque, & dont le premier gagna pleinement à la Religion Catholique le sieur Pacheq, qui ne pouvoit se résoudre à admettre l'invocation des Saints; c'est-à-dire, qui combattoit un dogme, que le Ministre Aubertin, sur le témoignage constant des premiers siécles, regardoit comme indubitable. Boudon termina son petit Ouvrage par des pratiques de piété, dont il est aisé de conclure, que si les vœux que nous faisons aux Saints, sont rarement exaucés, c'est que nous ne les faisons que très rarement avec les dispositions qui devroient les accompagner.

1694. & suiv. Cependant l'Archidiacre s'avançoit à grands pas vers ce tems lugubre, où la vie de l'homme le plus vigoureux, n'est plus qu'infirmité & que douleur. Mais avant que

d'entrer dans le détail des dernieres croix, sous le poids desquelles il a enfin fallu que la nature succombât : nous croyons devoir rapporter ici différents traits, dont, à l'exception d'un seul, nous n'avons point d'époque certaine. Le Lecteur y reconnoîtra avec plaisir, que cet homme si maltraité sur la terre, étoit l'ami du ciel, & qu'il puisoit dans le sein de la Divinité des lumieres, que la prétendue sublime Philosophie de ses ennemis, ne lui auroit assurément pas données. 1694. & suiv.

Un jour qu'il prêchoit chez les Religieuses de la Visitation de la rue S. Antoine, une Présidente, qui étoit sa cousine, & qui ne l'avoit pas vu depuis long-tems, lui fit promettre à force d'instance qu'il accepteroit un diné chez elle, où elle vouloit l'entretenir d'affaires importantes, c'est à-dire, comme on l'a cru, de celles de sa conscience. Boudon s'étant rendu à ses importunités, elle le pria, après la conversation qui suivit le repas, de vouloir bien faire une visite à M. de Gaumont *, Conseiller au Parlement de Paris, qui étoit aussi parent du saint Archidiacre. Boudon y alla fort volontiers; & ayant trouvé à la fois & le Magistrat & son fils qui n'avoit que dix-sept ans, il laissa le premier, & s'adressant au second : *Hé*

* Je ne mets ces noms propres qu'en tremblant, parce que le principal MSS. sur lequel je travaille, est extrêmement défectueux de ce côté-là. Ce MSS. donne le nom de Monguien à la Présidente, dont je viens de parler.

1664. & ſuiv. *bien, mon petit couſin*, lui dit-il, *aimons-nous le bon Dieu : penſons-nous quelquefois qu'il faut mourir, & aller au ciel?* à quoi le jeune homme ayant répondu, qu'à ſon âge on ne penſoit guéres à l'autre vie ; & que cela étoit bon pour un homme comme lui, qui n'étoit plus jeune, & qui étoit Prêtre : *Mais, mon fils*, reprit l'Archidiacre, *ne ſçavez-vous pas qu'on meurt à dix-ſept ans, & qu'on va paroitre devant Dieu, comme à ſoixante?* Cette converſation, qui n'avoit rien d'amuſant pour celui avec qui elle ſe faiſoit, n'alla pas plus loin. On parla de toute autre choſe ; & Boudon ayant dit, & au Conſeiller, & à la Préſidente, qui s'étoit trouvée chez lui, qu'ils ne le reverroient plus dans ce monde, il ſe retira à l'inſtant dans une Egliſe, pour demander à Dieu la converſion de ce jeune Couſin, dont le cœur commençoit à s'ouvrir aux paſſions. Sa priere fut celle du juſte : elle eut auprès du Seigneur tout le poids que peuvent lui donner la ſainteté & la ferveur,

Dès le ſoir le jeune homme ſentit les atteintes du coup, qui devoit enfin l'immoler. Mais, en ſe rappellant au moment même la prédiction qui lui avoit été faite, il le ſentit en homme qui conçoit parfaitement qu'on peut mourir à tout âge. Il rentra en lui-même. Il verſa des larmes ſinceres ſur ſes égaremens. Il fit au ſouverain Arbitre de nos deſtinées un ſacrifice abſolu de ſa vie. Au bout de trois mois il mourut auſſi plein de confiance

dans les miséricordes de Dieu, que plein de regret de l'avoir offensé. Il ne fut pleuré ni de son pere, ni de la Présidente sa cousine : tous deux avoient été enlevés dans le mois même, où l'Archidiacre leur avoit dit qu'ils ne le reverroient plus. Il y a bien de l'apparence que celui qui les avoit si bien instruit de leur derniere heure, leur obtint les graces dont ils avoient besoin pour s'y préparer. 1694. & suiv.

Il eût bien voulu en faire autant dans une autre occasion, qu'il ne se rappelloit jamais sans frémir à la vue des jugemens de Dieu. Un jour il se trouva avec un Ecclésiastique de la premiere condition, qui étant tombé sur son propre chapitre, disoit avec bien de la satisfaction, que pour lui il étoit le plus fortuné des mortels; qu'il n'avoit eu que du bien & du bonheur pendant sa vie; & qu'il ne connoissoit ni maladie, ni souci, ni amertume. Boudon, qui voyoit tout des yeux de la foi, fit ce qu'il put, pour lui faire concevoir que Dieu ne traite pas ainsi ses Elus, & qu'une prospérité constante sur la terre est souvent la marque la plus assurée de sa colere. Mais il parloit à un sourd, qui lui cédoit volontiers toutes les croix du monde, pourvu qu'il continuât à n'en porter aucune. Dans ce moment une voix forte & distincte fit retentir ces terribles paroles jusqu'au fond des moëlles du saint Archidiacre: *Insensé, cette nuit même on vous demandera votre ame; & que deviendront vos*

biens, vos plaisirs, vos honneurs? Deux ou
1694. & suiv. trois heures après on vint lui dire que cet homme, si content & de son sort, & de lui-même, étoit mort subitement.

Ce qui se passa à Nancy immédiatement après la grande maladie, dont le saint homme y fut attaqué en 1685. fut plus consolant à tous égards. Les vivres étoient extrêmement chers cette année-là; & la Supérieure du Réfuge, dont la Maison est toujours nombreuse, étoit inquiéte, parce qu'elle n'avoit en bled & en farine de provision que pour six mois. Boudon à qui elle fit part de son embarras, l'assura que Dieu pourvoiroit aux besoins de sa Communauté, & qu'elle pouvoit demeurer tranquille. La Prophétie se trouva juste: & ce fut un miracle éclatant qui la vérifia. Une Maison, qui avoit eu tant de charité pour l'Archidiacre, méritoit d'être traitée comme le fut cette pieuse veuve de Sarephta, qui partagea si généreusement avec Elie le peu de pain qui lui restoit. Les Provisions du Réfuge se multiplierent: & ce que six mois devoient consumer, dura une année & demie. *J'étois pour lors au Monastere*, dit celle dont nous avons appris ce trait important; *& je fus avec les autres témoin & admiratrice de cette merveille*, qui en renferme deux, l'une de prédiction, l'autre de multiplication.

Du reste, ajoute cette fille, qui pour lors étoit Supérieure, *ce n'est pas la seule grace*

que nous ayons reçue pour la charité que nous avons faite à M. Boudon : & qui pourroit raconter les bénédictions qui nous ont été accordées par ses prieres ! C'est ce qui ne se verra que dans l'Eternité. 1694. & suiv.

A ces faits, qui donnent une grande idée du Serviteur de Dieu, nous en joindrons encore un autre, qui est très propre à la confirmer. Un Ecclésiastique le consulta sur un cas qui l'embarrassoit. Il étoit question de sçavoir si une Demoiselle qui étoit sous sa conduite, devoit, contre la volonté précise de ses parens, entrer dans un Monastere, ou du moins sortir de la maison paternelle, où son salut n'étoit pas en sûreté, afin de s'associer à d'autres vertueuses filles, que Boudon connoissoit fort bien, & qui ne demandoient pas mieux que de la recevoir.

L'Archidiacre, après s'être déclaré pour le second parti, revint au premier, & jugea en dernier ressort, qu'il falloit laisser suivre à la jeune personne le penchant qu'elle avoit & pour la Religion, & pour le Monastere dans lequel elle vouloit l'embrasser.

Ce jugement étoit bien alors la chose du monde la plus incompréhensible. Tout s'opposoit à son exécution. Les parens, bien loin d'y consentir, en étoient au désespoir. La Prétendante n'avoit ni dot, ni amis qui voulussent lui en fournir. La Maison qu'elle avoit en vue, étoit si pauvre, qu'elle ne pouvoit y suppléer. D'ailleurs elle étoit extrêmement décriée. Les mauvais exemples

1694. & suiv. d'une Abbesse, qui regnoit depuis longtems, & qui n'étoit rien moins qu'édifiante, y avoient introduit l'inobservance des Regles, & avec elle le trouble & la confusion. Chaque Religieuse vivoit à sa mode, & cette mode étoit un relâchement déplorable. Une propriété, qui peut-être n'étoit que trop fondée sur l'indigence commune, avoit pris la place de la pauvreté, qu'on avoit vouée aux pieds des Autels. Pour comble de malheur, les Supérieurs de l'Ordre s'endormoient sur le double besoin du Monastere. Le temporel étoit en décadence, & on manquoit de secours spirituels.

Toutes ces difficultés s'applanirent. L'homme de Dieu l'avoit prédit, il avoit prédit de plus que la Proposante réformeroit tout le Monastere; l'événement fit voir que c'étoit Dieu qui avoit ouvert sa bouche, comme autrefois celle des saints Prophétes. La jeune personne trouva une dot, & fut reçue. L'Abbesse éprouvée par une longue & dure maladie, rentra en elle-même, & y rentra si bien, qu'à la vue de sa propre rénovation elle s'écrioit: *Oui, il faut assurément que quelqu'un prie pour moi; car je trouve mon cœur tout changé.* Comme il n'y avoit pas sur le lieu de Médecin spirituel assez expérimenté pour un mal aussi difficile à traiter, que l'étoit celui de cette Dame, qui pour être de qualité, n'en avoit pas été meilleure Religieuse; Dieu, qui est riche en miséricorde, lui envoya de fort loin,

& contre toute attente, un Directeur éclairé, qui au moyen d'une bonne confession, calma les frayeurs de son ame agitée. Les douleurs aigues qu'elle souffrit long-tems, devinrent pour elle par le saint usage qu'elle en fit, la matiere d'une rude & salutaire pénitence. Elle mourut enfin, après avoir beaucoup édifié une maison à qui elle avoit donné beaucoup de scandales. Heureuse, si la douleur qu'elle en emporta dans le tombeau, eût pu rétablir l'ordre qu'un long & mauvais gouvernement avoit renversé: mais la plaie étoit faite; & il est rare que les larmes des mourans suffisent pour en guérir de si profondes.

1694. & suiv.

Celle qui lui succéda avoit de bonnes intentions, & pour faire du bien, elle n'avoit besoin que d'être secondée. Notre jeune Professe, qui en prenant l'habit, avoit reçu pleinement la grace de son état, se joignit à elle; & ces deux en ayant gagné une troisiéme, ce petit troupeau forma la résolution d'observer exactement la Regle. Le vœu de pauvreté étoit à peine connu, on commença par le rétablir; & malgré les railleries offensantes des anciennes, qui ne pouvoient digérer ce prélude de réformation, il y eut au moins trois personnes, qui sçurent ne rien posséder qu'en commun.

Boudon, qui fut instruit de ces heureux commencemens, exhorta l'ancien Directeur de la jeune Religieuse à se transporter sur les lieux, pour tendre la main à celles, qui

1694. & suiv. peut-être ébranlées par le bon exemple de trois de leurs sœurs, voudroient se rapprocher d'elles, & marcher sur leurs traces. Ce vertueux Ecclésiastique ne balança pas. Il se mit en chemin sans délibérer, & si l'on peut croire que l'enfer se bande quelquefois contre ceux qui vont attaquer son empire : il y a toute apparence que les démons se mirent en mouvement pour le perdre. Trois fois il fut en danger de périr : trois fois l'aimable Providence veilla à sa garde, & le délivra du mal. L'Archidiacre ayant sçu que sa voiture, au moyen d'un tour de roue, alloit être abysmée dans un précipice, que les ténébres d'une nuit épaisse ne permettoient pas de découvrir ; que le second jour elle avoit versé, sans que personne en eût souffert ; & qu'enfin sur le point d'arriver au terme, le Cocher avoit enfilé, dans une forêt profonde, une route inconnue ; l'Archidiacre, dis-je, mit une si visible protection sur le compte des bons Anges ; & ne douta pas qu'un voyage si traversé ne dût être suivi d'un succès, qui avec le tems en ameneroit encore de plus heureux.

Il ne se trompa point dans son attente. Le Directeur, que les pouvoirs de grand Vicaire rendoient encore plus respectable, fortifia la Supérieure & les deux Coadjutrices de son zéle. Il entendit la confession générale de la premiere. Plusieurs autres suivirent en ce point son exemple. Peu à peu

le nombre des bonnes augmenta. Il en mourut de mauvaises, d'autres se convertirent. Un excellent Provincial voyant les choses si bien disposées, y donna la derniere main, par sa fermeté & par sa prudence. Peu de tems après la mort de notre Archidiacre, cette Maison étoit si réguliere, si fervente, si littérale dans l'observance de ses vœux, qu'il n'y avoit peut-être pas un Monastere à qui elle ne pût servir de modéle. Il est à présumer que Boudon, qui l'a si bien servie par ses conseils pendant qu'il étoit sur la terre, la sert plus puissamment par ses prieres, aujourd'hui qu'il est dans la gloire.

1694. & suiv.

Je ne parlerai ici, ni du pouvoir qu'eut l'homme de Dieu sur les démons, qui frémissoient à sa vue, & qui par la bouche des possédés déclaroient malgré eux, qu'une incroyable multitude de bons Anges veilloient à sa garde ; ni du don singulier qu'il eut presque dès sa jeunesse, de discerner les esprits, de démêler en eux, de maniere à les surprendre, leurs pensées les plus intimes, & leurs mouvemens les plus confus ; de calmer leurs plus mortelles allarmes ; de leur tracer si distinctement la route par laquelle ils devoient marcher, que de ceux qui en ce point ont suivi ses avis, il n'en est pas un qui n'ait fait de très-grands progrès dans la perfection : ce détail nous meneroit trop loin, & il ne feroit que nous fournir de nouvelles preuves d'un fait que cent autres ont amplement constaté.

1697. & suiv. Il ne nous reste donc plus, pour finir son portrait, qu'à donner une légere idée de la patience, ou plutôt de la joie avec laquelle il a suporté les infirmités de ses dernieres années. Sa complexion naturellement délicate n'étoit pas propre aux grandes fatigues: cependant le zéle de la gloire de Dieu, qui le dévoroit nuit & jour, son ardeur pour le salut du prochain, la sainte haine qu'il portoit à cette chair de péché qui nous suit partout, lui firent tellement oublier la foiblesse de son corps, qu'un homme qui ne se ménage que dans l'ordre, fait moins dans un an, qu'il ne faisoit dans un mois, quelquefois même dans une semaine. Il ne doutoit pas que tout ne dût se retrouver un jour: mais il doutoit encore moins, qu'en se préparant des souffrances pour l'avenir, il ne se préparât des couronnes. Ainsi peu content de ses travaux excessifs, il y joignoit tout ce que les artifices de la pénitence ont inventé de plus terrible, & sur-tout un jeûne presque continuel, & des veilles qui ne duroient guéres moins.

Enfin la nature plia sous un fardeau, qu'elle n'avoit si long-tems porté que par une espéce de miracle. Le grand Archidiacre devint sur ses vieux jours si languissant, si desséché, qu'on ne le prenoit désormais pour un homme, que parce qu'il n'en avoit pas entierement perdu la figure. Ce qui l'affligea davantage, fut cette terrible descente, dont nous avons déja parlé, & qui

fut le fruit de la véhémence avec laquelle il prêcha le Royaume de Dieu dans une Mission qu'il fit à Chartres en 1688. Ce mal, que les plus sçavans Artistes ne purent jamais soulager, eut, principalement sur la fin de ses jours, toutes les mauvaises suites qu'il peut avoir. L'atteinte en duroit quelquefois des six heures entieres. Par tout où en étoit saisi le pauvre Boudon, il demeuroit immobile à force de douleur; & les gens du métier convenoient que dans une demi-heure il pouvoit en mourir.

1697. & suiv.

Mais cet état si accablant, il le portoit avec des sentimens, que les anciens Martyrs eussent admiré. Rien de plus chrétien, de plus héroïque, que la maniere dont il s'exprimoit à cette occasion. « Il est bien juste, écrivoit-il, la semaine même où il se sentit blessé; c'est-à-dire dans un tems où la nouveauté du mal le rend plus sensible & plus effrayant; « oui, il est bien juste que la » créature soit en toutes choses parfaite» ment soumise à la Providence. Qu'elle » fasse donc, cette très-bonne & très fidele » mere, qu'elle fasse tout ce qu'il lui plaira, » je la bénirai en tout tems, & sa louange » ne sortira jamais de ma bouche. Après » tout, c'est en Dieu seul que se trouve le » véritable bien: & c'est par les maux de » cette malheureuse vie, que l'on arrive à » la vie bienheureuse. »

Ces maux que le vertueux Archidiacre regardoit comme le chemin d'une meilleure

1699. & suiv.

1699. & suiv. vie, s'accrurent considérablement les trois dernieres années de sa vie. Tous ses momens portoient la vive empreinte de la douleur, & sa vie n'étoit plus qu'une complication d'infirmités. Malgré cela, dès qu'il pouvoit se traîner, il reprenoit ses fonctions accoutumées. Il célébroit les divins Mystères. Il rendoit au prochain tous les genres de service, dont il étoit capable. Il écrivoit de tous côtés pour établir le Royaume de Dieu : & il le faisoit tout vêtu sur son lit, quand la force du mal ne lui permettoit pas de le faire ailleurs. On eût dit que Dieu ne lui montroit les portes de la mort, que pour le familiariser avec elle. *Nous l'avons vû*, dit un Ecclesiastique plein de probité, & témoin oculaire, *recevoir l'Extrême-Onction un Samedi, & faire le lendemain une exhortation aux Filles de la Croix de la rue S. Antoine* *.

Un de ses soins dans cet état d'infirmité & d'accablement, fut de disposer les personnes, qui étoient sous sa conduite, à soutenir en esprit de paix & de fermeté la perte qu'elles croyoient faire à sa mort. « Je vous écris, disoit-il à une Dame de qualité, qui dans l'idée que ce sage Directeur venant à lui manquer, elle n'en trouveroit jamais un, qui pût la connoître & la conduire com-

* M. l'Abbé Tamponnet, Censeur de cet Ouvrage, se souvient avec plaisir d'avoir assisté à ce Discours, où M. Boudon prit pour texte : *Beati mortui, qui in Domino moriuntur.* Apoc. 14. v. 13.

me lui, étoit presque incapable de consolation, » Je vous écris, ma chere fille, pour vous dire, que ce n'est pas seulement un dé- 1699. & suiv.
» faut de soumission à la volonté de Dieu,
» mais que c'est une folie de se tourmenter
» par des peines qui ne remédient point à nos
» maux. Certainement je serois fâché, que
» vous allassiez en l'autre monde, sans avoir
» fait le sacrifice de ma vie entre les mains
» de la sainte Vierge. O mon Seigneur &
» mon Dieu, que la disposition contraire
» où je vous vois, me fait de peine? Je vous
» ai déja tant exhorté à cette soumission au
» bon plaisir de Dieu. Faites-le donc, ma
» chere fille, ce sacrifice, & faites-le de
» tout votre cœur? Foulez aux pieds la natu-
» re, qui viendra s'y opposer, & vous dire,
» qu'un autre ne prendra pas soin de vous
» comme moi. Eh qui me donne les mouve-
» mens de charité pour vous, ma chere
» fille, sinon la divine Providence? N'est-
» elle pas toute-puissante, pour les donner
» à un autre, comme à moi? Je vous assure
» de sa part, sans aucun doute, qu'on aura
» soin de vous, comme auparavant. »

Je ne sçais si ces dernieres paroles furent la derniere prédiction de notre saint Prêtre: mais je sçais que l'évenement les vérifia. A peine Boudon eut-il les yeux fermés, que cette Dame, qui se croyoit perdue, trouva en la personne d'un des amis du grand Archidiacre, un homme, qui formé à son école, & nourri de ses principes, saisit par-

faitement le fort & le foible de sa nouvelle
1699. pénitente, & la conduisit par la voie où la
& suiv. Providence l'avoit fait entrer.

Des occupations si sérieuses ne rétablissoient point la santé du serviteur de Dieu. Aussi baissoit-il tous les jours ; & vers le mois d'Octobre de l'année 1700, il se vit réduit à garder la chambre, plus qu'il n'avoit fait jusqu'alors. Il avoit, comme nous l'avons dit, un grand attrait pour la solitude, il eut tout le loisir de la goûter jusqu'au dernier moment de sa vie. *Je vis à Evreux comme un Hermite*, écrivoit-il à un Magistrat * qui lui donnoit quelquefois une chambre, quand il venoit à Paris ; *je n'ai ni serviteur, ni servante* : à l'exception de ceux *qui par charité prennent soin de mes besoins, presque personne ne me vient voir.*

Cette profonde solitude, qui de quelque côté qu'on l'envisage, ne laisse pas d'être affligeante ; n'avoit rien d'ennuyeux pour lui. C'est que sa conversation étoit dans ce délicieux séjour, où il n'y a ni dégout, ni amertume ; & qu'il s'entretenoit sans cesse avec ces bienheureux Citoyens du Ciel, avec lesquels il s'attendoit de chanter les louanges & les miséricordes de son Seigneur. A l'égard de ses maux, il ne s'en occuppoit que le moins qu'il lui etoit possible. Il regardoit comme préjudiciable au corps & à l'ame le retour fréquent qu'un malade fait

* Ce vertueux Magistrat étoit M. Thomas, Conseiller au Châtelet, dont on a déja parlé plus d'une fois.

sur lui-même & sur ses infirmités. » Notre secours, *disoit-il*, est au nom du Seigneur: 1699. & suiv.
« c'est-là que nous devons lever les yeux.
» L'Oraison doit être notre refuge en tous
» nos besoins; & l'entier oubli de nous-mê-
» mes, la grande pratique de l'état où nous
» sommes. Ah! il nous faut aller avec une
» sainte joie dans le pays de Dieu seul: de
» gré ou de force, tout le monde recon-
» noîtra un jour, qu'il est le grand tout, &
» l'unique tout. »

La vue continuelle de l'éternité où il alloit entrer, augmentoit en lui le mépris, qu'il avoit toujours fait du monde. « O, *s'é-*
» *crioit-il*, quelle grace d'en être séparé! O,
» heureuse mort, qui nous en éloigne pour
» toujours! O, qu'il fait bon de n'avoir ja-
» mais eu de commerce avec lui! Le monde
» est tout pestiféré: il est difficile de s'y arrêter
» sans en contracter la contagion. Pour nous,
» nous dirons & nous dirons avec le Pro-
» phéte: *Il m'est bon de m'attacher à Dieu,*
» *& de mettre en lui toute ma confiance.* »

Une des choses, qui dans ces derniers tems le rassuroit davantage, c'étoit le souvenir de la pauvreté dans laquelle il avoit vécu, des opprobres dont il avoit été enivré, & en particulier du mépris qu'il avoit essuyé, pour avoir soutenu la gloire de la Mere de Dieu, & le glorieux privilége de sa Conception immaculée. Ce mépris étoit à ses yeux *une faveur inestimable*, & il ne se lassoit point de le répéter. Quand la dévotion

1699. & suiv. à la sainte Vierge ne serviroit qu'à rendre ses serviteurs aussi tranquilles à l'heure de la mort, que l'a été notre pieux Archidiacre, en faudroit il davantage pour s'efforcer de la nourrir en soi, & de l'inspirer à tous les autres?

1701. & 1702. Cependant, comme il crut que son mal pourroit traîner en longueur; & qu'eu égard à sa violence il jugea bien, que désormais il lui seroit impossible de remplir les fonctions de son Archidiaconé, il pensa à s'en démettre. Peut-être auroit-il pu s'en faire honneur auprès de sa famille, & se choisir sur le grand nombre un successeur, qui auroit bien valu quelques-uns de ceux qui l'avoient précédés. Mais cet homme qui n'étoit né, ni de la chair, ni du sang, & qui pendant toute sa vie avoit méconnu l'un & l'autre, étoit bien éloigné, tout prêt à paroître devant Dieu, d'en suivre les impressions. Le plus digne Ecclésiastique qu'il connût, fut celui sur qui il jetta les yeux. J'espere, écrivoit-il avec son humilité ordinaire, que M. Guillaume Amey *, qui veut bien se charger de ma place, *réparera les fautes que j'y ai faites.*

Il sembloit qu'après un si bon choix & tant d'épreuves, il ne restoit à ce digne Prêtre

* Il étoit Prêtre du Diocèse de Bayeux, Docteur en Théologie de la faculté de Caën. M. Boudon ne fit sa résignation en Cour de Rome, qu'avec l'agrément de M. l'Evêque de Laon, dont il avoit besoin, parce que son Archidiaconé lui tenoit lieu de titre. Guillaume Amey en prit possession le 22. Août 1701.

de

de J. C. qu'à entendre ces paroles : *Courage bon & fidéle serviteur, il est tems que vous entriez dans la joie que votre Maître vous a préparée.* Mais il avoit encore des assauts à soutenir, & des victoires à remporter. Après avoir fait, suivant sa pieuse coutume, depuis le jour des SS. Innocens jusqu'à l'Epiphanie, une neuvaine pour demander à Dieu l'établissement de son regne dans tout l'Univers, il se trouva si mal le jour des Rois, que le Médecin lui déclara tout uniment qu'il étoit en danger de mort. Cette nouvelle, si terrible pour tant d'autres, & qui ne doit, ce me semble, s'annoncer qu'avec quelque sorte de précaution, ne l'effraya point. Il en remercia sur le champ la divine Providence. *Hélas !* dit-il, *que les maux qu'elle nous envoye, sont de grands biens ; que son saint nom soit béni.*

1701. & 1702.

Il ne falloit rien moins qu'une soumission comme la sienne pour porter en paix l'énorme volume des douleurs qui l'accabloient. Des rhumatismes continuels, des fluxions sur les yeux, des coliques fréquentes, une foiblesse à ne pouvoir se soutenir, son âge de près de 80 ans, dont environ 70 s'étoient passés dans la peine, les mortifications, & un travail excessif : tant de miseres réunies, eu surchargeant la nature, pouvoient altérer la tranquillité de l'ame. Mais heureux, & trois fois heureux, celui qui pendant sa vie a été sensible aux besoins spirituels & temporels du pauvre & de l'af-

1701. & 1702. fligé : Dieu le ſoutiendra au jour de l'épreuve * ; s'il ne l'en délivre pas, ce ne ſera que par miſéricorde ; & pour la lui rendre ſalutaire.

Boudon en fit une heureuſe expérience. Ses douleurs étoient ſi violentes, ſi continuelles, qu'il avouoit ingénuement que ſans une ſpéciale protection de Dieu, il ſe livreroit à l'ennui, au chagrin, à l'impatience. « Mais graces à Dieu, *ajoutoit-il*, je ſuis » content dans ma ſituation. Je paſſe les jours » & les nuits fort paiſiblement, ſans même » que les heures me paroiſſent longues. C'eſt » par votre miſéricorde, ô mon Sauveur, » que je ſuis ce que je ſuis ; c'eſt à elle que « je ſuis redevable de n'être pas perdu. »

Sa vertu ne ſe bornoit pas à la patience ; elle alloit juſqu'à la ſainte joie des enfans de Dieu, juſqu'à la plus tendre reconnoiſſance. A ces paroles, que les malades entendent ſi ſouvent : *Et bien, mon cher Monſieur, comment allez-vous ?* il répondoit par celles-ci : *Je ſuis bien mal, Dieu merci ; mais que le Seigneur ſoit béni, ſa ſainte Mere, les bons Anges, & tous les Saints.* Expreſſions qui lui étoient ſi familieres, qu'il faut preſque toujours les ſuppoſer, où nous ne les mettons pas.

On lui annonça pendant ſa maladie la mort de M. de Bernieres, Doyen de Québec, & neveu de cet illuſtre & reſpectable

* « Beatus, qui intelligit ſuper egenum & pauperem : » in die malâ liberabit eum Dominus. *Pſalm.* 40.

Thréſorier de France, dont nous avons parlé ailleurs. *Hélas*, dit-il à cette nouvelle, *nos amis s'en vont, tous ont diſparu, & je reſte encore ſur la terre, miſérable que je ſuis.* Multùm incola fuit anima mea. 1701. & 1702.

Ce qui le fortifioit le plus dans ſes ſouffrances, c'étoit d'un côté la vue continuelle de Jeſus-Chriſt crucifié, & de l'autre, un deſir ardent de rendre, autant qu'il le pouvoit, ſa mort conforme à la ſienne. « Ah! » *diſoit-il*, s'il m'étoit donné, comme au » pieux Henri de Suzo*, dont je porte le » nom, qu'après avoir tant de fois dit: *Dieu* » *ſeul*, il n'y eut plus à l'inſtant de ma mort » que Dieu dans ma chétive perſonne; que » je ne vécuſſe plus de ma propre vie, mais » uniquement de celle de J. C. *Vivit verò* » *in me Chriſtus*; quel bonheur, quelle » conſolation! O, l'heureux état que celui » où J. C. eſt tout & en toutes choſes: *Chri-* » *ſtus omnia & in omnibus*. Ah! que j'écris » & que je prononce ces paroles de grande » volonté! Faites, divine Mere, que je ne » compte plus les jours de l'homme; *Diem* » *hominis non deſideravi*. Je veux le dire de » toutes mes forces; & j'ajouterai avec un » autre Prophéte, que comme le cerf ſou- » pire avec ardeur après la ſource des eaux, » mon ame ſoupire après vous, ô mon Dieu! » *Sitio, ſitio, ſitio.* J'ai une ſoif brulante de

* Henri de Suzo, de l'Ordre de S. Dominique, mourut le 25 Janvier de l'année 1365.

1702. » le posséder, mon Dieu, & cette soif, je » ne veux point en être délivré. »

De si beaux sentimens étoient parfaitement soutenus par le reste de sa conduite. En revenant de l'Eglise la derniere fois qu'il y célébra les saints Mysteres, il donna ses souliers à un pauvre qui n'en avoit point. Il y avoit vingt ans qu'il ne mangeoit point de fruit, il mortifia ce genre de mortification par obéissance au Médecin. Vingt sortes de remédes, qui n'avoient servi qu'à l'arrêter au lit des mois entiers, ne l'empêcherent point d'en prendre de nouveaux, précisément parce qu'ils lui étoient ordonnés. Il communia sept fois en Viatique pendant sa maladie. Il craignoit beaucoup de ne le pouvoir faire dans les derniers momens à cause d'une toux violente, dont il étoit accablé. *Mais, à peine le saint Sacrement fût-il entré dans sa chambre, que cette incommodité cessa*; & il communia fort tranquillement. Il est inutile d'observer qu'il le fit à son ordinaire, c'est-à-dire, avec ces transports d'amour, qui sont la suite naturelle d'une foi vive & lumineuse. Ces sentimens se supposent dans un homme qui voyoit l'Invisible, comme s'il se fût montré face à face. Ils parurent, ces sentimens chrétiens, d'une façon si touchante, lorsqu'il reçut le Viatique la premiere fois, que plusieurs des Chanoines, qui l'avoient accompagné, en furent attendris jusqu'aux larmes. Et voilà cet homme, dont un calomniateur osa rendre

suspecte la foi & la piété au sujet de l'Eucharistie. 1702.

Le Medecin lui ayant une seconde fois annoncé que son dernier moment s'avançoit à grands pas, cet aimable & vertueux mourant le remercia du soin qu'il avoit bien voulu prendre de lui. Il en usa de même à l'égard de quelques autres personnes, qui l'avoient assisté dans sa maladie. Il fit écrire de côté & d'autre à ses amis, pour leur faire part de cette bonne nouvelle, & se recommander à leurs prieres. Puis emporté par le torrent du saint amour, de cet amour qui étoit plus fort en lui, que la mort même qui le poursuivoit de si près : » C'est à présent, *s'écria-t-il*, que je me vois entre » les mains de la Providence, ma très-bonne & très-douce Mere : c'est à présent que » je depends d'elle entierement. Ce qui me » donne une consolation ineffable, c'est que » tous les moyens humains me manquent. » Je puis dire en vérité : Dieu seul, & toujours Dieu seul, en l'union de notre bon » Sauveur, le Sauveur de tous les hommes. »

Il récita son Office jusqu'au Samedi qui précéda le jour de sa mort. Pour y suppléer en quelque sorte, & s'armer pour le combat des derniers momens, il se fit apporter les Reliques de quelques Saints, qu'il avoit toujours spécialement honorés : & comme au sortir d'une grande foiblesse, il eut apperçu que sa chambre étoit pleine de monde, il adressa à un Ecclésiastique, qui étoit

1702. auprès de lui, ces paroles qu'il ne pouvoit plus faire entendre à la compagnie : « Dites » à ces Meſſieurs, que je les exhorte de tout » mon cœur à ſervir & à aimer Dieu de tou- » tes leurs forces ; & que dans la Région » de Dieu ſeul, où je vais, on reconnoît, » & ſouvent trop tard, qu'il n'y avoit que » cela à faire dans le monde. » Enfin comme on lui eut demandé s'il n'avoit beſoin de rien : *Non*, répondit-il, *je ne veux plus que Dieu tout ſeul, tout ſeul.* Ce furent ſes dernieres paroles. Un moment après il expira le Jeudi, dernier jour d'Août, ſur le midi. Il étoit dans la ſoixante dix-neuviéme année de ſon âge.

Dès que le bruit de ſa mort ſe fut répandu, on vit tout Evreux fondre dans ſa maiſon, comme pour réparer par un hommage volontaire, le peu d'égards qu'on avoit eu pour lui dans le tems de ſa perſécution. Les grands, auſſi bien que les petits révérerent comme un ſaint, cet homme que la calomnie leur avoit fait regarder comme un malheureux, indigne de vivre. C'étoit à qui lui baiſeroit les pieds & les mains, à qui pourroit ſe ſaiſir de quelque choſe qui lui eût appartenu, à qui lui feroit toucher des linges & des Chapelets. On ne ſe laſſoit point de voir ce corps, qui étoit le temple de l'Eſprit ſaint ; & qui, à peu près comme celui de ſaint Paul, portoit encore les glorieuſes marques de J. C. Enfin le concours du peuple, qui venoit à flots dans ſa cham-

bre, fut si grand, qu'il fallut en laisser la porte ouverte jusqu'à onze heures du soir. 1702.

Il y eut entre les Chanoines de la Cathédrale & les Directeurs du Séminaire une pieuse contestation à qui auroit son corps. Ceux-ci devoient leur établissement à ses instances; & d'ailleurs il les avoit priés par son testament * de l'enterrer sous les degrés du grand portail de leur Eglise. Ceux-là l'avoient vu occuper pendant plus de 45 ans une des premieres dignités de leur Cathédrale. C'étoient des droits de part & d'autre, & la cupidité n'y entroit pour rien: Jacques Potier de Novion, qui pour lors étoit Evêque d'Evreux, termina le différend. Il adjugea le corps au Chapitre, & le cœur au Séminaire. Les obséques du défunt se firent le lendemain avec toute la solemnité possible. Il fut enterré dans la Chapelle des SS. Anges *, au pied de ce même Autel, où depuis tant d'années il célébroit si religieusement les divins Mysteres. Pour ce qui est de son cœur, il fut placé à côté de la Chapelle de S. François de Sales, dans un lieu élevé; d'où il semble encore annoncer, & aux jeunes Ecclésiastiques qui se forment dans cette Maison, & aux fidéles qui vont y prier, qu'il n'y a que Dieu seul

* Ce testament est du 23 Août 1702.

** On la nommoit avant M. Boudon la Chapelle de S. Jacques. L'association qu'il y a établie en l'honneur des SS. Anges, lui a fait changer de nom. Son corps y repose sous le marche-pied de l'Autel. C'est dans cette Chapelle qu'il confessoit, & qu'il disoit la Messe,

1702. qui mérite d'être servi & d'être aimé. On y a depuis quelques années mis cette inscription.

J. M. J.
SOLI DEO.

Hic quiescit
Cor
Venerabilis Sacerdotis Henrici - Mariæ
BOUDON,
Doctoris Theologi, Archidiaconi
Ebroicensis.
Cor
Jesu & Mariæ immaculatæ, & SS.
Angelis devotissimum.
In variis tribulationibus patientissimum;
In caritate perfectum,
Pretiosum depositum,
Huic Templo sacratissimo Cordi dicato;
Legavit moriens vir juxtà cor Dei.
Cui semper in mente, in ore, in scriptis;
Solus Deus, solus Deus, solus Deus.
Obiit pridie Kalendas Septembris anno
M. D. CC. II. Ætatis LXXIX.

Cœur de M. Boudon, en qui l'Amour divin a triomphé par la Croix.

La calomnie, qui devroit au moins s'éteindre avec ceux qui ont été l'objet de sa fureur, ne cessa pas de poursuivre ce vertueux Prêtre après sa mort. Il est vrai qu'un de ses persécuteurs demanda les larmes aux yeux quelque chose qui eût appar-

tenu à ce respectable défunt : mais il est vrai aussi qu'il y eut des gens assez peu sages, pour dire hautement que si l'on travailloit un jour à sa Canonisation, il se trouveroit des Contradicteurs, qui sçauroient bien l'empêcher. Qu'il se trouvât des Contradicteurs, qu'il se trouvât même des gens capables de se faire des Saints à leur mode, & de décrier sans pudeur la mémoire de ceux que l'Eglise leur présenteroit ; c'est de quoi nous ne doutons point. Mais que ces hommes de ténebres eussent assez de crédit, ou pour suspendre l'œuvre de Dieu dans les miracles, ou pour empêcher que ces miracles ne fissent impression sur le Siége Apostolique ; c'est de quoi nous douterons long-tems. 1702.

Quoi qu'il en soit de leur projet, & du motif qui les porteroit à l'exécuter, nous pouvons contrebalancer leur témoignage par celui d'un nombre de personnes, à qui ces fiers ennemis de l'Eglise & de la vertu n'oseroient se comparer.

Nous ne parlerons ni de la Cour de Baviere *, ni de la Duchesse d'Orléans, ni même de la Reine de Portugal, qui l'honorérent constamment de leur affection, & dont les deux dernieres prirent la peine de s'intéresser à sa disgrace. Henri de Maupas, son Evêque, & l'homme du monde qui doit

* La Duchesse de Baviere demanda le Scapulaire de M. Boudon après sa mort. Plusieurs autres personnes de distinction se firent honneur d'avoir quelque chose qui eût été à son usage.

1702. être le moins ſuſpect ſur le compte du grand Archidiacre, ſera le premier que nous citerons en ſa faveur. Nous avons dit que ce pieux Evêque reconnut enfin l'innocence de M. Boudon; mais nous n'avons pas ajouté, que ſenſiblement affligé de ſa conduite paſſée, il publioit par-tout qu'on l'avoit indignement ſurpris par les fauſſetés qu'on avoit avancées contre ſon Archidiacre; que c'étoit un des plus vertueux Prêtres, qui euſſent jamais été dans l'Egliſe; & qu'on ne pouvoit lui faire aſſez d'honneur, pour reparer l'injure qui lui avoit été faite. Or de quel poids ne doit pas être une rétractation ſi publique, & qui, eu égard aux premiers préjugés, n'a pu être fondée que ſur l'évidence?

Tout le Diocèſe a ſçu l'eſtime ſinguliere que M. de Novion faiſoit de lui, la confiance qu'il avoit en ſes lumieres, & le plaiſir avec lequel il l'admit à ſa table, tant qu'il fut en état de marcher.

Jean le Normant, ſon ſucceſſeur, qui d'un des plus habiles Officiaux du Royaume, devint un des plus ſçavans Evêques qu'ait eu l'Egliſe de France, peut être encore mis au nombre de ceux qui ont rendu juſtice à ce vertueux Prêtre. C'eſt de lui qu'on a ſçu que M. de Maupas ne pouvoit parler plus avantageuſement du grand Archidiacre, qu'il le faiſoit ſur la fin de ſes jours; & que non content d'être devenu ſon protecteur, il s'étoit fait ſon panégyriſte.

François de Nesmond, qui pendant plus de cinquante années fut l'ornement de l'Eglise de Bayeux *, étoit trop ami de la vertu pour ne pas admirer celle de notre saint Prêtre. Comme il sçut que ses infirmités l'obligeoient à garder la chambre, il voulut, au sortir de l'Assemblée de 1700. passer par Evreux, & lui rendre visite. Il entra dans son misérable réduit avec ses Ecclésiastiques; & après avoir longtems prié à genoux auprès de son pauvre grabat, il l'encouragea à souffrir ses maux avec patience; à se rappeller le touchant exemple de cette Mere de douleurs, qui sur le Calvaire partagea celles de son Fils bien-aimé; & enfin à compter beaucoup sur le secours que donnent les SS. Anges, à ceux qui ont eu de la dévotion pour eux. 1702.

Nous supprimons les témoignages de bienveillance, d'estime, de vénération même, que lui ont donné en France & hors de France les plus grands & les plus religieux Prélats qui fussent alors. Je remarquerai seulement, que lorsqu'il demanda à M. l'Abbé Bignon un Censeur pour son dernier Ouvrage, qui étoit le *Chrétien inconnu*, ce Mécene des Sçavans, dont tant de plumes ont célébré la mémoire, le traita avec une distinction si marquée, & lui parla en des termes si obligeans, qu'un bon ami de l'Archidiacre, qui connoissoit sa pro-

* Il fut nommé en 1659. sacré en 1662. & mourut en 1715.

1702. fonde humilité, avoue qu'il en souffroit pour lui. Boudon en souffrit bien davantage; & cet homme qui ne restoit jamais court, lorsqu'il falloit remercier d'une injure, ne répondit à une politesse, que par le silence & un grand air de confusion.

Mais comme les louanges qui se donnent après la mort, portent un caractere de vrai, que l'idée de l'adulation & de l'intérêt ne peut affoiblir, nous ne pourrions, sans faire tort à sa gloire, supprimer entierement celles qui lui furent prodiguées, quand on eût appris que Dieu en avoit disposé. En général, le premier mouvement fut un mouvement de douleur, mais de cette douleur, qui ne verse que des larmes adoucies par la plus solide espérance. La Capitale & les Provinces le pleurerent, mais comme on pleure les Saints. Tant de Communautés Séculieres & Régulieres, qu'il avoit formées à la plus solide vertu; tant de personnes de la premiere condition, à qui il avoit appris à marcher dans l'étroit & rigoureux sentier qui mene à la vie, ne verserent sur lui que des pleurs mêlés d'éloges & d'admiration. Les unes gémissoient sur la perte que faisoit l'Eglise; les autres sur celle qu'elles faisoient elles mêmes d'un Directeur si sage, si éclairé; plusieurs & presque toutes sur la privation de ces discours, qui portoient si puissamment au divin amour.

Les Carmélites de Ponteau de-mer, dont il avoit été Supérieur, placerent son por-

trait dans un petit Oratoire, pour l'invoquer dans leurs besoins, & lui demander que *dans le ciel il fût leur Pere, comme il l'avoit été sur la terre.* Le Supérieur des Mathurins, qui le connoissoit à fonds, en apprenant son décès, regarda sa perte comme une des plus grandes que l'Eglise pût faire Le pere Dupuys, zélé Missionnaire de la C. de J. baisa par respect le pavé de la chambre où il étoit mort. N. de Mélian, ancien Evêque d'Alet qui avoit étudié avec lui, se faisoit un plaisir de raconter, que dès ce temps-là il n'entretenoit ses Condisciples *que de Dieu seul, & de la dévotion à la sainte Vierge* : il ajoutoit que ce digne Prêtre avoit rendu à l'Eglise de grands services. M. de Laval, Evêque de Québec, qui l'avoit plus pratiqué que personne, en félicitant un pieux Conseiller du Châtelet de ce qu'il étoit à portée de visiter à Evreux *le tombeau de ce cher Défunt*, fait de lui en deux mots un éloge complet, en disant que *sa vie a été une parfaite imitation de celle de J. C. Plaise à Dieu*, ajoute t il, *de me faire la grace de l'imiter aussi parfaitement que je l'honore.* 1702.

Un des plus célébres Curés de Paris, Docteur de Sorbonne, & ancien Professeur de Théologie, ayant lu le petit éloge qu'on a mis au bas du portrait de M. Boudon, dit qu'on y avoit oublié une louange aussi juste qu'essentielle, sçavoir, son inviolable attachement à la doctrine de l'Eglise Catholi-

1702. que, Apostolique & Romaine. *C'est que dans le tems où nous sommes*, poursuivit-il, *c'est un grand mérite pour un homme aussi éclairé, qu'une soumission comme la sienne aux décisions du saint Siége.* Mais si cette soumission étoit quelque chose de si grand par rapport aux lumieres de l'homme de Dieu, quel relief ne lui doit point donner la cruelle & sanglante persécution qu'elle lui a suscitée ?

Un excellent Religieux écrivant à une de ses parentes, pour la consoler de la mort de notre digne Prêtre, qui étoit son Directeur : « Ce seroit, lui disoit-il, ce seroit, » ma chere cousine, regretter le bonheur » & le repos, dont jouit l'ame de M. Boudon, que d'être contristé de son décès. » La perte que vous faites, & que plusieurs » font avec vous, n'est rien en comparaison » de celle que fait l'Eglise. Mais enfin après » avoir consommé ses jours pour elle, il est » bien juste que Dieu l'en récompense éternellement. La plupart des personnes, à » qui j'ai ordonné de prier pour le repos de » son ame, m'ont dit qu'il n'en avoit pas » besoin. Consolez-vous donc, ma Cousine, de votre perte, quoiqu'elle soit grande : & espérez que Dieu suppléera à son » défaut, pour vous attirer à lui, quand » vous aurez achevé votre carriere. »

A ces témoignages, qui ne furent qu'une foible répétition des suffrages du public, nous joindrons encore deux lettres, moins

pour l'éloge qu'elles font du grand Archidiacre d'Evreux, que pour les ſentimens de piété dont elles ſont remplies. La premiere, qui fut écrite de Marſeille par un homme d'une érudition peu commune, & d'une piété encore plus rare, étoit adreſſée à M. Thomas, dont la mémoire eſt en bénédiction. Elle étoit conçue en ces termes. 1702.

» On a coutume, M. de faire des com» plimens de condoléance à ceux qui per» dent leurs amis dans le monde, parce que » ne les ayant conſidéré que ſelon les maxi» mes du monde, la mort leur ravit en un » moment tout ce qu'ils aimoient & tout ce » qu'ils eſtimoient en eux. Mais quand on » vient à perdre des ſerviteurs de Dieu, que » l'on avoit conſidérés en Dieu & pour » Dieu, c'eſt une perte précieuſe, qui reſ» ſemble à celle dont parle le Sauveur, lorſ» qu'il dit : Quiconque perd ſon ame, la » trouvera. Bien loin donc de perdre de tels » amis, on les recouvre plus parfaitement: » car ſi la charité chrétienne perfectionne » l'amitié naturelle, quel accroiſſement & » quelle excellence ne reçoit-elle pas par la » gloire, où ſes amis ſont élevés ? Ainſi, » vous pouvez vous aſſurer, M. que com» me nos amis ſemblent être une partie de » nous-mêmes, il y a déja quelque choſe de » vous-même dans le ciel, qui deſire de ſe » conjoindre à vous, & qui vous demande » tout entier. »

« M. Boudon, quand il étoit ſur la terre;

1702. » présentoit à Dieu vos bienfaits & l'hospitalité que vous exerciez à son égard, pour » vous attirer les graces célestes : & comme » sa reconnoissance est maintenant aussi parfaite que sa charité, il vous recommande à Dieu de toute sa force ; & les mains de » ce pauvre éminemment riche ont mis dans » les thrésors du ciel tous les secours, tous » les soulagemens, toutes les caresses & tous » les biens qu'il a reçus de vous. Il lui semble qu'il manqueroit quelque chose a sa » félicité, si vous n'étiez pas biènheureux » avec lui ; & il prie pour vous obtenir » beaucoup de moyens d'augmenter la félicité qu'il demande pour vous. Ce sont » des vérités que la charité, l'Evangile & » l'expérience nous apprennent, & qui doivent augmenter notre confiance en Dieu. »

» Pour moi, j'invoque volontiers ceux » que j'ai aimé dans le monde, & qui sont » morts dans une grande odeur de piété : & » ce m'est une merveilleuse consolation d'espérer que je les trouverai un jour dans le » ciel. Je leur dis quelquefois fort naïvement : Quand vous étiez sur la terre, » vous ne voyiez rien que mon extérieur, » & vous pensiez plus de bien de moi, qu'il » n'en étoit. Je prie Dieu qu'il vous fasse » connoître tous mes défauts & toute ma » corruption, afin que vous ayez compassion de moi, & que vous priiez Dieu qu'il » me fasse miséricorde. »

« Je conserverai, Monsieur, bien pré-

» cieusement les deux Lettres que m'a écri- 1702.
» tes ce saint homme, & le Livre que vous
» m'avez donné de sa part. Mais je prends
» la liberté de vous demander deux graces,
» que vous pouvez m'accorder facilement.
» La premiere, de le prier qu'il demande à
» Dieu de détruire en moi tout ce qui m'em-
» pêche d'aller à lui, & que je ne mette
» rien au jour que pour sa gloire. Ce bon
» ami ne refusera pas de vous exaucer, & je
» l'en supplie de tout mon cœur. L'autre
» faveur que je vous demande, est un petit
» abrégé de sa vie, dans votre plus grand
» loisir. Vous aviez sa confiance, & per-
» sonne, à mon avis, ne l'a mieux connu
» que vous. M. Gauthier ne m'écrit qu'un
» mot de cette belle vie. Ce qui m'y plaît
» beaucoup, c'est que ce grand serviteur de
» Dieu n'a jamais possédé un écu vaillant.
» Une telle pauvreté dans un tel Archidia-
» cre, & même dans un Ecclésiastique, qui
» est obligé de garder quelque rang dans le
» monde, est une pauvreté vraiment évan-
» gélique, qui passe celle du Capucin. Ce
» sont des pauvres riches des dons de Dieu,
» & qui acquierent à leurs amis de pareilles
» richesses. Je suis, &c. »

La seconde Lettre, par laquelle nous finirons ce deuxiéme Livre, est une réponse que fit à une Religieuse de Paris le digne Prêtre, qui eut le bonheur d'assister M. Boudon à la mort. « Il est vrai, disoit-il, que
» j'ai reçu un honneur & un bien, auquel

1702. » je ne m'attendois pas, & que je n'osois
» pas me promettre; parce que je croyois
» que M. le Doyen de la Cathédrale, ou
» M. le Supérieur du Séminaire d'Evreux,
» ou quelqu'autre personne, à qui de droit
» j'eusse dû le céder, assisteroient M. Boudon à son dernier passage. Mais la Providence qui regle tout, m'a accordé ce à
» quoi je n'osois pas même penser; me promettant seulement de m'efforcer d'être
» présent à une si belle mort. Ah! plût à
» Dieu, dans l'excès de sa charité envers
» moi, que j'eusse reçu l'esprit qui a animé
» cet homme de Dieu : je pourrois dire avec
» vérité, que j'aurois reçu l'esprit de J. C.
» dont il a été mû & uniquement animé dans
» la qualité de membre du Sauveur, qu'ont
» tous les Chrétiens. Les Lettres qu'il vous
» a écrites, disent assez ce qu'il pensoit & ce
» qu'il croyoit de cette divine union, dans
» laquelle il vouloit tout dire, tout faire &
» tout souffrir. . . . Je voudrois bien prendre la devise de mon bon pere : *Dieu seul.*
» Mais mes péchés me rendent indigne de
» ce beau caractere. Il falloit un homme
» comme lui, consacré à Dieu tout entier
» dès sa jeunesse, pour remplir une telle devise. Tout ce que je puis espérer, c'est
» que les miséricordes de Dieu, & la charité des personnes de votre mérite m'obtiendront au moins la grace de vivre & de
» mourir dans une véritable horreur de
» tout ce qui peut déplaire à la divine Majesté. »

« Cependant nous appellerons ce cher » défunt l'*Homme de Dieu ſeul univerſel-* » *lement & ſans aucune réſerve dans l'union* » *avec J. C. le Sauveur de tous les hommes.* » Si jamais on écrit ſa vie, on remarquera » en lui parfaitement ce caractere. Pour moi » lorſque quelqu'un me demande ſi je n'ai » pas le portrait de M. Boudon, je prends » un papier, j'y écris ces deux mots : *Dieu* » *ſeul*, je dis : Venez, liſez & voyez ; voilà » ſon véritable portrait. Tâchons, ma ré- » vérende Mere, d'en imprimer quelques » traits ſur nous avec le ſecours divin, ſous » la protection de la très-ſainte Mere de » Dieu. Celui à qui rien n'eſt impoſſible, » ſçaura bien, quand il lui plaira, trouver » les moyens de faire connoître ſon ſervi- » teur : car nous ſçavons bien qu'il eſt ja- » loux de la gloire de ſes Saints ; & qu'il en » eſt lui-même la beauté la plus magnifi- » que, quand il plaît à ſa bonté de les ma- » nifeſter. Je ſuis, &c. » 1702.

Ce pieux Eccléſiaſtique, qui reçut les derniers ſoupirs de l'homme de Dieu, fut récompenſé du tendre & reſpectueux attachement qu'il avoit eu pour lui. On lui avoit propoſé un emploi du vivant de l'Archidiacre : mais comme celui-ci, ſans l'avis duquel il ne faiſoit rien, lui dit que ſon tems n'étoit pas encore venu ; il crut ne pouvoir mieux faire, que d'attendre en paix les momens de Dieu. Ils arriverent un an après, & d'une maniere qui eût fait revivre

1702. la mémoire de M. Boudon, si elle avoit été de nature à s'effacer jamais. Un Magistrat d'une probité connue, s'étant rendu de Paris à Evreux, pour y célébrer l'Anniversaire du grand Archidiacre, demanda pour l'Ecclésiastique dont nous parlons, & à son insçu, une Cure importante, *& très-difficile à desservir*, où, pour continuer les grands biens qu'un Pasteur plein de zéle y avoit établis, il ne falloit rien moins qu'un Prêtre aussi sage & aussi vertueux que lui. Cette grace, si toutefois un Bénéfice à charge d'ame en est une, lui fut refusée; & le Magistrat comprit qu'on avoit jetté les yeux sur un autre. Mais Boudon, tout mort qu'il étoit, sçavoit encore faire entendre sa voix, & il parloit en faveur de ceux qui n'avoient été ses amis, que parce qu'ils étoient les amis de Dieu. Trois jours après, le Patron qui étoit un parfaitement honnête homme, & l'un des premiers du Chapitre d'Evreux, s'en va trouver notre bon Prêtre; il l'aborde, les yeux mouillés de larmes; il lui déclare qu'un mouvement intérieur le presse de le nommer à cette Cure, & qu'il ne peut y résister. A ces mots le vertueux Ecclésiastique, qui n'avoit pas même entendu parler des tentatives qu'on avoit faites en sa faveur, entasse raisons sur raisons, pour se soustraire au fardeau qu'on veut lui imposer. Mais il a beau faire, on le mene, ou plutôt on le traîne par force chez un grand Vicaire, qui l'examine selon la coutume:

on lui expédie ses provisions ; & le jour de la Nativité de la Vierge, c'est-à-dire, huit jours après l'anniversaire de M. Boudon, on lui fait prendre possession de ce Bénéfice; où il a fait tous les genres de biens qu'on doit attendre d'un Ministre, qui ne s'est rendu à la vocation divine, que comme le premier Prêtre de la Loi ancienne, & le grand Pontife de la Loi nouvelle. * 1702.

Il ne nous reste plus, pour obéir à l'usage, que de tracer le portrait de l'homme Apostolique, dont nous finissons l'histoire. Il étoit d'une taille moyenne & peu fournie. Il avoit le front assez large ; l'œil vif en Chaire, & dans les entretiens où il s'agissoit de Dieu ; hors de-là presqu'éteint, & comme insensible : le visage serein, mais moins frapant par la douceur, que par un air de pénitence, qui rappelloit celle des Antoine & des Siméon Stylite. Son esprit, quoique richement cultivé, n'étoit point orné à la maniere de ceux qui ne cherchent qu'à plaire par un frivole enjouement. Il ne connoissoit ni les histoires qui amusent, ni les saillies qui dissipent. Il alloit droit à Dieu : mais il y alloit avec une onction qui lui tenoit lieu de ces agrémens par où d'au-

* Ce digne Curé se nommoit M. Chanoine. Ce fut M. Butel, qui, en qualité de Théologal, le nomma à la Cure de Rully, gros village à deux lieuës d'Evreux ; où pendant plus de quarante-cinq ans il a fait de très-grands biens. La simplicité, la dévotion, l'amour de la pauvreté furent les principales vertus du Disciple, comme elles l'avoient été de son Maître, M. Boudon.

1702. tres se ménagent du crédit, & quelquefois une vaine admiration. Pour le cœur, en se rappellant une partie de ce que nous en avons dit, on verra qu'il l'avoit généreux, intrépide, compatissant, aussi vaste que le monde entier qu'il portoit dans son sein, & pour lequel il auroit donné mille fois son sang comme une goutte d'eau, si la Providence ne s'y fût opposée. A parler humainement, on trouveroit quelque chose de trop, soit dans cette affreuse pauvreté, qui fit de lui une espéce de mendiant du public; soit dans la fermeté avec laquelle il soutint les droits de sa dignité d'Archidiacre. Mais le premier de ces deux prétendus défauts lui fut commun avec les hommes Apostoliques. Le second, qu'un peu plus d'usage du monde auroit quelquefois corrigé, n'eut pour principe qu'une vraie & solide vertu. Un homme, qui sans ouvrir la bouche pour se justifier, se vit la fable & l'opprobre du genre humain, n'étoit attentif sur les honneurs dûs à son rang, que parce qu'il craignoit de ne pas rendre en entier à ses successeurs le dépôt qu'il avoit reçu de ceux qui l'avoient précédé. L'orgueil, quelque soin qu'il ait de dérober sa marche, se coupe aisément; & on ne l'alliera jamais avec cette suite constante de vertus, que l'Histoire du grand Archidiacre d'Evreux nous a fournies jusqu'ici, & dont le dernier Livre de cet Ouvrage va nous donner une idée plus nette & plus distincte. Mais dès ce moment disons, sans

craindre d'être démentis, que Boudon fut tel, que le saint Esprit nous a peint le grand Prêtre Onias ? *Vir bonus & benignus, verecundus visu, modestus moribus, eloquio decorus, & à puero in virtutibus exercitatus.* II. Machab. 15. 12. Sa nouvelle Epitaphe, que je viens de recevoir d'Evreux en Latin & François, le fera encore mieux connoître. 1702.

DEO SOLI
Se, suaque omnia, dùm viveret, dicavit
HENR. MAR. BOUDON, Archid. Ebroïc.
Ab infantiâ
Pauperum Pater & Socius,
Divinæ Providentiæ alumnus & præco,
Immaculatæ Virginis cliens, deinde vindex,
Angelorum æmulus & cultor.
DEO SOLI
Laboribus, scriptis, sermonibus, itineribus;
Ad annos usque LXXIX.
Per infamiam & bonam famam,
Ut seductor & verax,
Zelo zelatus est, & immolatus
Suprà sacrificium & obsequium fidei suæ.
Spe gaudens, orationi instans
Obdormivit in Domino die 31. Aug. M. D. CC II.
Et in hoc Sacello, ipsius decorato studiis
Defunctus adhuc loquitur,
Librisque pietatem spirantibus
Docet quàm bonum sit adhærere.
DEO SOLI.

A DIEU SEUL

Consacra sa personne, ses actions & toute sa vie.

HENRY MARIE BOUDON, Archid. d'Evreux.

Il fut dès son enfance

Le pere des Pauvres, quoique pauvres comme eux.

L'éleve & le Prédicateur de la divine Providence,

Le Serviteur de l'Immaculée Vierge, & puis son Défenseur,

Le dévot des Saints Anges, & leur imitateur.

A DIEU SEUL

Par ses Travaux, ses Ecrits, ses Sermons, ses Voyages,

jusqu'à l'âge de 79 années

Dans le sein de l'infamie, comme dans la meilleure réputation

Regardé comme un séducteur, quoique toujours ami du vrai,

Brulant d'un zéle pur, il s'immola lui-même,

En offrant le sacrifice & l'hommage de sa foi.

Enfin plein d'espérance, & priant sans cesse,

Il s'endormit dans le Seigneur le 31 Août 1702.

Dans cette Chapelle où il repose, & qui lui doit sa premiere décoration,

Il parle encore après sa mort;

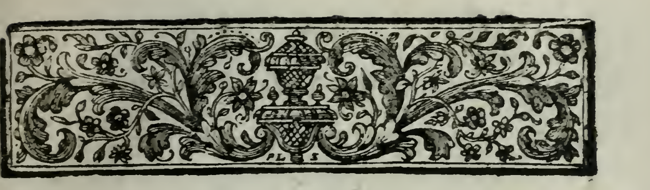
Et par ses Livres qui respirent la piété,

Il apprend combien il est bon de s'attacher

A DIEU SEUL



LA



LA VIE DE M. HENRI-MARIE BOUDON, GRAND ARCHIDIACRE D'ÉVREUX.

LIVRE TROISIÉME,

Où l'on traite de ſes Vertus.

SANS vouloir prévenir le jugement du Lecteur, nous pouvons l'aſſurer d'avance que Boudon, ſous quelque rapport qu'il l'enviſage, va plus que jamais mériter ſon eſtime & ſa vénération. Nous allons le voir éminemment Chrétien dans l'accompliſſement de ſes devoirs par rapport à Dieu; dans l'attention qu'il eut à remplir toute juſtice à l'égard du prochain; dans l'inviolable fidélité avec laquelle il rendit à ſon ame tout ce qu'il lui devoit en qualité de Chrétien & de Miniſtre des Autels.

§. I. *Sa Foi.*

Sa Foi. Sans la foi, dit le grand Apôtre, il est impossible de plaire à Dieu. Elle n'est pas la premiere des graces, puisqu'elle est souvent précédée d'une infinité d'autres, qui sollicitent à croire ; mais elle est la premiere de ces vertus solides, sans lesquelles il ne peut y avoir de justification. Ce seroit donc en pure perte que le grand Archidiacre d'Evreux auroit fourni la longue & pénible carriere, que nous lui avons vu parcourir : ce seroit inutilement pour son salut, qu'il se seroit épuisé par les rigueurs de la pénitence, par les travaux des Missions, par une patience que les murmures & les plaintes ne soulagerent jamais ; si tout ce grand édifice n'eût eu pour fondement cette foi pleine, sur laquelle la vie du Chrétien doit être appuyée.

Or cette foi qui croit tout, & qui agit en conséquence de ce qu'elle croit, Boudon la posséda si parfaitement, qu'au rapport d'un homme de vertu qui le connoissoit bien, il auroit sacrifié mille vies, pour la défense d'un seul des articles que la sainte Eglise propose à la créance de ses Fideles.

Pour juger sainement de ses dispositions sur cette importante matiere, il n'y a qu'à considérer avec quelle force il s'opposa aux erreurs, qui de son tems commencerent à s'introduire dans le Diocèse d'Evreux. Af-

fable, doux, modéré à l'égard de tous les hommes, & peut-être plus encore à l'égard de ses plus implacables ennemis, il entroit dans une sainte colere, dès qu'il s'agissoit de nouveauté en matiere de foi. Il ignoroit cet art funeste, qui par de souples & équivoques circuits, sçait parler comme tout le monde, & ne jamais penser comme il faut. Il disoit hautement & librement au sujet de la nouvelle hérésie, que c'étoit une des plus pernicieuses qui eût paru jusqu'alors; & qu'il n'y en avoit point de plus capable de porter un coup mortel à la Religion. Sa Foi.

Il n'ignoroit pas que le parti qui vouloit l'établir, se vantoit de faire mourir *sous la presse* ceux qui osoient l'attaquer, & qu'il avoit la malheureuse adresse de trouver ou l'iniquité dans la maison du juste, ou la stupidité dans la maison de l'homme raisonnable. Mais, ni ces considérations, qui en amollissent tant d'autres, ni la crainte de passer pour un homme qui aimoit à faire parler de lui, ne l'empêcherent jamais d'élever la voix, quand les intérêts de la vérité l'exigerent. Il voyoit toutes les suites de sa fermeté: le ciel sembloit même les lui avoir annoncées. Il en sentit le poids énorme. Rien ne l'ébranla, & il put, comme Job, dire dans tous les tems & dans toutes les circonstances: *Tant que je vivrai, je ne quitterai point le sentier de ma premiere innocence. Je conserverai jusqu'à la mort le don précieux qui fut la source de ma justification*, &

Sa Foi. qui doit être le principe de mon salut *.

« Non, *écrivoit-il quelque tems avant sa* » *mort*, il ne suffit pas de n'être pas contre » l'Eglise : il faut encore avoir un zéle gé» néreux pour s'opposer à ses ennemis ; & » combattre fortement tout ce qui peut être » contraire à la pureté de sa doctrine, & » cela sans aucun respect humain & sans » réserve. Ceux qui voient une maison bru» ler, ne crient-ils pas au feu, à quelque » heure de la nuit que cet accident arrive ? » Puis donc que l'Eglise est la maison de » Dieu, & que les sectateurs des nouvelles » doctrines s'efforcent de la mettre en feu, » les Catholiques, & sur-tout les Supérieurs » doivent-ils se taire, pour conserver une » fausse paix ? Certes, *disoit-il encore*, un » homme en place doit éloigner de sa per» sonne ceux qui sous main pourroient fa» voriser le parti naissant ; se roidir contre » les ennemis de l'Eglise, & crier au loup, » quand il est au milieu du troupeau, & » qu'il mange les brebis. »

Son attention sur cette matiere alloit si loin, que dans la crainte qu'on ne passât de l'estime des personnes à l'estime des sentimens, il n'aimoit pas ces éloges inconsidérés, que quelques-uns font des Novateurs, comme s'il n'y avoit rien de bienfait que ce qui vient de chez eux, ou que leur éloquen-

* Donec deficiam, non recedam ab innocentiâ meâ. Justificationem meam, quam cœpi tenere, non deseram. *Job*, 27. *v.* 5 & 6.

ce fût une preuve de la vérité de leurs sentimens. « Quoi donc, *pourſuivoit-il*, l'ex- Sa Foi.
» périence de tant de ſiécles ne nous a-t-elle
» point encore appris, que les hérétiques
» n'ont jamais manqué de raiſons ſpécieuſes,
» ſubtiles & fortes en apparence; qu'ils ſe
» ſervoient de l'autorité de l'Ecriture; qu'ils
» citoient les Peres; que leurs Ouvrages
» charmoient les eſprits par la douceur du
» ſtyle & la beauté de l'élocution; qu'il y
» en avoit même pluſieurs, qui gagnoient
» les cœurs par le mépris qu'ils faiſoient du
» ſiécle, & par une vie édifiante: mais que
» parce qu'ils manquoient d'une ſincère ſou-
» miſſion pour le Chef de l'Egliſe, pour les
» Conciles, pour l'autorité qui les condam-
» noit, ils ſe ſont miſérablement perdus, &
» tous ceux qui les ont ſuivis. Les Luthériens
» & les Calviniſtes crioient hautement qu'ils
» vouloient un Concile général. Ce Concile
» eſt venu: mais quand ils s'y ſont vus con-
» damnés, ils ont dit qu'il n'étoit pas légi-
» time, à cauſe des brigues du Pape. En di-
» ſant cela, ils ſe ſont effroyablemeut trom-
» pés, eux & leurs adhérens, qu'ils ont pré-
» cipités dans la damnation éternelle. Au
» lieu que ceux qui s'en ſont rapportés au
» ſouverain Pontife & au Concile de Tren-
» te, ont conſervé la foi pour eux & pour
» leur poſtérité. Il faut donc, *concluoit le
» ſaint Prêtre*, il faut en matiere de foi ſe
» bien donner de garde de raiſonner. Croyez-
» moi, ſi une fois vous en venez aux mains

Sa Foi. » avec l'ennemi par le raisonnement, vous » êtes pris, & votre perte est comme assurée. »

Tels étoient les principes sur lesquels Boudon appuyoit sa foi, & les conséquences qu'il en tiroit. Mais il donnoit & aux conséquences, & aux principes encore plus d'étendue. Tout ce qui pouvoit ou nourrir le dogme, ne fût-ce qu'indirectement; ou témoigner du respect, je ne dis pas pour les décisions formelles, mais pour la simple pente de l'Eglise, faisoit partie de l'objet de son zéle. Ce fut par ces motifs, que pour affermir & pour rendre utile la foi de la présence réelle, qu'on réduit à peu de chose, en excluant presque tout le monde de la table du Seigneur, il composa son petit Traité de l'*Amour de Jesus au très-saint Sacrement*, où parmi plusieurs excellentes pratiques pour honorer ce divin Mystere, il propose comme la meilleure, la plus sainte, la seule capable de remplir l'attente & les desseins du Verbe incarné, celle d'une digne & fréquente communion. Ce fut aussi par cette même raison, que voyant que sous prétexte d'épurer le culte de la très-sainte Vierge, on lui disputoit ses plus beaux priviléges, il publia en sa faveur son Livre de *la Dévotion à l'immaculée Mere de Dieu*, où il unit à son ordinaire l'onction à la solidité. Mais l'activité de sa foi ne se bornoit pas à ces travaux littéraires. On l'a souvent trouvé chez lui à genoux dans une posture

anéantie devant la Majesté souveraine, conjurant le Pere par le Fils de ramener à l'unité ceux qui s'en écartoient ; & d'arrêter le cours d'un mal, qui ne pouvoit être que funeste au Royaume, si Dieu n'y mettoit la main. Sa Foi.

Tel fut le zéle qu'eut l'Archidiacre pour la pureté de la foi. Mais ce zéle fut toujours aussi sage, qu'il fut vif & animé. Si Boudon sçut combattre l'erreur, il sçut n'en charger personne mal à propos. Plus l'accusation d'hérésie est grave, moins il se crut permis de la prodiguer. Il alloit même jusqu'à dire, que le démon, pour empêcher le bien, porte les ennemis d'une pure & saine morale à ériger en Novateurs ceux qui s'efforcent de la suivre. Ce qu'on peut dire de moins fort sur la sienne, c'est qu'elle étoit très-éloignée de tout ombre de relâchement. Pour s'en convaincre, il suffit de jetter les yeux sur son Traité *de la Sainteté de l'Etat Ecclésiastique.*

En général, il étoit persuadé que pour ne tomber dans aucun excès, on devoit s'attacher fortement aux véritables Disciples de S. Thomas, qui guidés par les principes de cet Ange de la Théologie, ont sçu garder en tout genre un milieu assuré : & c'est, disoit un respectable Curé de Rouen, c'est en ce sens qu'il m'a écrit plusieurs fois, pour m'inspirer une vive horreur de toute nouveauté profane.

Mais pourquoi recourir à des témoigna-

Sa Foi. ges étrangers dans une matiere, que les faits domestiques prouvent si abondamment ? Qu'on se rappelle que Boudon encore enfant instruisoit déja des enfans comme lui, & bientôt après des personnes d'un âge plus avancé ; que dans sa jeunesse il parcouroit la ville & les campagnes, pour faire germer la vertu dans des cœurs, qui souvent y avoient tres-peu de disposition ; qu'il regarda toujours comme un des plus grands malheurs qui lui pût arriver, celui de rester en Europe, pendant que ses pieux Associés alloient au de-là des mers réveiller ceux qui dormoient à l'ombre de la mort ; que pendant quarante-cinq ans de Prêtrise, il n'a rien dit, rien fait, rien écrit, qui ne se rapportât plus ou moins directement au maintien de la foi ; & qu'enfin jusques à sa derniere maladie il a travaillé à prémunir contre les erreurs de toute espéce ceux qui auroient pu s'y laisser prendre ; on conviendra aisément qu'il fut du nombre de ces justes, qui vivent de la foi, & qui ne croyent être sur la terre, que pour la défendre & la multiplier.

§. II. *Sa Confiance en Dieu.*

Sa Confiance. La confiance, c'est-à-dire, comme nous l'entendons ici, cette espérance forte & généreuse, qui ne connoît point de dangers, parce qu'elle ne voit dans les plus fâcheux événemens, que la main de Dieu qui les opere, fut si constamment une des vertus

favorites de M. Boudon, que depuis sa tendre jeunesse jusqu'à sa mort il a pu dire avec le Roi Prophéte : J'ai espéré, & plus qu'espéré en vous, ô mon Dieu, *& in verbum tuum supersperavi.* En le suivant dans tous les états de sa vie, on n'y trouvera pas un moment, où il ne se soit abandonné sans restriction & sans mesure à la Providence. Elle étoit le plus doux, le plus continuel objet de ses pensées. Sans cesse elle revenoit dans ses Ecrits, dans ses lettres, dans ses entretiens. Son style naturellement expressif, avoit quelque chose de plus fort quand il célébroit la main bienfaisante, dont il avoit si souvent éprouvé les faveurs. « O divine Providence, *s'écrioit-il*, que vous rendrai-je pour les graces que j'ai reçues de vous ! C'est vous qui, pour parler avec le Prophéte, m'avez tiré du sein de ma mere ; qui m'avez pris entre vos bras dès mes plus tendres années ; qui m'avez tiré de la gueule du lion, & des mains de l'Ange de l'Abysme. Votre miséricorde m'a accompagné tous les jours de ma vie. Ne me rejettez pas dans le tems de ma vieillesse, & ne m'abandonnez pas lorsque ma force s'affoiblira. Je me suis toujours appuyé sur vous, & je n'ai jamais manqué de rien. Plusieurs ont dit, dans les cuisantes afflictions que vous m'avez fait sentir : Il a espéré au Seigneur, qu'il le délivre ; qu'il trouve en sa Providence le salut sur lequel il avoit compté.

Sa Confiance.

Sa Confiance.

» Vous vous êtes tourné vers moi, ô mon » Dieu : vous m'avez rendu la vie. Vous » m'avez tiré du fond de la terre. J'ai paru à » plusieurs comme un prodige de délaisse» ment : mais vous m'avez puissamment as» sisté. Vous avez multiplié votre magnifi» cence à mon égard, & votre regard salu» taire m'a consolé. Aussi vous louerai-je de » vos miséricordes. Je chanterai votre gloire » & vos grandeurs. J'annoncerai votre puis» sance & la force de votre bras. »

C'est sur ce bras miséricordieux que le grand Archidiacre s'appuyoit uniquement : ce n'étoit que lui qu'il regardoit dans tous les bons offices que les créatures lui rendoient. » J'avoue, *écrivoit-il un jour*, qu'il » y a des gens, dont la Providence se sert » pour m'assister dans mes besoins : mais » non-seulement je ne voudrois pas y avoir » de la confiance, mais pas même le plus » léger appui. L'appui en la créature, telle » qu'elle puisse être, est un défaut de par» faite confiance en Dieu. C'est en lui seul » qu'il faut regarder toutes choses. Quand » nous aurions toutes les créatures avec lui, » nous n'en aurions pas davantage ; & quand » nous l'aurions seul, sans toutes les créa» tures, nous n'en aurions pas moins. Après » tout, c'est une vérité certaine, que rien » n'arrive sans la conduite de la divine Pro» vidence ; & c'est ce qui nous doit établir » dans une paix inviolable, si nous sommes » véritablement à Dieu ; car que devons-

» nous vouloir que ce qu'il veut ? Et s'il » veut que les choses arrivent d'une certaine » maniere, comment pourrions-nous avec » justice ne le pas vouloir ? & si nous le vou- » lons bien, pourquoi nous en inquiéter ? » Sa Confiance.

C'étoit sur ces regles si sublimes, si profondément ignorées dans la pratique, que Boudon regardoit & les biens & les maux comme des dons de la main de Dieu. « Il y en a, *disoit- » il à un bon ami*, qui se sentant attaqués » de quelque mal ou de quelque affliction, » pensent d'abord aux créatures, d'où leur » viennent ces peines, & puis retournent à » Dieu. Mais je connois quelqu'un, & ce » quelqu'un étoit lui-même, qui regarde » absolument toutes choses en Dieu, & qui » ne voit en rien les créatures, que comme » de simples instrumens dont Dieu se sert » pour son plus grand bien. »

Ces sentimens si purs, si chrétiens, si propres à nourrir, à élever la confiance, Boudon les inspiroit à tous ceux qui avoient quelque rapport avec lui, ou qui le consultoient. Etant arrivé à Paris, pendant qu'on y délibéroit sur le moyen de procurer des fonds suffisans aux Ecoles chrétiennes, que le P. Barré, célébre Minime, avoit établies ; parce qu'on craignoit qu'après la mort de M. de Montigni, qui jusqu'alors les avoit soutenues, elles ne vinssent à manquer : son avis fut qu'il falloit tout fonder sur la Providence, *qui vaut mieux que tous les contrats de constitution.* Cette idée fut

Sa Confiance. ſuivie, & les Filles du pere Barré en ſentirent la juſteſſe & l'utilité après la mort de M. de Montigni. Il auroit ſouhaitté que le monde entier n'eût eu des yeux que pour appercevoir ce premier œil, qui veille ſur tous les hommes, & plus particulierement ſur les juſtes. « C'eſt, *écrivoit-il à une Da-*
» *me qu'il aſſiſtoit*, c'eſt la divine Providence
» que vous devez regarder en ma chéti-
» ve perſonne. C'eſt à elle que vous avez
» toutes les obligations, que vous penſez
» m'avoir. Elle n'a beſoin de perſonne pour
» vous ſecourir, ni de moi plutôt que d'un
» autre. Ne vous inquiétez donc de rien.
» Quand une mere ſeroit aſſez dénaturée
» pour abandonner ſon enfant, Dieu pro-
» teſte qu'il ne vous abandonnera pas. »

Ce fut par les mêmes principes qu'il raſſura une perſonne, à qui la crainte de le perdre, & de perdre en lui le plus ſage Directeur qu'elle eût jamais trouvé, donnoit de mortelles allarmes. Il étoit ſi bien arrangé en matiere de confiance, que par un contraſte que la grace ſeule peut bien démêler, quand il étoit dans une poſition tranquille il eſpéroit des croix; & quand il en étoit accablé, il eſpéroit que Dieu voudroit bien l'en décharger, ou du moins les adoucir. » Ah! Seigneur, *diſoit-il à un*
» *ami*, ſi je regarde les peines de la vie com-
» me des chatimens, je les mérite bien:
» mais que j'en ſuis indigne, ſi je les regarde
« comme des dons de votre miſéricorde. »

Auſſi craignoit-il plus le moment où il devoit ceſſer de ſouffrir, qu'un Chrétien foible ne ſoupire après lui. Cependant comme il connoiſſoit admirablement bien les routes & la conduite de la Providence, & qu'il ne vouloit que ce qu'elle vouloit elle-même, il ne doutoit point que ſes plus vives diſgraces ne duſſent avoir un terme, & il l'eſpéroit avec une pleine confiance Dans la cruelle guerre que lui firent ceux qui avoient animé ſon Evêque contre lui, il diſoit hautement à ſes amis que cet orage paſſeroit, que M. de Maupas reviendroit de ſes préventions; qu'il rentreroit dans ſes bonnes graces, & que les pouvoirs de prêcher & de confeſſer lui ſeroient rendus. Sa Confiance.

Pour ce qui eſt de l'emploi de grand Vicaire, dans lequel il ne put être rétabli, parce qu'on l'avoit donné à un autre; il crut encore, & on a cru avec lui, que c'étoit un coup de la main de Dieu, qui lui en avoit fermé la porte. Uniquement borné à la conduite d'un ſeul Diocèſe, il n'eût pu donner à l'Egliſe ce grand nombre d'Ouvrages ſolides, qui ont édifié la France, ou plutôt l'Europe toute entiere, & qui éclairent encore aujourd'hui l'un & l'autre hémiſphere.

Sa confiance alloit ſi loin, qu'elle ne connut jamais ces timides prévoyances, dont la ſageſſe humaine croiroit ne pouvoir s'écarter ſans tenter Dieu. Il entreprenoit ſans argent de longs voyages, avec plus d'aſſu-

Sa Confiance. rance qu'un riche Financier dont la bourſe eſt amplement fournie. Il ne s'inquiétoit ni du lendemain, ni du moment d'après. Les beſoins du prochain étoient les premiers qui l'occupaſſent : il ne ſçavoit pas ce que c'étoit que de penſer aux ſiens. Un jour qu'il paſſoit par la Flandre Eſpagnole, la femme d'un Officier lui demanda de quoi délivrer ſon mari de priſon. Il lui donna tout ce qu'il avoit d'argent, & continua ſa route, bien perſuadé qu'il ne mourroit pas de faim. Le jour n'étoit pas fini, que la même ſomme & en mêmes eſpéces lui fût rendue par une perſonne qu'il ne connoiſſoit point.

Une autre fois il ſortit de Bordeaux ſans avoir une obole pour faire ſa route. Son inquiétude, s'il en eût été capable, n'auroit pas duré long-tems. Un inconnu ſe préſenta à lui avec une ſomme conſidérable, & le pria de l'accepter. Boudon le remercia ſelon ſa coutume, & ne prit que le peu dont il avoit beſoin pour ſe défrayer. Ce peu même étoit moins à lui, qu'au premier venu qui en avoit beſoin. En ſortant d'Andely, une Dame lui gliſſa trois écus dans ſa poche; à quelques pas de-là un pauvre lui demanda l'aumône, Boudon lui donna ces trois écus, & la Providence voulut bien y ſuppléer.

Sa vie eſt pleine de traits ſemblables. L'eſprit de Dieu lui ayant inſpiré un voyage pour ſa gloire, il ſe mit à diſpoſer ſa valiſe afin de partir le lendemain. Il n'avoit pas

un ſol ; mais chez lui c'étoit la plus petite choſe du monde. Le ſoir même il reçut deux cens livres de M. de Bernieres. Celui-ci dans ſon oraiſon avoit connu que le grand Archidiacre en avoit beſoin, & il s'étoit ſenti preſſé de les lui envoyer. C'étoit à la vue de ces faveurs que Boudon diſoit quelquefois : *La Providence s'eſt engagée à ne nous point manquer ; & ſes promeſſes ſont un contrat, qui vaut mieux que toutes les obligations des hommes paſſées pardevant Notaires.* Sa Confiance.

Il faut cependant avouer que ſa confiance étoit quelquefois miſe à l'épreuve. La nuit l'ayant ſurpris avec ſon guide auprès d'un Château qui appartenoit à une de ſes couſines, il la fit prier de lui donner le couvert. Mais cette Dame, haute & fiere, lui fit dire à la porte qu'elle ne connoiſſoit point de gueux pour parens. Un compliment ſi dur ne l'émut point. Il n'avoit pu loger dans un palais, il logea dans la chaumine d'un pauvre charbonnier, qui le reçut de ſon mieux. Après tout, la Providence en le traitant ainſi, le ſervoit à ſon goût. Une table ſomptueuſe lui plaiſoit moins que du pain bis & des noix. Sa plus grande conſolation eût été de manquer de tout, & de mourir au milieu d'un ruiſſeau, comme une bête de rebut, que tout le monde abandonne. C'eſt pour cela qu'il avoit une tendre dévotion pour l'illuſtre Evêque & Martyr S. Valérien, qui en conſéquence de l'or-

Sa Confiance. dre cruel d'un Prince hérétique, ne pouvant trouver ni feu, ni lieu, mourut de faim & de misere. « Et voilà, *disoit-il*, les » grandes faveurs de la divine Providence » envers ses Elus. Elle n'honore pas ainsi » toutes sortes de personnes. O que l'on » est heureux d'avoir quelque part à la vie » crucifiée de Jesus! Cela vaut mieux que » tous les plaisirs, & toutes les vaines sa- » tisfactions de la terre, &c. »

Il gémissoit de ses fautes, mais sans se troubler, sans se décourager, sans douter un moment des miséricordes infinies de Dieu. « Quoi, *disoit-il*, nous sçavons que » Jesus-Christ est notre caution, que son » sang est à nous, & nous manquerons d'es- » pérance? Si nous avons de grandes dettes, » n'avons-nous pas de quoi payer? Le Pere » éternel nous ayant donné son Fils, ne » nous a-t-il pas tout donné avec lui? & » ce Fils se donnant soi-même, peut-il nous » refuser son Paradis, pourvu que nous nous » en rendions dignes en faisant sa très- » sainte volonté? »

Telle fut toujours la confiance du grand Archidiacre d'Evreux. Tout étoit de son ressort; le bien & le mal, le tems & l'éternité, les besoins de l'ame & les besoins du corps. Plein d'espérance, lors même que tout paroissoit désespéré, il voyoit toujours à sa droite un Dieu qui l'empêchoit de s'ébranler; & la Providence qui l'exposoit aux vents les plus orageux, ne lui paroissoit

pas moins aimable, que celle qui le conduisoit au port à pleines voiles. De-là ces paroles qu'il a souvent répétées, & par lesquelles nous finirons cette matiere : « O divine Providence, quand je pense aux soins » que vous prenez de moi, qui suis le dernier des hommes, je ne sçais plus que devenir. Mes forces s'affoiblissent, je ne découvre de toutes parts qu'un abysme d'amour, où il faut que je me perde. » Mais il ne se perdoit dans cet abysme qu'à la façon des Saints, je veux dire, qu'en rendant amour pour amour, autant qu'il lui étoit possible. C'est de quoi l'article suivant ne nous permettra pas de douter. Sa Confiance.

§. III. *Son Amour pour Dieu.*

Son amour pour Dieu.

J'avoue de bonne foi avec un des meilleurs amis de notre saint Archidiacre, que rien ne m'effraye davantage, que l'obligation où je suis d'exposer ici le désintéressement, la sublimité, & toutes les dimensions de la charité qui dévora son cœur. Ce que la folie des amans profanes leur fait imaginer en faveur de l'objet qui les attache, n'est rien en comparaison de ce que la vraie sagesse lui inspira par rapport à son Bien-aimé. Il n'y auroit qu'un de ces Esprits dont le pur amour fait l'aliment, qui pût nous bien développer ce qui se passoit en lui. Au défaut de ces expressions toutes de feu, que notre foiblesse, & plus encore notre langueur nous interdisent, nous emprunterons

Son amour pour Dieu.

les siennes propres. Boudon sera le seul à parler ici. Le désordre, les répétitions mêmes qu'on pourra trouver chez lui, le rendront mieux que nous ne pourrions faire; & quelque vif que fût son langage, on sentira bien qu'il fut toujours beaucoup au-dessous de ses sentimens.

Et d'abord par une de ces graces qui tiennent du privilége, à peine eut-il l'usage de la raison, que son cœur commença à bruler des flammes du saint amour. « Je loue » & je remercie la divine Providence, *di-* » *soit-il un jour*, de ce que par une miséri- » corde ineffable, elle m'a prévenu de ses » divins attraits pour son amour. Elle me » faisoit demander à Dieu cet amour dès » ma jeunesse par des prieres réitérées avec » instance. Déja, sans trop entendre ce que » je disois, je criois au divin amour; & dans » la suite du tems à l'amour de Dieu seul. » Ces grandes & surprenantes miséricordes » ont toujours continué, & même augmen- » té malgré toutes mes infidélités. »

Et en effet depuis l'âge de neuf ans, où il fit sa premiere communion avec une ferveur qui ne se trouve guères dans la plupart de ceux qui disent leur premiere Messe; il n'eut que Dieu seul dans son esprit, dans son cœur, dans ses paroles, dans ses actions. « Dieu seul, disoit-il sans se lasser jamais, & sans examiner s'il ne lassoit point les autres, » Dieu seul dans l'union de Je- » sus-Christ, notre aimable Sauveur, c'est

» tout ce que j'ai à dire, & tout ce que je » puis dire : car je vois qu'il n'y a que Dieu » ſeul : je ne trouve que Dieu ſeul par tout ; » je vois qu'il eſt le grand tout : je vois que » les créatures ne ſont rien. Ah ! ſi toutes les » créatures ne ſont rien, comment donc « peut-on s'y artêter ? Quelle illuſion de » chercher leur amitié, de s'y plaire, d'y » mettre ſa confiance, d'y décharger ſon » cœur ? Quelle extravagance de quitter » celui qui eſt tout, pour courir après ce » qui n'eſt rien ; de s'affliger de rien ; de » s'appuyer ſur rien ; de ſe peiner de la » privation de rien, de ſe tourmenter des » contradictions du rien ? Ah ! n'ayons plus » d'autre plaiſir, que le bon plaiſir divin ; » d'autre conſolation que Dieu ſeul, d'au» tre volonté que la ſienne ; ſans être jamais » aſſez téméraire pour vouloir éplucher un » ſeul moment les raiſons de ſon aimable » Providence. Et que peut oppoſer, le » rien à la conduite du grand Tout ? Eſt» ce au malheureux néant à vouloir péné» trer les impénétrables deſſeins de l'Etre » infini ? Qu'il n'y ait donc pas en nous le » moindre petit mouvement de la plus lé» gére oppoſition à ſes ordres. Ce qui » doit faire notre unique occupation au » milieu de toutes nos occupations, notre » emploi dans tous nos emplois, notre » grande & ſeule affaire dans toutes nos af» faires, c'eſt de vivre, d'agir, de ſouffrir » pour ce Dieu ſeul. Ah ! Dieu ſeul tous les

Son amour pour Dieu.

Son amour pour Dieu.

» momens de la vie ; Dieu ſeul à la mort : » Dieu ſeul éternellement après la mort. »

Des ſentimens ſi vifs, ſi enflammés ne ſuffiſoient pas à la vaſte capacité de ſon cœur. Comme l'Epouſe du Cantique, il ſuccomboit ſous le poids de ſon amour ; & ce poids il le trouvoit toujours trop léger. Ce n'étoit ni de fleurs, ni de fruits qu'il vouloit être appuyé dans ſa défaillance. L'amour, le ſeul amour étoit capable de le ſoutenir. « O mon Dieu ! diſoit-il dans ces pieux élans, qui ne peuvent naître que de la charité, « c'eſt votre amour que je cher- » che, c'eſt votre amour que je veux, c'eſt » votre amour que je demande ; je n'aſpire » qu'après cet amour. »

Ce n'étoit ni par intervalles, ni par bonds, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, que ces pieux mouvemens ſortoient de ſon ame. Il les ſentoit le jour & la nuit. Le divin amour avec lequel il s'étoit endormi, le réveilloit ; & la premiere penſée qui l'occupoit, étoit celle de ne reſpirer que pour ſon Dieu. Tout le reſte étoit frivole à ſes yeux ; & il n'auroit pas fait un pas pour voir Salomon dans toute ſa gloire, ſi l'eſpérance d'apprendre à ſon Ecole l'amour du Dieu des vertus, ne l'y eût invité. Nous avons dit qu'à Munick il ne daigna pas, quoiqu'on l'en preſſât beaucoup, entrer dans le Palais Electoral ; nous ajouterons ici, que quoiqu'il ait logé à Paris des mois entiers chez M. le Prince, il ne voulut ja-

mais voir sa riche & superbe bibliothéque. « C'est, disoit-il en rendant compte de cette conduite, qui au premier coup d'œil paroît un peu farouche, » c'est que des personnes » consacrées à Dieu, comme nous le som- » mes, ont bien d'autres choses à voir que » tout cela. O ! combien de choses admira- » bles & divines à considérer dans le monde » intérieur de la grace ; & que ce qui éclate » le plus dans ce monde visible, est peu de » chose, & même n'est rien, si on le com- » pare à ce qui se passe dans le monde du » nouvel homme. Que la terre me déplaît, » disoit S. Ignace, quand je regarde le » Ciel. »

Son amour pour Dieu.

Un homme si universellement mort à tous les êtres créés, si constamment attaché à Dieu, devoit marcher comme de lui-même en la présence de son Seigneur, & trouver en lui cette paix & cette tranquillité qui vont toujours à sa suite. Boudon jouit de l'un & l'autre avantage. Sa douleur étoit de voir, qu'un Dieu plus présent à notre ame, que notre ame ne l'est à elle-même, fût si oublié de ses créatures. « Est-il possi- » ble, *disoit-il*, que Dieu qui fera toute » l'occupation des Bienheureux, & par-là » toute leur félicité, seroit ainsi méconnu » dans le monde ? Sera-t-il vrai que nous ne » pourrons nous mouvoir qu'en Dieu, que » nos regards ne pourront se faire qu'au » travers de Dieu, que si nous respirons, » ce sera en Dieu : sera-t-il vrai que l'Etre

Son amour pour Dieu.

» de Dieu eſt infiniment préſent à notre » être, qu'il le pénétre, qu'il l'anime, qu'il » le ſoutient, qu'il lui donne la vie & l'o- » pération, & qu'avec tout cela nous ne le » regarderons pas, & que nous ne penſe- » rons point à lui ? Si Dieu eſt un feu, *ajou-* » *toit-il*, il faut que puiſque nous ſommes » toujours en lui, nous ſoyons toujours » dans le feu & dans l'amour : quel moyen » donc de ne pas bruler & de ne pas aimer ? » Par quel prodige le fer ſera-t-il long-tems » dans une fournaiſe ardente, ſans prendre » bientôt les qualités de l'élément qui l'en- » vironne. Le feu eſt dans nos poitrines, » comment donc ſommes-nous toujours » glacés ? Il me prendroit envie d'aller par- » tout crier au feu, non pour l'éteindre, » mais pour l'allumer où il ne bruleroit » pas, & pour appeller au ſecours tous ceux » qui aiment véritablement, afin que tous » enſemble nous le fiſſions bruler encore » davantage. Ah ! ſi nous conſidérions dans » un profond recueillement ces paroles de » notre grand Maître : Je ſuis venu apporter » le feu en terre, & que veux-je, ſinon qu'il » brule ? nous entrerions dans les deſſeins de » ce Dieu d'amour, & nous ne penſerions » qu'à le faire aimer de tous les hommes. »

Cette pente vers Dieu, qu'un exercice ſuivi rendoit comme invincible, étoit accompagnée de cette joie ſainte, qui n'eſt propre que des vrais enfans ; de cette paix invariable, que le monde ne donne point,

& qu'il ne peut ôter. » Il eſt vrai, *diſoit le* » *ſaint homme*, & il eſt bien vrai, que comme l'œil ne peut ſouffrir la plus petite » pouſſiere, ſans en être incommodé, de » même le cœur ne peut admettre le moindre mêlange d'amour étranger, ſans en » reſſentir de la peine. C'eſt pourquoi on » trouve peu de perſonnes, je ne dis pas » chez les mondains, je dis chez les gens » de bien, qui ne vivent que dans une juſtice commune, qui poſſédent d'une maniere conſtante cette paix, laquelle, comme le dit S. Paul, ſurpaſſe tout ſentiment, » & qui pour n'être pas toujours apperçue » de la partie inférieure, ne laiſſe pas de » réſider avec plénitude dans le centre de » l'ame, au milieu de toutes les agitations » & de toutes les tempêtes qui peuvent s'élever contre elle. »

Son amour pour Dieu.

Or ce portrait d'une ame, qui à force de s'être accoutumée à ne vouloir que Dieu, reſte en quelque ſorte immobile au milieu des orages, comme l'eſt un rocher au milieu des flots, qui ſe briſent follement contre lui; ce portrait, dis je, eſt la vraie image du grand Archidiacre d'Evreux. Dans quelque ſituation qu'il ſe ſoit trouvé, quelque aſſaut qu'il ait eu à ſoutenir, & peu de Saints en ont eſſuyé de plus violens, ſon cœur fut toujours inondé d'un fleuve de paix: & cette paix étoit ſi pleine, ſi abondante, qu'elle rejailliſſoit ſur tout ſon extérieur. Auſſi a-t-on dit de lui, comme Sul-

Son amour pour Dieu.

pice Sévere dit du grand S. Martin, qu'il n'y avoit rien dans sa bouche que J. C. rien dans son cœur que la piété, la miséricorde, la paix & la douceur; que comme cet admirable Pontife, il portoit sur son visage une joie céleste; & qu'aussi éprouvé que lui, & peut-être plus que lui, il sçut, à son exemple, ne juger mal de personne, ne condamner personne, ne rendre jamais le mal pour le mal à personne; & être si constamment semblable à lui-même dans tous les états par où il a plu à Dieu de le faire passer, qu'on l'eût pris pour un homme d'une espéce différente de la nôtre.

Pour entretenir cette paix qui naît de la parfaite dilection, & pour redoubler de plus en plus cette dilection sainte, notre vertueux Prêtre écartoit de lui avec une attention extrême tout ce qui auroit pû y déplaire à Dieu. Les taches les plus légeres l'effrayoient, & il ne concevoit pas comment un Chrétien, qui aime & qui craint, peut de propos délibéré offenser l'objet de sa tendresse. Mais il ne se bornoit pas a fuir le péché & ses fausses douceurs, il faisoit à son Maître un sacrifice perpétuel de ses plus innocentes satisfactions. Il ne connoissoit ni récréations, ni aucun de ces délassemens, que la nature épuisée par un long & pénible travail, se croit nécessaires. Jamais on ne l'a vu à Paris respirer l'air & les parfums du printems dans ces jardins superbes, qui font l'admiration du Citoyen & de l'Etranger.

ger. Jamais on ne l'a vu entrer dans ces converſations profanes, où tout eſt de miſe, excepté Dieu & ſes intérêts. Un jour dans une voiture publique, où par mille bagatelles qui ſe ſuccédoient avec vivacité, on charmoit l'ennui du voyage, l'homme de Dieu ſeul jetta, ſans le vouloir, un grand cri, dont la compagnie fut effrayée. On lui en demanda la raiſon. « Hélas ! répliqua-» t-il, nous nous occupons en pure perte » de niaiſeries, pendant qu'il y a un Dieu, » qui pourroit ſi ſolidement occuper nos » cœurs, & être la matiere de nos entre-» tiens. »

Son Amour pour Dieu.

Ce qu'un mouvement indélibére & ſubit fit dire & faire à Boudon dans cette conjoncture, il l'a fait & dit tous les jours de ſa vie. Il n'étoit pas de ces amans oiſifs, à qui les ſentimens ſuffiſent. Sa charité fut active, laborieuſe, auſſi incapable de repos que le feu, qui en eſt le ſymbole. Nous l'avons vu juſqu'ici : il fut dans les plus ſérieux travaux dès ſa jeuneſſe ; & ſes travaux qui avoient pour principe la charité, n'avoient que la charité pour fin. Il avoit un deſir, une faim inſatiable de faire connoître à tout le monde le bonheur qu'il y a d'aimer Dieu. « Ma » joie, *diſoit-il*, eſt de pouvoir crier à l'a-» mour, au pur amour de Dieu ſeul en trois » Perſonnes, & de dire à tous les hommes : » Aimons Dieu, & aimons-le généralement. » Aimons-le dans toutes nos actions, dans » toutes nos ſouffrances, dans tout ce que

Son Amour pour Dieu.

» nous ſommes. Aimons-le dans tous les » momens de notre vie, dans l'inſtant de » notre mort, pour ne jamais ceſſer de l'ai- » mer après notre mort. Aimons Dieu & » Dieu ſeul, quoi qu'il nous en coûte, & » ne ſoyons pas aſſez malheureux pour par- » tager nos cœurs & nos affections; &c. »

Mais l'amour faiſoit chez lui quelque choſe de plus fort, que de le faire crier à l'amour. Il l'uniſſoit parfaitement à toutes les volontés de Dieu ; & les ordres les plus amers de ce grand Maître n'avoient pour ce ſerviteur fidele, que la douceur du miel le plus délicieux. « Pourquoi, *s'écrioit-il*, pour- » quoi, ô mon Dieu, ne pas voler au pre- » mier ſigne de votre volonté? O Dieu de » mon cœur, que votre volonté ſe faſſe en » la terre comme au ciel. Courage, mon » ame, tirons toujours du côté de la vo- » lonté de Dieu : que ſon bon plaiſir ſoit à » jamais notre unique plaiſir. Dieu de l'é- » ternité, *diſoit-il encore*, quand vous m'ac- » cableriez de miſeres, je vous trouverai » toujours infiniment aimable. Je veux em- » braſſer avec amour votre divine main, » quand elle ne feroit pleine que de foudres » pour m'écraſer. Ah! main infiniment ado- » rable, je vous baiſerai toujours, quelques » coups que vous puiſſiez me porter. »

Tels étoient les ſentimens de l'homme de Dieu : en eſt-il de plus nobles, de plus gé- néreux? Oui, à ſon avis, il y avoit encore un pas à faire, c'étoit d'aimer Dieu uniquement

pour lui, & ſans aucun retour ſur ſoi-même : Et c'eſt ce qu'il s'efforçoit de faire. Auſſi quand il vit quelques Théologiens diſputer à l'occaſion du Livre de M. de Cambrai, ſi on pouvoit aimer Dieu, ſans avoir égard à la récompenſe : *Je ne ſçais*, dit il, *comment ces Meſſieurs l'entendent ; mais je ſçais bien que j'aime Dieu purement pour l'amour de lui-même.* Ce n'eſt pas, dit un de ſes meilleurs amis, qu'il ait jamais prétendu exclure l'acte ou le motif de l'eſpérance chrétienne ; puiſqu'il ſçavoit comme un autre, & mieux que bien d'autres, que David & S. Paul ont ſervi Dieu dans la vue de la récompenſe. Mais c'eſt qu'il étoit perſuadé de deux choſes, l'une que l'amour pur eſt très-poſſible ; l'autre, qu'il fait partie de cette voie excellente, que l'Apôtre nous a montrée *. Son Amour pour Dieu.

§. IV. *Son Oraiſon.*

Si l'amour de Dieu eſt tout à la fois l'effet & le principe de l'eſprit d'oraiſon, on ne peut guères ſe rappeller ce que nous venons de dire de l'amour du grand Archidiacre, ſans tomber d'accord qu'il a dû être un homme d'une très-éminente oraiſon. L'excellent Ouvrage qu'il a compoſé ſur cette matiere, eſt une preuve qu'il en connoiſſoit parfaitement la théorie & la pratique. Elle lui étoit devenue ſi familiere, ſi habituelle, qu'on pourroit dire de lui, comme du ſaint Son Oraiſon.

* Æmulamini autem chariſmata meliora. Et adhuc excellentiorem viam vobis demonſtro *I. Corinth.* 12, 31.

Son Oraison. Evêque de Tours, que son esprit en étoit toujours occupé : *Invictum ab oratione spiritum nunquam relaxabat.*

Tout ce qui se présentoit à ses yeux étoit pour lui une matiere de réflexions, & ces réflexions ne manquoient point d'élever son cœur à Dieu ; ce qui fait la substance de l'oraison. Il rencontroit, par exemple, sur sa route un jeune Prince, âgé de vingt-trois ans, qui ne pensoit ni à son salut, ni aux exemples de vertus que lui avoient laissé ses Ancêtres. « Mon Dieu, *s'écrioit-il*, quel » malheur pour l'autre vie que d'être grand » dans la vie présente ! O qu'il fait bon être » petit dans ce monde, & n'y être rien du » tout ! Faites-moi la grace, ô mon Sau- » veur, d'être méprisé, de vivre & de mou- » rir dans la douleur. » Il voyoit en Allemagne une Eglise considérable, où l'on examinoit aussi peu les mœurs d'un nouveau Chanoine, que l'on examinoit sévérement ses preuves de noblesse. « Quel aveugle- » men , mon Dieu, *disoit il en gémissant.* » Hélas, que souvent les nobles devant le » monde, sont méprisables devant Dieu ! » Que ceux que les hommes choisissent, » sont rarement ceux que Dieu appelle. » Il se rencontroit dans un pays hérétique, où les habitans étoient bien logés, meublés superbement, & regorgeoient de biens. « Mon » Dieu, *disoit-il*, que vous faites peu de cas » des richesses de ce monde, puisque vous » les donnez à vos ennemis ! au lieu que

» vous réservez à vos véritables amis des croix, des tribulations, des peines continuelles. C'est que vous leur préparez dans le ciel un torrent de délices. Ah Seigneur! que l'indigence & l'affliction soient mon partage : je renonce aux biens du siécle » Son Oraison.

Il examinoit les précautions sans nombre, que prenoit la Police, soit contre les incendies en certaines villes de Baviere, où chaque nuit plusieurs personnes font la ronde, & crient de toutes leurs forces, qu'on prenne garde au feu; soit contre la peste, pendant qu'elle étoit à Rouen; en mettant à Evreux, & dans les villes voisines des sentinelles, qui ne laissoient entrer personne sans un certificat de santé en bonne & due forme. « Hélas! *disoit-il*, ces pauvres » gens font ce qu'ils peuvent pour se préserver d'un feu passager, pour se garantir de la contagion; & presque personne d'entre eux ne pense à éviter les feux éternels, ou à se soustraire au péché, qui est le plus funeste de tous les fléaux. »

C'est ainsi que le bien & le mal rappelloient Boudon à Dieu. Mais il n'avoit pas besoin des objets étrangers pour s'y porter. Ce grand Maître lui étoit si présent, que seul, ou en compagnie, en repos ou en action, en voyage ou chez lui, il sembloit ne le point perdre de vue. La moindre distraction de cette adorable présence * lui eût été

* Ces expressions & autres semblables ne peuvent avoir qu'une généralité morale. Les hommes les plus saints ont

Son Oraison. plus rude, que la dislocation d'un de ses membres : celle-ci n'eût déplacé qu'un os : celle-là auroit mis son ame hors de son centre. C'est ainsi qu'il raisonnoit, parce que c'est ainsi qu'il étoit affecté. Je sens qu'on aura peine à le comprendre ; mais je sens aussi que Dieu est admirable dans ses Saints, & qu'ils peuvent tout en celui qui les fortifie. Un jour qu'il étoit sur l'eau avec un grand nombre de passagers, il gémissoit sécretement de voir qu'ils ne s'occupoient que du spectacle que leur offroit la nature, sans jamais remonter à celui qui en est l'auteur : cette réflexion l'ayant rendu tout pensif, quelques personnes qui s'en apperçurent, lui en demanderent la cause. « Je pensois, » *leur dit-il*, que Dieu par son immensité » remplit tout l'univers, & même ce ba» teau, & que personne n'y pense. » Ce qui l'affligeoit, c'est que ces sortes de discours, si propres à ramener à Dieu, étoient souvent inutiles. « Il faut, *disoit-il en lui-même* » *à cette occasion*, il faut que l'esprit & le » cœur de l'homme soient étrangement dé» rangés. On lui dit : Voilà des bêtes, des » maisons, des arbres ; il les regarde, il en » parle, il en fait la matiere de son entre» tien. On lui dit : Voilà Dieu, il n'y fait » point d'attention, il n'en dit pas un mot. »

On le plaignoit un jour de ce qu'il se trouvoit seul dans une voiture publique : mais il plaignit encore plus ceux qui le plai-

des distractions : ils péchent par surprise, &c.

gnoient ſi à contretems. « Pauvres aveugles, » *diſoit-il en ſon cœur*, j'ai bien une autre » compagnie que celle que vous me ſouhaitez. Bien loin d'avoir du plaiſir de celle » des créatures, elle me donne de la peine, » parce qu'elle ne ſert qu'à divertir l'application amoureuſe que je dois avoir à mon » Créateur. O homme, ſi tu ſçavois quel » honneur il nous fait, en nous permettant » de converſer avec ſa grandeur infinie, » que ne ferois-tu pas, pour jouir d'un bien » ſi précieux, ſi divin ? »

Son Oraiſon.

Ces vives aſpirations, cette attention continuelle à la préſence de Dieu, ne faiſoient qu'une partie de ſon oraiſon. Nous avons vu au premier Livre, que dès ſa plus tendre jeuneſſe il y paſſoit une partie des nuits, & ſouvent les nuits toutes entieres. Cette premiere ferveur ne fut ralentie ni par l'âge, ni par les affaires. Plus l'Archidiacre vit ſon compte s'augmenter avec les emplois, plus il comprit la force de ces paroles de J. C. *Il faut prier ſans ceſſe, & ne ſe relâcher jamais* : & on peut dire qu'il tendit à les pratiquer dans le ſens le plus rigoureux. Il donnoit le matin un tems réglé à l'oraiſon. Il y en donnoit un autre devant & après la Meſſe. Il recommençoit le ſoir, & la nuit même ne pouvoit l'arrêter. Chaque année il prenoit ſur ſes occupations dix, quinze ou vingt jours, pour jouir à l'aiſe des entretiens du bien aimé de ſon cœur. C'étoit là que plongé dans le ſein de Dieu,

Son Oraison.

comme un poisson l'est dans les eaux de l'Océan, les semaines passoient pour lui avec plus de rapidité, que les heures ne passent aux mondains au milieu des fausses joies qui les enivrent. « Non, *disoit-il en » substance*, il n'y a point d'exercice plus doux, plus consolant, plus lumineux que » celui de la sainte oraison. Elle dissipe les » ténébres qui nous environnent; elle ouvre les yeux aux plus belles lumieres du » Ciel, elle nous découvre les thrésors de » la grace, elle nous procure l'union divine, » elle nous rend invincibles contre tous nos » ennemis, elle nous comble de toutes sortes de biens. »

Il paroît que l'oraison passive, qu'il a si bien décrite dans son Livre du *Regne de Dieu*, étoit celle qui lui revenoit davantage. Mais il ne s'y livroit pas à une inaction stupide, qui attend tout de Dieu sans raison d'attendre. S'il se prêtoit à l'opération de la grace, c'étoit en homme qui sçait qu'elle agit, & qu'elle fait agir *. Aussi ne visoit-il dans l'oraison, qu'à ne plus voir que Dieu, qu'à ne plus aimer que lui, qu'à ne plus agir que pour sa gloire, qu'à ne plus souffrir que pour lui, qu'à s'unir intimement, fidélement, tendrement aux adorables dispositions du cœur de J. C. Et c'est pour cela, sans doute, que l'oraison a produit en lui

* M. Boudon corrigea dans ce Livre beaucoup d'expressions, de crainte que les nouveaux Quiétistes, dont le S. Siége avoit condamné la fausse spiritualité, n'en abusassent contre son intention.

tous les effets qu'elle a coutume de produire dans les plus grands Saints. Son Oraison.

Elle lui donna, 1°. une paix si profonde, si constante, que les nuages les plus sombres n'étoient pas capables de l'altérer : 2°. une si grande soumission au bon plaisir de Dieu, qu'il le bénissoit également dans la joie & dans les peines les plus ameres : 3°. un amour si ardent pour Dieu, qu'on ne pouvoit converser avec lui, entendre ses Sermons, lire ses Lettres ou ses Livres de piété, sans se sentir atteint de la flamme qui le dévoroit : 4°. un détachement si universel de tous les objets créés, qu'il n'eût pas voulu que son cœur s'attachât aux personnes les plus saintes. « O qu'il est rare, *disoit-il*, de » trouver sur la terre des ames à qui Dieu » seul suffise ! Qu'il y a peu de personnes » qui puissent dire en vérité avec l'humble » & dégagé Saint François d'Assise : Mon » Dieu, & mon tout ! Quand on s'est dé- » fait de l'attache aux personnes du siécle, » l'on se prend, & quelquefois presque » sans s'en appercevoir, à celles qui sont à » Dieu. »

Pour lui il gardoit une conduite absolument différente. Il aimoit tous les hommes, & sur-tout les gens de bien : mais il les aimoit sans attachement, sans empressement pour leur estime & pour leur amitié. Il les aimoit en Dieu & pour les seuls intérêts de Dieu. « O mon ame ? se disoit-il à lui- » même, donnons toute notre attention à

Son Oraison. » l'adorable Jesus. Contemplons-le dans » cet état douloureux, où il souffre une ex- » trême privation de toutes les créatures, » pour nous apprendre qu'il n'y a que Dieu » seul, à qui nous devions nous arrêter. » Jesus est si peu aimé des hommes, qu'on » voit un peuple nombreux demander sa » mort, & crier à haute voix : Qu'il soit » crucifié. Les Magistrats & le Gouverneur » le condamnent. Un Roi le méprise avec » dédain, & le traite d'insensé. Le grand » Prêtre le déclare digne de mort. Ses » propres Disciples prennent la fuite & » l'abandonnent. Le plus zélé d'entre eux » le désavoue avec imprécation devant une » malheureuse servante. O mon aimable » Sauveur ! quel part aviez-vous pour lors » dans l'esprit & dans l'estime des créa- » tures ? Après un exemple si touchant ose- » rions-nous encore desirer l'estime & » l'affection des hommes ? Allons, mon » ame, quoi qu'il puisse nous en coûter, » santé, vie, réputation, amis, allons sur » le Calvaire avec notre adorable Roi : » tenons-lui compagnie avec sa tres-sainte » Mere & le Disciple bien aimé. Allons & » mourons avec lui. Mourons au point » d'honneur, au desir des biens temporels, » aux plaisirs des sens, à nos amis, à nos » plus proches : mourons à tout, afin que » ne vivant plus à nous-mêmes, ni pour » nous-mêmes, nous ne vivions plus que » de la vie de Jesus, vie cachée en Dieu & » en Dieu seul. »

Ce n'eſt-là qu'une foible eſquiſſe des ſentimens, que l'homme de Dieu puiſoit dans l'oraiſon. Mais ce ne fut pas le dernier avantage qu'il en remporta. S'il y trouvoit de quoi former en lui, de quoi perfectionner l'homme nouveau, il y trouvoit des lumieres sûres pour la ſanctification du prochain. C'étoit-là qu'il découvroit les artifices de l'homme ennemi, la corruption de la nature, les remédes les plus propres à guérir les maladies de l'eſprit & du cœur, & cette ſage variété de leçons & d'avis, dont avoient beſoin ceux qui de toutes parts s'adreſſoient à lui pour avoir ſes déciſions. C'étoit-là qu'il voyoit les plaies de l'Egliſe, qu'il gémiſſoit de ſes maux, qu'il prioit l'Eſprit ſaint de former dans ſon cœur ces ſoupirs ineffables qui ſont exaucés. C'étoit-là qu'il ſe révêtoit de cet eſprit de force qui lui étoit néceſſaire, ſoit pour remplir ſes emplois malgré les contradictions; ſoit pour embellir la maiſon de Dieu, malgré les obſtacles de l'enfer & de ſes miniſtres; ſoit pour mépriſer les dangers & les peines ſans nombre, dont les voies de ſon zèle étoient parſemées. C'étoit-là qu'il pleuroit avec des larmes de ſang, l'inaction, & quelquefois les déſordres de cette multitude d'Eccléſiaſtiques, qui ne penſent à rien moins en ſe mettant ſous les étendarts de J. C. qu'à le prendre pour la portion de leur héritage; & que ſon eſprit, comme celui de ſaint Paul, étoit dans la détreſſe, en voyant des

Son Oraiſon.

Son Oraison. Clercs sans vocation, des Bénéficiers sans autre dessein que celui de vivre plus à leur aise, des Abbés, des Prieurs, des Curés sans zèle pour les intérêts de Dieu, sans attention aux besoins de leurs freres, sans amour pour les régles & pour la discipline. Enfin c'étoit-là, & ce ne put être que là, qu'il sçut amasser ce thrésor de vertus, qui, quoi qu'en aient pu dire l'erreur & la calomnie, ont fait de lui un des plus vertueux Prêtres, que Dieu ait donné à son Eglise dans ces derniers temps.

Nous finirons cet article par une remarque, qui peut-être de quelque utilité. M. Boudon ne blâmoit pas la pratique établie en plusieurs Communautés, de rendre compte de son oraison : mais il en blâmoit l'abus. « Autre chose est, disoit-il, de » rendre simplement compte de ce qu'on » a pensé dans son oraison ; autre chose » de s'occuper de ce compte durant l'orai- » son. Cependant, poursuivoit-il, cet abus » est fort ordinaire, particulierement par- » mi les jeunes personnes, qui n'ayant pas » grande facilité de s'expliquer, où n'étant » pas encore fort versées dans l'exercice de » l'oraison, dans la crainte qu'elles ont de » la confusion, si on les oblige de parler, » passent une partie du tems destiné à la » méditation à se préparer à cette reddition » de compte. En sorte qu'au lieu de s'occu- » per de Dieu, ou des Mysteres ; ou de » quelques vérités Chrétiennes par amour

» de Dieu, elles ſont toutes occupées de Son Oraiſon.
» leur Supérieur ou de leur Directeur.
» Ceux qui gouvernent les Novices dans
» les Maiſons Religieuſes, ou qui ont ſoin
» des jeunes perſonnes dans les autres Com-
» munautés, doivent veiller à empêcher
» cet abus, en ne les preſſant pour ces
» ſortes de répétitions, qu'avec une modé-
» ration qui leur laiſſe la liberté de s'occu-
» per de Dieu.

» Le ſaint homme ajoutoit, que le dé-
» mon ne s'oublie pas dans ces rencontres;
» qu'il fait tous ſes efforts pour déſoccuper
» les ames de Dieu, & les occuper de la
» créature, quoique ſous de bons prétextes;
» parce qu'il ſçait qu'il n'y a rien de grand,
» rien de ſolide à attendre d'une Commu-
» nauté, où il y a peu d'occupation affec-
» tueuſe & cordiale de Notre Seigneur
» Jeſus-Chriſt. » Si cela eſt ainſi, que pour-
roit-on attendre de celles, où la vraie
méditation ſeroit preſque entiérement in-
connue ?

§. V. *Sa Religion.*

La religion, c'eſt-à-dire, cette premiere Sa Religion.
des vertus morales, qui porte l'eſprit & le
cœur à rendre à Dieu, comme au Souve-
rain Maître de toutes choſes, le culte &
l'honneur qui lui ſont dûs, devroit être
comme naturelle à tous les Eccléſiaſtiques.
Dévoués par état au miniſtere des Autels,
rien de ce qui concerne la gloire de l'Etre

Sa Religion. ſuprême à qui ils ſont érigés, ne peut leur paroître indifférent. Ce fut de ce principe ſi fécond en conſéquences, que partit le ſaint Prêtre, dont nous tâchons d'effleurer les vertus. La foi, qui lui rendit Dieu préſent, ne lui inſpiroit que des ſentimens dignes de ſa Majeſté infinie. De quelque côté qu'il portât ſes regards, il ne voyoit que ce grand Arbitre de l'univers. L'idée de ſa gloire, de ſa magnificence, de ſes intérêts, du profond reſpect qui lui eſt dû, le ſuivoit en tous lieux, & principalement en ceux où il veut être honoré. Ecoutons-le diſcourir ſur cette matiere : c'eſt notre méthode, & la piété y gagne toujours.

« Je connois, dit il, & nous ſommes sûrs que c'eſt de lui-même qu'il parle, quoique ſon humilité s'efforce de donner le change, » je connois des perſonnes, qui dans une » vûe pénétrante de la Majeſté de Dieu, » ont pour tout ce qui regarde ſon culte » une vénération inconcevable. Tous les » lieux & toutes les choſes conſacrées au » ſervice de Dieu, comme les Temples, » les Chapelles, les Ornemens, les Cimetieres, les Images, les Chapelets, les » Scapulaires, & généralement tout ce que » l'Egliſe approuve, ſont pour elles l'objet » d'un reſpect inexpliquable. Elles ſe donneroient bien de garde de faire de nos » Egliſes un paſſage ; elles n'y entrent que » pour rendre leurs adorations à la Majeſté » ſuprême. Si elles ſont voyage, & qu'elles

» passent devant nos sacrés Temples, elles » ne manquent pas de descendre de » cheval, pour donner à J. C. résidant » en ces saints Lieux des marques de leur » vénération pour lui. Elles sont saisies de » frayeur au moment qu'elles y entrent : & » si elles sont obligées d'y dire quelques » paroles, elles le font à voix basse, & » d'une maniere qui marque assez combien » elles sont pénétrées de la présence de » Dieu. Quelque part qu'elles se trouvent, » si elles entendent dire quelque chose, qui » regarde sa grandeur, dans l'instant elles » se sentent précipitées dans un abysme » d'anéantissement devant cet Etre infini : » & c'est en quoi elles ont le bonheur d'être » bien éloignées de ces personnes, qui, » quoiqu'elles fassent profession de piété, » parlent de Dieu en certaines occasions » avec si peu de respect, si peu d'attention, » le faisant même entrer dans leurs badi- » nages, que vous diriez qu'elles ne le con- » noissent pas. »

Sa Religion.

C'est ainsi qu'en notre pieux Archidiacre le respect pour la Divinité en produisoit un autre pour tout ce qui a rapport à elle. Il ne regardoit les Sacremens qu'avec une sainte frayeur. Il ne les administroit qu'avec crainte. Saisi, déconcerté du peu de préparation que la plupart des pénitens apportent au sacré Tribunal, il s'écrioit avec douleur : « Où est donc la foi ? Qu'est-elle devenue ! » J'ai connu un Prince, ajoutoit-il, qui

Sa Religion. » pour se soulager de la gravelle, dont il
» étoit tourmenté, s'abstenoit de chair, de
» poisson, de toutes les délices de la vie,
» & menoit une vie plus mortifiée que
» celle des plus austéres Religieux. Si un
» Confesseur lui avoit prescrit, non pour
» plusieurs années, mais pour quelques
» mois, une pareille abstinence, afin de le
» délivrer des peines de l'autre vie : n'eût-
» on pas taxé cette conduite d'indiscrétion,
» & d'un zéle trop outré? Oui sans doute;
» car on ne trouve personne, ni parmi les
» grands du siécle, ni parmi les gens du
» commun, qui se mortifie de la sorte pour
» éviter les tourmens de l'enfer; puisqu'à
» peine en trouve t-on, qui veuillent faire
» la pénitence qu'on leur enjoint, & suivre
» les conseils qu'on leur donne pour leur
» salut. O hommes, ne connoîtrez-vous
» jamais assez le prix des sources de votre
» sanctification! »

Mais, & il nous l'a déja fait entrevoir, il ne falloit pas d'aussi grands objets que les Sacremens, pour mériter sa plus respectueuse attention; un des cheveux de l'Epouse l'attiroit toute entiere. Ce qui la touchoit, quelque petit qu'il fût en soi, lui paroissoit intéressant. Il admiroit la conduite de l'Esprit saint, à qui tout ce qui regarde la nouvelle Jérusalem a semblé si auguste, qu'il lui a donné des Ministres pour fermer & pour ouvrir ses portes; pour préparer l'encens qui doit fumer devant elle; pour

allumer & pour porter la lumiere, dont elle se sert afin de répandre la dignité sur ses Offices ; pour bannir de son enceinte ceux qui par leur immodestie & l'indécence de leurs attitudes oseroient la profaner. Sa Religion.

Il avoit admirablement bien pris ces sentimens religieux, & par rapport aux Ministres de l'Autel, & par rapport aux Lieux saints. Il honoroit si profondément J. C. en la personne de ses Prêtres, qu'il les reconduisoit toujours la tête découverte, & jusques dans la rue. Il ne leur écrivoit guères qu'à genoux. Il ne parloit jamais d'eux que dans des termes pleins d'honneur & d'estime pour leur caractere & pour leur dignité. Il ne voyoit qu'avec indignation les Oints du Seigneur traités d'une maniere peu proportionnée à l'éminente grandeur de leur condition.

A l'égard des Lieux saints, sa douleur la plus profonde étoit de les voir déshonorés, soit par le peu de modestie dans les personnes ou dans les postures, soit par la liberté qu'on se donne d'y parler mal à propos. Ce scandale qui frape moins, parce qu'on y est presque accoutumé, le faisoit entrer dans une sainte colere, que la maladie du respect humain n'arrêtoit point. Il s'y opposoit sur le champ, quoique toujours avec prudence. Il éclatoit contre dans ses entretiens, & sur-tout dans ses sermons, avec une force, une véhémence, dont la foiblesse de son tempérament paroissoit incapable. Il

Sa Religion

prioit, il conjuroit les Supérieurs de remédier à ce criminel abus. Il a fait un Livre entier ſur cette matiere. Son zéle pour la Maiſon de Dieu s'y fait ſentir à toutes les pages: & malgré ſa douceur, on l'y trouve preſque dès l'entrée un enfant du tonnerre.

Ce que la Religion lui faiſoit faire en faveur des Temples matériels, il le faiſoit bien plus volontiers en faveur de ceux qui ſont, ou qui peuvent devenir les Temples vivans du ſaint Eſprit. Nuit & jour il n'étoit occupé que de la penſée d'établir le regne de Dieu dans tous les cœurs. C'eſt-là que tendoient ſes Ecrits, ſes travaux, ſes jeûnes, ſes aumônes, ſes macérations, ſes vœux, ſes pélerinages, ſes fréquentes neuvaines, & ſes oblations plus fréquentes encore de l'Agneau ſans tache. Vers la fête de Noël il écrivoit à ſes amis, pour les prier d'obtenir du ciel par une pieuſe & vive confédération, que le divin Enfant que l'Egliſe adore dans ces ſaints jours, triomphât dans toutes les parties de l'Univers. Pendant les guerres qui ont agité l'Europe de ſon tems, il ſouhaitoit avec ardeur que les ennemis de l'Egliſe fuſſent humiliés, comme elle le ſouhaite elle-même dans ſes Litanies: & que ne pouvoit pas la priere aſſidue d'un Juſte ſi puiſſant auprès de Dieu? Au reſte, dans les nouvelles publiques & particulieres il ne voyoit, & il ne cherchoit que la Religion. Tout ce qui pouvoit y porter coup, l'affligeoit ſenſiblement; & ce ne fut qu'avec

bien de la douleur qu'il vit un Prince étranger, mais Catholique, s'unir pour des intérêts profanes avec des Puiſſances engagées dans l'erreur, & dont les ſuccès ne pouvoient être que funeſtes à l'Egliſe. « Hélas! » *diſoit-il*, un ſeul degré de votre gloire, » ô mon Dieu, eſt plus conſidérable que » toutes les Monarchies du monde : cepen» dant votre gloire eſt négligée, & l'on va » juſqu'à faire des ligues pour s'y oppoſer. » Sera-t-il donc toujours vrai, comme le » diſoit l'Apôtre, que chacun cherchera ſes » propres intérêts, & que perſonne ne cher» chera ceux de Jeſus-Chriſt? Mettez fin, » Dieu de miſéricorde, à un oubli qui vous » eſt ſi injurieux. Répandez vos biens & vos » graces ſur Sion, votre ſainte Egliſe, & » que l'éclat de votre gloire en ſorte depuis » l'Orient juſqu'à l'Occident. » Sa Religion.

Mais rien ne fait mieux connoître le tendre, le ſolide de la Religion du grand Archidiacre, que ſon reſpect pour les deux plus auguſtes Myſtères que cette même Religion ait à nous préſenter. Il avoit ſur l'un & ſur l'autre des ſentimens ſi beaux, ſi propres à réveiller la foi, & à nourrir la piété, que les gens de bien ne nous paſſeroient pas de les leur dérober.

§. VI. *Sa Piété envers la ſainte Trinité.*

L'ineffable Myſtere d'un Dieu en trois perſonnes, ſi peu honoré de la plupart des Chrétiens, parce qu'il en eſt ſi peu connu, Sa piété envers la ſainte Trinité.

Sa piété envers la sainte Trinité.

fut toujours le premier objet de la piété de M. Boudon. Et plût à Dieu que le Christianisme, le Sacerdoce même eussent en ce point bien des gens qui s'efforçassent de l'imiter !

Sa foi, quant à ce premier dogme de la Religion, se fortifioit par les motifs, qui l'ont altérée, ou même anéantie dans les téméraires scrutateurs de la divine Majesté. L'incompréhensibilité du Mystére étoit pour lui une raison de le croire : il sentoit qu'une chose si sublime, si supérieure aux notions communes de l'intelligence humaine, n'auroit jamais eu ni Martyrs, ni défenseurs, si elle n'avoit été révélée. De-là ces paroles aussi pleines de sens, qu'elles sont pleines de soumission & d'amour : « O Trinité incompréhensible, qui surpassez toute raison, tout entendement, toute lumiere des hommes & des Anges, & qui n'êtes comprise que de vous seule ! cette élévation infinie au-dessus de ma foible capacité, est une vraie raison qui me porte davantage à croire la grandeur de votre Mystére. Les ténébres sacrées qui environnent de toutes parts le lieu que vous habitez, m'en donnent des clartés & plus certaines & plus vives. Ah ! je voudrois dans la fermeté que j'en reçois par votre grace, donner non-seulement ma vie, mais un million de vies pour en soutenir la vérité. Je vous supplie en toute humilité, que la profession que j'en fais pré-

» fentement, je renouvelle autant de fois » que je refpirerai, & fur tout au moment » de ma mort. Oui, Seigneur, je prends le » Ciel & la Terre à témoins, que je veux » vivre & mourir en cette foi, & que j'ana- » thématife toutes les erreurs qui y font » contraires. »

Sa piété envers la fainte Trinité.

De cette foi fi vive, fi éclairée, fi capable de rapprocher fon objet, & de le rendre toujours préfent, naiffoient tous les effets qu'elle produit, lorfqu'elle ne trouve point d'obftacle à fon opération. Un refpect, qui alloit jufqu'au tremblement devant cette adorable Majefté, étoit le premier de ces effets, & le principe efficace d'un grand nombre d'autres. Toujours plein de l'idée & de la grandeur d'un Pere tout puiffant, d'un Verbe qui eft la Sageffe par effence, d'un Efprit qui fonde toutes les profondeurs, Boudon rélégué au fond d'un défert, n'eût rien voulu faire dans fa folitude, qu'il n'eût pu faire devant l'Univers affemblé. C'étoit fous les yeux de ces trois Perfonnes, qu'il travailloit, qu'il converfoit, qu'il prenoit fa nourriture pendant le jour, & fon repos pendant la nuit. Tantôt frapé, faifi d'étonnement, il fe profternoit le vifage contre terre; & par cette pofture d'anéantiffement il donnoit aux Anges un fpectacle, que les hommes ne pouvoient avoir qu'à la dérobée. Tantôt profondément recueilli au-dedans de lui même, il demeuroit, comme un courtifan devant fon Prin-

Sa piété envers la sainte Trinité.

ce, dans un humble silence, pour écouter la Sagesse éternelle qui lui parloit au cœur. Tantôt, comme un fidéle serviteur, il attendoit en paix les ordres de son Maître, pour courir au premier signal, où sa voix daigneroit l'appeller : & c'est pour cela qu'en sa maison il demeuroit presque toujours la tête découverte.

A ce profond respect pour les trois augustes Personnes de la Trinité, se joignoit une conversation, une espéce de société toute céleste. Dans ces communications intimes, qui ne peuvent se bien décrire que par ceux qui en ont gouté la douceur, le saint Prêtre s'entretenoit tantôt avec le Pere, dont il bénissoit la toute-puissance, qui l'avoit, comme toutes les autres créatures, tiré du néant pour la gloire de son nom ; tantôt avec le Fils, dont il adoroit les grandeurs, & qu'il remercioit tendrement de ce qu'après avoir souffert la mort pour son salut, & pour celui de tous les hommes, il vouloit bien encore être leur aliment dans l'Eucharistie ; tantôt avec le saint Esprit, dans lequel il exaltoit la bonté infinie, par laquelle il sanctifie nos ames. En son particulier il lui rendoit de très-humbles actions de graces de ce qu'il l'avoit fait Chrétien, régénéré, nourri & fortifié par les Sacremens, honoré du Sacerdoce, soutenu & béni dans ses fonctions.

De là rentrant dans une vue plus générale des perfections, qui sont communes aux

trois adorables personnes, il se retiroit avec le Fils & le saint Esprit dans le sein du Pere, pour y puiser par grace la force, la vie, la sainteté, qu'elles ont par nature. « Quel repos, disoit-il; car il n'appartient qu'à lui de donner du corps à des matieres si sublimes & si spirituelles, » quel repos » pour un Chrétien, qui considére par tout » la Trinité sainte avec ses grandeurs : qui » voit cette Puissance suprême à qui toutes » les créatures de l'Univers, & les démons » même sont assujettis dans les enfers? Que » doit craindre celui qui est appuyé sur un » tel bras? Si Dieu est par-tout avec ses » grandeurs, il est donc par-tout avec ses » bontés divines, & les bontés d'un Pere » infiniment riche en miséricorde. Il y est » donc avec sa sagesse qui gouverne toutes » choses, & qui dispose de tout d'une ma- » niere admirable. Il y est donc avec une » Providence, qui accable de ses bienfaits » les foibles créatures; qui étend ses aîles » sur elles, comme un aigle sur ses petits; » qui les charge sur ses épaules; qui les » porte dans son sein comme une tendre » mere, qui tient leur nom écrit dans ses » mains, & qui proteste qu'elle ne les ou- » bliera jamais, qu'elle veille à leur garde » avec des soins admirables, & que chez » elle le dernier de leurs cheveux est en li- » gne de compte. Quel moyen après cela » de ne pas mettre toutes ses espérances dans » un Dieu si puissant, si bon, si libéral,

Sa piété envers la sainte Trinité.

Sa piété envers la sainte Trinité.

» & de ne s'y pas reposer avec une parfaite tranquillité ? »

Mais de toutes les perfections de la Trinité, il n'y en avoit point qui le touchât, qui enlevât son cœur comme la sainteté. Au nom du Dieu Saint & trois fois Saint, il se voiloit la face, il s'anéantissoit comme les Chérubins : » Dieu de l'éternité, *s'écrioit-il*, » vous êtes infiniment saint, & votre divine parole nous apprend que personne » n'est saint comme vous. Pere Eternel, » vous êtes saint, parce que vous êtes tout-puissant, & que le péché n'est qu'un effet » de la foiblesse & de l'impuissance. Fils » unique du Pere, vous êtes saint, parce que » vous êtes la sagesse même, & que le péché n'est que folie & qu'illusion. Esprit » du Pere & du Fils, vous êtes saint, parce » que vous êtes la bonté substantielle, & » qu'elle ne peut s'allier avec le mal du péché. C'est donc avec vérité que vous répétez tant de fois dans vos Ecritures, que » vous êtes saint.... Votre être est la sainteté même : & c'est le Cantique, que les » Séraphins chantent incessamment à votre » gloire. Mais souffrez, ô Pere de miséricordes, que vos pauvres créatures de ce » bas monde mêlent leurs foibles voix avec » ces Esprits sublimes, pour chanter, & » pour publier de concert avec eux, que » vous êtes le Dieu saint ; & que vous n'appellez votre peuple une nation sainte, » que dans la vue de lui communiquer » votre sainteté.

Ces

Ces ſentimens ſi dignes de Dieu qui les inſpiroit, Boudon eût voulu, au prix de ſon ſang, les voir répandus dans toutes les parties du monde. Et ces ſouhaits n'étoient pas chez lui de vaines & ſtériles idées. Dans ſes viſites, ſes voyages, ſes miſſions, par-tout où il trouvoit des perſonnes qui ignoroient, ou qui ne connoiſſoient pas ſuffiſamment ce Myſtere capital de la Religion, il les en inſtruiſoit avec une patience que la ſtupidité la plus groſſiere ne rebutoit point. Il apprenoit à chacun, ſelon ſa portée, la maniere d'honorer, d'invoquer, de ſervir ces trois adorables perſonnes. Si quelque choſe dans ces occaſions eût pu faire ſuccéder l'indignation à ſa douceur naturelle, ç'eût été la négligence de quelques Paſteurs, qui n'étudioient, ni pour eux, ni pour les autres, ce dogme important, dont la méditation ne ſert pas moins à l'amour qu'à la foi.

Sa piété envers la ſainte Trinité.

Ce fut pour remédier à ce déſordre, qu'il parla ſi ſouvent de la ſainte & *ſuradorable* Trinité dans ſes Ouvrages, & qu'il en compoſa un dont elle eſt l'unique ſujet. Mais, à ſon ordinaire, il joignit conſtamment la pratique aux Ecrits. Il offroit ſouvent l'auguſte ſacrifice pour honorer ce grand Myſtere. La fête de la Trinité étoit pour lui la ſolemnité des ſolemnités. Il invitoit à la célébrer dignement tous ceux à qui il connoiſſoit du goût pour la ſolide piété. Ses penſées, ſes paroles, ſes actions, ſes ſouf-

Sa piété envers la sainte Trinité.

frances étoient autant de victimes, dont il lui faisoit hommage. Le nombre de trois, que les esprits céleste, en chantant sa sainteté infinie, ont consacré à son honneur, revenoit souvent dans ses exercices de dévotion. C'est ainsi qu'il jeûnoit trois jours, que dans une Eglise il visitoit trois Autels, qu'il donnoit l'aumône à trois pauvres honteux, qu'il récitoit trois fois le Chapelet composé pour adorer le Pere par le Fils, & le Fils comme le Pere par l'Esprit saint, qui est le lien de tous les deux. Quoiqu'il n'y eût aucun Ordre Religieux qu'il n'aimât très-sincerement, il avoit néanmoins une singuliere affection pour celui de la Mercy, que son nom seul invite à glorifier sans cesse un seul Dieu en trois Personnes : & qui pour en soutenir la créance a si souvent prodigué son sang & sa vie.

§. VII. *Sa Piété envers l'Humanité sainte de Jesus-Christ.*

Sa piété envers l'humanité de J. C.

Parmi les illusions des nouveaux Mystiques, il s'en est trouvé une, qui seule étoit capable de décréditer leur systême. Sous prétexte d'aller immédiatement à Dieu, & de se perdre dans son sein par la sublimité de leur contemplation, ils dédaignoient tous les objets sensibles. Un coup d'œil sur les Saints, sur la mere de Dieu, & même sur l'humanité du Sauveur, n'étoit propre, selon eux, qu'à les dégrader. C'étoit le lait

des enfans ; ce ne pouvoit être la nourriture des parfaits.

Sa piété envers l'humanité de J. C.

Saint Paul, quoiqu'élevé jusqu'au troisiéme ciel, étoit bien éloigné d'une si monstrueuse opinion. S'il sçavoit méditer ces ineffables secrets qu'il avoit entendus, il ne sçavoit pas moins bien méditer J. C. & J. C. attaché à la croix. Il le voyoit par tout, il en parloit sans cesse. C'est de J. C. qu'il étoit Ambassadeur & Ministre plus qu'aucun autre. C'est pour J. C. qu'il se livroit à la mort tous les jours de sa vie. S'il sçait quelque chose sur la terre, c'est J. C. qu'il fait profession de sçavoir. Un Apôtre si plein de l'Homme Dieu, n'étoit pas disposé à le mettre à l'écart, comme un objet dont le souvenir auroit pu retarder les progrès de son union avec la Divinité.

Instruit à son école, & formé par ses leçons, le grand Archidiacre d'Evreux se fit un devoir de penser comme lui. La voie d'une contemplation *abstraite*, qui exclut toute pensée de J. C. lui parut *une erreur* ; & c'est ainsi qu'il en parle dans sa *vive flamme d'amour*. Quoique très-éclairé sur les grandeurs divines, quoique souvent & très-souvent plongé dans la vue & dans l'amour de la sainte Trinité, il eut un soin particulier de suivre dans tous ses états l'humanité du Sauveur, & de s'unir à lui par les plus vifs & les plus tendres sentimens. Si comme un cerf il s'éleva jusqu'au sommet de ces montagnes, où la vérité fait en-

Sa piété envers l'huma-nité de J. C.

tendre immédiatement sa voix, il sçut, comme la colombe, se cacher dans les trous de la pierre, & s'y mettre à l'abri des insultes du milan. Mais n'oublions pas que c'est l'homme de Dieu qui doit parler ici, & que, lorsqu'il s'agit de son amour pour J. C. personne ne peut le rendre, comme il se rend lui-même.

« Ah, mon très-doux Sauveur; *disoit-il*, » que mon ame se sépare de mon corps en » prononçant votre divin nom! O aimable » Jesus, & plus aimable un million de fois » qu'on ne peut le dire, que je vous aie » toujours en la bouche & au cœur! O Sei- » gneur, à qui irons-nous, si nous n'allons » à vous? Vous êtes la voie, & quiconque » en suit une autre, est dans l'égarement. » Vous êtes la vérité; celui qui ne vous » écoute pas, est dans le mensonge. Vous » êtes la vie, celui qui n'est pas uni à vous, » est dans la mort, »

« Non, *poursuivoit-il*, ce n'est que par » ce divin Médiateur, que nous allons à » Dieu seul.... Pour moi, c'est dans ce » divin sanctuaire de la très-sainte huma- » nité de J. C. que je vois dans un grand » jour les vérités de l'Evangile. C'est-là » que je vois, à n'en point douter, que le » bonheur de cette vie consiste à y être » malheureux; que toutes les croix qui » nous arrivent, doivent être reçues à ge- » noux, avec de profonds respects, & tou- » te la reconnoissance possible.

Ces tendres ſentimens avoient pour baſe l'étude réfléchie qu'il avoit faite des grandeurs de ſon aimable Jeſus. Il en naiſſoit en lui un mouvement d'amour & de tendreſſe, que toutes les eaux de la mer n'auroient pas éteint. Sa piété envers l'humanité de J. C.
» Certainement, *diſoit-il*, tout ce que les
» Anges & les hommes pourroient ſe figurer
» d'aimable, ſe rencontre dans mon Jeſus. Il
» eſt infiniment aimable, à raiſon de ſes
» grandeurs divines; puiſqu'il poſſede la
» plénitude de la Divinité corporellement.
» Il eſt infiniment aimable à raiſon des per-
» fections de ſa très-ſainte humanité; puiſ-
» que ces perfections charment tous les
» Saints, & que leur contemplation em-
» braſe dans le ciel les plus hauts Séraphins.
» Il eſt infiniment aimable à raiſon des
» obligations infinies que nous lui avons;
» puiſqu'il nous a délivrés des tourmens in-
» finis de l'enfer. Il eſt infiniment aimable
» pour tous les biens qu'il nous a mérités;
» biens infinis dans leur grandeur, puiſque
» c'eſt la poſſeſſion de Dieu même; biens in-
» finis dans leur durée, puiſqu'ils ſont éter-
» nels; biens infinis dans leur totalité, puiſ-
» qu'ils ſont l'aſſemblage de tous les biens.
» Enfin mon Jeſus eſt infiniment aimable,
» à raiſon de la maniere dont il nous a ai-
» més. Tous les momens de ſa vie divine-
» ment humaine étoient plus précieux, que
» le bonheur éternel de tous les prédeſtinés;
» cependant il a bien voulu la donner pour
» nous. O mon cœur, mon cœur, élargiſ-

Sa piété envers l'humanité de J. C.

» sons-nous donc ici, pour nous laisser » perdre dans cet abysme d'amour. Mais » pouvons-nous bien contenir nos larmes » sur nos froideurs, nos glaces, nos ingra- » titudes ! Pour les pleurer, il faudroit des » torrens qui coulassent de nos yeux autant » de tems qu'il nous en reste à vivre. Mais » hélas ! on ne voit sur ce point que la plus » déplorable insensibilité. »

» On passe les jours, les semaines, les » années, & presque toute la vie dans une » continuelle occupation des choses de la » terre ; pendant que l'on vit dans un oubli » perpétuel des obligations infinies que l'on » doit avoir à l'aimable Jesus. Car enfin » quelle part a-t-il dans les desseins des hom- » mes, dans leurs pensées, dans leurs af- » faires, dans leurs discours ? Hé ! quelle » part lui donne-t-on même dans ses prie- » res & dans ses actions de piété ? Hélas ! » vous diriez que ces prieres & ces actions » de piété ne sont que des bagatelles, tant » on y apporte de langueur & de distra- » ctions ; & souvent avec cela une demi- » heure de temps dans un exercice si mal » fait, paroît bien longue à plusieurs, & » leur donne de l'ennui. »

Pour dédommager en quelque sorte le Seigneur Jesus d'une indifférence aussi outrageuse, Boudon l'étudioit tous les jours de sa vie. C'est dans ce grand livre qu'il apprenoit le mépris de soi-même, l'obéissance à ses Supérieurs, la douceur envers

ceux qui lui étoient soumis, la compassion envers les pécheurs, la libéralite envers les pauvres, la charité envers tous les hommes, le pénible amour des ennemis. C'est sur ce divin modele qu'il compassoit toutes ses actions, qu'il régloit toutes ses démarches, qu'il dirigeoit tous les mouvemens de son cœur. Pour tout dire en un mot, J. C. étoit sa vie, son thrésor, son amour, ses espérances, ses délices, son Médiateur, son Dieu, son Tout.

Sapiété envers l'humanité de J. C.

Cet amant passionné du Dieu Sauveur, cet homme si sensible aux biens que Jesus-Christ est venu apporter sur la terre, devoit faire, & fit en effet toute l'estime possible de la grace du Christianisme; grace, qui unit les Fidéles à l'Homme-Dieu, comme les membres à leur chef, & qui, comme parle l'Apôtre, les fait os de ses os, pour ne faire de lui & d'eux qu'un seul corps mystique. Il étoit si touché de cette faveur, qui, dans le premier des Sacremens de la nouvelle loi, nous fait enfans de Dieu, héritiers de sa gloire, freres & cohéritiers de Jesus-Christ, temples de l'Esprit-Saint, Roix & Prêtres; qu'il auroit en quelque sorte desiré qu'elle devînt la matiere éternelle de tous les livres, de tous les entretiens, de toutes les prédications. Son ardeur sur ce point redoubloit avec l'âge. Il n'étoit presque plus maître sur la fin de ses jours, ni de sa gratitude, ni des termes qui l'énonçoient. Il en parloit à tout le monde,

Sa piété envers l'humanité de J. C.

à ses amis, à ceux qui étoient sous sa conduite, aux personnes qui avoient quelque rapport à lui. Ses Ouvrages, ses Lettres, ses discours en étoient pleins.

« Je disois & redisois, la sainte nuit de Noël, écrivoit-il à un pieux ami, » je di» sois : *Totus in me Christus, totus, totus.* » Oui, Monsieur, il faut cesser de vivre » de notre vie, pour ne plus vivre que de » la vie de Jesus-Christ. Tout ce qui est en » nous : nos desseins, nos conversations, » nos souffrances, nos actions les plus vi» les, tout doit être digne de l'Homme» Dieu. »

Quoique le saint Esprit l'appliquât d'une maniere admirable à toutes les dispositions intérieures & à tous les états de ce *Premier né* d'entre les morts; dont il l'avoit rendu frere par la grace du Baptême ; il est sûr cependant qu'il étoit lié par un attrait particulier à la vie cachée, aux souffrances & à la charité du Sauveur. Celui de ses Ouvrages qui a pour titre : *La vie cachée avec Jesus-Christ en Dieu*, en est une preuve des plus sensibles. « Pour moi, dit un de ses » amis, je confesse que sa lecture m'enleve; » & il m'a paru que M. Boudon y étoit en» tré si avant dans toutes les dispositions » du Verbe fait chair, que pour parler avec » l'Apôtre, il a pris avec tous les Saints les » mesures de la charité, de l'humilité & » des autres vertus de son Sauveur. Car ja» mais il n'auroit pu nous donner les traits

» de ce nouvel homme, de cet Homme-» Dieu avec tant de lumieres, s'il ne les » avoit eu lui-même profondément gravés » dans son cœur. »

Sa piété envers l'humanité de J. C.

Aussi tâchoit-il de les exprimer tous, & sur-tout ceux qui retraçoient parfaitement les peines, les humiliations, l'anéantissement de son divin Maître. « Ne seroit-il » pas honteux, disoit-il d'après S. Bernard, » de voir les membres d'un chef percé d'é-» pines, vivre sans peine & sans affliction ? » Et que peut-il nous arriver de meilleur, » que ce qu'un Dieu a eu pour son partage? » Qu'est-ce que le Pere éternel a accordé à » son Fils bien-aimé, sinon des croix, des » opprobres & une mort honteuse ? Le » monde, il est vrai, n'entend point ces » vérités ; la nature ne les goute pas : mais » le vrai Chrétien qui se conduit par les » regles de la foi, & qui a en lui même les » sentimens de J. C. les conçoit parfaite-» ment. Et c'est pour cela que s'unissant par » la partie supérieure de son ame à Jesus-» Christ souffrant, il adore la divine main » qui le crucifie ; il l'aime, il la remercie, » il se soumet entierement à sa conduite. » Certainement, après l'estime que Jesus-» Christ, notre bon Sauveur, a fait des » souffrances, comment ne pas voir qu'el-» les sont d'un prix inestimable ? Comment » ne pas profiter des leçons & des exemples » d'un si grand Maitre? »

» C'est, *disoit-il encore*, c'est J. C. qui

Sa piété envers l'humanité de J. C.

» est toute la religion du ciel & de la terre ; » & le parfait Christianisme consiste à l'aimer & à l'imiter. C'est, comme l'assure » S. Paul, le fondement unique sur lequel » tous les états intérieurs sont appuyés. » Ce fut sur cette pierre vivante & éternelle, que le grand Archidiacre fonda l'édifice de son salut : & c'est pour cela que ni le vent impétueux de la tentation, ni les fleuves des afflictions ne purent jamais l'ébranler. Heureux, qui sçait comme lui bâtir sur un fondement aussi solide : il soutiendra sans confusion le regard de ses ennemis, lorsqu'il leur sera confronté au tribunal du souverain Juge. *Non confundetur, cùm loquetur inimicis suis in portâ.*

§. VIII. *Sa Piété envers le très-saint Sacrement de l'Autel.*

Sa piété envers l'Eucharistie.

Un grand homme disoit autrefois que la vie du vrai Chrétien est une vie d'étonnement & d'admiration ; si à ces sentimens vous ajoutez l'amour le plus vif, & la plus parfaite reconnoissance, vous aurez les plus beaux traits de celle de M. Boudon

Il ne se lassoit point d'admirer l'infinie bonté, avec laquelle son aimable Jesus fait sur la terre sa demeure dans nos Tabernacles. C'est à cette occasion qu'il s'écrioit : » O Dieu d'amour, qu'une ame de» meure étrangement étonnée, lorsqu'à » l'aide des rayons de la grace, elle dé» couvre une vérité si consolante ! Son es-

» prit reste tout interdit. Elle sent que » quand une créature parleroit le langage » des Anges & des hommes, elle ne pour- » roit donner qu'une foible idée de la bonté » par laquelle le Dieu des miséricordes » s'est choisi une demeure parmi les hom- » mes. »

Sa piété envers l'Eucharistie.

Mais plus cette faveur attendrissoit le cœur de notre saint Prêtre, plus il souffroit de voir combien peu la plupart des Chrétiens y font d'attention. Il a lui-même avoué qu'il étoit inconsolable de voir le Dieu d'amour si méconnu; & l'horreur qu'il avoit pour le monde, venoit en partie de ce qu'il ne découvroit en lui que la plus stupide insensibilité à l'égard de son Créateur & de son Sauveur. « Ah! mon Dieu, *disoit-il*, » faut il que vous ayez pour les hommes un » amour si excessif, & qu'ils soient si in- » grats, si insensibles! La plupart des Egli- » ses de la campagne sont désertes pendant » toute une semaine; Jesus-Christ y est » comme un passereau solitaire, & comme » le pélican dans le désert. Personne ne va » lui tenir compagnie: est-il une dureté de » cœur aussi prodigieuse? On se fait un » honneur de faire sa cour aux Rois & aux » Princes de la terre: le Roi des Rois reste » seul; & quoiqu'il soit assis sur le thrône » de sa miséricorde, personne ne va lui » demander des graces. Votre auguste Sa- » crement, ô Dieu d'amour, devroit être » le rendez-vous de tous les cœurs affligés;

Sa piété envers l'Eucharistie.

» le thréſor de tous les pauvres, l'aſyle de » tous les malheureux, le pain ſpirituel de » tous les faméliques. Une ſeule heure paſſée » à vos pieds, vaut mieux que mille autres » paſſées dans les tabernacles des pécheurs : » cependant vous n'êtes ni viſité, ni adoré, » ni aimé. O charité ſans bornes, n'aura- » t-on jamais de retour pour vous, &c. »

Il invitoit de toutes ſes forces à ce juſte retour tous ceux qui vouloient bien entendre ſa voix, & rien ne l'eût plus charmé que de les voir ſe réunir, comme des aigles, autour de ce corps adorable. « C'eſt-là, » *écrivoit-il*, qu'il faut nous rendre avec » toutes les ardeurs poſſibles, pour lui of- « frir avec le ſacrifice de nos cœurs celui » de nos vœux & de nos adorations. Ve- » nez donc y adorer la Majeſté divine, le » Dieu de l'Univers. Mais ſouvenez-vous » bien qu'il eſt écrit, que les hommes doi- » vent s'anéantir d'une religieuſe frayeur, » en entrant dans le ſanctuaire où il ha- » bite avec toutes ſes grandeurs. »

Rien de plus beau, de plus Chrétien que ces ſentimens: Boudon ne s'en contentoit pas; il étoit exact à les mettre en pratique. S'il ſe réveilloit la nuit ; comblé de joie dans la penſée qu'il auroit bientôt le bonheur de célébrer: « O mon ame, *diſoit-il*, nous ne tarde- » rons pas à entrer dans la maiſon du Sei- » gneur! Nous l'adorerons dans ſon ſaint tem- » ple, & nous bénirons ſon nom. » S'il prenoit ſes habits, il diſoit : « Que vos Prêtres,

» Seigneur, ſoient revêtus de juſtice, & » que vos Saints treſſaillent d'allégreſſe à » l'approche du moment, où ils auront le » bonheur de vous poſſéder! » S'il entroit dans une Egliſe: « C'eſt ici mon repos, *di-* » *ſoit-il*, c'eſt ma demeure dans les ſiécles » des ſiécles, parce que le Seigneur l'a choi- » ſie. Que chacun prenne parti à ſon gré; » pour moi je veux que ce lieu ſoit ma plus » douce & plus continuelle habitation. Il » ſera à mon égard cette tour de David, » d'où pendent mille Boucliers, une Cité » de refuge, un Sanctuaire inviolable, un » aſyle aſſuré dans toutes mes tribulations.»

Sa piété envers l'Euchariſtie.

Une des choſes qui le touchoit davantage dans ſes réflexions ſur ce myſtere d'amour, c'eſt l'extrême facilité avec laquelle le Sauveur s'y laiſſe approcher. « Quelle » bonté, *diſoit-il*, Jeſus-Chriſt eſt pendant » toute la ſemaine dans nos Egliſes les plus » abandonnées, afin que le pauvre peuple » n'ait pas, les Dimanches & les Fêtes, la » peine de l'aller chercher bien loin. Ce » Maître ſouverain du firmament n'a point » de gardes, qui éloignent de ſa divine » perſonne ceux qui veulent l'aborder. Tou- » tes les avenues du Palais de ce Roi de » l'empirée ſont libres. O vous, qui êtes » affligés, conſolez-vous: celui qui ſancti- » fie les cœurs, & qui remplit parfaitement » tous leurs deſirs, eſt à vous. Pauvres, ré- » jouiſſez-vous: vous pouvez jouir d'un » bien immenſe; & pendant que les Grands

Sa piété envers l'Eucharistie.

du monde vous reburent, le Roi des Anges vous donne toute l'audience que » vous pouvez souhaiter. Il se plaît à vos » entretiens, pourvu qu'ils partent du cœur; » il vous remplit de ses graces, il vous met » au nombre de ses plus chers favoris. »

Mais l'humilité & l'anéantissement sont les leçons que ce digne Prêtre apprit le mieux aux pieds de la Victime qui s'immole sur le saint Autel. Voici comme il s'en expliquoit, & le peut-on faire d'une maniere plus sensée, plus touchante?

« Si Jesus-Christ est méprisé sur le Calvaire, il y est glorieux par les merveilles » qui s'y operent. Les pierres se fendent, » le soleil s'éclipse, les monumens s'ouvrent, les morts ressuscitent: mais dans » l'Eucharistie son immolation est toute entiere, & ses humiliations y sont portées » jusqu'à l'excès. Encore, s'il y paroissoit » enfant, comme dans la crêche, ou homme comme sur le Calvaire. Mais non: » l'homme & le Dieu disparoissent, & les » sens ne découvrent que les foibles symboles sous lesquels il est enveloppé...... » O mon ame, écoute à loisir la leçon que » te fait ton bon Maître dans cet adorable » Sacrement. Oui, après un anéantissement » si profond, notre plus grand bonheur » doit être de porter avec douceur, avec » paix, avec amour toutes les abjections » possibles. C'est dans ces abjections qu'il » faut mettre le point d'honneur; & le mé-

» pris doit faire le ſujet de notre gloire, » &c. » Sa piété envers l'Euchariſtie.

Nous avons vu dans l'Hiſtoire du grand Archidiacre, qu'il ſçut parfaitement réaliſer ces nobles idées. Il ſacrifia au Sauveur anéanti ſa réputation, ſa ſanté, ſes biens, ſes eſpérances. Et pour peu qu'on réfléchiſſe ſur l'ardeur de ſa foi, on conviendra, qu'au moins par rapport à lui-même il n'outroit point les choſes, lorſqu'il diſoit dans l'excès de ſon zéle, qu'un Chrétien, qui dans cet auguſte myſtere étudie Jeſus-Chriſt tout brulant d'amour pour les hommes, n'héſiteroit point à lui ſacrifier tous les honneurs du monde, toutes les Monarchies de la terre, toutes les couronnes de l'Univers; l'Univers lui-même tout entier, & un million d'autres, s'il les avoit en ſon pouvoir.

Or ce qu'il pratiquoit ſi pleinement à l'égard de la divine Euchariſtie, il s'efforçoit, autant qu'il lui étoit poſſible, de le faire pratiquer à tous les Fidéles; & ſon induſtrieuſe charité lui en fourniſſoit un grand nombre de moyens. Il exhortoit ceux qui avoient quelque confiance en lui, à s'approcher ſouvent & dignement de la ſainte Table; à rendre viſite au Fils de Dieu dans nos Tabernacles; à l'accompagner avec un profond reſpect, quand on le porte aux malades; à faire ſouvent célébrer le redoutable ſacrifice; à orner les Autels & les Egliſes; à procurer que celles-ci ne fuſſent deſſervies que par des Miniſtres ſelon le

Sa piété envers l'Eucharistie.

cœur de Dieu; à communier spirituellement, & cela plusieurs fois la nuit & le jour, selon l'excellente méthode qu'il leur en donnoit; à prendre parti dans ces pieuses Associations, dont la fin principale est de rendre à l'Agneau immolé l'honneur & la gloire qui lui sont dûs; à le saluer souvent, & sur tout en entrant & en sortant de sa chambre, par ces paroles : *Loué soit à jamais le très-saint Sacrement de l'Autel*; à porter un respect singulier à tous les Ecclésiastiques, qui ont l'honneur d'approcher de si près de ce Roi de Majesté; à demander avec ardeur de dignes Ministres à celui qui seul est la porte par laquelle on puisse entrer, & qui l'ouvre & la ferme selon ses desseins éternels. Ce fut par ces pratiques aussi solides qu'elles paroissent simples, que M. Boudon enfanta tant d'adorateurs à l'Homme-Dieu anéanti sous les voiles Eucharistiques. Chacun peut en faire l'essai : il n'y a rien à perdre, & nous sommes sûrs qu'il y aura beaucoup à gagner.

§. IX. *Sa Dévotion envers la très-sainte Vierge.*

Sa dévotion à la sainte Vierge.

Nous ne pouvons mieux commencer cet article, qu'en donnant une idée des grands biens qui sont attachés au vrai culte de Marie; & cette idée nous ne la donnerons jamais plus juste, qu'en l'empruntant des sentimens & des paroles du grand Archidiacre d'Evreux: « La dévotion à l'ad-

» mirable Mere de Dieu, *difoit-il*, porte
» avec foi tant de bénédictions, que l'éter-
» nité toute entiere ne fera pas trop longue
» pour reconnoître les biens qui en décou-
» lent, & dont le prix eft un thréfor caché
» à la terre.... Les pauvres y trouvent des
» richeffes pour le foulagement de leur in-
» digence; les malades, des remédes à leurs
» maux; les ignorans, de la fcience; les
» foibles, de la force; les affligés, de la
» confolation; ceux qui font dans la peine,
» du repos; ceux qui vivent dans l'inquié-
» tude, de la paix. Les pécheurs y rencon-
» trent la grace; les juftes, leur fanctifica-
» tion; les ames du Purgatoire, leur déli-
» vrance. Enfin il n'y a point de condition
» qui ne participe à fes faveurs; point de
» nations, point de pays, point de Royau-
» mes, qui n'éprouvent fa protection. Toute
» la terre eft pleine de fes miféricordes.
» Son cœur, ce précieux cœur, qui eft
» après celui de Jefus, le plus pur, le plus
» doux, le plus charitable de tous les cœurs,
» a lui feul plus d'amour & de perfections,
» que tous les Anges & tous les Saints en-
» femble; & par conféquent il a pour nous
» incomparablement plus de tendreffe, plus
» de compaffion, plus de pente à nous fe-
» courir que tous les Saints enfemble. Et
» c'eft de ce cœur miféricordieux, comme
» d'une fource inépuifable, que découlent
» continuellement fur toutes les créatures
» une multitude prefque infinie de toutes
» fortes de biens. »

Sa dévotion à la fainte Vierge.

Sa dévotion à la sainte Vierge.

Mais, continue le saint Prêtre, » Son élévation & ses grandeurs ne suffisent-elles » pas pour mériter parfaitement notre admiration, nos respects, nos amours. De » toutes les pures créatures il n'y en eut jamais d'aussi unie qu'elle à N. S. J. C. Elle » est le singulier ouvrage de la Trinité. » Elle est une terre nouvelle, qui de son » sein virginal ne porte d'autre fruit que » l'Homme-Dieu. Elle est un ciel nouveau, » qui ne contient rien moins que le Verbe » incarné. Elle est dans le monde un monde de prodiges, qui a ses loix & son état » à part: un nouvel ordre dans l'ordre de » la Providence, de la puissance & de la » sagesse de Dieu; ordre singulier, où les » loix communes sont si dérangées, que celui qui commande à l'Univers, obéit à » une Vierge devenue sa mere; ordre qui » entre en quelque façon dans celui de l'union hypostatique, puisqu'une femme » y devient mere de Dieu. » On sent ici, comme ailleurs, que la main ne seconde point assez les expressions du cœur; & que malgré l'énergie des termes qu'elle emploie, elle ne peut rendre qu'une foible partie des sentimens dont il est affecté.

Malgré cet embarras, que l'éloquent S. Bernard avoit aussi éprouvé, l'homme de Dieu avoit si bien uni son cœur à celui de sa *bonne & tendre Mere;* il y avoit si parfaitement établi sa demeure, qu'il en dit plus avec sa simple & naturelle effusion,

que bien d'autres avec les frivoles agrémens de l'éloquénce humainc. « O cœur virginal, *s'écrie t il*, ô cœur glorieux, vous renfermez seul toutes les excellences de l'ancien & du nouveau Testament. En vous je découvre la charité des Apôtres, la force des Martyrs, la fidélité des Confesseurs, la pureté des Vierges, la retraite des Solitaires, & toute la sainteté des ames les plus innocentes. O cœur sacré, vous êtes tout ce qu'on peut dire de grand. Après en avoir tout dit, nous n'aurons encore rien dit de ce qui en est. Non, ce cœur n'aime pas comme les Séraphins, il n'est pas saint à la maniere dont l'ont été les plus grands Saints. La sainteté de ceux-ci, l'amour de ceux-là, n'étoient qu'un amour de serviteurs & d'amis : au lieu que les grandeurs de Marie sont celles d'une Mere qui a un Dieu pour Fils, &c. »

Sa dévotion à la sainte Vierge.

A ces sentimens d'admiration se joignoient ceux du plus tendre & du plus respectueux dévouement. « O mon ame, disoit le saint homme, quand serons-nous tout à Marie, pour être par elle tout à J. C. Vierge pure ! je veux vous aimer autant que Dieu le desire. O sainte Mere de Dieu, montrez que vous êtes ma mere ! O mon cœur, souvenons-nous bien, que nous ne sommes plus à nous, qu'appartenant à la Reine du Ciel nous ne pouvons plus disposer de nos affections ! O mon ame tout

Sa dévotion à la sainte Vierge.

» eſt à Marie pour la gloire de Jeſus ! & ſi » cela eſt, il n'y a donc plus rien en nous » pour aucune créature. »

Ce grand & parfait dévouement étoit fondé & ſur la noble idée que ce digne Prêtre s'étoit faite de la ſainte Vierge, & ſur les bienfaits qu'il en avoit reçus dès ſes plus tendres années. « De quelque côté que » je me regarde, diſoit-il, en quelque ſens » que je m'examine, je ne vois rien de bon » en moi, que je ne doive aux libéralités du » Fils par le crédit de la Mere.... J'ai fait » depuis ma jeuneſſe une ſi douce & ſi con- » tinuelle expérience de ſes ſoins vraiement » maternels, que je voudrois pouvoir crier » par tout à ſon ſaint amour; & plus encore » dans un tems, où le démon & les hommes » mûs de ſon eſprit, s'efforcent de bannir du » monde ſon culte & le zéle de ſes intérêts.»

Nous touchons ici un point, qui fut pour le cœur du dévot Archidiacre le ſujet d'une douleur continuelle. « Ah! diſoit il, que je » gémis de l'oppoſition qu'on a préſente- » ment au culte de la ſacrée Vierge! A me- » ſure que l'héréſie s'établit, on déclare la » guerre au culte de la Mere de Dieu. Le » démon eſt indigné, de voir que toute l'E- » gliſe chante dans ſon Office, que c'eſt par » elle que toutes les héréſies ont été détruites » dans le monde. C'eſt pourquoi Calvin » dans les derniers ſiécles crioit tant contre » la dévotion à la ſainte Vierge.... Mais » ce qui eſt déplorable, c'eſt que cette oppo-

» ſition ſe trouve aujourd'hui parmi les » Eccléſiaſtiques, qui devroient le plus ven- » ger les intérêts de la Mere de Dieu » contre ſes ennemis, & ceux de l'Egliſe. » Car il eſt ſurprenant de voir la liberté » qu'on ſe donne préſentement ſur ce ſujet, » liberté qui pouſſée bien moins avant dans » les tems qui nous ont précédé, auroit » saintement ſoulevé le Clergé, le peuple, » les Univerſités; & dont on auroit fait » une ſévére punition. »

Sa dévotion à la ſainte Vierge.

Il ſouhaitoit qu'à cette ligue qui s'élevoit contre la Reine des Cieux, on en opposât une autre, qui fût pleine d'ardeur pour ſa gloire. Il y invitoit juſqu'aux habitans du nouveau monde; & ce fut à cette occaſion qu'un ſaint Prêtre de l'Amérique lui demanda, s'il étoit bien poſſible, *qu'il y eût des chiens qui aboyaſſent contre la Lune.* Un autre, & c'eſt celui qui a le plus travaillé à l'Hiſtoire de ce grand ſerviteur de Dieu, le félicitant du Livre de la dévotion à la ſainte Vierge, qu'il venoit de donner au public, Boudon lui répondit avec un mouvement plein de ferveur: « O qu'il me ſeroit doux de donner » pluſieurs vies, ſi je les avois, pour l'hon- » neur de ma bonne Maîtreſſe! Ah! diſoit- » il à un troiſiéme, qu'il fait bon de vivre & » de mourir ſous la protection maternelle » de cette Reine des Anges & des hommes! » Je vous avoue, que je n'ai point de paro- » les pour expliquer combien je ſuis touché, » quand je penſe que Dieu, dans l'excès de

Sa dévotion à la sainte Vierge.

» ſa charité, m'a donné, dès que j'ai commencé d'être, une ſi glorieuſe Dame pour » me ſervir de refuge & d'azile..... Qu'un » chacun porte ſa piété où il voudra, pour » moi, incomparable Marie, j'entens qu'à- » près mon Dieu tous les deſirs qui éclor- » ront dans mon cœur, tous les mouve- » mens qui s'éleveront dans mon ame, tous » les actes qui ſe formeront dans ma volon- » té, toutes mes actions & toutes mes ſouf- » frances, ſoient conſacrées à votre gloire, » pour la gloire de Jeſus, qui ſeul doit être » loué & aimé, dans toutes les affections » qu'on a pour vous, & dans toutes les » louanges qu'on vous donne. »

Mais cet homme ſi dévot à la ſainte Vierge n'a-t-il point excédé dans les louanges qu'il lui a données, & dans les différentes eſpéces de culte qu'il lui a rendu ? Pour en juger ſainement, examinons, mais en deux mots, ce double grief, dont on l'a chargé.

Et d'abord, pour ce qui concerne les éloges qu'a fait de la Vierge ce ſaint Prêtre ; il eſt vrai qu'il l'a traitée de Mere, d'Avocate, de Vie, de Douceur, d'Eſpérance des Chrétiens. Mais il n'y a pas un ſeul de ces glorieux attributs, dont la plus pure antiquité ne lui ait fait hommage. Je ſçais que pour réduire ces termes à leur juſte valeur, elle les a pris dans le ſens d'une vraie & parfaite ſubordination ; mais on ne prouvera point que l'Archiciacre d'Evreux ſe ſoit écarté de ces idées : & pour le trouver en défaut, il

faudra lui prêter des ſentimens qu'il n'eut jamais.

Sa dévotion à la ſainte Vierge.

Quant à ce qui regarde les pratiques dont il ſe ſervit conſtamment pour honorer la Mere de Dieu, celle qu'il préféra de beaucoup à toutes les autres, fut l'étude & l'imitation de ſes vertus; & je ne crois pas que qui que ce ſoit voulût lui en faire un crime. Je ſçais de plus qu'il louoit ſans ceſſe ſes admirables perfections: qu'il lui a dédié tous ſes Ouvrages; qu'il n'entreprenoit rien que ſous ſa protection; qu'il l'invoquoit avec beaucoup de confiance, dans ſes peines; dans ſes épreuves, dans ſes tentations: qu'il récitoit ſouvent en ſon honneur le magnifique Cantique qu'elle a composé; qu'il y joignoit le Roſaire, & les autres priéres que l'Egliſe a cru devoir approuver; qu'il honoroit & faiſoit honorer, autant qu'il étoit en lui, ſes Fêtes, ſes images, & les temples qui portent ſon nom; &c. Mais ſi ce ſont-là des fautes, daignez, Mon Dieu, multiplier les coupables: & ſur-tout rendez-en complices ceux qui les reprochent à votre ſerviteur.

§. X. *Sa Dévotion envers les SS. Anges.*

Sa dévotion aux SS. Anges.

Pour bien apprécier la dévotion qu'eut notre grand Archidiacre pour les ſaints Anges, nous tâcherons d'expoſer ici & ſes ſentimens à leur égard, & ce qu'il fit pour les inſpirer aux autres.

Pour commencer par ce dernier article,

Sa dévotion aux SS. Anges.

qui suppose manifestement le premier, tout le monde est tombé d'accord, que personne dans ces derniers siécles n'a travaillé avec plus de zéle à soutenir la vénération qui est dûe à ces bienheureux Esprits. Pour les trouver en tout tems & en tout lieu, il les joignoit à l'adorable Trinité, dont ils sont les Ministres; à la Mere de Dieu, dont ils sont les admirateurs; aux hommes, dont ils sont les protecteurs & les gardiens. « O hommes, » disoit-il toutes les fois qu'il en trouvoit » l'occasion, aimez les saints Anges: Ce sont » des amis fidéles, des protecteurs très puis- » sants, des peres tout remplis de charité » pour nous. Prédicateurs, Directeurs, » hommes Apostoliques, aimez les saints » Anges: ce sont les sçavans de la science » du Ciel & de la terre, les Princes de la » lumiere céleste, & les guides assurés dans » les voies de la vie intérieure. Prêtres du » Seigneur, aimez les saints Anges: c'est » par leurs mains que le sacrifice est porté » sur le sublime Autel de sa Majesté divine. » Vous qui vivez ou dans le Cloître ou dans » la solitude, aimez les saints Anges: Ces » Esprits admirables sont toujours cachés » en Dieu; *& jamais ils ne le perdent de » vûe*. Vous qui êtes obligés de vivre dans » le monde, aimez les saints Anges: Ces » pures Intelligences vous suivent, & veil- » lent à vos côtés. Aimez les saints Anges, » vous qui êtes engagés dans les liens du » mariage: Votre état est l'objet de leurs soins;

» soins; *le jeune Tobie l'éprouva d'une ma-* Sa dévotion aux SS. Anges.
» *niere bien plus consolante.* Aimez les saints
» Anges, ô Vierges, aimez les saints Anges.
» Ce sont les grands amis de la pureté, les dé-
» fenseurs de la fidélité que vous avez pro-
» mise à Dieu. Justes & pécheurs, riches &
» pauvres, heureux ou affligés, aimez les
» saints Anges: Ce sont les guides de l'inno-
» cence, les asyles de la vertu submergée,
» des lumiéres qui vous feront voir le néant
» de tout ce qui passe, & le bonheur de
» ceux qui versent des larmes. »

Ainsi parloit l'Archidiacre, & plein de cette idée du Pape saint Léon: « Faites de » saintes liaisons avec les Anges: » *Confirmate amicitias cum sanctis Angelis;* il en parloit aux riches & aux pauvres, dans ses voyages, dans ses Missions, dans ses pélérinages. Or, quoique ses discours n'aient pû manquer d'être souvent le sujet des fades plaisanteries du libertin & de l'indévot, il est néanmoins certain qu'ils ont produit des fruits considérables. Le seul Diocèse d'Evreux en est une preuve sensible. Il eût été difficile d'en trouver un dans tout le reste du Royaume, qui fût plus dévot aux SS. Anges. Un très grand nombre de Paroisses leur consacrérent des Autels; ou, pour parler juste, ils les consacrérent à Dieu sous leur invocation. Boudon, tout pauvre qu'il étoit, fit placer dans une Chapelle de la Cathédrale *

* C'est la Chapelle où il est enterré, & qui a perdu son nom depuis l'Association que notre pieux Prêtre y a

Sa dévotion aux SS. Anges.

des tableaux qui les représentent autant qu'ils peuvent l'être ; & qui font plus d'honneur à sa religion, qu'au pinceau qui les a travaillés.

Nous l'avons déja dit ; ces grands efforts pour accréditer le culte des Esprits célestes, naissoient en notre Archidiacre du tendre & profond respect qu'il avoit pour eux. Il auroit souhaité que tous les Auteurs en parlassent dans leurs Ecrits ; que tous les Ministres de l'Evangile en instruisissent les Fidéles ; qu'on s'en entretînt dans toutes les compagnies. Pour lui, par la plus simple & la plus heureuse des méthodes, il avoit trouvé le secret de s'en occuper presque sans cesse. Il ne recevoit jamais aucun bienfait, de quelque ordre qu'il fût, sans remercier ceux qu'il regardoit en ce genre comme les Ministres de la volonté de Dieu. S'il honoroit un Saint, sa régle inviolable étoit d'honorer en même tems l'Ange, qui, pendant sa vie, avoit veillé à sa garde. S'il entroit dans une Eglise, après avoir humblement adoré celui qui y réside, il saluoit ces Princes de la milice céleste, qui lui font assiduement leur cour ; & il s'unissoit de tout son cœur aux hommages qu'ils lui rendent. S'il faisoit un voyage, il saluoit autant de ces Esprits bienheureux, qu'il y avoit de personnes dans la compagnie ; & laissant celles-ci discourir à

établie pour honorer les SS. Anges. Le tableau de l'Autel qui représente les sept Esprits devant le thrône de Dieu, fut fait sur le modele d'une image apportée d'Allemagne.

leur gré, pourvû que la piété n'en souffrît pas, il s'entretenoit avec ceux-là des grandeurs du Maître qu'ils ont l'honneur de servir. Dès qu'il appercevoit un hameau ou un village, son premier soin, après avoir rendu ses devoirs à J. C. dans son Temple, étoit d'en rendre de proportionnés à ceux qui ont la garde & du lieu, & du peuple qui y fait sa demeure. « Hélas! *disoit-il*, il y a ici des » grands, non de la terre, mais du Ciel, & » les pauvres gens de la campagne à peine » le sçavent ils, bien loin d'y penser avec » dévotion. »

Sa dévotion aux SS. Anges.

Il ne doutoit point que les hérétiques & les infidèles n'eussent des Anges tutélaires. Sur ce principe il se transportoit en esprit dans ces régions malheureuses, d'où la foi & la science de Dieu sont bannies. Il s'unissoit à ces sublimes Intelligences, pour déplorer de concert la perte irréparable de tant d'ames, qui tombent à milliers dans l'abysme. Il les conjuroit avec larmes de travailler puissamment à réparer les bréches du Royaume d'Israël. Il faisoit avec eux une sainte ligue, qui alloit à rétablir l'empire du Roi de gloire sur les ruines du régne de Satan. Lorsque quelqu'un offensoit Dieu en sa présence, il s'en plaignoit tendrement à l'Ange gardien du coupable. Il tâchoit par ses prieres de le fléchir en sa faveur.

Quand il étoit sur le point d'entreprendre quelque affaire importante, il imploroit par des prières redoublées, & sur-tout par

Sa dévotion aux SS. Anges.

des neuvaines fréquentes, la protection de ces premiers Citoyens du Ciel. Il leur demandoit une petite portion de leurs lumières, & de ce zéle empressé pour la gloire de Dieu, qui les rend tout de feu pour ses intérêts. Dans les calamités publiques, & pendant les agitations qui de son tems troublerent toute l'Europe, il montoit en esprit dans la céleste Jérusalem; & humblement prosterné aux pieds de ses habitans, il les prioit de remettre en sa place le glaive vengeur, & d'accorder aux hommes la triple paix, dont ils ont besoin pour la vie présente & pour la vie future.

Sa récréation ordinaire, & c'est en quoi il n'aura point trop d'imitateurs, sa récréation étoit de parcourir successivement les Hiérarchies célestes, de contempler leur beauté & leur bonheur, de s'unir à la gloire qu'elles rendent à Dieu dans les siécles des siécles, de les féliciter de leur grace primitive & de la fidélité qu'elles y ont apportée; de les remercier de la tendresse qu'elles ont pour les hommes, & sur-tout pour ceux qui sont de bonne volonté.

Le quatorziéme jour de Janvier, qui étoit celui de son Baptême, étoit pour lui une fête annuelle en l'honneur de son fidéle Gardien. Ce jour-là il l'honoroit par autant d'actes de vertus, qu'il avoit vécu d'années: il célébroit les divins Mystères pour remercier Dieu de l'avoir mis sous la protection d'un des Ministres de son amour. Il le

remercioit lui-même des charitables ſoins qu'il avoit juſqu'alors pris de ſa perſonne. Il ne penſoit qu'avec une joie pleine de reconnoiſſance, qu'il avoit le bonheur d'être ſous la protection d'un de ces ſoldats du Dieu des armées, & qu'à celui-là s'en joignoient des légions d'autres, toujours prêts à combattre en faveur de ceux qui doivent poſſéder l'héritage du ſalut. C'eſt à la ſuite de ces réflexions, qui jamais ne furent oiſives chez lui, qu'il s'écrioit : « O mon ame, » quelle conſolation pour vous ! Après une » ſi grande faveur, pourquoi êtes-vous triſte? » Pourquoi vous laiſſez-vous aller au trou» ble & à l'inquiétude ? Un ſeul de ces » Princes ſuffiroit pour relever votre cou» rage abbatu ; & voilà qu'au lieu d'un, vous » en avez un nombre innombrable toujours » diſpoſés à vous défendre. Non, *pourſui-* » *voit-il*, je ne ſçaurois penſer aux ſaints » Anges, que je n'en reçoive de la force. « Le Pſalmiſte, après avoir dit que Dieu » leur a donné ordre de nous garder dans » toutes nos voies, aſſure qu'en conſéquence » nous marcherons ſur l'aſpic & ſur le ba» ſilic, & que terraſſés ſous nos pieds le » lion & le dragon ne pourront nous nuire. » Il faut donc, *concluoit le ſaint Archidia-* » *cre*, ou ne ſçavoir plus raiſonner, ou » tomber d'accord que rien n'eſt plus juſte » que la dévotion aux ſaints Anges. Il faut » les aimer à quelque prix que ce ſoit. Ai» mables Eſprits, ma plus grande ambition

Sa dévotion aux SS. Anges.

Sa dévotion aux SS. Anges.

» sera toujours d'avoir le très-grand honneur » de votre sainte amitié. Je vous aime, je » veux vous aimer, faites que je vous aime » encore davantage. Je n'ai rien qui m'in- » téresse plus que mon cœur; & ce cœur » je vous le mets entre les mains, pour le » présenter au pur Amour, & pour l'aimer » comme vous l'aimez vous-mêmes. Je » n'ai rien de plus précieux que ma vie, & » cette vie je la consacre à votre gloire, » pour l'honneur de Dieu. Je n'ai rien de » plus étendu que mes desirs : ah! ces desirs » sont tout à vous. Je voudrois que toute » la terre retentît de vos louanges : que » par-tout il y eût des temples consacrés » sous votre nom à la Majesté divine, & » des Congrégations établies pour glorifier » Dieu des graces qu'il vous a accordées. »

Malgré la sublimité de cette dévotion, on y trouve quelque chose de si aisé, de si naturel, que le cœur le plus languissant en est touché. Quoi de plus uni, de plus familier que ce raisonnement du saint homme pour établir la dévotion aux Anges Gardiens? » Comment, *ce sont ses termes, & on ne* » *peut guères s'y tromper*, comment être » toujours en la présence d'un des Princes » du Ciel, sans lui témoigner notre recon- » noissance? N'en doutons point, c'est un » ami très-fidéle, très-constant, très-ai- » mable, très-plein d'amitié. Hé! que n'a- » git-on donc avec lui comme avec un véri- » table ami? Que ne prend-on quelque heure,

» quelque demi-heure pour lui parler cœur » à cœur ? Que ne l'entretient-on sur la » grande affaire du salut ; » sur cette affaire où les meilleurs conseils ne sont jamais de trop ?

Sa dévotion aux SS. Anges.

Mais quelque vive que fût sa dévotion envers tous les Chœurs des Anges, un attrait supérieur le portoit du côté des Séraphins. Persuadé que leur cœur est le plus enflammé du saint amour ; il s'adressoit continuellement à eux, pour obtenir quelque étincelle du feu qui les consume. Il exposoit son cœur aux fleches dont ils percent les parfaits amans, & les vrais serviteurs de Dieu. Il s'unissoit à eux pour travailler, sous leurs auspices, à l'établissement & au progrès de la loi d'amour. C'étoit-là qu'alloient tous ses vœux : un Prêtre en peut-il former de plus beaux ? Passent-ils même les forces du simple Fidéle, aidé de la grace, & soutenu de l'esprit du Christianisme ? Non sans doute ; & l'Association, qui sous les auspices du grand Archidiacre a formé dans tous les états tant de dévots à ces bienheureux Esprits, en est une preuve complette. Il l'a commença à Evreux, où elle subsiste encore, & où, malgré la langueur des tems, elle porte tous les jours des fruits de grace & de bénédiction.

§. XI. *Sa Dévotion aux Saints, & sur-tout à la sainte Famille.*

Sa dévotion aux Saints, &c.

Si en écrivant la vie d'un saint Prêtre,

Sa dévotion aux Saints, &c.

j'avois en vue ces Réformateurs prétendus, qui pour colorer leurs erreurs nous en prêtent que nous déteſtons avec eux; qui contre l'évidence de nos paroles & de nos ſentimens, nous accuſent de tranſporter à la créature l'honneur qui n'eſt dû qu'à Dieu; & qui traitent d'idolâtrie un culte que nous ne pourrions refuſer aux amis de l'Epoux, ſans l'outrager, & ſans méconnoître l'étendue de ſes dons : je commencerois par démontrer que ce culte religieux fut en uſage dans les plus beaux jours de l'Egliſe; que l'Orient & l'Occident, quoique ſouvent diviſés d'intérêts, ſe ſont conſtamment réunis pour le venger; que les Origène, les Euſébe, les Baſile, les Chryſoſtôme, les Ambroiſe, les Hilaire, & une foule d'autres, l'ont établi de concert; que les Jérôme & les Auguſtin ont attaqué & confondu ceux qui avec l'impie Vigilance ont oſé y trouver à redire; & qu'un des quatre premiers Conciles généraux en a ſuppoſé le dogme comme l'ancienne foi de l'Egliſe, en demandant à l'Illuſtre martyr S. Flavien, & ſa protection, & le ſecours de ſes prières : *Flavianus poſt mortem vivit, Martyr oret pro nobis.* *

Graces à Dieu, aucun de ceux pour qui j'ai entrepris ce petit ouvrage, ne conteſtera au grand Archidiacre d'Evreux, la *légitimité* du culte qu'il a rendu aux Saints. Il ne s'agit donc que de faire voir hiſtorique-

* Concil. Calchedon. Seſſ. XI. pag. 697. Edit. Lab.

ment, que, ſans l'outrer, il l'a porté auſſi loin qu'il peut aller.

Sa dévotion aux Saints, &c.

Charmé, pénétré de ces paroles du Roi Prophéte, * qui diſent tant de choſes, & les diſent d'une maniere ſi conciſe : Seigneur, vous glorifiez vos amis avec une eſpéce de profuſion, *Nimis honorati ſunt amici tui, Deus ;* il les regardoit comme les enfans de Dieu, comme les frères & les cohéritiers de J. C. comme des Rois dont l'empire eſt affermi pour toute l'éternité ; comme des protecteurs puiſſans, qui du port, où ils ſont heureuſement arrivés, tendent la main à d'infortunés voyageurs, qui ſont toujours en danger de faire naufrage. Dans cette vue il célébroit leurs fêtes avec tous les ſentimens de la plus vive & de la plus tendre Religion. Il viſitoit avec beaucoup de vénération dans ſes voyages leurs tombeaux ſi féconds en prodiges. Il honoroit leurs précieuſes Reliques. Il défendoit envers tous & contre tous leur honneur ſacrilégement attaqué par le libertinage & par la ſotte incrédulité. Il gémiſſoit de la longueur de ſon exil, parce que ſon exil retardoit l'heureux moment où il eſpéroit jouir de leur compagnie. Il les prioit avec ardeur. Il les invoquoit avec confiance dans tous ſes beſoins. Sur-tout il les conjuroit de lui obtenir la grace de les imiter. « Glorieux Saints, *leur diſoit-il*, ne permettez pas que votre » pauvre ſerviteur écrive & parle ſi ſou-

* Pſal, 138. v. 17.

Sa dévotion aux Saints, &c.

» vent de vous, sans marcher sur vos traces,
» ni qu'il fasse connoître les voies qui vous
» ont conduit à Dieu, sans vous y suivre.
» Considérez que la volonté divine est que
» je sois saint, puisque tous les Chrétiens
» y sont appellés : faites donc que pour
» l'honneur de cette divine volonté je de-
» vienne véritablement saint. »

Ce pieux desir que Boudon formoit pour lui-même, il le formoit pour les autres. Il ne souhaitoit rien plus, que de voir Dieu aussi glorifié dans ses Saints, qu'il est admirable en eux. Il exhortoit fortement les Pasteurs à établir dans leurs Eglises une vraie & solide piété envers ces anciens Peres de notre foi; à bien régler les Confrairies, qui ont leur culte pour objet; à en retrancher les abus, que l'ignorance, la superstition, & plus encore le défaut de piété ont coûtume d'y introduire. Pour lui, pendant plus de quarante ans, il a travaillé à bannir de leurs Fêtes les profanations qui les deshonoroient. Il n'a épargné ni les danses, ni les foires, ni ces pélérinages mal concertés, au moyen desquels on ne sert Dieu, ni dans sa propre Paroisse, qui est désertée, ni dans la Paroisse voisine, où regnent le désordre, le tumulte & la confusion.

Quoiqu'il honorât tous les Saints, il avoit une dévotion particuliere pour le saint Précurseur, pour S. Pierre, Chef de toute l'Eglise, pour S. Paul, le Docteur des nations, pour S. Jean, l'Evangéliste de la di-

lection, pour S. Joachim & Sainte Anne, S. Zacharie & Sainte Elizabeth; dont les uns nous ont donné la Mere du Rédempteur, les autres celui qui devoit être le prophéte du Très-Haut, & préparer ses voies. Les saintes femmes qui ont eu l'avantage de suivre & de servir le Sauveur, S. Nicolas, Evêque de Myre, à qui étoit dédiée la Paroisse où il logeoit à Evreux, S. Ignace de Loyola, S. François Xavier, l'Apôtre du nouveau monde, S. François de Sales, S. Jean de la Croix, Sainte Barbe & Sainte Thérèse étoient encore les grands objets de sa dévotion. Il y joignoit S. Taurin, premier Evêque du Diocèse, où la Providence l'avoit lui-même appellé, & tous ceux qui ont eu le bonheur de marcher sur ses pas & d'imiter ses vertus. Mais il avoit un certain fonds de tendresse pour ceux qui, comme les Antoine, les Onufre, les Pacôme, les Gaëtan, & un nombre d'autres semblables, se sont abandonnés sans mesure & sans réserve à la divine Providence. C'est que ce parfait & généreux abandon fut toujours son principal attrait, & le caractère de sa grace.

Sa dévotion aux Saints, &c.

Tant de Saints, si religieusement & si continuellement honorés, n'épuisoient pas le riche trésor de dévotion, que la divine miséricorde avoit mis en lui. Il sembloit se surpasser lui-même, lorsqu'il s'agissoit de glorifier la sainte Famille du Verbe incarné. Sa foi y trouvoit & des grandeurs &

Sa dévotion aux Saints, &c.

des exemples, qu'un cœur de glace n'y découvrira jamais. Il la regardoit comme le parfait modèle des vrais Fidéles & de toutes les maisons Chrétiennes. « Cette Famille » sainte, *disoit-il*, n'avoit que Dieu seul » pour tout bien. Elle vivoit dans l'obscu- » rité, dans les souffrances, peut-être dans » le mépris, & très-sûrement dans la pau- » vreté. L'adorable Trinité lui tenoit lieu » de tout, & elle se perdoit heureusement » dans son amour & dans sa contempla- » tion. Mais que de graces couloient de-là » dans les cœurs de Marie & de Joseph! »

A mesure que le saint homme approfondissoit les faveurs que Dieu répandoit à flots sur ces deux grandes ames, il entroit comme la reine de Saba, & à plus juste titre qu'elle, dans ce trouble paisible, où l'esprit & les sens sont comme interdits. « O ai- » mable Sauveur, *disoit-il au saint En-* » *fant Jesus*, ô Dieu si divinement caché « à Nazareth, je veux le reste de mes » jours, &, si vous me faites miséricorde, » pendant toute l'éternité, honorer, be- » nir, louer votre vie cachée. Et comment » ne seroit-elle pas l'objet de mon admira- » tion, elle qui étonne, qui ravit les Saints » pour jamais? »

Ce que nous l'avons vû dans les Articles précédens penser du Fils & de la Mere, il le pensoit à proportion de S. Joseph, pere nourricier de l'un, époux de l'autre, tendre & respectueux gardien de tous les

deux. Il en parloit avec une douce émotion, qui répandoit la joie ſur ſon viſage. Il ſolemniſoit ſa Fête avec la plus ſinguliere piété. A l'exemple du célèbre Gerſon, il prêchoit volontiers ſes privilèges & ſa gloire. Il tariſſoit moins ſur ſes louanges, que l'Egypte entiere ſur celles de l'ancien Joſeph. Il diſoit qu'après la glorieuſe Vierge, il a ſans contredit été le plus éclairé de tous les Saints; qu'au ſeul nom de Pere de Jeſus & d'Epoux de Marie, il n'y a ſur la Terre ni titres, ni qualités qui ne doivent s'évanouir; & que comme l'a remarqué un ancien Pere, il tient dans le Ciel le premier rang après l'Homme-Dieu & ſa ſainte Mere, comme dans l'Evangile il tient le premier rang après l'un & l'autre. De ces principes il inféroit, que le pouvoir de ce grand Saint paſſe les bornes de notre foible conception; que ſa charité eſt plus étendue que nos beſoins; & qu'ainſi heureux ſont ceux qui ont recours à ſa protection, & qui ne ſe laſſent point de l'invoquer. Pour lui il l'invoquoit aſſiduement : mais jamais avec plus de ferveur, & en même temps avec plus de ſuccès, que lorſqu'il avoit à traiter des perſonnes vexées du démon. C'eſt que l'orgueil qui fait le caractère de ce prince des ſuperbes, ne peut être mieux confondu que par la vraie, la parfaite humilité : & quelle plus prodigieuſe humilité que celle d'un Saint, qui maître en quelque ſorte du Maître du monde, n'a

Sa dévotion aux Saints, &c.

Sa dévotion aux Saints, &c.

vu dans ſon élévation que des motifs de ſilence, de retraite, d'anéantiſſement!

§. XII. *Son amour pour le Prochain.*

Son amour pour le prochain.

Il y a, diſoit notre vénérable Prêtre, bien de la différence entre l'amour Chrétien & l'amour naturel. L'amour naturel a pour objet la créature: l'amour Chrétien a Dieu même pour fin. C'eſt lui qu'il regarde en toutes choſes: ainſi il ne voit ſon prochain, que comme l'image de Dieu, que comme une partie du corps myſtique de J. C. que comme tout couvert du ſang de ce divin Sauveur. C'eſt pourquoi dans les liaiſons qu'il contracte, il ne conſulte ni le ſang, ni la chair, ni la naiſſance, ni les charges. C'eſt Dieu ſeul qui eſt ſa raiſon d'agir, & c'eſt pour cela qu'il aime tout le monde. Groſſiéreté, mauvaiſes façons, manières rebutantes, rien ne l'arrête. Il chérit juſqu'à ſes ennemis les plus déclarés. Auſſi ce vrai, ce ſolide amour eſt-il un des plus beaux fruits de la Croix: puiſque c'eſt d'un Dieu mourant ſur le Calvaire pour le ſalut de tous les hommes, que nous apprenons comme tous les hommes méritent d'être aimés.

Ce fut ſur ces grands, ſur ces divins principes, que Boudon aima ſon prochain. Sa charité s'étendit à tous les genres de beſoin qu'on peut imaginer. L'ame & le corps furent également de ſa compétence, & jamais il ne travailla pour l'un ou pour l'autre, que dans la vue de plaire à Dieu, & de procurer ſa gloire.

Et d'abord il seroit difficile de pousser plus loin qu'il n'a fait, l'amour & la tendresse pour ses ennemis. Peu de personnes en ont eu d'aussi violens, d'aussi acharnés à leur perte : peu de personnes, s'il s'en est trouvé quelques-unes, ont été plus attentives à ménager la réputation de ces cruels persécuteurs ; à leur rendre le bien pour le mal dans toutes les occasions ; à faire valoir ce qu'ils pouvoient avoir d'ailleurs de bonnes qualités ; à demander à Dieu par de ferventes prieres qu'il voulût bien leur pardonner ; à les recevoir comme de tendres & solides amis, lorsque la grace leur ouvroit les yeux, & que dépris de leurs injustes préventions, ils revenoient à lui, ou souffroient qu'il vînt à eux. » Je suis témoin oculaire, *dit un célébre Curé de Rouen, qui fut l'un des enfans spirituels de notre saint Archidiacre*, je suis témoin » que deux personnes, que je ne veux point » nommer, lui seront, après Dieu, éternel- » lement redevables du bonheur, dont je » crois qu'ils jouissent dans la gloire. Tous » deux lui devoient leur conversion : tous » deux néanmoins se déclarerent contre lui, » & par-là donnerent occasion à la cruelle » guerre que ses ennemis lui susciterent. Ce- » pendant dès qu'ils voulurent rentrer sous » sa conduite, il les reçut comme d'anciens » & de fidéles amis ; & il eut enfin la con- » solation de les voir mourir de la mort des » vrais pénitens. Le dernier lui ayant re-

Son Amour pour le prochain

Son amour pour le prochain

» commandé sa fille, qui étoit veuve &
» chargée d'enfans, le serviteur de Dieu lui
» promit qu'il en auroit soin. Il le fit; mais
» il le fit avec cette activité, que les amis
» ordinaires n'ont pas toujours pour leurs
» amis les plus tendres, les plus constam-
» ment éprouvés.

Ces exemples, quelque touchans qu'ils soient, ne sont ni les seuls, ni les plus forts par où le grand Archidiacre ait fait connoître, qu'il n'y avoit ni injures, ni mauvais traitemens, qui pussent altérer sa charité. Pour s'en convaincre, à n'en pouvoir douter, il suffiroit de jetter un coup d'œil, & sur sa grande persécution, & sur la maniere dont il se comporta envers ceux qui en furent les auteurs. Mais ce détail odieux nous a déja tant couté, & en relevant la vertu de Boudon, il répand une ombre si fâcheuse sur la vertu de quelques autres, qu'il vaut mieux n'y pas revenir, que de mettre à profit les conséquences qu'on pourroit en tirer.

Si le saint homme ne mit point de bornes à la charité qu'il eut pour ses ennemis, il n'en mit point à celle qu'il eut pour les plus grands pécheurs. A l'exemple de son Maître, le Publicain le plus inflexible, le pécheur le plus endurci fut l'objet de son plus vif & de son plus tendre empressement. Le soin de ces hommes presque désespérés, dont l'insensibilité est si propre à rebuter une patience commune; ce soin, qui souvent

bien loin de donner des fruits, ne donne pas même des efpérances, étoit, pour parler avec l'Ecriture, fon partage le plus doux, & fa nourriture la plus délicieufe. Il les traitoit avec des ménagemens qu'on ne peut définir. Il difoit que ce zéle amer, qui eft l'unique talent de bien des Confeffeurs, caufe plutôt la perte des ames que leur converfion ; qu'un Directeur qui ne connoît que la dureté, pourroit bien répondre au jugement de Dieu du fang de fes freres ; & que les fuccès de S. François font une preuve, que rien n'eft impoffible à la douceur. Il falloit que l'Archidiacre paffât univerfellement pour en avoir beaucoup, puifque nous avons vu ailleurs le plus dangereux de fes ennemis fe jetter après une faute énorme, entre fes bras avec la plus parfaite confiance.

Son amour pour le prochain

Mais rien, ce femble, n'égala la compaffion qu'il eut pour les ames qui marchoient dans le dur fentier des peines & des tentations. Les vingt, les trente lieues ne lui coutoient rien, quand il s'agiffoit de rendre le calme à un cœur que la main de Dieu avoit confterné. Boudon, en ce point, comme en bien d'autres, fe régloit fur l'exemple du faint Evêque de Genève, qui, dès le commencement de fon Pontificat, exhorta par une lettre circulaire les Curés de fon Diocèfe à lui envoyer tout ce qu'il y auroit de plus miférable & de plus incurable dans leurs Paroiffes. La charité de no-

Son amour pour le prochain

tre vertueux Prêtre étoit ſi connue à cet égard, qu'on s'adreſſoit à lui de tous les côtés du Royaume, comme au puiſſant Miniſtre de celui qui guériſſoit les langueurs & qui conſoloit les affligés. Il recevoit chaque jour une ſi étonnante quantité de lettres, que ſes amis ne pouvoient concevoir où il prenoit de quoi en payer le port: & ce fut à un d'eux, qui lui demandoit comment il pouvoit ſe tirer d'affaire, qu'il fit cette réponſe ſi digne de lui: « La » Providence eſt mon magaſin. J'y trouve » tous les ſecours dont j'ai beſoin: elle ne » m'a jamais manqué. »

Mais ce n'étoit pas ſeulement par lettres qu'on le conſultoit. On a vu arriver à Évreux, & qui plus eſt, y arriver de pays fort éloignés, beaucoup de perſonnes qui venoient chercher dans ſes lumieres & dans ſon expérience des reſſources qu'ils n'avoient pu trouver ailleurs. Mais ce qui fait mieux connoître le don de Dieu qui étoit en lui, c'eſt que de tant de malades ſpirituels de tout état & de toute eſpéce, on n'en a pas vu un ſeul, qui ne s'en ſoit retourné auſſi net, auſſi paiſible que Naaman au ſortir des eaux du Jourdain. C'étoit ſa grace: il l'avoit méritée & preſque exercée dès ſa plus tendre jeuneſſe. La fidélité avec laquelle il y répondit, en augmenta la meſure; & peu de perſonnes en ont fait un uſage plus sûr & plus continuel.

Un Prêtre à qui pluſieurs confeſſions gé-

nérales n'avoient point rendu la paix, se persuada que s'il en faisoit encore une au grand Archidiacre, il trouveroit enfin le repos, qu'il avoit jusques-là si inutilement cherché. Boudon l'entendit avec patience autant de tems qu'il le falloit pour bien juger de son état; mais dès qu'il eut vu qu'il n'y avoit chez lui que du scrupule, il ne voulut plus l'écouter. La fermeté du Directeur força enfin l'obéissance du Pénitent, & la docilité de celui-ci lui rendit une parfaite tranquillité.

Son Amour pour le prochain

Comme il ne se rebutoit point, lorsque Dieu ne bénissoit pas ses premiers travaux; il ne pouvoit souffrir que ceux qui exerçoient le même ministere que lui, perdissent patience, quand ils ne réussissoient pas. Un Confesseur lui ayant dit un jour qu'il étoit accablé d'une foule de gens très-incommodes, & qui ne profitoient guères de ses soins, cet homme tout de feu, lorsqu'il étoit question du retour de la brebis égarée, lui répondit : « C'est dans l'union & dans le » cœur de Notre Seigneur J. C. mon cher » Monsieur; c'est dans ses entrailles & dans » sa charité infinie que nous devons pren- » dre le zéle & la force dont nous avons » besoin pour secourir les ames que sa Pro- » vidence a mises sous notre conduite. Sou- » venez-vous que notre bon Sauveur nous a » commandé d'aimer notre prochain comme » il l'a aimé. Ce principe nous mene bien » loin. Ne vous regardez pas vous-même

Son Amour pour le prochain

» dans votre emploi. Arrêtez ſeulement votre vue ſur le Fils de Dieu. Il vous donnera ſa grace ; & ſa grace eſt plus forte que toutes vos peines, & que tous les démons. Souvenez vous, *diſoit-il à un autre*, que ce n'eſt que par une très-grande grace, que vous avez été appellé au ſecours des ames peinées Agiſſez-en à leur égard avec beaucoup de charité. Surmontez par amour toutes les répugnances que la nature peut avoir. Ne vous rebutez jamais, & attendez avec une grande patience les effets de la bonté de Dieu ſur elles. Nous n'avons pas encore donné notre vie pour nos freres, comme J. C. notre modéle. Nous ne ſommes pas morts comme lui pour les pécheurs ſur une croix dans un abyſme de douleur. Ne vous étonnez donc pas des difficultés qui vous arrivent à l'égard des ames que Dieu vous adreſſe.... Le ſoin que l'on en prend, glorifie plus ſon adorable Majeſté, que le ſoin de pluſieurs autres. Ne vous découragez jamais du peu de fruit qu'elles ſemblent faire ſous votre conduite ; parce que c'eſt le travail qu'on vous demande, & non le fruit du travail, &c. »

Sans faire l'apologie de cette expérience brute, qui ne conſiſte qu'à avoir entendu des miſeres de tout genre ; & qui raſſure mal-à-propos bien des gens : comme ſi un Médecin étoit habile, préciſément parce qu'il a vu bien des malades ; Boudon diſoit ſans

hésiter, que les Directeurs qui n'ont que de la science, sans avoir l'experience des voies du Ciel, peuvent beaucoup nuire aux ames, & sur-tout à celles que Dieu conduit par des peines intérieures, par des sentiers qui sortent de l'ordre commun. Il vouloit que pour les bien conduire, on eût la science du cœur. Or, *poursuivoit-il*, cette derniere sorte de science, on ne la tire sûrement, ni des réponses, ni des aveux de ceux qui sont dans les états dont nous parlons; parce qu'ils s'imaginent souvent faire ce qu'ils ne font pas en effet. Il faut donc pour ne pas faire de faux pas, recourir à l'étude des Livres qui traitent des voies intérieures, mais beaucoup plus à l'oraison, & à de vives & fréquentes communications avec Dieu.

Son Amour pour le prochain

Ceux qui vivent encore sur la terre, n'étoient pas le seul objet de sa charité. Il l'étendoit aux Fidéles qui se sont endormis dans le Seigneur, sans avoir entierement satisfait a sa justice. Ces hommes, que nous semblions aimer avec tendresse, pendant qu'ils étoient au milieu de nous, & que nous oublions avec une si étonnante facilité, dès qu'une fois le voile de la mort les a dérobés à nos yeux; ces hommes, qui ne souffrent peut-être, que parce qu'ils nous ont connus; fournissoient au grand Archidiacre une source presque continuelle de réflexions; & ces réflexions ne pouvoient manquer de produire dans un cœur comme le sien, la com-

Son Amour pour le prochain

passion & les plus ardens desirs d'accélérer le repos après lequel ils soupirent sans interruption. Mais il ne se contentoit pas d'y travailler par ses prieres, par l'oblation fréquente de la victime qui expie les péchés du monde, par des aumônes répétées : il y exhortoit encore puissamment, & sur-tout ceux qui devant moins à la justice de Dieu pour eux-mêmes, étoient plus en état d'obtenir miséricorde pour les autres. Il étoit persuadé qu'il y a des ames qui souffrent & beaucoup & long-tems pour des fautes très-légeres : parce que Dieu, qui est la pureté essentielle, ne juge pas des choses comme en jugent les hommes, & qu'à son redoutable tribunal on réprouve souvent *comme du bois & de la paille*, des actions qui sur la terre avoient été prises pour *de l'or* affiné *& des pierres précieuses*. Il assuroit à ce propos, qu'il y avoit plus de soixante ans qu'il prioit pour de certaines personnes, qui avoient vécu dans une grande réputation de sainteté, & que tant que Dieu lui conserveroit la vie, il s'efforceroit de diminuer leurs souffrances. Un homme si précautionné, si sage, auroit-il parlé d'un ton aussi décisif, si une lumiere supérieure ne l'eût éclairé.

Son ardeur à soulager les besoins spirituels ne prit point sur l'activité qu'un Prêtre doit avoir pour soulager les besoins corporels de la pauvreté & de l'indigence. Il rendit aux membres affligés de J.C. tous les

ſervices qu'il put leur rendre ; & ſouvent il fit plus qu'il ne pouvoit faire. Il les fortifioit dans leurs peines par des diſcours enflammés qui en adouciſſoient l'amertume. Il ſe dépouilloit en leur faveur, je ne dis pas de ſon ſuperflu, il n'en eut jamais ; mais de ſon plus indiſpenſable néceſſaire. Pour juſtifier ſes pieux excès à leur égard, il diſoit qu'ils méritoient mieux que lui, ce dont il ſe privoit en leur faveur. Il joignoit l'humilité, le reſpect, & ſur-tout l'inſtruction aux aumônes qu'il leur prodiguoit. Il payoit les loyers, & quelquefois la dépenſe entiere de pluſieurs perſonnes, dont la condition ne pouvoit s'allier avec le travail, & moins encore avec la mendicité. En un mot, il n'avoit rien qui ne fût aux pauvres ; & s'il n'eût été de ces juſtes, à qui la Providence s'eſt ſpécialement engagée, il eût été bientôt plus à plaindre que ceux dont il ſoulageoit la miſere. Son Amour pour le prochain

§. XIII. *Sa Reconnoiſſance.*

Il eſt peu de vices auſſi déteſtés dans le monde, que celui de l'ingratitude. Cependant l'ingratitude n'eſt rien moins qu'un vice ſans exemple. De l'homme à Dieu elle eſt ſi commune, que l'Ecriture ſainte la reproche plus de mille fois au peuple chéri, De l'homme à l'homme elle eſt ſi ordinaire, qu'elle a paſſé en proverbe dans le monde, & qu'on y regarde preſque comme une maxime, que les bienfaits ne ſervent qu'à faire des ingrats. Sa Reconnoiſſance.

Sa Reconnoissance.

La vraie piété écarte ces horreurs, la religion les déteste. Boudon qui fit un honneur infini à l'un & à l'autre, fut toujours extrêmement éloigné d'un défaut aussi capital. Il ne laissa tomber à terre aucun des bons offices qui lui furent rendus. Grands & petits, tous furent l'objet de sa très humble reconnoissance. Il y fut sensible devant les hommes, il y fut encore plus sensible devant Dieu.

M. de Novion, Evêque d'Evreux, Prélat, qui à la noblesse des sentimens joignoit une charité compatissante, lui ayant donné ordre de manger tous les jours à sa table, lorsque ses affaires ne l'appelleroient pas ailleurs: l'Archidiacre en fut si touché, qu'il regardoit comme un devoir indispensable celui de publier par tout & la faveur qu'un Prince de l'Eglise vouloit bien lui faire, & la reconnoissance qu'il en avoit. Il invitoit ses amis à en rendre graces à Dieu. Il ne pouvoit finir, quand une fois il avoit entamé l'éloge de cet aimable bienfaiteur. Il louoit sur-tout son inébranlable fermeté à soutenir les intérêts de l'Eglise, son respect pour le saint Siége, son opposition aux profanes nouveautés, & cette résidence inflexible qui le lioit si constamment à son Diocèse, qu'il n'en sortit jamais que pour des raisons indispensables.

On peut dire au reste, que la gratitude de l'Archidiacre étoit un payement de celle de l'Evêque. M. de Novion avouoit hautement, que le bon ordre de son Clergé, &

la

la réformation de ſon peuple étoient le fruit des travaux de notre ſaint Prêtre. Pour ce qui eſt de cet amas d'infamies qu'on avoit débitées ſur ſon compte, nous avons dit ailleurs que le judicieux Prélat le regarda toujours comme l'odieuſe production de l'erreur, de la jalouſie & de l'impoſture. Sa Reconnoiſſance.

Mais il ne falloit pas être dans les premiers rangs de l'Egliſe & de l'Etat, pour s'acquérir un droit certain ſur le cœur & ſur la reconnoiſſance de l'homme de Dieu. Il avoit de ce côté-là des fonds auſſi étendus, qu'ils étoient inépuiſables. Comme il ne voyoit les bienfaits qu'au travers de ſa prétendue indignité, il les trouvoit toujours plus grands qu'ils n'étoient en eux-mêmes : & aſſez ſouvent il regardoit comme un vrai ſervice, ce qu'un autre, ſans ſe tromper, auroit pris pour une action onéreuſe ou intéreſſée. On faiſoit une commiſſion pour lui : il donnoit d'un air gai & content tout ce qu'on lui demandoit ; & il ſe trouvoit encore heureux de trouver des perſonnes qui vouluſſent bien lui vendre leurs pas & leur tems. On lui envoyoit par mépriſe une choſe pour une autre ; il renvoyoit la marchandiſe & l'argent, & ſe fourniſſoit ailleurs de ce dont il avoit beſoin. C'eſt qu'il avoit pour lui-même un mépris ſi ſurprenant, qu'il ſe croyoit heureux de trouver des gens qui vouluſſent bien avoir affaire à lui.

Ce qu'il y avoit de ſingulier dans ſa reconnoiſſance, c'eſt que la ſuite des années,

Sa Reconnoissance.

ou la distance des lieux ne l'affoiblissoient point. Il eût plutôt oublié son nom, qu'il n'eût oublié un service qu'on lui avoit rendu. Il apprit que la Supérieure du Réfuge à Nanci étoit malade. Il se souvint à l'instant de la charité qu'elle avoit autrefois exercée envers lui, dans une semblable conjoncture. Quoiqu'il fut accablé d'occupations, comme il le dit lui-même, il ne différa pas à lui témoigner combien il prenoit de part en notre Seigneur à sa triste situation; & sa lettre prouve d'une maniere bien touchante, que chez lui la gratitude se déclaroit par les œuvres, & sur-tout par celles à qui la piété ne peut refuser la préférence. Mortifications, priéres, sacrifices, démarches extérieures, rien ne lui coutoit, lorsqu'il étoit questionde reconnoître un ancien service.

Un homme si sensible aux moindres bienfaits qu'il recevoit de la part d'un autre homme, ne pouvoit manquer d'être extrêmement attentif à ceux qu'il recevoit de la main de Dieu, ou plutôt de regarder Dieu comme le principe de tout le bien que les hommes pouvoient lui faire. Aussi, & nous n'avons presque vu autre chose dans tout le cours de son Histoire, la divine Providence fut-elle le sujet perpétuel de ses louanges & de ses cantiques. Quelque rude qu'ait été le chemin, par où elle a jugé à propos de le faire marcher pendant presque toute sa vie, il ne vit jamais en elle que la plus douce, la plus tendre, la plus aimable de toutes les

meres. Il ne la chérissoit pas moins, lorsqu'à coups redoublés elle le conduisoit jusqu'aux portes de la mort, que lorsqu'elle l'en faisoit sortir tout glorieux, pour chanter avec la fille de Sion sa grandeur & sa magnificence.

Sa Reconnoissance.

Rien ne l'eût plus consolé, que de voir naître de son tems un peuple de Saints destiné à la bénir nuit & jour. Dans cette vue il associa plusieurs familles des plus Chrétiennes qui fussent à Evreux, & leur ayant prescrit des exercices de piété, relatifs à la fin qu'il se proposoit, il les dévoua en quelque sorte à l'honneur de la Providence. Il les rassembloit de tems en tems, & à l'aide du talent qu'il eut toujours de manier les esprits & de remuer les cœurs, il les portoit efficacement à glorifier l'Oeil bienfaisant, qui veille sur les créatures, & à lui rendre de continuelles actions de graces pour les biens dont il ne cesse pas de les combler.

Pour lui, quoiqu'il eût été difficile de trouver sa reconnoissance en défaut, il lui donnoit chaque semaine un jour, pour se livrer à ses plus doux transports. Ce jour, qui ordinairement étoit le mardi, commençoit en quelque sorte dès la veille par un jeûne rigoureux. Boudon dès le matin se prosternoit en terre pour adorer la Providence. Il la remercioit humblement de toutes les faveurs qu'il en avoit reçues pendant toute sa vie. Il lui offroit en actions de graces les mérites du Sauveur, la pureté de la

Sa Reconnoissance.

Reine des Vierges, & toutes les bonnes œuvres des Saints. Il faisoit quelques libéralités aux pauvres, pour honorer les profusions de ce Soleil bienfaisant, qui répand sa lumiere sur les méchans & sur les bons. Il lisoit le sixiéme chapitre de l'Evangile selon S. Matthieu, où la vaine sollicitude des besoins de la vie est réprimée, & où un ample nécessaire est assuré à ceux qui avant toutes choses chercheront le Royaume de Dieu & sa justice. Notre vertueux Prêtre avouoit que cette pratique de piété & de reconnoissance avoit été pour son cœur une source de graces & de miséricordes.

Mais ce qui donne un nouveau prix à sa gratitude, c'est qu'elle mettoit au même niveau les maux & les biens; ou, si l'on veut, c'est qu'elle regardoit comme de vrais biens ce qu'un Chrétien foible regarde comme de vrais maux. Sa vie nous en a fourni cent preuves différentes: la matiere est si intéressante, si nouvelle pour bien des gens, que nous y en joindrons encore une. Elle est tirée d'une lettre qu'il écrivit à une personne de confiance sur la fin de ses jours; c'est-à-dire, dans un tems où nuit & jour il étoit en proie aux plus cuisantes douleurs. « Adorons, *disoit-il*, la divine Providence, aimons-la, » & glorifions-la en toutes choses, de quelque maniere qu'il lui plaise d'en disposer. » Mes incommodités continuent toujours, » Dieu merci, & je vous écris actuellement » dans l'exercice des douleurs de ma Des-

» cente, qui ne me donnent pas un moment » de tréve. Mais après tout, jamais nous ne » sommes mieux, que quand nous sommes » mal dans l'ordre de Dieu, & ce mal est un » bien plus grand que tous les biens du mon- » de. ... Aidez-moi à magnifier Dieu de ce » qu'il veut bien me donner quelque part » au Calice du Sauveur. »

Sa Reconnoissance.

Ce qu'il y a de plus beau dans ses pieux sentimens, c'est qu'ils n'étoient le fruit ni de l'étude, ni de la contention. Ils couloient de source, & l'occasion la moins prévue les faisoit éclater. Il y parut un jour, que Boudon ne pouvant se tirer d'un chemin absolument rompu, entra dans le champ voisin pour continuer sa route; car un particulier homme brutal & nerveux, l'ayant maltraité & de coups & de paroles: *Frapez, mon ami,* lui dit notre vertueux Prêtre, *frapez, je l'ai bien mérité.* Mais ce prétendu ami, qui s'aperçut enfin que c'étoit le grand Archidiacre d'Evreux, qu'il avoit si indignement outragé, ayant voulu lui demander pardon, l'homme de Dieu se mit à l'excuser, & qui plus est, à le remercier avec beaucoup d'affection: &, pour preuve de sa reconnoissance, il le reçut très-volontiers au nombre de ses pénitens. C'est ainsi que Boudon vis-à-vis du prochain accomplissoit toute justice, & quelque chose de plus. Le peu de réflexions que nous allons faire sur sa douceur, ne nous permettra pas d'en douter.

§. XIV. *Sa Douceur.*

Sa Douceur.

Quoiqu'il ſoit fâcheux d'être réduit à faire des apologies, dans le tems ſur-tout qu'on a droit de ne donner que des louanges; cependant comme la mauvaiſe foi a vivement décrié notre Archidiacre du côté de la douceur; il ne ſera pas hors de propos d'examiner les plaintes qu'on a faites contre lui. On a donc dit qu'il étoit fougueux, vindicatif, ennemi déclaré des Eccléſiaſtiques qui n'avoient pas le bonheur de lui plaire. Reprenons ces griefs; ils vont fondre comme la glace, quand elle eſt expoſée aux ardeurs du ſoleil.

Il eſt vrai qu'il n'a voulu avoir ni paix, ni tréve avec certains ennemis de l'Egliſe, dont nous avons parlé : mais outre qu'après la ſanglante maniere dont ils l'ont traité, il leur convient aſſez mal de lui intenter procès : falloit-il donc que pour mériter leur bienveillance, il ſe mit ſervilement au nombre de leurs admirateurs, & qu'il les laiſſât diſpoſer à leur gré de l'héritage que le Pere de famille avoit confié à ſes ſoins. N'étoit-il pas à titre d'Archidiacre, & pendant un tems aſſez conſidérable, à titre de premier grand Vicaire, un de ceux à qui Dieu dit dans l'Ecriture : « Fils de l'homme, ſi faute d'avoir » été averti, mon peuple périt par le glaive, » c'eſt à vous que je demanderai compte de » ſa vie, & ſon ſang vous ſera imputé. » Et qui jamais fut plus doux & plus humble,

que celui qui a voulu qu'on apprît de lui à être l'un & l'autre? Cependant avec quelle force n'a-t il pas brisé le masque trompeur sous lequel se cachoient les Pharisiens, & fait toucher au doigt, qu'avec toute leur réforme imaginaire ils n'étoient que des loups couverts d'une peau de brebis. Sa Douceur.

Il est vrai encore que Boudon s'éleva en Chaire contre tous les genres de désordres, qui regnoient de son tems. Mais lui arriva-t-il jamais de distiller sur le vice ces couleurs de détail, qui caractérisent le vicieux. On a vu pendant plusieurs années un peuple nombreux sortir de ses sermons le cœur humilié & les yeux baignés de larmes: vit-on jamais un seul homme en sortir scandalisé, & se plaindre que l'Orateur l'eût eu en vue? On ne disputera pas l'esprit de douceur à l'Apôtre des Gentils, lui qui eût voulu être anathême pour ses freres: & qui sçut mieux que lui confondre, anéantir toute hauteur qui osoit s'élever contre Dieu, reprocher à des peuples entiers leurs folies & leur chûte, & cela dans des Lettres qui devoient toujours subsister; & enfin menacer des dernieres peines ceux qui n'obéiroient pas aux loix de l'Evangile?

Mais il ne nous convient pas de rester si long-tems sur la défensive; & en supposant que la douceur d'un Chrétien consiste à n'avoir aucun ressentiment contre ses ennemis, à oublier les injures qu'on a reçues d'eux, à ne leur jamais rendre le mal pour le mal, à

Sa Douceur.

les traiter en toute occaſion comme l'on traite de bons & tendres amis, il nous ſera aiſé de faire voir que notre Archidiacre, malgré le feu du tempérament, malgré l'ardeur du zéle que la grace y avoit ajouté, fut un homme plein de douceur & de modération.

« Non, *dit un homme bien inſtruit, & d'après lequel nous allons parler*, perſonne » n'a plus fidélement que lui pratiqué le pré- » cepte évangélique d'une douce & ſincere » charité. A-t-il jamais demandé en juſtice » aucune réparation d'honneur pour tant de » calomnies inventées contre lui ? A-t-il » porté ſes plaintes aux premiers Supérieurs » de ce Religieux téméraire, qui fut publi- » quement un de ſes plus cruels ennemis ? » A-t-il du moins fait paroître quelque froid » contre l'Ordre en général, ou contre quel- » ques-uns de ſes Membres en particulier ? » Diſons plus : a-t-il depuis cette funeſte » époque laiſſé paſſer une occaſion d'en dire » du bien ? Un homme ſe ſouléve contre » lui avec le dernier éclat : l'a-t-il jamais » regardé d'un œil qui marquât l'indignation » ou le mécontentement ? Ne l'a-t-il pas » viſité, chéri, honoré, comme on fait un » ancien ami. »

Il connoiſſoit par nom & par ſurnom la plupart de ceux qui le dégradoient dans l'eſprit de ſon Evêque. L'a-t-on vu une fois dans la vie, je ne dis pas s'emporter, je dis murmurer contre eux ? Des amis, ou moins

patiens qu'il n'étoit, ou qui ne croyoient pas qu'en pareil cas la patience fût de saison, veulent le venger, & en sa personne les intérêts de la vertu opprimée : loin de se prêter à ce genre de justice, il se jette à son ordinaire, sur les ordres de la Providence; il veut qu'on la laisse faire, & forcé, comme S. Paul, à découvrir ce qu'il pense, il déclare que les croix les plus humiliantes sont sa consolation & sa gloire. Sa Douceur.

Comme l'hypocrisie se décele dans les coups imprévus; la solide vertu s'y annonce de maniere à forcer les suffrages. Peu de tems avant que Boudon fût interdit, un homme de considération vint le trouver au tribunal, & après lui avoir dit qu'il choisissoit ce lieu pour lui décharger son cœur, il vomit contre lui un torrent d'injures; & finit par lui dire qu'il étoit étrange qu'un homme aussi scandaleux fût à la tête du Clergé. Le serviteur de Dieu l'écouta avec une parfaite tranquillité; & après l'avoir remercié de sa bonne volonté & de ses remontrances, il sortit du Confessional sans trouble & sans émotion.

Un homme, qui avoit poussé l'excès jusqu'à dire publiquement que l'Archidiacre étoit un impie & un Athée, eut quelque tems après honte de ses emportemens. Pressé par les remords de sa conscience, il vient trouver le serviteur de Dieu, & le prie d'entendre sa confession. Le saint Prêtre y consent sans délibérer. Il l'écoute, parce que son ministere l'exigeoit; mais il lui épargne

Sa Douceur.

l'humiliation des excuses, parce que sa charité & sa douceur ne pouvoient s'en accommoder. Gagné, confondu par un accueil si gracieux, le pénitent s'en retourne plein de tendresse & de reconnoissance pour son nouveau Directeur. Il publie par-tout ses vertus, & sur-tout cette aimable affabilité, qu'il avoit si sensiblement éprouvée. Si, lorsqu'il s'agit des vertus de M. Boudon, on ne croit pas ses amis, au moins faudroit-il en croire ses ennemis les plus déclarés.

Mais ce fut principalement dans la compassion qu'il eut pour les personnes affligées que sa douceur se manifesta. On sent qu'outre ses devoirs de Chrétien, de Prêtre & d'Archidiacre, qui faisoient sa premiere occupation, il étoit accablé d'affaires. Lettres, consultations, réponses, ouvrages de piété, tout cela, quelque facilité qu'on ait d'ailleurs, demande du tems; & un homme de cabinet, qui en connoît le prix, ne le prodigue pas volontiers. Avec cela Boudon étoit le refuge ordinaire de tous ceux qui souffroient. Il sembloit qu'il eût écrit sur la porte de sa maison, si l'on peut ainsi nommer son pauvre réduit: *Venez à moi, vous tous qui êtes dans la peine, & je tâcherai de vous consoler.* On l'a vu très-souvent entendre l'ennuyeux récit des peines que souffroient dans leur domestique des gens du plus bas étage. Il écoutoit tout avec plus de paix, plus de patience, qu'un Juge qui va prononcer. Il entroit dans les intérêts des

parties belligérantes, autant qu'il le falloit pour les faire entrer elles-mêmes dans ses sentimens. Lorsqu'il avoit adouci & disposé les esprits, il leur faisoit concevoir qu'il n'y a point d'etat sur la terre, qui n'ait ses amertumes; que les croix sont la voie par où l'on arrive plus sûrement à Dieu; qu'il ne s'agit ni de les choisir, puisque c'est Dieu qui les distribue; ni de n'en point avoir, puisqu'il y en a jusques sur le thrône des Rois; que tout se réduit donc à en faire un bon & saint usage; que le meilleur, le plus consolant, est de les unir à la croix de notre divin Sauveur; & que quand on entre bien dans l'esprit de l'Homme-Dieu, on ne se trouve jamais plus heureux, que lorsqu'on est moins ménagé. Ces paroles prononcées avec tous les charmes de la douceur, assaisonnées de l'onction du S. Esprit, soutenues du grand exemple d'un homme, qui avoit été rassasié d'humiliations & d'opprobres, touchoient beaucoup ces pauvres gens: ils s'en retournoient plus tranquilles, qu'ils n'étoient venus agités.

Sa Douceur.

Ce qui donnoit un nouveau prix à la douceur du grand Archidiacre, c'est que son tempérament tout de feu ne l'y portoit pas naturellement. Mais la grace bien secondée l'avoit heureusement réformé. L'exemple de David, si paisible pendant l'affreuse persécution que lui suscita Saül son Beaupere, lui revenoit souvent à l'esprit dans ses peines les plus cuisantes. Mais l'exemple du Fils

Sa Douceur.

de Dieu, qui jusqu'au dernier soupir fit des vœux pour ses plus implacables ennemis, le toucha si puissamment & de si bonne heure, qu'au premier abord on croyoit entendre sortir de sa bouche ces paroles de l'Apôtre : *Soyez mes imitateurs, comme je le suis de Jesus-Christ*. Figurez-vous un homme, qui ne s'apperçoit, ni de l'humeur, ni des bizareries du prochain ; qui reçoit une dureté, comme un autre reçoit un témoignage d'affection ; qui dans tous les tems, & dans les plus cruelles positions, a un visage toujours serein, toujours affable ; un homme dont le langage honnête, simple, plein d'onction & d'agrément, charme si bien, qu'on s'arrachoit plutôt qu'on ne sortoit de sa compagnie ; un homme enfin dont la conversation étoit, comme nous le prescrit saint Paul, assaisonnée du sel de la prudence, charitable, vraie, pieuse, pleine d'intérêt : à tout cela joignez un ton de voix agréable, un ris modeste & toujours sans éclat, des yeux respectueusement baissés, un discours naturel & sans affectation, beaucoup d'attention à ne se point faire valoir, plus d'attention encore à faire valoir les autres, toujours prêt à les entendre, jamais à les interrompre, à moins que son humilité ou la gloire de Dieu n'y fût blessée ; vous aurez, ce me semble, le portrait d'un homme accompli, & surtout en fait de douceur & d'urbanité : or ce portrait sera incontestablement celui du grand Archidiacre d'Evreux.

Rien ne lui faiſoit plus de peine que d'être obligé d'en faire à quelqu'un. Cependant ſes emplois le forçoient quelquefois d'en venir-là ; mais alors il prenoit tant de meſures, qu'il ôtoit à la coupe une bonne partie de ſon amertume. Comme ſa pratique répondoit à ſes ſentimens, & que ſes ſentimens ſont aſſez bien marqués dans une de ſes Lettres, je crois devoir en donner un extrait. Il l'écrivit à une perſonne de piété, qui pouvoit avoir beſoin de leçons ſur la matiere qui nous occupe actuellement. Sa Douceur.

« Dieu demande de vous, *lui diſoit-il*, » que vous exerciez la douceur chrétienne. » Or la douceur chrétienne s'exerce principalement à l'égard de ces perſonnes fâcheuſes, qui nous contrarient ; pour qui » nous avons une averſion naturelle ; qui » ne font point ce que nous voulons ; qui » nous ſont à charge ; qui nous donnent occaſion de ſentir des mouvemens de colere » & d'impatience. Toutes ces occaſions vous » ſont offertes par la divine Providence : » c'eſt elle, & non les actions des créatures, » que vous devez enviſager, pour pratiquer » cette aimable vertu. Mais pour la pratiquer en vérité, il faut une patience qui ne » ſe laſſe point, quoique les occaſions ſe réiterent. Dieu eſt toujours le même Dieu, » toujours également aimable. La vie eſt ſi » courte, que nous ne pouvons beaucoup » ſouffrir pour lui : ſouffrons au moins à la » fois ce que la briéveté de nos jours ne nous

Sa Douceur.

» permettra pas de souffrir en détail. »

Il lui dit ensuite : « Quand la nécessité » vous obligera de donner des avis & de » corriger, ne vous servez jamais de termes » injurieux, méprisans, capables de cho- » quer ; ce qui vous arrive quelquefois. Sou- » venez-vous que vous parlez à des person- » nes qui sont membres de Jesus-Christ ; & » que selon la parole de notre divin Maître, » nous serons jugés & mesurés, comme » nous aurons jugé & mesuré les autres : » comme donc nous avons besoin d'une ex- » trême miséricorde, il faut aussi que nous » l'ayons envers les autres.... Parlez donc à » tout le monde avec douceur, ne rebutez » personne. Ecoutez paisiblement ce qu'on » vous dit. Quand vous ne pouvez pas faire » ce que l'on desire de vous, excusez-vous- » en avec honnêteté & humilité. Appliquez- » vous à contenter tous ceux qui vous don- » nent de l'occupation, pour l'amour de no- » tre Seigneur & de sa sainte Mere. Toutes » les difficultés de votre emploi doivent » vous servir pour aller à Dieu. Je vous ai » dit que c'étoit là une de vos croix. Il faut » que vous la portiez, mais que vous la por- » tiez courageusement, & en paix à la suite » de notre divin Sauveur & des Saints. »

C'est ainsi que Boudon, après avoir pratiqué la douceur, s'efforçoit de la faire gouter aux autres. S'il n'affoiblissoit pas les motifs qui doivent y porter, parce qu'il aimoit la vérité ; il les proposoit de maniere à les

imprimer dans le cœur, parce qu'il aimoit la paix.

§. XV. *Sa Prudence.*

Si le zéle d'un Ecclésiastique employé à la conduite des ames, n'est réglé par une prudence vraiment chrétienne, il est impossible qu'il ne fasse beaucoup plus de mal que de bien. Boudon bruloit d'un feu tout divin pour la gloire de Dieu; mais ce feu étoit tempéré par une lumiere si douce, & conduit avec tant de sagacité, que le saint homme dans une longue vie n'a guères fait de pas, que la plus haute sagesse pût désavouer. Sa Prudence.

Lorsqu'il étoit sur le point de travailler dans un Diocèse, il ne se contentoit pas de prendre en gros les pouvoirs de l'Ordinaire, comme il est d'usage: mais après avoir humblement demandé & reçu à genoux sa bénédiction, il le prioit de lui donner en quelque sorte sa leçon par écrit: il la suivoit de mot à mot; & l'homme le moins bien intentionné ne pouvoit l'accuser ni d'en faire trop, ni de n'en pas faire assez.

Dévoué autant par inclination, que par justice à l'Ordre Episcopal, il vengeoit son autorité & ses loix dans toutes les occasions; mais s'il le faisoit avec zéle, il le faisoit avec prudence. Et ce fut ainsi que l'Archevêque de Rouen ayant permis aux pauvres gens de travailler certains jours de Fêtes, il appaisa les murmures que l'indulgence de ce Prélat avoit occasionnés. Il fit représen-

Sa Prudence.

ter aux peuples par le moyen d'un Curé, qui sçavoit manier & la parole & les esprits, qu'on n'avoit rien ôté, ni aux Fêtes, ni à la solemnité des Offices, qui étoit toujours la même; qu'on avoit seulement permis le travail à des gens qui jusques-là se l'étoient eux-mêmes permis contre leur conscience; & qui souvent passoient une partie de ces saints jours à quelque chose de plus criminel que le travail des mains. Ces réflexions eurent un bon effet; & on ne tarda pas à reconnoître qu'on s'étoit alarmé, ou plutôt qu'on s'étoit emporté mal à propos.

Dans les scènes humiliantes que donnent tour à tour toutes les conditions, quelquefois même les plus saintes Communautés, il prenoit son parti en homme sage & Chrétien. Il ne rejettoit point sur le corps entier la faute de quelqu'un de ses membres. Plus cette faute faisoit de bruit, plus il concluoit qu'elle étoit rare parmi ceux chez qui elle étoit arrivée. Mais il faut avouer qu'il aimoit mieux louer des vertus, qu'excuser des écarts. Rien ne le consoloit plus que d'apprendre qu'il y avoit de la ferveur dans les Monasteres, & que ceux qui y avoient pris parti, menoient une vie digne de la sainteté de leur état. Ainsi loin de déclamer contre les Ordres Religieux, comme font les esprits superficiels, toujours peu charitables, & souvent libertins, il avoit pour tous un amour tendre, sincere, respectueux. Il rappelloit avec une sainte adresse les principales

actions de leurs saints Fondateurs, dont il possédoit parfaitement l'Histoire ; & presque sans qu'il y parût, il faisoit sentir à ceux qui trouvent la vie d'un grand nombre de Solitaires si commode, que bien loin de la suivre pendant un grand nombre d'années, ils auroient bien de la peine à la soutenir pendant un Carême. Je voulois ne parler ici que de sa prudence, & je parle insensiblement de son respect pour tous les Ordres de l'Eglise. Mais le moyen de ne célébrer qu'une vertu, quand il s'agit d'un homme qui les réunissoit toutes, & qui très-souvent en pratiquoit plusieurs à la fois. Voici une nouvelle preuve de cet enchainement si précieux, mais si rare.

Sa Prudence.

Un Ecclésiastique ayant été nommé par un Supérieur du premier rang, pour s'informer d'une maniere souple & ménagée de ce qui se passoit en plusieurs Maisons d'un même Institut ; Boudon, qu'il consulta avant que de rien entreprendre, lui donna des avis aussi sages que respectueux pour les Puissances Ecclésiastiques. Il voulut donc, 1°. qu'il se donnât bien de garde de prendre la qualité de Visiteur, & de rien faire qui pût insinuer qu'il en avoit le titre, parce qu'autrement les Evêques seroient en droit de l'arrêter. 2°. Qu'il se comportât uniquement en ami dans tout le cours de sa députation. 3°. Que dans les lieux où il y avoit des Evêques, il commençât par leur rendre visite, ou, eux absens, à leurs grands

Sa Prudence. Vicaires, qu'il leur dît qu'on l'envoyoit pour s'informer un peu comment les Filles de la Congrégation de. ... se comportoient; si elles donnoient par-tout bon exemple; si les Supérieurs Ecclésiastiques en étoient contens; si elles remplissoient dignement le grand objet de leur vocation; & c'est-là, disoit l'Archidiacre, le point capital. « Il faudra » encore, *ajoutoit-il*, vous informer ailleurs » de ces différens articles, mais toujours » avec beaucoup de précaution. » Ces avis ayant été fidélement suivis par cet Ecclésiastique, homme plein de zéle & de probité, il en résulta des biens sans nombre dans toutes les Maisons de cet Institut. Une conduite haute & fiere auroit tout perdu; une conduite humble & respectueuse fit que tout le monde se prêta au bien.

Si l'homme de Dieu étoit sage & circonspect dans les avis, il ne l'étoit pas moins à prendre son tems & ses mesures pour les donner. Un jour qu'il se trouvoit avec des gens de Lettres, un d'eux avança quelques propositions aussi fausses, qu'elles étoient hardies. Boudon, qui étoit naturellement vif, quand il s'agissoit des intérêts de l'Eglise, fut si long-tems sans les relever, qu'un de ses amis qui étoit présent, en fut tout-à-fait surpris. Mais comme ce frivole Dissertateur, à la maniere des Demi-sçavans à qui un ton décisif tient lieu d'érudition, enchérissoit toujours sur lui-même, & s'efforçoit d'établir par de nouveaux paradoxes ceux qu'il

avoit déja avancés; l'Archidiacre qui vit une nombreuſe compagnie en danger d'être la dupe de ſes erreurs, commençà à l'entreprendre. Il le fit avec tant de force, tant de vigueur, & des raiſons ſi péremptoires, que quoiqu'un ïota ſoit peu de choſe, ſon adverſaire n'en trouva pas un à répliquer. Mais ſa victoire lui fit moins d'honneur, que la ſageſſe & la modération dont il la couronna. Car, après avoir terraſſé ſon homme, après l'avoir écraſé par le poids des autorités qu'il produiſit contre lui, il lui tendit la main de ſi bonne grace, il le releva d'une maniere ſi douce, qu'on ne ſçut qu'admirer davantage ou de ſa profonde érudition, ou de la ſage dextérité avec laquelle il ſe faiſoit un ami d'un homme qu'il avoit battu, & bien battu. «Pour moi, *dit une perſonne qui fut témoin* » *de cette petite ſcène*, j'attribue une ſi heu» reuſe concluſion à ce grand recueillement » & à ce ſilence accompagné d'oraiſon, qu'il » garda ſi long-tems avant que de parler.»

Sa Prudence.

S'il ſçavoit parler à propos, il ſçavoit ſe taire quand il ne convenoit pas de parler. Dans ſon voyage d'Allemagne il arriva un ſoir très-fatigué dans une hôtellerie, où il y avoit tant de monde, qu'il fut obligé de partager ſon lit avec un Gentilhomme Luthérien. Celui-ci après avoir paſſé une partie de la nuit à jouer, vint ſe coucher auprès de l'Archidiacre, lequel ſe ſentit à l'inſtant porté à terre comme par une main inviſible, qui l'éloignoit d'un impie. Il y paſſa la nuit,

Sa Prudence. & partit de grand matin ſans lui dire un mot. Son zéle & ſa capacité le preſſoient d'entrer en matiere, & de tenter la guériſon d'un homme avèugle en plus d'un ſens. La prudence l'arrêta. Il ſe ſouvint qu'il étoit dangereux de jetter les perles devant les pourceaux; & que l'abus d'une nouvelle grace ne ſert qu'à rendre plus criminel celui à qui elle a été préſentée.

Dans les conſeils qu'il donnoit, il étoit attentif à deux choſes: l'une, de ne point précipiter ſon jugement; l'autre, de n'aller jamais au-delà de ſes propres lumieres. Une Demoiſelle, dont la mere auſſi infirme qu'avancée en âge, n'avoit d'autre conſolation, & vraiſemblablement d'autre reſſource qu'elle, étoit preſſée par ſon Directeur, homme très-éclairé, d'entrer dans une Congrégation, où il la jugeoit capable de faire de grands biens par ſa piété & par ſes talens ſupérieurs. Dans le conflict de deux obligations, dont chacune avoit ſes motifs, la jeune perſonne s'adreſſa au grand Archidiacre pour avoir ſon avis. On trouve dans ſa réponſe, quoique aſſez courte, tout ce que la prudence peut offrir de plus judicieux. Boudon y évalue les droits de la nature à leur juſte prix. Il fait voir en deux mots que les raiſons ſur leſquelles on établit la vocation d'une jeune perſonne, ſont quelquefois plus ſpécieuſes que concluantes; que la vocation de Dieu eſt la condition eſſentielle de ces ſortes d'engagemens; & que

le bien qu'on y peut faire, n'eſt point une preuve de cette vocation. Il ajoute, & ces paroles m'ont paru remarquables : *Si le trouble que vous ſentez à ne pas adhérer à ce deſſein, eſt ſuivi d'une grande paix, ſurtout après la ſainte Communion, & que cette paix ſoit de durée, & non pas paſſagere, c'eſt une des marques de la volonté de Dieu.* Il laiſſe le reſte de l'examen à celui qui en qualité de Directeur étoit obligé de le faire. Il le fit en effet, & peut-être mieux qu'il n'avoit fait d'abord. La Conſultante reſta dans le ſiécle, elle y ſervit & conſola une mere affligée juſqu'à ſon dernier moment. Elle vécut d'une maniere édifiante ; & dans une condition moins parfaite, où Dieu la vouloit, elle trouva une paix que tout autre état ne lui auroit pas donnée.

Sa Prudence.

Un trait ſenſible de la prudence du ſerviteur de Dieu, c'eſt que, quoiqu'il fût tout de feu pour le ſalut du prochain, & qu'en ce genre il crut ne jamais faire aſſez ; il ſçavoit cependant ne ſe livrer au bien qu'avec de juſtes meſures, & ſans préjudice des emplois dont la Providence l'avoit chargé. Ainſi, malgré le talent qu'il eut toujours de calmer les peines des conſciences inquiétes, il refuſa d'entendre quelques perſonnes, qui d'ailleurs avoient grand beſoin de ſon miniſtere. C'eſt que quand on ne peut tout faire, la premiere régle eſt de faire ce que Dieu demande de nous.

Mais auſſi, quand la volonté de ce grand

Sa Prudence.

Maître étoit bien marquée, il n'étoit pas facile de l'en détacher. Un Confesseur, homme de vertu & d'expérience, lui écrivit un jour, que les soins qu'il étoit obligé de prendre de quelques ames étrangement crucifiées, déplaisoient à ses Supérieurs, & qu'on lui avoit défendu de s'en mêler davantage. Boudon qui connoissoit, & qui pratiquoit aussi bien que personne la subordination, n'ignoroit pas non plus qu'il est des conjonctures, où l'on ne peut ni abandonner un pénitent, sans exposer son salut éternel; ni le servir utilement, sans faire bien des démarches, qui font d'autant plus de bruit, que les loix du plus inviolable secret défendent d'en rendre compte. Sur ce principe, & instruit, comme il l'avoit été, de toutes les circonstances de l'affaire dont il s'agissoit, il répondit en ces termes, qui ne sont ni de son génie, ni de son goût ordinaire. « Je ne » comprens pas, mon cher Monsieur, comment l'entendent vos Supérieurs, de vous » interdire le soin de ces personnes, puisqu'elles ont plus besoin de vous, que tous » les autres qui sont sous votre conduite. » Quoi! pourroient ils donc en conscience » vous défendre de tirer de l'eau un homme » qui se noye devant vos yeux, ou de donner un morceau de pain à un pauvre qui » meurt de faim, sous prétexte que cela » vous détourneroit un peu de vos emplois » ordinaires, ou que quelques esprits malfaits » crieroient après vous? N'y a t-il pas des

» exceptions à toutes ſortes de régles ? & ce qui eſt de droit naturel, n'eſt-il pas préférable à ce qui n'eſt que de droit poſitif ? Abandonner des ames qui ſouffrent ſi prodigieuſement, n'eſt-ce pas la derniere des cruautés ? Les renvoyer à d'autres, qui ne connoîtront rien à la nature de leurs peines, n'eſt ce pas les confier à des aveugles ? En un mot, M. Notre Seigneur veut abſolument que vous continuyiez à en prendre ſoin ; & que la défenſe qu'on vous en a faite, ne vous trouble point, parce qu'il ſçaura bien appaiſer l'orage excité contre vous, quand il en ſera tems. »

Sa Prudence.

Ce prognoſtic ſe trouva juſte. Le Directeur à qui Boudon donnoit en même-tems des avis très-ſages pour éviter tout ce qui auroit pu ſentir l'éclat & la déſobéiſſance, ſe comporta avec tant de ménagemens, que les Supérieurs, après avoir diſſimulé un tems, ſe virent forcés d'applaudir. Le ſuccès & les bénédictions de Dieu juſtifierent tout ce qui s'étoit paſſé : des perſonnes, *qui ſembloient être ſur le bord de l'enfer, en éviterent les piéges ;* & rendues peu à peu à elles-mêmes, *elles firent des progrès admirables dans la vertu.*

Au reſte, de pareils exemples ne doivent tirer à conſéquence, que dans des cas extraordinairement rares. La regle générale eſt d'obéir à ceux qui ſont en place. Si quelquefois on peut s'y ſouſtraire, ce ne ſera jamais que ſur l'avis d'un Boudon, & il y en a peu

Sa Prudence.

ſur la terre. Je crois même que ſi le Supérieur s'obſtinoit à défendre ce que le dernier trouveroit bon, il faudroit dans cette Suppoſition, qui bien examinée n'eſt pas trop poſſible, ſacrifier à l'obéiſſance & ſes lumieres, & celles des perſonnes les plus éclairées.

L'Archidiacre n'étoit pas moins prudent, lorſqu'il s'agiſſoit d'empêcher le mal, que lorſqu'il étoit queſtion de faire le bien. Ayant un jour rencontré dans la rue un ſoldat qui juroit le ſaint nom de Dieu, il lui dit avec beaucoup de tendreſſe : *Ah ! mon cher ami, que vous a fait notre bon Dieu, pour l'offenſer ?* Ces paroles redoublerent la fureur d'un homme, qui en étoit déja plein. Il s'élança ſur le ſaint Prêtre, & lui donna un ſoufflet ſi violent, qu'il le jetta ſur le pavé. Le peuple juſtement indigné accourt de toutes parts. On ſe ſaiſit de ce malheureux; on ſe met en devoir de le traîner en priſon. Le Serviteur de Dieu avoit occaſionné l'orage, il le diſſipa par ce peu de paroles, où l'humilité regne avec la ſageſſe. *Laiſſez-le aller*, leur dit-il, *il y a ici plus de ma faute que de la ſienne; car je devois attendre que ſa colere fût paſſée, pour le corriger utilement.* Une réponſe ſi peu attendue déſarma la multitude. Elle laiſſa aller le coupable, & donna mille bénédictions à l'homme de Dieu.

Une des occaſions, où la prudence de notre vertueux Prêtre a le plus ſouvent éclaté, lui étoit fournie par les éloges que la juſtice

&

& la probité ne pouvoient s'empêcher de faire de lui en sa présence. Il sçavoit si bien les écarter, soit par un morne silence, qui déroutoit l'Orateur sans qu'il pût s'en plaindre, soit en tournant la conversation ailleurs; que si de peur de l'offenser une seconde fois, on ne pouvoit louer son adresse, on pouvoit encore moins s'abstenir de l'admirer. Cette derniere observation insinue déja, que l'Archidiacre fut parfaitement humble; c'est de quoi des faits surs, des témoignages authentiques ne nous permettront pas de douter. Sa Prudence.

§. XVI. *Son Humilité.*

« M. Boudon, dit un homme qui l'avoit » étudié pendant plus de 40 ans, m'a écrit » plusieurs lettres, mais une entr'autres qui » étoit très-longue, & dans laquelle il me » disoit sans détour, qu'il n'y avoit rien de » bon en lui; qu'il n'y voyoit qu'abomina- » tion, que matiere à la colere de Dieu; & » que, si notre Seigneur par un effet extraor- » dinaire de sa clémence sur lui, ne retenoit » les carreaux de sa justice, pour ne le pas » punir avec autant de rigueur qu'il le mé- » ritoit, il y auroit long-tems qu'il seroit au » fond des enfers, à cause du vuide étrange » de toutes les vertus, qui étoit en lui. » Son Humilité.

Ce n'est pas qu'il ignorât absolument les graces que Dieu lui avoit faites. Il en parloit même quelquefois à ses bons amis, pour les engager à bénir & à remercier avec lui la

Son Humilité.

divine miséricorde : *Magnificate Dominum mecum, & exaltemus nomen ejus in idipsum.* Mais ces graces mêmes, dont il se reconnoissoit indigne, devenoient pour lui un sujet perpétuel d'humiliation & de frayeur. Il trembloit, il étoit saisi à la vue du compte qu'il en devoit rendre un jour au redoutable tribunal du Seigneur. « O mon ame, *s'écrioit-il dans la crainte de sa réprobation*, » nous allons bientôt entrer dans cette éternité, dont la profondeur n'a point de fin. » Mais sera-ce dans l'éternité bienheureuse? » Sera-ce dans l'éternité malheureuse ? O incertitude épouvantable ! O pensée terrible, » pour un pécheur comme moi ! »

Ces idées si humiliantes, Boudon ne se contentoit pas de les nourrir dans son cœur, il s'efforçoit de les inspirer à ceux qui le connoissoient, & à ceux qui ne le connoissoient pas. Il auroit voulu que tout l'Univers portât de lui le jugement qu'il en portoit lui-même. Ses Ecrits qui ont couru toute l'Europe, sont remplis des sentimens qu'il avoit de sa prétendue indignité. « Je ne suis, *y* » *dit il*, je ne suis qu'un misérable aveugle, » qu'un très-grand pécheur & le dernier de » tous les pécheurs. Je le reconnois en votre » présence, ô mon charitable Gardien ; je » le veux dire devant tous les hommes. Je » veux que toute la terre sçache, que je me » vois mériter non-seulement la derniere » place du monde, mais encore la derniere » place de l'enfer. Je me vois au-dessous de » tous les démons. »

Cette grande humilité étoit le principe de la tendresse infinie qu'il eut toujours pour les pauvres, & du plaisir qu'il prenoit avec ceux qui étoient le rebut & comme la balayeure de la terre. On voyoit cet homme vénérable par sa dignité & par ses cheveux blancs, tantôt instruire à la porte de sa chambre un pauvre soldat, & lui donner ensuite tout ce qu'il pouvoit; tantôt dans une rue caresser un enfant, pour lui apprendre les principes de la Religion; tantôt s'asseoir au chevet du lit d'un pauvre moribond, afin de le disposer à bien mourir. Il étoit là comme dans son centre; & la chaumiere du plus malheureux paysan le flatoit plus que le palais du plus grand des Rois. Son Humilité.

Il avoit eu l'honneur d'avoir pour Marreine Henriette-Marie de Bourbon, sœur de Louis XIII. & Reine d'Angleterre. Il eût pu, il eût même, ce semble, dû lui rendre ses devoirs pendant qu'elle étoit à Paris, & qu'il y étoit aussi. Jamais il ne voulut ni la voir, ni se faire connoître à elle: le titre de filleul d'une auguste Princesse lui auroit donné du relief; il n'avoit de gout que pour les opprobres & pour la confusion. Publier ses défauts, quand l'occasion s'en présentoit, raconter quelques histoires de sa vie, où il avoit été bien humilié; chercher quelque moyen sûr de l'être encore; rendre à Dieu des actions de graces, quand il l'avoit été, voilà son étude & son occupation. « Je sçais, » *dit un Magistrat d'Andely*, qu'ayant ou-

Son Humilité.

» vert dans la boutique d'un Libraire un Li-
» vre, qui étoit la calomnieuse histoire de
» sa vie, & étant tombé sur ces paroles:
» *Les crimes ci-dessus ne sont rien en compa-*
» *raison de ceux que ledit sieur Boudon a*
» *commis* ; il en fut si transporté de joie,
» qu'il s'en alla de ce pas célébrer la sainte
» Messe, afin d'en remercier la divine bon-
» té. »

Sur la fin de ses jours, c'est-à-dire, dans un tems où il étoit honoré de son Evêque, considéré d'un grand nombre de Prélats, consulté de toutes les parties du Royaume, célébre jusques chez les nations étrangeres, regardé constamment comme l'homme du siécle, qui étoit le plus versé dans la science si rare des voies intérieures: en un mot, dans un tems, où quelque étincelle d'orgueil auroit pu s'insinuer chez lui, il se regardoit, je ne dis pas, comme un serviteur inutile, mais comme un coupable à qui Dieu ne prolonge ses jours, que pour lui donner lieu de faire pénitence, & de pleurer ses péchés. Forcé par une personne qualifiée, de donner encore un discours aux Filles de la Croix *, qu'il estimoit beaucoup. « J'avois résolu, » *écrivit-il à un ami*, de ne plus parler du tout en public: persuadé, comme je le suis, » qu'il est tems de me prêcher moi-même, » & de me prêcher fortement & très-forte- » ment, afin de m'humilier & de me con-

* Ce sont celles qui demeurent auprès de la place Royale.

» fondre du peu d'uſage que j'ai fait des vé- Son Humilité
» rités que j'ai ſi ſouvent répétées aux autres,
» de les méditer dans un profond ſilence,
» de paſſer le peu de tems qui me reſte, à
» gémir de mes miſeres, & de crier miſé-
» ricorde à Jeſus le pere des miſéricordes.

Plus ſes derniers momens s'avançoient, plus il s'abyſmoit dans ſon néant. Il employoit le crédit qu'avoient auprès de Dieu les gens de bien, pour lui obtenir la rémiſſion de ſes fautes, & la grace de ne plus vivre que de la vie de J. C. « J'entre vendredi
» prochain dans la ſoixante-dix-huitiémé
» année de mon âge, *écrivoit-il à un Ecclé-*
» *ſiaſtique*, je le dis avec des torrens de lar-
» mes; car le Sauveur a dû vivre en moi
» dès le premier moment de ma naiſſance;
» puiſque ſon aimable Providence m'a fait
» renaître en lui le même jour par le ſaint
» baptême. Que d'amour de ſon côté; que
» d'ingratitude du mien! » C'eſt ainſi que penſoit & que parloit de ſoi le grand Archidiacre d'Evreux. Qui ſera à l'abri de l'imputation de l'orgueil, s'il eſt permis de l'en ſoupçonner?

§. XVII. *Sa pureté Angélique.*

Nous n'oppoſerons aux calomnies que l'impudence a débitées contre ce digne Miniſtre de J. C. qu'une ſimple expoſition de ſa conduite, de ſes ſentimens & de ſes paroles. Nous ſerons même forcés d'affoiblir nos preuves, parce qu'un plus grand jour pour- Sa Pureté.

Sa Pureté. roit fatiguer l'imagination. La pureté eſt une vertu qu'on ne peut guères louer en détail, ſans y donner quelque atteinte.

La dévotion envers la ſainte Vierge, que le jeune Boudon parut avoir ſucée avec le lait, lui donna dès ſon enfance une ſi grande inclination pour la pureté, que, comme nous l'avons dit dans le premier Livre de cet Ouvrage, il fit à l'âge de neuf ans le vœu d'une perpétuelle virginité. Depuis ce tems juſqu'à ſa mort il n'a jamais rien fait qui ne ſervît à l'y rendre fidéle. C'eſt peu de choſe pour un homme de ſe laiſſer toucher la main par un autre homme, Boudon ne l'a jamais ſouffert. Il ne fixa jamais aucune perſonne d'un ſexe différent. Pour dérober en ce point l'auſtérité de ſa modeſtie, il portoit à droite & à gauche la vue ſur des objets indifférens; jamais ſur la perſonne avec qui il étoit obligé de s'entretenir. La vue d'une nudité lui eût plus fait peine que celle d'un démon. Il fut pendant un tems conſidérable en grande relation avec une Abbeſſe, dont il inſtruiſoit les Religieuſes? il eut avec elle, & ſouvent, de longues conférences. Quelqu'un lui demanda un jour s'il étoit vrai qu'elle fût auſſi belle, qu'on la diſoit dans le public: *Tout ce que je ſçais*, reprit-il avec ſon aimable ingénuité, *c'eſt que je n'en ſçais rien, je ne l'ai jamais regardée* *.

* Ce récit eſt du célébre M. Boſcguérard, Curé de S. Nicolas de Rouen, qui avoit connu mieux que perſonne le grand Archidiacre.

Son amour pour cette précieuse vertu éclatoit au-dehors par un extérieur si sagement composé, qu'il étoit difficile de s'y méprendre. A parler en général, dès que le saint Prêtre, paroissoit dans une compagnie, il y inspiroit un respect, une précaution capables d'arrêter les langues les plus indiscrettes. Si dans les voitures publiques, où il se trouvoit souvent, quelqu'un osoit s'échapper, il le reprenoit avec une gravité qui commandoit le silence ; mais en même tems avec une douceur, qui lui gagnoit les cœurs. Il étoit plus vif à l'égard de ces femmes antichrétiennes, qui font trophée de leur scandaleuse nudité. Il leur faisoit une correction si animée, que, malgré leur secret & impuissant dépit, elles s'observoient au moins pendant le reste du voyage. Sa Pureté.

Dans ses prédications il tomboit avec une sainte fureur sur ces infâmes mondanités, qui avoient presque commencé de son tems, & qui du nôtre sont montées jusqu'à l'excès. « O horreur des horreurs, *s'écrioit - il dans » l'amertume de sa douleur*, que pensent les » Esprits célestes, ces intelligences si pures, » quand ils voyent les zélatrices de satan en- » trer dans nos temples, assister à nos dis- » cours pour disputer à la parole de Dieu la » conversion des cœurs, & servir au diable » souvent avec bien plus de succès, que le » prédicateur ne sert à Dieu avec tout son » zéle. . . C'est-là, Mesdames, *continuoit-il*, » ce qui vous a rendu l'objet de l'horreur ;

Sa Pureté.

» des Saints, qui vous ont prodigué les » noms les plus terribles & les plus funestes. » Mais je vous avertis que vous passerez » bientôt au tribunal du souverain Juge ; que » vous y passerez avec le monde à qui vous » voulez plaire ; & que les admirateurs de » votre beauté n'iront point à votre secours. » Dans ce jour redoutable des vengeances » du Seigneur, nous vous entendrons, & » ce sera sans compassion que nous vous en- » tendrons crier : Montagnes, écrasez-nous : » cachez, ensevelissez sous vos ruines de mi- » sérables créatures qui n'ont péri, que » parce qu'elles ont desiré de plaire & d'être » vues. C'est-là que les meres feront reten- » tir les airs de leurs cris, en voyant que leurs » mauvais exemples auront perpétué long- » tems après la mort leurs désordres dans » l'ame de leurs filles. Il en sera ainsi de tant » d'autres femmes, qui sont des sources pu- » bliques d'iniquités dans les Villes, où par » leurs modes nouvelles & leurs ajustemens » diaboliques, elles apprennent à quantité de » jeunes personnes à les imiter. Mais mal- » heur aux filles qui suivent ces modes. Mal- » heur aux peres & aux meres qui les souf- » frent. Malheur aux Confesseurs, qui ne » font pas les derniers efforts pour arrêter » ces scandales. O mon Dieu, quelle diffé- » rence y a t il en cette vie entre les per- » sonnes mues de l'Esprit saint, & celles qui » sont animées de l'esprit de la nature cor- » rompue ! Mais aussi quelle différence y au-

» ra t-il dans l'autre vie ! Misérables mondaines ! vous le sçaurez bientôt ; mais vous le sçaurez trop tard pour vous. Vos plaisirs trompeurs ne tarderont pas à finir, & les tourmens qui vous attendent, ne finiront jamais. » Sa Pureté.

Ce morceau, que nous avons transcrit exprès comme bien d'autres, ne servira pas de modéle aux Orateurs du tems : ce n'est pas à moi à leur en faire un crime ; ce que je sçais, c'est que Boudon touchoit, qu'il convertissoit, & que plus d'une fois il fit & assura à la pureté de glorieuses conquêtes.

Ce n'étoit pas seulement en Chaire qu'il s'armoit contre le vice qui lui est contraire ; il le poursuivoit par-tout. Dans ses visites il s'informoit avec une sage exactitude de tout ce qui avoit rapport à ce genre de désordre : il cherchoit, & il saisissoit les moyens les plus prompts pour l'arrêter. Il faisoit réhabiliter les mariages nuls. Il ôtoit le scandale & les débauches qui en sont le principe. Il prenoit son tems pour enlever de la maison des Grands les portraits ou les tableaux indécens ; ou du moins pour les faire mettre dans l'état où la modestie vouloit qu'ils fussent. Il en faisoit autant, lorsqu'il trouvoit dans les Eglises des images ou des figures, qui n'étoient pas dans la regle. Il n'eût fait grace ni à Rubens, ni à Michel-Ange. » Quel désordre plus insupportable, *disoit-il avec une juste indignation*, quoi de plus injurieux aux Saints, que de les peindre

Sa Pureté. » avec des attitudes qu'ils ont eues en hor-
» reur; ou de donner à leurs images des or-
» nemens qu'ils ont foulés aux pieds ? N'eſt-
» ce pas là mettre l'abomination de la déſo-
» lation dans la Maiſon de Dieu ? »

Exact & ſagement timide dans le ſacré Tribunal, il perçoit l'ulcère d'une main ferme, mais précautionnée. Il inſpiroit de la confiance au malade. Il guériſoit ſa plaie, ſans l'accabler de reproches. S'il lui faiſoit verſer des larmes, c'étoit de celles que le ſaint amour commande. D'autres rebutent, & ils ne convertiſſent pas: il ne rebutoit jamais, & il rappelloit à Dieu.

Il ne ſe bornoit pas à détruire le mal : il s'appliquoit ou à planter la vertu ſur ſes débris, ou à la fortifier, ſoit contre la coupable ſéduction ; ſoit contre les leçons moins parfaites de la chair & du monde. Mais en portant à l'embraſſer, il ne diſſimuloit pas que pour en venir là, il y a des efforts à faire & des combats à livrer. Si à l'exemple de S. Ambroiſe, il donna toujours à la pureté les éloges qui lui ſont dûs, il n'affoiblit jamais les pénibles meſures, dont le concours eſt néceſſaire pour la garder.

Ce fut dans cet eſprit de vigilance & de précaution, qu'écrivant à une jeune perſonne : il lui dit : « Continuez encore pour
» une année le ſaint vœu de chaſteté ; mais
» rendez vous fidéle, non-ſeulement à évi-
» ter les plus légeres occaſions, qui pour-
» roient le moins du monde ternir l'incom-

» parable blancheur d'une vertu ſi aimée de Sa Pureté.
» notre Seigneur & de ſa très-pure Mere ;
» Mais encore à fuir celles qui pourroient
» faire la moindre peine aux autres à votre
» ſujet : tâchant, autant que vous le pourrez,
» d'être en toutes choſes, & particuliére-
» ment en celle-ci, la bonne odeur de J. C. »

Ce que le ſaint homme inſpiroit aux autres, il l'obſervoit avec la plus ſcrupuleuſe exactitude. Dans ſes Miſſions, qui l'ont ſi ſaintement & ſi long-tems occupé, il ne logeoit ni chez des Dames d'une piété diſtinguée, ni même chez des Religieuſes, que lorſqu'il lui étoit abſolument impoſſible de ſe placer ailleurs ; & alors il y vivoit avec tant de retenue, tant de vigilance ſur ſoi-même, tant de précaution à l'égard du prochain, que ſa moindre vertu étoit de ne point donner de priſe à l'ennemi.

L'oraiſon, les mortifications du corps, la dévotion envers la Reine des Vierges, furent les grands moyens dont il ſe ſervit pour conſerver ſon innocence ; & l'on eſt ſûr que ceux qui en feront l'eſſai, ne tarderont pas à en ſentir l'efficacité.

Il ſçavoit que la continence eſt un préſent du ciel ; que c'eſt dans cette matiere ſi pénible à la nature corrompue, qu'échouent les ſtériles efforts du Philoſophe, & la préſomptueuſe confiance du Pélagien ; que ce ne fut pas dans ſes beaux jours, mais ſur le déclin de ſes ans que tomba Salomon. De-là quelle ſource de réflexions pour un homme

Sa Pureté. ſi accoutumé à en faire ? Et combien de fois s'écria-t-il : *Donnez-moi, Seigneur, ce cœur pur*, dont la façon eſt entre vos mains, & que je ne puis attendre que de vos miſéricordes.

Mais il falloit ſe prêter à l'opération de la grace, & Boudon le fit par toutes les bonnes œuvres dont elle eſt le principe, & ſur-tout par une longue chaîne de pénitences, qui ſe remplaçoient coup ſur coup & ſans interruption. Outre le continuel & laborieux exercice de ſes voyages, de ſes Miſſions, de ſes Conférences, de ſes Viſites d'Archidiacre, de ſon aſſiduité au Confeſſional, de ſes Lettres actives & paſſives, jamais curieuſes, toujours intéreſſantes, & dès-là toujours appliquantes ; cet homme né pour traiter ſon corps en ennemi rébelle, jeûnoit preſque toute l'année, & après avoir paſſé une partie de la nuit en oraiſon, il ſe couchoit ſur des planches. Ce n'étoit-là qu'une partie de ſes auſtérités ; & les inſtrumens de ſa pénitence qui ſubſiſtent encore, en annoncent bien d'autres. Mais il en eſt, & il y a toute apparence que ce ne ſont pas les moindres, dont le ſecret n'a point tranſpiré. Un de ſes amis l'ayant une fois ſurpris, lorſqu'il en faiſoit une très-rude, il lui fit promettre qu'il n'en parleroit jamais : & celui-ci a ſi bien gardé ſa parole, que, même après la mort de l'Archidiacre, il n'a pas été poſſible de lui faire dire ce dont il s'agiſſoit : *C'eſt*, répondoit-il pour juſtifier ſon ſilence,

que je crains d'encourir l'indignation d'un homme qui est si bien auprès de Dieu. Combien semblables traits de son humilité ne nous a-t-elle pas dérobés ! Sa Pureté.

Pour ce qui est de la dévotion à la sainte Vierge, Boudon la regarda toujours comme un des plus forts remparts qu'on pût opposer aux insultes de l'ennemi, c'est à-dire, aux tentations du monde, de la chair & du démon. « Chacun peut sçavoir, *disoit-il*, » combien les combats sont fréquens dans » cette périlleuse carriere, & combien il y » a de personnes qui y sont vaincues. Hé- » las ! le monde presque tout entier y suc- » combe ; & c'est le commun sentiment des » saints Docteurs, que la plupart de ceux » qui se damnent, ne se damnent que par » ce crime. Nous avons donc besoin d'une » puissante protection, de la protection de la » Vierge des Vierges, pour ne pas tomber » dans un malheur si commun. Demandons » donc avec S. Ildephonse, qu'elle nous fasse » aimer la gloire de sa Virginité. Dieu tout » bon, tout miséricordieux, ne manquera » pas de favoriser de graces particulieres le » zéle de ceux qui vengeront la Virginité de » Marie, & qui estimeront comme il faut, » la vertu par laquelle elle s'est rendue si » agréable aux yeux de son Fils. Que les per- » sonnes qui y sont appellées, conservent » tendrement ce don de Dieu, quoi qu'il » puisse leur en coûter. Que les Pasteurs, les » Prédicateurs, les Confesseurs invitent à sa

Sa Pureté. » pratique, ſelon le conſeil de J. C. & que
» les peres & les meres ne ſoient pas aſſez
» malheureux pour en détourner leurs en-
» fans, en y faiſant naître des obſtacles. »
C'eſt ainſi que penſoit & que parloit M.
Boudon ; mais c'eſt ainſi qu'il uniſſoit la pratique aux paroles & aux ſentimens.

§. XVIII. *Son Amour pour la Pauvreté & pour les Pauvres.*

Sa Pauvreté. La pauvreté évangélique n'eſt pas une de ces vertus, que la nature pratique par attrait & par inclination. Malgré le grand exemple du Fils de Dieu, qui étant riche s'eſt réduit pour nous à un état d'indigence : malgré l'anathême qu'il a lancé contre les riches & contre leurs richeſſes ; il y a dans le fond du cœur de l'homme une eſpéce d'horreur de tout ce qui reſſent la miſere, & l'humiliation qui s'y trouve attachée. Et s'il eſt encore des Chrétiens qui diſent ſérieuſement avec le Sage : *Seigneur, préſervez-moi d'une grande fortune ;* il en eſt peu qui n'ajoutent au moins ſecrettement : *Mais préſervez-moi encore* davantage *d'une affligeante mendicité.*

Diſciple fidéle d'un Dieu pauvre, Boudon ſe fit un précepte rigoureux de ce qui n'étoit qu'un conſeil. Né pour avoir autant de bien qu'il en faut pour vivre dans une médiocrité commode, il regarda depuis ſa plus tendre jeuneſſe juſqu'au dernier ſoupir de ſa vie, la déſappropriation & le dénûment comme ſon plus riche thréſor. Le rebut, la

confufion, le mépris, injufte, mais trop commun appanage de la difette; loin de le faire rougir, firent le fujet de fa gloire. *Il en parloit*, dit un de fes Hiftoriens, *avec une jubilation de cœur & un épanouiſſement de viſage, qui marquoient bien qu'il s'eſtimoit heureux d'avoir quelque part à la pauvreté de J. C.* Il rappelloit fes vieilles hiftoires de Paris avec plus de plaifir, qu'un Conful Romain n'auroit rappellé les circonftances de fon triomphe, il en apprenoit le détail à ceux qui l'ignoroient : en un mot il s'en faifoit honneur, non par baffeffe de fentiment, mais par un vrai & folide principe de Chriftianifme. « Je ne rougis point, *écrivoit-il à* » *un ami*, & c'eft par une miféricorde infi- » nie que je ne rougis point de dire mes be- » foins. Notre bon Sauveur m'a fait la grace » lorfque j'étois encore Laïque, d'être obli- » gé plufieurs fois de demander l'aumône » aux portes des Eglifes & des maifons fé- » culieres, expofé aux yeux de tous les paf- » fans. C'eft que la divine Providence veut » qu'on demande en toute humilité fon né- » ceffaire, & que l'on faffe comme les oi- » feaux que le Sauveur nous a propofés pour » modéles; & que fa Providence oblige de » voler tantôt dans un endroit, & tantôt » dans un autre, pour y trouver leur nourri- » ture. »

Sa Pauvreté.

C'étoit fur cette aimable Providence que l'homme de Dieu s'appuyoit, & il vouloit ne s'appuyer que fur elle. Les Evêques d'E-

Sa Pauvreté. vreux lui ont voulu donner des Bénéfices; mais il les a constamment refusés. Cependant le sien, loin de lui fournir quelque partie du nécessaire, lui étoit onéreux. « Il n'y » a pas de quoi vivre dans le Bénéfice dont » je suis pourvu, *disoit-il à une personne de » confiance*, & c'est de quoi je bénis Dieu; » car autrement je sortirois de mon état de » pauvreté, que j'estime plus que toutes les » richesses du monde. Je ne sçais si l'année » qui vient j'aurai plus de cinquante francs » de revenu en tout; & il me faudra payer » trois fois plus de décimes: ainsi ce n'est pas » le Bénéfice qui me fait vivre; j'en ai un » autre, bien plus riche, & qui est inépui- » sable: c'est le thrésor infini de la Provi- » dence. Elle m'est si bonne, qu'elle me four- » nit encore de quoi donner aux pauvres. »

Il comptoit si fort sur cette bonté singuliere de la Providence, qu'il ne voulut jamais cesser d'en dépendre. Après la mort d'une personne qui lui fournissoit du linge; car il n'avoit pas une serviette qui fût à lui; un de ses amis lui écrivit, qu'il vouloit lui envoyer de l'argent afin qu'il en achetât. Mais le pauvre de J. C. se donna bien de garde d'accepter ses offres. Il le pria de le laisser vivre & mourir dans l'exercice de la sainte pauvreté; l'assurant que sans ce moyen qui le rendroit propriétaire, la main de Dieu sçauroit bien pourvoir à ses besoins.

Il ne regardoit que comme une aumône tout ce qu'on vouloit bien lui donner. Mais

comme il recevoit humblement, il recevoit sans façon, lorsqu'il avoit besoin. Une Dame s'étant apperçue que son manteau long avoit fait son tems & quelque chose de plus, le fit prier par une personne de confiance d'en accepter un autre. Il y consentit avec actions de graces; mais à condition qu'on n'y employeroit qu'une étoffe des plus communes. Ainsi, s'il sçut être propre, parce qu'il ne vouloit pas qu'un Prêtre rebutât par son extérieur; il sçut pour le moins aussi bien être toujours véritablement pauvre. C'est dans ces sentimens, que pour encourager une Dame à souffrir en paix la décadence de sa fortune & l'excès de ses miseres, il lui écrivoit en ces termes, qui ne pouvoient sortir que de la plénitude de son cœur. » Je m'estimerois heureux d'aller toutes les semaines » chercher l'aumône, & il me semble que » c'est pour une ame un mets bien exquis; » puisque par-là elle est purgée des méchantes humeurs de la nature corrompue, & » particuliérement de la superbe. Il faut » bien ménager toutes ces actions d'humilité : il n'y en a pas une qui ne vaille un » million d'or; & les rebuts qu'on y trouve, » sont graces sur graces, & une miséricorde » de notre Seigneur & de sa sainte Mere. »

Sa Pauvreté.

De ce grand amour pour la pauvreté naissoit en ce saint Prêtre un amour singulier pour les pauvres. Il alloit jusqu'à se découvrir, quand il passoit devant leurs maisons. Il se mêloit volontiers avec eux, pour leur

Sa Pauvreté.

apprendre à sanctifier leur état. Il catéchisoit ceux qu'il trouvoit sur les grands chemins. C'étoit pour lui un plaisir de passer la nuit sous le toît rustique d'un malheureux villageois, parce qu'il y avoit de quoi exercer son zéle & sa charité. Il étoit plus sensible à la plus légere de leurs peines, qu'il ne l'étoit à la plus grande des siennes. Leur faim déchiroit ses entrailles, comme autrefois celles de S. Exupere *. Il tonnoit contre la dureté de ces riches, qui ne payent qu'avec peine un pauvre ouvrier. Il disoit que c'étoit boire le sang & la sueur d'un mercenaire & de sa famille.

« Il faisoit lui seul, à l'aide de la Provi» dence, plus d'aumônes, que n'en font » plusieurs Maisons Régulieres des mieux » rentées. » La compassion étoit née avec lui, & elle ne fit qu'y croître. Il étoit encore enfant, lorsqu'il commença à donner ses propres habits à ceux qui n'en avoient point. Il auroit fait la même chose sur la fin de ses jours, si toute autre ressource lui eût manqué. Mais sans avoir le nécessaire pour lui, il sçut avoir du superflu pour les autres ; & ces autres, il les déterroit par tout : en sorte qu'à Laval, c'est-à-dire, à l'extrémité du

* *Fame torquebatur alienâ Exuperius.* Ce saint Evêque de Toulouse, à qui S. Jérôme a dédié son Commentaire sur Zacharie, mourut vers l'an 447. On sçait qu'après avoir vendu tous ses biens, il vendit encore les vases sacrés pour soulager les pauvres, & qu'il fut réduit à porter le Corps de J. C. dans un panier d'osier, & son Sang dans un Calice de verre.

Maine, il assista pendant plusieurs années une douzaine de personnes, riches en vertus, mais très-pauvres du côté de la fortune. Il ne les oublia pas à sa mort; il engagea un vertueux Prêtre, qui avoit été le dépositaire de ses aumônes, à les prendre sous sa protection. Sa Pauvreté.

Ce qui l'affligeoit, & ce qui a toujours affligé les vrais Chrétiens, c'est que les pauvres ne connoissent point assez le bonheur de leur condition. « O vous, qui vivez dans » l'indigence, *leur disoit-il*, où est votre « Christianisme? Est-il possible que vous » croyiez que vous êtes les héritiers du » Royaume de Dieu? Si au milieu de vos mi- » seres vous appreniez qu'on va très-sûre- » ment vous mettre en possession d'un Royau- » me temporel, n'est-il pas vrai que cette » nouvelle vous charmeroit, vous & votre fa- » mille? D'où vient donc que vous êtes si » peu touchés du Royaume du Ciel qui vous » appartient? Ce qui est sûr néanmoins, & ce » qu'il y a de plus consolant, c'est que ceux » qui sont le plus dénués des commodités de » la vie, & plus abjects selon le monde, y » ont un droit particulier, quand ils sçavent » bien user de leur état. Vous êtes bienheu- » reux, ô pauvres, dit le Fils de Dieu, parce » que le Royaume des Cieux est votre héri- » tage. C'est donc une grande vérité, qu'un » pauvre vigneron, un chétif artisan, une » servante, & autres semblables, qui sont » l'opprobre du monde, sont autant de Rois

Sa Pauvreté.

& de Reines, s'ils sont véritablement Chré-
» tiens. »

L'excessive dureté des Riches, qui ne redouble jamais le malheur temporel du pauvre, sans être pour lui une source de miseres spirituelles, mettoit aux plus vives épreuves la patience de notre vertueux Prêtre. Mais quand il trouvoit cette dureté dans des Ecclésiastiques, & sur-tout dans de gros Bénéficiers, il demandoit avec Jérémie de l'eau pour sa tête, & pour ses yeux une fontaine de larmes, afin de pleurer nuit & jour un
» scandale qui ne le peut être assez. » Quoi,
» *s'écrioit il dans le transport de sa douleur*,
» nos peres ont vendu les vases sacrés dans
» des nécessités pressantes; & ceux qui les
» remplacent aujourd'hui, pourroient gar-
» der une foule de meubles superflus, entas-
» ser l'argent dans leurs coffres, amasser des
» thrésors, qui, comme parlent les saints
Canons, sont le prix des péchés & le patri-
» trimoine de l'indigence! O aveuglement!
« O prodige inconcevable! Cependant nous
« en avons vu, qui en mourant, ont laissé à
» de riches héritiers des revenus considéra-
» bles & de grandes sommes d'argent. Quelle
» mort d'un côté, & quel compte de l'autre
» pour ceux qui les ont confessés dans ces
» derniers momens! »

Boudon prenoit toutes les mesures possibles pour l'éviter, ce compte formidable. Je ne vois guères dans l'Histoire des derniers tems, que la chambre de saint Vincent de

Paul, qu'on puisse comparer à la sienne. Après avoir logè pendant quelques années, où il plût à Dieu, il choisit enfin une espéce de taudis auprès de la riviere. L'entrée en étoit obscure, le degré très-étroit & à demi-rompu, la porte fort mauvaise. L'air est la chose du monde qui coute le moins: l'Archidiacre se l'étoit comme retranché, sa cellule n'en avoit presque point. De vieilles nattes y tenoient lieu de glaces & de tapisseries: encore avoit-il fallu les y mettre, pendant qu'il étoit en visite; pour lui adoucir la rigueur du froid auquel il étoit très-sensible, n'ayant presque plus que la peau & les os. Quelques chaises de paille, quelques vieux cofres qu'on lui avoit prêtés pour serrer ses habits, faisoient tout son ameublement. Un lit aussi enfumé que le reste de la chambre, couronnoit l'ouvrage. Ces deux mots, DIEU SEUL, étoient l'unique ornement de sa cheminée. « Voilà, *ait un de ses grands amis*, le riche apparte- » ment, où le grand Archidiacre d'Evreux a » passé plus de trente années, & où il a ren- » du les derniers soupirs. » Sa Pauvreté.

Il est vrai qu'il s'étoit pratiqué un petit oratoire fort propre, & qu'on y voyoit une dévote image de la sainte Vierge en relief, deux Reliquaires, quelques petits tableaux, & entr'autres ceux du Cardinal de Bérule, du P. de Condren, & de la Mere Elisabeth de la Croix; mais outre que rien de tout cela n'étoit d'un grand prix, il n'y voyoit qu'une

Sa Pauvreté.

espéce de bien sacré, dont il ne pouvoit être que dépositaire. Ainsi il fut toujours & en tout sens un vrai pauvre de l'Evangile. O vous qui lisez ceci, disoit dans une occasion assez semblable S. Jérôme, souvenez-vous devant Dieu de celui à qui vous en devez le récit, & obtenez-lui par vos prieres de préférer la pauvreté de l'Archidiacre Boudon avec ses mérites, à la pourpre des Princes avec leurs Royaumes, & les peines qui y sont attachées : *Obsecro quicumque hæc legis, ut Hieronymi peccatoris memineris ; cui si Dominus optionem daret, multo magis eligeret tunicam Pauli cum meritis ejus, quàm Regum purpuras cum pœnis & Regnis suis.* Hieronymus in vitâ S. Pauli, primi Eremitæ, tom. IV. p. 74.

§. XIX. *Son Ardeur pour le Mépris & pour les Souffrances.*

Son ardeur pour le mépris, &c.

C'est ici le sceau & le caractere des Elus. Il n'y a que l'onction de l'Esprit saint qui puisse leur découvrir la beauté, la douceur, les richesses de la Croix. Ce n'est qu'à sa grace toute puissante, qu'il appartient de la faire aimer, jusqu'aux transports d'une sage & sainte yvresse. Et cette parole de notre Maître : *Un Baptême de sang m'est préparé, & je soupire dans son attente*, sera à jamais un chifre impénétrable pour quiconque ne sera pas rempli de la plénitude de son esprit.

« Non, *disoit notre vertueux Prêtre*, » quelque lecture que fassent les mondains,

» quelques ſermons qu'ils entendent, ils ne » conçoivent rien dans le Myſtere de la » Croix, parce qu'ils ſont entierement éloi- » gnés de l'eſprit de mort & d anéantiſſe- » ment, qui diſpoſe l'ame à l'intelligence » de ce ſecret. C'eſt ce céleſte ſecret que S. » Pierre découvroit aux Fidéles, lorſqu'il » leur diſoit: Ne vous étonnez pas, mes » chers Freres, que Dieu vous éprouve par » le feu des afflictions, comme ſi ce devoit » être quelque choſe de bien extraordinaire » pour vous. Réjouiſſez-vous plutôt de ce » que vous participez aux ſouffrances de » J. C. pour être un jour comblé de joie dans » la manifeſtation de ſa gloire. Si vous ſouf- » frez des injures, des affronts, des outra- » ges pour ſon ſaint nom, vous êtes vérita- » blement heureux; parce que l'honneur, » la vertu & l'Eſprit de Dieu repoſent ſur » vous. C'eſt ce myſtere que S. Paul vouloit » uniquement ſçavoir, qu'il prêchoit par- » tout, qu'il pratiquoit encore mieux; & à » la vue duquel il diſoit: A Dieu ne plaiſe » que je me glorifie en autre choſe qu'en la » croix de J. C. C'eſt ce thréſor, dont la » découverte ſi deſirée, ſi recherchée par » S. André, lui faiſoit dire: O bonne Croix, » avant que mon Saveur, ſe fût repoſé ſur » vos bras, votre ſeule idée rempliſſoit de » frayeur; mais aujourd'hui que ſes mem- » bres précieux, comme de riches perles, » vous ont ſervi d'ornement, & que ſon di- » vin corps vous a conſacrée, vous n'avez

Son ardeur pour le mépris, &c.

Son ardeur pour le mépris, &c.

» plus que des attraits pour ceux qui con- » noissent votre vertu. Daignez donc me » recevoir, rendez-moi à mon cher Maître, » afin qu'à l'aide de votre ombre je puisse » aller à celui qui m'a racheté par votre » moyen. »

Ainsi parloit le grand Archidiacre: mais on peut dire de lui, comme il le disoit il n'y a qu'un moment de S. Paul, que la pratique alloit chez lui bien au-delà des expressions. Il n'avoit encore que douze ans, lorsqu'une lumiere supérieure lui fit connoître, que dans cette vallée de larmes il n'y a pour un Chrétien de solide bonheur que celui des souffrances. Depuis ce moment jusqu'au dernier de sa vie il n'a cessé de soupirer après les croix, & de demander à Dieu des humiliations, des douleurs, des afflictions de toute espéce. Il a été très-amplement exaucé; & peut-être auroit-on de la peine à trouver dans les siécles passés un Ministre de J. C. qui ait été plus persécuté que lui, plus profondément humilié, plus rassasié d'opprobres & d'infamies; ajoutons, & qui ait tout souffert avec plus de constance, plus de paix, plus de reconnoissance, plus de satisfaction. C'est trop peu dire encore; & pour rendre le cœur de Boudon, il faudroit ou inventer de nouveaux termes, ou appliquer avec une juste précaution au Disciple, ce que Tertullien a dit du Maître, qu'il s'engraissa du plaisir des souffrances: *Saginatus voluptate patiendi.* Et que dire de moins d'un homme, qui

qui auroit pu prendre le ciel à témoin, que le comble de ſa joie eût été d'être abandonné de toute la terre, trainé ſur la claie, & conduit à un gibet, pour y mourir dans le ſang, dans les larmes & dans l'ignominie.

Son ardeur pour le mépris, &c.

C'étoit donc ſans effort, c'étoit de ſource qu'il écrivoit à une perſonne, dont la patience étoit rudement exercée: « Qu'il eſt » bon, ma chere Fille, qu'il eſt doux, qu'il » eſt avantageux que les créatures nous » quittent, qu'elles ne nous faſſent aucun » bien, qu'elles nous cauſent du mal, qu'el» les ne nous donnent aucun repos exté» rieur; puiſque tout cela nous fait arriver » à Dieu ſeul, &c. »

C'eſt par ce ſentier ſi dur, ſi raboteux, que le ſaint homme eſt arrivé à ce bienheureux terme. Il a eſſuyé preſque tous les genres d'épreuves qu'un homme de ſon caractere peut eſſuyer; & la Providence a réuni en lui ſeul, parce qu'elle connoiſſoit ſes forces, ce qu'elle a coutume de partager entre pluſieurs, parce qu'elle connoît & qu'elle ménage leur foibleſſe.

Il a ſouffert du côté des biens de la fortune; & dans ſa jeuneſſe, où privé de ſa légitime, il ſe vit ſouvent réduit à une honteuſe mendicité; & dans un âge plus avancé, où il manqua de pain plus d'une fois, lorſque ſurpris par l'infirmité, il étoit obligé de garder la chambre; & dans ſes grandes maladies, où il ne vouloit ni douceurs pendant le jour, ni perſonne qui le veillât pendant la

Son ardeur pour le mépris, &c.

nuit; ſous prétexte qu'il étoit pauvre, & que les pauvres n'ont ni gardes, ni douceurs.

Il a ſouffert dans ſa réputation. On n'a pas oublié que pendant une longue ſuite d'années, il fut l'opprobre du monde, le jouet de la plus vile populace, l'objet du mépris de ceux mêmes qui faiſoient profeſſion de vertu. Quelle plus horrible ſituation que celle d'un Prêtre, dont le nom ſeul eſt un ſcandale; qui traîne l'ignominie de ville en ville; qui à Angers, où il avoit eu beaucoup d'amis, ne trouve qu'avec bien de la peine une maiſon où l'on daigne le recevoir; qui à Paris n'a pour retraite dans l'accès d'une fiévre violente, que le dernier étage d'un pauvre ouvrier; & qui ſemblable en quelque ſorte à la colombe au ſortir de l'arche, ne trouve pas ſur la terre un lieu où il puiſſe mettre le pied!

Il a ſouffert de la part de ſes amis, qui au fort de ſa perſécution l'abandonnerent preſque tous, les uns par crédulité, les autres par politique, pluſieurs par une timidité déplacée. Mais ce qui dût le toucher infiniment, ce fut la conduite d'un homme avec qui il avoit eu les plus intimes liaiſons de grace & de ſalut. Il étoit au fait de la vie du ſaint Prêtre. Il avoit en main dequoi déconcerter ſes calomniateurs. Un mot de ſa part eût jetté la terreur parmi ces ouvriers d'iniquité, qui ne craignoient rien plus que de le voir arriver à Evreux. Il y parut enfin;

mais trompé par une dévote à révélations prétendues, il crut qu'il valoit mieux abandonner tout au jugement de Dieu, que de venger la cause de l'innocent persécuté. Dans la suite il reconnut son erreur, & l'hypocrisie de sa pénitente. Mais le feu qu'il eût pu facilement éteindre dans sa naissance, étoit alors trop vivement allumé. Ses efforts foibles & hors de saison firent moins de bien, que son silence n'avoit fait de mal : la calomnie déja accréditée se répandit partout, & fit ces prodigieux ravages, dont le détail nous a si souvent affligés.

Son ardeur pour le mepris, &c.

Si cette conduite toucha l'Archidiacre, ce ne fut que parce qu'elle offensoit Dieu en blessant la justice. Pour lui, il y trouvoit son compte, parce qu'il y trouvoit de quoi souffrir; & ce fut dans cette occasion qu'il s'écria: « Heureuse, & mille fois heureuse l'ame à qui Dieu seul suffit: car pour peu » que la créature ait d'entrée dans notre » cœur, nous ne sommes jamais en repos; » & ce repos, toutes les adversités du mon» de ne peuvent le troubler dans un cœur » qui ne veut que Dieu seul. Hélas ! ce pau» vre, ce misérable cœur, est-il trop grand » pour un Dieu, pour le partager encore » avec les créatures.... C'est donc une grace » inestimable que nous fait le Seigneur, lors» qu'il nous donne des occasions de lui mar» quer que nous ne voulons que lui. Ah! » pour lui rendre ce grand & parfait témoi» gnage, il faut nous détacher des bons com» me des autres. »

Son ardeur pour le mèpris, &c.

Il a ſouffert dans ſon ame des douleurs, dont le ſentiment n'appartient qu'aux juſtes ; & qui, comme le Sauveur, le faiſoient entrer en agonie, à la vue des ſcandales dont le torrent inonde la terre. Uniquement épris de l'amour de ſon Dieu, toujours prêt à ſacrifier mille vies pour la gloire de celui qui a ſacrifié la ſienne pour notre ſalut, il ne voyoit qu'en frémiſſant le ſang adorable de J. C. couler en pure perte, réellement ſur le Calvaire, myſtiquement ſur nos Autels. Ces pleurs, dans le torrent deſquels on l'a ſurpris, c'étoit la ſtupidité, l'ingratitude, l'aveuglement des hommes qui les lui faiſoient répandre. « Hé! comment, *diſoit-il*, comment méditer tant de charité d'une part, » & tant d'inſenſibilité de l'autre, ſans être » accablé de douleur. Une ſeule ame vaut » mieux que toutes les couronnes de la terre: » elle mérite plus de ſoins, plus de travaux, » que tout ce qui eſt l'objet de nos plus » grands travaux & de nos plus grands ſoins: » cependant combien s'en perd-il tous les » jours? Jamais ſujet ne mérita plus de larmes, que les tourmens & la mort de » l'Homme-Dieu : néanmoins il défend » qu'on pleure ſur lui, parce qu'il comparoit ſa mort & ſes douleurs ignominieuſes » à la perte des ames; & qu'il regardoit celle-ci comme le plus déplorable objet de » nos ſoupirs. Comment donc cette perte » ne tireroit-elle pas de nos yeux des ruiſ» ſeaux abondans, pendant que pour l'em-

» pêcher, le Fils de Dieu verse de tout son » corps des torrens de sang ?

Son ardeur pour le mépris, &c.

Quelquefois emporté par une ardeur qui tenoit de celle des enfans du tonnerre, il sembloit vouloir hâter la tardive vengeance du Ciel : mais bientôt l'excès de sa douleur cédoit à l'excès de sa tendresse; & après avoir commencé par des reproches, comme le premier Martyr, il finissoit comme lui par des vœux & par des desirs enflammés. « Le- » vez-vous, Seigneur, *disoit-il*, prenez vo- » tre cause en main, défendez vos intérêts. » Il est tems que l'homme connoisse l'énor- » mité des outrages qu'il vous fait, & qu'il » sçache qu'il y a un Dieu en Israël. Mais » plutôt, ô mon Sauveur, apprenez-lui par » les larmes que vous avez données à son » ame, à pleurer sa perte avec des regrêts » inconsolables. »

Enfin Boudon a souffert dans son corps. De longues maladies, des douleurs cuisantes; des maux compliqués l'ont cent fois fait mourir, pendant qu'il vivoit encore. Mais cette mort qui affligeoit la victime toute entiere, & ne l'enlevoit que par parties, étoit selon lui une derniere bénédiction, que Dieu ajoutoit à celles dont il l'avoit jusques-là comblé. A la vue de ce bois sacré, qui est le glorieux étendart, au pied duquel J. C. réunit tous ses soldats, l'homme de Dieu, toujours plus fort à mesure qu'il s'affoiblissoit davantage, s'écrioit avec autant d'amour que de constance : « Il ne faut pas

Son ardeur pour le mépris, &c.

» nous contenter de dire & d'écrire, *Dieu*
» *seul*, il faut qu'il en coute encore : il faut
» tout souffrir, tout donner, tout abandon-
» ner, afin que Dieu regne en nous. . . . Je
» souffre, il est vrai, & la nature pâtit :
» mais qui dit tout n'excepte rien. Et com-
» ment être uni à notre Seigneur sans souf-
» frir, puisqu'il a toujours souffert pendant
» sa très-sainte vie, & que c'est pour cela
» qu'il a été appellé l'homme de douleurs.
» Il faut donc nécessairement souffrir, & de
» la maniere qu'il lui plaît. C'est-là porter sa
» croix, comme il nous l'ordonne ; c'est à-
» dire, la croix qu'il nous a préparée, &
» celle qu'il veut que nous portions. »

Toutes ses lettres, toutes ses paroles portoient l'empreinte de la reconnoissance, de la joie même avec laquelle il souffroit. »Vo-
» tre charité vous presse, *écrivoit-il à un*
» *ami*, de sçavoir l'état où la divine Provi-
» dence me met. Il est toujours plein d'in-
» commodités qui augmentent. Les Saints
» dormoient peu, veilloient beaucoup, pra-
» tiquoient de grandes mortifications. Il y a
» apparence que dans l'âge avancé où je suis,
» on ne m'auroit pas conseillé de suivre cet
» exemple. La Providence y a pourvu : Je
» veille, je souffre, je passe les nuits comme
» les jours, presque sans dormir. Je ne puis
» presque manger ni viande, ni poisson, &
» quelquefois je suis jusqu'à quatre heures
» après midi sans avoir pris aucune nourri-
» ture. Mais je ne vous parle de mes maux,

» que pour vous parler de mes biens. Car » c'eſt de la ſorte que je conſidére mes peines : oui ce ſont de très-grands biens, que » la Providence me fait endurer par une miſéricorde ſinguliere... Ah ! qu'ai-je fait, » à mon Dieu, à mon Rédempteur, pour » me gratifier avec tant d'abondance ? »

Son ardeur pour le mépris, &c.

Mais duſſions-nous ennuyer ceux que le ſeul nom de ſouffrances effraye, il faut que nous l'entendions encore une fois diſcourir au long ſur cette matiere. Quand nous ne ſçaurions pas du célébre M. de Levis, Archidiacre de Chartres, que c'eſt ſon propre tableau que l'homme de Dieu a crayonné ; les circonſtances du tems où il écrivoit, & les rapports connus de ſes paroles avec ſon Hiſtoire nous l'apprendroient aſſez. Voici donc ſes ſentimens : Je ne me laſſerai jamais de demander, ſi un parfait Chrétien peut en avoir de plus généreux.

« Parmi les conſolations & les douceurs » que le ciel communique quelquefois avec » abondance, on peut bien dire avec le di» vin Xavier : *C'eſt aſſez, Seigneur, c'eſt* » *aſſez :* puiſqu'il eſt vrai que la vie préſente » n'eſt pas le lieu, où l'on doive jouir des » plaiſirs céleſtes. Mais il eſt bien juſte de » dire avec le même ſaint, quelque accable» ment de peines qu'on puiſſe porter : *En*» *core plus, Seigneur, encore plus.* Cela eſt » bien difficile à concevoir aux mondains & » aux ames lâches. Cependant il eſt vrai que » l'union avec notre Seigneur donne une ſoif

Son ardeur pour le mépris, &c.

» si ardente des croix, que tous les tourmens
» du monde ne peuvent desaltérer une ame
» qui en est pressée. Si elle porte la croix de
» la pauvreté, elle la recherche toujours de
» plus en plus avec des desirs inexprimables:
» & si elle se plaint, c'est toujours de n'être
» pas assez pauvre. L'on disoit des injures à
» un serviteur de Dieu, son pauvre cœur en
» étoit tout consolé; mais il prioit les per-
» sonnes qui le traitoient ainsi, de lui faire
» tous ces reproches honteux dans une place
» publique, & devant tout le monde. L'es-
» prit de souffrances bannit toutes les ex-
» ceptions que l'on veut faire de certaines
» croix. Le cœur véritablement chrétien est
» prêt à tout, à souffrir des méchans, à
» souffrir des gens de biens; à être persé-
» cuté des libertins, & même des personnes
» de vertu; à être rebuté des étrangers, à
» être délaissé de ses plus proches & de ses
» meilleurs amis. Il souffre volontiers dans
» ses biens; il est bien aise de souffrir en son
» honneur. Il embrasse les peines du corps
» & de l'esprit. Il est content d'être crucifié
» par les hommes, & par les démons; d'ê-
» tre affligé du côté du ciel, aussi bien que
» du côté de la terre. Toutes sortes d'humi-
» liations sont bien venues: elles sont tou-
» tes reçues avec honneur; l'on va même
» au devant par respect. Si l'on endure une
» médisance qui se fait parmi qnelques par-
» ticuliers, on en reçoit de la consolation;
» mais si l'on est diffamé par quelques Li-

» belles qui se répandent dans le public, l'on » en a une joie toute particuliere. Il n'y a » point d'ignominie, telle qu'elle puisse être, » que l'on n'accepte d'un bon cœur. On est » ravi de pouvoir dire avec l'Apôtre: *Nous » avons été par toutes sortes de miseres un » spectacle au monde, aux hommes & aux » Anges.* Disons encore qu'il n'y a pas de » joie pareille à celle de devenir la fable du » monde, l'opprobre des hommes, & l'ab- » jection du peuple; à servir de jouet dans » les compagnies; à être le sujet de la rail- » lerie des villes entieres; à être cruelle- » ment déchiré par les plus outrageantes » calomnies dans les Provinces, dans les » Royaumes; à être maltraité de tous les » côtés. Mais après tout, il faut avouer que » le comble de la joie seroit d'être empri- » sonné, chargé de fers, faussement accusé » des plus grands crimes, ensuite condamné » à la mort, & de perdre la vie sur un échaf- » faud, dans une place publique, au milieu » d'une grande ville. Je sçais bien, *continue » ce grand serviteur de Dieu, & nous avons » déja rapporté ces paroles;* Je sçais que peu » de personnes gouteront ce genre de mort; » mais je sçais aussi que J. C. mon Dieu & » mon Maître, l'a gouté, & je sçais de plus » qu'il ne peut se tromper dans le gout des » choses. Je sçais que ce qu'il trouve bon est » bon, quoi qu'en pensent les créatures dont » le goût est dépravé par la corruption du » péché, &c. »

Son ardeur pour le mépris, &c.

Son ardeur pour le mépris, &c.

Tels furent les sentimens, les paroles, ses actions, les admirables vertus du grand Archidiacre d'Evreux. Ainsi vécut cet homme inimitable, que le monde n'étoit pas digne de posséder, & qu'il a si cruellement & si injustement outragé. Ses vertus, presque portées à l'excès, feront son apologie dans tous les siécles; & l'équitable postérité, en bénissant son nom, lui rendra une justice que ses ennemis lui ont constamment refusée. Le ciel même a déja pris sa cause en main; & sans vouloir prévenir le jugement de l'Eglise, à qui seule il appartient d'en connoître, on peut dire que depuis longtems il glorifie le tombeau de son saint par des événemens qui semblent tenir du prodige. Nous en dirons un mot avant que de finir cet Ouvrage; après avoir protesté conformément au décret d'Urbain VIII. que nous sommes bien éloignés de vouloir prévenir le jugement du saint Siége Apostolique; & que le nom de *Saint*, que nous avons si souvent donné, & que nous donnerons peut être encore à Henri Marie Boudon, ne se prend chez nous que dans le sens selon lequel le grand Apôtre l'a si souvent attribué aux premiers Fidéles.

§. XX. *Ses Miracles.*

Ses miracles.

Quoique les miracles ne soient pas essentiels à la sainteté, qui est elle-même le plus grand des miracles; il arrive néanmoins assez souvent, que Dieu distingue par ces traits

frapans de prédilection ceux qui se sont distingués du commun des Fidéles par une vie éminemmment chrétienne. Obscurs, inconnus, souvent persécutés pendant qu'ils étoient sur la terre; il est de l'ordre que la souveraine justice tire le voile qui les a fait méconnoître; que tandis qu'on foule aux pieds les cendres viles de ceux qui les ont méprisés, les sépulchres glorieux de ces amis de Dieu prennent le dessus; & que les enfans humblement prosternés y réparent par leurs soupirs, le travers & l'injustice de leurs peres. L'Histoire ecclésiastique est pleine de monumens qui démontrent cette conduite de la Providence. L'histoire du grand Archidiacre d'Evreux a aussi les siens: & quelle consolation pour nous, si une main attentive & fidéle se fût chargée de les transmettre tous! Nous ne suppléerons à ce vuide, ni en recourant au faux, ni en exagérant le vrai. Un récit simple de quelques événemens, où le doigt de Dieu semble s'être empreint, nous suffira. Le grand Maître que Boudon a si fidélement servi, sçaura bien un jour sortir de son secret; & que ne fera pas sa magnificence pour un homme qui a tant fait pour lui? Mais il est tems d'entrer en matiere; nous l'allons faire sur les pas d'un guide, qui jusqu'ici ne nous a point trompé.

Ses miracles.

On a remarqué plus d'une fois dans la vie de l'homme *de Dieu seul*, qu'un de ses principaux talens fut celui de guérir les pei-

Ses miracles. nes intérieures de la conscience : mais on a pu remarquer en même tems qu'il le faisoit très-souvent avec une facilité qui n'est donnée qu'aux Saints. Aux exemples oue nous en avons rapportés en différens endroits, on peut joindre celui d'une Demoiselle de Limoges, que la Providence avoit mise dans cet état de trouble & de perplexité, où il n'y a pour une ame affligée ni repos, ni consolation. Elle lut le Livre que Boudon a composé à l'honneur des SS. Anges; & bientôt, je ne sçais quel pressentiment lui fit juger, qu'il n'y avoit que l'Auteur de cet Ouvrage, qui pût adoucir ses peines & calmer ses inquiétudes. Elle l'en conjura par lettres. L'Archidiacre, à qui rien ne coutoit, dès qu'il étoit question du salut d'une ame, vola à son secours. Il rendit la paix à ce cœur si long-tems & si cruellement agité. Il continua par des lettres pleines de lumieres & d'onction, ce que la distance des lieux ne lui permettoit pas de faire de vive voix : & on ne tarda pas à voir cette plante que les vents avoient presque déracinée, produire des fruits admirables de sainteté & de justice.

Ce n'est pas le seul bien de ce genre que ce petit Livre ait enfanté. Les Carmélites d'Anvers, qui le firent lire au Réfectoire, écrivirent au saint Prêtre, que Dieu y avoit attaché une si grande bénédiction, qu'un bon nombre de Religieuses s'étoient fortifiées dans la vertu, & que les autres avoient été délivrées de leurs peines.

Mais si cet ouvrage soulagea les peines de l'ame, il guérit quelquefois celles du corps. La Supérieure des nouvelles Catholiques d'Angers, étant dangereusement malade d'une fluxion de poitrine, accompagnée d'une fiévre violente, son Directeur lui conseilla de mettre sur son cœur le Livre de la dévotion aux neuf Chœurs des Anges; elle obéit, & s'en trouva bien. Au moment même elle fut soulagée, & peu après entiérement guérie. Ce fut elle-même qui le manda au serviteur de Dieu: & celui-ci ne manqua pas d'en rendre, & d'en faire rendre la gloire à l'Auteur de tout bien. Ses miracles.

L'enfer même toujours désespéré, toujours en fureur contre les saints Anges, a plus d'une fois rendu hommage au Livre que Boudon a consacré à la gloire de ces bienheureux Esprits: & l'on sçait par des voies assez sûres, qu'en le mettant entre les mains de gens chez qui le Prince des ténébres faisoit sa demeure, on a tout-à-coup arrêté leurs plus violentes agitations.

Mais il seroit difficile de voir rien de plus étonnant en ce genre, que le fait que nous allons raconter d'après un Docteur en l'un & l'autre Droit, & qui étoit encore plus recommandable par son insigne piété, que par l'étendue de ses connoissances. Comme il s'agit d'une chose qui s'est passé sous ses yeux, il n'y a que l'incrédulité qui puisse se refuser à son témoignage. Il dit en substance qu'un Prêtre, qui, par la permission de son

Ses miracles. Evêque, exorcisoit une fille possédée, lui présenta successivement deux Lettres, qu'elle n'avoit jamais ni lues, ni vues, & dont l'une venoit d'une Supérieure, dont les mœurs étoient assez déréglées; l'autre de M. Boudon qui vivoit encore. A l'application de la premiere, application que je ne voudrois ni justifier, ni imiter, le démon témoigna sa joie, & dit tout haut en présence de plusieurs personnes de considération & d'une probité reconnue, que cette Lettre venoit d'une personne, dont la maniere de vivre réjouissoit bien l'enfer, & qui y auroit bientôt une place distinguée, si elle ne se convertissoit pas. La seconde Lettre, qui étoit celle du grand Archidiacre d'Evreux, produisit un effet bien différent. Dès qu'on l'eût appliquée à l'Energumene, le démon entra en furie; il exhala sa douleur par des cris terribles & des hurlemens affreux : *Cette Lettre*, dit-il en la mettant en piéces, *vient de l'un de nos plus grands ennemis, d'un homme qui nous fait enrager*. L'assemblée voulut sçavoir ce que c'étoit que cet homme si formidable au Royaume de Satan; car personne n'en avoit eu connoissance : l'Exorciste ayant déclaré que c'étoit le grand Archidiacre d'Evreux, chacun en fut très édifié. Le contraste étoit trop sensible : il eût été difficile de ne le pas remarquer.

Un Ecclésiastique, qui, comme celui dont nous venons de parler, avoit été chargé par son Prélat, de soulager une autre fille pos-

ſédée, ne lui eut pas plutôt nommé Henri-Marie Boudon, qui n'étoit mort que depuis peu de temps, que le démon témoigna & par ſes cris, & par les étranges poſtures qu'il fit prendre à cette perſonne affligée, combien *ce miſérable boiteux*, c'eſt à peu-près le nom qu'il donna au ſaint Prêtre, le tourmentoit. *Ah*, s'écria-t il, *nous t'avons cruellement vexé, mais à préſent tu nous rends bien le change. O vie cachée, ô vie pauvre, ô vie crucifiée, que tu nous eſt inſupportable!* Et ſur ce que l'Exorciſte lui demanda s'il s'étoit trouvé à la mort de l'homme de Dieu: *Oui*, repliqua-t-il en jurant, *mais ce n'eſt qu'à notre confuſion que nous nous y ſommes trouvés; & nous ferons bien tout notre poſſible pour obſcurcir ſa mémoire, & pour qu'on l'oublie: car il eſt un Avocat bien puiſſant auprès de votre Dieu pour tous ceux qui ont recours à ſon interceſſion. Ceux qui l'ont ſi injuſtement perſécuté, ont bien malfait; & il y en a déja quelques-uns qui s'en ſentent dans l'autre vie: mais quel bonheur pour lui d'avoir paſſé par de ſi rudes épreuves. C'eſt le patron des ames travaillées des peines intérieures.* Ici l'on pouvoit encore dire: *Etiamſi ſis pater mendacii, verum dixiſti.*

Ses miracles.

En effet, c'eſt ſur-tout en rendant la paix aux conſciences les plus troublées, que notre vertueux Prêtre a manifeſté le crédit qu'il a auprès du Seigneur. Une fille dont on a ſagement ſupprimé le nom, l'éprouva l'an-

Ses miracles. nce même qu'il plût à Dieu d'appeller à lui son serviteur. Tentée du plus affreux désespoir qu'on puisse imaginer, elle avoit résolu de se donner la mort. Déja après s'être passé au cou un cordeau, qu'elle avoit attaché au plancher de sa chambre ; elle avoit un pied en l'air, & se disposoit à renverser de l'autre la chaise sur laquelle elle étoit montée, lorsque par une secrette disposition de la Providence, ses yeux égarés tombérent sur une image de M. Boudon, que son Confesseur lui avoit donnée. Ce salutaire regard joint à ces paroles, intérieurement, mais distinctement entendues : *Malheureuse, que vas-tu faire :* ce regard, dis-je, fut pour elle ce qu'avoit été aux Israëlites dans le désert l'aspect du serpent d'airain. Rendue à elle même, elle prit de meilleurs sentimens ; & son Directeur à qui elle eut la sagesse & le courage de découvrir sur le champ sa tragique histoire, la consola & lui rendit la paix.

Quelque envie que j'aye de finir, je ne puis me dispenser d'indiquer au moins certains faits, qui prouvent que le saint Prêtre est encore aujourd'hui l'asyle de ceux qui souffrent, & qui reclament sa protection. Ce fut pour l'avoir fait avec confiance, que Julite le Roi, qui ne pouvoit, sans de vives douleurs, appuyer à terre un pied qu'elle s'étoit blessé, fut guérie après l'avoir enveloppé pendant neuf jours d'un morceau de linge qui avoit été trempé dans le sang de M. Boudon après sa mort. Ce fut encore par la

même opération que la Demoiselle Marguerite Dufour fut en 1703, délivrée d'un horrible crachement de sang, dont elle fut surprise étant sur le point d'aller de Paris à Evreux, pour honorer le tombeau du vertueux Archidiacre. Mais ce qui arriva à Ville-Juif, a quelque chose de plus frapant. Une fille âgée de 30 ans, ou environ, étoit si mal, qu'elle avoit reçu les derniers Sacremens. Son Confesseur, qui la voyoit de tems à autre pour la fortifier dans ces derniers momens, l'engagea par une inspiration subite, à invoquer le grand Archidiacre, & à faire vœu de rendre graces à la divine Majesté, des bénédictions dont elle a comblé ce saint Prêtre. La malade, qui étoit pleine de vertu, y consentit. Sa confiance fixa, sur ses levres mourantes, son ame prête à s'envoler. Dès que par les ordres de son Directeur on lui eut appliqué un linge trempé du sang de M. Boudon, elle se trouva soulagée, & peu après entiérement guérie. C'est, dit un des Historiens du saint Prêtre, c'est ce même Confesseur, qui nous a lui-même appris ce fait, où il est difficile de méconnoître l'opération de Dieu.

Ses miracles.

Mais on peut dire qu'elle s'est peinte d'une maniere plus sensible en la personne de la Comtesse de Persi. Cette Dame étoit depuis trois mois accablée d'une complication de maux. Une insomnie perpétuelle, un vomissement qui chaque jour duroit des cinq à six heures, une impuissance aux fon-

Ses miracles.

ctions naturelles, qui étoit causée par l'interposition d'un corps étranger, les douleurs mortelles qu'un état si violent traîne après soi, les hauts cris que ces douleurs arrachent à la plus intrépide patience ; voilà en substance la triste position de cette femme affligée. Ce n'étoit même là qu'une partie de ses souffrances ; & il y avoit trois ans que ne pouvant se confesser à l'Eglise, il falloit que son Directeur, avec l'agrément d'un grand Vicaire, la réconciliât dans son appartement. Le bénéfice du tems, qui fait tant de chose, n'adoucit guères des maux si multipliés. La Comtesse en fit la triste épreuve. Le jour de Noël 1703, elle se trouva si mal, que ses deux femmes de chambre eurent à peine le loisir d'entendre une Messe basse. Ce fut encore pis le dernier jour de l'an. Mais on peut dire que le redoublement de ses maux fut comme le principe de sa guérison. Livrée à ses réflexions, la malade se souvint, sur les trois heures du matin, qu'elle avoit reçu d'une de ses amies un morceau de linge qui avoit touché le corps de M. Boudon. Elle auroit pu se reprocher d'en avoir fait assez peu de cas, & de l'avoir mis dans un tiroir avec quantité de choses d'une très-petite conséquence ; mais enfin, devenue sage à ses dépens, elle sçut estimer & respecter les dépouilles des Saints. Elle s'appliqua ce précieux lambeau ; *& dès ce jour, dès ce moment*, dit-elle dans la Lettre qu'elle écrivit

à l'Historien de notre Archidiacre, par ordre de son Confesseur, *j'ai cessé de vomir, j'ai passé les nuits tranquille & dormant bien, ce qui ne m'étoit point arrivé depuis trois mois; l'empêchement des fonctions ordinaires ne subsiste plus; & j'ai la liberté de me confesser à l'Eglise, comme les autres. Tous ceux qui me connoissent, sont dans l'étonnement. Les uns me demandent quel remede j'ai fait: les autres disent: Mais voilà un grand miracle. Pour moi, je pense comme ces derniers; & il n'est pas possible de s'y méprendre.* Ses miracles.

Au reste, ce saint Prêtre, qui, à l'exemple du Sauveur, parcourut pendant sa vie tant de pays différens, pour y faire du bien; continue après sa mort à en faire dans un grand nombre de provinces plus ou moins éloignées. Et que ne fera point dans la suite un homme si tendre, si compatissant, pourvu que la foi, la confiance, l'imitation de ses vertus, secondent ses bonnes intentions & son crédit auprès de Dieu.



DISSERTATION

Historique & apologétique sur les Ouvrages de M. Boudon.

CE fut dans le tems du loisir forcé dont M. Boudon fut redevable à la fureur de ses ennemis, que ce digne Prêtre, qui avoit déja publié quelques petits Ouvrages, en donna de nouveaux, qui, suivis presque d'année en année d'un bon nombre d'autres, lui assurent un rang distingué parmi les Auteurs Ascétiques. Comme les vrais Saints, sous quelque rapport qu'on les envisage, sont toujours de grands modéles; Boudon, qui, dans le cours de son Histoire nous a instruits en qualité d'étudiant, de Séculier, de Prêtre, de grand Archidiacre, &c. ne peut manquer de nous instruire en qualité d'Ecrivain. Ce n'est pas que nous prétendions faire une analyse raisonnée de ses Ecrits : ils sont en si grand nombre, qu'un juste volume n'y suffiroit pas ; & d'ailleurs nous travaillerions en pure perte, & pour ceux qui les lisent, parce qu'ils les trouvent toujours trop courts; & pour ceux qui ne les lisent pas, parce qu'un abrégé, qui de lui-même est sec & décharné, ne leur en donneroit pas une juste idee. Notre dessein est donc uniquement de faire connoître en deux mots par quel esprit & dans quels sen-

timens il travailloit. Nous tâcherons ensuite d'examiner, si les reproches qu'on lui a faits de tems en tems, sont bien fondés.

Et d'abord, ce ne fut ni l'envie de se faire un nom, ni l'esprit de critique, ni l'appas de l'intérêt qui le déterminerent à écrire. Ces motifs, qui plus d'une fois en ont fait agir d'autres, ne pouvoient avoir lieu chez un homme, qui sacrifioit sa réputation à la calomnie; qui ne dit jamais plus de bien, que de ceux qui lui firent plus de mal: qui, pauvre par choix, ne connoissoit d'autre bonheur que celui de la disette & du besoin. Ce fut donc la vue de Dieu, & de Dieu seul, l'ardent desir de multiplier les adorateurs en esprit & en vérité, la sainte passion de gagner des cœurs, à celui qui seul doit être le centre & le terme de leur amour, qui le forcerent à rompre le silence.

Il falloit même qu'à chaque Ouvrage l'esprit saint lui fit sentir par une impression intérieure, qu'il agréoit, ou plutôt qu'il commandoit l'entreprise. « Ce seroit avec bien » de la joie, Monsieur, écrivoit-il à un » ami, que je travaillerois sur le respect » que doivent les Fidéles aux Saints de la » primitive Eglise, qui ont été nos peres » dans la foi: car j'ai beaucoup d'inclination » pour un pareil Ouvrage. Mais je ne dois » point écrire, & je ne le fais jamais que » par un mouvement de grace; & ce mou- » vement, notre Seigneur ne me l'a point » encore donné, pour traiter cette ma-

» tiere. » Il répete la même chose en quelques-uns de ses Livres, comme dans celui *de la Dévotion aux SS. Anges*, où il proteste qu'il ne l'a entrepris, qu'après en avoir été pressé intérieurement, à ne s'en pouvoir défendre. Ce fut, comme nous l'avons dit ailleurs, par ce motif qu'il refusa d'écrire la vie d'une très-digne Supérieure, quoique toutes ses Filles l'en priassent avec beaucoup d'instance.

Il est sûr d'ailleurs qu'on ne pouvoit guères écrire dans de plus grands sentimens d'humilité, que ne l'a fait ce saint Prêtre. A l'entendre, vous croiriez que, lorsqu'il se mettoit à l'ouvrage, l'Ange du Seigneur faisoit retentir à ses oreilles ces formidables paroles: * *Vous sied-il bien, pécheur, d'annoncer mes loix; est-ce à vous à publier la promesse que j'ai faite à ceux qui les gardent*. Il étoit si plein, si pénétré de ces sentimens, qu'on ne peut le lire sans l'admirer, se confondre, s'anéantir avec lui. Mais comme personne ne peut mieux nous faire connoître ce qui se passoit en lui, que lui-même: voyons & pesons ce qu'il en dit dans son Livre de la *Vie cachée avec J. C. en Dieu***, qui est le second ou le troisiéme de ceux qu'il composa dans le tems de sa disgrace. « Il est assuré, ce sont ses termes, » que l'adorable Jesus a eu le plus grand &

* Peccatori dixit Deus: Quare tu enarras justitias meas, &c. *Psalm.* 49.

** Part. I. ch. 3. pag. 16.

» le plus fort esprit qui fut jamais, la mé-
» moire la plus heureuse, le jugement le
» plus solide, l'imagination la plus par-
» faite... Mais il est aussi certain d'autre
» part, qu'il a caché tous ces dons naturels
» d'une maniere tout-à-fait étonnante.
» Quels livres divins & admirables auroit-il
» composés, s'il avoit voulu écrire ? N'au-
» roit-il pas fait des ouvrages célestes ? Ses
» pensées, ses raisonnemens, ses lumieres
» n'auroient-elles pas été capables de ravir
» d'admiration & d'amour tous les esprits
» du ciel & de la terre ?... O mon adora-
» ble Maître, je me trouve ici tout couvert
» de honte & de confusion, quand je pense
» à cette vérité. Qui suis-je, moi, qui écris
» de vos divins Mysteres..... O mon Sei-
» gneur & mon Dieu, je vous demande par-
» don de la hardiesse que je prends de par-
» ler de vous. Pardonnez, mon aimable
» Sauveur, à un misérable pécheur, à un
» chien pourri, qui ne mérite que votre
» colere & les supplices des damnés. Je prie
» mes freres & mes sœurs en J.C. qui liront
» nos petits ouvrages, d'offrir leurs prieres
» à votre souveraine Majesté, pour m'en
» obtenir le pardon. O Anges bienheureux,
» & vous particuliérement, Esprit immor-
» tel, qui êtes député à ma garde; O Saints
» & saintes; intervenez pour moi auprès de
» la grandeur infinie de notre Dieu, afin
» qu'il ne me rejette pas de sa divine pré-
» sence. Est-il donc vrai que je prenne la

» liberté de parler de mon Dieu, moi, qui » ne suis que cendre & que poussiere? L'on a » vu dans notre siécle, *poursuit-il*, un hom- » me tout de graces & de lumieres, doué » d'un esprit angélique, le feu P. de Con- » dren, qui étant pressé d'écrire, fit cette » réponse vraiment chrétienne: *Qui a pu » jamais plus dignement & plus saintement » écrire, que Jesus notre Divin Maître? » & cependant il ne l'a jamais fait. Après » cela comment voulez-vous que j'écrive?* » Cette vérité doit bien nous empêcher d'é- » crire jamais pour paroître, jamais par » mouvement de nature, jamais que pour » l'intérêt de Dieu seul; mais il faut encore » y avoir une vocation de grace, & que » l'Esprit divin nous le fasse faire. »

La conduite de l'Auteur répondoit chez Boudon aux sentimens du Chrétien. On ne trouve dans ses Livres, ni style étudié, ni diction pompeuse, ni portraits artistement travaillés, ni périodes heureusement cadencées, ni ces jeux de mots, qui amusent l'esprit sans effleurer le cœur. « C'est, » *disoit-il*, qu'il faut avoir horreur, & » une horreur extrême de ce que l'amour » propre peut mêler dans les Ouvrages » composés par un mouvement de grace, » comme sont l'affectation du beau lan- » gage, des pensées curieuses, & choses » semblables. C'est que le regne de Dieu » n'est pas dans l'éloquence de l'homme, » mais dans la vertu de Dieu. C'est que ce grand

» grand Maître, dont les leçons devroient
» toujours porter leur fruit, a voulu que ſa
» divine parole fût écrite d'un ſtyle ſimple,
» & par des perſonnes petites aux yeux du
» monde, pour confondre toute la ſageſſe
» humaine, & renverſer la politique des
» prudens du ſiécle. »

Après tout, ce qui manque à ſes Ecrits du côté de l'ornement, eſt bien remplacé par le vrai, le ſolide, le touchant, qui en font le caractere. S'il n'enléve pas l'eſprit par des penſées riches & neuves, il échauffe le cœur, il humilie l'amour propre, il diſſipe les ténébres que le péché répand dans l'ame, il touche, il convertit *. Par-tout c'eſt la parole de Dieu qui triomphe; c'eſt la vertu, & la ſeule vertu de la Croix qui ſe fait des conquêtes. En général, il ſemble qu'on peut dire des Ouvrages du grand Archidiacre d'Evreux, ce que M. Marion, célébre Docteur de la maiſon de Navarre & Profeſſeur Royal, a dit dans ſon approbation *de la Vie du vénérable Pere Jean Chryſoſtôme*: « Que c'eſt un traité de Théologie
» pratique, où chaque Fidéle peut appren-
» dre les préceptes trop peu connus de la
» perfection chrétienne; une cenſure évan-
» gélique, où les ſçavans de ce monde peu-
» vent très-utilement reconnoître leur igno-
» rance; une eſpéce de miroir, où les ames

* C'eſt en ces propres termes que m'en a écrit Madame la Marquiſe de C. . . c'eſt-à-dire, une Dame qui joint un eſprit ſupérieur à une haute naiſſance.

» les plus parfaites peuvent découvrir leurs » défauts, & le reméde efficace d'une va» nité ſubtile, qui eſt la peſte des bonnes » œuvres. » Il ajoute, & nous le diſions il n'y a qu'un moment, que « l'Auteur n'a » pas prétendu faire des piéces de Rhéto» rique, dont le plus bel ornement con» ſiſtât dans l'arrangement & dans le choix » des paroles, ou dans un ſtyle de roman; » que par conſéquent l'homme animal, qui » ne prend plaiſir à lire que ce qui peut » l'empêcher de voir ſon extrême miſere, » ou que ce qui eſt capable de lui mériter le » titre de bel eſprit, n'y trouvera pas beau» coup de ſatisfaction, s'il ne ſort de ſon » état par le ſecours du ſaint Eſprit; » Mais il dit en même tems, & cet éloge en vaut bien un autre, « que ce pieux Ecrivain ſe » ſert preſque toujours du texte de l'Ecri» ture pour expliquer ſes penſées; & que ſa » doctrine, également ſolide & ſalutaire, n'a » d'autre but que celui d'étouffer le vieil » homme, & de procurer à ſes Lecteurs la » vie du nouvel Adam, c'eſt-à-dire, de » Jeſus-Chriſt. »

Mais une approbation ſi belle ne ſeroit-elle point flatée? Je prends le Livre pour en juger, & j'aſſure, ſous les yeux de la vérité, qu'à l'ouverture j'y trouve ces paroles. (*partie II. chap.* 12.)

« Je ſens, ô mon Dieu, que mon cœur » s'enflamme au dedans de moi, & qu'il s'y » allume un feu pendant que je médite vos

» vérités saintes. Ma langue vous dit, Seigneur, faites-moi connoître ma fin, & quel est le nombre de mes jours, afin que je sçache ce qui me manque. Je vois que vous avez mis une courte mesure à mes jours, & mon être est comme le néant à vos yeux. Certes tout l'homme vivant est un abysme de vanité ; car l'homme passe comme l'ombre, & c'est en vain qu'il s'agite. Mais pour moi, quelle est mon attente ? N'est-ce pas le Seigneur ? Vous êtes tout mon bien & tout mon thrésor. Ecoutez ma priere, & ne vous rendez pas sourd à mes larmes : Ne demeurez pas dans le silence, parce que je suis étranger & voyageur devant vous, comme l'ont été tous mes Peres. Donnez-moi quelque relâche avant que je m'en aille.... Tirez-moi du fond de la misere & de l'abysme de la boue. Affermissez mes pieds sur la pierre, & conduisez mes pas. Que vos miséricordes qui m'ont toujours gardé, ne s'éloignent jamais de moi. Prenez soin du pauvre ; vous êtes mon secours, vous êtes mon protecteur, ne tardez pas à me secourir. Purifiez-moi, & je serai net ; lavez-moi, & je deviendrai plus blanc que la neige. Faites-moi entendre une parole de consolation & de joie, & mes os que vous avez humiliés, tressailliront d'allégresse. »

Et plus bas : « O mon Sauveur, je ne » veux & je ne desire aucun jour de l'hom-

» me. Que tous les jours qui me reſtent ; » ſoient de ces jours que vous avez faits ; » jours de votre gloire, où la nature, où les » créatures n'aient plus de part ; jours de » vos Saints, où ne vivant plus à eux-mê- » mes par une continuelle mort à l'être créé, » ils ne vivoient plus que de votre vie di- » vine. C'eſt uniquement où vont tous mes » deſirs, où ſe terminent tous mes vœux ; » c'eſt l'unique prétention qui me reſte en » ce bas monde. Ou en ſortir, ou n'y être » plus que pour vos ſeuls intérêts. Ou mou- » rir, ou ne vivre plus que de vous & pour » vous. Ou n'y faire plus rien, ou y faire » tout pour votre ſeul honneur, & y ſouf- » frir tout ſelon les ordres de votre divine » volonté. Ou n'avoir plus d'eſprit, ou ne » l'occuper que ſelon vos deſſeins. Ou n'a- » voir plus de mémoire, ou la remplir » de votre ſouvenir. Ou n'avoir plus de » cœur, ou vous aimer, & n'aimer que » vous ſeul. »

Ici l'on diroit volontiers avec le pieux Ecrivain, qu'en le liſant, le cœur s'échauf- fe, & qu'il s'y allume un feu qui ne per- met preſque plus de penſer à lui. Revenons y cependant, & après avoir donné une foible notion de ſes Ouvrages, examinons ce qu'on leur a reproché. Cette diſcuſſion ſera peut- être moins ennuyeuſe qu'on ne ſe l'imagi- neroit d'abord. D'ailleurs on eſt bien aiſe de faire pour un autre, ce qu'on ne ſeroit pas fâché de voir faire pour ſoi.

On a donc dit, 1°. qu'en général il s'attache si fort à la Morale, qu'il néglige les preuves du Dogme. Mais il y a du faux dans cette censure ; & ce qu'elle a de vrai, ne tire point à conséquence. On conviendra sans peine, que dans quelques-uns de ses Ecrits il s'est peu étendu sur le Dogme. Mais si l'on veut faire attention que ces Traités roulent sur des matieres que les Fidéles croyent sans hésiter ; comme que Dieu est présent par-tout ; qu'il y a une sainte Trinité, principe & fin de toutes choses ; des Anges qui méritent nos respects ; un Purgatoire, où Dieu purifie des épouses légérement infidéles, &c. je crois que l'on tombera aisément d'accord qu'en pareil cas des dissertations sçavantes eussent été inutiles, peut-être même dangereuses ; parce que la multitude, qui saisit aisément l'objection, n'entend que difficilement la réponse. Il ne s'agissoit donc que de porter les cœurs à réduire en pratique les lumieres que l'esprit a reçues de la foi ; & c'est ce que Boudon a fait d'une maniere admirable.

Mais quand il a fallu, ou prouver des vérités affoiblies par le malheur des tems, ou traiter avec des personnes, qui sont faites au style didactique ; on l'a vu sçavant comme un autre, & plus que bien d'autres, faire valoir l'Ecriture, les Conciles, l'autorité des Peres, la raison même, autant que sa matiere lui permettoit de l'employer. Son

Chrétien inconnu, qui eſt le dernier Livre qu'il ait donné, eſt uniquement & continuellement appuyé ſur le texte ſacré. Son Traité du *Regne de Dieu dans l'Oraiſon mentale*, n'eſt qu'un précis de ce que ſainte Thérèſe, ſaint Jean de la Croix, ſaint François de Sales, & d'autres Ecrivains à peu près du même ordre, nous ont donné ſur ce ſujet. On trouve la même ſolidité dans ſa *Dévotion à l'immaculée... Mere de Dieu.* Après l'avoir établie, cette dévotion ſi juſte, ſi raiſonnable, ſur les plus preſſans motifs, tels que ſont la volonté de Dieu, l'eſprit de l'Egliſe, la piété générale des Fidéles, la doctrine & l'exemple de tous les Saints, la contradiction de l'enfer & des hérétiques, les bontés incomparables de cette auguſte Reine, le pouvoir & la force de ſa protection : il entre dans le détail de ſes *trois principaux Priviléges*, c'eſt - à - dire, de ſa Conception ſans tache, de ſa Virginité perpétuelle, de ſa glorieuſe Maternité.

Comme la premiere de ces trois prérogatives ſe trouve encore combattue de nos jours, il ne ſe contente pas de la ſuppoſer, il la prouve, & par les paſſages de l'Ecriture que l'Egliſe applique à la très - ſainte Vierge; & par l'autorité des ſouverains Pontifes, & par les Fêtes, les Offices, les Temples, les Autels, les Ordres Religieux qui ont été établis en ſon honneur, & par le ſuffrage, tant des ſaints Docteurs, que des Univerſités Catholiques, &c.

Il vient ensuite à l'examen des objections, & de celles sur-tout qui se tirent du Texte sacré & des SS. Peres. Suivons-le dans la discussion de la premiere de ces deux difficultés : nous verrons bientôt s'il n'est bon qu'à remuer le cœur, sans jamais éclairer l'esprit.

Il s'objecte d'abord *, que selon le grand Apôtre, tous les hommes ont péché en Adam ; & que puisque qui dit, *tous*, n'excepte personne, on ne peut, sans faire violence à l'Ecriture, soustraire la sainte Vierge à la loi générale. Voilà l'objection.

Notre pieux Auteur y répond en assez peu de mots, mais solidement & avec saint Jérôme : 1°. Que le mot, *Tous*, dans l'Ecriture a souvent ses exceptions ; qu'on ne pourroit sans erreur le prendre par-tout dans un sens général & illimité ; Qu'il est dit, par exemple, au Pseaume treiziéme, que tous les hommes se sont égarés, qu'ils sont tous devenus inutiles, qu'il n'y en a pas un, pas un seul, qui fasse le bien ; que cependant ces paroles, quelque incapables de restriction qu'elles paroissent, en exigent nécessairement, puisqu'il y avoit des justes, & quand David les a prononcées, & quand elles ont été répétées & adoptées par saint Paul. « Ainsi, poursuit Boudon, les passa» ges généraux de l'Ecriture ont quelque» fois leur exception, & leur vérité subsiste » dans le plus grand nombre. Il est dit que

* Dévotion, part. II. chap. 22. p. 235.

» les femmes enfanteront avec douleur :
» cela n'empêche pas que la très-ſainte Vier-
» ge ne ſoit exceptée de cette loi générale.»

Il répond en ſecond lieu, que ſi en vertu des textes généraux de l'Ecriture, on ſoumet la Mere de Dieu au péché originel, il faudra par une conſéquence néceſſaire l'aſſujettir au péché actuel. Car enfin il eſt écrit ſans exception ; qu'il n'y a point d'homme qui ne péche ; que nous péchons tous en beaucoup de choſes : que ſi nous nous flatons d'être ſans péché, nous nous ſéduiſons nous-mêmes. Or l'Egliſe a néanmoins décidé que la ſainte Vierge n'a jamais commis aucun péché actuel. Pourquoi donc n'uſerions-nous pas de la liberté, dont elle nous donne un ſi bel exemple ? Pourquoi ne modifierions-nous pas, quand il s'agit du péché d'origine, des textes qu'elle a pû & dû modifier, quand il s'agit du péché actuel.

Enfin il répond, que puiſque le ſaint Concile de Trente, dans ſon Décret du péché originel, a déclaré que ſon intention n'étoit pas d'y comprendre la ſainte Vierge ; il faut néceſſairement qu'il ait cru, *qu'on peut dire avec raiſon qu'elle n'eſt pas compriſe dans les Textes de S. Paul, & dans les autres lieux de l'Ecriture où il eſt parlé de l'inondation générale de ce péché.* Donc, conclut-il, il eſt très-permis de ne l'y pas comprendre. Il y a plus : c'eſt que, puiſque *le Concile a fait là-deſſus une exception, il eſt bon de la faire ;* puiſqu'on fait toujours

bien, ce qu'on ne fait qu'à l'exemple d'un Concile. Ainsi raisonne notre Auteur : il auroit pu le faire avec plus d'appareil ; l'eut-il fait plus solidement ? Pour moi je pense, & peut-être ne serai-je pas le seul de mon avis, que pour écrire au gout du siécle sur chacun des sujets qu'il a traités, il ne faudroit avec un peu plus de tournure & de critique, que les matériaux dont il a fait usage. Mais ses Ecrits parés à la moderne ne perdroient-ils rien de l'onction qui en fait le prix ? C'est une question que je résoudrois volontiers en demandant, si l'admirable livre de l'Imitation vaut dans les vers de Corneille, ou s'il vaudroit dans le beau style de Castalion *, ce qu'il a jusqu'à présent valu dans sa basse & simple latinité. Mais reprenons la suite des plaintes que l'on a faites contre les Ouvrages de M. Boudon. Un Auteur qui a beaucoup écrit, en aura toujours beaucoup à essuyer. Heureux, disoit Quintilien, si jamais elles ne venoient que de gens du métier, ou que ceux-ci fussent exempts de rivalité & de jalousie.

On a donc dit encore que le grand Archidiacre avoit traité des sujets, ou faux, ou plus qu'inutiles, comme on le voit surtout par deux de ses livres, dont l'un est

* Sébastien Castalion a donné en beau latin quatre Livres de Dialogues, qui contiennent les principales Histoires de la Bible. Mais quoiqu'il se fût brouillé avec Calvin & avec Théodore de Beze, il y a mis des traits de la Doctrine de ces deux Novateurs. Castalion mourut le 29 Décembre 1563.

de l'*Esclavage de la sainte Vierge ;* l'autre de *Notre-Dame du Reméde.*

Mais il est aisé de le venger sur l'un & sur l'autre article. Le premier n'a aucune difficulté. Que la Mere de Dieu domine avec son Fils sur tous les cœurs ; qu'il n'y ait point de Chrétien, qui ne se fasse plus d'honneur de vivre sous ses loix, qu'un esclave ne s'en fait d'être attaché au plus grand Prince du monde ; c'est ce que souhaitoit si ardemment S. Bernard ; & ce que la foi éclairée souhaitera toujours. Il ne peut donc y avoir de mal à le procurer, & c'est uniquement ce qu'a prétendu M. Boudon.

Il est bien vrai que le S. Siége a plus d'une fois défendu * l'usage de certaines petites chaînes, que les Fidéles portoient au col, pour faire une profession publique de la servitude qui les dévouoit à la Vierge. Mais ce ne fut, que parce que ces chaînes étoient devenues un ornement de vanité, & un commerce de galanterie. Ainsi l'on con-

* Dans l'édition de l'*Index* de 1758. *Decreta generalia*, §. 3. *imagines & indulgentiæ prohibitæ*, sont défendues, *imagines, numismata insculpta pro confraternitatibus Mancipiorum Matris Dei. Italicè*, Schiavi della Matre di Dio, *Sodales catenatos exprimentia.* Item Libelli in quibus iisdem confraternitatibus regulæ præscribuntur. Confraternitates autem quæ catenulas distribuunt Confratribus & Sororibus, brachiis & collo circumponendas atque gestandas, ut eo signo Beatissimæ Virgini mancipatas se esse profiteantur, & quarum Institutum in eo mancipatu præcipuè versatur, damnantur & extinguuntur. Societatibus verò quæ ritum aliquem, aut quodcumque aliud ad mancipatum hujusmodi pertinens, adhibent, præcipitur ut id statim rejiciant.

damna l'abus ſans toucher à la ſubſtance. Et comment les Pontifes Romains auroient-ils proſcrit une dévotion, qu'ils ont autoriſée par leurs Diplômes & par leurs Indulgences ; que pluſieurs Royaumes ont adoptée ; & dont la pratique ſanctifie encore tous les jours un nombre infini de perſonnes de tout ſexe & de toute condition ?

Quant à ce qui concerne l'autre Ecrit, dont le titre eſt : *Le grand ſecours de la divine Providence par la très-ſainte Vierge, invoquée ſous le titre de Notre-Dame du Reméde dans l'Ordre de la très-ſainte Trinité, &c.* On ne ſera peut-être point fâché de ſçavoir que les Religieux de ce nom, ayant appris qu'une image de la Vierge, invoquée ſous le titre de Notre-Dame du Reméde, étoit tombée par la priſe de Cordoue entre les mains des Maures, & craignant qu'elle ne fût déshonorée, n'épargnerent ni peine, ni dépenſe pour l'obtenir d'eux, & qu'ils furent aſſez heureux pour y réuſſir ; que le Roi Ferdinand, après avoir chaſſé ces Barbares de la même Ville, donna aux Trinitaires pour récompenſer leur zéle, le fonds & les revenus de la terre, où cette image avoit été trouvée * ; que Dieu ayant opéré un grand nombre de miracles en faveur de ceux qui avoient eu recours à ſes miſéricordes par l'interceſſion de ſa Mere invoquée ſous ce nom, l'Ordre de la Tri-

* Elle avoit été trouvée par des Eſclaves, qui s'en étoient fait un mérite auprès de leurs Maîtres.

nité, qui eſt né, & qui a cru entre les bras de la ſainte Vierge, s'étoit fait un devoir de l'honorer ſous un titre, qu'elle paroiſſoit agréer ; & qu'enfin Paul V. a par une Bulle expreſſe confirmé cette dévotion. Or, cela poſé, de quel mal eſt coupable l'Archidiacre d'Evreux ? Eſt-ce de ne s'être pas élevé contre un culte que le premier Siége autoriſoit, & que Dieu même avoit juſtifié par des prodiges ? En le faiſant, on eût cru qu'il vouloit braver le ciel & la terre. Eſt-ce d'avoir fait voir que le Fidéle trouve dans la perſonne du Fils par l'invocation de la Mere un reméde à ſes maux ? En le diſant, il n'a été que l'écho de la tradition, ou plutôt du monde Chrétien. C'eſt le grand Cyrille, je parle encore une fois d'après notre pieux & reſpectable Ecrivain : c'eſt le grand Cyrille, qui au Concile d'Ephéſe déclare que Marie a ſervi d'inſtrument à la Providence pour tirer les Gentils de l'idolâtrie. C'eſt l'Egliſe entiere qui chante que par elle toutes les héréſies ont été détruites. C'eſt le peuple fidéle qui dans la guerre, la peſte, la famine, & tous les autres fléaux de la colere du ciel, ne recourt à ſes Temples que parce qu'il y trouve un reméde auſſi sûr que prompt à toutes ſes diſgraces.

Mais rien peut-être, & Boudon ne l'a pas manqué, rien ne prouve mieux le vrai, le ſolide de cette dévotion, que la fameuſe victoire de Lépante, où la mer teinte du ſang ennemi perdit pour un tems la couleur

naturelle de ses eaux ; où trente mille Turcs avec leur Bacha périrent les armes à la main; où enfin quinze mille esclaves Chrétiens recouvrerent la liberté, que six mille Musulmans perdirent. Car il est sûr que ce fut la Mere de Dieu invoquée sous le tendre & glorieux titre dont nous parlons, qui combattit pour nous à la tête de la flotte Catholique. Ce fut à elle que Dom Juan d'Autriche, publiquement prosterné sur la Galere Royale, voua sa personne & son armée. Ce fut à elle, qu'après son triomphe, un des plus signalés qui fut jamais, il fit rendre ses vœux dans le sanctuaire où l'Espagne l'invoque. Ce fut pour ce même lieu, où elle est si spécialement honorée, qu'il demanda des graces à Gregoire XIII. successeur de Pie V. Et ce Pontife dans le Bref qu'il accorda aux desirs de ce grand Capitaine, marque expressément qu'il s'étoit consacré lui & toutes ses troupes à Notre-Dame du Reméde. Il n'y a donc rien dans ce dernier Ouvrage de M. Boudon, qui ne prouve la piété de son Auteur : & ce fut avec sagesse que pour l'en féliciter, la Congrégation réformée de l'Ordre de la Rédemption des Captifs, lui donna des lettres d'affiliation, qui le rendoient participant de toutes les bonnes œuvres qui s'y font *.

* Ces Lettres sont datées du 13 Mai 1669. M. Boudon déja associé à la Confrairie du S. Rosaire, s'étoit fait recevoir le 4 Juin 1645, à la dévotion du Rosaire perpétuel établie dans l'Eglise des Jacobins réformés de la rue S. Honoré. Il contracta une semblable liaison avec les enfans de S. François de Paule,

Mais au moins, dit-on, & c'eſt un troiſiéme chef de cenſure, l'Archidiacre d'Evreux dans ſon Traité de la dévotion à la ſainte Vierge, pour établir, à quelque prix que ce fût, la Conception immaculée, s'eſt ſervi d'un petit Office compoſé pour honorer ce privilége réel ou prétendu de la Mere de Dieu. Or, continue-t-on, il eſt sûr que cet Office de la Conception a été condamné à Rome par deux décrets d'Innocent XI. l'un du 17 Février 1678, l'autre du 7 Mars de la même année. Il falloit donc, ou que ce grand Ecrivain ne ſçût pas ce que tout le monde ſçavoit; ou, ce qui ſeroit pis encore, qu'il ne comptât pour rien le jugement du S. Siége.

Il ſeroit à ſouhaiter que ceux qui font de pareilles objections, euſſent pour toutes les déciſions de l'Egliſe autant de reſpect, qu'ils en affectent pour ceux des Décrets Apoſtoliques, où ils croyent trouver leur compte. Mais ſans examiner ici s'ils agiſſent conſéquemment, ou non, il eſt à propos de diſcuter un peu le fait dont on veut ſe prévaloir, pour attaquer ou la capacité, ou la ſoumiſſion de nôtre Archidiacre. Nous le ferons d'autant plus volontiers, qu'il y a bien des gens, & nous y avons été trompés comme eux, qui venant à tomber ſur ce Décret, ſans en ſçavoir les ſuites, s'imaginent que l'Office de l'immaculée Conception a été défendu par Innocent XI. L'Hiſtoire abrégée de cet événement ſuffira pour les guérir de cette idée.

En 1678, le P. Raimon Capisucci, Maître du sacré Palais, & par conséquent Dominicain, défendit un petit Livre intitulé, *Officio della immacolata Concettione*, &c. imprimé à Milan chez François Vigone. Ce Décret qui parut donner indirectement atteinte à la Conception immaculée fit grand bruit dans toute l'Europe Catholique. Un Ecrivain trop fameux avoue qu'il scandalisa une infinité de personnes, & qu'en France il n'y eut que certaines gens qui en furent édifiés. L'Empereur, qui n'étoit pas de leur Ordre, écrivit au Pape pour sçavoir ce qu'on avoit prétendu en défendant un Office qui depuis tant d'années étoit entre les mains des Fidéles. Le saint Pere, après avoir mandé Capisucci, répondit le 18 Décembre à sa Majesté impériale *, que l'on avoit défendu un certain Office de la Vierge, parce qu'il contenoit une Indulgence apocryphe, & qu'on le donnoit faussement comme approuvé par Paul V. . . .. Mais que sous cette défense l'on ne comprenoit point l'Office, qui depuis un très-long-tems se récitoit dans l'Eglise par la permission du saint Siége. Le Pape ajouta qu'il n'avoit en aucune façon prétendu diminuer le culte de la Mere de Dieu; mais plutôt l'augmenter & l'amplifier autant qu'il lui seroit possible.

Bayle.

Il le fit connoître aussitôt après; car il ordonna que dans les nouvelles éditions qui se feroient de cet Office, au lieu de *sanctam*

* Voyez le recueil des Bulles, &c. pag. 332.

Conceptionem, qui s'y disoit auparavant; on mît *sanctam & immaculatam Conceptionem*, paroles qui marquent bien le sentiment de ce Pontife. Il est vrai que le Maître du sacré Palais y fit quelque changement; & qu'au lieu de, *Domina, exaudi orationem meam*, il voulut qu'on dît, *Domina, protege orationem meam*; & encore, *hæc laudum præconia*, au lieu de, *has horas canonicas*. Mais ces corrections parurent si peu importantes, que ceux qui auroient voulu une suppression totale & de l'Office, & de la dévotion, firent courir le bruit qu'on les avoit supposées. La chose alla si loin, que l'Internonce de sa Sainteté dans les Pays-Bas fut obligé de certifier la vérité de ces nouvelles éditions par une Lettre circulaire à tous les Evêques de sa Nonciature. Le Nonce pour l'Allemagne avoit déja fait la même chose dans l'Empire.

Il est donc clair qu'Innocent XI ne condamna jamais le petit Office de la Conception. Il y a plus, c'est que malgré les grandes & tumultueuses occupations de son Pontificat, il le récitoit lui-même tous les jours, lorsque les affaires de l'Eglise ne l'en empêchoient pas. C'est ce que Boudon avoit appris & du Nonce de France, & de M. Palu, Evêque d'Heliopolis.

Aussi M. Inghinari, premier Secrétaire de la Congrégation des Rits, ayant été consulté sur ce sujet, répondit qu'il étoit extrêmement surpris d'une pareille consultation;

& qu'il étoit de notoriété publique, que cet Office ſubſiſtoit en ſon entier, comme celui du Saint Sacrement, de ſainte Anne, & autres ſemblables, que l'on permet à la dévotion des Fidéles. Il ajouta qu'il n'y avoit dans les Archives aucun Décret, qui l'eût défendu. Et il faut bien que cela ſoit ainſi, puiſqu'on le récite tous les jours en Eſpagne, en Italie, & dans d'autres pays qui ſont ſoumis à l'Inquiſition. C'eſt dequoi nous avons ſous les yeux des témoignages authentiques. L'Archidiacre d'Evreux a donc pu citer l'Office de la Conception : & il auroit pu ajouter à la preuve qu'il en tire, le ſuffrage d'un grand nombre de reſpectables Docteurs, qui ont été l'ornement & la gloire de l'Ordre de ſaint Dominique.

La derniere objection que l'on fait contre quelques-uns des Ouvrages de M. Boudon, nous a paru d'une toute autre conſéquence, que celles qui juſqu'ici nous ont occupés.

On dit donc que ſon Livre intitulé : *Dieu ſeul*, a été mis à l'*Index ;* qu'on y trouve le germe, & même quelque choſe de plus que le germe du Quiétiſme, & qu'enfin les ptincipes qu'il y établit, reparoiſſent dans ſon *Regne de Dieu*, *&c.*

Soumis, dévoués, comme nous le ſommes, par état & par goût à toutes les déciſions de la ſainte Egliſe, nous nous donnerions bien de garde de juſtifier des Ecrits, qui pourroient y donner atteinte. Mais en réprouvant l'Ouvrage, nous pourrions ven-

ger l'Auteur; & cela seroit plus aisé par rapport à M. Boudon, que par rapport à bien d'autres. Le tems où il a écrit, suffiroit seul pour l'excuser. Son *Dieu seul* est de 1662. Son *Regne de Dieu dans l'Oraison mentale* est de 1671. Or dans ce tems il n'étoit question ni de l'amour désintéressé, ni de ces précisions abstraites qui s'y rapportent. Il n'y avoit alors ni Archevêque de Cambrai, qui eût écrit sur les maximes des Saints, ni Evêque de Meaux, qui l'eût dénoncé au Roi, & par lui à tout l'Univers. Rusbroch, * Thauler, & ceux qui ont écrit à peu près dans le même gout, étoient la grande regle des Mystiques. Ils n'y trouvoient ni ces *étranges exagérations*, ni ces *expressions exorbitantes*, que le grand Bossuet y découvrit dans la suite **. La guide de Molinos n'avoit point encore paru; & on ne soupçonnoit pas que des principes couverts sous l'apparence de la plus haute spiritualité, pussent enfanter les plus monstrueuses conséquences. On parloit donc alors avec plus de confiance, & avec moins de précaution, comme le dit quelque part S. Augustin; & si l'on avoit le malheur de tomber, ce que

* Jean Rusbroch, Chanoine Régulier de S. Augustin, surnommé *le très-excellent Contemplatif & le Docteur divin*, mourut le 2 Décembre 1381, à 88 ans. Jean Thauler, Dominicain, dont les *Institutions* sont estimées, mourut à Strasbourg, le 17 Mai 1361. Michel Molinos, Espagnol, pere des Quiétistes, fut condamné à Rome en 1685. Il mourut en prison le 29 Décembre 1696.

** Bossuet, Instruction sur les états d'Oraison.

tout homme peut faire, on ne pouvoit avoir celui d'être accusé d'hérésie, parce qu'on étoit disposé à se soumettre sans mesure & sans restriction.

Ces principes généraux suffisent pour mettre à couvert la personne de l'Auteur; suffisent-ils pour justifier son texte? Non, il faudroit quelque chose de plus. Nous le donnerons volontiers dans une Dissertation particuliere, si un homme adroit à saisir le faux d'un Ouvrage, veut bien nous faire part des difficultés qui l'arrêtent, comme nous l'en avons prié.

En attendant, nous répondrons au sujet du *Dieu seul*, ce que le grand Archidiacre a plus d'une fois répondu lui-même, 1°. que ce n'est pas cet Ouvrage en soi qui a été défendu; mais une édition très-falsifiée, qui s'en étoit faite dans les Pays-Bas, & dans laquelle on avoit, sans consulter l'Auteur, inséré des maximes qui étoient directement opposées aux siennes; 2°. que M. Bossuet, qui fut un des Approbateurs de ce petit Livre, déclara hautement qu'il n'y avoit rien trouvé qui ne fût conforme aux regles de la foi, digne d'être donné aux Fidéles, propre à échauffer & à purifier leur zéle. A quoi on pourroit peut-être ajouter que ce sçavant homme n'a jamais révoqué ce premier jugement; & que M. de Cambrai, qui n'étoit pas fâché de le trouver en contradiction avec lui-même, & qui d'ailleurs cherchoit par-tout de quoi appuyer ses

idées, n'a jamais ni appellé à ſon ſecours l'Opuſcule dont il s'agit, ni fait valoir contre M. Boſſuet l'approbation qu'il lui avoit donnée.

Pour ce qui concerne le *Regne de Dieu en l'Oraiſon mentale*, il y a deux choſes qui font beaucoup à la juſtification de notre Auteur; l'une qu'il n'a parlé que d'après les plus habiles Contemplatifs, tels que ſont Bloſius, ſainte Thérèſe, S. François de Sales, &c. L'autre, que dans la crainte qu'il eut qu'on ne donnât un mauvais ſens à certaines expreſſions, qui frapoient moins avant les diſputes du Quiétiſme, qu'elles n'ont fait depuis, il les a ou expliquées, ou retranchées dans la nouvelle impreſſion de ſon Livre. Il a plus fait, puiſque par des additions, dont les unes ſont inſérées dans le corps de l'Ouvrage, les autres ſont à la fin, il combat formellement les principales erreurs que l'Egliſe a combattues. C'eſt ainſi qu'après avoir dit des choſes admirables de l'établiſſement du Regne de Dieu dans l'ame qui s'unit, ou plutôt qui ſe perd en lui, il ajoute ces paroles remarquables *. « Nous déclarons que par l'établiſſement » du Regne de Dieu, par les unions les » plus ſublimes, & par les plus fortes ex» preſſions des ſaintes ames, que nous avons » rapportées, nous ne voulons en aucune » maniere dire que la convoitiſe ſoit éteinte » entiérement, non plus que l'amour-pro-

* L. 3. ch. 8. p. 442. Edition de 1740.

» pre ; & que l'on ne ſoit plus dans le dan-
» ger de ſe perdre ; que l'on n'exerce plus
» les actes de foi , d'eſpérance & de charité
» qui ſont ordonnés ; & que l'on ne faſſe
» plus ni de demandes , ni d'actions de gra-
» ces ; que l'on ne prenne plus de ſoin de ſe
» mortifier , ni d'acquérir les vertus. Au
» contraire toutes ces choſes ſe font & avec
» plus de perfection , que dans les autres
» états. »

Et dans un autre endroit : « Ce que j'ai
» écrit, qu'il y en a qui penſent que la con-
» templation eſt quelquefois perpétuelle par
» un don extraordinaire & miraculeux. . . . .
» Je crois qu'il faut l'expliquer d'un état dans
» lequel cette contemplation eſt ordinaire ,
» c'eſt - à - dire , très - fréquente ; mais qui
» néanmoins n'exclut pas les diſtractions in-
» volontaires , ni la diſtinction des vertus ,
» ni les péchés véniels ; puiſque les Saints
» même ne laiſſent pas d'y tomber , quoi-
» qu'ils ne les commettent pas d'un propos
» déliberé , ni avec une entiere vue. . . . La
» contemplation de ces ames privilégiées
» n'eſt donc pas ſans interruption ; mais elle
» leur eſt ſi ordinaire , qu'il leur paroît qu'el-
» le eſt comme continuelle. Ce qui ne doit
» pas ſurprendre , ſi l'on conſidére qu'il y a
» des perſonnes à qui Dieu manifeſte ſa di-
» vine préſence en toutes ſortes de lieux. . .
» J'en connois qui ne ſont jamais plus ap-
» pliquées à la préſence de Dieu , que lors-
» qu'elles ſe trouvent parmi les gens du

» monde, qui en étant le plus en oubli, ne » s'occupent & ne parlent que des choses » de la terre. C'est pour lors que Dieu, qui » est riche en miséricorde, leur fait sentir » sa divine présence d'une maniere plus » forte & avec plus de lumieres: ce qui les » fait soupirer inconsolablement, considé- » rant l'aveuglement & la dureté des Chré- » tiens, qui croyant par la foi que Dieu est » présent par-tout, par-tout s'en oublient, » & n'y pensent non plus que s'il étoit bien » éloigné d'eux. » Je ne rapporte ces dernieres paroles, que parce que je sçais d'ailleurs que c'est Boudon lui-même qu'elles regardent: celles qui précédent font connoître son exactitude & sa précaution. Aussi, dit le principal Historien de notre Archidiacre, « Dans la recherche que quelques- » uns de nos Prélats ont faite des sentimens » erronés des Quiétistes, afin d'arracher » cette yvraie du champ de l'Eglise, ayant » examiné avec toute l'attention que l'im- » portance de l'affaire le demandoit, les Li- » vres de ce grand serviteur de Dieu, com- » me ils le lui dirent eux-mêmes, ils les ont » tous laissé en leur entier *, comme conte- » nant une doctrine sainte, & étant d'une » grande utilité à l'Eglise. »

Et il faut bien, qu'on les ait beaucoup estimés; puisque ne pouvant se soutenir que

* Je ne sçais si ces paroles sont de l'Historien, ou des Prélats qui parlerent à M. Boudon de l'examen qu'on avoit fait de ses Livres.

par l'onction qui s'y trouve, il s'en est fait jusqu'à présent un débit incroyable ; qu'ils se sont imprimés & réimprimés en France & dans les pays étrangers ; que quelques-uns ont été traduits en Latin, en Allemand, en Italien, en Espagnol, & même en Polonois ; & qu'ils n'ont pas moins eu de succès dans le Canada, où ils ont été envoyés, que dans le lieu où ils ont pris naissance.

« Les Livres de M. Boudon, disoit une » Supérieure d'Hospitalieres en Lorraine, » sont d'une grande utilité pour nos Reli- » gieuses, pour nos pauvres, & sur-tout » pour les ames qu'on tâche de retirer » de la fange du péché. Il est impossible » de les lire, sans se sentir animé du » feu divin, qui a porté leur Auteur à les » composer. Sa mémoire est en bénédiction » dans cette Communauté ; & on l'y regar- » de comme un Elie rempli de zéle pour la » gloire du Seigneur. »

Et encore : « Ces Livres ont premiére- » ment renouvellé en nos Sœurs l'esprit de » ferveur ; & converti plusieurs pécheresses » que nous avons ici avec nos pauvres. . . . » Après avoir entendu la lecture de celui de » la dévotion aux SS. Anges, ils deman- » dent très-souvent à faire des neuvaines à » ces bienheureux Esprits ; & incontinent » après ils se trouvent délivrés des tentations » du démon. Plusieurs familles me deman- » dent ces Livres. »

Un grand Vicaire, qui en même-tems

étoit Doyen d'une célébre Cathédrale, écrivant à Paris à un Magiſtrat de ſes amis : « Nous liſons, lui diſoit-il, les divins Li-» vres de M. Boudon, & je vois qu'ils ſont » toujours goutés dans notre Séminaire, à » cauſe de la ſainte onction dont ils ſont » remplis. »

Et dans une lettre à M. Boudon même, il diſoit : « Votre Livre de la dévotion à la » ſainte Vierge paroît aux connoiſſeurs l'un » des meilleurs & des plus ſuivis que vous » ayez fait. Il eſt tout propre à produire » l'effet que vous prétendez, qui eſt d'inſpi-» rer une vraie dévotion à l'immaculée » Mere de Dieu. »

Un R. P. Capucin, qui par ſes Miſſions s'étoit fait une grande réputation, lui écrivoit de ce même Ouvrage, qu'on l'avoit lu en commun dans la maiſon où il réſidoit, pour ſe diſpoſer à la fête de la Mere de Dieu ; & que leur Lecteur en Théologie, ainſi que tous leurs autres Peres, le trouvoient rempli de doctrine & d'onction. Sa Lettre eſt du 20 Décembre 1699.

L'Archidiacre a toute ſa vie reçu un grand nombre de ſemblables Lettres. Il écrivoit lui-même en ces termes, à un de ces amis de confiance, avec qui l'on eſt en droit de partager les bonnes & les mauvaiſes nouvelles. « J'ai reçu depuis peu une Lettre du » Supérieur du Séminaire de *N.* qui me » marque qu'il plaît à Dieu tout bon de ré-» pandre de plus en plus ſes bénédictions

abondantes

» abondantes ſur les Livres, que ſa divine » Providence m'a fait donner au public. Il » m'écrit en particulier, qu'un Curé étoit » ſi affligé de peines intérieures, qu'il étoit ſur » le point de quitter ſa Cure, mais que lui » ayant prêté & fait lire le Livre de la dévo- » tion aux bons Anges, non ſeulement ſes » tentations ſe ſont évanouies, mais qu'il » penſe encore à établir en ſa Paroiſſe une » Société en l'honneur de ces bienheureux » Eſprits : & le Supérieur témoigne qu'il y » penſe auſſi lui-même pour d'autres lieux. » Je crois devoir vous dire encore, que la » lecture d'un de ces livres a ſi fort touché » le cœur d'un certain homme, qu'il a fait » dans la ville où il demeure, une péniten- » ce publique, ſous les yeux de tous les ha- » bitans. »

Des nouvelles ſi douces à un Auteur, qui eſt preſque toujours un peu de ce monde, ne touchoient l'Archidiacre d'Evreux, que parce qu'il y trouvoit la gloire & les intérêts de Dieu. Ainſi, lorsqu'en paſſant à Ausbourg, on lui préſenta quelques-uns de ſes Traités, & entr'autres celui de l'*amour de Jeſus au très-ſaint Sacrement de l'Autel*, traduits en Allemand & en Polonois, il fut beaucoup moins touché de cette marque d'eſtime & d'approbation, qu'il ne le fut d'apprendre qu'en conſéquence de cette traduction l'on avoit inſtitué une Confrairie de l'Adoration perpétuelle du Fils de Dieu dans cet auguſte Sacrement, &

qu'il y avoit déja quatre vingt mille personnes qui s'y étoient fait inscrire ; mais Boudon étoit presque fait à ces miracles de la grace : & le Livre dont nous venons de parler, étoit si estimé en Flandre & dans les Pays Bâs, qu'en plusieurs Eglises on l'attachoit avec une petite chaîne à la table de la Communion, afin que les Fidéles pussent, en le lisant, s'enyvrer d'amour pour celui qu'ils alloient recevoir.

Voici le catalogue des Ouvrages que ce saint & infatigable Ecrivain a composés. Nous les donnerons, non selon l'ordre des tems, mais à peu près selon l'ordre des matieres.

I. Dieu seul, ou l'association pour l'intérêt de Dieu seul.

II. Dieu inconnu.

III. Dieu présent par-tout.

IV. La Gloire de la sainte Trinité dans les ames du Purgatoire.

V. La Dévotion au Regne de Dieu.

VI. L'Amour de Jesus au très-saint Sacrement de l'Autel.

VII. La Vie cachée avec Jesus en Dieu.

VIII. La Conduite de la divine Providence, & l'adoration perpétuelle qui lui est dûe.

IX. Les Saintes Voies de la Croix, où il est traité de plusieurs peines intérieures & extérieures, & des moyens d'en faire un bon usage.

X. Le Saint Esclavage de l'admirable Mere de Dieu.

XI. La Dévotion à l'Immaculée Vierge Marie, Mere de Dieu.

XII. Avis catholiques touchant la véritable dévotion à la sainte Vierge.

XIII. Les Grands Secours de la divine Providence par la très-sacrée Mere de Dieu, invoquée sous le titre de Notre-Dame du Reméde dans l'Ordre de la sainte Trinité.

XIV. La Dévotion aux neuf chœurs des SS. Anges, & en particulier aux SS. Anges Gardiens.

XV. La Dévotion à S. Joachim.

XVI. La Vie de S. Taurin, Apôtre & premier Evêque d'Evreux.

XVII. L'Homme Intérieur, ou la Vie du Pere Jean-Chrysostôme, Religieux-Pénitent du Tiers Ordre de S. François.

XVIII. L'Homme de Dieu en la personne du R. P. Jean-Joseph Seurin, Religieux de la Compagnie de Jesus.

XIX. La Vie de la Sœur Marie-Angélique de la Providence, nommée communément Madame Simon *.

XX. La Vive Flamme d'amour dans le bienheureux Jean de la Croix, premier Carme Déchaussé, & Coadjuteur de sainte Thérèse dans la réforme du Mont-Carmel.

XXI. Le Triomphe de la Croix en la vé-

* Cette Vie qui n'avoit point encore été imprimée, quand la premiere édition de cet Ouvrage parut, l'a été depuis peu à Avignon, comme je l'ai déja dit.

nérable Mere Marie-Elisabeth de la Croix de Jesus, Fondatrice de l'Institut de Notre-Dame du Refuge.

XXII. De la Sainteté de l'Etat Ecclésiastique.

XXIII. Du Respect dû à la sainteté des Eglises, & des profanations qui s'y commettent.

XXIV. Observations sur la Communion & sur les cérémonies de la Messe.

XXV. Le Malheur du monde.

XXVI. La Science & la Pratique du Chrétien.

XXVII. La Science sacrée du Catéchisme, ou l'obligation qu'ont les Pasteurs de l'enseigner, & les peuples de s'en faire instruire.

XXVIII. Le Chrétien inconnu, ou idée de la vraie grandeur du Chrétien.

XXIX. Le Regne de Dieu en l'Oraison mentale *.

Voilà les principaux Ouvrages du grand Archidiacre d'Evreux; car il y en a encore d'autres, tant imprimés que manuscrits, mais dont je ne puis parler exactement, parce que je n'ai pu les avoir. Quand on fera attention qu'il n'a jamais manqué à faire ses visites, qu'il a fait un grand nombre de Missions, & donné un plus grand nombre de Retraites dans toutes les parties

* La plupart de ces Ouvrages se vendent chez Jean-Thomas Hérissant, Lib. rue S. Jacques, à l'Image S. Paul.

du Royaume ; qu'il avoit sans cesse à répondre, parce qu'il étoit sans cesse consulté de vive voix & par Lettres, sur des peines & sur des matieres spirituelles ; que de longs & pénibles voyages en des lieux de dévotion souvent assez éloignés de son domicile, ne lui coutoient rien ; je crois que l'on tombera aisément d'accord, que ses jours ont été pleins ; & que son Juge ne lui aura pas reproché ce vuide affreux, qui, malgré nos prétendues occupations, sera un jour la matiere de notre jugement, & qui pourroit bien être celle de notre condamnation.

ADDITION à la page 133.

POur sçavoir de quoi étoient capables les Gomaristes, il suffit de lire la nouvelle Vie de Grotius, par M. de Burigny. Il est bon d'avertir le Lecteur, que du tems de M. Boudon ces malheureux se livroient à des excès qui outrageoient également & la Religion & la plus commune bienséance. On le voit par le Mémoire que notre Archidiacre fit contr'eux, pour être présenté au Parlement de Rouen. Ils ont, y disoit-il en substance, donné des coups de couteau à l'Image sacrée du Sauveur du monde. Ils ont attaché à une Croix un Cochon, à la place du Crucifix. Ils ont tiré un coup de fusil dans l'Image de la très-sainte Vierge, &c. Pour entrer dans une si juste indignation contre de pareils attentats, il ne faut pas avoir autant de zèle qu'en avoit M. Boudon ; il suffit d'être encore un peu fidèle. Au reste, on ne parle aujourd'hui ni de Gomaristes ni d'Arméniens dans le Diocèse d'Evreux. Ils y sont aussi inconnus que les Sociniens le sont présentement en Pologne, où ils donnerent vers le milieu du siécle passé, cette fameuse *Bibliothéque*, qui auroit renversé l'Eglise, si les portes de l'enfer pouvoient la renverser.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *la Vie de Meſſire Henri-Marie* BOUDON, *grand Archidiacre d'Evreux.* Le récit des vertus de ce ſaint Serviteur de Dieu fera d'autant plus d'impreſſion ſur les Lecteurs, qu'il a vecu de nos jours. Je rends d'autant plus volontiers ce témoignage à ſa mémoire, que j'ai eu l'honneur de le connoître ſur la fin de ſa vie, & que j'ai eu connoiſſance de la plupart des faits qui ſont rapportés par ici, le témoignage des perſonnes, qui avoient eu des relations avec lui. A Paris, ce 15. Août, 1753.

J. TAMPONET, Docteur & ancien Syndic de la Faculté de Théologie de Paris.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier *La Vie de Meſſire Henri-Marie Boudon*, *Grand Archidiacre d'Evreux*, écrite par M. Collet, &c. elle m'a paru édifiante & digne d'être réimprimée. A Paris ce 30 Juin 1762.

Signé, P. GERMAIN.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-

Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé HERISSANT, Libraire à Paris, Nous ayant fait expoſer qu'il deſireroit réimprimer & donner au public, un Livre qui a pour Titre : *La Vie de M. Boudon, Archidiacre d'Evreux*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire réimprimer ledit Livre autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de trois années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes ; Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Livre ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs ; en bon papier & beaux caractéres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modéle ſous le contre-ſcel des Préſentes ; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil ſept cent vingt-cinq ; & qu'avant de l'eexpoſer en vente, l'imprimé qui aura ſervi de copie à la réimpreſſion dudit Livre, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le ſieur DELAMOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sieur DELAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur FEYDEAU DE BROU, le tout à peine de nullité des Préſentes ; Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant ou ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Live, foi ſoit ajoutée comme à l'Original ; Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, ſur ce requis, de faire pour l'éxécution d'icelles, tous Actes requis & né-

ceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires ; CAR TEL EST NOTRE PLAISIR. DONNÉ à Paris le cinquiéme jour du mois d'Octobre, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-deux, & de notre Regne le quarante-huitiéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XV. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 754. fol. 330. conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 13 Octobre 1762.

Signé, LE BRETON, *Syndic.*






a39003 009521146b

